

Université de Montréal

**Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux.
Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin
hydrographique de la rivière Saguenay (Québec,
Canada)**

Par
Érik Langevin

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.) en anthropologie

Juin 2015

© Érik Langevin, 2015

Université de Montréal,
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:

Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux.
Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay
(Québec, Canada)

présentée par:

Érik Langevin

des personnes suivantes:

Dr Adrian Burke, Université de Montréal
(membre du jury)

Dr Claude Chapdelaine, Université de Montréal
(directeur de recherche)

Dr André Costopoulos, Université McGill
(examineur externe)

Dr Brad Loewen, Université de Montréal
(président-rapporteur)

Dr Daniel Boisclair, Université de Montréal
(représentant du doyen)

Résumé

En archéologie, l'identification des identités culturelles spécifiques pose souvent problème. Cependant, lorsqu'on en arrive à la fin de la Paléohistoire et plus particulièrement au cours de la Protohistoire, les vestiges archéologiques trouvent alors des alliées sous la forme de sources littéraires et iconographiques qui documentent tant bien que mal la géographie humaine de l'époque.

Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, quelques-unes de ces mentions révèlent que se trouvaient au cours de la Protohistoire un certain nombre de groupes distincts parmi lesquels des Iroquoiens du Saint-Laurent, des Montagnais de Tadoussac, des Kakouchacks et autres groupes du Nord.

Les vestiges archéologiques des 393 sites archéologiques qui comptent au moins une composante de la Protohistoire ou de la Paléohistoire récente sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay ont été mis à contribution afin de déterminer si ce qui est mentionné ou illustré dans les documents historiques est vérifiable du point de vue archéologique. Que ce soit les vestiges céramiques, lithiques, ostéologiques ou autres, ceux-ci ont en effet révélé certaines tendances qui ne peuvent s'expliquer que par des trames culturelles spécifiques.

Après avoir constaté la présence de cette mosaïque culturelle au cours de la Protohistoire, le défi était de déterminer depuis quand celle-ci s'était mise en place et surtout d'en identifier les causes. Si l'environnement très variable qui caractérise le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (incluant le lac Saint-Jean) a certes joué un rôle, d'autres événements ou comportements ont assurément contribué à diversifier les populations. Parmi ceux-ci, il y a la provenance des populations qui fréquentaient la rivière et ses affluents, les axes de circulations qu'ils empruntaient dans le cadre de leur cycle saisonnier, de même que le contexte des échanges qui se pratiquaient à l'échelle pan-bassin hydrographique. Tous ces aspects ont assurément joué un rôle dans la détermination de ce qu'était une population des basses terres du lac Saint-Jean versus une population du Bas-Saguenay.

Mots clés: Anthropologie, Archéologie, Saguenay, Protohistoire, Paléohistoire, Sylvicole, Échanges, Identité, Iroquoiens du Saint-Laurent, Kakouchacks, Algonquiens, Hurons, Poterie, Calcédoine

Abstract

In archaeology, determining specific cultural identities is often problematic. However, towards the end of the Paleohistoric period, and especially during the Protohistoric period, archaeological assemblages are more often than not supported by written and pictorial sources that more or less accurately depict the human geography of the period.

Along the Saguenay River watershed, some of these sources reveal that, during the Protohistoric period, a number of distinctive groups frequented the area, including St. Lawrence Iroquoians, Tadoussac Montagnais (Innu), Kakouchacks, and other northern groups.

The archaeological assemblages of the 393 archaeological sites along the Saguenay River watershed with at least one Protohistoric or late Paleohistoric component were analyzed in an effort to determine if what is written or illustrated in historic texts can be confirmed from an archaeological standpoint. Be they ceramic, lithic, osteological, or other, the latter have revealed a number of trends that can only be interpreted as specific cultural fabrics.

The presence of this Protohistoric cultural mosaic raised several challenges as to the timeline of this dynamic and, particularly, how it came about. While the widely changing Saguenay River watershed environment (including Lake St. Jean) surely played a part, other events, or behaviours, undoubtedly contributed to the diversity of those populations; such as the origins of the populations that navigated the river and its tributaries, the routes they followed through their seasonal cycles, and the context in which exchanges were made along the entire watershed. All these factors unquestionably played a part in characterizing, say, Lake St. Jean lowland groups from lower Saguenay groups.

Keywords: Anthropology, Archaeology, Saguenay, Protohistory, Paléohistory, Woodland, Exchanges, Identity, St. Lawrence Iroquoians, Kakouchacks, Algonkians, Hurons, Potery, Calcedony

Table des matières

Table des matières.....	i
Remerciements.....	v
Introduction.....	1
1. Problématique et cadre théorique	6
1.1 Problématique	6
1.1.1 Cultures historiques et cultures archéologiques sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay	7
1.1.2 Brève historiographie de la recherche archéologique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay	19
1.1.3 Problématique détaillée.....	35
1.2 Le cadre théorique	42
1.2.1 La question de l'identité culturelle en archéologie	43
1.2.2 La taxonomie traditionnelle : son application dans un contexte régional nordique	52
1.2.3 Échange et adaptation dans le Subarctique oriental.....	65
2. Cadre méthodologique.....	79
2.1 L'étude des vestiges historiques	80
2.2 La contribution des documents ethnohistoriques.....	80
2.3 La contribution des vestiges osseux.....	81
2.4 La contribution des vestiges céramiques	82
2.5 La contribution des vestiges lithiques	100
2.6 La contribution des vestiges structuraux.....	110
3. Cadre géo-environnemental du bassin hydrographique de la rivière Saguenay	112
3.1 Relief.....	112
3.1.1 Lac Saint-Jean.....	113
3.1.2 Saguenay	114
3.2 Profil géologique	115
3.2.1 Géologie du socle et ressources minérales.....	115
3.2.2 Dépôts meubles.....	116
3.3 Bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	117
3.4 Climat	120
3.5 Flore.....	122
3.6 Faune.....	123
3.6.1 La faune halieutique.....	123
3.6.2 L'avifaune.....	125
3.6.3 La faune terrestre	127
3.7 Synthèse sur la variable environnementale.....	128
3.7.1 La sous-région du Bas-Saguenay.....	129
3.7.2 La sous-région du Haut-Saguenay	130
3.7.3 La sous-région des basses terres du lac Saint-Jean.....	131
3.7.4 La sous-région des hautes terres du lac Saint-Jean.....	131
3.8 Conclusion	132

4. État des connaissances sur l'archéologie du bassin hydrographique de la rivière Saguenay	133
4.1 Description des principaux sites du Bas-Saguenay traités dans la thèse	134
4.1.1 Les sites des Grottes du Saguenay (DaEk-)	135
4.1.2 Les sites de la rivière Sainte-Marguerite (DbEl-)	137
4.1.3 Les sites de l'Anse-à-la-Croix (DcEp-)	140
4.2 Description des principaux sites du Haut-Saguenay traités dans la thèse	142
4.2.1 Le site de Chicoutimi (DcEs-1)	142
4.3 Description des principaux sites des basses terres du lac Saint-Jean traités dans la thèse	144
4.3.1 Les sites de la rivière Belle-Rivière (DcEw-)	144
4.3.2 Les sites de la Grande et de la Petite-Décharge (DdEw-)	146
4.3.3 Le site du poste de traite de la Métabetchouane (DcEx-1 et 9)	147
4.3.4 Le site de la Pointe aux Pins (DcFa-5)	149
4.3.5 Les sites de la rivière Ticouapé (DeFc-)	151
4.4 Description des principaux sites des hautes terres du lac Saint-Jean traités dans la thèse	153
4.4.1 Le site DhFk-7 (lac Ashuapmushuan)	153
4.4.2 Le site DjEt-1 (rivière Serpent, affluent de la rivière Péribonka)	156
5. Composantes de la Protohistoire (1647 à 1534 A.D.) sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay	160
5.1 Occupations de 1647 à 1534 A.D. au Bas-Saguenay	163
5.1.1 Grottes du Saguenay	163
5.1.2 DbEl-9, station B	164
5.1.3 DcEp-3	165
5.1.4 DcEp-5, station B	170
5.2 Occupations de 1647 à 1534 A.D. Sous-région du Haut-Saguenay	172
5.2.1 DcEs-1	173
5.3 Occupations de 1647 à 1534 A.D. Sous-région des basses terres du lac Saint-Jean 176	
5.3.1 DcEx-1	178
5.4 Occupations de 1647 à 1534 A.D. Sous-région des hautes terres du lac Saint-Jean 180	
5.4.1 DhFk-7	180
5.5 La contribution des documents iconographiques	182
5.6 Occupations de 1647 à 1534 A.D. sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay: premières conclusions	190
6. Composantes du Sylvicole (1534 A.D à 3000 A.A.). Sous-région du Bas-Saguenay. 194	
6.1 Les sites de la rivière Sainte-Marguerite	195
6.1.1 Station B du site DbEl-9, rivière Sainte-Marguerite	196
6.1.2 Station A du site DbEl-9, rivière Sainte-Marguerite	204
6.2 Les sites de l'Anse-à-la-Croix	207
6.2.1 Site DcEp-2	207
6.2.2 Station A, site DcEp-5	213
6.2.3 Station B, site DcEp-5	217

7. Composantes du Sylvicole (1534 A.D à 3000 A.A).. Sous-région du Haut-Saguenay.....	221
7.1 DcEs-4	221
7.2 DcEs-1	222
7.3 DgEs-1	230
8. Composantes du Sylvicole (1534 A.D à 3000 A.A.). Sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean.	232
8.1 Sous-segment du Sylvicole supérieur	232
8.1.1 Grand Marais de Saint-Gédéon, rivière Belle-Rivière (DcEw-3, 11, 14, 15, 16, 17 et 21).....	234
8.1.2 DcEx-1 et DcEx-9, rivière Métabetchouane	236
8.1.3 DcFa-5, rivière Ouiatchouan.....	240
8.1.4 DhFk-7, rivière Ashuapmushuan	243
8.1.5 DiFm- et DhFm-, lac Nicabau.....	245
8.1.6 Autres lieux de fréquentation.....	247
8.2 Sylvicole moyen (1000 à 2400 A.A.)	248
8.2.1 Site DdEw-12, Grande Décharge du lac Saint-Jean	249
8.2.2 Rivière Ticouapé (DeFc-1 et 9)	251
8.2.3 Lac Tchitogama (DfEu-2 et 3) et rivière au Serpent (DjEt-1), rivière Péribonka.....	255
8.2.4 Grand Marais de Saint-Gédéon, rivière Belle-Rivière (DcEw-3, 5, 11, 15, 16 et 21).....	257
8.2.5 Autres sites du Sylvicole moyen.....	260
8.3 Sylvicole inférieur (2400 à 3000 A.A.)	261
8.3.1 Grande et Petite Décharge du lac Saint-Jean (DdEw-12).....	262
8.3.2 Grand Marais de Saint-Gédéon (rivière Belle-Rivière)	263
8.3.3 Lac Vert (DcEv-1, 2, 4 et 10).....	266
8.3.4 Embouchure de la rivière Ticouapé (DeFc-1 et 9).....	267
8.3.5 Autres sites	269
9. Les tendances régionales	271
9.1 Indices de la Protohistoire (1647 à 1534 A.D.) sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	271
9.2 Indices du Sylvicole (1534 A.D. à 3000 A.A.) sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	275
9.2.1 Sous-région du Bas-Saguenay	275
9.2.2 Sous-région du Haut-Saguenay.....	289
9.2.3 Sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean.....	296
9.3 Occupations du Sylvicole à l'échelle du bassin hydrographique dans sa totalité	316
10. La variabilité identitaire sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay entre 1647 A.D. et 3000 A.A.	320
10.1 Le Bas-Saguenay	320
10.1.1 Protohistoire (1647 A.D. à 1534 A.D) et Sylvicole (1534 A.D. à 3000 A.A.)	320
10.1.2 Sylvicole moyen et Sylvicole inférieur.....	327

10.2 Haut-Saguenay.....	330
10.2.1 Protohistoire (1647 A.D. à 1534 A.D) et Sylvicole (1534 A.D. à 3000 A.A.)	330
10.2.2 Sylvicole moyen et inférieur.....	349
10.3 Sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean.....	349
10.3.1 La Protohistoire et le Sylvicole supérieur.....	349
10.3.2 Sylvicole moyen et inférieur.....	355
Conclusion	359
Épilogue	371
Sources citées.....	379
Annexe 1 : Figures	453
Annexe 2 : Tableaux.....	603
Annexe 3 : Planches.....	658

Remerciements

J'aimerais remercier les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce projet qu'à ma façon, j'ai cherché à rendre interminable. D'abord mes directeurs, Norman Clermont puis Claude Chapdelaine, lequel a su me motiver à reprendre sérieusement la démarche menant à cet ouvrage final.

Je tiens dans un second temps à remercier M. Jean-François Moreau qui, depuis 1983, n'a eu cesse de me donner accès à sa bibliothèque physique et à celle non moins volumineuse de ses connaissances personnelles. Non seulement Jean-François m'a-t-il donné les premières chances de travailler dans ce métier qui me passionnait depuis l'enfance, mais il m'a également permis de travailler chez moi, dans cette région à laquelle je suis profondément attaché. Il m'a rapidement offert son amitié tout en demeurant critique de ce que je faisais et affirmais.

Je suis également redevable envers les membres du jury, soit messieurs Adrian Burke et Brad Loewen, qui ont patiemment corrigé mon texte, soulevé des interrogations pertinentes et demandé des précisions qui nourriront au cours des prochaines années mes réflexions sur la question de l'identité en archéologie. Je tiens également à remercier monsieur André Costopoulos qui a accepté de se joindre aux membres du jury et monsieur Daniel Boisclair, du département de géographie de l'Université de Montréal, qui a agi à titre de représentant du doyen.

Les données utilisées pour appuyer cette thèse ont été recueillies au cours de nombreuses décennies dans le cadre d'activités si diverses qu'il serait impossible d'en remercier les acteurs. Qu'il suffise ici de mentionner certains de ceux qui m'ont précédé et qui ont posé les fondations de l'archéologie régionale. Il s'agit tout d'abord de feu Joseph-Henri Fortin et de l'Abbé Robert Simard qui, dans le cas de ce dernier, en tant que professeur au niveau secondaire, savait si bien transmettre sa passion de l'histoire passée. Merci Abbé Robert de votre générosité et de votre présence lors de ma soutenance.

Dans un temps moins ancien, il convient de remercier mes principaux collaborateurs du Laboratoire d'archéologie de l'UQAC et de Subarctique qui ont contribué à amasser la

masse de données récentes lors des nombreux projets qui se sont succédés depuis plus de 30 années sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Marie-Josée Fortin, Raphaël Gadbois, Joane Girard, Jean-Michel Lavoie-Painchaud, David LeBlanc, Jonathan Mattson, Jonathan Skeene-Parent et Marilyn Tremblay. Doivent également être mentionnés les techniciens, stagiaires de l'UQAC et autres qui ont accepté de travailler, plus souvent qu'autrement bénévolement, à ces projets de fouilles ou d'inventaires.

Depuis 1989, j'ai travaillé en tant que chargé de cours et professionnel de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi. Au cours de ces années, j'ai pu profiter de congés de perfectionnement de la part de l'institution afin de travailler activement sur ma thèse. Je me sens particulièrement redevable à l'UQAC. Sans cette aide, il aurait été impossible de mener à terme ce projet.

D'autres organismes régionaux ont également participé directement ou non à l'élaboration de cette thèse. Il s'agit de la Corporation touristique du Site de la Nouvelle-France (Hélène Gagnon), de Parc Saguenay, du Musée amérindien de Mashteuiatsh et du Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane (Rosanne Laforge), pour ne nommer que ceux-là.

Un merci particulièrement ressenti à la petite gang du sprint final. Je vous ai demandé la lune, vous m'avez donné le système solaire : Marie-Josée Fortin, Raphaël Gadbois, Jennifer Gagné, Jean-François Moreau et Noémie Plourde.

Finalement, j'aimerais témoigner toute mon affection envers mes proches qui m'ont démontré tout leur support, particulièrement dans les derniers mois de la rédaction de cette thèse : ma conjointe Nathalie et mes enfants Raphaël, Olivier, Annabelle, Florence et Laura-Lou. Papa aura finalement du temps à vous consacrer au cours de l'été.

Tu vois ma chérie, j'y suis finalement arrivé!

Je dédie cette thèse à Denise qui aurait été tellement fière de son fils.

Introduction

Depuis 1990, moment de la remise de mon mémoire de maîtrise portant sur un site de la Grande-Décharge du lac Saint-Jean, un commentaire exprimé par Norman Clermont m'était resté en tête. Clermont avait en effet exprimé l'espoir que l'archéologie du Saguenay-Lac-Saint-Jean puisse un jour se détacher des données recueillies au cours des années 1960 dans des contextes perturbés et produire un nouveau corpus provenant d'interventions mieux encadrées, plus scientifiques. Alors, croyait-il, les données permettraient d'écrire une histoire régionale avec ses propres spécificités et ses propres référents culturels.

Les données archéologiques recueillies au cours des trois dernières décennies sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay permettent aujourd'hui de reconstituer l'histoire de la fréquentation de cet important affluent du fleuve Saint-Laurent sur l'essentiel de son cours. Elles permettent également de répondre au moins partiellement aux préoccupations de Norman Clermont concernant les spécificités régionales et intra régionales. C'est ainsi qu'à travers les 428 gisements archéologiques répertoriés (toutes composantes chronologiques confondues) sur environ 88 000 km² se dessine une histoire culturelle complexe dont les accomplissements sont documentés par les vestiges archéologiques et les mentions ethnohistoriques des Jésuites et autres visiteurs lors de l'arrivée des Européens aux XVI^e et XVII^e siècles.

À une macro-échelle, l'histoire de la fréquentation humaine du bassin hydrographique de la rivière Saguenay ne connut vraisemblablement aucune interruption depuis le peuplement initial. Les données archéologiques, quoiqu'elles révèlent une longue occupation, ont été jusqu'à ce jour peu exploitées en regard de la mosaïque humaine qui a constitué chacun des maillons depuis le septième millénaire avant aujourd'hui. Quelques hypothèses ont été suggérées en regard de certaines portions du territoire, mais aucune d'entre elles ne visait à dresser un tableau global de la situation (Chapdelaine 1983; Moreau 1995; Moreau et Langevin 1991; Moreau, Langevin et Verreault 1991).

Dans le cadre de cette thèse nous tentons de démontrer empiriquement — en appui sur les

résultats de plusieurs dizaines d'interventions menées par nous et par d'autres — qu'à la diversité environnementale observée sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay correspond une série d'adaptations culturelles spécifiques.

La combinaison de l'environnement, de l'adaptation et de l'identité est donc étudiée à une échelle tant synchronique que diachronique, depuis la période historique où des familles montagnaises à Tadoussac, kakouchaks au lac Saint-Jean et autres regroupements plus ou moins bien connus sur les hautes terres du lac Saint-Jean, se partageaient le territoire drainé par le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, en reculant jusqu'aux moments initiaux de l'occupation du territoire. Afin de reconstruire l'histoire de la variabilité identitaire sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, toutes les données disponibles (archéologiques et historiques) doivent être mises à contribution.

Ne serait-ce qu'à travers la multitude des ethnonymes, de nombreuses sources historiques témoignent de la diversité culturelle présente au moment du contact sur et en périphérie du bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Dawson 2005). Certaines de ces sources évoquent même quelques caractéristiques culturelles propres à l'un ou l'autre des groupes mentionnés. Dès lors, il y a lieu de croire que dans certaines portions du territoire se trouvaient des individus qui — entre eux et parmi eux — s'estimaient « plus semblables » ou « différents ». Il y aurait eu les « Nous » (la famille), les « Nous autres » (la bande) et les « Autres ». Cette diversité identitaire observée au début du Contact et qui s'appuierait sur plusieurs facteurs, sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement, reproduit sans aucun doute une réalité de la Paléohistoire récente et plus ancienne.

La mise en contexte de la problématique ayant motivé cette thèse, ainsi que les cadres théorique et méthodologique constituent le premier chapitre. La quête des identités, tant récentes que plus anciennes, ne constituant pas une nouvelle préoccupation de l'archéologie, il convient de s'attarder brièvement sur les différents paradigmes traitant ou ayant traité de l'identité des populations paléohistoriques. De même, l'organisation des données, qu'elle ait comme objectif de répondre au « quand » ou au « qui », s'est construite en Amérique du Nord autour d'une taxonomie dont l'application couvre à la

fois l'ensemble de l'occupation humaine et la quasi-totalité des écorégions. Parce que nos données s'inscrivent dans une dynamique qui va bien au-delà du simple bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il convient de présenter brièvement certains éléments de la taxonomie en usage, tout en adaptant ceux-ci selon le contexte géographique et culturel à l'étude. À un autre niveau, parce que la culture matérielle constitue la substance de base des archéologues et qu'un certain nombre des vestiges découverts proviennent assurément de l'extérieur de la région à l'étude, il convenait également de s'intéresser aux différents processus qui entourent leur acquisition et leur déplacement, que ce soit sous forme d'idées ou d'objets. S'ensuit, une réflexion sur la question de l'échange, tant à l'échelle plus générale des sociétés de chasseurs-cueilleurs, qu'à l'échelle plus ciblée des groupes du Subarctique oriental nord-américain dont fait partie le territoire à l'étude.

Le second chapitre de cette thèse porte sur l'évolution et la description de l'environnement naturel et physique qui caractérise le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Non seulement le bassin hydrographique de la rivière Saguenay constitue l'un des plus vastes affluents du fleuve Saint-Laurent, mais il est certes le seul qui se caractérise par une diversité des écotones qui allient la présence de richesses marines à plus de 100 km du fleuve, à celles de l'intérieur des terres au nord de la vallée laurentienne, avec en bordure immédiate la présence d'environnements alpins. Une telle diversité environnementale pourrait avoir engendré différentes adaptations humaines. Par ailleurs, un réseau hydrographique aussi étendu fait nécessairement le lien avec d'autres réseaux ayant eux-mêmes leurs propres spécificités. Ainsi, alors que les populations qui fréquentaient le secteur de Chicoutimi étaient en contact avec des groupes dont l'adaptation au milieu était différente de la leur (milieu marin vs milieu de l'intérieur), celles des hautes terres du lac Saint-Jean étaient en contact avec des gens qui, soumis aux mêmes contraintes environnementales, devaient partager un mode de vie sensiblement similaire.

Les assemblages archéologiques constituent la principale source d'information d'où les réponses proviennent. Il convient dès lors de bien connaître le corpus régional afin d'identifier les éléments les plus révélateurs. Ceci est l'objet du troisième chapitre. Les

428 gisements se trouvant sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay se démarquent tous d'une façon ou d'une autre, tant par la présence d'un ou plusieurs indices témoignant de moments et/ou de fonctions spécifiques, que par le lieu où ils se trouvent et leur niveau d'intégrité. Ces gisements et leur matériel sont donc présentés, tout en insistant sur certains aspects des assemblages qui s'avèrent significatifs en regard de l'identité culturelle ou ethnique.

À partir du quatrième chapitre sont présentés les résultats de notre recherche, lesquels insistent plus spécifiquement sur les données qui permettent de documenter le lien entre les assemblages archéologiques et l'espace, de façon à identifier, si tel est le cas, la présence d'identités culturelles spécifiques. Notre recherche débute avec les deux premiers siècles de rencontre entre les Premières Nations et les acteurs européens parce qu'il s'agit du moment qui, en raison de sa proximité temporelle, constitue selon toute probabilité un miroir fidèle de la Paléohistoire récente. C'est sur la base des composantes qui ont livré à la fois des vestiges propres aux Premières Nations et des objets obtenus par voie d'échange avec les arrivants d'outre-Atlantique, qu'est proposé un cadre identitaire visant à caractériser les différents acteurs des Premières Nations à l'œuvre au cours de cette période charnière. Les documents historiques et iconographiques sont évidemment pris en considération.

De la même façon, sont présentés les résultats pour la période dite du Sylvicole (350 à 3000 A.A.) à l'intérieur des chapitres 5 à 7. Cette période est subdivisée selon les trois segments habituellement reconnus par la taxonomie archéologique, soit le Sylvicole Supérieur (350 à 1000 A.A.), le Sylvicole Moyen (1000 à 2400 A.A.) et le Sylvicole Inférieur (2400 à 3000 A.A.). Y sont décrits des assemblages de référence qui illustrent les différences et les similitudes selon les différents environnements présents sur le bassin hydrographique. En plus de documenter la variabilité culturelle régionale à l'intérieur d'une échelle plus ou moins synchronique pour chacune des subdivisions, le traitement par période chronologique permet alors de proposer une trame identitaire à l'échelle diachronique.

Les chapitres 8 et 9 sont ceux de la discussion alors que nous revenons sur les différentes

hypothèses présentées dans le premier chapitre. C'est le moment de comparer les divers assemblages provenant des différentes sous-régions afin de déterminer si d'une part se trouvent des différences significatives entre eux et, le cas échéant, si ces différences peuvent s'avérer significatives en termes identitaires. Si la réponse à notre problématique tend à démontrer la présence d'une diversité identitaire le long du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il convient de revenir sur les liens qui pourraient unir les différentes composantes de cette mosaïque à travers le temps. Les assemblages archéologiques suggèrent-ils une continuité culturelle ou, au contraire, une discontinuité? Quoique cette thèse ne se donne pas comme objectif ultime de répondre à cette question qui devrait faire l'objet d'autres recherches, on ne peut nier que les archéologues sont de plus en plus invités à prendre part aux débats concernant les liens entre les Premières Nations actuelles et l'occupation des territoires dans les temps anciens¹. En ce sens, une thèse dont la problématique vise à se pencher sur la thématique de la diversité culturelle dans le temps comme dans l'espace doit nécessairement effleurer la thématique de la continuité identitaire entre les populations du passé et celles d'aujourd'hui.

¹ L'arrêt de la Cour Suprême de juillet 2014 dans le dossier #34986 de la nation Tsilhqot'in qui reconnaît aux Premières Nations du Canada les droits aux territoires revendiqués dont l'occupation ancestrale peut être reconnue, va d'ailleurs dans ce sens.

1. Problématique et cadre théorique

1.1 Problématique

L'accumulation des données ethnohistoriques et archéologiques recueillies sur les 88 000 km² de territoire drainé par le bassin hydrographique de la rivière Saguenay révèle que derrière une apparente homogénéité en termes de moyens d'exploitation des ressources locales et d'organisation politique, se cache une diversité identitaire dont les limites et les effets sont perceptibles dans les assemblages archéologiques.

Qu'il s'agisse des groupes algiques de Tadoussac, des Kakouchacks des basses terres du lac Saint-Jean, des Iroquoiens du Saint-Laurent qui ont fréquenté le Bas-Saguenay entre le XIV^e et le XVIII^e siècle ou bien de populations non-identifiées venant du fleuve ou de l'intérieur des terres au cours de la Paléohistoire, toutes se sont comportées sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay comme des sociétés de chasseurs-cueilleurs au mode de vie opportuniste. Elles ont pour certaines fréquenté ponctuellement les lieux, alors que d'autres s'y sont installées. Quoiqu'il en soit, toutes ont dû s'adapter aux caractéristiques locales de cet environnement, ne serait-ce que pour espérer en tirer la meilleure part. Afin d'y arriver, ces populations se sont non seulement servies de ce qu'elles trouvaient localement, mais également ce qu'elles arrivaient à obtenir via les échanges. La somme de ces comportements, à laquelle s'ajoute l'histoire propre à chacun des groupes, constituent des réponses efficaces et originales aux défis que pose le quotidien.

En ce sens, cette thèse se propose d'aborder et de répondre à la question générale suivante: la diversité environnementale visible à l'échelle du bassin hydrographique de la rivière Saguenay a-t-elle contribué à créer et à entretenir une mosaïque d'identités culturelles, conséquence d'adaptations locales? **Ou encore plus précisément : quel est l'apport de la diversité environnementale au développement de ces identités locales?**

De tels questionnements se doivent d'être décortiqués, d'autant plus qu'ils résultent d'interrogations découlant de multiples interventions qui, à chaque fois, permettaient de

préciser un peu plus ma pensée. Ils seront donc reformulés sous la forme d'hypothèses subsidiaires qui viennent préciser les différents éléments sous-jacents.

Les données les plus récentes, soit celles qui relatent le passage de la Paléohistoire à l'histoire ancienne permettent de répondre par l'affirmative à la question. À travers celles-ci on constate que la diversité culturelle sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay a été, consciemment ou non, documentée par les premiers Européens ayant fréquenté le secteur de l'embouchure de la rivière et, plus tardivement son cours supérieur.

Dès lors que les données historiques semblent aller dans le sens d'une diversité culturelle sur le cours de la rivière suivant la fin de la Paléohistoire, qu'en est-il pour les périodes plus anciennes? Les données archéologiques de même que l'état des connaissances régionales permettent-ils de tracer les limites temporelles et spatiales de ces possibles identités?

1.1.1 Cultures historiques et cultures archéologiques sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay

Si Cartier, en passant devant l'embouchure de la rivière Saguenay, n'avait observé aucune activité humaine², Champlain et ses contemporains européens furent quant à eux plus chanceux. En effet, à Tadoussac, lors de son arrêt au mois de mai 1603, Champlain mentionne la présence de trois « nations », à savoir des Etchemins (Eftechemins), des Algonkins (Algoumequins) et des Montagnais (Montagnez) (Giguère 1973 : 72-73). Ceux-ci se trouvaient alors à la pointe Saint-Mathieu (aux Alouettes), où ils célébraient une victoire contre les Iroquois (Hiroquois). À ces « nations » reconnues distinctement par les Français s'ajoutaient selon ce qu'on avait dit à Champlain (voyage de 1603), un

² Une mention de Cartier fait néanmoins référence au fait que les Iroquoiens fréquentaient la rivière Saguenay. Ainsi au printemps 1536, alors qu'il se trouve non loin de l'île d'Orléans, Cartier assiste à l'arrivée de canots de sujets de Donnacona qui revenant du Saguenay donnèrent à ce dernier des peaux de castor et de loup-marins, avec en surplus un couteau de cuivre rouge (Lahaise et Couturier 1977 : 129). Cela avait également été le cas en septembre 1535, alors qu'il avait observé des canots à l'embouchure de la rivière (Bideaux 1986 : 135).

« peuple », qui n'est alors pas présent et dont il ne mentionne pas le nom, qui vivait au bout du lac se trouvant à la source du Saguenay. Laverdière (1870) estime qu'il s'agirait vraisemblablement des Kakouchaks, ce qui constituerait dès lors la plus ancienne référence à ce groupe. Toujours selon Champlain, encore plus au nord de ce lac, se trouvait également un certain nombre d'autres « nations » qui étaient au fait de l'existence de la baie d'Hudson (Laliberté 1987a et 1990). Au cours de ce même voyage, Champlain mentionne l'existence de la nation des Souricois, qui hivernaient près du Cap Breton; et celle des Armouchicois, dont le territoire se situait aux alentours de l'embouchure de la rivière Kennébec, dans l'actuel Maine (Giguère 1973 : 115 et 122).

Lors des voyages qui suivirent, Champlain ne mentionne que rarement d'autres « nations » vivant au nord du Saint-Laurent. En fait, il faut attendre 1638 pour voir apparaître le nom des Porc-Épics dans la littérature. C'est aux Jésuites, dans les relations de 1638 et de 1640, que l'on doit ces premières mentions, avec en complément dans celle de 1639, la présence d'autres ethnonymes attribués à des groupes situés encore plus au nord (Relations des Jésuites 1972, année 1638, page 21 et année 1639, page 34).

D'autres annotations suivirent lors des années subséquentes et on insistait régulièrement sur le peu de contacts qu'avaient ces gens avec les Européens. Dans le cadre d'une étude portant sur les différents ethnonymes mentionnés par les Jésuites et autres dès 1610, Dawson (2005), sur la base de mentions historiques, en arrive au constat que pour les Européens — et vraisemblablement pour le groupe des Premières Nations qui exploitait le secteur de Tadoussac — les Kakouchacks formaient un groupe à part, dont le territoire d'exploitation se limitait aux basses terres du lac Saint-Jean et plus particulièrement au versant sud du cours d'eau du même nom. Quant à ceux qui occupaient le secteur de Tadoussac, il semblerait que leur territoire s'étendait jusqu'à Chicoutimi ou, encore plus précisément, jusqu'au lac Kénogami (Dawson 2005).

Pour les Français, chacune de ces « nations » était associée à un espace géographique distinct, souvent un bassin hydrographique spécifique (Bourque 1989), ce qui pourrait suggérer que c'est avant tout cette caractéristique, l'espace occupé et exploité, qui était à la source de la définition de l'identité culturelle chez les sociétés du Subarctique oriental.

À partir de ce moment, la littérature ethnohistorique et l'histoire des « Premières Nations » s'organise autour de ces ethnonymes, qui tendent d'ailleurs à se multiplier avec le temps.

C'est ainsi que l'ethnonyme « Montegnes », « Montagnard » puis enfin « Montagnais » référerait probablement initialement à des gens qui fréquentaient les territoires montagneux de la rive sud du Saint-Laurent, depuis la Haute-Gaspésie, jusqu'au Bic et, par extension, du côté nord à la hauteur de Tadoussac (Dawson 2005). La connaissance des lieux et des gens s'accroissant, on vit apparaître, principalement sur la rive nord du Saint-Laurent, d'autres ethnonymes, ceux-là associés à des portions territoriales plus restreintes. À travers les lignes, on peut néanmoins percevoir qu'aux yeux des Européens la plupart de ces groupes font tout de même partie de cet ensemble plus vaste et jamais réellement bien définie que constitue le groupe des Montagnais.

Une question demeure en regard de ces ethnonymes. Correspondent-ils à la réalité socio-organisationnelle des « Premières Nations » du XVI^e et XVII^e siècle, ou sont-ils le résultat de la vision empirique et des objectifs économiques des nations européennes, voire à un mélange des deux? Pour Parent (1978), historien spécialisé sur les Premières Nations du Québec, l'utilisation du terme « Nation » par les Jésuites réfère à un groupe plus ou moins important d'individus parlant la même langue et occupant un ou plusieurs bassins hydrographiques. Pour les « Robes Noires », les Kakouchacks n'auraient dès lors constitué qu'une « tribu » à l'intérieur de la nation montagnaise. Chacune de ces tribus aurait été jalouse de son territoire, espace alors exploité de façon exclusive. Quant à la bande, il s'agirait d'une composante de la tribu, c'est-à-dire le regroupement de quelques familles qui se rassemblent ponctuellement à l'intérieur d'une année (Parent 1978). Toujours selon Parent (1978), qui cite amplement les Relations des Jésuites, ce type de hiérarchie sociale où l'on passe du plus simple (famille) au plus complexe (nation) aurait été en opération au moment où les Européens se seraient installés pour de bon, soit dès la première décennie du XVII^e siècle. Notons par ailleurs que, dans la carte qu'il dresse, Parent (1978) exclut les Kakouchacks du territoire Montagnais. Il considère en effet ceux-ci comme une nation distincte des Montagnais, positionnant ces derniers depuis Québec jusqu'à environ Longue-Rive en Haute-Côte-Nord, puis de Cacouna jusqu'à

environ Cap-Chat sur la rive sud du Saint-Laurent. Si l'on peut reprocher à Parent une utilisation peu orthodoxe de la terminologie anthropologique, il n'en demeure pas moins que cette vision serait avant tout celle de ceux qui ont observé directement la situation et que derrière les mots se cache une réalité identitaire qui plaide pour la distinction.

Cette vision de l'organisation socio-politique des « Premières Nations » algonquiennes au moment de la période du Contact et, par extension, à la fin de la Paléohistoire souffre pourtant de quelques défauts. Une part de ceux-ci se trouve d'ailleurs dans les mentions ethnohistoriques elles-mêmes. Ainsi, l'utilisation du terme « nation », que ce soit dans la bouche de Champlain ou dans celle des Jésuites, ne s'accorde pas avec une définition ethnologique contemporaine telle que celle proposée par Parent. Par exemple, dans la littérature historique, l'utilisation du terme « nation » tant pour les Montagnais, les Porc-Épics et les « Atticamègues », tend à suggérer que ceux-ci représentent des entités distinctes, alors que pour Parent, les Porc-Épics seraient une subdivision de la famille montagnaise.

Dans un même ordre d'idée, le fait de parler une même langue n'est pas nécessairement le gage d'une union sous une seule et même « nation ». Citons à ce sujet Le Jeune qui, dans la relation de 1633, mentionne que les Montagnais (ethnonyme créé) et les Algonquins (ethnonyme vraisemblablement signifié), pourtant considérés comme deux nations différentes par les Européens, parlent une langue très similaire. Dans la mesure où on considèrerait pourtant que ces deux groupes étaient distincts, ce serait avant tout le positionnement géographique qui constituerait l'élément qui permettrait qu'on les discrimine.

Dans la mentalité européenne, pendant tout le Moyen-Âge, la définition du terme « nation » a somme toute peu évolué depuis le VII^e siècle, où Isidore de Séville définit une nation comme étant un regroupement d'individus qui ont ou estiment avoir une même origine (<http://www.universalis.fr/encyclopedie/nation-l-idee-de-nation/1-apparition-de-l-idee-de-nation>). Assez rapidement néanmoins se mêla à ce sentiment de communauté, l'appartenance au territoire. Il est donc fort probable que c'est avec cette idée en tête que les Européens identifièrent les différents groupes des « Premières

Nations ». À maintes occasions, on mentionna en effet que les différentes nations « indiennes » étaient jalouses de leur territoire et n'hésitaient pas à sévir si alliés ou ennemis transgressaient des frontières dont les limites demeuraient floues aux yeux des Européens.

Au-delà des terminologies spécifiques, à mesure que le temps passait et que les connaissances du territoire augmentaient, on assista à une multiplication des ethnonymes dont la signification échappe à la compréhension des historiens et des ethnologues. Ainsi, sur le seul bassin hydrographique de la rivière Saguenay ou en périphérie immédiate, on mentionne le nom des « Rats Musqués » qui devinrent éventuellement les « Sauvages de Tadoussac » ou Ouatchaskous, les Kakouchaks, plus tard les « Sauvages du Piékouagamy », les Mikouaachaks dont on ne sait à peu près rien, les Takouamis, quelque part sur le cours supérieur de la rivière Ashuapmoushuan et les Écureuils (Anachkatou) dans le secteur du lac Nicabau. Ajoutons à ceux-ci, plus tardivement, les Oukouingouechiouecks, Ounaskipis, Tadoussaciens, Chicoutimiens, Nékoubauistes, etc...(Dawson 2005). S'il appert que certains de ces ethnonymes sont clairement des produits de l'imagination européenne et qu'ils découlent d'un objectif économique, certains de ceux-ci témoignent selon toute vraisemblance d'une réalité « indienne ». En effet, il y a peu de chance que des ethnonymes tels que Oukouingouechioueck, Mikouachak et même Kakouchacks aient été attribués par les Européens, dans la mesure où ces ethnonymes ne sont pas clairement associés à des toponymes « indiens ». Alors que les Européens attribuèrent souvent un nom en fonction d'un lieu fréquenté (souvent un poste de traite), les gens des Premières Nations l'auraient fait selon une autre logique, probablement celle des totems (ancêtre représenté par un animal) ou autres (Speck 1917 ; Voegelin et Voegelin 1935).

Il semblerait donc que la réalité décrite par les Européens s'avère au moins partiellement exacte du point de vue des Premières Nations, à savoir que certains ethnonymes correspondent à une réalité « indienne ». Ceci étant dit, les Kakouchacks se donnaient-ils ce nom, ou leur était-il attribué par ceux qui informèrent les Européens de leur existence? Lors du voyage effectué en 1647 dans le pays des Porc-Épics, le Jésuite Dequen affirme qu'il a « enfin trouvé » le pays que lui et ses guides cherchaient (RdJ 1972, année 1647,

page 65), ce qui suggère que les guides en question, quoique membres d'une Première Nation, ne s'étaient jamais rendus au lac Piekouagamy (lac Saint-Jean) auparavant. Ce serait pourtant à la demande des Kakouchacks que DeQuen aurait fait ce voyage. L'absence de guides Kakouchacks avec DeQuen, de même que l'ignorance de ces guides de Tadoussac en regard du lieu où il était possible de rencontrer les Kakouchacks démontrent que ceux-ci ne pénétraient que rarement à l'intérieur du territoire de l'autre, les rencontres se faisant probablement le plus souvent à la jonction des territoires respectifs, peut-être à Chicoutimi dans le cas présent. Nous y reviendrons plus loin.

D'une façon ou d'une autre, il y a là un indice de réalités identitaires spécifiques, car il y a ceux qui sont Kakouchacks et ceux qui ne le sont pas, ceux qui savent où se trouvent les Kakouchacks et ceux qui ne le savent pas. Si, dans le cas des Européens, la dichotomie ethnique repose sur l'origine et le territoire, il est vraisemblable que dans le cas de petits groupes restreints et mobiles cette appellation réfère également à une parenté, à une réalité historique et/ou à un territoire d'exploitation. Une telle situation a été observée chez les Chipewyan et les Cree par Brumbach et Jarvenpa (1989) où, dans le cas d'union inter-groupe, l'ethnicité de la progéniture devient celle où l'enfant a passé l'essentiel de sa jeunesse. Pour ce qui est des parents, tout en sachant que l'un est Chipewyan, alors que l'autre est Cree, cette ambiguïté laisse la place à une troisième dénomination qui réfère à la réalité sociospatiale. Toute chose étant égale, dans le cas de la région à l'étude, cela signifierait que du moment où les deux partenaires vivaient sur les basses terres du lac Saint-Jean et qu'ils se conformaient à la réalité sociale locale, peu importe leur lieu de naissance, ils devenaient des Kakouchacks ou, plus tard, des Pekuakamiulnuatsh. On deviendrait donc Kakouchacks par adoption ou par alliance, en se joignant aux quelques familles qui devaient se trouver sur les basses terres du lac Saint-Jean et qui composaient cette « nation ». C'est le cas en 1652, alors que le père DeQuen rencontre sur les bords du lac Saint-Jean, parmi les Kakouchacks, un Attikamegue qui s'y était réfugié (RdJ 1652 : 19).

Cette non-rigidité intergroupe, qui se traduirait par ailleurs par un système de bilocalité, était d'autant plus nécessaire qu'elle assurait l'approvisionnement en ressources peu ou pas disponibles sur le territoire immédiat, tout en assurant un renouvellement

démographique. L'entité humaine «Kakouchacks» constituerait dès lors un rassemblement de quelques dizaines d'individus liés par alliance ou par consanguinité qui, malgré un constant renouvellement des effectifs, se regroupaient sous la bannière d'un animal totem.

Tout au cours du XVII^e siècle, ce type d'organisation fut mis à mal par les épidémies, au point où plusieurs de ces entités familiales, territoriales et totémiques durent se rassembler sous un vocable plus neutre, soit celui des « Sauvages du Lac-Saint-Jean ». La même situation aurait touché le secteur de Tadoussac, où, dès le milieu du XVII^e siècle, on ne parle plus de « Rats Musqués » ou de « Montagnais », mais de « Sauvages de Tadoussac », ce qui, de façon plus aisée à comprendre pour les Européens, permet d'inclure tout individu des « Premières Nations » ayant tendance à fréquenter ce lieu, peu importe son origine.

On s'accorde donc pour affirmer qu'au moment du Contact se retrouvaient sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay plusieurs regroupements de quelques dizaines d'individus, au mode de vie opportuniste, partageant une langue similaire et formant une mosaïque culturelle relativement diversifiée pour certains aspects mais assez homogènes pour d'autres. Parmi les principales composantes de cette mosaïque se trouvaient assurément le groupe de Tadoussac, celui du lac Saint-Jean (Kakouchacks) et d'autres plus ou moins bien identifiés du cours supérieur des affluents de ce lac. Au départ, particulièrement lors de la période initiale du Contact, soit entre 1550 et la fin du XVII^e siècle, il n'y aurait eu, pour les acteurs des « Premières Nations », aucune brisure culturelle entre le hier et l'aujourd'hui, ce qui suggère que la vision du Nous et des Autres a perduré. Pour les archéologues, ceci signifie que certaines cultures archéologiques locales ou régionales ont leur pendant historique. Ce constat historique établi, nous estimons que la culture matérielle datant de la fin de la Paléohistoire reflète d'une façon ou d'une autre cette mosaïque.

Il se pourrait cependant que certains ethnonymes mentionnés ainsi que les divisions qu'ils semblent illustrer, ne soient que le pur produit de l'imaginaire européen et ne correspondent pas à la réalité identitaire des Premières Nations d'alors. Les assemblages

archéologiques découverts dans les espaces supposément occupés par ces groupes « imaginés » ne devraient alors montrer que peu ou prou de différences avec ceux situés en périphérie immédiate, si ce n'est des inévitables idiosyncrasies liées aux individus eux-mêmes. Dans un tel cas, le nombre de cultures archéologiques discernables pourrait s'avérer moindre que le nombre de cultures historiques mentionnées. *A contrario*, certains ethnonymes (pensons à celui des Montagnais) pourraient constituer des regroupements intégrant plusieurs identités locales différentes. Ceci est probablement le cas lors de la première phase du contact, au moment où peu de locuteurs européens sont en mesure de comprendre la langue des groupes des Premières Nations qu'ils rencontrent.

D'une façon ou d'une autre, il convient de garder en mémoire que si les vestiges archéologiques, de par leur faible représentativité en raison des contingences de conservation qui privilégient les seuls éléments minéraux aux dépens des restes organiques, ne constituent pas des témoins idéaux pour distinguer entre elles des sociétés du passé au mode de vie quasi similaire (Chrisomalis et Trigger 2004; Clermont 1999), ils représentent tout de même la matière première avec laquelle l'archéologue doit travailler. On en vient alors à ce que Hodder (1987) définit comme les deux grandes approches adoptées par les archéologues, à savoir l'approche matérialiste et l'approche idéaliste. Les archéologues matérialistes estiment pouvoir inférer la partie intangible des cultures archéologiques à partir des vestiges matériels. Les idéalistes quant à eux, accepteraient l'idée que certains aspects de la culture vivante ne soient pas visibles à travers la culture matérielle et qu'il faille dès lors éviter d'en discuter. D'autant plus qu'il faudrait déterminer la nature de ces aspects de la culture vivante qui sont disparus.

Alors que plusieurs des aspects permettant de déterminer l'appartenance d'un individu à un groupe ont pu être notés par ceux qui ont observé directement les « Premières Nations », il en va autrement des archéologues limités à la culture matérielle. C'est évidemment le cas de la langue parlée et des dialectes propres à l'une ou l'autre des « nations », mais également des vêtements, des arrangements du corps (cheveux et autres), de mœurs et coutumes spécifiques ou, plus généralement, d'une vision spécifique du monde (Laberge et Girard 1998). Tous ces éléments ne seront jamais connus des archéologues et s'ils se retrouvent par exemple dans la façon de faire des pointes de jets,

il paraît difficile d'imaginer que les archéologues arrivent un jour à traduire dans le détail ce langage du geste.

Malgré tout, même ceux qui estiment que de se servir des vestiges archéologiques pour témoigner de la diversité culturelle paléohistorique constitue un exercice périlleux, croient qu'en ce qui a trait aux moments qui précèdent de peu la période du Contact, certaines interprétations peuvent réellement s'approcher de la réalité paléohistorique.

«Having severely challenged the epistemological foundations of most archaeological studies of ethnicity, we nonetheless believe that valid studies of ethnicity are possible when archaeologists work on protohistoric and late prehistoric contexts using complementary non-archaeological data. Constellations of features that are ethnographically or historically known to be associated with specific ethnic identities may be reasonably extrapolated into late prehistory if there is a significant degree of continuity between prehistoric and historic contexts. » (Chrisomalis et Trigger 2004: 428)

Il serait donc possible dans certaines circonstances de faire un lien entre les cultures archéologiques et les cultures observées. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'au Québec les archéologues fassent ce type de liaison. La récente thèse de doctorat de Plourde (2011) qui porte sur des assemblages archéologiques de quelques sites de l'embouchure de la rivière Saguenay constitue un bon exemple d'assignation identitaire à partir de vestiges archéologiques, voire d'assignation archéologique à partir de données ethnohistoriques et ce, même si les lieux étudiés n'ont jamais été à proprement dit mentionnés dans la littérature ethnohistorique. Dans ce cas précis, le fait que ce lien puisse être fait parce qu'il s'agit de groupes dont l'organisation socioéconomique aurait atteint une plus grande complexité ne semble guère significatif dans la mesure où les individus en question se comportaient à ces endroits comme des chasseurs-cueilleurs au mode de vie opportuniste. Le lien identitaire proposé par Plourde repose d'ailleurs souvent sur des caractéristiques matérielles qui se retrouvent tant chez les groupes nomades que chez des groupes sédentaires en maraude. C'est l'accumulation des indices et non pas des mentions ethnohistoriques, qui permettrait d'attester de l'identité culturelle et, du même coup, confirmer les mentions de Cartier en regard de la domination iroquoise dans la vallée du Saint-Laurent.

Cette façon de procéder s'oppose à la vision de Chrisomalis et Trigger (2004), pour qui le degré de correspondance entre les cultures historiques et les cultures archéologiques ne demeurerait élevé et fiable que dans la mesure où des données ethnohistoriques sont suffisamment nombreuses et précises. Par recoupements, il paraît donc possible, malgré un nombre limité de mentions directes, de s'aventurer sur la voie de l'identité culturelle en ce qui concerne tout au moins la fin de la Paléohistoire. Ce qui semble malgré tout difficile à déterminer, c'est la limite chronologique au-delà de laquelle ces recoupements, parmi lesquels se trouvent les mentions historiques, ne peuvent plus être significatifs.

Cette situation est d'autant plus complexe que plusieurs archéologues estiment que la culture matérielle ne constitue pas nécessairement un marqueur identitaire fiable (Chrisomalis et Trigger 2004; Clermont 1999). En effet, les modifications qui affectent ou n'affectent pas la culture matérielle ne constitueraient pas nécessairement une démonstration de continuité ou d'interruption culturelle³.

« Variation in material culture, either holistically or in terms of specific categories, also does not necessarily reflect changes in conceptualization of ethnicity. Hence we simply have no clear idea what the tribal groupings of prehistoric times may have been. Even in cases where continuities in material culture can be established between historic and prehistoric contexts, we do not know whether the tribal names used in historic times had any relevance to how Iroquoians identified themselves earlier. » (Chrisomalis et Trigger 2004 : 427-428).

Le cas de l'identité iroquoienne constitue malgré tout un exemple intéressant de cette continuité culturelle. Ainsi, malgré les doutes soulevés par Chrisomalis et Trigger (2004) et leur appel à la prudence dans la mesure où on se pose encore des questions sur l'origine des Iroquoiens (voir à ce sujet le numéro 4 du volume XXII de *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1992), le lien ethnique entre les populations de l'an 1000, qui occupaient pour l'essentiel le territoire historique des différents groupes d'Iroquoiens, et le moment du Contact ne semble poser quant à lui aucun problème et ce, même chez les défenseurs d'une migration tardive (Snow 1984, 1992, 1995 et 1996). Dès lors, on

³ Le terme culture étant ici considéré dans son sens le plus large et non seulement en regard de la technologie.

quitterait la zone de confort suggérée par Chrisomalis et Trigger (2004) pour s'enfoncer de plusieurs siècles dans la Paléohistoire. Toutefois, si tous s'entendent sur le tronc biologique commun à tous les groupes iroquoiens, il en est autrement de la mosaïque identitaire présente au Contact et décrite par les Européens, qui pourrait être très récente tant au niveau des ethnonymes que de la structure des sociétés (Chrisomalis et Trigger 2004; Hart et Engelbrecht 2012). Ce qui semble poser problème ici, serait la filiation identitaire et non pas la filiation culturelle.

Pour l'heure, il semblerait donc que la question des filiations identitaire ou culturelle est plus facile à définir chez les groupes sédentaires que chez les nomades. L'évolution des décors céramiques, ainsi que divers aspects structuraux, constitueraient en effet des indices significatifs. En ce qui a trait aux secteurs qui étaient historiquement fréquentés par des Algonquiens, il appert que si ce n'est de Wright (1995 et 1999) ou de quelques archéologues québécois ayant travaillé dans la région du lac Caniapiscau (voir section 1.2.1) qui proposent une continuité biologique et culturelle entre les groupes paléohistoriques du Bouclier et les Algonquiens historiques, peu d'études et de publications ont proposé des filiations du type de celles proposées pour les Iroquoiens.

Pourtant, comme les chercheurs l'ont bien démontré pour ce qui est de l'établissement de la filiation chez les groupes iroquoiens, en parallèle de l'approche historico-analogique qui présume que les vestiges archéologiques découverts sur les lieux où un groupe historique a été vu ou mentionné découlent vraisemblablement des activités des ancêtres de ce groupe, se trouvent des indices matériels sinon spécifiques à un groupe, tout au moins révélateurs de tendances culturelles. Dans le cas de groupes algiques, les caractéristiques permettant de tracer les liens identitaires sont, outre la céramique, vraisemblablement peu différents de ceux qui sont utilisés par les archéologues pour identifier la présence d'occupations iroquoiennes. Ces caractéristiques sont les suivantes : le schème d'établissement, le mode de subsistance, les réseaux de circulation, la distribution des matières premières, la façon dont on dispose des restes de repas, l'organisation spatiale des campements, les structures d'habitations et autres aménagements de l'espace (foyers, fosses, etc.).

Un assemblage type du bassin hydrographique de la rivière Saguenay compte donc principalement des vestiges lithiques fabriqués dans quelques matières premières, parmi lesquelles se trouvent le quartz, le quartzite, la calcédoine, des cherts, de la rhyolite, du schiste argileux et des matériaux plutoniques. Ces sites qui se trouvent le plus souvent le long des principaux cours d'eau comptent quelques aires de combustion prenant la forme de petits foyers ou de fosses. Ces aires de combustion livrent occasionnellement des vestiges osseux, lithiques et céramiques. La majorité de ces gisements dont les dimensions varient de quelques mètres carrés à quelques hectares, semble avoir été occupée à de multiples reprises, souvent durant des millénaires. Ce qui est également récurrent parmi la culture matérielle de ces sites, est la présence d'objets exotiques — notamment des tessons de céramique, des outils en pierre ou en os, etc. — dont la forme et la matière témoignent de l'établissement de liens privilégiés entre différents groupes. Considérés individuellement, malgré que ces objets témoignent parfois de segments chronologiques et culturels — au demeurant généraux dans la mesure où aucun exercice typologique n'a encore pu attribuer de styles spécifiques aux groupes de la forêt boréale orientale — il n'en demeure pas moins qu'ils renseignent peu à une échelle locale sur la nature des populations présentes.

En effet, la distribution spatiale de ces fossiles directeurs est tellement vaste que même lorsque des répliques sont fabriquées sur le territoire à l'étude, il demeure risqué de s'en servir pour caractériser les utilisateurs locaux. Cependant, lorsque considérés à une échelle plus large, à savoir celle de sous-bassins hydrographiques, ces fossiles directeurs permettent de discerner des tendances culturelles, d'autant plus lorsqu'on couple leur présence à d'autres occurrences. C'est ainsi que sur les basses terres du lac Saint-Jean, la céramique de style huron de la fin de la Paléohistoire se retrouve la plupart du temps en association avec des assemblages lithiques dominés par la calcédoine locale. Au contraire, la céramique de style iroquoienne découverte dans le Bas-Saguenay est associée à des assemblages lithiques où le chert est sinon dominant, tout au moins bien présent. Si ces indices ne peuvent à eux-seuls permettre de faire des liens entre des ethnonymes historiques et des populations paléohistoriques récentes, ils témoignent tout de même que le bassin hydrographique de la rivière Saguenay présentait une variabilité culturelle pouvant découler de la présence d'un certain nombre de groupes identitaires

distincts.

Ce qui est envisageable pour la Paléohistoire récente risque évidemment de se compliquer lorsqu'il s'agit de s'éloigner de ces moments où les mentions ethnohistoriques n'ont plus leur valeur de proximité. Dès lors, il conviendra de laisser tomber les ethnonymes historiques au profit d'une reconnaissance de la variabilité culturelle qui, pour sa part, pourrait être plusieurs fois millénaire. Gardons cependant en tête que cette variabilité pourrait être ou ne pas être à la base des cultures historiques.

1.1.2 Brève historiographie de la recherche archéologique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay

Le cadre paléohistorique du Nord-Est américain a été divisé en un certain nombre de segments dont la dénomination constitue souvent un ensemble de caractéristiques technologiques, économiques, spatiales et biologiques. Les cultures archéologiques ainsi définies s'étendent parfois sur des dizaines de milliers de kilomètres carrés. Ces taxons qui visaient initialement à mettre de l'ordre dans des données empiriques, dans un contexte où les méthodes de datation n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, ont permis de tracer les grandes lignes du développement des populations paléohistoriques du Nord-Est de l'Amérique du Nord.

Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, l'établissement d'un cadre chronologique s'est fait peu à peu selon les grandes lignes établies ailleurs. Ainsi, les chercheurs ont cherché à déterminer dans quelle mesure il était possible de rattacher les données archéologiques aux grands segments et sous-segments traditionnels. La construction de ce cadre s'est faite par étapes, grâce à la contribution de nombreux chercheurs lors d'interventions encore plus nombreuses.

1.1.2.1 À l'aube de l'archéologie régionale (1940-1979)

Le répertoire des publications archéologiques portant sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que c'est dans la seconde moitié du XX^e siècle que l'archéologie, pratiquée de façon semi-professionnelle, s'est imposée sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (ISAQ 2014). En effet, environ le cinquième des 500 rapports, articles ou

monographies traitant d'une façon ou d'une autre de l'archéologie sur ce bassin hydrographique ont été publiés entre 1960 et 1979, à une époque où la région ne comptait pour ainsi dire aucun archéologue professionnel.

L'archéologie régionale débute pourtant bien avant ces dates. Très tôt, soit dès la fin du XIX^e siècle, certains ecclésiastiques avaient remarqué que la région recelait des témoins du mode de vie passé des Premières Nations. On se contentait toutefois de descriptions sommaires de pièces dont l'origine anthropique, voire l'existence, semblait parfois douteuse, « les gens ayant entendu dire au travers des branches que... » (Huart 1886; Provancher 1888).

Plus tard, au début du XX^e siècle, alors que le bassin hydrographique de la rivière Saguenay n'attirait pas encore l'attention de spécialistes de l'archéologie, la confluence de cette rivière avec le fleuve Saint-Laurent était déjà l'objet de la curiosité de quelques scientifiques qui n'hésitaient pas à faire des liens entre les vestiges archéologiques et des groupes des Premières Nations récents ou plus anciens. Au début du XX^e siècle, Speck se rendait à Tadoussac dans l'espoir de répondre à des questions d'ordre ethnologiques concernant l'origine de différents groupes des Premières Nations (Speck 1916). Il fut le premier à rapporter la présence de vestiges en pierre sur des terrasses élevées, objets qu'il associa à l'occupation récente des lieux. L'absence de tout cadre chronologique à une époque où aucune méthode de datation efficace n'existait l'empêchait de se rendre compte de l'ancienneté des vestiges qu'il avait découverts. Une décennie plus tard, sans qu'il soit en mesure de déterminer un moment précis, Wintemberg (1929), à peu près aux endroits précédemment visités par Speck, crut reconnaître certaines similitudes entre le matériel de Tadoussac et celui de la culture Moorehead de la côte atlantique. Il affirmait cependant que, compte tenu de la distance entre les deux lieux, il ne s'agissait vraisemblablement pas des mêmes individus, mais plutôt d'emprunts technologiques, voire stylistiques, qui se seraient effectués selon des paramètres qu'il n'était pas en mesure d'identifier. Dans les deux cas, l'interprétation était basée sur des idées préconçues à partir de données empiriques recueillies en surface dans des contextes fortement perturbés.

En 1943, la discipline avait suffisamment évolué pour que Wintemberg s'estime en mesure d'aller plus loin au niveau de l'interprétation des données recueillies dans le secteur de Tadoussac. Il effectua une nouvelle analyse des objets recueillis par Speck et ceux qu'il avait lui-même recueillis en 1927. En tenant compte du lieu de collecte des objets et de la morphologie des objets, il arriva à la conclusion que ceux-ci avaient été réalisés bien avant que des peuples produisent de la poterie. Il s'aventura également sur le chemin de l'identification culturelle en affirmant sur des bases technologiques que ces gens n'étaient assurément pas les ancêtres des Esquimaux, mais auraient été plutôt liés aux « Red Paint People » du Maine. En 1959, Lowther, géographe-archéologue de l'Université McGill, passa également par Tadoussac et en profita pour recueillir de nombreux objets, sans toutefois qu'il ne s'ensuive de réflexions sur l'âge et l'identité des concepteurs.

À l'intérieur du fjord de la rivière Saguenay, une seule intervention devait être effectuée préalablement à 1960. C'est en effet juste avant le début de cette décennie que fut effectuée la fouille de quatre grottes dans le fjord du Saguenay (Brassard 1961). Cette activité, commanditée par le Séminaire de Chicoutimi, constitue la première intervention que l'on pourrait qualifier de systématique sur le cours intérieur du bassin hydrographique du Saguenay. Au cours de ces fouilles, plus de mille objets furent recueillis selon des standards pratiquement modernes (localisations horizontales et verticales, analyses spécialisées, photographies, rapport de fouille, etc.). Compte tenu du peu de données comparatives qui existaient à cette époque, et ce tant le long du Saguenay qu'à l'échelle québécoise dans son ensemble, l'impact de ces découvertes fut réduit à sa plus simple expression. Il fallut attendre 2007 pour qu'on s'y intéresse à nouveau (Langevin, Tremblay et Gates-Saint-Pierre 2007). Dans ses conclusions, Brassard, qui n'était pas un archéologue, soutenait que les vestiges dataient probablement de quelques siècles et, selon des analyses effectuées au Musée national du Canada, qu'ils appartenaient sans doute à un ancêtre des Montagnais, des Naskapis, voire des Inuits (« *Eskimoid-like* ») (Brassard 1961).

L'archéologie sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, excluant la région de Tadoussac, n'a en fait concrètement émergé qu'au milieu des années 1960 sous les

auspices de deux autodidactes convaincus : le notaire Joseph-Henri Fortin et l'abbé Robert Simard. À eux deux, ces "pères" de l'archéologie saguenéenne devaient mettre au jour près de la moitié des sites actuellement connus le long du bassin hydrographique de la rivière Saguenay et la majorité de ceux situés sur les berges du lac Saint-Jean. Les activités archéologiques de Fortin se déroulèrent sur une dizaine d'années, entre 1964 et 1974. De ses interventions devaient découler une masse imposante de rapports qui répondaient pour l'essentiel aux standards modernes.

Les activités de Simard ont débuté en 1966 et s'étendirent jusqu'en 1979. Loin de se concentrer aux basses terres du lac Saint-Jean, Simard intervint sur les hautes terres du lac Saint-Jean et le long de la rivière Saguenay. Ses incursions sur les berges des lacs Panache au sud de Roberval, du lac Jacques-Cartier dans la réserve faunique des Laurentides, du lac Onistagane à la source de la rivière Péribonka, de même que sur le cours supérieur de la rivière Mistassini (rivière Grandes Loutres) et en Haute Côte-Nord sur le bassin hydrographique de la rivière Manicouagan constituent un complément naturel aux travaux de Fortin. Une autre caractéristique du travail de Simard est qu'il fut en son temps l'un des premiers archéologues-historiens québécois à s'intéresser, sur la base de la culture matérielle, à la période des premiers contacts entre les populations d'origine européenne et amérindienne. De par cet intérêt, il effectua des fouilles sur chacun des quatre postes de traite érigés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit ceux de Chicoutimi, de la Métabetchouan, de l'Ashuapmouchouan et de Nicabau (Blanchette 1972; Simard 1967b, 1970, 1971, 1971a, 1972, 1972a, 1976, 1977, 1979, 1979a; Simard et Brunette 1977; Simard et Pendergast 1969).

Tant la chronologie que l'identité des groupes archéologiques sont des sujets maintes fois abordés dans les rapports de Fortin et Simard. Fortin était particulièrement fasciné par les découvertes de Leakey en Afrique. Il n'hésita d'ailleurs pas à proposer le développement d'une tradition lithique locale ancienne basée sur la taille de galets (Fortin 1967a). Selon lui, cette tradition démontrait la présence d'une occupation très ancienne de la région du lac Saint-Jean, alors que les nouveaux arrivants, ignorants des ressources régionales en matière première, auraient dû se résigner à travailler sur des matériaux moins nobles. En regard de l'identité de ces populations, sans qu'il ne justifie celle-ci, Fortin (1966 et

1967) émit l'hypothèse qu'il devait s'agir des ancêtres des Kakouchacks (Fortin 1991).

Simard, parce qu'il travaillait principalement sur des sites de la période du contact, se préoccupait moins de ce à quoi pouvait ressembler un cadre chronologique régional. Il n'hésitait cependant pas à faire des liens entre les vestiges archéologiques découverts sur certains sites historiques et les populations historiquement reconnus. Pour lui, la continuité entre la fin de la Paléohistoire et la période historique allait de soi et il n'était donc pas nécessaire de s'étendre sur le sujet. Ainsi, que ce soit à Chicoutimi ou encore à Desbiens, il prend note des ressemblances entre les céramiques de l'Iroquoisie Laurentienne (Chicoutimi) et huronne (Desbiens) avec d'autres céramiques découvertes ailleurs, sans pour autant proposer d'hypothèses sur ce qui pourrait expliquer la présence de ces vestiges dans un lieu éloigné du territoire des groupes auxquels on les rattache habituellement. Bref, alors qu'il travaille sur des sites dont le contexte est plus à même de livrer des informations sur l'identité ethnique des populations en présence, Simard s'avère nettement moins prolix que Fortin en regard du « qui ».

Outre Joseph-Henri Fortin et Robert Simard, d'autres archéologues vont, au cours de cette période, participer ponctuellement au développement de la discipline archéologique à une échelle locale. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner la contribution d'Ann Baulu qui, en association avec Fortin, produisit un mémoire de maîtrise, le premier à être publié sur des vestiges archéologiques provenant du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Effectué à partir de matériel recueilli sur les berges du lac des Commissaires, sur les hautes terres du lac Saint-Jean à la source de la rivière Ouiatchouan, le mémoire révélait alors la richesse des lieux dans un contexte d'archéologie de sauvetage (Baulu 1972, 1974 et 1975). Pour Baulu, il semble évident que ces collections s'insèrent à l'intérieur de la culture de l'Archaïque du Bouclier, dont les Montagnais seraient les descendants directs.

« La présence de la pierre polie, de la poterie et peut-être certaines formes de pointes peut, nous le croyons, s'expliquer par les schèmes d'établissement. En effet, ces populations étaient très mobiles et parcouraient un vaste territoire grâce au réseau hydrographique important. Ainsi, les contacts entre bandes « montagnaises » avec des groupes d'autres ethnies ont dû être fréquents.» (Baulu 1978 : 124)

Dans le Haut-Saguenay et au nord du réseau hydrographique, Blanchette (1972 et 1976) entreprit, dans le cadre des activités de la Société d'Archéologie du Saguenay, quelques travaux sur le site du poste de traite de Chicoutimi et aux environs du lac Pirarbe, sur les hautes terres septentrionales du Lac-Saint-Jean. Toutefois, à aucun moment dans ses publications Blanchette ne se commet en regard de l'identité culturelle ou ethnique des Premières Nations qui auraient fréquenté ou occupé les lieux.

Au cours de la même période, sur la Côte-Nord et plus particulièrement à l'embouchure de la rivière Saguenay, l'archéologie prenait son départ. Souvent commanditées par le Ministère de la Culture, de nombreuses interventions furent effectuées par de jeunes archéologues formés pour l'essentiel au département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Ces interventions visaient à documenter des lieux où des découvertes fortuites avaient eu lieu lors des décennies précédentes. Toutefois, comme cela avait été le cas lors des interventions effectuées précédemment, il s'agissait le plus souvent d'inventaires rapides. Les intervenants osaient émettre certaines hypothèses sur l'âge des assemblages en utilisant comme éléments de comparaison les sites de la vallée du Saint-Laurent les mieux connus. Dans quelques rares cas, on fit des liens entre des vestiges et des cultures archéologiques ou historiques.

Pour l'essentiel, les travaux qui furent effectués au cours de cette période se concentraient essentiellement dans trois secteurs : Tadoussac (Blanchette 1973; Fortin 1978; Martijn 1973), Grandes-Bergeronnes et Escoumins (Barré et Martijn 1972; Crête 1976; Dumais 1980; Frenette 1974 et 1975; Picard 1971 et 1972; Taillon 1979; Trudeau 1974; Trudeau et Saint-Pierre 1973) et les rivières Manicouagan/Outardes qu'Hydro-Québec se préparait à harnacher (Chevrier 1977; Chevrier et Moreau 1975; Émond 1978; Groison 1977, 1978 et 1978a; Groison et Mandeville 1975; Simard 1974b et 1975a). Outre les efforts consentis dans ces secteurs, notons également l'avènement d'une courte synthèse par Chevrier (1978). Finalement, trois inventaires qui portaient sur la presque totalité de la zone côtière de la Haute-Côte-Nord eurent lieu dans la seconde moitié de la décennie, tout d'abord par Castonguay et Chevrier (1976), puis par Émond et Cyr (1979) et finalement par Chism (1980).

Dans sa synthèse, Chevrier (1978) livrait un bilan des connaissances acquises jusqu'alors pour la région de Tadoussac/Escoumins et de Hauterives/Port-Cartier. Pour le secteur de Tadoussac et des Escoumins (incluant Grandes-Bergeronnes), il allait de soi qu'une partie des vestiges (en particulier ceux de Tadoussac) étaient très anciens et pouvaient témoigner d'une fréquentation de près de 7000 ans. Sur la base des différentes découvertes, une occupation continue était d'ailleurs présumée. En ce qui a trait à l'identité des occupants paléohistoriques, Chevrier croyait y déceler la présence de populations locales et de groupes venant de l'extérieur.

Au début des années 1980, dans son interprétation des données paléohistoriques provenant du site de Chicoutimi, Chapdelaine émettait le commentaire suivant :

« ... la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est complètement dépourvue de cadre chronologique. Nous attendons encore une série de datations absolues et une comparaison typologique de plusieurs assemblages. Malgré tout, l'ensemble des collections examinées peut être attribué à la tradition archaïque du bouclier... » (Chapdelaine 1984: 100)

Outre le fait que ce constat témoigne du peu d'intérêt que les archéologues professionnels portaient aux travaux et hypothèses formulés par des archéologues amateurs qui avaient précédé, il n'en demeure pas moins que préalablement à l'exercice mené par Chapdelaine sur le site du poste de traite de Chicoutimi (DcEs-1) aucun site régional n'avait été daté de façon absolue et intégré à l'intérieur d'un cadre spatial et culturel plus vaste. Plus de 30 ans après l'invention du radiocarbone, à l'échelle de tout le bassin hydrographique, le traitement chronologique des données archéologiques demeurait relativement primaire. Quoiqu'il en soit, on notait déjà dans les rapports de Fortin l'utilisation de comparaisons typologiques. En effet, dès le milieu des années soixante, la typologie traditionnelle (particulièrement celle des pointes de projectile) avait été utilisée par Fortin (1966 et 1968), qui se faisait fort de comparer le matériel provenant des berges du lac Saint-Jean avec celui trouvé ailleurs dans le Nord-Est. Bref, dès la fin des années 1970, les fondements d'un cadre archéologique régional étaient établis.

Quelles étaient ces bases ? La plus grande partie du matériel qui devait être étudié au cours des années 1980 fut recueillie dans les années 1960 et au début des années 1970.

Certains sites parmi les plus importants (DcEs-1, DcEx-1, DcFa-5 et DdEw-12) étaient déjà connus et leur potentiel assez justement évalué. Les archéologues amateurs à l'œuvre soupçonnaient déjà une certaine complexité culturelle sur le bassin hydrographique. On reconnaissait déjà une certaine ancienneté des occupations locales (Martijn & Rogers 1969) et l'on croyait en un développement sur place avec des influences du Sud, de l'Ouest et du Nord. Subtilement, Fortin et Simard effleurèrent la problématique des réseaux de circulation, problématique qui devait être tout particulièrement développée au milieu des années 1980. Ce n'est évidemment qu'avec le recul qu'il est possible de constater qu'en fait, c'est dès cette époque que la plupart des éléments du cadre chronologico-culturel régional furent mis en place. Il fallait maintenant les préciser davantage.

1.1.2.2 La décennie 1980 à 1989

Les premières années de cette décennie en furent de stase pour l'archéologie paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, dans la mesure où peu de travaux majeurs furent effectués. Parmi eux, notons toutefois un mémoire de maîtrise (Beaudin 1982) qui avait pour thématique une étude technologique du matériel lithique récolté par Fortin et provenant de sites de la Belle-Rivière, ainsi que le début d'une étude extensive du potentiel archéologique des berges du lac Saint-Jean commandée par la société Alcan, gestionnaire des berges (Archéotec 1983).

Dès 1985, deux projets étaient amorcés autour de la problématique des réseaux d'échanges. L'un portait sur la fouille du site DcEx-1 avec, au préalable, un inventaire et un exercice documentaire le long de la rivière Métabetchouane (Laliberté 1984, 1986 et 1987; Laliberté et Lapointe 1985; Laliberté et Moreau 1988 et 1988a). Le second projet concernait la documentation et l'inventaire de la rivière Ashuapmouchouan (Labrèche et Laliberté 1987; Laliberté 1986a; Laliberté et Lapointe 1988; Lapointe 1987a; Larouche 1988). Quelques autres interventions touchant à la recherche furent effectuées en parallèle de ces deux projets (Langevin 1988 et 1989; Langevin et Moreau 1990; Larouche 1988a ; Larouche et Moreau 1986; Moreau 1986). Ces deux projets qui visaient à définir les voies de circulation en fonction à la fin de la Paléohistoire touchaient du

même coup à la question de la diversité culturelle qui semblait être de mise, notamment entre les basses terres du lac Saint-Jean et le bassin supérieur des affluents, en particulier la rivière Ashuapmouchouan. Pour y arriver, tant les données archéologiques qu'historiques étaient mises à contribution.

C'est à ce moment que fut produit un troisième mémoire de maîtrise, portant cette fois sur un site de la Grande-Décharge du lac Saint-Jean (Langevin 1990). Dans ce mémoire, l'auteur traitait entre autres de l'identité culturelle des populations paléohistoriques ayant fréquenté les basses terres du lac Saint-Jean entre 3000 et 5500 A.A.

C'est également au cours de cette période que devait être produit le second de trois bilans ayant eu pour objectif de documenter les ressources archéologiques dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Chapdelaine 1983; Desrosiers 1986; Langevin 1993). À l'intérieur de ces documents, les auteurs présentaient un bilan des connaissances acquises et un aperçu des orientations que pourraient adopter les chercheurs. Aucun d'entre eux ne discutait par ailleurs du lien qui pouvait exister entre les vestiges de la Paléohistoire et les populations historiques. Dans ces synthèses, l'identité culturelle des vestiges était considérée, et la question de l'identité ethnique quelquefois abordée. Alors que Desrosiers (1986) ne parle que d'Amérindiens pendant la période historique et de gens de la tradition du Bouclier durant la Paléohistoire, Chapdelaine se commet un peu plus en affirmant que, sauf avis contraire, les sites de la Paléohistoire des parties médiane et supérieure du bassin hydrographique de la rivière Saguenay résultent des activités des ancêtres des Kakouchacks historiques.

« Cet handicap nous oblige à un certain statu quo concernant l'identification des bandes amérindiennes. Nous appliquerons sans discernement l'approche historico-analogique (direct historical approach) conjointement à un développement sur place des groupes identifiés à la période du contact. Comme exemple, la nation du Porc-Épic qui est maître du lac St-Jean au XVII^e siècle, l'est également à l'époque paléohistorique si les assemblages ne suggèrent pas le contraire. » (Chapdelaine 1983 : 17)

Une autre importante caractéristique du développement archéologique qui s'amorça au milieu des années 1980 résidait dans l'orientation géographique que devait prendre la recherche au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

« La carte archéologique régionale montre des disparités flagrantes entre les trois sous-régions (lac Saint-Jean, Haut-Saguenay et Bas-Saguenay) [...]. Un survol récent de la question relève que plus de 95% des sites se retrouvent sur les berges du lac Saint-Jean ou celles de ces affluents. Le 5% restant se distribue le long du Saguenay ... » (Langevin et Moreau 1991: 5)

C'était la quasi absence d'interventions archéologiques entre Tadoussac et Alma qui expliquait pourquoi si peu de sites avaient été découverts. Le Haut-Saguenay qui, contrairement au Bas-Saguenay, offre des conditions géo-environnementales plus avantageuses, souffrait des mêmes faiblesses. Dans ce dernier cas, à l'exception de l'enclave de Chicoutimi et de son poste de traite, on n'y avait répertorié qu'un nombre très réduit de gisements archéologiques. Et encore n'avaient-ils jamais été, pour la plupart, évalués systématiquement.

« Il ne fait pas de doute que, pour le Haut-Saguenay encore plus que pour le Bas-Saguenay, la faible représentativité archéologique résulte de la faible quantité de projets archéologiques entrepris dans cette section du territoire saguenayen. En effet, si l'on excepte les travaux menés sur le poste de traite de Chicoutimi et les rares reconnaissances effectuées par Fortin et Simard au cours des années soixante, peu a été fait. De plus, peu de découvertes fortuites ont été documentées et cela, malgré une concentration humaine plus dense que celle observée dans le Bas-Saguenay. » (Langevin et Moreau 1991 : 6-7)

La professionnalisation de la discipline qui a caractérisé l'archéologie régionale dans la seconde moitié des années 1980 a permis de faire sortir de l'ombre la profondeur et la richesse de l'occupation humaine sur le cours supérieur du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. La croissance de la recherche, l'accumulation des données et la réalisation de nombreux rapports ont permis de renouveler le corpus des données archéologiques.

La plupart des énergies ayant été investie dans le domaine de l'archéologie paléohistorique, c'est à ce niveau que le plus de progrès fut accompli, et ce particulièrement pour ce qui est du cadre chrono-culturel. Parmi les avancements notés au cours de cette décennie, l'un des plus déterminants eut trait au rejet de l'omniprésence de la tradition de l'Archaïque du Bouclier sur la totalité du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. De ces données émana une perspective nouvelle de la Paléohistoire du

bassin hydrographique du Saguenay où, dans un certain sens, les hypothèses de Fortin sur la complexité culturelle et la profondeur chronologique des assemblages régionaux se trouvaient confirmées (Fortin 1966, 1967a, 1972e et 1972g). Qui plus est, la période récente de la Paléohistoire ayant été favorisée, il devenait évident que des liens pouvaient être tracés entre la fin de cette période et celle qui lui succédait.

Une fois le cadre chrono-culturel relativement bien ajusté, il fallait tenter de l'ancrer plus solidement par l'étude détaillée de collections et la mise sur pied de problématiques plus pointues. Il fallait ainsi chercher à comprendre et à expliquer la mécanique des influences extérieures et leur processus d'insertion dans le mode de vie des populations locales. Par ailleurs, il convenait de s'interroger sur la mise en place de cette population locale et ce qui la caractérisait au niveau des assemblages (cf. Wright 1972). La décennie s'est donc terminée sur l'exploitation des données archéologiques à des fins autres que chronologiques, visant des problématiques plus anthropologiques et/ou historiques.

1.1.2.3 La décennie 1990 à 2000

Au cours de la décennie 1990-2000, principalement sous les auspices du Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, les champs d'intérêt se sont à la fois précisés et multipliés, alors que le nombre de publications a été multiplié par un facteur sans égal. L'une des activités majeures initiées au cours de cette période est la tenue d'un stage de fouille archéologique annuel. Les différentes interventions effectuées dans le cadre de ce stage ont, en plus de former une relève régionale, fourni aux archéologues professionnels de nouvelles données qui ont contribué à une meilleure connaissance de la nature et de l'ancienneté de l'occupation paléohistorique et historique ancienne sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, dont le stage annuel avait fait ses débuts en 1989, axa la recherche archéologique sur les sites du lac Saint-Jean jusqu'en 1995 (Langevin et Girard 1995; Larouche 1988a; Moreau et Langevin 1994, 1994a et 1994b). À partir de 1996, en collaboration avec les autorités du Parc du Saguenay, le stage de fouilles se déplaça vers le Bas-Saguenay, plus précisément à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Depuis lors, et cela jusqu'à aujourd'hui (sauf en 2004), le stage

annuel s'est toujours tenu dans le Bas-Saguenay (Gadbois et Langevin 2014; Gadbois, Plourde et Langevin 2015; Langevin et Gadbois 2013 et 2013a; Langevin et Girard 1997; Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003; Langevin, Girard, Fortin et Laliberté 1998; Langevin, Girard, LeBlanc, Mattson et Skeene-Parent 2005; Langevin, Girard, Mattson et Skeene-Parent 2006; Langevin, Girard et Rioux 2000; Langevin, Girard, Rioux et Dionne 2002; Langevin, Girard, Rioux, Dionne et Chalifoux 2001; Langevin et Lavoie-Painchaud 2007, 2008, 2009 et 2011; Lavoie-Painchaud et Langevin 2010).

En parallèle aux activités liées au stage de l'UQAC, les autorités du Site de la Nouvelle France ont décidé d'intégrer l'archéologie à leurs activités touristiques. Depuis 1996, des archéologues sont annuellement intervenus sur l'un ou l'autre site archéologique de l'Anse-à-la-Croix, tout en sensibilisant la population (Gadbois et Langevin 2014; Gadbois, Plourde et Langevin 2015; Langevin et Gadbois 2013; Langevin, Gallo et Gadbois; Langevin, Girard, Dionne et Maire 2004; Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003a; Langevin, Girard et Fortin 1997, 1999 et 1999a; Langevin, Girard et Lavoie-Painchaud 2008; Langevin, Girard et Mattson 2006; Langevin, Girard et Rioux 2001 et 2001a; Langevin, Girard, Rioux et Dionne 2002a; Langevin et Lavoie-Painchaud 2010; Langevin et Mattson 2005; Langevin, Mattson et Lavoie-Painchaud 2007; Lavoie-Painchaud et Langevin 2011; Mattson et Langevin 2009)

Un autre type de partenariat, celui-ci avec les groupes ilnus locaux, s'est amorcé au cours de cette décennie. Des fouilles eurent lieu à la source de la rivière Ashuapmushuan (site DhFk-7), mettant en œuvre des archéologues professionnels et des jeunes membres de la communauté des Pekuakamiulnuatsh intéressés par la discipline et par leur propre patrimoine (Moreau et Langevin 1992). En plus des objectifs scientifiques, il s'agissait d'un projet d'éducation et de sensibilisation. Ce projet se poursuivit au cours des étés 1996 et 1998 (Langevin, Girard et Fortin 1997a; Moreau n-d) et des données alors recueillies devaient résulter plusieurs publications (Moreau 1992, 1993, 1994, 1996a, 1998 et 1998a; Moreau et Hancock 1996, 1999, 2002 et 2007; Moreau, Hancock, Aufreiter et Kenyon 1997 et 2002; Moreau et Langevin 1992a).

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, des projets de construction

majeurs, susceptibles d'avoir des impacts sur les ressources archéologiques, furent mis en branle. Ce fut le cas du projet Pikauba par Hydro-Québec (Arsenault 2001; Langevin, Girard et Moreau 2001 et 2001a; Langevin, Tremblay, Girard et Dionne 2001) et celui de la dérivation de la rivière Manouane (Archéotec 1998, 2000, 2001, 2006 et 2006a), tous deux menés par Hydro-Québec. En parallèle de ces grands projets, plusieurs études ponctuelles furent effectuées tout au long de la décennie. Ces interventions ont contribué à mieux caractériser, toutes périodes confondues, les hautes terres et les basses terres du bassin hydrographique (Arkéos 1991, 1996 et 1996a; Bilodeau 1997; Chrétien 1992; Ethnoscop 1991 et 1993; Fiset 1998; Laforte 1994 et 1994a; Laliberté 1993; LeBlanc 1997; Pintal 1996, 1998, 1999 et 2000; Transit Analyse 1992 et 1992a).

Plus à l'est, soit en Haute Côte-Nord et plus particulièrement à l'embouchure de la rivière Saguenay, ce n'est qu'après 1980, là aussi, que la discipline archéologique prit réellement son envol (Archambault 1987, 1988 et 1988a; Dumais 1980; Dumont 1983; Lalande 1989 et 1990; Moss et Plourde 1986; Ostéothèque 1988; Picard, Mandeville, Castonguay et Painchaud 1983; Plourde 1987, 1987a, 1988, 1989 et 1989a; Rigazio 1981). Ces travaux documentent diverses périodes, certaines très anciennes, d'autres plus récentes.

Dès le début de la décennie 1980, le Ministère des Affaires Culturelles proposa au Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) d'entreprendre des recherches archéologiques estivales à Grandes-Bergeronnes sur les sites DbEj-11 et DbEj-13. Ces recherches, effectuées dans le cadre d'une école de fouilles, eurent lieu de 1983 à 1985 pour le site DbEj-11 et de 1983 à 1991 pour DbEj-13. Ceux-ci visaient à mieux comprendre la séquence des occupations concernées, de même que la fonction de ces gisements. Outre des rapports d'interventions (Moreau, Tassé, Archambault, Gauvin et Plumet 1985; Moreau, Tassé et Plumet 1984; Plumet, Gauvin, Archambault, Tassé et Moreau 1986; Tassé 1989, 1990, 1991, 1994; Tassé et Lebel 1987), ces travaux menèrent à plusieurs autres publications qui devaient enrichir considérablement la connaissance que les archéologues avaient de la Haute-Côte-Nord (Archambault 1987; Daigneault 1985; Gauvin 1985; Lebel 1988; Moreau 1986a; Plourde 1990; Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliot 1993; Tassé 1988 et 1991).

Aussi utiles en termes d'acquisition de connaissances, se trouvent les recherches effectuées par des étudiants de deuxième ou de troisième cycle universitaire. Parmi celles-ci, il convient de mentionner la thèse d'Archambault (1994) dont l'objectif était de mettre de l'ordre dans les différents assemblages paléohistoriques de la région de Tadoussac. En plus de s'attarder longuement sur la profondeur chronologique de l'occupation à l'embouchure de la rivière Saguenay, Archambault tentait de caractériser les groupes qui occupaient les lieux, principalement sur des bases environnementales. Ainsi, elle proposait une dichotomie entre les « Indiens de la mer », dont la subsistance et la société dans son ensemble tournaient autour de l'exploitation des mammifères marins, et les « Indiens des terres » qui jetaient préférentiellement leur dévolu sur les ressources cynégétiques. D'une certaine façon, celle-ci jetait les bases de notre thèse de doctorat en proposant la présence contemporaine de deux adaptations spécifiques.

1.1.2.4 Depuis l'an 2000...

Exception faite de projets précédemment mentionnés qui se sont poursuivis au cours de cette période (stage annuel de terrain en archéologie et site de la Nouvelle-France), d'une campagne de fouille de trois ans sur le site du poste de traite français de la rivière Métabetchouane et d'une fouille sur le site du poste de traite de Chicoutimi, toutes les autres interventions effectuées postérieurement à l'année 2000 répondaient à des impératifs ponctuels.

Parmi ceux-ci, deux ont contribué à une meilleure compréhension de l'histoire ancienne du bassin hydrographique. Il s'agit d'une part de la construction par Hydro-Québec d'une centrale hydroélectrique à la confluence des rivières Serpents et Péribonka (Archéotec 2002, 2002a et 2003; Langevin, Girard et Painchaud 2008a; Langevin et LeBlanc 2005 et 2006; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005) et, d'autre part, de la transformation de la route 175, qui traverse la réserve faunique des Laurentides, en une route à quatre voies divisées (Langevin 2004a, 2005 et 2005a; Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003 et 2004). Si, dans le cas de la route 175, la contribution demeure mince, dans le cas du projet hydroélectrique de la rivière Péribonka, la découverte et la fouille de quelques sites ont permis de mieux documenter l'occupation de cette partie de la rivière

tant au niveau de l'identité de ceux qui fréquentaient les lieux que du caractère ancien de cette fréquentation.

Au début de l'année 2000, le ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC et le Centre d'Histoire et d'Archéologie de la Métabetchouane, initia une campagne de trois années sur le lieu présumé du poste de traite français de la rivière Métabetchouane (site DcEx-1). L'objectif de ces fouilles était d'évaluer la richesse présumée des lieux et de confirmer la présence sur ce côté de la berge du poste de traite français (Langevin, Girard, Fortin, Rioux et Moreau 2001; Tremblay et Langevin n-d, n-d(a)). Quoique les rapports des deux dernières années ne soient pas encore soumis, les résultats obtenus lors de ces interventions ont largement atteint les objectifs de la campagne de fouilles, tout en précisant l'intensité de l'occupation paléohistorique à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Ces fouilles ont permis une fois de plus de préciser les liens qui unissaient les groupes du lac Saint-Jean et ceux de la Huronie au moment même du contact, et peut-être avant, tout en documentant les premiers moments du contact entre les Européens et les Premières Nations des basses terres du lac Saint-Jean.

C'est également au cours de cette période que trois mémoires de maîtrise à problématiques régionales furent complétées (LeBlanc 2004; Rochefort 2012; Tremblay 2012). Le mémoire de LeBlanc porte sur la caractérisation de la source du quartzite de la rivière Témiscamie sous la loupe pointue des analyses d'éléments traces. Quant à celui de Rochefort, il porte sur quelques-unes des matières premières découvertes dans l'assemblage du site DcEp-2 de l'Anse-à-la-Croix. C'est par le biais de l'étude des chaînes opératoires que Rochefort a tenté de déterminer sous quelles formes arrivaient les cherts dans le fjord de la rivière Saguenay. Rochefort touchait ainsi à la question identitaire dans la mesure où il arrivait au constat que plusieurs des cherts — dont la source serait située dans les contreforts appalachiens — arrivaient dans le fjord du Saguenay sous la forme de blocs qui proviendraient des sources de la rive sud du Saint-Laurent ou de la Nouvelle-Angleterre. Quant à Tremblay, elle a consacré son mémoire de maîtrise aux vestiges historiques provenant de la principale aire de fouille du site DcEx-1 de la rivière Métabetchouane. L'objectif était de localiser hors de tout doute le lieu où le

poste français avait été érigé.

Les études archéométriques amorcées par Moreau au cours de la décennie précédente autour des travaux effectués sur le site DhFk-7 se poursuivirent sur de nombreux assemblages de la Protohistoire et de l'histoire ancienne qui furent particulièrement étudiés à travers les perles de verre et les fragments de chaudron de cuivre (Bonneau, Moreau et Hancock 2012; Moreau 2014; Moreau et Hancock 1999, 2007 et 2010; Moreau, Hancock et Moussette 2006; Moreau et Talbot 2010). Ces travaux ont permis de documenter la façon dont circulaient les vestiges de la période historique ancienne à l'intérieur du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Notons, finalement, la parution récente d'une nouvelle thèse de doctorat portant sur quelques gisements situés à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2011). La thèse de Plourde, en se servant des résultats de nombreuses interventions effectuées depuis près de deux décennies en Haute-Côte-Nord, a permis de documenter l'exploitation du phoque à l'embouchure de la rivière Saguenay à la fin de la Paléohistoire (Plourde 1987 , 1988 , 1991 , 1993 , 1994 , 1995 , 1995a , 1995b, 1996, 1998, 1999, 1999a et 2001; Plourde et Gates-Saint-Pierre 2003). Plourde met en relief l'occupation iroquoise des lieux tout en faisant le pont entre l'histoire ancienne et la Paléohistoire récente.

En conclusion, les données archéologiques recueillies au cours des trois dernières décennies sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay permettent aujourd'hui de reconstituer l'histoire de la fréquentation de cet important affluent du fleuve Saint-Laurent sur l'essentiel de son cours. Elles permettent également de répondre au moins partiellement aux questionnements concernant les spécificités régionales et intra régionales au cours de la Paléohistoire. En aval de Tadoussac, à travers les 428 gisements archéologiques répertoriés parmi lesquels 389 ont livré des vestiges de la Paléohistoire, se dessine une histoire culturelle complexe dont les aboutissants ont d'ailleurs été documentés par les mentions ethnohistoriques des Jésuites et autres visiteurs lors de l'arrivée des Européens aux XVI^e et XVII^e siècles.

1.1.3 Problématique détaillée

Au cours des 30 dernières années, j'ai été en mesure de travailler sur la totalité des 393 assemblages à composante paléohistorique provenant du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Avec le temps, il m'est apparu que certaines tendances culturelles émergeaient de ces assemblages. Parmi celles-ci, certaines résultent de toute évidence d'une diachronie des assemblages, alors que d'autres — remarquées sur des assemblages taxonomiquement contemporains — semblent plutôt s'exprimer à travers l'espace, esquissant du même coup des « sous-aires culturelles » dont les contours demeurent plus ou moins bien circonscrits. Au-delà des impressions tirées d'interventions ponctuelles, cette thèse vise donc à démontrer de façon plus systématique la présence tout au cours de la Paléohistoire de différenciations spatiales des cultures archéologiques sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. La problématique qui dirige cette thèse est la suivante :

La variabilité observée dans les assemblages archéologiques se trouvant sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay témoigne-t-elle de plusieurs identités culturelles distinctes découlant d'une diversité environnementale ou s'inscrit-elle à l'intérieur d'une variabilité normale des assemblages archéologiques produit par un même groupe, résultant de fonctions diversifiées et/ou de moments spécifiques ?

Dans sa thèse de doctorat, Plourde (2011) arrive au constat que plusieurs assemblages archéologiques découverts à l'embouchure de la rivière Saguenay résultent d'une occupation iroquoienne dans le cadre d'activités spécialisées. Ce constat, qui s'appuie à la fois sur les vestiges archéologiques et des mentions ethnohistoriques, s'accorde partiellement avec le contexte géopolitique décrit par les Européens lors de la période initiale du contact. Notons à cet effet que si, au cours de la première moitié du XVI^e siècle, on note la présence des Iroquoiens à l'embouchure de la rivière Saguenay (voir section 1.1.1), au début du XVII^e siècle, divers groupes algiques ont pris la relève, ce qui contribue à cette image d'une occupation multiculturelle du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Dans sa thèse, Plourde parvient donc à démontrer une identité culturelle à partir d'indices

archéologiques et, ce faisant, il documente la transhumance « horizontale » d'un groupe précis, à savoir les Iroquoiens du Saint-Laurent, lors d'une période qui s'échelonne sur quelques siècles.

Notre objectif s'inscrit d'une certaine façon en continuité avec l'exercice effectué par Plourde (2011). Il vise à documenter l'identité culturelle à partir de différents éléments des assemblages archéologiques. Il s'en éloigne cependant au niveau de la superficie du territoire couvert, de l'échelle chronologique considérée, du mode de vie de la plupart des populations concernées et du nombre de sites considérés. En effet, tout au cours de son occupation humaine, le bassin hydrographique de la rivière Saguenay fut essentiellement exploité par des populations sinon algonquiennes, tout au moins de passage. Or, non seulement ces populations ont été peu décrites lors de la période historique, mais la recherche archéologique a encore peu documenté la Paléohistoire de ce secteur par rapport à celle des populations contemporaines de la vallée du Saint-Laurent. La question de l'identité culturelle doit dès lors être abordée à travers une approche différente. C'est ainsi qu'à la grande homogénéité archéologique observée par Plourde pour ces gisements de la fin de la Paléohistoire, nous opposerons l'hétérogénéité qui, à travers les caractéristiques des assemblages, pourrait témoigner d'identités culturelles multiples.

Une première hypothèse découlant de notre réflexion et dont la validité sera confrontée aux données archéologiques est la suivante : de tout temps, **le bassin hydrographique de la rivière Saguenay a été fréquenté par des populations qui se sont adaptées à des zones écologiques diversifiées. Ces adaptations se caractérisaient par une occupation spécifique du territoire, contribuant ainsi à la formation d'identités culturelles distinctes.**

La rivière Saguenay présente un environnement naturel très particulier. Alors que sur ses 100 derniers kilomètres de cours, la rivière constitue une extension de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, les 50 kilomètres en amont présentent un cours d'eau parsemé de rapides pratiquement infranchissables. Pour des individus fréquentant ou occupant les 100 derniers kilomètres que l'on qualifiera de « sous-région du Bas-Saguenay » dans le cadre de cette thèse, les défis étaient particulièrement importants. En effet, outre des rivages

escarpés présentant peu de plateaux pouvant être occupés, ceux qui naviguaient sur ces eaux étaient confrontés à des rapides importants, à des vents violents, de même qu'à des marées dont l'amplitude suffit parfois à annuler les effets de la marée et du vent réunis. Les accès à l'intérieur des terres depuis les berges du fjord de la rivière Saguenay étaient sinon impossibles, tout au moins difficiles, et nécessitaient de nombreux et longs portages avant d'atteindre les plateaux supérieurs juchés à des centaines de mètres d'altitude, à quelques kilomètres à peine de la berge.

Malgré tout, pour ceux qui fréquentaient cet étroit couloir, la rivière offrait un milieu qui pouvait s'avérer attrayant. En effet, en tant qu'extension de l'univers marin de l'estuaire du Saint-Laurent, on pouvait y trouver des phocidés et autres mammifères marins, des salmonidés, de la sauvagine, des cervidés, etc., généralement concentrées dans quelques secteurs bien spécifiques. Bref, pour qui était en mesure d'affronter les conditions difficiles de navigation, le Bas-Saguenay pouvait constituer un milieu relativement riche.

C'est le secteur de la rivière Chicoutimi qui marque la fin de cet univers marin sans pour autant amorcer celui de l'intérieur des terres. La « sous-région du Haut-Saguenay » en est une de démarcation entre l'univers marin du fleuve et l'univers lacustre du lac Saint-Jean. Sur une cinquantaine de kilomètres le cours de la rivière Saguenay est la plupart du temps bordé par des berges basses, mais escarpées. Les rapides se succèdent quasiment sans interruption, obligeant ceux qui voulaient poursuivre leur route vers l'est ou vers l'ouest à contourner la rivière par des vallées secondaires. Pour les populations humaines se trouvant aux limites est et ouest de cette sous-région, ce tronçon de 50 km constituait une barrière physique importante, d'autant plus que le paysage et les conditions climatiques qui s'offraient à eux étaient bien différents de ce qu'ils avaient quitté. En contrepartie, si des populations ont occupé ce tronçon de la rivière Saguenay, on les trouvait probablement sur le cours moyen des quelques affluents qui s'y jettent. En effet, on ne dénote sur les berges de la rivière aucune terrasse suffisamment vaste pour constituer un habitat intéressant.

Ayant remonté les 150 premiers kilomètres depuis Tadoussac, les voyageurs se trouvaient par la suite devant une nappe lacustre de plusieurs centaines de km², cernée par quelques

dizaines de kilomètres de basses terres dont l'importante biomasse a été historiquement documentée (Bouchard 1989; CERSH 1968, 1968a et 1968b; Chambers 1904; Longstreet 1922). La dizaine d'affluents qui alimente le lac Saint-Jean, de même que les innombrables zones humides qui parsèment les basses terres, constituaient un riche grenier qui permettait vraisemblablement à ceux qui fréquentaient les lieux d'être autonomes au point de vue alimentaire, sans avoir à s'éloigner des basses terres, même lors de la saison hivernale. Ceci expliquerait pourquoi la plupart des grands lacs qui se trouvent en périphérie de même que le cours moyen des affluents du lac Saint-Jean, ne semblent avoir été occupés de façon permanente que lors de la période récente de la Paléohistoire, peut-être même surtout au cours de la Protohistoire après que les ressources des basses terres eurent été surexploitées.

Au-delà de la lisière des basses terres du lac Saint-Jean, et plus particulièrement au nord de celui-ci, le voyageur pénétrait assez brusquement dans un environnement moins généreux. C'est le domaine du Bouclier, celui de la pessière et autres conifères, caractérisé par des ressources saisonnières, de nombreuses rivières et des ruisseaux donnant accès à d'innombrables lacs. C'est également le domaine des longs hivers froids et des étés frais et brefs. Ce type d'environnement qui nécessitait des déplacements fréquents, favorisait la fission des groupes, dont les composantes nucléaires essaïmaient vraisemblablement selon une logique qui évitait les chevauchements territoriaux.

Les précédentes affirmations au sujet de l'exploitation de ces différentes zones écologiques étant plus ethnologiques qu'archéologiques, il convient d'examiner les assemblages archéologiques afin de déterminer si, dans les faits, ceux-ci montrent des spécificités selon les environnements. Cela nous mène donc à une seconde hypothèse, celle-ci d'ordre culturel :

Les vestiges archéologiques étant des produits culturels, il est vraisemblable que chaque adaptation culturelle présentait des distinctions en fonction des ressources disponibles et des moyens d'exploiter celles-ci. C'est à travers la culture matérielle, les matières premières utilisées et travaillées, l'alimentation, le schème d'établissement, etc. que des tendances vont apparaître et permettre d'attribuer des

assemblages à des groupes spécifiques.

Au moment du contact, de nombreuses mentions ethnohistoriques suggèrent que le bassin hydrographique de la rivière Saguenay était exploité par plusieurs groupes culturels (voir section 1.1.1) constitués de familles liées entre elles par l'une et/ou l'autre de ces caractéristiques: des événements historiques, un mode de vie sensiblement similaire, un langage qui malgré quelques différences locales n'en demeurait pas moins intelligible pour la plupart, des relations d'échanges, voire une fluidité des structures sociopolitiques liée à une communauté d'intérêts. En fait, entre eux, ces groupes partageaient vraisemblablement plus de points communs qu'ils ne l'auraient probablement admis eux-mêmes. Ces nombreuses similitudes n'empêchaient pourtant pas la présence d'adaptations locales suffisamment spécifiques pour que, sur la seule base de la culture matérielle, il soit possible de distinguer un certain nombre d'identités culturelles.

Une des questions qui doit se poser en regard des différentes adaptations que le bassin hydrographique nécessitait a trait à la possibilité que plusieurs familles, adaptées à des environnements locaux qui se jouxtent, puissent tout de même se reconnaître comme faisant partie d'une seule et unique grande entité culturelle, que ce soit les Kakouchacks à la période historique ou encore des proto-Montagnais aux époques plus anciennes. Malgré le fait que les mentions ethnohistoriques semblent aller à l'encontre de cette idée pour la période du contact et peut-être même durant la Paléohistoire récente, il n'est pas possible d'exclure ce scénario lors des périodes plus anciennes.

C'est à cette étape que les données archéologiques prennent toute leur importance. En effet, tout en soulevant la justesse de la juxtaposition entre l'identité socio-politique (réalité paléohistorique, voir section 1.2.1) et l'identité culturelle (taxonomie archéologique, voir section 1.2.2), cette question nécessite que l'on se penche sur les liens qui semblent apparaître entre certains éléments des assemblages archéologiques et les lieux où ils ont été découverts. C'est à travers non pas un indice, mais une série d'indices que pourrait se mesurer l'originalité des différentes cultures archéologiques présentes sur le territoire à l'étude.

Au moment d'amorcer cette thèse, il y a plus de 20 ans, nous ne soupçonnions

aucunement la variabilité qui apparaîtrait dans les assemblages archéologiques (voir section 1.1.2). Tous les assemblages qui pouvaient être situés dans le temps, peu importe leur âge, semblaient relativement uniformes. L'essentiel de ces assemblages étaient dominés par deux matières premières lithiques dont les proportions variaient d'un site à l'autre et peu d'entre eux présentaient des structures, des ossements ou de la céramique. L'hypothèse alors retenue proposait que le lac Saint-Jean avait été initialement occupé au cours de l'Archaïque par des individus provenant de la Nouvelle-Angleterre et que les descendants de ces pionniers s'étaient rapidement étendus sur la quasi-totalité du bassin hydrographique (Langevin 1990; Moreau 1990; Moreau et Langevin 1991). Seul le Bas-Saguenay, en aval de Chicoutimi, où on ne connaissait alors que quelques gisements archéologiques, semblait avoir échappé à cette essaimage (Langevin 1993).

Depuis, le paysage archéologique a bien changé. Non seulement, les assemblages des sites connus ont été analysés, mais plusieurs fouilles ont eu lieu et de nouveaux gisements, disséminés un peu partout sur le territoire, ont livré des assemblages comportant non seulement des vestiges lithiques, mais également de la céramique, des traces d'éléments de subsistance et de nombreuses structures, tout cela à l'intérieur de contextes archéologiques jouissant bien souvent d'une bonne intégrité. Cette accumulation de nouvelles données a fortement modifié la précédente impression d'homogénéité. C'est ainsi que lors des analyses effectuées dans le cadre de la rédaction de cette thèse, il est apparu que le quartzite de la rivière Témiscamie est nettement plus présent sur le cours supérieur que sur le cours inférieur de la rivière Saguenay et encore plus sur les hautes terres du lac Saint-Jean que sur les basses terres, que la distribution de la calcédoine semble pour l'essentiel se limiter aux basses terres du lac Saint-Jean, que les restes fauniques de la partie orientale du Bas-Saguenay sont toujours cuits et dominés par les pinnipèdes avant 4000 A.A. et par le castor ensuite, que la céramique de tradition huronne se retrouve presque exclusivement au lac Saint-Jean, alors que celle de l'Iroquoisie laurentienne domine sur le cours inférieur de la rivière Saguenay. Il a également été constaté qu'au moins une partie des différences entre les assemblages archaïques du Bas-Saguenay et ceux du lac Saint-Jean soit due au fait que deux, sinon trois courants migratoires, l'un provenant de la côte atlantique, un autre du sud sud-ouest (états de New-York et/ou du Vermont) et un dernier du nord-ouest (nord de l'Ontario

et/ou territoires du Nord-Ouest), seraient à la source du peuplement du bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Langevin 2000 et 2004; Moreau et Langevin 2011).

Ce que ces particularités révèlent c'est qu'en certains lieux, des gens, peut-être des regroupements de familles, ont eu directement ou indirectement accès de façon privilégiée à des ressources lithiques, alimentaires ou autres. Cet accès privilégié auquel se sont ajoutés un environnement particulier et une histoire spécifique a contribué à forger différentes identités. Ceci nous inspire une dernière hypothèse qui combine les deux précédentes, en y ajoutant un aspect d'ordre temporel :

Sur la base des connaissances archéologiques actuelles, il semble que le bassin hydrographique de la rivière Saguenay se divisait en trois ou quatre sous-aires culturelles archéologiques dont les « frontières » ont évolué avec le temps. Malgré leurs différences, ces « sous-aires culturelles » sont en tout temps demeurées perméables aux idées, aux biens matériels et aux humains des groupes voisins.

Même si les identités culturelles de chacune de ces « provinces » étaient suffisamment originales pour être reconnues par les groupes périphériques, elles ne pourront jamais être démontrées par les archéologues, pas plus que des liens pourront être établis avec une absolue certitude entre les groupes de la Paléohistoire récente et ceux de la Paléohistoire ancienne. Néanmoins, ce que l'archéologie peut documenter, c'est la somme des différences et des similitudes qui caractérisent des sites par rapport à d'autres. Dès lors, des tendances se dessinent et des « sous-aires culturelles » semblent apparaître.

La question qui oriente cette thèse et les hypothèses qui en découlent n'ont pas pour seul objectif de proposer un cadre culturel synchronique et diachronique du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Elle veut mettre en lumière la mosaïque culturelle qui aurait caractérisé le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, identifier les principales caractéristiques de ces identités (composantes de la mosaïque culturelle), suggérer leur origine, faire le lien entre elles à travers le temps et l'espace et contribuer à positionner les données archéologiques de cette région dans un espace encore plus vaste.

1.2 Le cadre théorique

Parmi les thèmes au cœur de cette thèse se trouve la question de l'identité des populations qui ont fréquenté (celles qui étaient de passage) ou occupé (celles qui s'y trouvaient à demeure) le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Démontrer la présence d'identités spécifiques à partir de vestiges archéologiques n'est pas si simple et ce, même si ce sujet constitue une préoccupation centrale de la discipline depuis ses tout débuts (section 1.2.1). En fait, peut-être encore plus que le « quand », la poursuite du « qui » risque de plus en plus de se trouver au cœur de la raison d'être de la discipline. La récente décision (juillet 2014) de la Cour Suprême du Canada concernant les revendications de la Première Nation Tsilhqut'in a souligné que dans la mesure où les groupes des Premières Nations sont capables de démontrer leur titre ancestral dans un territoire précis, le développement par le gouvernement devra être négocié et approuvé par ces Premières Nations. Or, parce qu'il incombe au groupe revendicateur d'établir l'existence du titre ancestral, nul doute que l'archéologie sera mise à contribution.

Il paraît difficile de traiter de l'identité en archéologie sans aborder la question de la taxonomie, à savoir comment les archéologues du Nord-Est américain ont traditionnellement organisé les données archéologiques de la Paléohistoire (section 1.2.2). Il s'agit ici d'un cadre de référence global qu'il convient de relativiser dans la mesure ou même, s'il peut paraître parfois difficile à appliquer dans un contexte géographique fort différent de celui où il a été développé, il n'en demeure pas moins incontournable à titre comparatif. Les groupes qui ont fréquenté et occupé le bassin hydrographique de la rivière Saguenay ne l'ont pas fait en vase clos. Ils ont rencontré des familles d'autres bassins hydrographiques et ont laissé derrière eux des vestiges que les archéologues ont classés à l'intérieur d'un modèle reconnaissable pour tous les professionnels de la discipline archéologique.

Par ailleurs, dans le cas de populations nomades, l'échange entre groupes constituait assurément un important vecteur de changement (section 1.2.3). En effet, parce qu'elles exploient un vaste territoire tout en étant composées d'un nombre limité d'individus, ces sociétés caractérisées par un mode de vie opportuniste se montrent souvent plus

perméables à la nouveauté que les sociétés tribales dont le territoire tend à rétrécir et doit par conséquent être défendu. Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, le positionnement chronologique des gisements de même que l'identification des partenaires d'échange découlent souvent de la présence de fossiles directeurs obtenus de groupes périphériques et reconnus par la taxonomie traditionnelle. Or, le rôle joué par ces objets obtenus par voie d'échange qu'il s'agisse de céramique, d'objets lithiques ou de matières premières diverses doit encore être défini. Par exemple, une pointe Adena fabriquée à partir d'une matière première exogène dont on n'a retrouvé aucun déchet de taille, découverte sur les bords du lac Vert avait-elle un rôle économique (chasse), idéologique ou socio-politique? Dans un cas comme dans l'autre, ces objets exotiques renseignent sur les réseaux d'échanges auxquels participaient les groupes locaux. L'exemple de la poterie de tradition huronne au lac Saint-Jean, versus la poterie de l'Iroquoisie laurentienne au Saguenay constitue un autre exemple qui pourrait également témoigner des différentes identités culturelles qui se seraient forgées sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

1.2.1 La question de l'identité culturelle en archéologie

« C'est sur le plan de l'expression de l'originalité que l'archéologue travaille quotidiennement et il le fait d'une façon étique, c'est-à-dire en tant qu'observateur des expressions culturelles et non d'une façon émique qui serait celle d'un participant à l'agitation culturelle. En effet, les populations de l'archéologue sont mortes et muettes. Or l'expression de l'identité ressentie et entretenue d'un groupe ne passe pas nécessairement par la culture matérielle retrouvée dans les sites et, même quand elle marque certains indices matériels fossilisables, ce n'est pas nécessairement son véhicule privilégié de manifestation.» (Clermont 1999 : pp. 71-72)

Dans un numéro de *Recherches Amérindiennes au Québec* publié en 1999, différents auteurs œuvrant en archéologie québécoise se questionnaient sur la notion de l'ethnicité en archéologie. Il s'agissait plus précisément de déterminer si les résultats obtenus à ce jour permettaient de contribuer à la résolution de certains enjeux territoriaux et, du même coup, de créer un pont entre le passé et le présent. Ce questionnement s'est inscrit et s'inscrit toujours à l'intérieur d'une constante préoccupation de la part des professionnels de la discipline, peu importe où ils se trouvaient en Amérique et ailleurs dans le monde.

En ce qui a trait au Québec, outre quelques exercices de réflexion touchant le plus souvent les populations iroquoiennes, les questions archéologiques touchant à l'identité des populations paléohistoriques ne sont souvent qu'effleurées et témoignent le plus souvent d'une grande prudence, sinon d'un malaise évident (Langevin 2009). En tant que sujet de réflexion, la spécificité identitaire en lien avec les vestiges archéologiques semble être évitée dans la mesure du possible. Malgré tout, il est fréquent que dans les rapports d'intervention, voire dans des articles, des mémoires ou des thèses abordent ce sujet au moment où il faut interpréter les données archéologiques. Souvent, par contre, les intervenants parlent de groupes algiques ou iroquoiens, peut-être de pré-algiques sans cependant basculer dans la question de l'identité régionale. C'est souvent à partir de la taxonomie traditionnelle dont le contenu est à la fois chronologique et culturel (voir section 1.2.2) que la question est abordée. On peut ainsi noter le style huron d'un tesson, sans pour autant discuter de l'identité culturelle de ceux qui l'utilisaient au moment où le vase fut fracturé. Par ailleurs, lorsqu'on traite de la phase finale de la Paléohistoire, les archéologues ont recours à l'approche historico-analogique (Langevin 2009).

Les différentes taxonomies érigées par les archéologues reposent souvent sur la notion de « culture archéologique ». Or, cette notion de « culture » a probablement engendré plus de confusion qu'elle n'a éclairé le chemin obscur qui mène à la réalité passée. Dès lors, il convient impérativement de distinguer la notion de culture dans son sens archéologique, de celle utilisée dans le sens ethnologique du terme (Shennan 1994; Tremblay 1999).

1.2.1.1 Premiers questionnements des archéologues sur l'identité culturelle

C'est dans l'Ancien Monde, et plus particulièrement en Europe, là où les enjeux archéologiques paraissent les moins comminatoires, qu'on s'est le plus questionné sur les aptitudes de l'archéologue à discriminer l'utilitaire de l'identitaire (Jones 1997; Lucy 2005; Shennan 1994).

« From its very start, archaeology has had as one of its central projects the identification of 'peoples' (now often termed 'ethnic groups') in the past. Such identification has traditionally been made through the study of distributions of material culture, with the geographical spread of characteristic artefacts being seen as marking the territory of a particular

group. For many years there was also a widely held assumption that such groups were 'racially' linked, sharing a language and a whole suite of cultural practices. In this way, the past was envisaged as occupied by bounded, homogeneous groupings, whose histories, expansions and movement could be traced through looking at their material remains. » (Lucy 2005: p. 86)

Entre les deux guerres mondiales, des archéologues allemands, dont Gustav Kossina faisait partie, déterminèrent sur la base des vestiges archéologiques que le peuple allemand (la race aryenne) détenait non seulement des droits sur un certain nombre de territoires européens, mais qu'au surplus, les individus qui composaient ce peuple descendaient en droite ligne des Indo-Européens (Chrisomalis et Trigger 2004; Erickson et Murphy 2001; Trigger 1989). À ce titre, le peuple allemand constituait une nation « pure », donc « supérieure », qu'il fallait protéger à tout prix. Kossina ne fut jamais considéré comme le préhistorien en titre du régime nazi, mais ses thèses constituèrent l'une des pierres d'assise de cette idéologie. Un tel dérapage laisse entrevoir pourquoi, dans l'après-guerre, l'archéologie américaine ne s'intéressa plus guère à la notion de l'ethnicité dans le sens de race (biologie, culture et territoire à revendiquer et à conquérir dans une perspective colonialiste), préférant adopter l'approche historico-analogique (Arnold 1992).

Depuis ses débuts, la discipline archéologique avait pourtant jonglé entre « généralités culturelles » et « individualités ». Au XIX^e siècle, les subdivisions ajoutées au système danois des Trois Âges par Lubbock (1876) constituait un premier pas vers cette volonté de se rapprocher de l'individu qui quelque part, à un moment donné, avait fabriqué et utilisé les vestiges recueillis sur différents gisements. Il paraissait évident que les populations paléohistoriques, parce qu'elles vivaient dans des environnements et des périodes différentes, développaient des spécificités qui ne demandaient qu'à être archéologiquement définies. Dans ce contexte, l'appellation « Âge de Pierre » semblait trop globalisante et tendait à camoufler la variabilité. Rapidement, à mesure que des techniques de datation permettaient de repousser encore et encore l'ancienneté de l'humanité, la simple division entre Néolithique et Paléolithique parut insatisfaisante et Mortillet (1900) redéfinit ces concepts généraux pour tendre vers une meilleure représentation des données observées sur le terrain.

En Amérique, il fallut attendre la première moitié du XX^e siècle pour que les taxons chronologiques spécifiquement américains « Archaic » ou « Woodland » s'imposent et deviennent la norme tant en Nouvelle-Angleterre que plus au nord au Québec durant les années 1960-1970. En somme, la taxonomie, peu importe où on l'établit, vise alors à mettre de l'ordre dans les découvertes effectuées par les archéologues pour arriver à se rapprocher de la réalité ethnographique telle qu'elle était vécue dans le passé. Depuis les premiers essais de classement, les archéologues n'ont donc eu cesse de parfaire les cadres culturels et chronologiques afin de mieux comprendre les processus généraux caractérisant les sociétés humaines, tout en effleurant la réalité de la plus petite entité productrice qui soit, à savoir l'individu ou la famille et le groupe de concertation à la fois social, politique et économique.

1.2.1.2 Identité ethnique et reconstitution diachronique

En archéologie, la recherche de l'identité à différentes échelles (mode de vie, adaptation technologique, style, groupe régional - bande ou tribu - et nations et confédérations historiques) se trouve au cœur même des objectifs de la discipline. Rappelons que l'individu, pas plus qu'un groupe de chasseurs-cueilleurs nomades, n'est jamais entièrement libre de ses actes. En effet, même dans les sociétés de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs où les liens entre individus qui n'appartiennent pas à la famille conjugale paraissent tissés moins serrés que dans les sociétés néolithiques où les règles découlant de la vie sédentaire nécessitent plus de règles, des renoncements individuelles s'avèrent nécessaires au profit d'une appartenance à une entité plus vaste, en l'occurrence la bande. Cette entité sociopolitique, la bande, se construit sur la base de liens d'apparentement biologiques ou socialement inventés entre les membres et d'une même vision du monde (dans le cas de groupes claniques, on remonte ainsi à une époque imaginée pour attribuer un lien de parenté à une famille). C'est cette définition de l'apparentement qui mène à l'inclusion ou à l'exclusion d'un individu d'un groupe, c'est-à-dire à la définition de ce que sont les Uns et les Autres. Idéalement, il conviendrait donc de s'attarder non pas sur le sens actuel de mots comme identité, ethnicité ou culture, mais plutôt de découvrir le sens que les populations du passé accordaient à la nature de leur groupe. Or, non seulement n'avons-nous aucun témoignage de la sorte pour ce qui est des populations

rencontrées par les Européens dans le Nord-Est américain, mais il est des plus probables que les critères menant à l'inclusion ou à l'exclusion sociale ont subi des modifications au cours des millénaires (Chrisomalis et Trigger 2004; Engelbrecht 1999; Hart et Engelbrecht 2012).

Pour les anthropologues la notion d'identité réfère à l'individu en termes de genre, d'âge, de rang social, de langue, de culture, etc. En archéologie, sur la base d'observations de groupes de chasseurs-cueilleurs, on s'est intéressé aux traces que les individus, en tant que représentants de la culture à laquelle ils participent, laissent derrière eux. Notons à ce sujet l'ouvrage de Hill et Gunn (1977) qui, dans la foulée du mouvement comportementaliste en archéologie, fut probablement le premier à se consacrer à la recherche de l'individu en archéologie. L'objectif ultime des auteurs n'était alors ni plus ni moins que la reconstitution à micro-échelle des sociétés du passé.

Suivant ces premières études élaborées en amont des paradigmes de l'archéologie processuelle, c'est avant tout l'école post-processuelle qui s'intéressa aux actions des individus en archéologie. Sous la direction de Mark Leone aux États-Unis et sous celle de Ian Hodder en Angleterre, cette école de pensée récupéra la pensée du sociologue Pierre Bourdieu pour l'interprétation des vestiges archéologiques (Díaz-Andreu and Lucy 2005).

Il ressort de ce mouvement que les actions des individus constituant une extension du groupe auxquels ils appartiennent, l'archéologue a l'obligation de documenter efficacement le contexte archéologique afin de reconstituer le plus fidèlement possible les sociétés du passé (Díaz-Andreu et Lucy 2005; Hodder 1987). Bref, le mandat de l'archéologue consiste, par l'accumulation de données empiriques, à s'approcher du mieux qu'il le peut du quotidien réel des acteurs qui ont, par exemple, façonné et utilisé la culture matérielle mise au jour. Ainsi, même si la plupart des gisements archéologiques se situant à la base des interprétations représentent bien plus le fruit d'activités sinon individuelles, tout au plus familiales, assurément parcellaires du groupe social où elles ont été pratiquées, il n'en demeure pas moins que ces gisements archéologiques sont l'œuvre d'acteur (s) culturel (s) et qu'à ce titre, ils peuvent contribuer à la définition de

l'identité culturelle lorsque considérés dans leur ensemble.

Par exemple, la fouille du site DcEw-15, en bordure de la rivière Belle-Rivière a mené à la découverte d'un atelier de taille lithique. Cet atelier témoignerait des habiletés et des limites d'un individu, travaillant sur une matière première spécifique, en l'occurrence la calcédoine grise-bleutée, dans un contexte environnemental et sociopolitique donné. Cet individu qui travaillait pour combler avant tout ses propres besoins et ceux de sa famille, le fit pourtant selon des aptitudes qui reflétaient non seulement une base technique transmise de génération en génération, mais également ses compétences individuelles en tant que tailleur. Il représentait donc une portion d'une culture archéologique qui ne peut être réellement comprise que lorsque considérée sur une plus vaste échelle. Il constituait à la fois une composante nécessaire à la compréhension du tout culturel, mais peu significative lorsqu'isolée.

En archéologie, les mêmes débats qui ont eu lieu en ethnologie au cours des années 1960 et 1970 en ce qui concerne la variabilité de la définition même de l'identité (Barth 1969; Cohen 1969 et 1974; Cohen 1978; Gluckman 1958), ont encore cours aujourd'hui.

« The critical focus of investigation from this point of view becomes the ethnic boundary that defines the group, not the cultural stuff that it encloses. The boundaries to which we must give our attention are of course social boundaries, though they may have territorial counterparts. If a group maintains its identity when members interact with others, this entails criteria for determining membership and ways of signalling membership and exclusion. » (Barth 1969: p. 15)

D'un côté, se trouvent ceux qui privilégient l'approche objectiviste, où les traits et comportements témoignent de l'identité ethnique, et de l'autre, les adeptes de l'approche subjectiviste, qui estiment que l'appartenance ethnique repose avant tout dans les yeux de ceux qui la partagent. L'archéologie étant une discipline qui se penche sur la culture matérielle des populations du passé, il va de soi que l'approche objectiviste demeure la plus utilisée. Dans ce contexte, les réflexions visant à déterminer l'identité des populations du passé reposent nécessairement sur l'un et/ou l'autre de ces éléments : l'étude de la culture matérielle et la bioarchéologie.

Cette définition de l'identité culturelle basée sur la présence ou non de fossiles directs

a par contre été remise en question. Il semble en effet que la présence conjointe d'artéfacts distinctifs, d'un langage commun et d'une même tradition culturelle pourrait ne pas coïncider (Lucy 2005 : 86-87), en ce sens que, par exemple, des gens pourraient parler la même langue sans pour autant partager les mêmes valeurs ou autres. De telles situations tendent donc à supporter l'idée que l'identité culturelle serait bien plus la vision que les membres du groupe ont d'eux-mêmes qu'une typologie aux caractéristiques immuables.

Cette constatation, qui impose par conséquent la prudence, s'ajoute au fait qu'il demeure difficile de déterminer la part de l'identité dans la culture matérielle des objets usuellement découverts dans les assemblages archéologiques, surtout lorsqu'il s'agit de sociétés complexes – chefferies et états où les objets sont parfois produits en masse (Knudson & Stojanowski 2009). Qu'en est-il de sociétés nomades comme celles ayant occupé le bassin hydrographique de la rivière Saguenay?

1.2.1.3 La recherche de l'identité dans le Subarctique : exemples québécois

L'essentiel des sites archéologiques répertoriés sur le territoire québécois (la vallée du Saint-Laurent n'y fait pas exception) a été découvert lors de campagnes d'inventaire et la plupart de ces sites n'ont pu être revisités depuis. La combinaison de plusieurs facteurs, tels la jeunesse de la discipline archéologique, l'immensité et la faible occupation du territoire de même que la difficulté d'accès à ce territoire, ont eu comme principale répercussion que le corpus empirique archéologique est inégalement distribué. Alors que la haute et la moyenne Vallée du Saint-Laurent ont été l'objet de nombreuses campagnes de fouilles dans le cadre de programmes d'archéologie programmée, l'intérieur des terres commence à peine à livrer ses secrets. Dans un tel contexte, pour les archéologues travaillant dans la sphère non iroquoienne, tracer des liens entre les groupes ethnohistoriques et les cultures archéologiques n'est pas toujours aisé. En fait, un relevé extensif de la littérature archéologique provenant de la Côte-Nord et du bassin hydrographique de la rivière Saguenay révèle que si de nombreux archéologues ont émis des hypothèses sur l'identité générale ou spécifique de ceux qui ont produit les vestiges archéologiques qu'ils ont découverts, peu d'entre eux mentionnent les données qui

permettent d'arriver à ces constats (Langevin 2009 et 2012).

En quelques occasions, les constats se trouvent pourtant appuyés par des données archéologiques. Au cours des années 1970 et 1980, dans le cadre de la mise en place du réservoir Caniapiscau, une série de travaux archéologiques a permis de découvrir et de fouiller plusieurs dizaines de gisements archéologiques (Chevrier 1981 ; Denton 1989; Denton, Cossette, Hébert, Lafrance et Pintal 1983; Denton, Ferdais, Pintal, Rocheleau, Bouchard et Grégoire 1981; Émard 1982; Pintal 1982). Dans le cadre d'une synthèse intégrant les connaissances acquises au cours des travaux archéologiques de la baie James (où la rivière Caniapiscau est intégrée), Séguin (1985) arrivait à la conclusion que les ancêtres des populations cris ont occupé le territoire de la baie James et du lac Caniapiscau, il y a de cela environ 1400 ans. Ses conclusions reposaient autant sur l'apparente continuité des vestiges archéologiques que sur les données de la linguistique qui suggèreraient que les ancêtres des Cris et des Montagnais partageaient un même dialecte il y a environ 1500 ans (Pentland 1985).

C'est en particulier sur la base des schèmes d'établissement et plus particulièrement des différentes formes d'aménagement de l'espace domestique que des archéologues ont établi des liens entre les groupes de la Paléohistoire, voire de l'histoire ancienne, et les populations historiques observées. Les archéologues se disent en mesure de différencier les sites des Montagnais/Inus, des sites occupés par les Cris sur la base des habitations, alors que sur la base de la technologie aucune différence sensible n'était observable (Denton 1980; Denton, Ferdais, Pintal, Rocheleau, Bouchard et Grégoire 1981; Séguin 1985). Il semblerait donc que dans la mesure où le corpus de données empiriques est suffisamment grand, il devient possible de discriminer des identités culturelles générales (ex. Cris) et parfois même des identités spécifiques (Cris du lac Caniapiscau) à partir des vestiges archéologiques. S'il est possible d'y arriver lorsque le milieu écologique présente une grande homogénéité qui devrait favoriser la mise en place d'adaptations culturelles très similaires, cela devrait être encore plus aisé dans le cas d'un environnement qui, comme celui du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, présente toutes sortes de particularités auxquelles les groupes humains devaient s'adapter. Les probabilités que des identités se soient forgées autour des ressources disponibles,

qu'elles soient de l'ordre du vivant ou du minéral, paraissent d'autant plus grandes.

Ce que démontre cet exercice effectué à partir de la littérature archéologique produite sur un vaste territoire au nord du fleuve Saint-Laurent, c'est que si des questionnements sur l'identité ethnique constituent une préoccupation sinon généralisée, tout au moins bien présente chez les archéologues, dans la majorité des cas la résolution du problème, c'est-à-dire le lien établi entre les vestiges archéologiques (la culture archéologique) et le présent (groupes ethniques historiques), repose avant tout sur des analogies traitées à travers l'approche historico-analogique, à savoir la continuité culturelle dans l'occupation d'un territoire par un groupe spécifique dont l'archéologie essaie de retracer sa trajectoire en remontant sur plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens. Les vestiges archéologiques servent alors à démontrer une présence ancienne (le quand) ou plus récente en un endroit donné (le où) pour une raison précise (le pourquoi) par des gens connus historiquement (le qui ?).

On pourrait conclure que c'est la nature même des vestiges archéologiques qui, en l'absence de données historiques, ne permet que rarement d'émettre des constats précis en regard de l'identité ethnique. Après tout, comme le mentionnaient Clermont (1999) de même que Chrisomalis et Trigger (2004), les assemblages mis au jour par les archéologues ne représentent souvent que des fractions de la culture matérielle de groupes qui, dans le cadre d'activités plus ou moins bien définies par l'archéologue, se sont arrêtés pendant un laps de temps souvent indéterminé en un endroit précis. Au surplus, de cette fraction de l'univers culturel n'a généralement survécu aux différents phénomènes taphonomiques qu'une infime part de la production matérielle.

Malgré tout, l'archéologue se doit de travailler avec ce qu'il a. Or, comme ont pu le démontrer certains archéologues dans la région du lac Caniapiscau, il est possible dans certaines circonstances de distinguer des tendances identitaires spécifiques (McCaffrey 2011). C'est à cet exercice que cette thèse s'est consacrée et il semblerait qu'en effet, on puisse à l'occasion se rapprocher, à partir des données archéologiques, de l'identité de ceux qui occupaient certains tronçons du bassin hydrographique, tant dans la Paléohistoire plus récente, que celle plus ancienne. Une fois ces tendances identitaires

dévoilées à partir de la culture matérielle, il devrait être possible de proposer si celles-ci reposent sur des adaptations à l'environnement, sur des événements historiques (migrations), sur des relations privilégiées avec des groupes périphériques (échanges), voire sur une combinaison de ces facteurs (Hodder 1982).

1.2.2 La taxonomie traditionnelle : son application dans un contexte régional nordique

On l'a noté, la Paléohistoire du Nord-Est américain a été subdivisée en un certain nombre de périodes (taxons chronologico-culturels) définies pour la plupart à partir d'assemblages provenant de régions situées au sud du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Au moment de son envol, l'archéologie québécoise adopta intégralement la terminologie archéologique américaine. Cette adoption paraissait d'autant plus justifiée qu'elle permettait de faire le lien entre les données d'ici et celles définies à l'intérieur d'intervalles chronologiques et de tendances culturelles pan-nationaux.

«...étant une Paléohistoire récente, la Paléohistoire du Québec a dû, au départ, définir son matériel par rapport à ce qui avait été fait ailleurs, principalement dans l'État de New York, en Ontario, au Labrador et dans l'Arctique. Ainsi, le lexique paléohistorique de base a été largement influencé par celui qui prévalait dans les environs. Les hypothèses et les séquences formulées dans ces régions voisines ont également eu un impact et, en conséquence, le cadre descriptif chronologique et culturel de la Paléohistoire du Québec est encore relativement peu original. » (Clermont 1987 : p. 851)

L'utilisation de taxons archéologiques définis au XX^e siècle se poursuit donc aujourd'hui et cette thèse n'y échappe pas. Des précisions sont toutefois apportées lorsque nécessaire.

«Le découpage archéologique de l'histoire culturelle (la taxonomie culturelle) est un phénomène arbitraire qui ne leurre aucun chercheur. C'est une forme de réductionnisme lié à la valorisation d'événements qui s'inscrivent en fait dans la continuité du temps et de l'espace. Cette taxonomie devient alors essentiellement un outil facilitant l'analyse de la communication en attirant automatiquement l'attention sur un contenu établi par consensus. Le problème le plus commun avec ces unités classificatoires est ce qu'on pourrait appeler l'évolution de leur contenu conceptuel. En effet, généralement proposés comme des moyens permettant la mise en ordre d'une première masse d'indices culturels, jugés distincts, les taxons se chargent avec le temps d'une complexité qu'il était parfois

difficile de prévoir avec précision. Les discontinuités et les contrastes originels perdent alors une partie de leur clarté et ce qui avait pu sembler être une homogénéité interne devient peu à peu plus confus.» (Clermont 1990 : p. 6)

1.2.2.1 Le Sylvicole

Le concept de Sylvicole (traduction du terme *Woodland*) tire son origine de la première moitié du XX^e siècle, alors que *Woodland* est considéré, au même titre que *Mississippian*, comme une culture en soit. Cette utilisation tire elle-même son origine de la mise en place des aires culturelles par Wissler (1914), alors que l'aire des Eastern Woodland incluait à la fois les forêts mixtes et les forêts du Subarctique.

Ce n'est qu'en 1950 que la division tripartite (supérieur, moyen et inférieur) encore utilisée aujourd'hui s'impose et que le terme *Woodland* glisse définitivement d'une détermination ethno-stylistique vers une définition essentiellement chronologique. Johnson (1950) en parlant de travaux effectués par différents archéologues du Nord-Est, n'hésite alors pas à faire le lien entre la poterie du *Late Woodland* et des populations iroquoiennes. Ce n'est plus seulement une chronologie et l'apparition de nouvelles technologies qui définissent le terme, mais également la mise en place d'un nouveau mode de vie, d'une adaptation différente de celle qui caractérise l'Archaïque. Pour Barth (1950), parce qu'il s'agit d'un nouveau rapport à l'environnement (néanmoins construit sur le précédent, car il n'y voit aucune rupture), il se peut que dans des aires géographiques caractérisées par des environnements spécifiques on trouve des gens avec un mode de vie de type *Woodland*, c'est-à-dire où l'horticulture et la poterie jouent un rôle majeur, alors que dans d'autres régions écologiques, le mode de vie *Archaic* persiste. Il se peut aussi que pour des raisons d'ordres écologiques, des adaptations alternatives se développent d'où l'idée du *Mississippian pattern*, versus le *Woodland Pattern*.

Bref, comme ce fut le cas pour l'Archaïque, le taxon *Woodland* fut subdivisé en sous-périodes, elles-mêmes divisées en sous-taxons (Griffin 1967), d'où une certaine confusion entre des significations chronologiques et culturelles. Depuis l'avènement des datations ¹⁴C, la définition chronologique des périodes est cependant associée à des limites chronologiques plus strictes, de même qu'à des innovations technologiques

censées refléter des spécificités régionales.

La première tentative de francisation du terme *Woodland* daterait de la première moitié des années 1960, alors que les termes « culture Sylvestre » et « culture Sylvicole » apparaissent dans des publications gouvernementales⁴ (Taylor 1964, Wright 1963). Le terme « Sylvicole » semble rapidement adopté, comme en fait foi son utilisation abondante dans la publication documentant la fouille du site de Batiscan en Mauricie (Lévesque, Osborne et Wright 1964). Notons que le terme apparaît surtout dans les résumés français des publications anglaises du gouvernement fédéral. La traduction ne s'accompagne donc pas d'une adaptation régionale du taxon *Woodland*. En effet, la définition, les redivisions chronologiques (dates et terminologie) et les caractéristiques culturelles propres au taxon *Woodland* sont adoptées d'emblées pour ce qui est du Sylvicole. Ainsi, le Sylvicole inférieur du Québec serait théoriquement identique (d'un point de vue taxonomique) au *Early Woodland* de l'État de New-York.

1.2.2.2 Le stade Archaïque

La toute première utilisation du terme *Archaic* remonterait à la fin des années 1910 et au début des années 1920 (Gamio 1924; Haeberlin 1919; Nuttal 1926), alors que fut identifiée au Mexique une période/culture dénommée *Archaic*.

« The remains found in this layer consist chiefly of potsherds. For want of a better name, we refer to this culture simply as the « archaic type » or as the « tipo de los cerros » (cerro, "hill"), since the same type of pottery is also found on the hills of the Valley of Mexico. The stratum of this archaic type seems to merge gradually into that of the Toltec stratum, specimens of either type being in some cases intermixed in the intermediary layers. From this we conclude that the advance of the Toltec culture over the archaic one was presumably not cataclysmic, but took place gradually, by means of a process of absorption. » (Haeberlin 1919 : p. 62)

Ces différents textes soulignent le glissement d'un état d'être, vers un taxon chronologico-culturel. En effet, ce qui était considéré au départ comme un qualificatif

⁴ Ce document ayant été écrit en 1961, mais publié en 1964, il s'agirait de la plus ancienne référence au terme Sylvicole que nous ayons identifiée.

subjectif (le fait d'être archaïque référant nécessairement à un état primitif versus un futur « amélioré »), deviendra un qualificatif taxonomique avec ses propres caractéristiques moins subjectives.

C'est tout d'abord Ritchie qui, au milieu des années 1930, sous l'influence de Parker (1922), va, dans le Nord-Est, populariser la notion de stade culturel « Archaïque » (Clermont 1992). Selon Ritchie (1932, 1937 et 1938), il s'agissait d'une manifestation culturelle caractérisée par un certain nombre de traits technologiques. Les populations partageant ces traits, malgré leurs différences, auraient eu un mode de vie opportuniste, exploitant alors un large éventail de ressources qu'elles soient animales ou végétales. Étant donné que Ritchie tentait avant tout de définir la chronologie de l'État de New York, les décalages technologiques, entre par exemple la vallée du Mississippi et le nord-est de la Nouvelle-Angleterre, ne causaient aucun problème. Les limites de la pertinence de cette taxonomie devaient apparaître lorsque le concept fut étendu à un vaste espace géographique, jusque dans des lieux où le mode de vie sous-jacent à cette manifestation culturelle devait perdurer sans grands changements jusqu'à l'arrivée des nations européennes. Mais, encore là, tant que la notion fondamentale derrière le taxon est celle de groupes ayant eu un cheminement culturel similaire ou non, mais dont l'élément le plus caractéristique aurait été un mode de vie opportuniste, une telle division, dont la base est essentiellement matérialiste, pouvait justifier sa raison d'être. Dans un tel cas, le dit taxon ne constituait pas un jugement de valeur évolutionniste, mais un constat scientifique qui s'expliquait par des événements historiques et des contextes environnementaux.

Dans les années 1950, avec l'avènement des datations radiométriques, on a cru bon d'ajouter une valeur chronologique à la définition purement matérialiste du concept d'Archaïque, ce concept devint plus compliqué. Tout à coup, probablement en raison des préoccupations croissantes des archéologues pour une meilleure emprise sur le temps, on assista à une dérive du terme Archaïque qui devint à la fois un stade culturel et une période chronologique (Byers 1959; Willey 1966; Willey and Philips 1958). Dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, le stade Archaïque de même que la période vont être divisés en trois sous-périodes (Archaïque ancien ou inférieur, moyen et supérieur), elles-

mêmes divisées (tout au moins pour l'Archaïque supérieur) selon des modes adaptatifs découlant de niches écologiques spécifiques (Archaïque maritime, laurentien et du Bouclier).

« Depuis 25 ans (Starna 1979), le piétinement théorique a continué mais les archéologues semblent de plus en plus refuser des débats désormais jugés inutiles, épuisants et improductifs. En laissant le concept d'Archaïque voguer sur les flots de l'indécision, il ne semble pas que les désaccords se soient aggravés et aucune unanimité n'est vraiment recherchée. » (Clermont 1992 : p. 13)

La période de l'Archaïque couvrirait dans le Nord-Est l'écart temporel entre 10000 et 3000 A.A. Quant aux différents faciès de cette période tel qu'ils s'expriment traditionnellement au Québec, l'Archaïque maritime se limiterait à la lisière fluviale nordique de Tadoussac jusqu'à la frontière du Labrador, incluant les îles situées dans le golfe. La lisière sud de la vallée du Saint-Laurent ne serait pas concernée. L'Archaïque laurentien serait quant à lui représenté sur tout le territoire occupé par la forêt mixte outre la lisière occupée par les populations de l'Archaïque maritime. Finalement, on retrouverait les populations de l'Archaïque du Bouclier dans l'aire boréale caractérisée par les forêts de conifères et des hivers longs et froids (Clermont 1992). Au Québec comme ailleurs, ces divisions définies à la fois sur des notions géographiques et/ou par les connaissances archéologiques qu'on a des différents lieux, ont particulièrement mal vieilli et, quoiqu'on les utilise encore couramment en tant que concepts opératoires, elles tendent à être utilisées avec plus de prudence et maintes mises en garde.

1.2.2.3 Application de la taxonomie traditionnelle à la zone d'étude

Dans les deux cas décrits précédemment, on parle de taxons qui originellement se voulaient culturels et/ou formels, mais qui, avec l'avènement du ^{14}C , ont pris une tangente résolument chronologique et culturelle. Parce que traditionnellement l'archéologie se définit à travers ces trois dimensions que sont le temps, l'espace et la forme, il va de soi que les limites entre celles-ci sont parfois minces, souvent même confuses, d'où leur intégration à l'intérieur d'un même concept taxonomique.

« Pour les archéologues de terrain et de laboratoire les mots servaient surtout à désigner des unités distinctes de ressemblances. Ces unités étaient

basées sur une expérience de manipulations et sur un jugement intuitif révélant des pressentiments d'affinités significatives. Jusqu'à un certain point, leur laboratoire mental était meublé d'une immense étagère à tiroirs. Chaque objet observé recevait une étiquette typologique et chaque assemblage recevait la marque d'un taxon primaire sur la base d'une appréciation comparative essentialiste. L'ordination de ces assemblages dans l'espace et dans le temps créait une géographie culturelle et définissait une histoire des présences successives sur un territoire. Ils s'efforçaient de savoir ensuite comment les groupes de chacun de ces taxons composaient leur quotidien et, l'ayant deviné, ils se couchaient...heureux. » (Clermont 1992 : 14)

Dans le cas de l'Archaïque, voire du Sylvicole, chacune des dimensions (temps, espace et forme) est indépendante l'une de l'autre. Le temps sert à caractériser la variabilité culturelle qui tend, quant à elle, à se fondre dans l'espace au gré des événements historiques et de l'environnement naturel. Le temps compte pour peu dans l'univers systémique, alors qu'il est primordial pour l'archéologue qui voit dans l'épopée humaine une ligne directrice ne pouvant être comprise qu'en segments définis sur des bases subjectives. Or, tant que ces segments s'appliquent à un espace limité ou encore définissent de façon générale un faciès culturel peu connu, l'exercice peut s'avérer utile. Parce que plusieurs des caractéristiques qui définissent certains de ces stades, périodes ou phases sont d'ordre technologiques et de fait peuvent ne se retrouver qu'accessoirement chez les populations aux adaptations locales diversifiées, l'utilisation des mêmes taxons pose rapidement un problème d'interprétation lorsqu'il s'agit de les attribuer à des groupes humains qui n'ont pas suivi le même tracé de développement culturel.

« Cultural historical descriptive units are useful as labels that generalize large amounts of data. They are also useful as concepts that require a set of explicit rules defining how they are formed and how they may be used. They may be tyrannical, however, when they come to be accepted as fully bounded cultural patterns to which the data are expected to fit, and when more is implicitly attributed to an archaeological pattern than it represented by the archaeological data. » (Robinson 1992: 68)

Découvrir une pointe de type Adena dans un assemblage du bassin hydrographique de la rivière Saguenay n'a pas la même signification que de découvrir celle-ci dans un assemblage de l'État de New York où, encore-là, la signification est différente d'une même découverte effectuée dans le bassin de la rivière Ohio. Par ailleurs, découvrir un

assemblage Adena (plusieurs objets caractéristiques du faciès Adena) au Saguenay pose d'autres questions bien différentes que s'il s'agit d'un objet isolé dans un assemblage de la même région.

Dans la mesure où ces taxons qualifieraient des visions du monde basées sur des modes d'adaptation sensiblement similaires, leur utilisation ne serait pas contrainte à des limites géographiques ou temporelles. Après tout, hormis le décalage chronologique qui se produit entre régions centres et régions éloignées (invention, puis diffusion), les mêmes phénomènes ayant lieu, il demeurerait possible d'appliquer avec un minimum de réajustements la même terminologie. À titre d'exemple, quoique les processus de néolithisation (intégration de la céramique au quotidien, horticulture et sédentarisme prolongé) se soient produits plus tardivement dans la vallée du Saint-Laurent que dans le sud-ouest ontarien, il demeure possible de parler de Sylvicole (*Woodland*) jusque dans la région de Québec et probablement même en aval et au nord (Clermont 1995). Or, lorsque l'éloignement est tel que le contexte écologique ne permet plus qu'une incorporation très partielle de ces processus à la réalité sociale quotidienne (exemple : le bassin hydrographique de la rivière Saguenay), l'utilisation d'un même taxon avec tout le bagage conceptuel qu'il traîne, devient ambiguë. C'est le cas des taxons et sous-taxons traditionnellement utilisés dans le Nord-Est que ce soit celui du Sylvicole (*Woodland*) ou même de l'Archaïque, qu'il s'agisse de la tradition laurentienne ou des Maritimes.

« L'application pratique de ces taxons pose cependant des problèmes découlant de leur définition, laquelle relève parfois d'une certaine incohérence logique et s'avère ambiguë. Leur signification anthropologique soulève également des questions, et l'on peut se demander s'ils reflètent des réalités culturelles. » (Archambault 1994 : p. 12)

Il y a plus d'une décennie, en réaction à ces incohérences, Clermont (1998) avait proposé l'utilisation d'un nouveau taxon visant à corriger certains *a priori*. Dans les aires écologiques concernées, Clermont propose l'appellation du « Sylvicole du Bouclier » plutôt que l'« Archaïque du Bouclier ». Le Sylvicole du Bouclier débiterait au moment même où le Sylvicole prend son envol dans le nord-est américain, soit vers 3000 A.A. Selon Clermont, le taxon « Archaïque du Bouclier », qui voit dans les cultures des Algonquiens du nord un univers bulle sans évolution notable depuis l'occupation initiale

du territoire jusqu'à l'arrivée des Européens, devait être remis en question en regard des découvertes effectuées au nord du Saint-Laurent. En effet, la tradition de l'Archaïque du Bouclier, telle que définie et redéfinie par Wright (1972 et 1995), fait référence à des populations interagissant dans un environnement où la survie constituait un défi presque quotidien, d'où une technologie adaptée à des impératifs opportunistes (besoins fondamentaux) sans recherche d'esthétique. L'équilibre entre les contraintes environnementales et la survie ayant été atteint depuis longtemps, nul besoin d'évolution ne se serait fait sentir et les différentes normes culturelles mises en place veillaient à assurer le maintien de cette vie d'indigence. Autre caractéristique que l'on attribuait aux populations de la tradition de l'Archaïque du Bouclier : ces groupes familiaux auraient, jusqu'à leur rencontre avec les Européens, vécu dans un quasi isolement, pratiquement sans contact avec les groupes non algiques, voire avec les Algonquiens exploitant les territoires situés en périphérie.

Or, le « Sylvicole du Bouclier » tel que proposé par Clermont, désignerait la période paléohistorique où la poterie circulait dans des lieux et chez des groupes qui pour l'essentiel n'étaient pas des producteurs de cette technologie. Ce nouveau taxon, s'il était adopté, aurait l'avantage d'illustrer une complexité que la définition de Wright ne laisse aucunement entrevoir. Qui plus est, ce taxon, défini sur la base d'un élément exogène à la culture qu'il définit, souligne que ces populations du nord entretenaient des liens avec les groupes du sud, ce que les données découvertes sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay démontrent.

« La poterie trouvée dans les sites du Bouclier n'est pas nécessairement une information technologiquement ou adaptativement insignifiante mais, à nos yeux, elle indique surtout des synapses actives du réseau d'information. »
(Clermont 1998 : p. 56)

Dans ce même ordre d'idées où les taxons peuvent souffrir de décalage chronologique, géographique et/ou culturel, il se pourrait que ceux-ci, tel que définis, représentent non pas la totalité de l'univers culturel d'un groupe, mais seulement une section de celui-ci exprimée sur un laps de temps indéterminé. Dans le golfe du Maine, sur la base de l'analyse de cimetières datant de différentes périodes de l'Archaïque, Robinson (2001) ne parle plus ni de traditions de l'Archaïque laurentien, ni de l'Archaïque Mmaritime, mais

plutôt d'adaptations régionales qui auraient eu cours à l'intérieur d'une aire géographique plus limitée, à savoir les rivières Penobscot, Kennebec et Sainte-Croix. À l'intérieur de cette aire géographique, Robinson se dit en mesure de suivre le développement des groupes locaux sur plusieurs milliers d'années à partir des seules offrandes funéraires découvertes dans 34 cimetières. Que ce soit Robinson ou Sanger, ceux-ci s'accordent pour affirmer que l'établissement de traditions sur la seule base de quelques éléments technologiques répartis sur des lieux dont la fonction diffère et où le contrôle chronologique est parfois déficient, constitue un exercice tout aussi dangereux que futile (Brian Robinson et David Sanger 2008 : communication personnelle). La séquence culturelle qu'ils proposent en lieu et place des taxons traditionnels en est une polythétique basée sur des assemblages provenant de contextes rituels, à savoir que les phases pre-Moorehead (Early Archaic Cremation Cemeteries and Morrill Point Complex), Early Moorehead, Middle Moorehead et Late Moorehead constituent une évolution d'une même tradition funéraire à l'intérieur d'une aire géographique donnée (Robinson 2001; Sanger 1996). C'est donc l'évolution des rituels funéraires et seulement cette partie de la culture des populations du golfe du Maine qui est documentée. Ce que propose en fait Robinson à travers l'analyse des rites funéraires visibles dans les cimetières, c'est qu'à l'échelle locale, les groupes tendent à se spécialiser et que la volonté d'homogénéisation des archéologues ne correspond pas à celle de la réalité paléohistorique.

Ce qui est en cause ici, c'est la mise en place d'unités monothétiques plutôt que d'unités polythétiques. L'un des tenants de cette vision monothétique était certes William Ritchie. À la base même des définitions de Ritchie (définitions encore largement utilisées de nos jours) se trouve cette idée qu'un ou quelques objets bien précis pourraient définir un assemblage culturel dans sa globalité. Un assemblage est dès lors Archaïque laurentien, phase Vergennes, du moment où une pointe Otter Creek y est découverte versus un autre qui ne sera jamais considéré comme tel, en raison de l'absence de ce même type de pointe. De là, suivant la définition qu'en a faite Ritchie (1969) et d'autres (Dragoo 1976), il deviendrait possible de définir le groupe utilisateur de cette pointe dans pratiquement tous ses aspects. La pointe étant l'empreinte digitale d'un groupe Vergennes.

Suivant cette logique, pendant longtemps sur le bassin hydrographique du Saguenay et

ailleurs dans le Subarctique oriental, la vision monothétique était tellement bien implantée que ne pouvaient être considérés comme Sylvicole que les assemblages ayant livré de la céramique. Les autres faisaient automatiquement partie d'une tradition de l'Archaïque du Bouclier. Par conséquent, c'est la pauvreté du corpus archéologique qui constituait la raison d'être du concept de l'« Archaïque du Bouclier ». Cette façon de faire permettait de mettre un semblant d'ordre en remplissant de nombreuses cases vides (même si c'était par la négative), car de l'adoption de la terminologie découlait celle de l'interprétation culturelle plus large.

« The description of monothetic groups may be a necessary first step when the data base is limited or little known. Monothetic criteria also provide a powerful tool when complex boundaries are actually demonstrated to be mutually exclusive. » (Robinson 1992: p. 69)

Les unités polythétiques interviennent quant à elles à un stade supérieur de la connaissance archéologique. D'une part, elles nécessitent un meilleur contrôle chronologique et, d'autre part, un corpus plus vaste. Par exemple, la définition de la Tradition archaïque du golfe du Maine n'a pu se faire qu'en raison de la multitude de gisements, de leur examen poussé et de leur positionnement dans le temps. Dans ce cas, la prétention n'est donc pas nécessairement de définir le groupe paléohistorique à une micro-échelle, mais plutôt de définir des tendances systémiques qui peuvent ne toucher qu'à une des composantes culturelles.

C'est le cas du Maine où la définition s'est établie autour de la tradition funéraire. À l'intérieur de cette tradition peuvent se retrouver des groupes ayant un mode de vie différent, leur seul point commun étant la façon dont ils traitent leur défunt. Notons toutefois que le même exercice pour des gisements dont la fonction serait différente, voire des sites d'occupations, ne permettra peut-être jamais d'aller aussi loin. Alors que les cimetières sont l'ultime moment de renforcement culturel, celui où les traditions les plus conservatrices s'exercent, le quotidien du vivant est imprégné de dynamisme, de ce bruit de fond que constitue la rencontre avec les Autres et des retombées que ces rencontres produisent (Robinson 1992).

Plus à l'est, dans la vallée du Saint-Laurent, ce type d'exercice a été initié pour la toute

fin de la Paléohistoire, alors qu'on a tenté de définir à partir d'unités polythétiques les différents groupes de l'Iroquoisie laurentienne. Comme évoqué précédemment, en raison de la proximité des données archéologiques et ethnohistoriques, l'identification même des sous-unités ethniques est parfois considérée comme un objectif atteignable. Contrairement à l'Archaïque du Maine, où seule une infime partie du corpus culturel est considérée, les spécialistes de l'Iroquoisie en sont à pouvoir isoler dans le temps et dans l'espace des regroupements humains spécifiques grâce à une combinaison de traits allant des techniques décoratives sur la céramique, de la forme des vases, des matières premières et de la subsistance (Chapdelaine 1988 et 1989; Jamieson 1990; Tremblay 2006). Les archéologues sont alors en mesure de proposer des modèles qui, croient-ils, s'approchent de la réalité vécue par des individus selon leur lieu d'habitation et le territoire qu'ils exploitaient. Cette possibilité n'existe pas pour les périodes antérieures puisque les gisements sont d'une part moins nombreux et que d'autre part, le contrôle chronologique s'exerce non plus à l'échelle d'une génération mais à celui de dizaines, voire de centaines de générations.

En territoire algonquien, la situation semble plus complexe. Quoiqu'il en soit, le réexamen des sites mentionnés par Wright (1972) ainsi que d'autres découvertes effectuées dans le cadre de grands projets, ont révélé que les groupes du Subarctique oriental ont évolué depuis leur installation initiale. Ainsi, l'homogénéité culturelle prétendue des groupes algiques (que ceux-ci se retrouvent à la limite sud du Subarctique ou près du 55° parallèle) cacherait une diversité adaptative et évolutive que les découvertes récentes ont su mettre en exergue (Clermont 1990; Denton 1989; McCaffrey 2011; Sassaman 2011).

Les limites imposées à l'archéologie par la faible préservation des matériaux organiques ne permettront probablement jamais de préciser dans le détail l'évolution culturelle de ces groupes quel qu'ils soient, ni même la variabilité culturelle qui les caractérisait (Wright 1995). L'identité culturelle des assemblages découverts sur une grande part du territoire québécois pose d'ailleurs un défi. En effet, les subtilités présentes sur la céramique des Iroquoiens n'ont pas leur équivalent chez les Algonquiens du Subarctique, tout au moins pas pour les objets qui se sont conservés.

Notons tout de même que la perméabilité de la culture algonquienne telle qu'exprimée dans les assemblages et remarquée par les premiers Européens à être entrés en contact avec elle, a assurément eu son impact à tous les niveaux de la société. Par exemple, comme le notait Clermont (1998), si la majorité des groupes algiques ne fabriquaient pas de céramique, il n'en demeure pas moins qu'ils n'hésitaient aucunement à la faire entrer dans leur univers technologique lorsqu'ils en ressentaient le besoin. En 1998, Clermont parlait d'un peu plus d'une cinquantaine d'assemblages non iroquoiens contenant de la céramique. Or, rien que sur le bassin du Saguenay, 62 des 393 sites recelant une composante paléohistorique contiennent de la céramique. De ce nombre, une dizaine tout au plus pourrait témoigner de la présence sur le bassin hydrographique du Saguenay de la présence des concepteurs eux-mêmes, ce qui en laisse tout de même une cinquantaine, soit 13% du total des sites à composante paléohistorique, qui semble avoir été occupé par des groupes non iroquoiens qui ont eu accès à de la céramique et qui ont fait le choix de l'adopter, ne serait-ce que ponctuellement.

Rappelons-le, selon Clermont (1998), il fallait imaginer un nouveau taxon pour caractériser ces cultures. Il conviendrait dès lors d'utiliser le terme Sylvicole du Bouclier pour identifier ces gens qui, sans prendre part activement au « Néolithique » américain, furent néanmoins touchés, ne seraient-ce que par leurs contacts épisodiques avec ces sociétés horticoles émergentes. La proposition de ce nouveau taxon, plus approprié à la réalité anthropologique et archéologique de la fin du XX^e siècle, aussi séduisante fut-elle, ne semble pas avoir soulevé d'intérêt chez les archéologues œuvrant au nord de l'Iroquoisie laurentienne⁵. Pourtant, cette proposition ne faisait que concrétiser un phénomène bien courant dans la taxonomie québécoise. En effet, depuis longtemps, peu importe sa localisation et le groupe culturel qui pouvait l'avoir produit, un assemblage contenant de la céramique est chronologiquement considéré comme Sylvicole, alors qu'au contraire, un gisement n'en contenant pas se trouve soit relégué à une période plus ancienne, soit à un univers algonquien, ou encore demeure confiné dans des limbes

⁵ L'une des rares utilisations du terme se trouve dans la mémoire de maîtrise de Adjizian (2002), qui non seulement utilise le taxon, mais tente même de le développer.

identitaires et chronologiques.

Un autre avantage associé à l'adoption de ce taxon est de contribuer à fragmenter cette idée d'un Subarctique homogène, celui du Bouclier. Il y a donc chez Clermont le début du postulat que nous avons émis plus haut à savoir qu'il est possible, à partir de la culture matérielle présente sur les gisements sis au nord du Saint-Laurent, de distinguer des identités culturelles spécifiques. Si cette réalité se vérifie pendant la période où la céramique était couramment en usage dans la vallée du Saint-Laurent (donc postérieurement à 2400 A.A.), il est vraisemblable qu'une telle mosaïque identitaire avait cours préalablement. Il ne reste alors qu'à le démontrer. Parallèlement, si la céramique, élément technologique exotique, a pu démontrer ce fait, il est fort probable que cette spécificité s'exprime également à travers d'autres types d'objets. Bref, lorsqu'ils sont découverts dans les assemblages du Subarctique, que celui-ci soit oriental, occidental, méridional ou septentrional, ces fossiles directeurs devraient être considérés par les archéologues comme des invitations à pousser plus loin les recherches sur les vestiges plus communs. Par exemple, avec le Sylvicole du Bouclier, les populations du bassin hydrographique de la rivière Saguenay se trouveraient définies non pas seulement en fonction de leur capacité à intégrer des éléments développés ailleurs par des gens plus « favorisés », voire « plus créatifs », mais plutôt selon leur aptitude à participer à de vastes réseaux d'échange, donc à créer des liens avec d'autres groupes d'individus.

Une telle formulation tendrait par ailleurs à amenuiser l'opposition culturelle entre les groupes d'ascendance iroquoise et ceux dont on présume qu'ils étaient tous Algonquiens. Elle donne ainsi l'impression que dans cette histoire d'échanges technologiques, sociaux, voire idéologiques, les Gens du nord avaient autant à offrir. L'échange, par définition, implique deux parties. Il est vraisemblable qu'outre les fourrures, la viande et certaines matières premières lithiques — tous produits par ailleurs disponibles pour les producteurs de poterie au cours du Sylvicole moyen et probablement après —, des biens spécifiques conçus, adaptés et disponibles aux populations de l'intérieur suscitaient la convoitise des groupes de la vallée laurentienne ou d'ailleurs.

Il n'en demeure pas moins, qu'encore à ce jour, dans la littérature archéologique, on tend

à accorder aux groupes méridionaux une plus grande part des avancées technologiques et autres. Ceci expliquant cela, il demeure difficile de caractériser spatialement et chronologiquement les groupes algiques sans faire nécessairement appel aux éléments exogènes présents dans leur culture matérielle. Or, s'il est vrai que les assemblages les plus au sud du Bouclier comprennent un nombre non négligeable d'éléments exogènes, les gisements du nord montrent rapidement une raréfaction de ces vestiges et, du même coup, des fossiles directeurs qui permettent de dater les assemblages. S'il devenait possible de dater les assemblages les plus au sud non plus seulement sur la base des fossiles directeurs traditionnels, mais également en utilisant des indices locaux, il se pourrait que ces derniers puissent également être utilisés pour situer dans le temps et dans l'espace les assemblages plus nordiques.

1.2.3 Échange et adaptation dans le Subarctique oriental

Le principal objectif poursuivi dans cette thèse vise à vérifier la présence contemporaine de plusieurs groupes culturels sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay tant au moment du Contact que lors des périodes plus anciennes. Or, l'étude de cette variabilité va principalement s'effectuer en caractérisant et en comparant un certain nombre d'assemblages archéologiques entre eux, tant à l'échelle régionale qu'à une échelle plus vaste, en incluant les données provenant de bassins hydrographiques périphériques. Parce qu'aucune typologie érigée à partir de la culture matérielle concernant les groupes de l'intérieur n'a encore été développée (voir section 1.2.2), la description des outils formels et l'identification de marqueurs culturels (lithique et céramique) traditionnels s'imposent donc lorsque vient le temps d'une part de situer dans le temps les assemblages et, d'autre part, d'évaluer la proximité culturelle que pouvaient avoir les utilisateurs de ces assemblages avec d'autres groupes.

En effet, le nombre de ces marqueurs culturels/fossiles directeurs, de même que la matière première dans lesquels ils sont aménagés, peuvent être révélateurs de la force des liens ou encore de l'état des réseaux d'échanges à un moment donné de l'histoire des groupes du territoire à l'étude. Outre ces marqueurs culturels et autres outils formels récurrents sur les sites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, la présence ou

l'absence de telle ou telle matière première dont la source se situe à l'extérieur de l'espace d'exploitation présumée peuvent, elles-aussi, livrer des indices sur le groupe local, tout comme l'exploitation exclusive ou non qu'il pourrait faire d'une matière première lithique locale.

Dans tous ces cas, émerge la question des réseaux d'échange qui favorisent ou défavorisent la dispersion de la culture matérielle et l'arrivée d'objets exotiques dans les assemblages du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Par extension, il convient de s'interroger sur la place que ces échanges occupaient dans la structure économique, sociale ou idéologique des groupes concernés. Parce que les archéologues font avant tout reposer leurs constats sur la culture matérielle, c'est en effet en tentant de comprendre comment et dans quel contexte celle-ci circulait et se retrouvait dans les assemblages archéologiques qu'ils sont le plus en mesure de définir les groupes concepteurs et/ou les différents utilisateurs.

1.2.3.1 Échange et communication

Si le contexte à l'intérieur duquel s'effectuent les échanges (les interactions) peut refléter l'adaptation culturelle du moment, le rôle joué par ces échanges n'en demeure pas moins évolutif, en ce sens qu'ils contribuent à faire pénétrer dans le système culturel des informations potentiellement nouvelles, porteuses d'éventuels changements qui pourraient contribuer à transformer, voire définir, la forme future d'un groupe. C'est ainsi qu'au-delà du résultat tangible des échanges, au-delà de l'illustration des superstructures économique, sociale et idéologique qui forment le contexte même des échanges, se trouverait l'objectif intrinsèque de l'interaction, c'est-à-dire la volonté de la part des individus de communiquer leurs expériences, leur vision du monde, leur identité (Engelbrecht 1999; Hart et Engelbrecht 2011; Jones 1997; Lucy 2005). Ces nouvelles informations sont alors enregistrées et organisées, s'intégrant entièrement ou partiellement à l'univers cognitif et sensitif du récepteur. C'est de cette volonté (certains diront nécessité) de la part des individus de communiquer, puis de s'entendre entre eux, que vont être érigés les piliers sur lesquels va s'appuyer le système adaptatif d'un groupe culturel (potentiel adaptatif de l'organisation sociale ou socioéconomique).

À la base, une famille nucléaire, une famille étendue ou une bande, c'est un groupe d'individus qui adoptent des solutions communes à des problèmes communs. Ainsi, le bon fonctionnement d'une culture repose sur l'aptitude qu'ont ses membres à communiquer entre eux. La culture telle qu'observée anthropologiquement peut alors se définir comme l'organisation structurée de l'ensemble des moyens de communication (échanges) qui ont prévalu en un moment précis dans le temps et l'espace (Eliot 1949; Kroeber and Kluckhohn 1952). Le rôle structurant de l'échange ne cesse pas du moment où l'organisation culturelle devient fonctionnelle. En fait, les échanges, que les partenaires en aient conscience ou non, ont pour résultat de construire, entretenir et faire évoluer la société. Paradoxalement, en dépit du contexte formel (étroitement défini par les traditions culturelles du moment) qui entoure les échanges, ceux-ci demeurent la plupart du temps le fait d'individus qui, au-delà du vernis culturel, ont leurs propres aspirations (Hodder 1986; Vayda et McCay 1975).

1.2.3.2 Pourquoi l'échange ?

Dans le Subarctique oriental, ce qui inclut l'essentiel du territoire drainé par le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il a souvent été cru que l'échange et la mobilité sous-jacente qu'il implique constituait une béquille assurant la survie, une corde à laquelle les groupes du Subarctique devaient obligatoirement s'agripper sous peine de disparaître. Dans les faits, s'il est vrai que les échanges ont toujours été présents et qu'ils constituaient une nécessité, il n'en demeure pas moins que les sociétés qui se sont succédées dans le bassin hydrographique de la rivière Saguenay ne pouvaient se permettre de compter sur les échanges extraterritoriaux pour survivre au quotidien, ne serait-ce qu'en raison de la faible démographie qui a caractérisé le Subarctique tout au long de son occupation par des groupes humains. La mosaïque culturelle qui semble avoir caractérisé le bassin hydrographique de la rivière Saguenay suggère que chacun des groupes culturels, que chacune des entités familiales locales, visait et réussissait à satisfaire ses propres besoins fondamentaux de façon tout à fait autonome. Dans ce contexte, quel est le rôle joué par l'échange intergroupe et comment peut-il contribuer à spécifier chacun de ces regroupements?

Tout d'abord, convenons-en, l'échange peut constituer un des câbles d'arrimage entre l'humain et son milieu. En effet, ce que le milieu immédiat ne rend pas afin d'assouvir les besoins fondamentaux peut être obtenu par l'entremise d'autres individus qui peuvent être confrontés à un problème similaire. Métaphoriquement, les différents groupes humains prennent alors la forme de colonie d'araignées qui tissent leur toile les unes à côté des autres, la faiblesse de l'une étant compensée par la force de l'autre et ainsi de suite. Bref, dans certaines circonstances, l'échange serait un des moyens se trouvant à la disposition des groupes de la Paléohistoire pour survivre au quotidien. Cependant, parce que les groupes qui ont fréquenté le Subarctique se sont rapidement adaptés à ce milieu, au cours de la Paléohistoire les périodes de disette devaient être rares. Or, les échanges n'ont pas cessé pour autant et rien n'indique qu'ils aient même diminué, car au-delà de la motivation économique, se sont adjoints des visées sociales et idéologiques.

Que ce soit sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay ou ailleurs dans le Subarctique, les assemblages archéologiques semblent démontrer que les échanges s'effectuaient dans un contexte où l'économie n'était qu'accessoirement présente. En effet, l'échange entre les individus constituait avant toute chose un moyen de communication remplissant un rôle évolutif, donc socio-idéologique en ce sens qu'il pouvait être porteur de modifications de la vision qu'a un individu de son univers. Secondairement, il aurait une portée socio-adaptative, l'homme étant un animal culturel qui a besoin de communiquer, donc d'échanger avec ses semblables.

« Each exchange may operate to create and/or recreate important facets of the actor's social world and simultaneously legitimate those conceptual categories, divisions of people, modes of relationship, etc., which are accepted as part of the social world. [...] First, for any particular exchange, not only is the character of the goods somehow independently effective, but unless the goods exchanged have precise characteristics, the exchange is "unthinkable", i.e. meaningless. Second, it is in the context created by the exchange that the items may assume specific meaning as symbols. Their characteristics are important in selection, but the items *per se* do not contain the important meanings prior to their inclusion in the social in the social framework of the exchange activity. » (Ernst 1978: 187)

Cette double fonction principalement vécue par les individus peut, à l'intérieur d'une entité sociopolitique, être assurée par des activités dont le rôle serait multipartite. Par

exemple, la rencontre estivale de groupes en un point déterminé à l'avance aurait été à la base organisée pour satisfaire ce besoin de se rencontrer, d'échanger sur des expériences individuelles. Parallèlement, des activités socio-économiques seraient tenues de façon à améliorer la situation adaptative des groupes en présence.

En-dehors de ces activités organisées, l'échange entre individus de groupes différents ou non, implique lui-aussi cette double fonction. Au moment de l'échange les partenaires doivent trouver un terrain d'entente qui permet d'une part qu'il y ait communication entre eux (ils doivent se comprendre) et, d'autre part, que chacun soit satisfait de l'entente qui est survenue (donc que cette dernière remplisse les attentes). La première partie est assurée par la sphère socio-idéologique, alors que la deuxième le serait par la sphère socio-économique (Ernst 1978; Hodder 1977; Malinowski 1967; Moreau 1992; Sahlins 1972. Stanislawski 1978; Wright 1982).

Au contraire de la vision traditionnelle qui voit dans l'échange la possibilité par l'importation et l'exportation de biens ou de service de la réaffirmation du groupe dans son expression individuelle, l'échange à visée « idéologique » met en relief l'ouverture sur le monde et la recherche vers le mieux-être. Lors de ces échanges documentés ethnohistoriquement, il y a nécessairement confrontation avec le différent. En amont, cela signifie que les partenaires doivent faire preuve de curiosité et d'ouverture pour comprendre et, éventuellement, intégrer la nouveauté. Lors des échanges entre groupes du Subarctique, ce sont des individus qui cherchent à améliorer leur sort qui se rencontrent.

Dans la mesure où les emprunts de données cognitives et sensibles qui sont échangés demeurent limités et ne relèvent pas d'un rapport de domination/soumission d'un groupe par rapport à l'autre, il y a tout lieu de croire que ceux-ci ne vont pas mener nécessairement à l'homogénéité culturelle. Chacun va en effet intégrer les nouvelles données à l'intérieur de sa propre réalité culturelle. En fait, sur une longue période, si le contexte de l'échange intra-communauté relève plus du fait familial que de celui de la bande, on pourrait même assister à une prolifération des spécificités culturelles locales. Ainsi, si le groupe A est composé de plusieurs familles, que le groupe B est également

composé d'un nombre comparable de familles, de même que les groupes C, D, etc., la communication (qui constitue après tout la principale forme d'échanges et, ultimement, son principal but) entre certaines composantes de ces groupes à l'exclusion des autres (souvent en raison d'une plus grande distance spatiale) garantie à elle seule une relative hétérogénéité culturelle. La communication sporadique entre les groupes plus éloignés qui se rencontrent rarement, permettrait néanmoins de les associer à un ensemble plus vaste, plus large, ce qui atténuerait d'autant les risques de confrontation.

1.2.3.3 Échanges et archéologie: l'exemple de la céramique dans le Subarctique

Parmi les biens non-locaux ou «exotiques» qui se retrouvent dans les contextes archéologiques, il est fort probable que peu d'entre eux auront un impact tangible sur le quotidien de celui qui l'a obtenu. Ainsi, il y a tout lieu de croire que l'obtention d'une pointe de type Adena ou encore d'un grattoir en quartzite de Ramah, voire d'un vase en céramique n'augmentent en rien le succès de la prédation ou encore la subsistance de celui qui a reçu ce bien. En fait, pour un élément qui sera facteur de changement et finalement intégré, s'en trouvent des centaines qui n'auront aucun impact sur l'adaptation culturelle d'un groupe parce que, justement, leur forme ou fonction ne rencontre pas, à ce moment précis, le minimum adaptatif au-delà duquel il y a amélioration concrète du niveau de vie (King et Graham 1981: 128; O'Brien et Holland 1992).

La céramique découverte ici et là dans le Subarctique oriental et plus particulièrement dans le bassin hydrographique de la rivière Saguenay constitue vraisemblablement un bon exemple d'un résultat d'échange plus ou moins bien intégré.

Occurrence et niveau d'intégration

Depuis plus de trente années, plusieurs archéologues québécois ont tenté d'identifier la nature des processus responsables de la présence de la céramique amérindienne en forêt boréale, chez des groupes nomades et sans agriculture. Quatre processus ont été invoqués: les échanges (Laliberté 1978, Fortin 1969), les incursions (Martijn 1969; Chapdelaine 1988; Crépeau 1983), l'émigration (Moreau, Langevin et Verreault 1991; Wright 1980), et l'imitation (Dawson 1979; Martijn 1969; Côté 1994, communication

personnelle). En fait, la plupart des auteurs qui abordent ce sujet finissent par plaider pour une réalité où tous, sinon la plupart, de ces facteurs agiraient de concert. Ainsi, malgré l'utilisation de méthodes de plus en plus sophistiquées (analyse géochimique par activation neutronique des argiles, thermoluminescence, etc.) l'impact et les processus sous-jacents à la présence de la céramique en terre du nord demeurent des énigmes.

Et s'il n'y avait en fait ni impact, ni processus généralisé? Posons la question de cette présence différemment. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de céramique dans les assemblages archéologiques des groupes algiques au nord du 47^e parallèle? Répondre à cette question, c'est isoler les quelques sites où on retrouve des éléments de cette technologie par rapport à ceux où ils sont absents et ce, toute chronologie confondue. Ce n'est plus de comparer les sites supposément algiques à poterie avec les sites iroquoiens où elle est généralement présente; c'est tenter d'élucider les avantages adaptatifs qu'aurait procurés la céramique à une population algonquienne ayant intégré cette technologie dans son univers culturel.

Par ailleurs, peu importe le processus à l'œuvre, si processus il y a, l'objectif qui se trouve derrière la transmission du matériel céramique n'est probablement pas différent de celui du lithique qui se retrouve régulièrement sous des formes exogènes jusque dans la première moitié du Sylvicole moyen et dans une moindre mesure par la suite (Clermont, Chapdelaine et Guimont 1992; Langevin n.d. (b); Moreau et Langevin 1991). Coïncidence ou non, dans les assemblages archéologiques du Sylvicole moyen, au moment où les pointes en pierre semblent tout à coup moins stylisées, la céramique semble prendre le relais en tant qu'objet diagnostique de l'identité culturelle.

Une chose est certaine, à partir du Sylvicole moyen, les objets lithiques sont soit plus petits, soit plus frustes. On ne retrouve à peu près plus de types ou tendances comme c'était le cas auparavant, et ceux qu'on a identifiés font montre d'une grande simplicité. Ce phénomène, pas du tout unique au Nord-Est, se poursuit au Sylvicole supérieur au point où les premiers Européens ne mentionnèrent à peu près jamais l'utilisation de la pierre chez les Premières Nations. Par contre, ils traitèrent occasionnellement de la céramique que les Premières Nations fabriquaient et s'échangeaient (Denton 1994).

Quoiqu'il en soit, personne ne s'entend encore sur les causes de ce soudain

désintéressement du médium lithique, au moment où le médium céramique prend son envol. Les assemblages archéologiques renferment autant de pointes qu'auparavant. Par contre, celles-ci montrent moins d'uniformité stylistique que lors des périodes précédentes. Comme si tout à coup, l'expression de l'identité culturelle passait maintenant par le canal de la céramique. Il est un fait que la céramique possède des qualités que la pierre n'a jamais eues. Elle est plastique, ce qui permet d'adapter et de modifier la forme et la composition selon la fonction désirée, sans pour autant que ces modifications du corps n'empêchent de lui conférer une valeur identitaire propre à celle ou celui qui la conçoit.

Ce transfert d'un médium à l'autre se serait produit progressivement. Ainsi, il est intéressant de constater qu'au cours du Sylvicole inférieur, dernière période où les pointes s'alignent sur le modèle technologique ayant eu cours durant tout l'Archaïque, la forme de certaines d'entre elles est telle qu'on soupçonne plus que jamais que leur rôle était autre que celui qu'on attribue généralement aux pointes de jet (Binford 1963: 187; Pavesic 1985). Ce ne sont ni des techniques de prédatons, ni la guerre qu'on s'échange à travers ces pointes de jet, mais plutôt des croyances, des éléments identitaires et une partie de la cosmologie associés à la sphère d'interaction Meadowood (Chrétien 1992 et 1995; Ernst 1978; Gero 1989; Taché 2008; Taçon 1991). Il se pourrait alors que par la suite, la céramique ait prit le flambeau idéologique. On ne s'échange pas nécessairement ou uniquement le vase pour son contenu physique mais aussi pour son contenu symbolique, chaque vase contenant une partie de la personnalité et des croyances de celui qui l'a échangé (Engelbrecht 1999; Hart et Engelbrecht 2011; Orton, Tyers et Vince 1993). La décoration est là pour le rappeler à ceux qui auraient été absents au moment de l'échange.

Ces interrogations soulèvent par ailleurs une autre question. Comment se traduit le changement lithique-céramique chez les populations du Subarctique pour qui cette nouvelle « carte d'identité » se heurte probablement à des contraintes en regard d'un mode de vie nomade? Est-ce une question de poids, de fragilité, de disponibilité de la matière première? Rappelons qu'au cours du Sylvicole moyen les vases ne sont pas très gros et que même au Sylvicole supérieur, leur poids est acceptable lorsqu'ils ne sont pas

remplis. En ce qui a trait à leur fragilité liée à des déplacements, notons que les groupes nomades proto-iroquoiens du Sylvicole moyen intègrent pourtant ce médium à leur quotidien. Finalement, des lits d'argile se retrouvent à maints endroits autour du lac Saint-Jean et sur les basses terres de la rivière Saguenay. Pourquoi, dès lors, les populations sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay n'ont-ils pas intégré cette technologie dans leur quotidien?

Fonction et valeur de la céramique

Le vase qui se présente au chasseur-cueilleur doit, pour être intéressant, répondre positivement à l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes après consommation de son contenu: trouver son pendant (fonction) dans ladite société à la quelle appartient l'individu et représenter une amélioration technologique (le contenant lui-même), constituer carrément une nouvelle adaptation culturelle (la fonction crée le comportement), recéler une valeur symbolique (appartenance et/ou identité ethnique; souvenir; prestige, magie), être intégrable socialement (aspect adaptatif de l'objet).

Chez de nombreuses sociétés paléohistoriques, les éléments exogènes passent de leur lieu de conception au lieu où les archéologues les retrouvent par l'un ou l'autre des canaux suivants: soit indirectement à travers un réseau complexe d'alliances instituées sur la base des caractéristiques environnementales (géomorphologie, richesse naturelle, réseau hydrographique, etc.) et de hasards culturels (apparemment linguistique ou culturelles, traditions, relations interpersonnelles, etc.); soit directement, du concepteur au consommateur (Langevin 1995b). Dans ce dernier cas, les concepteurs peuvent se présenter aux consommateurs sous l'une des trois formes suivantes: groupe, délégation ou individu. Lorsqu'il s'agit de groupes entiers, on parle de déplacements dont les causes peuvent être aussi diverses que les répercussions. Dans le cas de délégations, celles-ci répondent à la volonté d'instaurer une dynamique sociopolitique entre les deux groupes concernés. Finalement, et c'est le cas le plus fréquent, il peut s'agir d'individus isolés, groupe de chasse, agissant de leur propre chef, en fonction d'intérêts et de motivations essentiellement personnelles (Hodder 1986). Dans tous les cas, il s'agit donc d'événements historiques imprévisibles, qui tendent à être uniques, en ce sens que

particulièrement dans le cas des individus, l'interaction risquant fortement de ne pas se répéter.

La seconde éventualité, celle des échanges indirects, s'explique plus aisément parce que mieux intégrée culturellement. En effet, si dans le premier cas, on peut parler d'accidents historiques découlant malgré tout de comportements socioécologiques; dans le second cas, on parle d'un mécanisme adaptatif établi entre des groupes voisins dont la sphère d'interaction se superpose occasionnellement. Les interactions entre les deux groupes sont alors nécessaires afin de normaliser les relations et ainsi éviter les frustrations liées à la compétition pour l'exploitation de mêmes ressources. C'est au cours de ces interactions que des objets passent plus ou moins accidentellement de mains en mains avec une attrition naturelle à mesure qu'on s'éloigne des concepteurs.

Comment peuvent être représentés ces deux types d'échanges sur le plan archéologique? Dans le cas d'échanges indirects, l'attrition peut, si suffisamment de sites sont connus, être statistiquement visible dans les assemblages disséminés entre le point de départ et le point d'arrivée : la représentativité numérique d'un type de vestige tendant nécessairement à s'amenuiser à mesure qu'on s'éloigne de la source présumée. Par ailleurs, la présence en un endroit éloigné d'une grande quantité d'objets sans que le phénomène d'attrition ne soit visible peut être interprétée, si suffisamment de sites sont connus, par un accident historique du type de ceux décrits plus haut, soit une visite ponctuelle par un individu ou un petit groupe. Dans ce cas, l'hypothèse d'échanges directs entre les concepteurs et les occupants du site ou l'assemblage fut récolté doit être considérée comme hautement vraisemblable. L'un n'excluant pas l'autre, il est possible que les deux types d'échanges s'appliquent au même moment, en un même endroit. La céramique présente dans les assemblages du bassin hydrographique de la rivière Saguenay constitue un bon exemple de cette situation.

Le premier scénario pour illustrer la présence de poterie dans le Subarctique sera celui des échanges indirects entre le concepteur du bien et le groupe qui fut le dernier à utiliser ce vase. Le concepteur (A), un iroquoien, échange son vase à un groupe voisin (B), un algonquien, qui, parce qu'il vit en co-voisinage, a partiellement intégré ce trait culturel

dans ses activités quotidiennes. La céramique circule alors à l'intérieur du groupe B et éventuellement entre dans la sphère d'interaction que ce groupe (B) entretient avec les groupes C et D, d'autres algonquiens. Le groupe B cède alors une partie de son inventaire céramique par le biais d'activités sociales (unions intergroupes, cadeaux, etc.), économiques (contenus du vase, améliorations techniques, intérêt individuel d'un membre du groupe C ou D) et/ou idéologiques (prestige lié à la rareté de l'objet; apparemment par la décoration; symbole d'alliance) (Stanislawski 1978). Éventuellement, une partie de cet inventaire déjà réduit passera à d'autres groupes en contact avec les groupes C et D sous des prétextes sensiblement similaires quoique l'intérêt économique tende à diminuer au profit du symbolique (Gould 1980: 142-143). Quoiqu'il en soit, la densité de la céramique qui se trouvera dans les sites du groupe le plus lointain sera évidemment moins grande que celle du groupe B. Ce principe amplement utilisé dans le cas de l'échange des matières premières ne peut qu'être présent dans le cas de la céramique. Cependant, contrairement au lithique, la masse ne change pas. Le pot pèse toujours le même poids, possède toujours la même surface et de ce fait, son utilité première se trouve peut-être limitée et de courte durée. Par ailleurs, il ne peut être répliqué dans la mesure où la recette et les gestes nécessaires sont inconnus ou ne suscitent aucun intérêt. Bref, il ne constitue pas un bien essentiel dans le sens économique du terme!

Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, la céramique de tradition huronne (sylvicole supérieur) a pu se retrouver dans les basses terres du lac Saint-Jean selon un tel modèle. Le groupe A, les Hurons, aurait échangé des vases avec des populations algonquiennes du Bouclier (B, C, D) situées entre la Huronie et le bassin supérieur du lac Saint-Jean (hautes terres du lac Saint-Jean). Par la suite, ceux-ci auraient échangé les vases au groupe se trouvant dans les basses terres du lac Saint-Jean. La quantité relativement importante de vases découverts sur les quelques sites fouillés de la fin du Sylvicole semblent plaider pour un nombre d'intermédiaires relativement limité. Il se pourrait en fait que des Hurons aient été directement en contact avec ceux qui fréquentaient les hautes terres du lac Saint-Jean. La popularité (encore une fois restreinte) du médium céramique sur les basses terres du lac Saint-Jean pourrait quant à elle s'expliquer pas un nomadisme restreint des Kakouchacks à la fin de la Paléohistoire

s'ajoutant à un intérêt limité pour le médium céramique. Par ailleurs, même s'il y avait eu un certain engouement pour ce médium (et son contenu), l'absence de contacts récurrents avec les concepteurs et donc l'ignorance des gestes techniques, semblent avoir endigué la volonté des gens des basses terres du lac Saint-Jean de procéder à leurs propres expériences. En amont de Chicoutimi, on ne trouve en effet aucun indice qui témoignerait de la cuisson de céramique, ce qui suggère une fois de plus que le contenu était probablement plus recherché que le contenant.

Notons que sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay et plus particulièrement au lac Saint-Jean, le nombre de spécimens représentés se limite souvent à un seul vase, quand ce n'est pas à un seul tesson (Moreau 1995; Moreau, Langevin et Verreault 1991; Moreau 1995). Dans ce cas, il semblerait que le lac Saint-Jean, sans être le point le plus éloigné de la sphère de distribution, se trouve particulièrement distant du point de conception (Huronie ou Iroquoisie). L'absence des concepteurs ou tout au moins de ceux qui auraient directement fait affaire avec eux est d'autant plus visible lorsque ne se trouve en relation avec la céramique aucun autre indice propre aux Hurons. Le cas de la céramique d'ascendance huronne sur le site de DcEx-1 au lac Saint-Jean témoigne bien de ce fait. En effet, quoique les nombreux vases attestent de la présence de peu d'intermédiaires entre les concepteurs et les utilisateurs finaux, l'utilisation massive de matériaux lithiques régionaux versus la quasi absence de matières provenant de la baie Géorgienne ou de ses environs suggère que l'intérêt « matériel » des échanges reposait essentiellement sur la céramique (contenant ou contenu).

À l'opposé, comment se traduirait un échange direct de céramique? À prime abord, les dimensions formelles d'un vase étant ce qu'elles sont, il est peu probable qu'un seul individu en transporte plusieurs avec lui. Or, pour démontrer l'existence de contacts directs, il faut un nombre substantiel d'éléments exogènes en un seul endroit et en un moment précis dans le temps. Dans le cas d'un explorateur amenant avec lui un ou deux vases en plus de quelques éléments lithiques, sa visibilité archéologique se confondrait facilement avec le produit d'échanges indirects. Par conséquent, dans le cas de la céramique, seule l'immigration massive ou la présence d'une délégation peut archéologiquement laisser suffisamment d'indices pour démontrer la présence de contacts

directs, voire d'une incursion. À ce titre, une partie de l'assemblage du site de Chicoutimi pourrait être un bon exemple d'incursion par les Iroquoiens du Saint-Laurent, car à la poterie s'ajoutent d'autres éléments témoignant de l'identité des concepteurs.

En conclusion, si sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay et ailleurs dans le Subarctique le geste d'échange, comme d'ailleurs la motivation qui se trouve derrière, ne semble pas être à prime abord adaptatif (dans le sens écologique et socioéconomique du terme), il est vraisemblable que minimalement l'économique et le social y trouvaient leur compte. Comme l'a démontré Malinowski (1966 et 1967) avec le Kula, l'échange en tant que comportement socio-idéologique ne s'effectue pas sans une saveur socioéconomique propre aux sociétés en cause. L'échange est avant toute chose une affaire d'individus membres d'une organisation culturelle, qui doivent (1) arriver à communiquer entre eux, (2) se percevoir positivement (c'est-à-dire s'intéresser l'un à l'autre) et (3), si besoin est, chercher à s'entraider. C'est en tous cas la situation entre groupes qui partagent un environnement et un mode de vie similaire. Dans le cas de sociétés qui ne partagent pas ces caractéristiques ce pourrait être une toute autre histoire.

En regard maintenant de la formation et de la transformation des identités, ce que le geste d'échange nous apprend, c'est que chaque entité culturelle se caractérise par deux réseaux d'échange. L'un agit au niveau du groupe lui-même et consiste en interactions qui se produisent entre les membres de ce groupe. Ce qui est alors échangé, qu'il s'agit de biens durables ou non, s'inscrit à l'intérieur de la tradition culturelle et peut dès lors contribuer à définir ce groupe, par rapport à d'autres. L'autre réseau concerne les interactions entre groupes voisins mais distincts qui permettent à des biens exotiques d'entrer à l'intérieur du système. Quoique ces objets exotiques se trouvent alors à l'extérieur de leur contexte culturel d'origine, ils peuvent être intégrés et parfois même répliqués par le groupe récepteur. Dans un tel cas, on ne saura jamais la réelle valeur acquise par ces objets (symbolique, économique, sociale, etc.). Ceux-ci témoignent néanmoins d'une réalité spécifique, à savoir celle du réseau auquel le groupe culturel participe. C'est ainsi que les groupes de la Paléohistoire récente des basses terres du lac Saint-Jean, de par leur proximité géographique avec les groupes des hautes terres, auraient eu accès au quartzite de la rivière Témiscamie, alors que ceux du Bas-Saguenay s'en

trouvait déjà beaucoup plus éloignés. Il convient tout de même de préciser que cette proximité géographique et la présence d'un réseau d'échange ne signifie pas pour autant que tous les produits sont échangés, pas plus d'ailleurs que des échanges fréquents ont eu lieu. Les qualités intrinsèques du produit d'échange ont assurément un rôle à jouer. Ainsi, le quartzite de la rivière Témiscamie intéressait de toute évidence les groupes des basses terres du lac Saint-Jean, alors que la calcédoine dont la source se trouvait sur ces mêmes basses terres ne suscitait aucun intérêt dans les hautes terres.

2. Cadre méthodologique

Le corpus des données d'où sont tirées les hypothèses proposées dans ce travail provient de la totalité des gisements archéologiques dont au moins une des composantes archéologiques est antérieure à 1647 A.D., moment de la première incursion physique européenne documentée à l'intérieur des terres. Les données provenant de gisements qui témoignent de la présence de membres des Premières Nations au cours des quelques décennies qui suivirent ce moment ont également été considérées. Globalement, les constats émis dans cette thèse proviennent de 393 des 428 gisements répertoriés sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (figures 1 et 2). Toutes formes de données réunies, ces gisements ont fourni plusieurs centaines de milliers d'artefacts parmi lesquels dominent les vestiges ostéologiques et lithiques. Notons, à ce sujet, que le seul sous-bassin de la rivière Sainte-Marguerite et plus particulièrement les sites DbEl-4 et station B de DbEl-10 ont fourni à eux seuls près de 90% des déchets culinaires découverts sur la totalité du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, soit plus de 1,5 millions de spécimens.

Au cours des 30 dernières années, nous avons visualisé et analysé, parfois à plusieurs reprises, les vestiges lithiques de chacun de ces gisements. En ce qui a trait aux vestiges osseux, leur identification, lorsque celle-ci a pu avoir lieu, a été soumise pour analyse à des spécialistes. Il en est de même pour la poterie qui a généralement fait l'objet d'analyse par des tiers lors de différentes études, ainsi que de certaines catégories de vestiges historiques caractéristiques des périodes initiales du Contact (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle).

Par ailleurs, parce que nous avons participé à la quasi-totalité des fouilles archéologiques effectuées sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, les schèmes d'établissement régionaux incluant l'organisation de l'espace constituent des données connues et bien maîtrisées. Bref, l'essentiel des données décrites dans cette thèse ont été soit recueillies, soit visualisées par son auteur au cours des 30 dernières années.

Les travaux qui ont été effectués ont livré différents types de données. Selon le type de site et les périodes concernées, certaines données présentent des témoignages différents

qui une fois réunis permettent de définir certaines provinces culturelles.

2.1 L'étude des vestiges historiques

Les vestiges historiques ne concernent qu'une partie infime de la fourchette temporelle traitée à l'intérieur de cette thèse. Les seuls gisements historiques considérés furent ceux qui auraient été occupés entre le passage de Cartier et la fin du Régime français, plus précisément au cours de la Protohistoire régionale (1534 à 1647 A.D.) et la période historique initiale (1647 à 1760 A.D). Peu de gisements ont à ce jour livré des vestiges dont l'analyse a permis de les situer à l'intérieur de cette fourchette temporelle. Les différents postes de traite (Chicoutimi, Métabetchouan et Ashuapmushuan) comptent parmi ces rares sites. Or, dans ce cas, comme dans la plupart des cas, l'une des difficultés à laquelle il a fallu faire face est celle de notre capacité à isoler les vestiges de ce siècle de ceux qui ont précédés et, dans une moindre mesure, de ceux qui ont suivi. Par ailleurs, parmi les quelques vestiges archéologiques ayant été recueillis, il demeure difficile de déterminer d'une part ceux qui ont réellement été utilisés par des membres des Premières Nations et d'autre part ceux dont certaines caractéristiques permettent de réellement les isoler stylistiquement parlant, à l'intérieur du segment chronologique concerné. Parmi ces objets, les perles de verre et les fragments de cuivre sont certes ceux qui ont attiré le plus d'attention dans le cadre de nombreuses analyses archéométriques auxquelles a participé Jean-François Moreau du Laboratoire d'archéologie de l'UQAC. C'est essentiellement à ces études que nous ferons référence dans la thèse.

2.2 La contribution des documents ethnohistoriques

Lors de la période initiale du Contact, de même qu'au cours de la Protohistoire, les géographes européens de même que les Jésuites et autres Français ont parfois produit des documents qui contribuent à documenter la situation des Premières Nations au moment même où les premières rencontres ont lieu. Or, parce que ce moment suit de peu la fin de la Paléohistoire, il y a tout lieu de croire que ces informations témoignent également d'une réalité antérieure.

Ces sources historiques, quoiqu'elles soient rares et souvent incomplètes n'en demeurent

pas moins précieuses lorsque considérées avec précaution. Parmi ces documents où le bassin hydrographique de la rivière Saguenay est mentionné, plusieurs cartes produites entre la moitié du XVI^e siècle et la moitié du XVII^e siècle s'avèrent particulièrement intéressantes (voir figures 48 à 62 pour un bref aperçu). Dans la mesure où aucun français n'avait encore visité le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, les données qu'on y retrouve ne peuvent avoir été fournies que par ceux qui fréquentaient et connaissaient ce territoire, à savoir les Premières Nations. Les ethnonymes, les toponymes et les détails géographiques que les géographes reproduisent alors sur les cartes représentent avec un certain degré de fiabilité la réalité vécue par les informateurs, qu'ils proviennent directement des lieux ou encore qu'ils aient été de simples visiteurs.

Même plus tardivement, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, lorsque l'arpenteur Normandin (1732) en compagnie de guides « indiens » remonte les rivières du Nord pour délimiter les limites du Domaine du Roy, ceux-ci s'arrêtent à de nombreux endroits mentionnés par l'arpenteur. Subséquemment, au milieu des années 1980, un vaste inventaire archéologique a utilisé les informations transmises par Normandin afin de localiser des sites archéologiques. Dans de très nombreux cas, l'information a alors pu être vérifiée et a révélé que parallèlement à l'occupation historique on trouvait presque toujours une occupation paléohistorique, parfois récente, parfois plus ancienne.

2.3 La contribution des vestiges osseux

En tout et pour tout, parmi les 393 gisements archéologiques considérés dans cette thèse s'en trouvent 150 qui ont livré des vestiges liés à l'alimentation des populations anciennes (figures 3 et 4).

Peu de ces gisements ont cependant livré des assemblages suffisamment grands pour qu'une identification s'avère significative. En fait, même parmi les sites qui ont livré plus de quelques dizaines de fragments, la plupart de ceux-ci se révèle très fracturée, ce qui empêche une identification à l'espèce. En fait, pour la totalité des gisements concernés, on ne trouve qu'une quinzaine de rapports d'interventions où une analyse des fragments osseux a été effectuée et, dans bien des cas, il s'agit d'analyses partielles. C'est le cas, entre autres, des sites DbEl-4, station B de DbEl-9, station B de DbEl-10, station C de

DcEp-5, DcEp-3 et de DcEp-2 qui ont été sujets à des fouilles systématiques au cours des 20 dernières années et dont seulement un segment de l'assemblage osseux a pu être soumis à des spécialistes (Gates-Saint-Pierre 2000, 2000a et 2006; Ostéothèque 1997, 1998, 1999 et 2015).

Les indices livrés par les différents spécialistes ayant œuvrés sur l'une et/ou l'autre des assemblages ostéologiques concernent l'identification à l'espèce ou encore à la classe, le traitement des ossements, la présence ou non d'altérations, que ce soit des marques de boucherie ou encore de travail sur cette matière qui fournissait de nombreux outils usuels. L'utilisation du NMI (nombre minimal d'individus) dans le cas des assemblages les plus nombreux a par ailleurs permis de se faire une idée des préférences alimentaires de ceux qui fréquentaient ces lieux.

2.4 La contribution des vestiges céramiques

Parmi les objets diagnostiques qui permettent entre autre chose de situer dans le temps les assemblages archéologiques, la céramique amérindienne s'avère cruciale. Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, la présence de la céramique, quoiqu'anecdotique, constitue bien souvent le seul indice qui permet de dater nombre d'assemblages.

En date de mai 2014, on retrouve de la céramique des périodes de circa 1600 A.D. à 1000 A.A. et de 1000 à 2400 A.A. sur 62 des 393 gisements ayant au moins une composante paléohistorique (figures 5 et 6). De ce nombre, s'en trouvent plusieurs pour lesquels la céramique ne permet pas de les assigner à une période plus fine que celle de 1600 A.D. à 2400 A.A. (Sylvicole supérieur et moyen), dans la mesure où leur paroi ne contient aucune ou trop peu de décorations spécifiques. La plupart du temps, ces sites ont livré moins d'une dizaine de tessons qui représente vraisemblablement un seul vase. Lorsque plus d'un vase est représenté, il s'agit la plupart du temps de tessons dont la décoration révèle qu'il s'agit d'époques distinctes. Bref, comme Moreau, Langevin et Verreault l'affirmaient en 1991, la céramique demeure un matériel rare à l'échelle régionale et généralement peu représentatif à l'intérieur des assemblages où elle est présente. Ceci n'empêche cependant pas que la céramique découverte sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay présente une grande variabilité. En effet, tant au cours des périodes plus

anciennes que lors de la fin de la Paléohistoire, de nombreuses traditions se trouvent représentées, dont celles de la Huronie et de l'Iroquoisie laurentienne.

C'est principalement sur la base des éléments de décoration qu'il est possible de positionner dans le temps et dans l'espace le lieu d'origine, sinon du vase, tout au moins de l'apparement culturel auquel se rattache son concepteur. Notons par ailleurs que la présence de rebuts de pâte qui pourraient signifier que des vases ont été conçus sur place par des Algonquiens se limite pour l'heure à l'Anse-à-la-Croix (DcEp-2) et au site de Chicoutimi (DcEs-1), respectivement dans le Haut- et le Bas-Saguenay.

Préalablement à cette thèse, quelques publications ont traité du phénomène céramique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Dans sa monographie portant sur le site de Chicoutimi, Chapdelaine (1985) utilise abondamment la céramique amérindienne découverte en ce lieu dans son argumentation chronologique et identitaire. Quelques années plus tard, une synthèse portant sur le phénomène céramique sur les basses et hautes terres du lac Saint-Jean a été produite (Moreau, Langevin et Verreault 1991). Encore quelques années plus tard, un second texte traitant exclusivement de la céramique du Sylvicole moyen découverte dans les sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean a été produit (Moreau 1995). Depuis lors, malgré quelques découvertes supplémentaires, parmi lesquels se trouvent celles de la rivière Sainte-Marguerite et celles de l'Anse-à-la-Croix, on ne note aucune nouvelle publication. Quoiqu'il en soit, sur la base de ces quelques articles, il appert que la plupart des courants stylistiques ayant eu cours dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord se retrouve dans l'un ou l'autre des assemblages du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. L'assignation stylistique de ces tessons permet dès lors de proposer certaines avenues en regard des axes de circulation qui permettraient à ces tessons de se retrouver dans les assemblages saguenéens et d'identifier certaines tendances tant à l'intérieur du bassin hydrographique qu'en périphérie de celui-ci. Ces tendances pourraient, si elles s'accompagnent d'autres indices, être révélatrices d'identités spécifiques.

2.4.1 Traditions de la période 1000 à 2400 A.A.

Il n'est pas dans notre intention d'élaborer longuement sur les différences stylistiques des

traditions céramiques de cette période. Cependant, dans le cadre de cette recherche il semblait essentiel de mentionner ce qui caractérise et ce qui différencie les principales traditions que l'on retrouve au cours de cette période de transition à la suite de laquelle un Québec entièrement nomade deviendra un Québec divisé entre chasseurs-pêcheurs-cueilleurs au nord et agriculteurs au sud (Chapdelaine 1993).

2.4.1.1 La tradition Laurel

La tradition céramique Laurel (800 à ~2200 A.A.) aurait été développée par des Algonquiens à l'ouest de la baie d'Hudson dans le courant Saugéen et Pointe Péninsule (Wright 1972a; Reid et Rajnovich 1991). En fait, Wright (1980) place son berceau quelque part au Manitoba et dans le centre-est de la Saskatchewan, alors que Reid et Rajnovich (1991) le voit plutôt dans un triangle « nord-ouest ontarien-nord du Minnesota » entre le lac Supérieur et le lac Winnipeg. Rapidement, elle se serait étendue vers l'est et le nord où au contact d'autres courants culturels, elle se serait suffisamment modifiée pour qu'on estime nécessaire de parler d'une version orientale du Laurel en opposition au modèle traditionnel occidental (Côté 1993b). La limite géographique d'extension et de circulation du phénomène Laurel semble principalement nordique. En effet, Spence, Pihl et Murphy (1990) ignorent totalement cette tradition dans leur article portant sur le Sylvicole moyen du sud ontarien, ce qui peut laisser présumer que le style est absent au sud de la rivière des Outaouais et de la baie Géorgienne.

Dans la littérature, la définition physique de ce qu'est ou n'est pas de la poterie Laurel n'est pas des plus évidentes. Pour Clermont et Chapdelaine (1982), la tradition Laurel se caractérise tout particulièrement par une non-scarification de la paroi interne et par une décoration se limitant presque toujours à la paroi extérieure du vase. Par ailleurs, les artisans ont souvent marqué la partie supérieure de ponctuation extérieure assez prononcée pour créer un léger mamelon à l'intérieur (Clermont et Chapdelaine 1982). Côté (1993b) et Moreau, Langevin et Verreault (1991) adoptent une définition où ces ponctuations vont de l'intérieur vers l'extérieur. De plus, il semblerait que la version orientale du Laurel se caractérise par une forte tendance à décorer la lèvre et la paroi intérieure (Côté 1993b). Il y aurait donc confusion chez les différents auteurs entre Laurel

oriental, Laurel occidental et Pointe Péninsule. Cette confusion semble particulière au Québec en ce sens où les diverses traditions (Laurel, Pointe-Péninsule et Saugeen) se mélangent et s'influencent mutuellement à mesure que le Sylvicole moyen se prolonge (Côté 1993b). Ainsi, dans certains textes traitant de la céramique du Sylvicole moyen, les auteurs sont prudents et évitent de rattacher leur matériel à une quelconque tradition tout en décrivant tout de même les motifs (Chapdelaine 1990; Moreau 1994: communication personnelle; Moreau 1995).

2.4.1.2 La tradition Saugeen

La tradition céramique Saugeen montre certaines similitudes avec la tradition Pointe-Péninsule qui elle-même en montre avec la tradition Laurel (Wright 1967). Selon Chapdelaine (2014 : communication personnelle), la seule utilité de cette tradition serait de référer à un territoire, un espace géographique., L'élément décoratif le plus utilisé est l'impression ondulante (Clermont et Chapdelaine 1982). Cette tradition céramique se caractérise toutefois par une morphologie plus fruste, moins soignée (Clermont et Chapdelaine 1982; Spence, Pihl et Murphy 1990). Les vases sont façonnés selon la technique du colombin; l'intérieur, la lèvre et souvent tout le pourtour du vase est décoré (Spence, Pihl et Murphy 1990). En fait, la tradition Saugeen ne pourrait être qu'une extension occidentale de la tradition Pointe-Péninsule (Lee 1952; Finlayson 1977) avec cependant un appliqué quadrangulaire dans la phase tardive de la tradition (Clermont et Chapdelaine 1982; Finlayson 1977) entre 1200 et 1800 A.A. Autre élément particulier de la culture liée à cette tradition: elle aurait fait partie du réseau d'interaction hopewellien (Spence, Pihl et Murphy 1990; Wright 1967).

2.4.1.3 La tradition Pointe-Péninsule

La tradition Pointe-Péninsule se serait développée dans le sud-est ontarien et au nord des États de New-York et du Vermont, avant de se répandre abondamment dans la vallée du Saint-Laurent (Ritchie 1969; Spence, Pihl et Murphy 1990; Wright 1982). Contrairement aux vases Laurel, la décoration sur les vases Pointe-Péninsule se fait à l'aide d'un peigne tenu de différentes façons, offrant ainsi toute une variété décorative. Au début, la tradition Pointe-Péninsule présenterait presque essentiellement des impressions

ondulantes pour, tardivement, laisser apparaître du denticulé quadrangulaire (Spence, Pihl et Murphy 1990), ce qui n'est pas sans rappeler l'évolution de la tradition Saugeen. Elle se serait suffisamment transformée pour donner la poterie iroquoise telle qu'on la trouve au Sylvicole supérieur (McNeish 1952). Cette hypothèse, si elle était acceptée, sous-entend un développement *in situ* des groupes iroquoiens, sujet âprement débattu (voir à ce sujet le débat dans *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1992, vol. XXII, no 4, pp. 3-36). L'identification des concepteurs de ce style céramique n'est pas un sujet clos, les données archéologiques ne permettant pas pour cette époque de discerner la culture algonquienne de la culture iroquoise; ce qui ouvre la porte à plusieurs possibilités (Chapdelaine 1983; Clermont et Chapdelaine 1982; Fiedel 1990).

2.4.1.4 La tradition Blackduck

Vers 1350 A.A., la tradition Laurel du Sylvicole moyen ancien se voit remplacer par la tradition Blackduck. Cette tradition éminemment algonquienne se développe dans le nord ontarien ainsi qu'au sud du Manitoba et au nord du Minnesota, donc du côté ouest de la baie d'Hudson (Wright 1972a). Toujours selon Wright, elle se concentre presque exclusivement à cette aire géographique où dans la partie la plus nordique du territoire manitobain elle se partage le territoire avec la tradition Selkirk possiblement produite par les Cris (Wright 1972a; Côté 1993b). Des travaux menés en Abitibi (Côté 1993a, 1993b) ont démontré sa présence en Abitibi dès 900 A.A., soit au début du Sylvicole supérieur. Le phénomène Blackduck en Abitibi sera cependant de courte durée, car vers 800 A.A. elle est à toute fin pratique disparue des assemblages au profit de la céramique iroquoise occidentale (Côté 1993b).

2.4.2 **Traditions de la période 300 à 1000 A.A.**

Cette période qui s'achève avec l'arrivée documentée des Européens est marquée par la régionalisation des groupes autochtones selon la niche environnementale où ils se trouvaient. Dans la vallée du Saint-Laurent, ce fut le moment de la formation de l'Iroquoisie laurentienne et, plus à l'ouest, celui de la Huronie. Dans la péninsule maritime, les Algonquiens du sud, tout en adoptant la céramique, demeurèrent des nomades opportunistes dont les activités étaient intimement liées avec la mer. Finalement

au nord, rien ne changea réellement. Le cycle annuel des déplacements étant peu ou pas affecté par les événements ayant cours au sud. Le mode de vie millénaire axé sur les ressources saisonnières se poursuivait inlassablement.

L'aire géographique occupée par les horticulteurs était limitée au moment du Contact à l'espace situé à l'intérieur de l'écotone de 120 jours consécutifs sans gel (Clermont 1995). Au-delà de ces limites, l'agriculture de subsistance devenait impossible. Notons à ce sujet que pour les populations qui vivaient à proximité de la zone écologique de 120 jours consécutifs sans gel, la chasse de même que la pêche comptaient pour beaucoup dans l'alimentation. Ce comportement, en partie opportuniste, eut pour conséquence qu'une partie non-négligeable de la communauté devait inévitablement mais ponctuellement s'éloigner des villages qui sont apparus pour la première fois au cours de cette période où des unités familiales allaient se regrouper pour former une entité de production (Chapdelaine 1989a). Au-delà du territoire occupé, il y avait donc le territoire exploité (et fréquenté), largement plus vaste que le premier.

Que l'on soit dans la vallée du Saint-Laurent ou plus à l'ouest, c'est donc après l'an 1000 de notre ère et plus particulièrement entre le XIII^e et le début du XIV^e siècle A.D. que l'ensemble du monde iroquoien aurait basculé pour de bon vers le mode de vie agraire, après un épisode d'exploitation soutenue des ressources halieutiques. Épisode qui aurait favorisé une occupation sédentaire estivale dans des villages à proximité d'endroits à haute productivité agricole (Chapdelaine 1993).

2.4.2.1 Les traditions de la Huronie

Bien que leur mode de vie soit relativement similaire, les groupes Iroquoiens du Nord-Est de la période du Contact étaient divisés en plusieurs entités sociopolitiques ayant chacune leurs spécificités. Or, ces différences et ressemblances intertribales montraient un certain dynamisme en ce sens qu'elles s'étaient progressivement constituées dans le temps et dans l'espace. Cette lente diversification a comme principale conséquence qu'archéologiquement, donc *a posteriori*, il demeure difficile de déterminer dans quelle mesure la culture matérielle reflète cette diversité identitaire. Or, c'est sur la base de la culture matérielle et plus particulièrement de la céramique que nous arrivons à dater

certaines des assemblages où ce type d'objet est présent.

Bien qu'il soit possible de reconnaître le développement des Iroquoiens (toutes divisions confondues) en Ontario dès 1200 A.A., les constantes transformations culturelles qui caractérisent ceux-ci ont pour conséquence qu'il est difficile de signifier à quel moment précis les identités culturelles historiques sont apparues. Ainsi, bien que les ancêtres des Hurons-Pétuns semblent archéologiquement et géographiquement se dissocier des Neutres-Ériés vers 550 A.A., l'attribution de l'ethnonyme « huron » à ces populations ancestrales demeure équivoque. L'évolution culturelle est d'autant plus difficile à interpréter lorsqu'en périphérie de la diversité intra ethnique se trouve un univers dynamique où les différents groupes sont en contact, que ce soit pacifiquement ou non.

L'un des plus formidables héritages légués par l'archéologue Jim V. Wright a trait aux travaux qu'il effectua sur la problématique du développement de l'horticulture et de la sédentarité chez les groupes iroquoiens en Ontario. En 1966, il proposa un cadre chronologique et culturel selon trois grandes divisions (Wright 1966). Selon lui, le développement de l'identité spécifiquement iroquoise débiterait vers 1000 A.A. Le cadre proposé divise les 650 années qui suivent en trois périodes : la période ancienne (*Early Ontario Iroquois Stage*) de 650 à 1000 A.A., la période moyenne (*Middle Ontario Iroquois Stage*) de 550 à 650 A.A. et la période récente (*Late Ontario Iroquois Stage*) de 300 à 550 A.A. Pour chacune de ces divisions, des tendances culturelles apparaissent tant à une échelle spatiale que formelle (technologie): les groupes Glen Meyer et Pickering à la période ancienne, les groupes Uren et Middleport à la période moyenne et les Hurons-Pétuns et Neutres-Ériés lors de la période récente. Notons que lors de cette dernière période, l'association de quatre groupes à l'intérieur de deux ensembles résulte d'une impossibilité, du point de vue archéologique, de bien différencier ces groupes pourtant distincts historiquement.

Depuis 1966, suite à la fouille de nouveaux sites archéologiques, le cadre chrono-culturel de Wright a été maintes fois mis à l'épreuve. Or, outre quelques ajustements mineurs (datation et quelques interprétations), le cadre a bien résisté et semble toujours valide, en particulier pour l'industrie céramique.

Early Ontario Iroquois Stage

La première division chronologique, dénommée *Early Ontario Iroquois Stage* et datée par Wright (1966) de 650 à 1000 A.A., aurait vu deux groupes distincts émerger tant sur certains aspects de leur culture matérielle que de l'espace géographique occupé (ou exploité) : le groupe Glen Meyer au sud-ouest de l'Ontario et le groupe Pickering au sud-est (figure 7). La distribution spatiale du premier aurait été nettement moindre que celle du second groupe. Chacune de ces entités culturelles était déjà « Iroquoienne », c'est-à-dire qu'ils pratiquaient l'horticulture et vivaient dans des villages sédentaires. Bien que Wright (1966) ait débuté cette première division chronologique vers 1000 A.A., Smith (1990) propose des dates plus anciennes, soit vers 1150 à 1450 A.A., sur la base que des liens semblent parfois pouvoir être tissés entre la culture Glen Meyer et la culture Princess Point, origine probable du développement horticole et de la sédentarisation. Quoi qu'il en soit, bien que la date proposée pour le début de cette période varie de quelques siècles, il est néanmoins probable que cette période se soit achevée entre 650 et 700 A.A et ait débuté vers 1050 A.A. sur la base de la moyenne des datations chronométriques obtenues sur différents sites (Williamson 1990). Le début de la vie villageoise avec de petites maisons-longues se trouve à Porteous, un site Princess Point tardif datant de 1150 A.A. où la céramique la plus progressive ressemble à la poterie de la culture Glen Meyer. Le site Van Besien daté de 1050 A.A. est Glen Meyer et c'est un autre village précoce (Chapdelaine 2014 : communication personnelle).

Alors que les deux groupes culturels Glen Meyer et Pickering se développent séparément, Wright (1966) affirme percevoir une conquête du groupe Glen Meyer par les Pickering, créant dès lors une fusion des deux groupes qui marquera la fin de la période ancienne et le début de la période moyenne. Plusieurs chercheurs critiquent cette interprétation en raison du manque de données et de l'absence d'indices témoignant d'organisations sociales suffisamment complexes permettant une guerre organisée (Williamson 1990). Au contraire, certains indices semblent plaider pour une continuité régionale entre les périodes ancienne et moyenne. Une telle continuité dans un monde dynamique pourrait suggérer que l'identité Glen Meyer aurait été pacifiquement absorbée par le courant Pickering, via l'acculturation ou encore par assimilation (Williamson 1990). Dès le

départ, notons que la thèse de Wright repose sur des bases fragiles et qu'elle semble de moins en moins soutenable en raison du nombre important de similarités. Ce ne serait malgré tout qu'au début de la période moyenne (550-650 A.A.) qu'une totale homogénéisation de la culture matérielle devait se créer, ce qui témoignerait dès lors d'une fusion entre ces deux groupes.

Middle Ontario Iroquois Stage

Wright (1966) interprète la seconde période (*Middle Ontario Iroquois Stage*) comme le résultat de la fusion des groupes Pickering et Glen Meyer. Ce siècle se diviserait en deux segments de 50 ans chacun: le segment Middleport (550-600 A.A.) et le segment Uren (600-650 A.A.). Tel que mentionné précédemment, quoique les événements à l'origine de la fusion des groupes Glen Meyer et Pickering ne font pas l'unanimité parmi les spécialistes, il n'y a aucun doute qu'on assiste au cours de ce siècle à une homogénéisation culturelle sur un vaste territoire incluant les aires de ces deux groupes. Dans le même ordre d'idée, la segmentation de Wright est également contestée. Smith (1990) propose que le segment chronologico-culturel Uren représenterait une transition entre la période ancienne et le segment Middleport. Cette hypothèse est elle aussi contestée, certains estimant percevoir dans les données archéologiques une réelle différence entre Uren et Middleport (Dodd, Poulton, Lennox, Smith et Warrick 1990). Selon eux, le segment Middleport représenterait une continuité culturelle avec Uren tout en correspondant à une phase d'expansion territoriale. Le seul bris de la continuité entre ces deux demi-siècles se situerait au niveau des pipes alors que des changements stylistiques notables sont observés (Wright 1966). Notons finalement que les dates proposées par Wright pour chacun des segments ont pour l'essentiel été appuyées par les datations absolues calibrées qui positionnent le segment Middleport entre 550 et 620 A.A. et le segment Uren entre 620 et 660 A.A. (Dodd, Poulton, Lennox, Smith et Warrick 1990).

Le segment chrono-culturel Uren consiste en un moment d'homogénéisation de la culture matérielle en Ontario, soit par la fusion entre Pickering et Glen Meyer ou encore par l'établissement de liens ténus entre ces deux groupes culturels (figure 8). Lorsque Wright

(1966) a défini la culture matérielle de cette période, seulement quatre gisements étaient connus. Depuis ce temps, d'autres sites ont été découverts et fouillés. La culture matérielle est par conséquent mieux documentée qu'elle ne l'était (Dodd, Poulton, Lennox, Smith et Warrick 1990).

Late Ontario Iroquois Stage

L'expansion des groupes Middleport en Ontario viendrait à moyens termes briser l'homogénéisation culturelle qui s'était installée vers 650 A.A. Progressivement, s'instaure une régionalisation des groupes qui aboutit vers 550 A.A. à des distinctions suffisamment grandes pour y discerner le développement des groupes Neutres, Ériés et des Hurons-Pétuns (figure 9). Il s'agit de la période dénommée *Late Ontario Iroquois Stage*. D'une part se trouvent donc les Neutres et les Ériés qui se développèrent séparément, malgré une culture matérielle relativement similaire. À ce moment, les Hurons sont divisés en deux groupes séparés géographiquement : le groupe Black Creek, au sud, et le groupe Lalonde, au nord. Outre quelques différences mineures, la culture matérielle de ces deux groupes était similaire. Ce ne fut qu'entre 400 et 450 A.A. que ces deux groupes fusionnèrent pour former la confédération huronne rencontrée au moment du contact (Wright 1966; Ramsden 1990). À cette confédération devaient s'ajouter les Pétuns, lorsque ceux-ci se déplacèrent vers la Huronie au XVII^e siècle.

Sans même considérer les influences externes (non autochtones), ce passage vers une plus grande complexité sociopolitique faisait du XVII^e siècle une période pleine de remous dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord. La compétition entre les villages s'accrut et mena à des conflits réels ou larvés entre les villages iroquoiens d'une part et les groupes algiques d'autre part. Ces conflits se traduisirent par des mouvements de population et, dans au moins un cas, à l'éradication culturelle et/ou physique d'un groupe ethnique, en l'occurrence les Iroquoiens du Saint-Laurent qui se trouvaient, pour les plus occidentaux d'entre eux, dans une zone tampon entre la confédération des Cinq Nations et celle des Hurons-Wendats (figure 10). L'arrivée des Européens ne fit qu'ajouter de l'huile sur le feu. Les Français, puis les Hollandais et les Anglais font alors partie de l'équation, par leurs actions directes ou indirectes. C'est ainsi que la mise en place de la

Nouvelle-France, dans la vallée du Saint-Laurent, provoqua des remous culturels importants, tel qu'en témoignent les écrits historiques, mais qui demeurent malgré tout difficiles à cerner archéologiquement. Parmi les changements notables, notons la refonte des réseaux commerciaux, de même que les épisodes migratoires causés à la fois par les épidémies et la guerre avec la confédération iroquoise.

La migration, en 1639, des Wenros chez les Hurons, témoigne de cette dynamique de changements. Ce groupe iroquoien, autrefois allié aux Neutres, fut la cible de raids iroquois lorsque les Neutres cessèrent d'être les alliés de ces derniers. Les survivants des attaques se dispersèrent alors chez les Hurons et chez les Neutres (Hawkins 2001). Archéologiquement, cette migration se traduit par l'arrivée de nouvelles unités décoratives sur les parements de certaines céramiques huronnes. Elles prennent alors la forme d'« ondulations » à la base du parement (« Genoa Frilled ») (figure 11). Ces vases auraient été réalisés en Huronie par des potiers/ères Wenroes (Hawkins 2001). Les processus d'assimilation ou d'absorption en cours chez les Hurons étant mal connus, il demeure difficile de préciser la dynamique sociale à laquelle étaient confrontée les immigrants wenros. Il semble cependant que cette identité ait été rapidement assimilée.

2.4.2.2 Les traditions de l'Iroquoisie laurentienne

Dans la vallée du Saint-Laurent, la période 300-1000 A.A. fut celle de la mise en place de l'Iroquoisie laurentienne que Cartier rencontra au XVI^e siècle. Tout comme pour les groupes de la Huronie, les archéologues croient retracer les ancêtres des premiers Iroquoiens du Saint-Laurent dès 1250 A.A. (Chapdelaine 1995). Dès cet instant et jusqu'au XVI^e siècle, la culture matérielle, et plus particulièrement la céramique, continua à évoluer tant au niveau des techniques de décoration qu'au niveau de la morphologie des vases (figure 12). Le médium était mieux maîtrisé par les potières qui fabriquaient des vases plus imposants, de plus en plus minces et mieux cuits qu'auparavant.

Au tout début de la période, les régionalismes qui s'étaient exprimés eurent tendance à disparaître au profit d'une homogénéisation culturelle à laquelle on a donné le nom d'horizon owascoïde. De la vallée laurentienne, jusqu'à l'État de New York, le courant

agraire contribua à aplanir les différences culturelles, tout au moins au niveau de la culture matérielle. Ce phénomène perdura pendant quelques siècles, jusqu'au XIII^e siècle de notre ère (Clermont 1995). Suivant cette période, ce que Tremblay (1998) a défini comme étant la phase Saguenay de l'Iroquoisie laurentienne (du XIII^e au mi-XIV^e siècle A.D.) se caractérise avant tout par la continuité avec la période précédente mais avec des aspects de régionalisation stylistique. Les régionalismes s'imposaient progressivement au point où à l'arrivée de Cartier, il était possible de distinguer des provinces ou régions à l'intérieur même de l'Iroquoisie laurentienne (Tremblay 2006). Ce phénomène connaît son apogée vers 650 A.A., alors que des villages devenaient les chefs-lieux de régions bien distinctes, jalouses du territoire exploité et fréquenté. C'est ainsi que la vallée du Saint-Laurent, entre le lac Ontario et Tadoussac, pourrait se diviser minimalement en quatre provinces : Jefferson, Hochelaga, Maisouna et Canada (Chapdelaine 1995a). Parmi ces provinces, Chapdelaine distingue les Iroquoiens de l'ouest ayant connu la révolution agricole entre 650 et 950 A.A. et ceux de l'est (provinces de Maisouna et de Canada) qui, à la même période, avaient une subsistance plus diversifiée où les ressources carnées gardaient une place prépondérante, aucune installation villageoise avec trace d'horticulture n'ayant été identifiée avant 650 A.A. à l'est du lac Saint-Pierre (Chapdelaine 1995a).

Ce ne serait donc pas avant le XIII^e et le début du XIV^e siècle que l'Iroquoisie laurentienne dans sa totalité aurait basculé pour de bon vers un mode de vie agraire après, comme dans les autres territoires exploités par des populations iroquoiennes, un épisode d'exploitation intense des ressources halieutiques. Épisode qui, rappelons-le, aurait favorisé le développement de villages sédentaires semi-permanents à proximité d'endroits à haute productivité agricole (Chapdelaine 1993).

L'origine de la population iroquoise dans la vallée du Saint-Laurent ne fait pas consensus⁶, bien qu'il soit actuellement généralement accepté par les archéologues que l'identité iroquoise laurentienne se soit développée sur place. À partir d'une population

⁶ Voir à ce sujet le numéro spécial de Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XXII (4).

ancienne, la spécificité iroquoienne aurait pris forme vers 1000 A.A., avant d'évoluer pour que ceux-ci deviennent les groupes rencontrés lors de la période historique. Rappelons qu'à cette « soudaine » émergence ne correspond aucune coupure en regard des tendances vers la sédentarité initiée précédemment. La principale coupure, s'il en ait une, se situerait en effet au niveau de la culture matérielle.

C'est au cours de la période 1000-1500 A.A. que les groupes humains tendent à étirer de plus en plus leur temps de fréquentation sur les lieux estivaux riches en ressources halieutiques. Bien que les raisons précises de ce développement ne soient pas entièrement claires (accroissement de population et stress démographique ou surplus de nourriture?), les données archéologiques témoignent d'une intensification de l'exploitation de certaines ressources bien ciblées à proximité de sites occupés sur de longues périodes saisonnières. C'est ainsi que même avant l'apparition de l'horticulture, les ressources ichthyennes auraient constitué un apport suffisant en protéines pour qu'un grand nombre de personnes se rassemblent au même endroit (Cossette 1996 et 1997; Sénécal 2008). Le phénomène de vie sédentaire aurait été amorcé près des rives en été, lorsque les ressources étaient les plus abondantes.

Cette moindre mobilité qui deviendrait la norme dans tout l'axe du Saint-Laurent se trouverait à l'origine des nombreuses régionalisations observées sur le registre céramique. En effet, parce qu'ils ont moins de contacts entre eux ou parce que l'identité culturelle est plus forte, les différents groupes tendent à se distinguer et à développer des styles locaux. La tradition Melocheville à la Pointe-du-Buisson, en Montérégie, constitue d'ailleurs un exemple de cette régionalisation (Clermont, Chapdelaine et Ribes 1986; Gates Saint-Pierre 2006). De cette tendance à la régionalisation ressortiraient deux grandes tendances : l'une dans la plaine de Montréal (Melocheville), l'autre à l'est du lac Saint-Pierre (Chapdelaine 1995a; Clermont, Chapdelaine et Ribes 1986). Au-delà des différences, il demeure néanmoins possible de noter des tendances générales caractérisant l'industrie céramique. Ainsi, les vases du Sylvicole moyen tardif sont généralement réalisés au battoir et enclume (colombin) et ont des scarifications sur la paroi intérieure du contenant (Morin 1998 et 1999). La technique de décoration dominante est la cordelette, bien que l'impression dentelée soit également présente (planche 1). Se trouve

également des ponctuations créées par pression de l'extérieur du contenant vers l'intérieur, engendrant ainsi des protubérances sur la paroi interne du vase. Le parement de ces vases est généralement court et la panse est de plus en plus ronde, prenant ainsi un volume plus élevé. Enfin, le col est plus étranglé alors que la lèvre est le plus souvent épaisse (Sénécal 2008).

La céramique du Sylvicole moyen retrouvée sur le site Hector-Trudel semble avoir été majoritairement réalisée par le montage aux colombins (Gates Saint-Pierre 2010 : 11). Outre cette méthode de réalisation particulière, la base des vases de la tradition Melocheville est subconique ou subsphérique, les formes coniques rappelant les formes plus anciennes des vases alors que les formes sphériques étant celles qui furent populaires du Sylvicole supérieur jusqu'à la période historique. En lien direct avec la forme de la base, la panse du contenant est généralement fuselée, bien qu'elle puisse parfois prendre une forme subglobulaire. L'épaule de ces contenants est le plus souvent arrondie et n'est que très rarement carénée : celle-ci se démarque donc peu de la panse et du col. Le col, quant à lui, est généralement droit ou faiblement évasé. Quelquefois, ce col est également étranglé mais c'est surtout après 1000 A.A. que cette méthode de réalisation atteint son apogée. Les parements ne sont pas toujours présents sur les vases : en fait, il semble que ceux-ci puissent être observés sur près de la moitié des contenants. Ces parements sont généralement courts, avec une hauteur moyenne de moins de 2 cm, et minces. Une autre particularité de ces parements a trait à la façon dont ils sont réalisés, par appliqué, méthode propre aux potières de la période 1000 à 1500 A.A. Ainsi, au lieu de changer la morphologie de la partie supérieure du vase, on y ajoutait une mince bande d'argile. La lèvre du vase est généralement ronde ou plate et il est quelquefois possible d'y observer une gouttière. Enfin, il semble qu'après avoir été formé, le vase était généralement traité en surface par le lissoir, laissant une surface lisse avec quelques scarifications. Le battoir cordé semble avoir été occasionnellement utilisé par les potières (Gates Saint-Pierre 2006).

Bien que la forme des vases semble avoir été relativement standardisée, les méthodes de décoration sont quant à elles variées. Font ainsi leur apparition l'empreinte linéaire, l'empreinte punctiforme, l'empreinte à l'ongle, l'empreinte suturiforme (Gates-Saint-

Pierre et Chapdelaine 2013), l'incision, la cordelette, le dentelé quadrangulaire et le dentelé pointu. Les méthodes les plus populaires sont la cordelette et le dentelé quadrangulaire (planches 2 et 3). Toutes ces décorations composent différents motifs. Ainsi, des lignes obliques descendant vers la gauche ou vers la droite sont régulièrement observées, les premières étant quelque peu plus populaires que les secondes. Les lignes horizontales, également présentes, sont pour leur part rarement présentes à l'intérieur du vase. Enfin, des lignes verticales sont parfois observées sur toutes les parties des contenants, bien qu'il semble que celles-ci se retrouvent moins souvent à l'extérieur du vase qu'à l'intérieur. Finalement, il existe un trait décoratif dominant qui est présent sur près de 75% des vases : la ponctuation. Cette ponctuation est alors réalisée par l'impression sur la paroi extérieure d'un bout arrondi qui va souvent provoquer une bosse à l'intérieur du vase.

C'est au cours du segment chronologique 650 à 1000 A.A. que devait émerger un courant dynamique homogénéisant, absent lors de la période précédente. Les différents groupes régionaux qui décoraient autrefois leurs vases de façon spécifique auraient tous été touchés par différentes vagues d'influences venant de l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent. À l'est du lac Saint-François, la principale influence serait venue de l'État de New York : on parle alors d'horizon owascoïde. Plus à l'ouest, l'influence qui se fait le plus sentir serait celle des groupes Pickering de l'Ontario (Chapdelaine 1980). On ignore encore si ces influences ont été véhiculées par le biais d'échanges culturels où tant les objets que les idées circulaient (Morin 1998), ou par l'immigration de groupes owascos dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, Chapdelaine et Ribes 1986). Malgré la grande popularité des nouveaux styles, il ne s'agit cependant pas d'un raz-de-marée culturel qui aurait fait disparaître la totalité des originalités laurentiennes. En effet, la fréquence d'utilisation de certains motifs et de techniques décoratives paraît différente de ce qui se trouve chez les groupes owascos d'origine, ce qui a poussé les chercheurs à parler pour la vallée du Saint-Laurent d'un courant owascoïde afin d'éviter l'utilisation du terme Owasco. D'ailleurs, c'est sur la base de ces originalités culturelles que le terme « Saint-Maurice » a été proposé afin de rendre compte des traditions céramiques propres à la vallée du Saint-Laurent (Morin 1998).

La période 650 à 1000 A.A. témoigne d'une grande effervescence alors que des changements culturels et possiblement de populations ont lieu. Outre ces nouveaux éléments dans le registre de la culture matérielle, le maïs commence à être présent dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont 1990). Si après 650 A.A. le maïs devait prendre beaucoup d'importance dans l'alimentation des groupes de l'Iroquoisie laurentienne, la place qu'il occupait dans la période 650 à 1000 A.A. est peu comprise. Il est possible qu'au cours de cette période le maïs n'ait été qu'une ressource secondaire. Dans ce contexte, ce ne serait que dans les siècles suivants que sa production devienne suffisamment importante pour permettre de supporter des communautés sédentaires horticoles. Ce développement graduel est également observable dans les schèmes d'établissement puisque bien qu'aucune maison-longue ne puisse actuellement être attribuée avec certitude à cette période, il semble que les populations étaient généralement semi-sédentaires et se réunissaient pendant la saison chaude sur des sites où les ressources étaient abondantes, tel Pointe-du-Buisson (Cossette 1995). Outre ce qui est visible au niveau du registre céramique, il demeure toutefois difficile de déterminer d'où pourrait provenir les autres influences. En parallèle au courant owascoïde, il est probable que des idées et de nouvelles pratiques culturelles venant d'ailleurs aient circulé et aient été échangées au même titre que les matériaux plus concrets. Ces apports étrangers devaient s'amalgamer aux traditions locales et former une culture originale par rapport à ce qui se faisait ailleurs.

Bien qu'il soit toujours difficile de comprendre les mécanismes sous-jacents à cet épisode de mise en place de l'Iroquoisie laurentienne, l'un des résultats les plus probants a trait à la relative homogénéité des styles de décoration et de la morphologie des vases lors de cette période. Ainsi, la céramique de la période 650 à 1000 A.A. se caractérise au niveau de la technique décorative par les empreintes à la cordelette (bâton entouré d'une cordelette en fibre végétale) appliquées sur la partie supérieure du vase, sur la lèvre et parfois même à l'intérieur du contenant. La lèvre est parfois plate et épaisse et il s'y trouve occasionnellement une gouttière. Sont également parfois observées sur le corps supérieur du vase des ponctuations appliquées de l'intérieur vers l'extérieur. Les récipients en céramique de cette période, pratiquement toujours décorés, montrent le plus souvent une forme subglobulaire avec un rebord éversé. Ceux-ci n'ont pas toujours des

parements et les crestellations sont moins fréquentes que lors de la période subséquente. Au début de la période, la surface du vase est traitée au battoir cordé alors que vers 650 A.A., le lisseur et le battoir gaufré prennent de plus en plus d'importance. C'est également durant cette période que le parement par appliqués s'est imposé. Les incisions linéaires, si fréquentes après 650 A.A., sont déjà populaires. En termes de fabrication, le vase n'est plus constitué à partir de colombins et c'est plutôt la technique du montage et de l'enclume qui devient la façon de faire.

La période 350 à 1000 A.A. ou Sylvicole supérieur est traditionnellement divisée en deux sous-périodes, soit la partie ancienne (650-1000 A.A.) et la partie récente (350-650 A.A.) qui correspond approximativement à la fin de l'Iroquoisie laurentienne. Or, des travaux effectués dans l'estuaire du Saint-Laurent depuis les années 1990 ont mené Tremblay (1998) à proposer une phase transitoire entre les deux parties. Selon lui, le passage entre la partie ancienne et la partie récente se serait réalisé graduellement sur un fond régional, selon les différentes « provinces » le long du Saint-Laurent. Cette nouvelle phase, dénommée « Saguenay », s'insérerait entre 550 à 850 A.A. pour l'est de la vallée du Saint-Laurent. Notons que le découpage de Tremblay est sensiblement similaire à celui établi pour les groupes iroquoiens de l'Ontario pour la période du *Middle Ontario Iroquoian*. Encore une fois, cette phase constitue une construction archéologique créée afin de rendre compte de l'évolution des styles céramiques. Au quotidien, elle s'inscrit en continuité avec ce qui avait précédé et ce qui devait suivre.

La tradition céramique de la phase Saguenay se distingue de la période owascoïde par une coupure relative des tendances stylistiques. De nouveaux éléments de décoration apparaissent assez subitement et prennent rapidement de l'importance : les parements sont de plus en plus fréquents sur les vases, l'impression linéaire et les incisions sont des techniques qui remplacent graduellement la cordelette, les ponctuations créant des bosses ne sont pratiquement plus présentes, les crestellations redeviennent populaires après un abandon presque complet lors de la période owascoïde et le traitement de la surface des contenants par le battoir gaufré ou côtelé est ajouté comme alternative au battoir cordé. Cette coupure relative avec la période précédente est visible sur tout l'axe du Saint-Laurent, ce qui démontre que l'Iroquoise laurentienne naissante est déjà bel et bien

établie, et ce jusqu'à l'estuaire.

La céramique de la phase Saguenay se distingue également par d'autres éléments. C'est ainsi que les lèvres des contenants sont généralement épaisses et plates et habituellement décorées. Des incisions sont parfois réalisées sur le dessus des lèvres et servent alors de gouttière. Il est également pertinent de souligner que les encoches sur les lèvres ne sont pas encore présentes. Le parement est maintenant omniprésent sur les contenants, bien qu'il soit de faible hauteur. Ce parement, convexe vers l'extérieur, se démarque du col par un angle arrondi mal défini. La paroi extérieure du vase est la plupart du temps convexe alors que l'intérieur est droit ou concave. Le col, traité au lissoir, est très souvent décoré d'incisions. Ailleurs sur le contenant, c'est plutôt l'empreinte linéaire qui décore le vase, bien que l'incision et quelquefois la cordelette puissent être des techniques secondaires. Du point de vue morphologique, il semble que les techniques de décoration par empreinte aient été plus présentes sous l'angle du parement avec le col. Durant la phase Saguenay, la ponctuation au roseau, diagnostique de la période qui va suivre, n'est pas encore présente, ni d'ailleurs le dentelé et les ponctuations à bosses. Les champs décoratifs ainsi réalisés demeurent simples et les parements ne montrent que rarement des encadrements de lignes horizontales dans la partie supérieure et inférieure. C'est à partir de ce moment que les motifs prennent essentiellement la forme de lignes horizontales, obliques et/ou des croisillons. Deux techniques de décoration propres aux Iroquoiens du Saint-Laurent de la période récente, soit le motif en épi de maïs et le motif en échelle apparaissent timidement. L'intérieur du vase est parfois décoré, sans qu'il ne s'agisse d'une tendance dominante puisqu'elle s'observe sur environ un vase sur deux. Les crestellations, lorsque présentes, sont arrondies ou petites, jamais carénées ou en surplomb. La panse du vase est traitée de différentes façons, soit par battoir gaufré, par battoir cordé ou encore par battoir côtelé. Finalement, les vases sont encore une fois réalisés par le montage à l'enclume plutôt que par colombins.

Le passage entre la phase Saguenay et la partie terminale de la Paléohistoire dans la vallée du Saint-Laurent semble s'être faite de façon graduelle sans qu'aucune variation stylistique majeure ne soit observée. Les vases qui ont été modelés après 550 A.A. conservent une forme généralement similaire à ceux de la phase Saguenay (Tremblay

1998). Certains changements morphologiques apparaissent malgré tout et témoignent du dynamisme qui s'était emparé des potières depuis quelques siècles déjà. Notons l'étranglement plus important du col qui distingue celui-ci du parement en créant un angle net et souvent encoché. Ce même parement devient de plus en plus grand alors que les lèvres tendent à s'amincir. Les crestellations deviennent courantes et sont de plus en plus marquées avec une innovation, à savoir la réalisation de rebords carénés. La décoration devait graduellement se complexifier, bien que relativement peu de nouveaux éléments décoratifs, telle la ponctuation au roseau, soient ajoutés. Les motifs sont exécutés avec de plus en plus de précision et de finesse, les potières multipliant les différentes combinaisons partout sur le parement tout en encadrant ceux-ci par des lignes horizontales dans la partie supérieure et inférieure. L'incision semble devenir la technique la plus utilisée, bien que l'impression linéaire, la cordelette et le dentelé ne soient pas totalement abandonnés. Enfin, la panse est encore une fois traitée de différentes façons, bien que ce traitement se termine pratiquement toujours par un lissage qui effaçait la majeure partie des marques laissées lors des étapes antérieures.

2.5 La contribution des vestiges lithiques

2.5.1 Les matières premières lithiques

En archéologie, la localisation des sources de matières premières utilisées lors de la fabrication des vestiges lithiques est porteuse d'informations sur la provenance et/ou le cycle de nomadisme des groupes de la Paléohistoire. Ce cycle peut alors amener les populations (ou une partie du groupe) à avoir accès directement à un matériau de taille, voire encore à entrer en contact avec des gens qui ont eu accès d'une façon ou d'une autre à celui-ci. Or, même si les différents phénomènes taphonomiques surestiment l'importance de l'industrie lithique dans la technologie paléohistorique aux dépens de celle de l'os et autres matériaux d'origine organique, il est vraisemblable qu'en termes économiques son importance demeure suffisamment grande pour que son obtention ne soit pas conditionnée par des rencontres aléatoires. L'obtention de matières premières (par voie directe ou indirecte) s'organiserait alors selon des principes stricts, saisonniers ou annuels, tout au moins répétitifs selon la distance des sources ou encore le calendrier

de rencontres de ceux qui y ont accès.

Sur de nombreuses portions du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, l'accessibilité à des matières premières de qualité n'est pas simple. En effet, la rivière Saguenay coule à l'intérieur du Bouclier, parfois entre des parois abruptes. Une fois rendu dans le fjord, les accès vers l'intérieur des terres étaient limités en nombre. Le voyageur qui s'y aventurerait pénétrait encore plus profondément à l'intérieur du Bouclier, lieu somme toute peu propice à la formation de matières premières de qualité en raison du caractère essentiellement magmatiques des formations rocheuses de la province de Grenville (<https://www.mern.gouv.qc.ca/publications/mines/publications/publications-2006-1e.pdf>). Cette situation a néanmoins pu faciliter le travail des archéologues, dans la mesure où la variabilité des principaux matériaux utilisés est moindre que dans les zones où, par exemple, les sources de chert sont nombreuses. En fait, les connaissances archéologiques et géographiques du bassin hydrographique du Saguenay sont maintenant suffisantes pour que l'on soit en mesure de déterminer d'où provenaient la plupart des principales matières premières qui composent les assemblages des sites archéologiques. Au cours des années, l'auteur de cette thèse a développé un modèle d'analyse où les différentes matières premières se trouvaient cataloguées selon un certain nombre de critères, que ce soit la distance brute de la source versus le lieu où elle était découverte, l'accessibilité et la disponibilité. Lors de l'analyse, les matières premières se voyaient donc regroupées selon trois grandes catégories liées à la localisation des sources.

Une matière première a ainsi été considérée comme **locale** lorsque sa source se situe vraisemblablement à l'intérieur d'une journée de marche ou de navigation (aller-retour) du site. Dans le cadre du Bas-Saguenay par exemple, il s'agit souvent de matières premières d'origine plutonique, volcanique ou métamorphique (anorthosite, andésite, basalte, gneiss, diorite, amphibolite etc.) que les occupants des sites pouvaient se procurer à même la berge et qui, dans certains cas, ont même été des matériaux préférés, alors que dans la plupart des cas, il s'agit de matières premières qui se trouvent dans les assemblages en faible proportion. Plus en amont, sur les basses terres du lac Saint-Jean, la calcédoine constituait un matériel local.

Une matière première a été considérée comme **régionale** lorsque sa source est susceptible d'être présente à l'intérieur d'un rayon de 100 kilomètres du site. Le quartz, parce qu'il abonde dans le Bouclier sans pourtant que des sources exploitables soient connues entre Tadoussac et Chicoutimi ou même ailleurs au lac Saint-Jean, a été considéré comme tel. La calcédoine occasionnellement présente sur les sites du Bas-Saguenay est considérée comme régionale sur ces sites, parce qu'elle peut venir du Haut-Saguenay ou encore de galets trouvés ici et là sur la grève. Les quartzites blanchâtres, parce qu'on présume que certains d'entre eux ne proviennent pas de la rivière Témiscamie, mais plutôt du fjord sur la base de quelques expertises menées par LeBlanc (2004), ont été considérés comme régionaux.

Une matière première a été considérée comme **suprarégionale** lorsque sa source est fortement susceptible d'être présente au-delà du rayon de 100 kilomètres du site. Il s'agit de la catégorie la plus difficile à cerner d'un point de vue méthodologique car elle intègre des matériaux dont la source est souvent *présumée* ou carrément inconnue. Sur l'essentiel du réseau hydrographique de la rivière Saguenay, les cherts, le schiste, l'argilite, le siltstone et la rhyolite ont été inclus dans cette catégorie. Notons que le schiste constitue un cas intéressant. En effet, particulièrement présent dans certains assemblages du fjord où il est peu présent à l'état naturel, il est à toute fin pratique absent des assemblages des basses terres du lac Saint-Jean où se trouvent pourtant de nombreux gisements.

Ce qu'il convient donc de retenir de cette catégorisation, c'est que sur un aussi vaste réseau hydrographique qu'est celui de la rivière Saguenay, une matière première peut être considérée comme locale en un endroit et suprarégionale à un autre. Par ailleurs, ce même réseau hydrographique se trouvant au contact d'autres réseaux, certaines voies de circulation pourraient être privilégiées pour différentes raisons et ainsi favoriser un matériau aux dépens d'un autre. La distance de la source ne constitue par ailleurs pas une fin en soi. La qualité de la matière première a nécessairement un rôle à jouer comme en fait foi la distribution élargie du quartzite de la rivière Témiscamie versus celle de la calcédoine du lac Saint-Jean.

Quoiqu'il en soit, malgré la vastitude du territoire, l'analyse de tous les assemblages

lithiques recueillis sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay révèle une assez faible variabilité des principales matières premières utilisées. Le quartzite blanc domine sur la majorité des assemblages ayant livré plus de 20 objets lithiques (88 sur 149), plus particulièrement ceux se trouvant sur les basses et hautes terres du lac Saint-Jean (figures 13 et 14). Suivent dans l'ordre les sites dont l'assemblage lithique est dominé par la calcédoine (n=30), puis par le quartz (n=15) et finalement par les cherts (n=9) et autres matières premières (n=7).

Le cas des quartzites qui comptent généralement pour moins de 10% sur le cours inférieur de la rivière Saguenay, mais pour plus de 80% sur de nombreux sites des basses et hautes terres du lac Saint-Jean pose un problème intéressant. Outre quelques pièces enfumées qui s'apparentent au quartzite de Ramah, il s'agit essentiellement de quartzites blancs qui pourraient avoir plus d'une source. Au lac Saint-Jean, les variabilités habituellement découvertes de quartzite blanc s'insèrent à l'intérieur de la diversité observée dans les affleurements de la source géologique de la rivière Témiscamie. Cette diversité a d'ailleurs été confirmée par des études d'éléments traces (LeBlanc 2004).

Si le quartzite de la rivière Témiscamie, parfois dit de Mistassini, constitue une matière première dont tous les archéologues québécois connaissent le nom et les principales caractéristiques (à savoir sa couleur blanche), la géologie de cette matière première était somme toute peu connue préalablement au mémoire de LeBlanc (2004). Les premières études géologiques effectuées en périphérie de la Colline Blanche, formation rocheuse située à l'est du lac Albanel, en bordure de la rivière Témiscamie à environ 280 km au nord du lac Saint-Jean, avaient largement contribué à la reconnaissance de la formation elle-même et à son origine (Hamelin et Dumont 1964 ; Gagnon 1988). On parlait alors d'un empilement stratigraphique clastique de cinq unités datant du Précambrien. Au début des années 2000, une nouvelle étude mena à de nouvelles hypothèses concernant l'origine de la formation (Walter 2003). La contribution de LeBlanc se situe au niveau de la caractérisation de cette matière première suivant un échantillonnage sur la source des différentes variabilités macroscopiques. Aux échantillons prélevés sur la source, LeBlanc ajouta des échantillons découverts sur différents sites archéologiques et dont les caractéristiques macroscopiques semblaient suggérer qu'il s'agissait effectivement de la

même matière première (LeBlanc 2004). En conclusion, LeBlanc mentionne que la haute pureté du quartzite de la Colline Blanche se traduit par une faible teneur en éléments chimiques autres que la silice et l'oxygène. Or, cette situation n'est pas unique à ce quartzite, ce qui engendre une similitude géochimique entre ce dernier et des matériaux provenant d'autres sources. LeBlanc a dès lors poussé ses analyses aux quelques traces de terres rares et à la variabilité de celles-ci dans le quartzite de la rivière Témiscamie. C'est donc sur une base statistique sous la forme de cluster qu'il arrive à discerner ce qui ne serait pas du quartzite de la rivière Témiscamie. Ce qui se trouve à l'intérieur des clusters pourrait cependant appartenir à d'autres sources similaires ayant des clusters qui recouvrent les quartzites (silexites) à l'étude.

C'est ainsi que dans des assemblages archéologiques du fjord de la rivière Saguenay, a été découvert un quartzite blanc qui, tout en présentant des similitudes avec le quartzite de la rivière Témiscamie, montre suffisamment de différences pour que même macroscopiquement, il soit possible de le différencier de celui de la rivière Témiscamie. Ces différences ont été confirmées par quelques analyses de LeBlanc (2004). Cela ne signifie pas pour autant que le quartzite de la rivière Témiscamie soit absent des assemblages archéologiques du fjord de la rivière Saguenay. En effet, sur une base macroscopique, certaines variétés de ce quartzite ont été découvertes tant à l'Anse-à-la-Croix que sur la rivière Sainte-Marguerite.

La principale source de calcédoine du lac Saint-Jean trouverait sa source sur l'actuelle zone de marnage entourant l'île aux Coulevres à environ trois km au nord-est de la municipalité de Roberval, sur les basses terres du lac Saint-Jean. Selon Desbiens et Lespérance (1989), ce matériel serait associé à une zone calcaire corallifère de l'Ordovicien. Les galets de calcédoine d'un diamètre qui ne dépassent que rarement 20 cm de diamètre sont extirpés de la masse calcaire par l'érosion et se retrouvent disséminés sur la plage nord-ouest de l'île.

« Cette calcédoine est connue, par les archéologues, comme une roche siliceuse à grains fins, de couleur gris bleuté et rubanée, composée de quartz calcédoine []. L'échantillonnage de la source a permis de constater que la calcédoine du lac Saint-Jean résulte de coraux silicifiés. Le processus de remplacement des coraux par la calcédoine est expliqué et discuté par

différents auteurs []. » (LeBlanc 2004 : 20)

Quoiqu'on ait longtemps présumé que tous les échantillons de calcédoine découverts sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay et en périphérie de celui-ci provenaient nécessairement de cette source, il appert de plus en plus que d'autres sources de ce matériel seraient présentes en association avec des affleurements calcaires de l'Ordovicien (Desbiens et Lespérance 1989). En plus d'en trouver à différents endroits sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, certains galets de cette calcédoine pourraient en effet trouver leur source dans des formations de la rivière Manicouagan et d'ailleurs. D'autres variétés découvertes dans quelques sites archéologiques de la région, en particulier une variété noire qui n'est pas sans rappeler du silex européen, se trouvent également dans ces mêmes affleurements de formations ordoviciennes (Desbiens et Lespérance 1989). Notons à ce sujet que les études géochimiques effectuées par LeBlanc sur quelques-unes de ces variétés provenant d'autres sources régionales ont révélé que le domaine géochimique de celles-ci recouvrait celui des échantillons provenant de la source de l'île aux Coulevres. À ce jour, il ne serait donc pas possible de différencier sur une base géochimique les pièces fabriquées sur des galets de l'île aux Coulevres de celles tirées par exemple de galets provenant de la région de Saint-Honoré, à moins de 10 kilomètres au nord de Chicoutimi.

Le quartz, toutes variétés confondues, est la matière première siliceuse la plus abondante dans le Bouclier canadien. Cependant, les variétés qui permettent d'obtenir des cassures conchoïdales régulières sont quant à elle plus rares. Sur la rivière Sainte-Marguerite, comme ailleurs dans les sites de tradition maritime, la variété cristalline semble avoir été privilégiée. Selon plusieurs auteurs, il semblerait qu'au cours de la Paléohistoire, on accordait une valeur hautement symbolique aux cristaux de quartz et par extension aux outils qu'on pouvait en tirer (Dumont et Dumont 1979; Kraft 1975; Robinson 1992 et 2001; Tuck 1971; Wright 1995). Les formations géologiques qui peuvent donner des cristaux de ce genre devaient être connues. Or, comme en fait foi la quantité importante de cristaux bruts et d'outils qui ont été taillés dans ceux-ci, l'une de ces sources devait se trouver non loin de la rivière Sainte-Marguerite.

Sur tout le territoire à l'étude, il y a bien quelques affleurements de quartz qui sont

connus et, dans quelques cas, ont été récemment exploités, aucun ne semble cependant avoir particulièrement attiré l'attention des populations de la Paléohistoire qui, semblent-ils, outre la variété cristalline, utilisaient ce matériel de façon opportuniste.

En ce qui a trait aux cherts présents, tout au moins en quantité résiduelle, sur la quasi-totalité des gisements du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, on les retrouve sous différentes variétés pendant toute l'occupation humaine paléohistorique. En effet, outre quelques rares sites du lac Saint-Jean, habituellement caractérisé par un nombre limité d'objets, les seuls gisements où les cherts dominent l'assemblage se trouvent à l'est de Chicoutimi, soit dans le fjord du Saguenay et encore là, ces assemblages semblent tous être postérieurs à 1000 A.A. Parmi les variétés les plus courantes se trouveraient les cherts verdâtres de la vallée laurentienne, de même que les cherts Onondaga. S'en trouvent également certaines variétés noires, brunes ou rouges.

Au Bas-Saguenay, l'origine, à l'instar de leur utilisation, du schiste argileux et du siltstone soulève de fascinantes interrogations dans la mesure où ces matériaux dominent les assemblages. Selon Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliot (1993), les occupants de DbEj-11 près de la municipalité de Grandes Bergeronnes avaient la possibilité de se procurer une partie de ces matériaux sur la plage attenante du site. Cependant, la quantité nécessaire à combler les besoins locaux nécessitait nécessairement des approvisionnements extérieurs. Cette situation est d'ailleurs confirmée par les sites de la rivière Sainte-Marguerite, au Bas-Saguenay, où ces matériaux sont absents de la plage. La seule source connue de schiste à proximité immédiate de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite se trouve sur les berges de l'anse Saint-Étienne, sur le versant sud du Saguenay, à sept kilomètres en aval. Or, malgré un inventaire exhaustif des lieux, rien ne permet de croire que ces affleurements de schiste rouge aient été exploités (Langevin, Girard et Rioux 2000; Langevin, Fortin, Girard et LeBlanc 1999; Leblanc 2003, communication personnelle). Des comparaisons effectuées entre des échantillons provenant de cette source et les pièces provenant des gisements de la rivière Sainte-Marguerite semblent plaider pour une autre provenance, vraisemblablement la rive sud du Saint-Laurent devant l'embouchure de la rivière Saguenay. Quant aux schistes argileux présents dans les formations ordoviciennes du lac Saint-Jean et du Haut-Saguenay, aucun

indice ne suggère qu'ils aient été exploités dans la mesure où ils sont pratiquement absents des assemblages archéologiques de ces sous-régions.

2.5.2 Les catégories typologiques des vestiges lithiques

Lors de l'analyse et du traitement des vestiges lithiques provenant des fouilles archéologiques qui ont largement alimenté cette thèse, il nous a semblé nécessaire de diviser cet ensemble en quatre catégories distinctes. Tout d'abord on trouve les pièces de débitage, soit les éclats et les débris, peu importe le moment et la méthode de percussion utilisée pour les produire. Par la suite, se trouve la catégorie des objets considérés comme des étapes du travail de la pierre. Ont été inclus dans cette catégorie, les nucléus, les blocs de matière première encore à l'état brut (sans enlèvement), les ébauches, de même que les préformes. En troisième lieu se trouvent les outils à proprement dit. Ces objets en pierre qui ont une ou plusieurs fonctions spécifiques et qui sont le résultat final de nombreux gestes techniques. Parmi ceux-ci on trouve les pointes de jet, les grattoirs, les racloirs et éclats retouchés, les forets, les perçoirs, les haches, les herminettes, etc. Ont été également inclus dans cette catégorie les percuteurs, bouchardes, polissoir et meules dont la transformation est parfois mineure, mais qui n'en demeure pas moins des objets actifs au sens de la fonction qu'il remplisse. Finalement, se trouvent les objets décoratifs, somme toute peu nombreux, où les transformations sont parfois mineures, parfois majeure et dont la fonction semble remplir des besoins plus psychologiques que domestiques.

2.5.2.1 Le débitage

C'est avant tout sous un angle quantitatif que les éclats et débris lithiques des 389 gisements ayant livré au moins une composante paléohistorique ont été considérés. Les quelques 100 000 spécimens ont été pesés individuellement (0,01 gr) et mesurés selon une grille permettant de les classer sur une base de <100 mm² à >1000 mm². Quelques éléments de nature qualitative ont également été considérés. C'est le cas de la matière première, de la présence ou non de cortex, de la présence de traitement thermique et/ou de la présence de traces de polissage. Dans quelques occasions les analyses ont été plus poussées et permettent de déterminer pour le débitage, la présence ou non du talon de

frappe, de même que le ratio longueur/largeur de chacun des spécimens.

L'observation des éléments quantitatifs avait pour objectif d'aider à déterminer l'état dans lequel une matière première arrivait sur le site (nucléus, préforme ou objet fini), de même que le ratio éclat/outil. Quant au poids (au centième de gramme), il donne un certain nombre d'indications. Parmi celles-ci, notons le poids total (avec ou sans les objets transformés) que représente chacune des matières premières sur l'ensemble lithique et qui peut parfois présenter des pourcentages bien différents de ceux obtenus avec l'occurrence numérique de ces matières premières. La moyenne de poids de chacune des pièces de débitage livre elle-aussi une image assez juste du façonnage qui se trouve sur un site pour une matière première donnée.

En ce qui a trait aux indices qualitatifs, outre la matière première, qui constitue une observation incontournable dans le cadre d'une thèse qui vise à mettre en lumière la variabilité culturelle intrarégionale dans le temps comme dans l'espace, ils visaient eux-aussi à déterminer l'état dans lequel l'une ou l'autre de ces matières premières étaient traitées dans un lieu donné de même que son traitement. Ces observations, outre les données qu'elles peuvent fournir concernant l'éloignement physique ou socioéconomique de la source, devraient contribuer à l'identification des activités pratiquées sur un lieu précis.

2.5.2.2 Les objets considérés comme des étapes de travail

De la même façon que les outils et, dans une certaine mesure, le débitage, chacun des spécimens se trouvant dans cette catégorie a été décortiqué selon des caractères quantitatifs et qualitatifs. Aux critères mentionnés pour les éclats se sont ajoutés l'intégrité, les mesures de longueur, largeur et épaisseur et, évidemment, la catégorie typologique.

Ces objets ont été distingués des autres outils transformés dans la mesure où ils auraient un rôle plus passif, non définitif. Tout comme dans le cas des éclats, ils peuvent contribuer à renseigner sur les différentes activités de taille qui ont eu lieu en un endroit donné. Leur présence peut également constituer un indice de l'intensité du travail

effectué.

2.5.2.3 Les outils

Outre les critères déjà mentionnés, certains types d'outils ont vu leur morphologie générale, ou encore certaines parties de celle-ci, décrites dans le détail. La typologie des outils comprend un nombre important de catégories, dont les principales sont : les pointes de jet, les grattoirs, les perçoirs et forets, les éclats retouchés ou utilisés, les pièces esquillées (coin), différents outils polis (hache, herminette, gouge, ulu), d'autres servant entre autres au polissage de la pierre (polissoirs, affutoirs, queues de rat), etc. Les milliers d'objets façonnés présents dans les collections à composantes paléohistoriques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay constituent une catégorie incontournable de cette thèse.

Outre les matières premières qui peuvent donner quelques indices sur l'âge d'un site (comparaison inter-sites), et en l'absence de datations radiométriques, l'outil, par sa forme changeante, voire par sa simple présence, constitue l'instrument pour lequel les archéologues ont développé une préférence et à propos duquel ils ont la prétention (ou l'impression) de relativement bien comprendre les aboutissants (fonction et forme). Si ces impressions peuvent parfois s'avérer trompeuses, il n'en demeure pas moins que certains de ces objets, par leur forme ou leur simple présence, ont été qualifiés de fossiles directeurs qui seraient propres à des traditions culturelles.

En fait, parmi les 428 sites répertoriés sur le bassin hydrographique du Saguenay, cinq ont livré des échantillons qui ont été soumis pour datation radiométrique. De ce nombre déjà limité, les datations de deux sites ont été rejetées pour différentes raisons. C'est le cas pour toutes les dates effectuées dans le Bas-Saguenay, sur la rivière Sainte-Marguerite, qui ont donné des résultats qui ne correspondent pas aux autres indices recueillis lors des nombreuses interventions archéologiques.

L'utilisation de tels fossiles directeurs, peu importe le segment temporel, nous ramène à la pertinence de l'utilisation d'unités archéologiques nomothétiques pour ordonner le temps en Paléohistoire et aux problèmes que cela peut engendrer lorsque vient le temps

d'identifier les processus culturels à l'échelle locale.

« To a large degree, Archaic period technological complexes in the Northeast have been distinguished from each other on the basis of projectile point styles. Using David Clarke's terminology (1978) projectile points have served as the monothetic (mutually exclusive) variable around which other artefacts in a cultural assemblage are clustered. While classification based on a single variable is necessary in the absence of other data, the use of monothetic criteria to define complex patterns results in cultural reconstructions that are dominated by extremely limited parts of a cultural system. Monothetic distributions of stone projectile points through time and space effectively create cultural hiatus where cultures use alternative materials for their projectiles, for example. » (Robinson 1992: p. 64-65)

Cette situation prend de l'ampleur au cours du segment 350 à 2400 A.A. alors qu'il ne fait plus aucun doute que des groupes locaux sont bien implantés sur tout le bassin hydrographique supérieur de la rivière Saguenay, mais que les fossiles directeurs lithiques sont de moins en moins valables. Heureusement, au cours de cette période, les tessons décorés de céramique permettent à eux-seuls de situer les assemblages dans le temps. Pour ce qui est des assemblages qui sont sans céramique et sans éléments lithiques assignables, ils se retrouvent la plupart du temps dans la catégorie « occupation paléohistorique indéterminée », d'où l'intérêt d'identifier des indices autres que typologiques pour situer ces assemblages dans le temps.

2.6 La contribution des vestiges structuraux

Malgré le nombre important de collections considérées, somme toute peu de vestiges architecturaux ont été dénombrés sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Qui plus est, presque tous proviennent d'un nombre limité de sites, ceux qui ont été récemment fouillés.

Quatre types de vestiges ont été observés. Le premier type qui est le plus fréquent est celui dénommé « aire de combustion » ou « foyer ». Parfois circonscrit par des pierres, parfois prenant la forme d'une cuvette ou encore sans aucun aménagement, le foyer se définit par la présence conjointe d'au moins deux des indices suivants : aménagement de pierres chauffées ou non, fosse en V, présence de sol rubéfié, présence de charbons, présence de vestiges lithiques traités par le feu et ou vestiges osseux cuits.

Le second type de structure identifié est celui du négatif de poteau. Que ce soit lors de l'érection d'un abri temporaire, ou encore lors de l'enfoncement et/ou du retrait de pieux pour toute autre raison que ce soit, ce type de structure très limité en nombre et en surface laisse peu de place et ne peut être remarqué que lors de fouilles fines. Quelques traces de la sorte ont été remarquées.

Un troisième type de structure a trait à l'aménagement de pierres pour toutes autres fonctions autre que la mise en place d'une aire de combustion. Les sites ont fourni différents exemples de cette situation qui ont respectivement été interprétées comme des indices de : tente de suage, d'ancrage de poteau, de contour d'habitation, de cache pour la nourriture, etc.

Un quatrième et dernier type de structure réfère à des éléments de rituels, sépulcraux ou non. Quelques sites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay se sont révélés être des lieux d'inhumation datant vraisemblablement de la Protohistoire ou encore de la période du Contact. Même si ces gisements ont été fouillés au cours des années cinquante, ceux-ci l'ont été dans un cadre suffisamment scientifique pour être révélateurs. Mentionnons que pour l'heure, aucune sépulture (avec ossements) de la Paléohistoire n'a été découverte sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Cependant, quelques lieux ont livré différents indices structuraux et autres témoignant de la présence de rituels.

3. Cadre géo-environnemental du bassin hydrographique de la rivière Saguenay

Sans être déterminant, l'environnement dans lequel les groupes humains se développent n'en demeure pas moins contraignant dans le sens où par exemple, certaines connaissances se trouvent limitées par l'environnement. Il en est ainsi dans le territoire à l'étude, alors que des groupes iroquoiens y sont venus sans pour autant pouvoir pratiquer leurs activités horticoles. Si cet aspect limitatif ne signifie pas pour autant qu'on évitait le lieu, il nécessitait qu'on s'adapte à ses particularités. La présence des Iroquoiens du Saint-Laurent à la fin de la Paléohistoire dans le fjord de la rivière Saguenay s'inscrit justement à l'intérieur d'un cycle de transhumance horizontal caractérisé par une économie de subsistance plus diversifiée (ressources sauvages et ressources domestiquées) que celle des chasseurs-cueilleurs qui se trouvaient alors en périphérie (Chapdelaine 1993a). Ainsi, les Iroquoiens de Québec, étant à mi-chemin d'un mode de vie sédentaire et d'un mode de vie opportuniste, profitent, pourrait-on dire, du meilleur de deux mondes. À l'opposé, les populations algonquiennes qui exploitaient l'intérieur des terres sont sujettes aux limites imposées par l'environnement qui est le leur. En effet, aussi riche soit-il, l'environnement naturel du bassin hydrographique de la rivière Saguenay en est un modulé par des pics saisonniers. Toutes les saisons présentent leurs avantages et leurs inconvénients auxquels les groupes culturels ne se sont pas seulement adaptés, mais ont également appris à optimiser la productivité en réduisant au minimum les efforts.

3.1 Relief

Le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, c'est un espace d'environ 88 000 km² circonscrit par les basses terres du lac Saint-Jean et du Saguenay ainsi que par les hautes terres situées au nord et au sud de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean (Dufour 1977). En termes géographiques, cet espace s'étend approximativement d'est en ouest, de Tadoussac (exclusivement) au lac Nicabau (inclusivement) dans le parc de Chibougamau et du nord au sud, de la tête de la rivière Péribonka (sud des monts Otish) jusqu'au nord-

est du lac Métabetchouan dans le parc des Laurentides (figure 15).

Le bassin hydrographique du Saguenay se divise en neuf unités hypsométriques (Dufour 1981: pl. A-2) dont les plus productives en termes de sites archéologiques répertoriés sont celles des basses terres du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay (7% du total). Ces basses terres s'étendent sur une superficie d'environ 6 000 km², à une altitude moyenne de 120 mètres au-dessus du niveau de la mer; les cotes minimales et maximales étant respectivement de 100 et 150 mètres environ (figure 16).

La topographie du bassin hydrographique du Saguenay est en fait caractérisée par deux grandes entités géomorphologiques, à savoir la cuvette du lac Saint-Jean, d'une surface de 1 048,9 km², à la source du Saguenay et le fjord du Saguenay avec sa vallée surcreusée d'environ 100 km de longueur. Dans les deux cas, ces entités sont longées par des basses terres, puis par des plateaux (contreforts des Laurentides) et finalement par un relief montagneux aux formes moutonnées.

3.1.1 Lac Saint-Jean

Outre quelques études partielles (Lasalle 1968; Laverdière et Mailloux 1956; Tremblay 1971, 1971a, 1971b, 1971a et 1971b), le calendrier du retrait des eaux marines et la mise en place du panorama naturel du lac Saint-Jean n'a jamais été bien établi (figure 17). Il semblerait cependant qu'il fallut attendre le troisième millénaire avant notre ère pour que le niveau du lac Saint-Jean atteigne à peu près le niveau moyen (97.5 m) qui prévalait avant 1926 (Marsan et Associés 1983; Tremblay 1985), année où le premier barrage hydroélectrique construit sur ce bassin entra en opération. Entre ces deux moments, peu de terrasses se sont formées, ce qui sous-entend que le retrait fut progressif, sans grandes interruptions. La seule exception à cette règle serait présente au sud du lac Saint-Jean et se concrétise par une terrasse de 120 mètres de hauteur dont la formation serait un peu antérieure à 7000 ans et correspondrait à un moment de pause lors du retrait marin (Lasalle 1968).

En termes géomorphologiques, le territoire des basses terres du lac Saint-Jean occupé par les Premières Nations n'aurait donc subi que peu de modifications depuis environ 3000

A.A. Quant à celui des hautes terres, une fois le retrait glaciaire complété, il aurait rapidement pris la forme qu'on lui connaît actuellement.

3.1.2 Saguenay

Remodelée par l'action glaciaire, la vallée du Saguenay et le fjord qui la caractérise dans les derniers 100 km du cours de la rivière, constituent un environnement particulier ayant fortement évolué au cours des 20 000 dernières années. Le graben à l'intérieur duquel s'est formé non seulement la cuvette du lac Saint-Jean, mais également le lit de la rivière Saguenay, présente dans sa partie inférieure des rives escarpées (~ 300 mètres) dont le maximum est atteint avec le cap Trinité qui culmine à 460 mètres (Côté 1987).

Au Haut-Saguenay, entre le lac Saint-Jean et la municipalité de Saint-Fulgence, se trouve une forte dénivellation (97 mètres) qui se traduit par une faible altitude des basses terres du Haut et du Bas-Saguenay qui atteignent la cote minimale de cinq mètres au-dessus du niveau marin. Par conséquent, la marée présente jusqu'à Chicoutimi compte parmi les plus importantes du Québec avec une amplitude maximale d'un peu moins de cinq mètres (Savard et Cormier 1995). Entre l'embouchure de la rivière Shipshaw et la municipalité de Saint-Fulgence, la rivière dépasse à peine dix mètres de profondeur. Par contre, en aval de cette limite, les glaciers ont profondément sculpté le fond de la rivière et ont donné à la partie inférieure de la rivière un aspect typique de fjord (Tremblay 1971b).

De Saint-Fulgence à Tadoussac, l'épisode du golfe de Laflamme a contribué à former les terrasses se trouvant en bordure de la rivière Saguenay. Parmi ces terrasses qui forment les basses terres du Saguenay, la principale se trouve à une altitude de 20 à 25 mètres et pourrait correspondre selon certains auteurs au niveau MicMac de la mer de Goldthwait⁷ (Dionne 1963). Bien présente à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, cette terrasse l'est aussi à l'Anse Saint-Jean, à l'Anse-à-la-Croix et à la Baie. Au Haut-

⁷ Mentionnons cependant que cette terrasse a été décrite sur la base d'observations faites sur la rive sud du Saint-Laurent, près de Rimouski. Or, depuis les observations de Dionne (1963), il semblerait que la formation des terrasses que l'on soit sur la rive sud ou sur la côte nord ne concorde pas. Le relèvement de la plaque appalachienne étant fort différent de celui de la plaque du Bouclier.

Saguenay, près de Chicoutimi, elle serait moins élevée et surtout moins prononcée en raison du retrait rapide de l'incursion marine. Outre cette terrasse, on en trouve d'autres à 30 à 40 mètres, 10 à 12 mètres et 5 à 7 mètres (Bonenfant 1991).

Tant le long de la rivière Saguenay que sur la nappe lacustre du lac Saint-Jean, le retrait progressif de la nappe marine a laissé d'épais dépôts d'argile, de limon et de sable fin. Au Lac-Saint-Jean, sur les sables deltaïques rassemblés et déposés par les trois grandes rivières que sont la Péribonka, la Mistassini et l'Ashuapmouchuan, se sont développées de vastes tourbières. En d'autres endroits, l'assise rocheuse de la plaine effleure sous la forme de gneiss granitique avec, parfois, des lambeaux de formations calcaires et/ou schisteuses (Savard 1989). Au Saguenay, les hautes berges qui ceignent l'étroite bande de basses terres reflètent, ici et là, le passage de la mer comme c'est le cas sur les hauts plateaux argileux de La Baie, de Chicoutimi et des différentes anses qui parsèment le cours de la rivière.

3.2 Profil géologique

3.2.1 Géologie du socle et ressources minérales

Tant au nord qu'au sud des basses terres du Saguenay et du lac Saint-Jean, les massifs montagneux font partie de la province géologique du Grenville (figure 18). Des roches plutoniques et métamorphiques, telles que des anorthosites, des marbres et des paragneiss se retrouvent un peu partout sur le bassin hydrographique (Hocq 1994). Par ailleurs, quelques indices laissent croire à la présence de roches volcaniques dans certains secteurs (Ritchot 1965).

Même si quelques activités minières récentes ont exploité des minéraux qui ont pu susciter de l'intérêt au cours de la Paléohistoire (le quartz, le mica et l'ocre), dans aucun cas, il n'y a eu démonstration d'une exploitation paléohistorique de ces formations. Au-delà de ces matériaux théoriquement exploitables, notons cependant la présence d'autres matières premières retrouvées occasionnellement dans les assemblages archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Parmi elles, se trouvent la calcédoine grise-bleue dite du « lac Saint-Jean » dont une source géologique se trouve sur l'île aux

Couleuvres dans le lac Saint-Jean au large de Roberval; une calcédoine noire dont une des sources se trouve à quelques kilomètres au nord de Chicoutimi dans la municipalité de Canton Tremblay (Desbiens et Lespérance 1989); ainsi qu'un schiste rouge non métamorphisé dont la source se situe à l'anse Saint-Étienne à quelques kilomètres à l'est de la municipalité de Petit-Saguenay. Pour l'heure, seule la source de l'île aux Couleuvres semble avoir été exploitée à large échelle.

Quelques gisements de cuivre ont été identifiés sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Cependant, dans tous les cas, le cuivre ne se présente pas sous la forme de pépites comme c'est le cas dans la région du lac Supérieur, mais à l'intérieur d'inclusions magmatiques le rendant inutilisable pour les populations paléohistoriques.

3.2.2 Dépôts meubles

Les dépôts de surface de la région résultent de la dernière déglaciation. La plus grande partie du territoire est recouverte d'une couche de till d'épaisseur variable ou encore de sédiments résultant de l'épisode du golfe de Laflamme. À maints endroits, surtout en bordure des basses terres, le socle rocheux affleure, alors que dans les vallées de certains affluents du lac se retrouvent plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur de sédiments (Hydro Québec 2002).

La fonte du glacier a produit l'écoulement d'un grand volume d'eau et le transport de beaucoup de sédiments. Ces sédiments se sont déposés en de longues plaines d'épandage réparties un peu partout sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et plus particulièrement le long des vallées riveraines et des basses terres de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean.

Ces plaines d'épandage ont constitué pendant toute la Paléohistoire, des endroits de choix pour les groupes qui fréquentaient les basses terres du lac Saint-Jean et du Saguenay. Bien drainées, elles étaient recouvertes par une forêt luxuriante et une faune abondante.

La plupart des affluents du Saguenay et du lac Saint-Jean (ainsi que les ruisseaux qui alimentent ces affluents) ont d'ailleurs établi leur lit dans des sédiments de même texture que ceux des plaines d'épandage. Associés à ces plaines d'épandage se retrouvent des

eskers dont les plus nombreux et les plus vastes sont observables au sud du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Au Saguenay, la présence de dépôts meubles est plus limitée en raison de la morphologie même de la rivière et de ses quelques affluents dont la dénivellation ne permet que rarement l'accumulation de sédiments. Outre les étendues de limons qui se sont formées au maximum de l'incursion marine, on trouve peu d'eskers, ni même de zones d'épandages. Les principales plaines marines se situent dans la région de Petit-Saguenay et dans celle de Sacré-Cœur. La vallée de la rivière Sainte-Marguerite a elle-aussi produit de nombreux secteurs d'épandages en raison du surcreusement dont elle a fait l'objet au cours du dernier épisode glaciaire.

3.3 Bassin hydrographique de la rivière Saguenay

De nombreux lacs se sont formés lors de la fonte de l'inlandsis laurentien. Nombreux sont ceux qui ont disparu depuis, ce qui implique des modifications profondes du réseau hydrographique dans le temps et dans l'espace, modifications qui sont d'ailleurs bien visibles dans le paysage géographique régional.

Deuxième plus important affluent du fleuve Saint-Laurent, le bassin versant de la rivière Saguenay est cerné à l'est par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par celui de la rivière Saint-Maurice et au nord par les bassins orientaux de la baie James. Moins vaste que le bassin de la rivière Outaouais, celui de la rivière Saguenay, incluant le lac Saint-Jean, n'en irrigue pas moins une superficie de 88 000 km² (figure 19).

Les eaux du bassin versant de la rivière Saguenay s'écoulent principalement le long de trois axes géographiques (figure 20; tableau I). La plus grande partie se décharge le long d'un axe nord-sud par les rivières Ashuapmushuan, Ticouapé, Mistassini, Mistassibi et Péribonka. À elles seules, ces cinq rivières drainent une superficie de plus de 64 500 km² et fournissent près de 90% des apports en eau du lac Saint-Jean (Marsan et Associés 1983). Le second axe montre une orientation sud-nord. Les rivières aux Iroquois, Ouiatchouan et Métabetchouane en sont les principaux affluents vers l'ouest, alors qu'à l'est, les rivières Pikauba, Chicoutimi, du Moulin, à Mars, Ha! Ha!, Éternité, Saint-Jean et

Petit-Saguenay alimentent la rivière Saguenay. Le dernier de ces axes présente une orientation ouest-est. Il inclut une des branches de la Sainte-Marguerite ainsi que la rivière Saguenay, cette dernière prenant sa source dans le lac Saint-Jean, réceptacle de plusieurs rivières qui coulent le long des deux premiers axes.

Le bassin hydrographique de la rivière Saguenay se démarque des autres bassins hydrographiques du Québec de deux façons. D'une part, la rivière Saguenay est alimentée par le lac Saint-Jean qui, avec ses 1048,9 km² (Tremblay 1971c), constitue la troisième plus grande étendue d'eau douce du Québec. D'autre part, parallèlement à l'invasion du Saguenay par la mer (marée de 4,3 mètres à La Baie et de 4 mètres à Chicoutimi), il y a au seuil de Tadoussac une brusque remontée du fond marin qui, d'une profondeur de 245 mètres remonte en l'espace de quelques centaines de mètres linéaires à 20 mètres. Les eaux douces de l'intérieur se mélangent alors aux eaux froides et salées de la mer qui s'avancent à contre-courant pour former un environnement riche en micro-organismes à la base de la chaîne trophique.

La superficie et la morphologie du bassin hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean font en sorte que ce territoire est très perméable aux mouvements des populations paléohistoriques de tout le Subarctique oriental. En remontant les différents affluents du lac Saint-Jean, il est possible d'atteindre tout aussi bien la baie James, le fleuve Saint-Laurent, que les Grands Lacs à partir desquels tout le continent nord-américain est accessible (Delâge 1985; Murray 1888).

Au Bas-Saguenay, hormis quelques anses, criques et rares embouchures de rivière, peu d'endroits recèlent les qualités recherchées par ceux qui circulaient sur le Saguenay avant le XIX^e siècle. Or, comme le démontrent les travaux accomplis dans ce secteur au cours des dernières années, il est probable que ces quelques endroits ont tous, à un moment donné ou l'autre, été occupés (Langevin 2004). Pour ce qui est des trois derniers millénaires, on devrait pouvoir observer les traces de ces occupations à proximité des berges actuelles, l'effet des marées ayant été stable depuis ce temps. Dans le cas de sites de plus de 3000 ans, il faudra chercher plus à l'arrière, près des anciennes lignes de rivage (Langevin 2004). Le cas de la rivière Sainte-Marguerite est à ce sujet

particulièrement intéressant : une rivière Saguenay dont le niveau serait 25 mètres plus élevé aurait pour conséquence de faire avancer les eaux salines de quelques centaines de mètres à l'intérieur des terres, alors qu'un niveau de 60 mètres plus élevé fait s'enfoncer l'incursion marine de plus de 10 km sur la branche ouest et d'environ 14 km sur la branche nord-est. En ajoutant à cela l'amplitude des marées, le paysage d'alors (incluant la distribution des ressources animales disponibles) devait être passablement différent de ce qui est observable aujourd'hui.

Plus en amont, parce que les rivières Péribonka, Mistassini et Ashuapmushuan fournissent près de 90% des eaux au lac Saint-Jean, elles s'avèrent grandement responsables des variations saisonnières de son niveau (Langelier 1898; Marsan et Associés 1983). Préalablement à 1926, année où le lac Saint-Jean est devenu un réservoir hydroélectrique, l'écart entre le niveau le plus bas (au printemps avant la crue) et celui le plus haut (période de la crue) pouvait atteindre six mètres. Au plus fort de la crue, compte tenu de la faible élévation des berges, plusieurs hectares de terres devenaient ainsi momentanément inaccessibles.

Au moins deux phénomènes sont responsables de ces six mètres d'écart de niveau. D'une part, il y a le ratio inégal d'affluents et d'exutoires. Le lac Saint-Jean est alimenté par une dizaine de rivières dont certaines ont plus d'une centaine de mètres de largeur lorsqu'elles se jettent dans le lac. À l'autre bout du lac, ne se trouve qu'un seul exutoire encombré d'îlots rocheux et d'une largeur maximale d'environ cent mètres. D'autre part, le lac Saint-Jean prend la forme d'une cuvette de faible profondeur (rarement plus de dix mètres) caractérisée par un faible bassin de rétention. Ce lac retient donc peu d'eau tout en ayant les caractéristiques d'un entonnoir qui en reçoit sans arrêt.

La principale conséquence de telles inondations a trait à l'accumulation subite de sédiments le long de certaines parties des principales rivières. Ainsi, tant la crue annuelle que des déversements exceptionnels comme celui de 1996 contribuent à enfouir profondément les vestiges qui auraient pu être laissés par les populations du passé (figure 21).

Au-delà des variations saisonnières, le niveau moyen du lac Saint-Jean a-t-il varié de

façon significative au cours des cinq derniers millénaires? Si tel est le cas, et selon l'amplitude de la variation, il pourrait être possible d'ordonner les sites archéologiques sur une échelle chronologique en fonction de leur position par rapport au niveau naturel d'avant 1926 (Moreau 1996). On l'a mentionné précédemment, à ce jour, il n'existe aucune étude détaillée sur les niveaux du lac pour les quatre derniers millénaires. Néanmoins, le retrait des eaux, amorcé il y a de cela environ 7000 ans, s'est poursuivi sans grandes interruptions jusqu'à ce que le lac Saint-Jean atteigne son niveau moyen d'avant 1926 (Germain Tremblay 1988 : communication personnelle). Le seul élément de certitude connu, c'est qu'entre 5000 et 7000 A.A., le lac serait passé du seuil de 120 mètres à celui de 105 mètres, soit près de cinq mètres au-dessus du niveau moyen d'avant 1926 (Marsan et Associés 1983; Parent, Dubois, Bail et Larocque 1985; Tremblay 1985). La marque de 105 mètres correspond au retrait définitif des eaux salines.

Les maigres indices réunis à ce jour ne permettent cependant pas de préciser si les courbes obtenues pour la période de 5000 à 7000 A.A. correspondent au niveau moyen d'alors ou à des variations saisonnières d'amplitude peut-être semblables, vraisemblablement différentes de celles enregistrées actuellement. Il est donc probable que les populations qui ont fréquenté les berges du lac au cours du sixième et du cinquième millénaire A.A. ont côtoyé une nappe lacustre de plus grande envergure.

3.4 Climat

Pour l'essentiel, les conditions climatiques actuelles auraient prévalu au cours des 5000 dernières années si ce n'est d'un léger refroidissement suivant l'altithermal (Anderson, Mathewes et Schweger 1989). En conséquence, les populations humaines successives qui ont exploité les ressources du bassin hydrographique de la rivière Saguenay ont dû organiser leur rythme de déplacement et d'exploitation en regard de ces conditions saisonnières. Pour l'heure, seuls ceux qui ont fréquenté la rivière Sainte-Marguerite il y a plus de 5000 ans ont peut-être rencontré des conditions climatiques un peu plus rigoureuses.

Les températures moyennes annuelles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay sont de 2,2°C pour le secteur de Chicoutimi et de 1,1°C à l'ouest, non loin de

Chibougamau. La zonation climatique s'oriente selon un axe ouest-est en relation avec l'axe du lac. De plus, la nappe lacustre paraît contribuer à diminuer les écarts thermiques moyens de l'été.

“En somme, sur le plan thermique, la région constitue une oasis inscrite à l'intérieur du bouclier. A bien des égards, les isothermes régionaux sont semblables à ceux de la région de Québec.” (Dufour 1981 : pl. A-3)

Au niveau des précipitations annuelles (tant solides que liquides), le bassin hydrographique de la rivière Saguenay se compare au secteur du Québec méridional, mais est moins arrosé que la région de Québec avec 1 100 à 1 250 millimètres de précipitations moyennes annuelles. Outre la variation de leur distribution spatiale, les précipitations varient selon les saisons. Le bassin hydrographique de la rivière Saguenay est pour l'essentiel sous l'influence d'un climat continental humide caractérisé par un été frais. En conséquence, par rapport aux espaces de même latitude, les basses terres du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay ont l'apparence d'une oasis qui a pu jouer un rôle d'attraction vis-à-vis d'un bon nombre de groupes des Premières Nations. Du moins, est-ce là l'avis de Murray (1888 : pp. 160-161) qui souligne de façon exaltée le côté exceptionnel du climat de la région, et plus particulièrement celui du territoire jeannois.

Un aspect du climat régional doit par ailleurs être mentionné dans la mesure où la présence iroquoienne jusqu'à Chicoutimi paraît hautement probable (Chapdelaine 1984 et 1984a). En effet, les spécialistes de l'Iroquoisie laurentienne s'entendent pour affirmer que la ville de Québec constituait la limite nordique permettant la pratique de l'horticulture à la fin de la Paléohistoire. Or, cette limite correspond à peu près à la courbe isothermique de 120 jours consécutifs sans gel. Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, cette limite de 120 jours consécutifs sans gel ne serait effective que dans deux secteurs bien circonscrits, soit le secteur de la basse ville de Chicoutimi et le secteur de l'embouchure de la rivière Métabetchouane (Gauthier et Bouchard 1981). Dans les deux cas cependant, il s'agit de secteurs peu vastes qui se trouvent à portée immédiate de courbes qui elles n'auraient pas permis de pratiquer l'horticulture telle que la pratiquait les sociétés iroquoiennes.

En admettant malgré tout que des Iroquoiens (Hurons ou Iroquoiens du Saint-Laurent),

voire des Algonquiens, aient tenté cette aventure, il convient de soustraire le secteur de Chicoutimi dont les sols ne correspondent en rien à ce qui était recherché au cours de cette période. En effet, alors que ce sont des terrasses sablonneuses qui sont recherchées par les groupes horticoles, ceux de Chicoutimi sont argileux. Il en est de même des terrasses situées devant le site de Chicoutimi (DcEs-1). Ne resterait donc que le secteur de l'embouchure de la rivière Métabetchouane qui lui, présente des terrasses sablonneuses mais dont les multiples fouilles n'ont révélé aucun indice qui pourrait indiquer qu'on y ait pratiqué l'horticulture.

3.5 Flore

Depuis environ 4000 ans, en faisant abstraction des changements découlant de la coupe forestière industrielle récente, le bassin hydrographique de la rivière Saguenay se caractérise comme suit : un territoire de forêts mixtes qui bordent la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean, enclavé au sein de la forêt boréale de conifères et se subdivisant en plusieurs écorégions (tableau II). Ces dernières correspondent alors à des portions de territoire caractérisées par des climats régionaux distincts illustrés par la distribution de la végétation (Jurdant, Beaubien, Bélair, Dionne et Gérardin 1972).

Deux types de forêts composent donc l'essentiel du cadre écorégional actuel. D'une part, la forêt boréale s'étend surtout sur les hautes terres. On y retrouve une flore typique de celle du Bouclier: l'épinette noire et le sapin baumier, adaptés au climat froid. D'autre part, dans les basses terres, se retrouve presque exclusivement la forêt laurentienne (figure 22). Il s'agit d'une forêt mixte dominée par le sapin et l'épinette noire, le bouleau jaune ou l'érable rouge. Y sont également présents, quoiqu'en moins grand nombre: le pin rouge, le pin blanc et le frêne noir.

Au sein de cette forêt, les basses terres du lac Saint-Jean et du Saguenay étaient le domaine de la sapinière à érable rouge (Jurdant, Beaubien, Bélair, Dionne et Gérardin 1972). Les informations sur la flore, tant du Saguenay que du Lac-Saint-Jean, avant les transformations de la colonisation sont rares et incomplètes. On note cependant que celle-ci présente plusieurs similitudes avec celle de la région de Québec (C.E.R.H.S. 1968)

L'analyse visuelle des cartes d'inventaire forestier permet de constater qu'un net changement de la végétation se produit à 750 mètres d'altitude. En effet, à 750 mètres et plus, les pessières dominent avec, occasionnellement, un peu de sapinière pure. En dessous de 750 mètres, c'est la sapinière à bouleaux blancs, constituée d'une mosaïque de boisé mixte, de bétulaie et de sapinière, qui occupe principalement le territoire. Des lambeaux de sapinière à bouleau jaune peuvent être observés jusqu'à 1 000 mètres et des parcelles de pessière au-dessous de 750 mètres. À plus de 1 000 mètres d'altitude se trouve de la pessière noire à cladonie : un peuplement très ouvert d'épinettes noires avec de larges surfaces de sol recouvertes de lichens.

3.6 Faune

3.6.1 La faune halieutique

À l'intérieur du territoire drainé par le réseau hydrographique du Saguenay, la présence de nombreux sites localisés le long de l'embouchure des affluents, suggère qu'il s'agissait d'endroits où la pêche aurait pu constituer une des activités de subsistance des populations autochtones. De la comparaison entre les espèces répertoriées au Lac-Saint-Jean et au Saguenay, découlent des constats qui illustrent la division tripartite de l'environnement écohydrographique du réseau hydrographique de la rivière Saguenay. Ainsi, certaines espèces se retrouvent exclusivement dans le lac Saint-Jean et ses affluents, alors que d'autres comme la Truite mouchetée (Omble de fontaine), le grand Brochet, le Doré, le Meunier noir ou rouge et la Perchaude se retrouvent tant dans le Saguenay-rivière (Haut-Saguenay) que dans le lac Saint-Jean (tableau III). En fait, dans la majeure partie du Haut-Saguenay (soit entre le lac Saint-Jean et la rivière Shipshaw), on ne retrouve que des espèces dulcicoles caractéristiques des communautés boréales et des lacs-réservoirs où le Brochet, le Doré et le Meunier noir constituent les espèces dominantes (Mousseau et Armellin 1995: 78). En aval de la rivière Shipshaw s'ajoutent quelques espèces anadromes et catadromes tel que le Saumon atlantique, l'Anguille d'Amérique et la Truite de mer.

En termes d'abondance et de dominance, peu d'études ont été effectuées. Au Lac-Saint-Jean, où les recensements les plus systématiques ont été effectués, ce sont les poissons de

fouillage qui dominant. Dans la partie supérieure du Haut-Saguenay, deux inventaires ont permis de constater que des espèces comme la Perchaude, le Doré ou le Brochet semblent venir au premier rang, quoique l'abondance de certaines espèces de fouillage aurait été sous-estimée.

Les résultats d'aujourd'hui en termes d'abondance sont assurément biaisés par les différentes pressions que le réseau hydrique a subies depuis le XIX^e siècle et risquent par conséquent de sous-estimer la richesse que les populations paléohistoriques ont pu apprécier. Par exemple, la surexploitation ainsi que la mise en œuvre d'importants aménagements sur le cours inférieur des rivières Grande et Petite Décharge du lac Saint-Jean ont eu des effets négatifs sur la richesse (Longstreth 1922; Potvin 1923).

Avant cette époque, non seulement l'embouchure de la Grande Décharge, mais également les affluents du lac étaient reconnus comme des lieux très riches en poissons de toutes sortes (Doré, Brochet, Ouananiche et Perchaude). Cette grande productivité atteignait son pic entre mai et octobre, au moment où, pour des raisons de reproduction, plusieurs espèces fréquentaient assidûment ces lieux. Même encore aujourd'hui, certains de ces affluents montrent de grandes richesses. Ainsi, l'embouchure de la rivière Ashuapmushuan et celle de la rivière Mistassini constituent des endroits de prédilection pour ce qui est de la productivité des habitats ripariens.

Les contextes archéologiques locaux sont rarement révélateurs en ce qui a trait au niveau d'exploitation des ressources marines dans les temps passés. Sur les berges du Bas-Saguenay, seuls les sites DbEl-4 et DbEl-9 (rivière Sainte-Marguerite), DcEp-3 et DcEp-2 (Anse-à-la-Croix) ont révélé la présence de poissons dans l'alimentation des populations paléohistoriques, et il ne s'agit alors que de traces ténues (Gates Saint-Pierre 2002; Ostéothèque 1997, 1998 et 1999). Dans le Haut-Saguenay, le site DcEs-1 (site de Chicoutimi) s'est avéré un peu plus productif avec sept espèces représentées, chacune par quelques fragments. Notons la présence de l'esturgeon noir devenu rare depuis ce temps; du Doré, du Grand Brochet, de la Morue Franche, du Meunier Rouge et Noir et d'un Salmonidé (Chapdelaine 1984 et 1984a; Ostéothèque 2006). Globalement, on ne parle malgré tout que de 60 fragments (37 de 1969 à 1972; 23 en 2004) sur un total de 8 357 os

(5 960 de 1969 à 1972; 2 397 en 2004), ce qui suggère, toute chose étant égale, que moins de 1% des ossements sont des poissons.

Au Lac-Saint-Jean, de rares analyses ostéologiques ont permis de reconnaître des poissons dans les assemblages osseux. Parmi ceux-là, l'assemblage du site DcEx-1, à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, dont l'occupation principale remonte à la fin de la Paléohistoire et à la période de contact, est celui ayant livré le plus de restes liés à la consommation de poissons (Laliberté et Moreau 1988; Ostéothèque 1986 et 2003). Les espèces identifiées par les spécialistes sont le Grand Brochet, le Doré Jaune, le Meunier Noir ou Rouge, la Ouananiche et l'Omble de Fontaine (figure 23). Préalablement aux interventions de 2000 à 2002, seulement 57 des 7904 fragments osseux découverts représentaient des espèces dulcicoles, soit moins de 1%. Ce résultat paraît d'autant plus étonnant qu'encore de nos jours l'embouchure de la rivière Métabetchouane directement devant ce site est reconnue comme l'un des meilleurs secteurs de pêche à la ouananiche. Les interventions des années 2000 ont fait remonter le pourcentage de façon sensible, ce qui pourrait s'expliquer par des techniques de récupération plus fines. C'est ainsi que 9% des 16 496 restes osseux déterminés lors des analyses, soit 1450 ont été associés à la ressource ichtyologique. Il n'en demeure pas moins que les mammifères comptent pour 89% de l'assemblage. La faible proportion de restes de poissons relèverait dès lors plus de contingences culturelles que naturelles.

Les travaux effectués dans le cadre de la mise en place, par Hydro Québec, d'un barrage sur la rivière Péribonka, ont permis de procéder à des analyses ostéologiques sur les vestiges osseux de trois gisements situés aux environs de la confluence des rivières Péribonka et aux Serpents. Ces analyses ont révélé la présence du Brochet et de la Lotte sur seulement l'un des trois sites. Encore une fois, il y a là démonstration que les ressources ichtyologiques étaient somme toute peu importantes dans la subsistance des populations amérindiennes préalablement à l'arrivée des Européens (Fortin 2005; Ostéothèque 2005, 2005a et 2005b).

3.6.2 L'avifaune

Plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs ou migrateurs ont été dénombrées à l'intérieur du

réseau hydrographique du Saguenay (Savard et Cormier 1995). Parmi ces espèces, la moitié (51%) nicherait à l'intérieur des limites du Haut ou du Bas-Saguenay, 19% ne font que passer, 5% ne sont présentes qu'en hiver et 25% en été (Mousseau et Armellin 1995).

Au Lac-Saint-Jean, les aires de nidification, d'alimentation et de repos de la sauvagine sont identifiées et documentées. On a dénombré 47 espèces d'oiseaux migrateurs (tableau IV) qui fréquentent de façon plus ou moins régulière les marais de la nappe lacustre. La majorité s'y trouve entre les mois d'avril et d'octobre (Marsan et Associés 1983 ; Savard et Cormier 1995).

Il est à peu près impossible de se représenter la situation préalablement au maintien des eaux du lac Saint-Jean à leur niveau naturel le plus élevé. Par conséquent, la distribution spatiale des zones pouvant accueillir la sauvagine a certainement été modifiée.

Cette ressource saisonnière devait constituer un attrait pour l'occupation des environs immédiats des zones de marnage ou de marécages du lac Saint-Jean et du fjord de la rivière Saguenay. Actuellement, les battures de Saint-Fulgence sont un refuge printanier et automnal pour des milliers d'oiseaux de plusieurs espèces.

Archéologiquement, l'avifaune est peu documentée dans les assemblages ostéologiques. Divers types de canards, des représentants de la famille des Laridés (goélands, mouettes, sternes), des Accipitridés (oiseaux rapaces), des Gavidés (Huarts) et de celle des Tétrioninés (Gélinottes, Tétrins et lagopèdes) figuraient au menu des groupes qui ont occupé l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite au cours des six derniers millénaires (Gates-Saint-Pierre 2000, 2000a et 2002; Ostéothèque 1998). Un peu plus en amont, à l'Anse-à-la-Croix, les Anatidés (Canards plongeurs et barboteurs) de même que les Tétrioninés sont présents (Ostéothèque 1998 et 1999). Dans les deux cas, le nombre d'ossements d'oiseaux surpasse celui des poissons.

Encore une fois, le Haut-Saguenay n'est représenté que par le site de Chicoutimi. Les oiseaux y représentent 4,9% des os identifiés de la couche indienne (Chapdelaine 1984: 305). Parmi les espèces identifiées, les Gavidés sont les mieux représentés. Les autres espèces découvertes sur la rivière Sainte-Marguerite sont également représentées, à

l'exception des oiseaux de proie. En 2004, ils ne représentaient cependant que 11% des 2316 fragments recueillis dans un contexte, il faut le mentionner, purement historique (Ostéothèque 2006).

Au Lac-Saint-Jean, le site DcEx-1, sur les bords de la rivière Métabetchouane, n'a livré que quelques vestiges de plusieurs des espèces identifiées ailleurs (Laliberté et Moreau 1988; Ostéothèque 2003). Il s'agit du seul endroit où la classe des oiseaux est numériquement moins bien représentée que celle des poissons. Le site DcEw-17 à l'embouchure de la rivière Belle-Rivière dans le lac Saint-Jean et les sites DjEt-1, 4 et 7, sis sur le cours moyen de la rivière Péribonka ont livré quant à eux, quelques rares traces de sauvagines (Ostéothèque 1987, 2005, 2005a et 2005b).

3.6.3 La faune terrestre

Les commentaires portant sur la faune d'avant et du début de l'ouverture du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la colonisation sont aussi rares que laconiques. Pour la région, on parle occasionnellement du Castor, de l'Ours, de la Loutre, de la Martre, du Renard, du Loup-cervier (Lynx), du Lièvre, du Caribou, du Carcajou, du Porc-épic, de la Marmotte, de la Mouffette, de l'Orignal et du Loup (C.E.R.H.S 1968a et 1968b; Chambers 1904; Murray 1888; Normandin 1732) (tableau V).

Ni ces informations historiques, ni les quelques données ostéologiques provenant de sites archéologiques ne démontrent de différences notables entre la faune telle qu'elle se présentait avant l'ouverture du territoire au cours de la période pré-colonisation et celle d'aujourd'hui (tableaux VI et VII).

En fait, seules quelques-unes des 47 espèces mentionnées sont récemment disparues ou rares à proximité des zones habitées. C'est le cas du Carcajou (on en trouvait près de Chicoutimi au début du XIX^e siècle), du Caribou (cheptel d'environ 10 000 têtes au début XIX^e siècle dans la réserve faunique des Laurentides), du Loup et du Cerf de Virginie (Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003 et 2004). Des 47 espèces, moins de la moitié ont des qualités qui rendent leur exploitation vraisemblable par les Amérindiens (Guitard et Laliberté 1985). S'il est probable que la densité générale de la

faune terrestre a diminué avec la colonisation, il demeure difficile de quantifier le phénomène.

Quelques assemblages archéologiques provenant du Bas-Saguenay ont livré des vestiges osseux qui ont contribué à mieux documenter l'écologie locale des cinq derniers millénaires (Gates Saint-Pierre 2000, 2000a et 2002; Ostéothèque 1998 et 1999). Les centaines de milliers de fragments recueillis à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, indiquent en effet que dès le cinquième millénaire A.A. le Caribou, le Castor et principalement le Phoque étaient non seulement présents, mais faisaient partie de l'alimentation des populations qui occupaient les lieux. Plus en amont, à l'Anse-à-la-Croix, les vestiges osseux du site DcEp-2, ont révélé que lors de périodes plus récentes, il y a mille ans de cela, le Castor constituait l'élément principal dans la diète de ceux qui y ont séjourné.

Plus en amont encore, que ce soit à l'embouchure de la rivière Chicoutimi (DcEs-1), ou encore au lac Saint-Jean à l'embouchure de la rivière Métabetchouane (DcEx-1), sur le cours moyen de la rivière Péribonka (DjEt-1 à 4), ou sur celui de la rivière Ouatichouan, le castor ressort toujours largement comme la principale espèce représentée, que ce soit avant ou après l'arrivée des Européens. Dans tous ces assemblages, peu importe où l'on se situe le long du réseau hydrographique de la rivière Saguenay, les cervidés, notamment le caribou, sont présents. D'autres espèces démontrent par ailleurs que les populations paléohistoriques étaient très éclectiques dans leur alimentation. C'est ainsi que le Porc-épic, l'Original, le Rat Musqué, la Martre, le Lièvre, l'Écureuil Roux, le Tamia Rayé, le Renard Roux, l'Ours Noir, le Lynx et la Tortue, dans un autre registre, sont tous représentés dans l'un ou l'autre des assemblages du lac Saint-Jean. À Chicoutimi, quoiqu'il ne soit pas aisé de déterminer ce qui est paléohistorique, protohistorique ou carrément historique, les espèces suivantes ont également été identifiées suite à l'intervention de 2004: le Lièvre, l'Original, l'Ours Noir, le Phoque Commun, la Tortue, le Tamia Rayé, la Marmotte, le Rat Musqué, le Porc-épic, le Renard Roux, le Vison, la Loutre et le Lynx (Chapdelaine 1984; Ostéothèque 2006).

3.7 Synthèse sur la variable environnementale

Sans tomber dans un déterminisme écologique, il va de soi que les conditions environnementales locales ont assurément eu un impact sur l'adaptation des populations qui occupaient le vaste bassin hydrographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est pour tenir compte de cette réalité incontournable qu'au cours des dernières décennies, lorsque venait le temps de traiter du bassin hydrographique dans sa totalité, celui-ci a souvent été subdivisé en trois sous-régions (figure 24). Il s'agit pour l'essentiel de subdivisions opératoires dont la définition s'appuie sur des réalités écologiques, géographiques et hydrographiques. À ces trois sous-régions, nous en avons récemment ajouté une quatrième, qui subdivise la sous-région du lac Saint-Jean.

3.7.1 La sous-région du Bas-Saguenay

D'est en ouest, la première subdivision est celle du Bas-Saguenay qui s'étend depuis Tadoussac exclusivement jusqu'à la limite maximale de la marée (ou encore du fjord) et des eaux salines, un peu en aval de Chicoutimi. Neuf cours d'eau, deux provenant du nord et sept provenant du sud, alimentent la rivière Saguenay sur 125 km entre Chicoutimi et Tadoussac.

En terme environnemental, cette subdivision est celle du fjord, de l'univers marin et des berges escarpées qui la borde. Il s'agit donc de la région qui offre le plus de contrastes en termes écologiques, tout en étant celle par laquelle il est possible d'avoir accès au fleuve et à l'intérieur de terres. On y trouve des basses terres présentant un micro-climat qui, aujourd'hui, permet d'y pratiquer à l'occasion des activités horticoles généralement réservées à des climats plus méridionaux (pommiculture, vignoble, poires, etc), alors qu'à quelques kilomètres à l'intérieur des terres sur les hauts sommets on retrouve un environnement de type taïga.

Les seuls accès à ces hautes terres se trouvent le long des quelques vallées, généralement des grabens, qu'empruntent les principaux affluents de la rivière Saguenay. Les cours d'eau en question demeurent cependant peu praticables en raison de la forte dénivellation entre les plateaux et la rivière.

Alors que cette section de la rivière Saguenay se démarque par la salinité et une très

grande productivité de ses eaux, seules les quelques anses situées aux endroits où les principales rivières se jettent dans la rivière Saguenay ont pu produire suffisamment de matériaux meubles pour qu'on puisse y trouver une forêt dense et, conséquemment, une faune relativement variée. En fait, ceux qui ont occupé les lieux au cours de la Paléohistoire voyaient leur subsistance reposer avant tout sur des richesses liées à la mer, soit les cétacés, les phocidés, les salmonidés et certaines espèces de sauvagines. En ce qui a trait à la portion située plus à l'intérieur des terres, tant sur le versant nord que sud, les interventions archéologiques effectuées à ce jour de même que les mentions ethnohistoriques suggèrent qu'elle n'était que ponctuellement et brièvement fréquentée.

3.7.2 La sous-région du Haut-Saguenay

La seconde subdivision du bassin hydrographique de la rivière Saguenay s'étend des alentours de Chicoutimi à l'est jusqu'à Alma à l'ouest. Sept entités hydrographiques majeures, dont un certain nombre seulement sont des affluents directs de la rivière Saguenay, se trouvent dans cette section de la rivière, incluant le lac Kénogami.

Il s'agit de la sous-région la plus difficile à définir dans la mesure où elle forme une zone tampon entre le fjord du Saguenay et les basses terres du lac Saint-Jean. En fait, le Haut-Saguenay, s'il marque la limite ouest de l'univers marin, ne constitue pas pour autant le début des basses terres de l'intérieur. Il s'agit d'un environnement moutonné, traversé par de nombreuses rivières et ruisseaux dont le cours sinueux laisse parfois de profondes cicatrices dans les terrasses argileuses, relief de l'incursion marine de Laflamme.

Tout comme dans le cas des affluents de la sous-région du Bas-Saguenay, ceux du Haut-Saguenay demeurent somme toute peu praticables en raison de la proximité des hautes terres, que ce soit au nord ou au sud.

En termes écologiques, il s'agit d'un territoire qui présente une forêt plus ouverte que dans la sous-région précédente et une faune somme toute assez semblable à celle des basses terres du lac Saint-Jean, sans pour autant présenter une aussi grande densité.

3.7.3 La sous-région des basses terres du lac Saint-Jean

La troisième subdivision couvre le territoire couvert par les basses terres du lac Saint-Jean, incluant le cours inférieur des affluents qui les traverse. Dix affluents d'inégale importance alimentent cette partie du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Cette sous-région est de loin celle qui présente le plus d'uniformité sur le plan géographique. Le territoire y est généralement plat et présente des sols meubles avec de rares affleurements rocheux. Il s'agit pour l'essentiel de la surface couverte par la mer de Laflamme lorsque celle-ci se trouvait à son maximum.

Les rivières qui se jettent dans le lac Saint-Jean présentent, pour plusieurs d'entre elles, un faible débit sur leur cours inférieur, soit au maximum sur les 50 premiers kilomètres avant leur embouchure dans la nappe lacustre. Cette bande de 50 km est surtout présente du côté nord du lac Saint-Jean, alors que la surface des basses terres est nettement plus étroite du côté sud en raison de la proximité du contrefort des Laurentides.

Le lac Saint-Jean, en raison de sa vaste plaine de marnage et de nombreuses zones humides, devait assurément présenter pour les populations de la Paléohistoire un environnement particulièrement riche où il était facile de se déplacer à l'intérieur d'une végétation essentiellement composée de feuillus et de pins.

3.7.4 La sous-région des hautes terres du lac Saint-Jean

Finalement, une quatrième subdivision comprend les cours moyen et supérieur de tous les affluents du lac Saint-Jean, qu'ils drainent des territoires se situant au sud, au nord ou à l'ouest.

Au-delà de la bande variable de 50 km, se trouvent des hautes terres s'étendant, particulièrement pour celles de l'ouest et du nord, sur des centaines de kilomètres. Les individus qui circulaient dans ce territoire pouvaient le faire à travers un lacs de rivières et ruisseaux permettant d'accéder aisément à d'autres bassins hydrographiques.

Cette sous-région, qui est la plus vaste des quatre subdivisions opératoires, est le domaine de la sapinière et de la pessière. La biomasse y était relativement faible et principalement

concentrée autour des très nombreux lacs qui parsèment ce territoire.

3.8 Conclusion

La description de l'ensemble du bassin hydrographique de la rivière Saguenay ainsi que de ses quatre sous-régions constitue clairement une caricature environnementale dans la mesure où de façon synchronique ces environnements évoluent progressivement d'une condition à l'autre, alors qu'à une échelle diachronique il y a eu évolution, tout au moins au niveau de la variable écologique. Les populations paléohistoriques qui fréquentaient le bassin hydrographique de la rivière Saguenay devaient être au fait de ces variations, tout au moins celles dans l'espace, et leur adaptation locale aurait permis de déborder les limites théoriques de leur habituel « territoire ». C'est probablement d'ailleurs au cours de ces « débordements » nécessaires ou volontaires qu'ils entraient en contact avec d'autres individus, familles ou bandes.

Ces contacts se produisaient via les cours d'eau qui jalonnaient chacune ces sous-régions. Ainsi, si la sous-région des hautes terres du lac Saint-Jean permettait d'avoir aisément accès au quartzite de la rivière Témiscamie et ainsi d'échanger avec des groupes algiques nordiques, celle du fjord constituait une entrée ou une sortie directe avec les basses terres du fleuve Saint-Laurent et ses populations dont le mode de vie différait de celles de l'intérieur des terres.

4. État des connaissances sur l'archéologie du bassin hydrographique de la rivière Saguenay

En date d'août 2014, il y avait sur le réseau hydrographique de la rivière Saguenay (à l'ouest de Tadoussac) 428 sites archéologiques officiellement répertoriés à l'ISAQ (tableaux VIII et IX). De ces sites, la plupart (51%) montrent une ou plusieurs composantes essentiellement paléohistoriques (sans aucun matériel d'origine euro-québécoise) et environ 40% ont simultanément livré des objets attribués aux Premières Nations et aux Euro-québécois (voir figures 1 et 2). Dans ce dernier cas, il pourrait s'agir de sites à multiples occupations (certaines paléohistoriques, d'autres historiques), de sites à occupation simple de l'époque protohistorique (1534-1647) ou même de sites de la période historique que des membres des Premières Nations auraient fréquenté au moment où les technologies traditionnelles étaient encore en usage. D'autre part, environ 10% des gisements se composent de matériel essentiellement historique, c'est-à-dire sans vestige attribuable aux Premières Nations. La plupart d'entre eux sont relativement récents et ils se rattachent à la période industrielle.

La distribution géographique des gisements archéologiques montre aussi des inégalités entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, entre l'intérieur des terres et le littoral que ce soit du lac Saint-Jean ou de la rivière Saguenay. La très grande majorité des gisements se situe en amont de la rivière Saguenay, en lien direct avec le lac Saint-Jean. Pas moins de 362 d'entre eux sont ainsi associés au lac Saint-Jean, par opposition à 66 à l'est de la municipalité d'Alma. En termes de latitude, 40% se trouvent sur le versant nord du lac Saint-Jean ou de la rivière Saguenay, par opposition à 60% sur le versant méridional. Toutes localisations confondues, la majorité de ces sites se trouvent sur les basses terres du lac Saint-Jean ou sur celles de la rivière Saguenay. Peu de sites ont été répertoriés à l'intérieur des terres et ceux qui l'ont été sont presque tous localisés sur les berges des grands affluents du Nord. À ce jour, il n'est pas possible d'affirmer que ces distributions différentielles ont une valeur anthropologique, car l'état même de la recherche archéologique pourrait constituer un biais majeur et expliquer à lui seul l'essentiel de ces différences. L'exemple du lac des Commissaires, où se situe une quarantaine de sites,

démontre à quel point l'intérieur des terres peut-être productif lorsqu'on y consacre des efforts de recherche.

Ces sites ont, pour la plupart d'entre eux, fourni des assemblages numériquement réduits. En fait, plus de 67% (n=286) ont livré moins de 100 objets et 84% (n=361) moins de 1000. Seulement 15 sites sur les 428 ont livré plus de 10 000 vestiges et les trois seuls gisements ayant livré plus de 100 000 vestiges se trouvent sur la rivière Sainte-Marguerite, donc sur la partie inférieure du cours de la rivière Saguenay. Évidemment, le type d'intervention a un lien direct avec la productivité. Il n'est donc pas étonnant de constater que tous les lieux les plus productifs sont ceux où des fouilles systématiques ont été effectuées. Dans ce contexte, beaucoup plus de vestiges proviennent du Bas-Saguenay que du Lac-Saint-Jean, même si le ratio du nombre de sites répertoriés est inverse.

La faible quantité de vestiges qui caractérise la plupart des gisements archéologiques régionaux ne doit pas être considérée sous l'optique d'une faible productivité, mais reflète plutôt la connaissance relative que nous en avons. Ainsi, la quasi-totalité d'entre eux n'a été visitée que lors d'inspections visuelles sans sondage. Par ailleurs un très faible nombre de ces sites (n= 49 pour 11%) ont été fouillés et là encore, les fouilles n'ont parfois touché qu'une infime partie de la superficie occupée. Il appert donc que le contexte archéologique de la plupart des sites en soit un de surface. En effet, c'est habituellement lors d'inspections visuelles tenues sur les berges de cours d'eau harnachés que les découvertes ont été effectuées.

4.1 Description des principaux sites du Bas-Saguenay traités dans la thèse

Parmi les 428 gisements répertoriés sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay s'en trouvent certains qui se démarquent de par leur productivité artéfactuelle. Quoiqu'ils ne soient pas les représentants uniques de l'échantillon d'analyse, ces gisements se démarquent par une importance indéniable qui nécessite leur présentation détaillée. Il convient donc de décrire à la fois le contexte géographique et le contexte qui a mené à la récupération des données provenant de chacun de ces lieux (figure 25)

4.1.1 Les sites des Grottes du Saguenay (DaEk-)

Ces quatre gisements (DbEm-a, DaEk-34, 36 et 37) sont disséminés entre Tadoussac et l'anse Gagnon située à environ 30 km en amont. Dans les quatre cas, il s'agit d'abris sous roche plus ou moins accessibles depuis la berge de la rivière Saguenay (figures 26 à 28).

Mis au fait par le fondateur de la Société Historique du Saguenay de la présence d'anfractuosités fréquentées au cours de l'histoire ancienne, Léo Brassard, alors directeur du Camp des Jeunes Explorateurs, procéda à une série d'interventions visant à documenter ces lieux qui, pour trois d'entre eux, ont servi de sépulture pour une dizaine d'individus (Brassard 1961). Suite aux trois principales interventions, environ 1 000 objets de toute nature ont été recueillis, parmi lesquels des incisives de castor perforées, des lambris d'écorce troués, des restes d'animaux et différents objets transformés en os, bois et émail (tableau X). Trois de ces quatre lieux ont été revisités en 2002 et ont fait l'objet d'une présentation publique en 2007 (Langevin, Tremblay et Gates-St-Pierre 2007).

Les trois campagnes de fouille menées en 1948, 1949 et 1954 constituent les activités archéologiques les plus anciennes à avoir été effectuées sur tout le bassin hydrographique de la rivière Saguenay en amont de Tadoussac. Quoique ces interventions eurent lieu à un moment où le Québec ne comptait encore aucun archéologue professionnel, la méthodologie utilisée par Léo Brassard, fondateur du mouvement des Jeunes Explorateurs et de la revue des *Jeunes Naturalistes* (aujourd'hui *Québec Science*) et dont l'intérêt pour la spéléologie en fait un pionnier dans ce domaine (et dans bien d'autres) au Québec, n'a pas beaucoup à envier aux standards actuels. Non seulement, celui-ci divisa les sites en portions égales numérotées, mais de plus chaque objet recueilli fut relié à la position précise, tant horizontale que verticale, qu'il occupait à l'origine. Chaque objet fut individualisé, de nombreuses photographies furent prises lors du déroulement des activités et de nombreux plans ont été élaborés. Par la suite, Brassard fit appel à différents spécialistes afin d'identifier les espèces animales présentes, caractériser les restes humains et décrire la culture matérielle.

Le principal problème que rencontra Brassard se situe au niveau des interprétations. Ses

fouilles s'effectuèrent au moment où le Québec ne comptait encore aucun cadre chronologique ancien et culturel. Les travaux de Brassard tombèrent donc dans l'oubli et encore aujourd'hui il demeure difficile de les intégrer aux autres interventions effectuées dans le fjord en raison de la période qu'ils semblent représenter. Ces fouilles ont en effet permis de documenter une période plutôt mal connue de l'histoire régionale du point de vue des Premières Nations, à savoir les premiers siècles qui ont suivi l'arrivée des Européens. Aucun vestige lithique n'ayant été découvert, ni aucune céramique amérindienne, il semble vraisemblable que ces vestiges ne datent pas de la Paléohistoire, mais plutôt d'une période où de tels vestiges se faisaient plus rares.

La présence de plusieurs ossements de tourtes dans trois des quatre grottes suggère une occupation précédant le troisième quart du XIX^e siècle, alors que cette espèce devint particulièrement rare (Langevin, Tremblay et Gates St-Pierre 2007). Cependant, l'absence de vestiges d'origine euro-québécoise dans deux des quatre grottes pourrait laisser croire à une plus grande ancienneté. En effet, plusieurs perles en coquillage semblables à celles confectionnées par les Iroquoiens du Saint-Laurent ont été découvertes. Or, très rapidement après le contact, il semblerait que les différents groupes des Premières Nations en contact avec les Européens abandonnèrent ces médiums que sont la coquille et l'os pour adopter les perles en verre. Qui plus est, les experts s'entendent pour estimer que les Iroquoiens du Saint-Laurent seraient disparus de la vallée du Saint-Laurent dans le troisième quart du XVI^e siècle, plus précisément vers 1580. Notons à ce sujet que sur le bassin hydrographique du Saguenay, des perles de verre datant de la première moitié du XVI^e siècle ont été découvertes sur plusieurs gisements, alors que les perles en coquillage sont pour ainsi dire absentes (une seule perle en coquillage d'un style par ailleurs différent a été associée à la composante du Sylvicole supérieur ancien du site DcEp-2 de l'Anse-à-la-Croix). La découverte de rouleaux d'écorce qui, selon Brassard représenteraient les restes de canots, de paniers ou encore de fragments dédiés à la fabrication de tentes, plaident dans ce cas pour un âge plutôt récent. En effet, l'écorce dans un environnement subarctique a tendance à rapidement disparaître. Les « grottes » du Saguenay n'étant pas très profondes, il est peu probable que les écarts de température de l'extérieur, de même que les précipitations, n'aient pas affecté les vestiges organiques qui s'y trouvaient.

L'analyse des 199 restes humains a révélé que ceux-ci seraient probablement les restes de membres des Premières Nations, sans pour autant qu'il soit possible d'en déterminer l'ancienneté ou l'identité ethnique. Dans la seule grotte #2 (DaEk-36), ces ossements représenteraient les restes de quatre adultes et d'un enfant. Il est cependant impossible de déterminer si les cinq corps ont été rassemblés au même moment ou s'il s'agit d'une utilisation répétitive du lieu.

Une brève visite effectuée sur les lieux de trois des quatre grottes au début des années 2000 a révélé qu'à l'intérieur d'au moins deux d'entre elles (DaEk-34 et DaEk-36) des vestiges demeurent encore en place. En effet, des morceaux d'écorce se trouvaient en bordure des murs, parfois sous des blocs de pierre qui se détachent encore aujourd'hui de la paroi supérieure.

4.1.2 Les sites de la rivière Sainte-Marguerite (DbEl-)

Préalablement à 1992, on ne connaissait à peu près rien du potentiel archéologique de la rivière Saguenay à l'est de Chicoutimi et à l'ouest de Tadoussac. Malgré tout, déjà à ce moment, quelques interventions mineures avaient permis de cibler l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Il aura fallu attendre les études effectuées successivement par Ethnoscop (1993) et Arkéos (1996) dans le cadre de l'établissement du Parc marin du Saguenay pour que soit mise en lumière la richesse de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Le mandat confié à la firme Ethnoscop concernait avant tout des espaces situés sur le versant nord-ouest de l'embouchure de la rivière (pointe de la Croix). De l'autre côté, sur le versant sud-est du delta, la firme Arkéos s'était vue confier le mandat de documenter et de localiser la séquence d'occupation humaine sur la pointe dite « du Moulin » afin d'évaluer l'impact des aménagements prévus par le Parc marin du Saguenay (Arkéos 1996).

Lors de ces interventions initiales, quatre sites avaient été découverts : un sur la pointe de la Croix (DbEl-3) et trois sur la pointe du Moulin (DbEl-1, 2 et 4). Parmi eux, DbEl-2 et 3 recèlent des occupations historiques de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle, DbEl-1 a livré à la fois du matériel historique et paléohistorique (derniers siècles avant l'arrivée des Européens) alors que DbEl-4, a livré du matériel paléohistorique (4000-6000 A.A.)

(tableau XI).

L'exercice amorcé par Arkéos s'est donc poursuivi aux printemps 1996, 1997, 1999 à 2003, 2005 à 2011 dans le cadre de stages de fouille printaniers organisés par le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (Langevin, Gallo et Gadbois 2012; Langevin et Girard 1997; Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003; Langevin, Girard, Fortin et Laliberté 1998; Langevin, Girard, LeBlanc, Mattson et Skeene-Parent 2005; Langevin, Girard, Mattson et Skeene-Parent 2006; Langevin, Girard et Rioux 2000; Langevin, Girard, Rioux et Dionne 2002; Langevin, Girard, Rioux, Dionne et Chalifoux 2001; Langevin et Lavoie-Painchaud 2007, 2008, 2009a et 2011; Lavoie-Painchaud et Langevin 2010). Ces activités, en plus de contribuer à mieux connaître les sites déjà répertoriés ont permis d'en découvrir des nouveaux, révélant ainsi la grande richesse des lieux. Tous les sites connus sur ce sous-réseau hydrographique se situent à son embouchure avec la rivière Saguenay (figure 29).

La rivière Sainte-Marguerite et par extension cette section de la rivière Saguenay s'affiche de plus en plus comme l'une des rares rivières québécoises dont l'occupation s'étend sur une échelle temporelle couvrant la presque totalité de l'histoire de la présence humaine au Québec. À ce jour, toutes les terrasses situées sur le versant est de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite ont livré des vestiges et ce, peu importe leur altitude. Qui plus est, dans la majorité des cas, la quantité de vestiges retrouvée tend à soutenir l'idée d'une occupation sinon intense, tout au moins récurrente ayant pour double objectif: l'exploitation, toutes saisons confondues, des différentes ressources fauniques largement disponibles à proximité ainsi que, la protection contre les vents froids hivernaux du nord. En fait, il est probable que la disponibilité en tout temps de ressources constitua la plus grande qualité de la rivière Sainte-Marguerite.

Dans le Nord-Est, assez peu de rivières peuvent se targuer d'offrir sur un cours de plusieurs centaines de kilomètres des ressources liées tant au biotope maritime (cétacés, phocidés, salmonidés, anguilles, etc.), aux biotopes lacustre et riverain (salmonidés de tous types, mustélidés, castor, sauvagine, etc.) qu'au biotope terrestre (ours, cervidés, rongeurs, etc.). À n'importe quel moment de l'année, un arrêt à l'embouchure de la

rivière Sainte-Marguerite devait être synonyme de capture relativement facile d'une proie. Cela ne signifie pas que les groupes paléohistoriques s'installèrent de manière permanente à l'embouchure de la rivière, mais selon des besoins spécifiques et selon les pics saisonniers, la rivière Sainte-Marguerite devenait une étape attrayante pour quelques semaines, voire quelques mois. Or, au cours de ces sept ou huit millénaires de fréquentation et/ou d'occupation, les lieux ont subi des modifications au gré du niveau de la rivière Saguenay et des conséquences de ce niveau sur la rivière Sainte-Marguerite elle-même. Ainsi, si à son niveau actuel, l'anse de la rivière Sainte-Marguerite attire les bélugas qui viennent y mettre bas, rien ne nous assure que celle-ci avait le même attrait pour ces cétacés lorsque le niveau était de 30 à 40 mètres supérieur.

S'il n'est pas encore possible d'identifier le ou les objectifs spécifiques poursuivis par les plus anciens occupants de la rivière Sainte-Marguerite, en l'occurrence ceux qui se sont installés sur les hautes terrasses (stations A et C du site DbEl-10, situés à 50 et 60 mètres d'altitude), la situation est plus limpide sur les terrasses inférieures. À l'instar de l'étroite terrasse de 30-35 mètres étudiée en 1996 et en 1997, les interventions effectuées sur la terrasse de 20-25 mètres (DbEl-4 et station B de DbEl-10) ont livré leur part de vestiges lithiques et ostéologiques, de même que de nombreuses aires de combustion.

Que ce soit la terrasse de 20-25 mètres de DbEl-4, ou celle de DbEl-10 (station B), il semble bien que l'une des raisons qui aurait motivé des populations à s'établir sur ces terrasses ait à voir avec la présence en grand nombre de phocidés aujourd'hui absents sur la rivière Saguenay. Les analyses osseuses partielles ont en effet révélé que cette ressource constituait la presque totalité de la subsistance (> 95%).

Quelques millénaires plus tard, après que le niveau des eaux eut régressé au point de former une nouvelle terrasse à 15 mètres d'altitude, d'autres groupes vinrent s'installer à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite (station A du site DbEl-9). Contrairement à ceux qui les avaient précédés, ceux-ci auraient eu un spectre alimentaire plus varié où le phoque n'était présent que de façon complémentaire. Toutes les ressources disponibles, qu'elles soient terrestres, aériennes ou maritimes, furent alors exploitées par ces individus qui profitèrent de l'occasion pour tailler la pierre en grande quantité.

Ultérieurement, ils occupèrent de façon tout aussi intense qu'ils l'avaient fait cinq millénaires auparavant la terrasse située en contrebas (entre 5 et 10 mètres, station B du site DbEl-9). Là également, l'alimentation comprend un large éventail des ressources disponibles en région. Le castor était au cœur des préférences de ces occupants estivaux même si de l'écureuil à l'ours, en passant par les mouettes et le saumon Atlantique, on trouve des traces de la plupart des espèces disponibles localement. À cet endroit, des groupes venant de la vallée du Saint-Laurent et probablement apparentés aux groupes iroquoiens utilisèrent et brisèrent de nombreux vases en céramique. Ils taillèrent également une quantité importante d'outils dans des matériaux aussi variés que rares dans les autres assemblages du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. S'il semble difficile d'évaluer la durée d'une occupation, il n'en demeure pas moins que la relative grande quantité de vases retrouvés à l'intérieur d'une aire de fouille de faible superficie (32 m²), soit une vingtaine, tend à suggérer des occupations sinon soutenues, tout au moins répétitives de la station B de DbEl-9 depuis le Sylvicole moyen ancien (1500 à 2400 A.A.) jusqu'à la période du Contact.

4.1.3 Les sites de l'Anse-à-la-Croix (DcEp-)

Localisée sur la rive sud du Saguenay, à mi-chemin des municipalités de La Baie (15 km) et de Rivière-Éternité (25 km), l'Anse-à-la-Croix se situe à la sortie de la baie des Ha! Ha! directement devant l'étranglement qui mène vers le Haut-Saguenay. C'est dans cette anse que les sites dont la dénomination débute par le code DcEp se situent.

Les interventions effectuées sur le bassin hydrographique de la rivière à la Croix se limitent pour l'essentiel à sa confluence avec la rivière Saguenay. La première intervention archéologique documentée sur ce sous-bassin hydrographique date de 1990 lors de la construction des infrastructures découlant d'une mégaproduction cinématographique (Ethnoscop 1990). En 1996, des fouilles plus extensives ont débuté et celles-ci se poursuivent encore, ce qui fait de l'Anse-à-la-Croix, l'un des lieux de fouilles parmi les plus pérennes au Québec.

Pour l'heure, 12 des 13 gisements qui se trouvent en lien direct avec le sous-bassin hydrographique de la rivière à la Croix, se situent à l'Anse-à-la-Croix, à l'embouchure de

la rivière dans la rivière Saguenay. Un seul site se trouve à l'intérieur des terres, sur une île du lac Otis, à quelques kilomètres à l'intérieur des terres (tableau XII; figure 30).

Depuis 1996, près de 300 m² ont été excavés sur ces sites que sont DcEp-1 à 6. Plus de 150 000 pièces ont été recueillies en ce lieu qui, à l'origine, ne montrait pas un très fort potentiel archéologique. En raison des campagnes de fouilles intenses effectuées à l'Anse-à-la-Croix, plusieurs des sites qui s'y trouvent comptent en effet parmi les plus productifs de tout le bassin hydrographique du Saguenay et ce, même si à l'échelle réelle, il ne s'agit certes pas des lieux ayant été densément occupés.

Tous lieux d'occupation confondus, le territoire de l'Anse-à-la-Croix révèle une fréquentation quatre fois millénaires de la part des populations autochtones. Si l'archéologie n'a pas cette capacité de déterminer qualitativement cette continuité, à savoir par exemple si celle-ci a subi des interruptions au cours des siècles, voire des millénaires, elle demeure cependant en mesure d'estimer la répétitivité d'un comportement et ainsi d'affirmer qu'un lieu fut fréquenté de façon récurrente à travers le temps, sur de courtes et/ou de longues périodes.

La terrasse de 25 mètres qui ceinture l'Anse-à-la-Croix supporterait à quelques endroits une occupation que maints indices datent de quelques millénaires avant Jésus-Christ. Sur le versant ouest de l'anse se trouve le site DcEp-4 qui a livré quelques milliers de vestiges lithiques dont la nature et la forme témoignent d'une occupation ponctuelle.

La fouille de terrasses situées sur le versant est de la rivière à la Croix, à 10 et 15 m d'altitude (station A et B du site DcEp-5), a résulté en la découverte de nombreux vestiges lithiques et céramiques témoignant de la présence de groupes de petites tailles au cours des périodes suivantes : 350 à 1000 A.A., 1000 à 2400 A.A. et 2400 à 3000 A.A. (Gadbois et Langevin 2014 ; Gadbois, Plourde et Langevin 2015 ; Langevin 2013a ; Langevin et Lavoie-Painchaud 2010 et 2011a; Langevin 2013a).

La fouille du site DcEp-2, situé du côté ouest de la rivière, amorcée depuis 1996, signale que c'est au début de l'intervalle 450 à 1000 A.A. que le palier de 5-10 mètres d'altitude aurait été occupé le plus intensivement. Riche de plus de 60 000 objets, de nombreuses

structures, dont les vestiges d'une vaste structure d'habitation et des traces de poteaux, le site DcEp-2 a permis d'écrire l'histoire du Bas-Saguenay pour le X^e siècle de notre ère.

Les sites DcEp-3 et station C de DcEp-5, situés tous deux au sud-est de l'Anse-à-la-Croix, ont non seulement livré un certain nombre de vestiges historiques témoignant de la période historique, mais également quelques pièces lithiques. Cette combinaison de vestiges des Premières Nations et Européens suggère une occupation quelque part entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

4.2 Description des principaux sites du Haut-Saguenay traités dans la thèse

4.2.1 Le site de Chicoutimi (DcEs-1)

En amont de son embouchure ainsi qu'à sa source, en l'occurrence le lac Kénogami, la rivière Chicoutimi n'a livré que quelques assemblages archéologiques, parfois non répertoriés officiellement, dont plusieurs sont aujourd'hui détruits (tableau XIII; figures 31 et 32). Les deux sites archéologiques les plus éloquents de ce sous-bassin hydrographique se trouvent pour l'un à son embouchure dans la rivière Saguenay (DcEs-1) et pour l'autre, à l'extrémité ouest du lac Kénogami (DcEv-9).

Situé sur la bordure ouest de la rivière Chicoutimi, à la confluence des rivières Chicoutimi et Saguenay, le site DcEs-1 est surtout connu pour avoir été le lieu de fondation de l'actuelle ville de Chicoutimi. C'est en effet à cet endroit qu'on retrouvait le premier poste de traite érigé sur le réseau hydrographique de la rivière Saguenay (Gagnon 1983 ; Lapointe 1985, 1985a et 1987). Ce poste de traite qui joua le rôle de tête de pont du réseau des postes du Domaine du Roy fut en opération sans interruption jusqu'en 1856, soit sur une période de 180 années. Si plusieurs bâtiments se retrouvent aujourd'hui sous la route qui joint Chicoutimi à Arvida, des travaux récents ont démontré l'existence de fondations d'autres bâtiments encore en place (Langevin, Côté et Girard 2006 ; Piédalue et Langevin 2014).

Les sites (regroupés) DcEs-1 et DcEs-2 sont non seulement les gisements les plus riches en termes quantitatifs et qualitatifs à avoir été découverts sur le sous-bassin de la rivière Chicoutimi, mais également les plus importants pour tout le Haut-Saguenay. De 1969 à

1972, le site du poste de traite de Chicoutimi a fait l'objet de fouilles de sauvetage alors que la construction d'une route et d'un nouveau pont mettait en péril l'intégrité des vestiges archéologiques présumés (Blanchette 1972 ; Simard 1971 et 1971a). L'urgence obligeant les intervenants à privilégier les secteurs les plus exposés à une destruction, les fouilles se sont alors concentrées autour de la pointe occidentale du site (DcEs-1), bien que quelques sondages aient été effectués au centre-est de la terrasse basse (DcEs-2) (figure 33). Un second programme d'intervention fut mené en 1982. Il avait comme objectif l'établissement du potentiel réel du site, mais cette fois dans sa totalité (Lueger 1983). Dans ce dessein, l'archéologue responsable du mandat procéda à 34 sondages disséminés sur l'espace présumément couvert par les différents bâtiments du poste de traite de Chicoutimi, soit sur la terrasse basse explorée par Simard de 1969 à 1972, ainsi que sur les plateaux supérieurs environnants (Lapointe 1985). En 2004, puis en 2013 et 2014, dans le cadre d'activités associées à l'école de fouille du Laboratoire d'archéologie de l'UQAC et dans le cadre d'un projet de mise en valeur du lieu où se trouve le site, une série d'interventions a été effectuée. Si l'intervention de 2004 visait avant tout à déterminer s'il demeurerait un potentiel archéologique réel sur les lieux, les interventions subséquentes constituent quant à elles des fouilles systématiques.

Si les différentes interventions ont avant tout mené à la mise au jour de vestiges architecturaux associés à des bâtiments d'usage domestique érigés au cours du Régime français ou encore au début des années 1790 (Piédalue, Langevin et Gagné 2015 ; Piédalue, Langevin et Tremblay 2014; Simard 1971 et 1971a), il n'en demeure pas moins que dans la section ouest fouillée de 1969 à 1972 deux couches stratigraphiques distinctes ont été reconnues par les archéologues. La première, nommée « couche anglaise », recelait des artefacts datant exclusivement de la période historique, tandis que la seconde, dite « couche indienne », contenait des objets témoins remontant jusqu'à l'époque paléohistorique, bien que ceux-ci aient été accompagnés d'artefacts historiques (Lapointe 1985). Selon Chapdelaine (1984), les traces associées aux premières occupations du site étaient le produit de cultures distinctes qui s'y seraient établies sur les lieux à partir de l'an 1000 de notre ère. Les interventions récentes, en particulier celle de 2004, ont par ailleurs démontré que la basse terrasse de la section est de la pointe de Chicoutimi avait elle-aussi été fréquentée par des groupes paléohistoriques. Quant à la haute terrasse du

même secteur, elle a livré quelques vestiges de la Paléohistoire qui suggèrent une fréquentation des lieux entre 3000 et 6000 A.A.

Bref, les interventions effectuées entre 1969 et 1972 ont mené à l'excavation d'un peu plus de 800 m² des 30 000 m² de superficie de la pointe de terre sur laquelle était situé le poste de traite de Chicoutimi (Blanchette 1972). De ces interventions sont ressortis environ 4 446 vestiges lithiques et plusieurs centaines de tessons de céramique associés à la Paléohistoire (Chapdelaine 1984). Plusieurs milliers de déchets culinaires constituant les vestiges de repas pris sur les lieux ont également été mis au jour. Cependant, la déposition verticale ne permettait pas de déterminer lesquels étaient associés à l'occupation paléohistorique et lesquels l'étaient à l'occupation française ou à l'occupation anglaise. Quelques structures de combustion vraisemblablement paléohistoriques ont également été observées par Simard lors des fouilles de 1969 à 1972.

4.3 Description des principaux sites des basses terres du lac Saint-Jean traités dans la thèse

4.3.1 Les sites de la rivière Belle-Rivière (DcEw-)

La rivière Belle-Rivière est le seul affluent d'importance du lac Saint-Jean dont l'orientation est est-ouest sur une partie non négligeable de son cours. Il s'agit également du lien naturel fréquenté avec le plus d'assiduité entre Chicoutimi et le lac Saint-Jean. L'importance de la rivière est par ailleurs exprimée par sa présence sur plusieurs cartes anciennes de la région. Dès le milieu du XVI^e siècle, donc bien avant que le premier jésuite foule du pied ce territoire, apparaissent sur quelques cartes des indices qui semblent témoigner de la connaissance de l'axe rivière Chicoutimi, lac Kénogami-rivière Belle-Rivière. En 1569, donc entre Cartier et Champlain, Mercator dessine une île qui pourrait correspondre à l'idée qu'on se faisait du secteur de Chicoutimi. En effet, encore au début du XVII^e siècle on croyait que les terres entre le lac Kénogami et la rivière Saguenay formaient une île qui prenait fin dans le lac Saint-Jean entre la Grande-Décharge et l'embouchure de la rivière Belle-Rivière. Parce qu'on connaissait peu ou pas le lac Saint-Jean à cette époque, on dessina souvent pendant toute la seconde moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle la forme de cette île et, par extension, le cours des

rivières qui la contournait. Il faudra attendre 1656, pour que Sanson dresse de façon quelque peu plus précise une partie du cours de la rivière Belle-Rivière. Ce qui est illustré par l'atelier Sanson c'est avant tout le tracé traditionnel permettant de contourner la rivière Saguenay via le lac Kénogami et de nombreux petits lacs.

À ce jour, 11 sites archéologiques ont été répertoriés sur les cours moyen et supérieur du bassin de la rivière Belle-Rivière et 29 autres sur son cours inférieur (tableau XIV; figure 34). Le seul inventaire systématique effectué sur cette rivière le fut pourtant à son embouchure. La plupart des autres découvertes relèvent d'observations ponctuelles effectuées par des archéologues autodidactes dans les années 1960. Un certain nombre de sites ont également été découverts dans le cadre du volet archéologique du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto-Alcan. Dans ce contexte, depuis 1987, la presque totalité du cours inférieur de la rivière, incluant son embouchure, a été sondée et inspectée visuellement (Arkéos 1987a, 1988, 1989 et 1990; Arsenault 1989; Langevin 1991, 1991a; 1997, 2002 et 2003; Langevin et Girard 1998 et 1999; Langevin et Moreau 1992 et 1994). De plus, d'autres interventions ponctuelles ont également eu lieu, faisant de cette partie de la Belle-Rivière l'un des secteurs parmi les mieux connus des archéologues (Langevin 1995a et 2011a; Langevin, Gadbois et Mattson 2012; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988a et 1988b; Pintal 2002). Finalement, une thèse de maîtrise visant à caractériser les assemblages de tous les sites de cette rivière a été élaborée au début des années 1980 (Beaudin 1982).

La presque totalité des sites, soit 27 sur 40, a révélé des occupations à composantes multiples. Ici aussi, la faible productivité artéfactuelle a rarement permis de préciser le segment de la Paléohistoire ou de l'histoire concerné. En termes paléohistoriques, sur la base des analyses effectuées, il semblerait qu'au moins six gisements témoignent d'une présence antérieure à 3000 A.A. sur la base d'outils polis diagnostiques, alors que 13 témoignent assurément d'une occupation paléohistorique postérieure à 3000 A.A. sur la base de la présence de céramique amérindienne et/ou de la prépondérance de la calcédoine du lac Saint-Jean comme matière première lithique. Certains des gisements se sont avérés plus révélateurs que d'autres selon la période qu'ils représentent. C'est le cas entre autres des sites DcEw-3, 11, 14 à 17 et 21, qui ont livré de la céramique

amérindienne.

4.3.2 Les sites de la Grande et de la Petite-Décharge (DdEw-)

La Grande et la Petite Décharge ne sont pas comme leur nom l'indique des affluents du lac Saint-Jean, mais plutôt ses deux exutoires. À proprement dit, ces deux sections du bassin hydrographique marquent le début de la rivière Saguenay. Le lac Saint-Jean est une immense cuvette alimentée par plusieurs rivières au fort débit, mais dont les exutoires sont somme toute étroits et parsemés d'îles. Ce phénomène explique l'ampleur de la crue qui pouvait atteindre plus de sept mètres préalablement à la mise en place de barrages en 1926. À la naissance de la Grande-Décharge, le courant est puissant et les eaux calmes du lac laissent rapidement place à des rapides pratiquement infranchissables, d'où peut-être l'utilisation préférentielle par les populations amérindiennes et euro-québécoises des rivières Belle-Rivière et Chicoutimi, via le lac Kénogami, lorsque venait le temps de se diriger vers le lac Saint-Jean.

Entre l'embouchure de la Grande et de la Petite Décharge et la confluence de celles-ci à environ 18 km en aval, 31 gisements archéologiques ont été répertoriés, presque tous situés à la naissance des deux décharges (tableau XV; figure 35). C'est dans ce secteur bien précis du bassin hydrographique du Saguenay, directement à la sortie du lac Saint-Jean, que se trouve la plus forte densité de lieux dont l'occupation serait antérieure à 4000 A.A. et peut-être même, dans un cas, à plus de 5000 A.A. Pas moins de 16 des 31 gisements recèleraient des indices d'occupation de l'Archaïque, soit une combinaison d'outils polis et de pointes de jet aux formes typologiquement assignables. Le matériel de 30 des 31 sites a été recueilli en surface, sans contexte archéologique fiable.

Subséquent à 3000 A.A., le secteur de la Grande et de la Petite Décharge aurait été progressivement délaissé. Seul le site DdEw-12 recèle des vestiges datant de cette période (1000 à 3000 A.A.). Dans le cas du troisième millénaire A.A., il est représenté par divers éléments lithiques (pointes de jet, lames de cache, pendentif, etc.). Le second millénaire A.A. est quant à lui caractérisé par des modifications au niveau des matières premières utilisées, par différents fossiles directeurs lithiques et par de la céramique de styles variés. À la fin de cette période, il semblerait que tant la Grande Décharge que la

Petite Décharge furent abandonnées.

4.3.3 Le site du poste de traite de la Métabetchouane (DcEx-1 et 9)

La rivière Métabetchouane est le plus important affluent méridional du lac Saint-Jean en termes de débit. Quoiqu'elle ne se compare aucunement à celui des affluents septentrionaux, la rivière Métabetchouane draine néanmoins plusieurs milliers de kilomètres carrés de territoire.

À ce jour, 25 sites archéologiques ont été répertoriés sur le cours moyen de la rivière et neuf sur son cours inférieur (tableau XVI; figure 36). Le seul inventaire systématique à avoir été entrepris sur ce sous-bassin hydrographique le fut à son embouchure (Laliberté 1984; Laliberté et Lapointe 1985). C'est par ailleurs à cette embouchure ou à quelques centaines de mètres de celle-ci que de nombreux inventaires archéologiques ont eu lieu dans le cadre du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto-Alcan ou encore lors d'interventions ponctuelles (Arkéos 1988; Langevin 1991a, 1993, 1997, 2001a, 2004 et 2010; Langevin et Girard 1996; Langevin et Moreau 1993). Quoiqu'il en soit, la découverte de la plupart des 34 gisements situés tant à l'embouchure qu'en amont découle d'observations ponctuelles en surface effectuées par des archéologues autodidactes au cours des années 1960.

C'est en 1939 que fut effectuée par W. J. Wintemberg la première intervention archéologique scientifique à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, sur ce site qui devait être plus tard désigné DcEx-1. Il s'agissait pour ainsi dire de la première intervention archéologique professionnelle pour tout le Lac-Saint-Jean. Quoiqu'elle n'ait pas donné de résultat satisfaisant (aucun rapport ou matériel n'ayant découlé de cette intervention), cette dernière met en lumière l'importance que ce lieu semblait receler dans l'histoire régionale.

Dans les faits, ce n'est qu'en 1964 qu'ont été recueillis les premiers vestiges archéologiques du site DcEx-1, actuellement le site phare du sous-réseau de la rivière Métabetchouane. Il s'agissait alors d'un squelette humain trouvé sur la grève du côté ouest de l'embouchure de la rivière. Un second squelette fut découvert deux ans plus tard,

approximativement au même endroit. Ces découvertes rapportées à Joseph-Henri Fortin, archéologue amateur, motivèrent ce dernier qui, dès lors, entreprit plusieurs collectes de surface tant à l'embouchure de la rivière Métabetchouane que sur tout le pourtour du lac Saint-Jean. Très tôt, il nota la présence de vestiges qui semblaient reposer en place, non perturbés par les nombreux phénomènes taphonomiques présents à cet endroit (Fortin 1972). Parallèlement à l'action de Fortin, Simard entreprit dès 1966 un inventaire avec sondages suivi, l'année suivante, par la fouille d'une partie du site (Simard 1967 et 1970).

Malgré l'importance de ce site, il fallut attendre l'été 1984 pour que d'autres travaux, menés par Marcel Laliberté, soient effectués sur et en périphérie du site DcEx-1 (Laliberté 1984). Entre temps, des intervenants régionaux mettaient en relief la richesse présumée des lieux en procédant à une synthèse des travaux effectués jusqu'alors sur les deux côtés de la rivière (Aménatech 1983; Boucher-Dallaire 1983). Les travaux ont conclu à un endommagement sévère des sites par divers facteurs de perturbation, tels que l'érosion des berges, l'agriculture et la villégiature. Des fouilles supplémentaires furent réalisées en 1986 et 1987, puis de 2000 à 2002 (Laliberté et Moreau 1988 et 1988a; Langevin et Girard 1996; Langevin, Girard, Fortin, Rioux et Moreau 2001; Tremblay 2012; Tremblay n-d et n-d (a)).

La poterie découverte au cours des années de fouille révèle hors de tout doute que la principale occupation paléohistorique de DcEx-1 s'est produite vers le milieu du second millénaire de notre ère. Outre les outils polis qui suggèrent une fréquentation épisodique de l'embouchure vers 3000 A.A., les indices convergent vers une occupation paléohistorique assez récente du lieu.

Selon le témoignage du jésuite DeQuen, ce qu'on estime être l'embouchure de la rivière Métabetchouane était, au milieu du XVII^e siècle, un lieu de rencontre pour des Petites Nations venant d'ailleurs (RdJ 1972, année 1647, page 65). Même s'il demeure difficile sur la base des témoignages jésuites de démontrer que l'embouchure de la rivière Métabetchouane était, au moment du contact, un lieu très achalandé, il n'en demeure pas moins que les nombreux tessons de céramique qui y ont été découverts suggèrent que ce fut le cas. À ce jour, une vingtaine de vases, parmi lesquels le trois-quarts représenterait

la période 350 à 1000 A.A. ont été recueillis.

4.3.4 Le site de la Pointe aux Pins (DcFa-5)

CetteLa rivière Ouiatchouan, somme toute peu importante par la longueur de son cours (~ 35 km), n'en draine pas moins un territoire de 956 km². La rivière Ouiatchouan se démarque par son rôle en tant qu'axe majeur de circulation entre les bassins hydrographiques du Saguenay et du Saint-Maurice et, par le grand nombre de gisements qui ont été répertoriés à sa source et le long de son cours.

Après la rivière Métabetchouane, située à quelques kilomètres à l'est, la rivière Ouiatchouan est par son débit et son cours le plus important affluent méridional du lac Saint-Jean. Elle prend sa source dans le lac des Commissaires, deuxième plus importante nappe d'eau en superficie située en périphérie immédiate du lac Saint-Jean (figure 37). Par le lac des Commissaires, la rivière Ouiatchouan donne accès au bassin de la rivière Saint-Maurice via le lac Bostonnais situé à douze kilomètres au sud.

À l'exception d'un site découvert par Fortin au cours des années 1960(DbFb-29) et ceux découverts en 1998 (DbFb-40 à 42) sur le cours supérieur de la rivière Ouiatchouan et à l'extrémité nord-ouest du lac du même nom (Fortin 1968; Langevin et Girard 2000), la plupart des 75 gisements situés sur le sous bassin de la rivière Ouiatchouan se trouvent sur le bord du lac des Commissaires, à environ huit kilomètres au sud-ouest du lac Ouiatchouan. Il s'agit de 53 sites répertoriés qui, pour l'essentiel, se situent au centre, centre sud du lac (tableaux XVII et XVIII). L'autre grande concentration se trouve à l'embouchure de la rivière dans le lac Saint-Jean. On compte à cet endroit 17 sites, parmi lesquels se trouve DcFa-5, le plus riche de tous ceux découverts sur ce bassin hydrographique. Les gisements résiduels au nombre de six se situent soit sur des cours d'eau en retrait ou encore le long de la rivière entre les deux points précédemment mentionnés.

Le site DcFa-5 fut découvert par Fortin dès 1967 puis revisité annuellement jusqu'en 1971. Dénommé "Site NE" par Fortin, celui-ci y avait recueilli quelques dizaines d'objets peu parlants, si ce n'est de quelques pièces historiques qu'il associait au Régime français

(Fortin 1968, 1969 et 1972a). À la fin des années 1980, un amateur de fossiles y découvrit par hasard une concentration de tessons de poterie. Il signala la découverte au Laboratoire d'archéologie de l'UQAC où un programme de recherche portant sur la période 350 à 3000 A.A. au Lac-Saint-Jean était justement en cours. Deux campagnes de fouille printanière devaient être organisées sur ce site afin de déterminer si des vestiges en place s'y trouvaient encore (Moreau et Langevin 1994 et 1994a).

Localisé à environ un km à l'est de l'embouchure de la rivière Ouiatchouan, DcFa-5 consistait, préalablement à la transformation du lac en un réservoir hydroélectrique, en une longue flèche littorale dont le côté est était à l'abri des vents dominants. L'intérieur de la baie formée par cette flèche devait être marécageux ou tout au moins inondée au printemps de même qu'à l'automne. Le reste de l'année, environ un mètre d'eau devait recouvrir l'actuelle baie des Dorées, faisant ainsi de ce lieu un endroit favorable pour la reproduction de la sauvagine et des quelques espèces de poissons privilégiant les faibles profondeurs et l'eau plus chaude. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'une partie de la baie ait été recouverte de joncs, ce qui l'aurait rendue attrayante pour le caribou et pour l'orignal. La transformation du lac Saint-Jean en réservoir hydroélectrique eut un impact désastreux sur la pointe. Au moment où le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC a effectué des fouilles, la superficie émergée de la pointe aux Pins n'était plus que d'environ 10% de ce qu'elle avait été. Les derniers arbres ont été arrachés par les vents et les glaces au début des années 2000 et la disparition du système racinaire a alors accéléré le processus d'érosion de la pointe. Celle-ci est entièrement disparue depuis 2002.

Par la nature des vestiges, il semblerait que DcFa-5 ait été le seul lieu connu à ce jour dans les basses terres du lac Saint-Jean à avoir été fréquenté tout au cours de l'occupation humaine tel que documenté actuellement. En effet, on y trouve autant des vestiges qui témoigneraient de la période pré-3000 A.A., que d'autres qui caractérisent la fin de la Paléohistoire. Le fait est que les vestiges qui semblent les plus anciens ont été découverts dans ce qui devait être l'extrémité nord de la pointe, alors que la céramique a toute été recueillie sur le versant centre-est. Il est fort vraisemblable que ce qui a été considéré comme un seul gisement, soit le résultat de plusieurs composantes qui, préalablement à l'érosion de la pointe, constituaient des entités bien distinctes.

La céramique constitue sans contredit l'élément le plus déterminant de ce site. DcFa-5 a livré quelques centaines de tessons, dont plusieurs se recollaient, témoignant d'une dizaine d'unités de vase. Outre le site DdEw-12, dont l'assemblage céramique n'est représenté que par des vases antérieures à 1000 A.A. et le site DcEx-1, dont la presque totalité de la production date de la fin de la Paléohistoire, il s'agit du gisement qui sur la partie supérieure de la rivière Saguenay s'est avéré le plus productif du point de vue de la production céramique. Si la période précédant 1000 A.A. y est peu représentée, la période qui suit (350 à 1000 A.A.) témoigne bien des contacts privilégiés qu'entretenaient directement ou indirectement les populations de la fin de la Paléohistoire avec la Huronie.

Finalement, ces fouilles ont révélé que sous les sédiments récents se trouvait encore un niveau archéologique en place malheureusement inaccessible aux archéologues en raison des hautes eaux ou encore de la glace. Depuis, la disparition de la pointe de sable qui protégeait tant bien que mal le site, l'ensablement a été particulièrement important et rend inaccessible ce niveau en place.

4.3.5 Les sites de la rivière Ticouapé (DeFc-)

Sis entre les rivières Ashuapmushuan et Mistassini, le sous-bassin hydrographique de la rivière Ticouapé draine un bassin de 643 km². La rivière prend sa source à 50 kilomètres au nord-ouest du lac Saint-Jean, dans une série de petits lacs. Cette rivière serpente paresseusement à travers les basses terres sur la quasi-totalité de son cours et ne compte que quelques affluents d'importance.

Toutes les interventions effectuées sur le réseau hydrographique de cette rivière l'ont été à son embouchure ou sur son cours inférieur. L'essentiel de ces interventions a été effectué soit dans les années soixante par Joseph-Henri Fortin, soit dans le cadre du Programme de stabilisation des berges d'Alcan (1986-2014). Les activités de Fortin, de simples inspections visuelles couplées à des cueillettes de surface, avaient toujours lieu le printemps alors que le niveau du lac Saint-Jean est à son plus bas. Quant aux interventions commandées par Alcan, elles ont généralement lieu à l'automne et couvrent autant la berge exondée que les arrières terrasses.

Sept sites archéologiques ont été découverts le long de cette rivière. Deux montrent une ou plusieurs occupations prédatant l'arrivée des Européens, alors que cinq ont été occupés avant et pendant cette période. Six sont situés à son embouchure et un le long de son cours moyen (tableau XIX; figure 38). Des fouilles ont été effectuées sur deux d'entre eux (DdFb-17 et DeFc-9).

Deux des sept gisements (DeFc-1 et DfFd-1) répertoriés sur le sous-bassin de la rivière Ticouapé auraient été occupés avant 3000 A.A., tel que révélée par la présence de plusieurs outils polis caractéristiques de cette période. La présence d'occupations aussi anciennes à l'ouest du lac confirmerait que dès cette période, les ressources lacustres étaient exploitées tant à l'est qu'à l'ouest. La presque totalité des objets recueillis sur les sites DeFc-1, 6, 7, 8 et 9 ont cependant été assignés à des périodes qui tout en étant postérieures à 3000 A.A. anticipent de plusieurs siècles l'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent. On parle dans ce cas du Sylvicole moyen (1000 à 2400 A.A.) et du Sylvicole inférieur (2400 à 3000 A.A.).

Les activités paléohistoriques qui se sont produites sur le cours inférieur de la rivière Ticouapé sont diverses. D'une part, les éclats de pierres recueillis indiquent qu'il y a eu sur place, travail de la pierre, donc fabrication d'outils. La présence d'outils finis témoigne d'activités comme la chasse, le traitement des produits de la chasse ainsi que le travail du bois ou de l'os. Les fragments osseux démontrent quant à eux qu'on a résidé sur les lieux et consommé des ressources fauniques locales. Quelques éléments typologiques indiquent par ailleurs que ceux qui occupaient l'endroit entretenaient des contacts avec des groupes vivant à plusieurs centaines de kilomètres au sud et à l'ouest du lac Saint-Jean. Finalement, les sites de ce secteur, et plus particulièrement DeFc-9, ont révélé des objets rituels (gorgerin, dent de requin, pyrite de fer, cuivre natif etc.) qui, jusqu'à ce jour, sont uniques, sinon rares sur le bassin hydrographique du Saguenay.

Quelques tessons du Sylvicole supérieur, en particulier un tesson de bord, rappellent que la présence de l'Iroquoisie laurentienne a su, d'une façon ou d'une autre, se faire sentir chez les groupes qui occupaient l'ouest du lac Saint-Jean à la fin de la Paléohistoire. Tout comme dans le cas du site DfFb-1, situé à la confluence des rivières Mistassibi et

Mistassini, la présence céramique de la période 450 à 1000 A.A. se limite ici aussi à un simple tesson de bord iroquoien.

Le site DeFc-9 ayant été érodé par le niveau changeant du lac Saint-Jean bien avant le passage des archéologues, les structures étaient peu apparentes quoique certaines aires de combustion apparaissent vaguement au travers du pavé naturel de pierres. Un certain nombre d'ossements, toujours cuits, suggèrent également qu'il y eu à cet endroit prise de nombreux repas.

Quant à la fouille du site DdFb-17, situé en bordure du lac Saint-Jean sur la pointe formée par les rivières Ticouapé et Ashuapmushuan, elle a révélé une composante du Sylvicole supérieur ainsi qu'une autre du XVII^e siècle. La faible densité artéfactuelle, de même que les fortes perturbations liées au recul des berges depuis 1926, n'ont pas permis d'identifier l'intensité et la nature des activités qui ont eu lieu sur le site (Langevin et Girard 1996b) et ce malgré la présence de quelques tessons de céramique.

Bref, malgré la faible superficie de son bassin hydrographique, cette rivière semble, au cours de la Paléohistoire, avoir joué un rôle majeur en tant qu'axe de circulation vers l'intérieur des terres. En fait, sur la base de photos aériennes pré-datant le relèvement des eaux lié au barrage, il appert que la rivière Ticouapé constituait avant 1926 un affluent de la rivière Mistassini. Ce serait à l'embouchure de ces deux rivières que les sites DeFc-1, 6, 7, 8 et 9 se trouvaient. Dans ce contexte, la caractérisation archéologique de la rivière Ticouapé renseigne plus sur la fréquentation de la rivière Mistassini que sur celle d'un petit sous-bassin indépendant.

4.4 Description des principaux sites des hautes terres du lac Saint-Jean traités dans la thèse

4.4.1 Le site DhFk-7 (lac Ashuapmushuan)

Parmi tous les affluents du lac Saint-Jean et due la rivière Saguenay réunis, la rivière Ashuapmushuan est celle dont l'occupation et la fréquentation sont les mieux documentées par l'archéologie. S'étirant sur environ 184 km, la rivière Ashuapmushuan est la colonne vertébrale d'un bassin hydrographique de 15 751 km². Depuis sa source

principale, le lac Ashuapmushuan, la rivière coule selon un axe nord-ouest/sud-est. Son cours généralement paisible est ponctuellement entrecoupé de rapides suffisamment puissants pour que des portages soient nécessaires. Huit rivières, de même qu'un nombre important de ruisseaux l'alimentent.

Tant l'inventaire systématique des berges de la rivière Ashuapmushuan que de nombreuses annotations ethnohistoriques permettent de dresser un portrait relativement juste des lieux et moments (saisonnier) où, à la fin de la Paléohistoire, cette rivière était fréquentée. La principale intervention archéologique effectuée sur la rivière le fut par Laliberté et Moreau à la fin des années 1980 (Laliberté et Lapointe 1988). Sur la base du journal de l'arpenteur Normandin (1732), les principaux lieux de passage et d'arrêts ont été identifiés puis inventoriés. Ces inventaires ont la plupart du temps confirmé ce que les écrits révélaient, tout en démontrant que plusieurs de ces lieux étaient fréquentés depuis plusieurs siècles. À ce jour, 87 sites archéologiques ont été répertoriés sur ce sous-bassin hydrographique (tableaux XX et XXI; figure 39).

Comme c'est le cas pour la rivière Péribonka, la majorité des assemblages découverts sur le bassin de la rivière Ashuapmushuan demeure limitée d'un point de vue quantitatif. Parmi les 87 sites répertoriés, 64 comptent moins de 100 objets (74%), 13 entre 100 et 499 objets (15%), 5 entre 500 et 999 (6%) et seulement 5 en comptent plus de 1000 (6%). Loin de traduire une réalité ethnographique, à savoir de brefs arrêts saisonniers par des populations mobiles et restreintes démographiquement, ce phénomène apparaît être une conséquence du type d'activités archéologiques effectuées sur le bassin hydrographique de l'Ashuapmushuan. C'est ainsi que 37 des 87 sites n'ont été inspectés que visuellement, alors que 50 ont été inventoriés de façon plus ou moins intensive, révélant ainsi qu'au moins 37 sites ont des vestiges qui peuvent être associés à un niveau stratigraphique.

Sur l'ensemble du bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan, trois sites ont été partiellement fouillés (DhFk-1, DhFk-6 et DhFk-7). Ceux-ci se trouvent sur les berges du lac Ashuapmushuan. Ils ont livré plusieurs milliers d'objets. Le site DhFk-1, poste de traite de l'Ashuapmushuan recèle une occupation principale remontant au XVII^e siècle,

alors que les deux autres (DhFk-6 et DhFk-7) sont avant tout d'âge paléohistorique, avec une composante historique mineure (Larouche 1988; Moreau n-d; Moreau et Langevin 1992). Finalement, douze sites, presque essentiellement répartis sur le cours supérieur de la rivière, contiennent de la céramique amérindienne, généralement en très petite quantité et la plupart du temps de facture huronne, donc de la phase terminale de la Paléohistoire (Moreau, Langevin et Verreault 1991). Seul le site DhFk-7 a livré de la céramique dont les décors permettent de l'assigner chronologiquement à une date antérieure à l'an 1000 de notre ère. Globalement, les tessons sont rares et la présence d'occupations subséquentes à cette période ne permet pas de bien cerner l'intensité de cette occupation.

Sur une base typologique (pour l'essentiel des outils polis) la fréquentation initiale, tout au moins de la partie inférieure de ce sous-bassin hydrographique, serait à peu près contemporaine de l'occupation initiale du lac Saint-Jean, soit entre 5000 et 6000 A.A. En effet, trois gisements (DdFc-2, DeFd-1 et DhFk-9) ont livré des indices probants d'une occupation lors de la composante chronologique 3000 à 6000 A.A. Deux des trois gisements se situent non loin de la confluence de la rivière et du lac Saint-Jean, alors que l'autre (DhFk-9) se situe sur le cours supérieur, en marge du lac du même nom. Dans ce dernier cas, les indices d'une occupation antérieure à 3000 A.A. se limitent à une seule grande hache polie. Outre ces quelques indices, somme toutes équivoques, comme dans le cas des rivières Mistassini et Péribonka, ce ne serait que vers 1000 A.A. que l'intérieur des terres aurait été exploité, voire occupé, à sa juste mesure.

C'est la fouille du site DhFk-7 qui a le plus contribué en ce qui a trait à l'occupation paléohistorique du cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan. Découvert en 1985, lors d'un inventaire, ce gisement, situé au nord du lac Ashuapmushuan, à la sortie du lac dans la rivière du même nom, se trouve à environ 600 mètres du poste de traite français fondé à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e (Laliberté 1986 ; Laliberté et Lapointe 1988 ; Larouche 1988 ; Moreau n-d ; Moreau et Langevin 1992).

Les deux premières interventions effectuées sur DhFk-7 (1985 et 1987) avaient permis d'en révéler la richesse à travers 54 sondages (20 en 1985 et 34 en 1987), la plupart positifs (45/51). Quelques 3128 vestiges avaient alors été recueillis. Sur la base de la

richesse ainsi révélée, le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC effectua au cours des étés 1990 et 1994, des fouilles extensives (figure 40). Au cours de ces deux années, un peu plus de 73 m² furent fouillés et 17 805 vestiges de tous ordres s'ajoutèrent à ceux recueillis précédemment.

Tant les vestiges lithiques, que céramiques et historiques ont permis de situer la période d'occupation de ce secteur entre le XI^e et le XX^e siècles de notre ère. La principale occupation semble cependant s'être produite à la fin de la Paléohistoire et au début de la période historique comme en font foi les nombreuses publications portant sur la distribution initiale des artefacts historiques à l'intérieur des terres (Moreau 1992, 1993, 1994, 1995, 1996a, 1998, 1998a ; Moreau et Langevin 1992a).

4.4.2 Le site DjEt-1 (rivière Serpent, affluent de la rivière Péribonka)

Le sous-bassin hydrographique de la rivière Péribonka est le plus vaste de tous les sous-bassins hydrographiques du Saguenay avec une superficie d'environ 27 000 km². La rivière prend sa source à 500 kilomètres au nord du lac Saint-Jean, dans les monts Otish. Les principales rivières qui alimentent la Péribonka le font dans un axe nord-est, sud-ouest ou nord-sud. Ces affluents sont les rivières Carignan, Savane, Courtois, Grande Loutre, Bonnard, Saint-Onge, à la Carpe, Serpent, Manouane, Brûlée, Alex et Petite Péribonka.

En date de juillet 2014, le bassin de la rivière Péribonka comptait 60 gisements archéologiques parmi lesquels 29 comptaient une ou plusieurs composantes datant d'avant l'arrivée des Européens, alors que 18 témoignaient de fréquentations ayant eu lieu avant et après 450 A.A. Finalement, 13 ne comptaient que des occupations post XVI^e siècle (tableau XXII; figure 41). De fait, parmi tous les affluents du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay, la rivière Péribonka est, avec la rivière Ashuapmushuan, celle où le plus d'interventions ont été effectuées. Parmi les sites répertoriés, huit ont livré de la céramique. Six de ceux-ci se trouvent sur le cours inférieur, un sur le cours moyen et un autre sur le cours supérieur. Pas moins de 29 d'entre eux ont livré un ou plusieurs aménagements particuliers, habituellement des restes d'aire(s) de combustion. Peu de ces structures sont cependant d'âge paléohistorique.

Le nombre de gisements n'est pas nécessairement révélateur d'une grande richesse archéologique. En effet, peut-être parce que peu de sites ont été fouillés, il en ressort que la majorité d'entre eux compte moins de 100 objets. De fait, sur le bassin de la rivière Péribonka, seulement huit sites comptent plus de 1000 vestiges. Ces assemblages plus importants, parmi lesquels se trouvent ceux des sites DjEt-4, DIep-18, DjEt-1 et DjEt-7, résultent tous de fouilles effectuées dans le cadre de travaux hydroélectriques récents. Outre ce petit groupe de gisements plus « productifs », un seul site compte entre 500 et 1000 objets, huit en ont livré entre 500 et 100 et 38 moins de 100. Notons que parmi ces derniers, pas moins de 23 gisements comptent 10 objets ou moins. Par ailleurs, parce que la plupart des sites n'ont été inspectés que visuellement (n=49), le potentiel de fouille de la plupart d'entre eux est mal défini.

Les premières interventions archéologiques documentées sur le sous-bassin de la rivière Péribonka eurent lieu dans les années soixante alors que Joseph-Henri Fortin et Robert Simard procédaient, pour le premier, à des cueillettes de surface, et pour le second, à des fouilles. Outre Fortin et Simard, se trouve M. Gérard Girard, un archéologue amateur qui a annuellement recueilli des centaines de pièces sur la moyenne Péribonka, entre la rivière Barnabé au sud et le ruisseau Langelier au nord, tout particulièrement autour du lac Tchitogama. De toutes les interventions anciennes ayant eu lieu sur le bassin de la rivière Péribonka, celles de Girard sont de loin les plus productives et les plus informatives en regard de la succession des occupations sur la rivière Péribonka (Girard 1987; Girard 1985 et 1987; Moreau, Girard et Verreault 1987).

Dans les années 1980, le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, a amorcé une série d'études portant sur des lieux explorés par Fortin et Simard. Notons entre autres le poste de traite de la Métabetchouane, la rivière Ashuapmushuan de même que d'autres découvertes de Gérard Girard sur la Péribonka. Les découvertes de Girard firent ainsi l'objet d'une monographie exhaustive visant à recontextualiser ces découvertes et ainsi, à mieux documenter cette rivière (Girard 1985 et 1987). Pendant un bref moment, la rivière Péribonka fut l'affluent du lac Saint-Jean le mieux connu d'un point de vue archéologique.

À la toute fin de cette période on note également l'élaboration d'études de potentiel dans le contexte de grands travaux à venir. Ces travaux, qui visaient tout d'abord la tête de la rivière Betsiamite avaient par extension un effet sur la rivière Péribonka dont la rivière Manouane est l'un des principaux affluents.

Deux projets majeurs ont été amorcés au tournant du siècle sur le bassin de la rivière Péribonka. Tout d'abord, dans la suite de l'inventaire effectué en 1999 dans le cadre du projet de dérivation mineure de la rivière Manouane, succéda un autre inventaire, puis des fouilles, amorcées en 2001 et terminées en 2002, sur trois sites (Archéotec 2000, 2001, 2006 et 2006a). Un projet hydroélectrique visant à ériger une nouvelle centrale sur la rivière Péribonka s'est quant à lui amorcé en 2001 avec l'élaboration d'une étude de potentiel suivie, dans la même année, d'un inventaire et de la fouille partielle sur un site (DjEt-1) (Archéotec 2002 et 2002a). Un autre inventaire fut effectuée en 2002, alors que des fouilles eurent lieu en 2004 et 2007 (Archéotec 2003; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005; Langevin, Girard et Painchaud 2008).

Avant l'envoi des lieux au cours de l'automne 2007 par la création d'un réservoir hydro-électrique, le site DjEt-1 se trouvait sur la rive droite de la rivière Péribonka, à environ 120 km au nord du lac Saint-Jean. Ce gisement occupait une terrasse d'une altitude moyenne de 8 mètres au-dessus de la rivière, et dont la zone archéologiquement positive faisait au moins 250 mètres de long sur une largeur moyenne variant de 10 à 20 mètres vers l'intérieur à partir de la rupture de pente (figure 42).

Découvert en mai 2001, il avait alors été subdivisé en six secteurs désignés par les lettres A à F (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005). En 2007, s'est ajoutée l'aire G, située au nord-ouest de l'aire C nord (Langevin, Girard et Lavoie-Painchaud 2008a). À la fin de l'intervention de 2007, l'aire de fouille montrait une superficie totale d'environ 302 m², répartie pour l'essentiel sur la partie du site située au nord du camp Siméon. Ces excavations se sont ajoutées à de nombreux sondages effectués précédemment (Archéotec 2002, 2002a et 2003) et ont révélé de multiples composantes débutant à la fin de l'Archaïque jusqu'à la période historique récente, en passant par le Sylvicole moyen tardif.

Les gisements mentionnés précédemment ne sont que quelques-uns de ceux qui sont mentionnés dans la thèse. Ce qui différencie ceux-ci des autres, c'est qu'il s'agit pour l'essentiel des quelques rares sites qui ont été fouillés par des professionnels au cours des 20 dernières années et pour lesquels les données sont quantitativement plus nombreuses. Ces caractéristiques ne diminuent pas pour autant le rôle significatif que les autres gisements peuvent avoir. En effet, une part importante de l'argumentaire de cette thèse repose sur les tendances exprimées par tous les gisements et non pas seulement par quelques-uns d'entre eux.

5. Composantes de la Protohistoire (1647 à 1534 A.D.) sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay

Dresser le cadre chronologique et culturel de l'occupation humaine d'un bassin hydrographique aussi vaste que celui de la rivière Saguenay constitue un exercice à la fois séduisant par la complexité qu'il implique, mais fragile dans la mesure où la découverte d'un nouveau site risque toujours d'en modifier les paramètres.

Malgré des limites évidentes, un tel exercice a l'avantage de tisser des liens entre des données qui jusqu'à présent constituaient autant d'isolats peu parlants. Dans la mesure où l'apport de données non-archéologiques peut contribuer à asseoir l'interprétation que l'on fait des vestiges archéologiques, il convient d'utiliser celles-ci au mieux. C'est ainsi que les mentions ethnohistoriques qui marquent la fin de la Paléohistoire peuvent contribuer à sa reconstruction.

Parce que le scénario observé par les Européens n'était que le dernier épisode d'une saga paléohistorique plusieurs fois millénaire, il a été **jugé utile de révéler cette histoire pré-européenne du plus récent vers le plus ancien, soit de la période du contact (données ethnohistoriques et historiques) vers les temps paléohistoriques**. De surcroît, parce que cette thèse a comme principal objectif de documenter la variabilité culturelle qui caractérisait le bassin hydrographique de la rivière Saguenay lors des différents segments de son occupation, il convenait de vérifier si cette variabilité s'appuyait entièrement ou seulement en partie sur les divisions géoenvironnementales opératoires décrites précédemment.

Exception faite de la confluence de la rivière Saguenay avec le fleuve Saint-Laurent (région du Tadoussac de Champlain⁸) qui fut fréquentée par des Européens au cours du

⁸ Notons à ce sujet que le toponyme Tadoussac apparaît pour la première fois sur un support iconographique en 1609 sur la carte de Lescarbot. Dans la littérature, outre le terme « Thadoyzeau » de Thevet que certains associent à Tadoussac, il faudrait attendre le début du XVII^e pour le retrouver sous une calligraphie relativement similaire. Sur de nombreux documents iconographiques du XVI^e siècle apparaît plutôt le terme Honguedo qu'on associe souvent à l'actuelle ville de Gaspé. Dans les faits, Honguedo

XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e siècle, aucun vestige matériel et aucune source écrite indique qu'il y ait eu pénétration physique des Européens à l'intérieur de la rivière Saguenay préalablement à 1647, outre une exploration sans escale de Champlain en 1603. C'est donc seulement en 1647 que le jésuite DeQuen se rendit jusqu'au lac Saint-Jean pour aller y soigner des Kakouchacks (Porc Épics) malades.

«Ayant appris que quelques Chrestiens estoient malades en ce quartier-là, il s'y fit conduire par deux Sauvages avec des peines epouuantables, voici ce qu'il nous en a récrit : Je m'embarquay le 11. de Iuillet, dans vn petit canot d'écorce, nous trauaillames cinq iours durant, depuis le point du iour jusqu'à soleil couché, ramans tousiours contre des courants ou contre des torrens, qui nous faisoient bander tous les nerfs du corps pour les surmonter; nous auons rencontré en ce voyage dix sauts ou dix portages, c'est à dire que nous nous sommes desembarquez dix fois pour passer d'vne riuere à vne autre partie du fleuee plus nauigable.» (Relations des Jésuites 1647 : p. 65)

Suivant ce premier passage documenté d'un non-autochtone sur le bassin hydrographique du Saguenay, DeQuen, puis d'autres ecclésiastiques, habituellement accompagnés par des membres des Premières Nations, allaient pénétrer vers l'intérieur des terres à la rencontre de cette population qu'on appelait alors les Kakouchacks (Porc-Épics). Dès le premier voyage de DeQuen, les messages qu'on lui tint tendent à prouver que certains de ces Kakouchacks avaient eu depuis un certain temps déjà, des contacts directs ou indirects avec les Français. Il convient cependant de répéter que la mention « Porc-Épics ou Kakouchacks », peu importe son orthographe, n'apparaît pour la première fois sur un document iconographique qu'au milieu du XVII^e siècle, suite à la visite de DeQuen. Dans la littérature, ce serait en 1633 avec le jésuite Paul Lejeune qu'on entendrait parler pour la première fois des Kakouchacks. En aval, sur la rivière Saguenay, se trouvait un autre groupe, celui de Tadoussac, auquel on a attribué l'ethnonyme de « Rats Musqués »⁹ et qui aurait eu comme territoire, outre la région même de Tadoussac, tout le Bas-Saguenay, jusqu'à la hauteur de Chicoutimi (Campeau 1979; Dawson 2005). Vers 1580, ces « Rats

pourrait plutôt signifier « lieu de rassemblement » d'où l'intérêt de le retrouver à l'embouchure de la rivière Saguenay.

⁹ Ce pourrait en effet être ceux que Campeau (1979) appelle également les Tadoussacois qui, semble-t-il fermaient l'intérieur du Saguenay aux Français.

Musqués » se seraient appropriés cette partie du territoire exploité auparavant par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils auraient donc été présents à Tadoussac lors du passage de Champlain, sans pour autant que celui-ci les mentionnent nommément, se contentant de parler de Montagnais (Montagnés), d'Algonquins (Algoumequins) et d'Etchemins (Ejtechemins) (Giguère 1973, année 1603)

Sur le cours de la rivière Saguenay, il appert donc qu'au début du XVII^e siècle, se trouvaient entre Tadoussac et Chicoutimi quelques familles adaptées à l'environnement local, qui conservaient des liens étroits avec les groupes de la vallée du Saint-Laurent. Le point d'ancrage de ces familles se situerait aux environs de Tadoussac, lieu stratégique pour le commerce avec les Européens. Si les « Rats Musqués » occupaient le terrain laissé vacant par les Iroquoiens du Saint-Laurent, on pourrait estimer que le cours principal de la rivière Saguenay, de même que le cours inférieur des affluents septentrionaux et méridionaux en aval de Chicoutimi était fréquenté sur une base saisonnière. À ce jour, cependant, les données archéologiques concernant d'éventuels successeurs des Iroquoiens dans le fjord sont invisibles pour les archéologues. Similairement, le voyage de DeQuen vers le lac Saint-Jean, donne l'impression que le fjord est peu peuplé et qu'on y retrouve peu ou prou de camps estivaux puisqu'il ne rencontre aucun membre des Premières Nations à un moment (juillet) où la fréquentation du fjord est la plus aisée. Cette situation témoigne dès lors d'une faible démographie d'un environnement difficile, au moment où les épidémies européennes frappent cruellement.

En amont de Chicoutimi, commencerait le territoire des Kakouchacks, ethnonyme qui regrouperait quelques familles dont le principal territoire d'exploitation se situerait sur les basses terres du lac Saint-Jean, incluant le cours inférieur des affluents de celui-ci. Leurs campements usuels se situeraient à la confluence d'un certain nombre d'affluents avec le lac Saint-Jean, en particulier, d'est en ouest, des rivières Belle-Rivière, Métabetchouane, Ouiatchouan et Ashuapmushuan.

Quant au cours moyen et supérieur des affluents nordiques du lac Saint-Jean, ils auraient été fréquentés et exploités par des groupes algiques que les Euro-Québécois identifiaient sous divers ethnonymes (Dawson 2005). Le cours des affluents méridionaux, tant ceux du

lac Saint-Jean que ceux de la rivière Saguenay, pourraient quant à eux avoir été occupés par différents groupes non mentionnés dans la littérature historique et qui ont laissé, jusqu'à maintenant, peu de traces, où encore avoir simplement servi d'axes de circulation entre, à titre d'exemple, les Attikameks en Mauricie et les Kakouchacks sur les basses terres du lac Saint-Jean.

5.1 Occupations de 1647 à 1534 A.D. au Bas-Saguenay

Du milieu du XVI^e siècle, jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, les seules annotations portant sur le territoire et sur ses occupants régionaux proviennent d'ecclésiastiques, d'employés des postes de traite ou du gouvernement, voire parfois de visiteurs occasionnels.

Sans que personne ne s'y intéresse vraiment, des pans entiers du mode de vie de ces populations sont disparus suite aux épidémies d'une part et à l'acculturation d'autre part (Simard 1983). Parce que les Premières Nations qui étaient directement en contact avec les Européens auraient rapidement délaissées la technologie traditionnelle au profit des objets d'origine européenne, il s'avère plus difficile de déterminer leur identité. Quoiqu'il en soit, dans quelques lieux, des vestiges propres aux Premières Nations ont survécu et permettent de caractériser ceux qui ont fréquenté les lieux.

5.1.1 Grottes du Saguenay

Un premier exemple d'occupation au cours de la période postérieure à 350 A.A. est celui des grottes du Saguenay dont la fréquentation, vraisemblablement ponctuelle, est liée aux Premières Nations. Les restes de récipients (ou de canots) en écorce découverts dans chacune des grottes du fjord du Saguenay (DaEk-34, 36 et 37, DbEm-a), en association avec des parures en os, en coquillage ou en émail suggèrent une fabrication et une utilisation de la part de membres des Premières Nations, qu'ils soient Ilnus ou autres (tableau XXIII). Ces vestiges, qui n'ont à ce jour pas été positionnés avec précision dans le temps (Langevin, Tremblay et Gates Saint-Pierre 2007), datent vraisemblablement d'un moment où la pensée judéo-chrétienne n'avait pas encore totalement submergé la vision du monde des Premières Nations. Des colliers de dents, de griffes et perles en os

accompagnaient en effet les ossements humains (planches 4 et 5), alors que les objets d'origine européenne, étaient absents des assemblages. De fait, seul l'assemblage de DaEk-37 (grotte 3) contenait plus d'un objet d'origine européenne (clous et autres débris ferreux). L'assemblage du site DaEk-36 (grotte 2) contenait quant à lui un cône clinquant, qui a pu être découpé à même un objet d'origine européenne (planche 6).

La faible quantité de vestiges européens tend donc à plaider pour une assez grande ancienneté de ces gisements. Rappelons à ce sujet que dès le début du XVII^e siècle, les perles de verre, probablement l'un des produits européens les plus visibles archéologiquement parmi les membres des Premières Nations, mais également les chaudrons à base de cuivre, avaient fait leur apparition sur des sites du Haut-Saguenay et du lac Saint-Jean (Moreau 1992, 1993, 1994, 1996a et 1998 ; Moreau et Hancock 1996, 1999, 2002 et 2010 ; Moreau et Langevin 1992).

D'un autre côté, l'absence de vestiges lithiques pourrait suggérer que ces sépultures datent d'un moment où ce matériel tendait à disparaître de la boîte à outils des membres des Premières Nations qui fréquentaient le cours inférieur de la rivière Saguenay. Bref, ces observations tendent à plaider pour une chronologie privilégiant la seconde moitié du XVI^e siècle, alors que les Basques et les marchands malouins pourraient avoir été les principaux pourvoyeurs de biens européens (Moussette et Waselkov 2013).

5.1.2 DbEl-9, station B

En amont de trois de ces grottes se trouve, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, la station B du site DbEl-9 (voir figure 29), qui a livré un assemblage à composantes multiples dont la plus ancienne daterait de 2400 A.A. et la plus récente de la fin du XIX^e siècle (Langevin, Girard, Mattson et Skeene-Parent 2006). Établie sur la terrasse de 5-7 m par rapport au niveau moyen actuel de la mer, la fréquentation historique se serait faite à l'ouest de l'anse, dans un secteur relativement à l'abri des vents violents du fjord.

Parmi les moments de fréquentations récents, s'en trouve un qui, sur la base de l'activation neutronique des perles en verre, daterait vraisemblablement de la fin du XVI^e

siècle et du début du XVII^e siècle (Jean-François Moreau 2010 : communication personnelle), une autre de la fin du XVII^e siècle, début du XVIII^e siècle et finalement une dernière de la fin du XVIII^e siècle (Côté 2006). Ces occupations se distinguent par la présence de nombreux vestiges caractéristiques des échanges culturels entre des membres des Premières Nations et les Européens, c'est-à-dire des perles de verre, chapelets, bagues de jésuite, pierres à fusil, etc. (planche 7). La fouille de ce site n'en étant qu'à ses débuts et l'assemblage étant à multiples composantes mixées, il sera probablement toujours difficile d'isoler les éléments structuraux qui pourraient représenter l'une ou l'autre des occupations. Malgré tout, il semble évident que le lieu jouissait d'une certaine popularité tant chez les membres des Premières Nations que pour les nouveaux arrivants euro-québécois. Les acteurs ont certes changé, mais l'intérêt pour le lieu est resté le même. Si ceux qui ont remplacé les Iroquoiens du Saint-Laurent dans la vallée du Saint-Laurent et dans le fjord de la rivière Saguenay n'étaient pas au su des habitudes de ces derniers, il faut admettre que leur façon de fréquenter et d'exploiter le fjord montrait de nombreuses similitudes.

La même répétition de composantes chronologiques se répète à une centaine de mètres en amont, sur le site DbEl-1, où des vestiges (dont des tessons de céramique de l'Iroquoisie laurentienne) représentant le début du second millénaire A.D., la fin de la Paléohistoire et la Protohistoire ont été découverts parfois dans les mêmes sondages, parfois à quelques mètres de distance.

5.1.3 DcEp-3

Dans la vallée du Saint-Laurent et sur les cours inférieurs et moyens de la rivière Saguenay, il semblerait que l'arrivée des Européens marqua la fin rapide de l'utilisation de la pierre dont l'utilisation, au moins chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, était déjà sur le déclin. Sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il est en effet rare de retrouver en association dans une même composante des éléments de culture matérielle européenne et des vestiges lithiques. Le site DcEp-3 (voir figure 30) est l'un d'entre eux. Découvert et fouillé de 1998 à 2002 sur une superficie d'environ 20 m², ce gisement, situé à l'Anse-à-la-Croix à environ 75 kilomètres en amont de Tadoussac, est positionné

un peu en retrait de l'actuelle berge de la rivière Saguenay, sur une terrasse d'environ 10 m d'altitude.

En tout et pour tout, ce site à composante unique a livré un peu plus de 42 000 vestiges parmi lesquels 75% sont des déchets culinaires (tableau XXIV). Outre des boulettes d'argile qui représentent le quart du 25% restant, on trouve 1% de vestiges lithiques (débitage et outils) et tout autant de vestiges d'origine européenne (perles de verre, cendrées, pierres à fusil, débris métalliques) (planche 8).

La variabilité des matières premières lithiques découvertes sur DcEp-3 témoigne d'un phénomène particulier par rapport aux autres sites régionaux de cette même période et de celle qui précède. En effet, la calcédoine, le quartz, le plutonique et les cherts sont tous représentés dans des pourcentages sensiblement égaux (figure 43). Or, on pourrait croire que les sources de ces matériaux proviennent de directions opposées : le chert de la vallée du Saint-Laurent, le quartz et les matériaux plutoniques de la région immédiate du site, la calcédoine du lac Saint-Jean ou du Saguenay.

À ce jour, aucun outil lithique typologiquement assignable n'a été recueilli malgré la présence de 16 objets façonnés dont le degré de transformation a incité à les placer dans cette rubrique. Aucun grattoir, aucune pointe de jet ou autres objets lithiques souvent présents dans les assemblages des Premières Nations algonquiennes ne fait partie de la collection du site DcEp-3. Par ailleurs, il convient de mentionner que la quasi-totalité des éclats de débitage sont de très petits éclats dont le poids est habituellement inférieur à 0,5 g. Globalement, en termes de masse, le débitage lithique présente des résultats qui témoignent bien du peu de travail qui a été effectué sur le site. Ainsi, les 68 pièces de cherts ne comptent que pour 3,17 g., les 29 pièces en quartzite que pour 0,74 gr., les 54 pièces de quartz pour 12,7 g. et les 81 pièces de calcédoine pour 7,5 g.

En ce qui a trait aux 9 563 fragments d'argile semi-cuite et très riche en sable qui pourraient être de possibles rebuts de pâte (planche 9), ceux-ci ne supportent aucune décoration. Leur distribution spatiale n'indique rien de particulier, si ce n'est que ces vestiges semblent étroitement liés aux déchets culinaires. Il se pourrait donc que l'argile, non présente à l'état naturel sur les lieux mêmes de DcEp-3, ait servi à autre chose qu'à la

fabrication de vases.

Les principaux éléments artéfactuels de DcEp-3 sont sans contredit les déchets culinaires. Au nombre de 31 470, la plupart d'entre eux sont écrus et ont été recueillis dans deux vastes concentrations situées à quelques distances l'une de l'autre (figure 44). L'analyse d'une bonne partie de l'assemblage osseux ayant été effectuée, on y a dénombré les restes de plusieurs animaux, principalement du gros gibier. Ainsi, au moins trois caribous et un orignal y ont été partiellement ou entièrement dépecés. S'ajoutent à ceux-ci des ossements d'à peu près tous les moyens mammifères répertoriés dans les forêts du Subarctique. Les salmonidés et certains oiseaux, telle la perdrix sont également représentés (Ostéothèque 1998 et 1999). De nombreux fragments osseux (n=43) témoignaient d'une industrie ostéodentique. Se trouveraient quelques pointes, des harpons, ainsi que des perçoirs (planche 10). Compte tenu de l'état fragmentaire de la plupart d'entre eux, la fonction demeure souvent hypothétique.

Quant au matériel de la période historique, au nombre de 377 spécimens, il se compose principalement de plombs de chasse (n=314), de pierres à fusil (n=10) et de perles de verre (n=18). Se trouvent également quelques débris métalliques et du verre. Les analyses effectuées sur les vestiges historiques ont révélé que les pierres à fusil sont de style français.

Ce qu'on estimait être des aires de combustion — non délimitées par des pierres, des bourrelets ou des fosses, et sans transformation géochimique du sol —, ne sont peut-être en fait que des aires de rejet. Si tel est le cas, cela signifierait qu'une structure d'habitation avec de réelles aires de combustion, se trouve quelque part, non loin de l'aire de fouille. Les efforts consentis à la recherche de cette habitation n'ont cependant donné aucun résultat sur la terrasse même où se situe DcEp-3. Des vestiges historiques qui pourraient être contemporains ont néanmoins été découverts lors d'interventions sur deux terrasses situées en surplomb de DcEp-3, soit sur les stations B et C de DcEp-5. Ce pourrait être le lieu d'habitation tant recherché.

Pour déterminer la fonction de ce site, c'est avant tout la présence de caribous qui livre le meilleur témoignage à la fois par leur nombre et par leur seule présence. En effet,

jusqu'au début du XX^e siècle, le caribou forestier était encore très présent sur une bonne partie du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Malgré le fait que les mœurs de cet animal qui préfère fréquenter des paysages plutôt ouverts, rendent peu probable sa présence et conséquemment sa capture à proximité immédiate des berges du fjord, l'analyse a révélé que tant des parties du crâne, du thorax et des membres inférieurs sont présents dans l'assemblage. Cela suggère donc que les animaux ont été abattus à proximité du site ou du moins en amont du ruisseau. Transporter une carcasse complète sur plusieurs dizaines de kilomètres, fût-il possible de la glisser sur la neige, constitue en effet un comportement énergivore pour des populations en équilibre avec leur environnement. Se pourrait-il que ce lieu ait constitué un arrêt pour une famille qui migrerait vers l'intérieur des terres à l'automne? En fait, le nombre d'espèces représentées dans l'assemblage ostéologique, suggère plutôt que cet arrêt se serait étiré sur plusieurs jours, voire se serait répété. En effet, le transport et la consommation de trois carcasses de caribou et une d'orignal, donc la chasse à toute une série de vertébrés, de même que la fabrication d'un certain nombre d'objets en os, constituent des activités qui ne peuvent résulter d'un arrêt de quelques heures. DcEp-3 a probablement été fréquenté tard à l'automne ou à la fin de l'hiver, alors que des chasseurs exploitaient les ressources qui se trouvaient à l'intérieur des terres, le long du Saguenay. Pour des chasseurs, il suffisait de parcourir quelques dizaines de kilomètres pour avoir accès à des ressources diversifiées.

Ce qui demeure néanmoins intrigant sur la fonction jouée par ce gisement c'est qu'il correspondrait avant tout à une aire de rejet, ou du moins à un secteur de dépeçage (Langevin, Girard, Rioux et Dionne 2002a). Les auteurs des rapports successifs notent que des particules de charbon étaient omniprésentes, mais qu'aucune trace de rubéfaction évidente n'apparaissait. Malgré le fait que des milliers de fragments osseux aient été recueillis, dont une grande proportion est blanchie, aucune pierre ne semblait chauffée. Qui plus est, des os écrus se retrouvent à travers les os cuits. Parallèlement, à travers ces os, différents éléments historiques tels des rasades, des pierres à fusil, de la chevrotine et quelques balles de mousquet ont été recueillis. Des éclats de pierre provenant probablement d'activités de réaffûtage se trouvaient également pêle-mêle à travers les fragments d'os. Outre une partie des ossements, aucun de ces objets d'origine anthropique ne semblait avoir subi les effets de la chaleur. Bref, tous ces indices plaident encore pour

l'aire de rejet.

En termes chronologiques, s'il n'est pas aisé de déterminer le moment exact de l'occupation, celle-ci se situerait quelque part lors de la première moitié du XVII^e siècle, les divers objets de facture européenne, parmi lesquels les perles de verre, témoignent en effet de cette période de l'histoire post-contact (Moreau 1999 et 2000 : communication personnelle).

La présence du chert vert pourrait paraître étonnante dans la mesure où l'hypothèse d'une fréquentation du fjord par des groupes de l'intérieur était retenue. Notons tout d'abord que l'association horizontale et verticale entre le débitage et le matériel historique étant excellente, il est peu probable que le site recèle plus d'une composante chronologique. Selon les données historiques, ce serait le groupe de Tadoussac qui, au début du XVII^e siècle, avait le contrôle sur le fjord du Saguenay. Les « Rats Musqués » dont parle Dawson (2005) auraient en effet contrôlé le commerce des fourrures sur la rivière Saguenay, possiblement jusqu'à Chicoutimi. Ils auraient ainsi pris le relais des Iroquoiens du Saint-Laurent, récemment disparus, place qui ne leur aurait pas été disputée par les habitants du Lac-Saint-Jean. Dès lors, le chert vert a pu être obtenu par ces gens de Tadoussac via des échanges avec d'autres groupes algiques fréquentant la vallée du Saint-Laurent en aval de Tadoussac, voire obtenu directement si leur territoire s'étendait jusque dans la région de Charlevoix et sur la Rive Sud.

Quant à la présence de calcédoine, les petits éclats suggèrent qu'il s'agit d'une variété beige, plutôt rare au lac Saint-Jean. Il pourrait donc s'agir de galets recueillis sur la berge. Quoiqu'il en soit, une provenance depuis l'ouest ne peut être totalement exclue. Dans un tel contexte, il faudrait voir dans ce gisement le témoignage soit de la présence de gens du lac Saint-Jean ayant obtenu du chert lors de contacts avec des gens de la Vallée du Saint-Laurent, ou encore d'individus fréquentant habituellement l'embouchure de la rivière Saguenay ayant été en contact avec les Kakouchacks de l'intérieur, ce qui ne serait pas étonnant en soi selon les mentions ethnohistoriques.

5.1.4 DcEp-5, station B

À moins d'une centaine de mètres au nord nord-est de DcEp-3 se trouve la station B du site DcEp-5 qui a également livré une composante historique (voir figure 30). Fouillée de 2003 à 2014, la superficie de la portion occupée de cette terrasse serait d'environ 2 000 m², dont une partie seulement à ce jour a livré des vestiges historiques parmi lesquels se trouvent des clous forgés, des perles de verre, quelques pierres à fusils et de nombreuses cendrées (planche 11). Ces vestiges qui n'ont jamais été analysés spécifiquement montrent de nombreuses similitudes avec ceux de DcEp-3 et pourraient donc être contemporains. Notons toutefois que les perles de verre semblent plus anciennes et qu'au moins l'une d'entre elles pourrait représenter la période 1 de Kenyon, donc la fin du XVI^e siècle (Kenyon et Kenyon 1983; Kidd et Kidd 1970) (planche 11, 2^e rangée, seconde à droite).

Ce même assemblage a livré de nombreux vestiges lithiques, parmi lesquels le quartzite blanc domine. Des cherts verts sont également présents, mais c'est le gris (peut-être du chert Onondaga) qui est quantitativement le mieux représenté. Ont également été recueillis quelques tessons de panse non décorés de même que quelques milliers de fragments osseux, qui n'ont jamais été analysés mais qui semblent associés aux vestiges historiques (figure 45). Ces indices variés suggèrent que la sous-aire N300W300 de la station B du site DcEp-5 comprend vraisemblablement plus d'une composante chronologique. En ce qui a trait à la composante historique, il se pourrait qu'elle s'avère contemporaine de l'occupation du site DcEp-3 et qui soit le lieu d'habitation.

Au cours de l'intervention 2014, a été mise au jour une nouvelle structure qui s'ajoute à deux autres identifiés auparavant. Dans ce dernier cas (figure 46), l'accumulation de pierres chauffées pourrait signifier la présence d'une hutte de sudation (*sweatlodge*), avec une possible fosse dont les limites n'ont pas encore été délimitées. Les nombreuses pierres chauffées prenaient en effet une forme circulaire et ne se trouvait directement associé à celles-ci aucun vestige archéologique lithique, osseux ou autres. En périphérie immédiate de la concentration de pierres ont cependant été recueillis de nombreux clous forgés, des cendrés, des perles de verre et des pièces de débitage en quartzite ou en chert.

On notait également de nombreux fragments de bois carbonisés éparpillés sur le pourtour de la structure avec un grand nombre de fibres de bois (Gadbois, Plourde et Langevin n-d).

Un peu comme sur DcEp-3, il semblerait que ce gisement puisse témoigner de la présence d'un groupe algonquien ayant accès à des matières premières dont la provenance serait à la fois nordique ou régionale (quartzite blanc) et méridionale (cherts). La calcédoine du lac Saint-Jean est absente de cet assemblage.

Notons finalement que lors des interventions des printemps 2013 et 2014 sur la station C de DcEp-5, située sur une terrasse encore plus élevée mais à quelques dizaines de mètres seulement, quelques vestiges historiques (perles de verre, pierre à fusil, baguette d'enfournage d'un fusil, pièces de chaudron de cuivre et autres débris métalliques) ont été recueillis en association avec une aire de combustion et de nombreux fragments d'os cuits. Si les analyses des vestiges historiques n'avaient pas encore été effectuées au moment de la rédaction de cette thèse, ceux des fragments osseux révèlent que les cervidés ont constitué l'essentiel de l'alimentation de ceux qui se sont arrêtés à cet endroit, ce qui laisserait présager que la station C n'était pas un lieu de campement à long terme (chasse aux castor), mais probablement un campement temporaire, un bivouac entre deux destinations. Si, au niveau des vestiges historiques, ce lieu présente de nombreuses similitudes avec celui de la station B du même site, les vestiges alimentaires rappellent quant à eux le site DcEp-3 (Gadbois et Langevin 2014; Gadbois, Plourde et Langevin 2015; Ostéothèque 2015).

Bref, le site DcEp-3, l'aire N300W300 de la station B de DcEp-5 et la station C de DcEp-5 ont semble-t-il tous été fréquentés entre le milieu du XVII^e siècle et/ou le premier quart du XVIII^e siècle, sans qu'il soit cependant possible d'identifier clairement l'origine des occupants. En effet, en date d'août 2013, des analyses chimiques effectuées sur des perles des stations B et C par Moreau ont révélé que celles-ci dateraient du Régime français, plus spécifiquement entre 1650 et 1730 A.D. Quant aux vestiges lithiques, dont l'association n'est pas certaine (stations B et C du site DcEp-5), leur rareté n'étonne guère dans la mesure où ce matériel aurait été rapidement abandonné par les groupes des

Premières Nations après le Contact. En fait, la présence de débitage sur DcEp-3 est dès lors étonnante et reflète peut-être le passage d'individus ayant conservé certains éléments de la technologie traditionnelle.

En conclusion, les données archéologiques qui témoignent de la fréquentation du fjord de la rivière Saguenay au cours des premiers siècles suivant l'arrivée des Européens demeurent rares mais semblent se multiplier à mesure que la cadence de la recherche augmente. Outre les grottes du Saguenay et le site DcEp-3 qui semblent représenter des événements singuliers, les autres lieux auraient été occupés à plus d'une reprise. Il n'en demeure pas moins que les quelques emplacements identifiés sont somme toute encore peu exploités. En ce qui a trait à leur contemporanéité, celle-ci doit encore être démontrée. Il n'en demeure pas moins que la fourchette temporelle couverte par les trois composantes de l'Anse-à-la-Croix serait tout au plus de l'ordre d'une cinquantaine d'années. Quant aux sites des grottes du Saguenay, ceux-ci semblent tous contemporains les uns des autres et datent vraisemblablement de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Ces quelques indices indiquent que, comme les mentions ethnohistoriques le suggèrent, il y avait fréquentation de la rivière Saguenay au cours de la période historique ancienne et de la Protohistoire.

5.2 Occupations de 1647 à 1534 A.D. Sous-région du Haut-Saguenay

Les données archéologiques, rares dans le Bas-Saguenay en ce qui concerne cette période, sont encore plus clairsemées au Haut-Saguenay où seulement un gisement a livré un nombre relativement important de vestiges qui pourraient être associés à ces quelques siècles suivant l'établissement des Européens à Tadoussac. Ce gisement, DcEs-1, se situe à la confluence des rivières Saguenay et Chicoutimi, à l'endroit même où le poste de traite de Chicoutimi fut érigé dans la seconde moitié du XVII^e siècle (voir figures 31 et 32).

Lorsque Cartier pénétra dans le Saint-Laurent au cours de la première moitié du XVI^e siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent constituaient le groupe le plus actif dans la vallée laurentienne. Même si aucun témoignage européen ne permet de déterminer précisément

les limites, voire l'étendue du territoire où ceux-ci opéraient, il convient d'admettre que sur la base du témoignage livré par les vestiges archéologiques, ces Iroquoiens étaient présents à l'embouchure du Saguenay (Plourde 2011) et leur présence est envisageable jusqu'à la hauteur de Chicoutimi (Chapdelaine 1984). Suite à leur disparition, avant la fin du XVI^e siècle, la sous-région du Bas-Saguenay aurait été récupérée par des Algonquiens. Or, selon des mentions ethnohistoriques du début du XVI^e siècle, il y a tout lieu de croire que ce serait les groupes des Premières Nations que les Européens appelèrent Montagnais qui auraient exercé leur emprise sur ce territoire.

L'identification précise du groupe des Premières Nations qui au début du XVII^e siècle rencontra Champlain et aurait eu comme lieu de prédilection le secteur de Tadoussac et sa périphérie soulève encore aujourd'hui la controverse parmi les historiens (Bouchard 1995 ; Dawson 2005 ; Gélinas 2011 ; Girard et Gagné 1995, etc.). Parmi les archéologues, cette question a jusqu'à présent été peu étudiée (Martijn 1990), d'autant plus que les données archéologiques ne sont pas très parlantes pour ce qui suit la période iroquoise, soit après 1580. La situation est d'autant plus complexe que les vestiges qui servent à dater les composantes du XVII^e siècle ne sont habituellement pas d'origine amérindienne mais européenne. C'est le cas des perles de verre et autres objets d'échanges qui sont ponctuellement découverts sur les gisements de l'intérieur des terres au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi, si ces objets peuvent de par leur conception être assez bien situés dans le temps, l'identité de ceux qui les ont transportés, utilisés et transformés est plus difficile à déterminer, d'où l'intérêt pour les vestiges lithiques dont l'identification de la provenance peut s'avérer fort utile. Il n'en demeure pas moins que la découverte de ces objets d'origine européenne à différents endroits renseigne sur les axes de circulations des biens, donc des gens et des idées en cours lors des premiers siècles du contact (Moreau 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996a ; Moreau et Hancock 2010 ; Moreau et Langevin 1992a ; Moussette et Waselkov 2013).

5.2.1 DcEs-1

Ce sont les publications de Chapdelaine (1984, 1984a, 1985 et 1989), Crépeau et Kennedy (1984) et Lapointe (1988) qui ont permis de comprendre comment se

positionnait ce site à l'intérieur d'un ensemble plus vaste. Notons néanmoins qu'en raison de la pédologie des lieux, il n'est pas aisé de discerner ce qui se passait à cet endroit quelques décennies à peine avant qu'un Européen y mette les pieds pour la première fois. La couche « indienne », comme on l'a appelée, renfermait à la fois des vestiges spécifiques aux Premières Nations et des vestiges du Régime français et quoique les différents chercheurs qui ont travaillé sur les données s'entendent pour y voir un site stratifié, il appert que les niveaux des occupations des Premières Nations et de celles qui ont suivi paraissent pour le moment avoir été amalgamées en un tout indivisible. Ce niveau archéologique contiendrait donc des vestiges qui pour les plus anciens dateraient d'environ 1000 A.A. et pour les plus récents des années 1660. Quant au niveau qui succède à la « couche indienne » au-dessus d'un épais niveau d'argile vierge de tout vestige qui selon toute vraisemblance résulte d'un glissement de terrain qui se serait produit vers les années 1660, il a principalement livré un mélange de vestiges des Régimes anglais et français. Ailleurs sur le site, des vestiges du passage des Premières Nations ont été découverts à de nombreux endroits et sur de nombreuses terrasses (Langevin, Côté et Girard 2006 ; Piédalue, Langevin et Gagné, 2015 ; Piédalue, Langevin et Tremblay 2014), ce qui suggère que l'espace fréquenté au moment de l'arrivée des Européens dans la région de Tadoussac était largement plus vaste que ce qui était estimé auparavant (Chapdelaine 1984).

La nature des données concernant les populations paléohistoriques faisant l'objet d'une prochaine description, il convient de tenter à cette étape-ci d'isoler dans l'assemblage les éléments contemporains de la présence de Cartier, mais antérieurs à la venue de Jean DeQuen en 1647. Parmi les vestiges européens qui ont été recueillis, certains dateraient du début du XVII^e siècle. C'est le cas de certaines perles de verre étudiées sous la loupe de l'archéométrie (Bonneau, Moreau et Hancock 2012 ; Hancock, Aufreiter, Moreau et Kenyon 1996 ; Moreau 1993 et 1994; Moreau et Hancock 2010 ; Moreau, Hancock, Aufreiter et Kenyon 1997 et 2002 ; Moreau, Hancock et Moussette 2006). Les analyses ainsi effectuées démontrent que la circulation des biens européens n'aurait pas connu d'interruptions entre la fin du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle. Ainsi, même si le fjord est réputé avoir été occupé par des groupes de l'Iroquoisie laurentienne à la fin de la Paléohistoire, leur disparition n'aurait pas marqué la fin de l'occupation à

Chicoutimi. Notons toutefois que la période I dont parle Moreau est représentée à Chicoutimi par un nombre nettement moins élevé de perles que les périodes postérieures et que les limites chronologiques de ces perles atteignent la seconde moitié du XVII^e siècle, tout en débutant vers 1590 (tableau XXV).

La distribution verticale des perles des périodes I à III (1590-1650) ne permet pas de faire de liens précis avec des vestiges lithiques qui pourraient témoigner de l'identité des populations au moment où les perles de verre de la couche indienne se sont retrouvées sur les lieux. Il appert que dans au moins quelques cas (puits S95G100, S100G100, S110G115 et S155G115), des perles de verre des périodes I et II se trouvaient dans le même niveau que la céramique iroquoienne.

Le meilleur contexte serait évidemment celui d'une fosse ou d'une sépulture, deux types de structures qui, sur la base des données de 1969 à 1972, semblent absentes au site de Chicoutimi. Quoiqu'il en soit, il convient de tenir compte de cette proximité qui pourrait avoir un sens. Rappelons que les perles de la période II ont été assignées à l'intervalle 1630-1600, à un moment où il ne fait aucun doute que l'Iroquoisie laurentienne faisait déjà partie de l'histoire ancienne (Tremblay 2006). L'association n'en est donc sûrement pas une dans la mesure où au mieux, une vingtaine d'années séparerait les deux événements. D'un point de vue purement pédologique, il est probable que les perturbations découlant de l'occupation du lieu, couplées à la petitesse des perles aient pu contribuer à relier les deux événements.

Ce que tout cela semble démontrer, c'est que quelques décennies à peine après le passage des Iroquoiens du Saint-Laurent, dont la présence serait attestée à la fois par la céramique, de nombreux vestiges organiques et certaines matières premières lithiques taillées sur place, d'autres membres des Premières Nations auraient continué à fréquenter les lieux. S'agissait-il de Kakouchacks en maraude vers Tadoussac, ou encore de ces obscurs « Rats Musqués » venant échanger plus en amont avec des Kakouchacks, voire un troisième groupe dont l'histoire n'a pas retenu le nom, ni même l'existence?

En termes historiques, il semblerait que le Bas-Saguenay ne faisait pas partie du territoire traditionnel des Kakouchacks, ce qui n'empêchaient nullement ceux-ci de descendre

jusqu'à Chicoutimi depuis les basses terres du lac Saint-Jean pour y rencontrer d'autres familles dont l'identité culturelle ne se trouvait pas en porte-à-faux avec la leur. Cette situation serait d'autant plus envisageable que le départ des Iroquoiens ouvrait la porte au commerce avec les Européens à Tadoussac. Malgré tout, parce qu'il faut attendre quelques décennies (1633) avant que l'ethnonyme Kakouchacks n'apparaisse pour la première fois dans la littérature historique et le milieu de ce même siècle pour qu'il apparaisse pour la première fois sur une carte (soit après le passage de DeQuen au lac Saint-Jean), il semblerait que ceux-ci dépassaient rarement Chicoutimi. Certains indices se trouvant dans la relation de DeQuen tendent pourtant à démontrer qu'à cette époque certains Kakouchacks se rendaient occasionnellement à Tadoussac. Ainsi, si ceux-ci sont étonnés de voir arriver le jésuite, ils semblent pourtant le connaître. Par ailleurs, au cours de son périple, DeQuen dénomme certains endroits selon des toponymes qui, il l'affirme, correspondent aux appellations des populations locales, ce qui pourrait signifier que ses guides sont eux-mêmes des Kakouchacks ou encore des gens qui les connaissent bien (RdJ 1972, année 1647, pages 64 et 65). Rien ne démontre pour autant que le jésuite se rend au lac Saint-Jean à la demande des Kakouchacks dans la mesure où, de retour à Tadoussac, celui-ci se dit heureux d'avoir porté secours à de « pauvres abandonnez ». Le terme « abandonnez » prendrait ici toute sa signification en ce sens que ces gens étaient rarement sinon jamais rencontrés.

Du point de vue de l'archéologie, la présence de calcédoine, peut-être celle du lac Saint-Jean (voir section 1.3.5.1), dans des proportions significatives, de même que quelques tessons de poterie à tendance huronne pourraient contribuer à appuyer l'hypothèse du passage des Kakouchacks sur la pointe de Chicoutimi.

5.3 Occupations de 1647 à 1534 A.D. Sous-région des basses terres du lac Saint-Jean

Au cours des années 1990 et de la première décennie des années 2000, plusieurs publications visant à documenter les vestiges historiques de la Protohistoire et de l'histoire ancienne provenant de divers assemblages archéologiques du lac Saint-Jean et de ses tributaires ont été publiés par Jean-François Moreau du Laboratoire d'archéologie

de l'UQAC, souvent en collaboration avec Ron Hancock de l'Université McMaster de Toronto. Les multiples publications de ces deux chercheurs se sont presque exclusivement consacrées aux vestiges provenant de fouilles effectuées sur deux gisements, soit DcEx-1, à l'embouchure de la rivière Métabetchouane (voir figure 36), et DhFk-7, à la source de la rivière Ashuapmushuan, sur les hautes terres du lac Saint-Jean (voir figure 37).

Outre ces deux gisements où des composantes de la fin du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle ont été attestées, d'autres lieux ont également livré des vestiges qui témoigneraient de cette même période. C'est le cas des sites DeFc-9 et DdFb-17, tous deux situés sur la pointe de Saint-Méthode (voir figure 38), à l'extrémité ouest du lac Saint-Jean (Langevin et Girard 1996), du site DcFa-5, situé à quelques kilomètres à l'ouest de celui de la rivière Métabetchouane (voir figure 37), de quelques gisements de surface situés en bordure du Grand Marais de Saint-Gédéon et du site DiFm-1, situé sur le lac Nicabau, la tête de la rivière Ashuapmushuan (voir figure 39). Dans ce derniers cas, le matériel archéologique n'étant pas disponible, il demeure difficile de s'assurer d'une occupation de la Protohistoire, même si elle semble plus que probable. Quoiqu'il en soit, tous ces gisements se trouvent le long d'une route qui depuis Chicoutimi, via la rivière Belle-Rivière et le lac Saint-Jean, menait au sous-bassin de la rivière Ashuapmushuan et de là permettait d'atteindre les bassins des rivières Saint-Maurice et Outaouais (Trigger 1976).

Un autre élément de la culture matérielle, cette fois-ci propre aux Premières Nations, permet de documenter les événements qui ont pris cours à la toute fin de la Paléohistoire et au cours de la Protohistoire sur le pourtour du lac Saint-Jean et le long de ses affluents. Il s'agit de la céramique huronne qui non seulement était présente depuis le début du Sylvicole supérieur sur ces gisements, mais dont la transmission se serait brièvement poursuivie via des échanges après l'arrivée des Européens. C'est d'ailleurs à travers les mêmes axes d'échanges qu'ont pu transiter les biens européens de même que le fameux cuivre dont on parla à Cartier (Cadieux 1993 ; Langevin, McCaffrey, Moreau et Hancock 1995 ; Levine 1993 ; Trigger 1976; Trigger et Swagerty 1996). À ce sujet, précisons que tous les éléments de cuivre natif découverts à ce jour sur le réseau hydrographique de la

rivière Saguenay l'ont été dans des contextes datant de 3000 à 6000 A.A. Il y a donc fort à parier que cette fameuse route du cuivre n'exista que dans l'imagination de Cartier, mais que cet axe de circulation existait bel et bien et permettait de relier la Huronie aux territoires algiques du Subarctique oriental dans le cadre d'échanges de différents matériaux, ce qui expliquerait la présence sur le bassin supérieur de la rivière Saguenay de vases hurons de la fin de la Paléohistoire (Ramsden 1990).

Notons à ce sujet que le style céramique de cette période et en ces lieux s'inscrit dans une continuité avec ce qui avait précédé et que les différentes étapes semblent présentes dans les assemblages. Selon Ramsden (1990), il est possible de diviser l'histoire huronne postérieure à 1500 A.D. en deux périodes. Il y aurait tout d'abord la période dite de « Réalignement », entre 1500 et 1600 A.D. Cette période peut également être nommée la période protohistorique, mais Ramsden la nomme ainsi afin de souligner la restructuration des groupes et des villages hurons ainsi que des phénomènes de migration de population. Les tendances céramiques observables à cette période sont les suivantes : une moins grande décoration du col, une plus grande popularité des motifs simples sur le parement et une diminution des autres styles, une moins grande occurrence des ponctuations à l'intérieur du contenant ou sous le parement et des crestellations plus élaborées.

Par la suite, se trouve la période « française », entre 1600 et 1649, date de la dispersion, qui est surtout caractérisée par un accroissement des contacts entre Hurons et Français, alors qu'une grande homogénéisation de la culture matérielle est observée. La céramique de cette dernière période est caractérisée par de petits contenants avec un parement de petite taille. Les décorations sur le parement sont des décorations simples et obliques alors que le col et le corps ne supportent que rarement de la décoration (Ramsden 1990).

5.3.1 DcEx-1

Traditionnellement, on a cru que le site DcEx-1, situé à la confluence du lac Saint-Jean et de la rivière Métabetchouane (voir figure 37), pouvait être le lieu de la première rencontre officielle entre un Européen (Jean DeQuen) et des membres des Premières Nations (Kakouchacks) (Fortin 1972b ; Guitard 1984 et 1985 ; Simard 1959). En effet,

parce que c'est à l'embouchure de la rivière Métabetchouane que fut érigée une mission jésuite doublée d'un poste de traite, on a dès lors présumé que les guides « indiens » du jésuite l'avaient amené à cet endroit où, selon ses dires, aurait eu lieu de grands rassemblements estivaux (RdJ 1647). Rien n'est pourtant moins certain si l'on considère que lors de son voyage en 1647, il faut à DeQuen et à ses guides pas moins de deux jours depuis l'extrémité est du lac Saint-Jean, donc près de l'actuelle municipalité de Saint-Gédéon, pour atteindre ce fameux lieu de rencontre. Notons que ces voyageurs avaient franchi en trois jours la distance entre Tadoussac et le lac Kénogami, soit près de 150 km, contre les marées, le courant et via de nombreux portages. La distance entre l'endroit où DeQuen passa la nuit à l'est du lac et le lieu où le poste de traite fut érigé étant de moins de 20 km, il se pourrait que le fameux point de rencontre se situait plutôt à l'ouest du lac, peut-être même au nord-ouest. En longeant la bordure lacustre, la distance entre la sortie de la rivière Belle-Rivière et la pointe de Saint-Méthode est d'environ 60 km, ce qui ultimement correspond mieux à la cadence observée au cours des jours précédents.

Un mémoire de maîtrise (Tremblay 2012) portant sur les vestiges matériels du Régime français recueillis lors de différentes campagnes de fouille sur DcEx-1 (figure 47) a révélé que le lien stratigraphique entre les vestiges européens et les vestiges paléohistoriques est étroit tout en étant difficile à interpréter. La stratigraphie du site DcEx-1 révèle que plusieurs épisodes de crue printanière sont venus recouvrir les différentes composantes. C'est ainsi que la composante du tournant de l'an 1000 de notre ère se trouve largement enfouie sous celle de la fin de la Paléohistoire. La précision stratigraphique ne permet cependant pas d'isoler en termes de décennies les différents moments d'occupation. Ainsi, dans les niveaux où la majorité des vestiges français a été découverte, ont également été recueillis de nombreux objets propres aux Premières Nations (poterie, vestiges lithiques et outils en os). Les nombreuses distributions verticales et horizontales des vestiges élaborées par Tremblay (2012) n'ont dès lors pas permis de faire des liens précis entre les objets d'ascendance européenne, fussent-ils du moment où ces objets voyageaient sans l'entremise des Européens eux-mêmes, et les vestiges traditionnellement associés aux Premières Nations.

En 2002, a été découvert sur ce site la base de ce qu'on estime être la cheminée du poste

de traite français. Quoique cette base n'ait pas été fouillée et que, par conséquent, nous n'ayons pu identifier les objets qui se trouveraient en-dessous et qui seraient nécessairement antérieurs à 1676, des exercices de distribution ont révélé que c'est à ce même niveau que se retrouverait l'essentiel des vestiges historiques liés à l'armement, à la vaisselle, aux pipes en kaolin et à l'alimentation (écofacts). C'est également dans ces mêmes niveaux qu'a été découvert la plupart des vestiges lithiques, soit 168 des 466 spécimens. De toute évidence, la stratigraphie pose problème sur ce gisement.

Bref, au Lac-Saint-Jean comme ailleurs sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il demeure très difficile d'isoler dans les assemblages archéologiques les composantes qui documentent ces quelques décennies (1647 à 1534 A.D.) qui témoignent du moment où pour la première fois les Européens foulèrent les rivages de l'estuaire du Saint-Laurent. Si ce n'était de la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, on ne remarquerait dans les assemblages archéologiques aucune rupture, aucune modification profonde de la culture matérielle. Les quelques objets européens qui se sont retrouvés dans le réseau traditionnel d'échanges l'ont été comme des objets exotiques parmi d'autres. Des objets, certes recherchés et appréciés lorsqu'on les obtenait, mais qui ne nécessitaient ou n'engendraient aucune modification majeure du mode de vie traditionnel. Il s'agit d'une époque où le commerce des fourrures n'est pas encore une activité nécessitant et/ou occasionnant des changements socioéconomiques profonds. C'est néanmoins à la fin de cette période que les premiers effets de l'acculturation se firent sentir avec l'abandon progressif de la taille de la pierre, quoiqu'encore là, nos difficultés à positionner chronologiquement les assemblages qui ne comptent pas d'objets typologiquement assignables suggèrent peut-être un abandon plus rapide qu'il ne le fut dans la réalité.

5.4 Occupations de 1647 à 1534 A.D. Sous-région des hautes terres du lac Saint-Jean

5.4.1 DhFk-7

L'avènement de l'arrivée des Européens à Tadoussac au XVII^e siècle, de même que leur incursion à l'intérieur des terres au milieu de ce même siècle s'inscrit, tout au moins au

début, à l'intérieur d'une continuité de fréquentation et d'exploitation de certaines portions du territoire. C'est ainsi que DhFk-7 aurait été initialement fréquenté au tournant du premier millénaire, puis régulièrement visité jusqu'au XVIII^e siècle par des membres des Premières Nations.

La division du temps prend d'ailleurs un tout autre sens lorsqu'il s'agit de ces lieux qui n'ont été visités que tardivement par les groupes européens. En effet, si DeQuen se rend en 1647, au lac Saint-Jean, mettant ainsi fin à la période dite protohistorique, celle-ci a pu se poursuivre pendant encore un certain temps pour les familles exploitant les richesses des hautes terres du lac Saint-Jean. En effet, si tant est que les mentions ethnohistoriques décrivent la réalité socio-politique d'alors, les familles algonquiennes qui se trouvaient sur les cours moyens et supérieurs des affluents, n'auraient eu de contacts avec les Européens qu'à travers d'autres familles, celles-ci situées plus au sud, voire plus au nord en admettant que des objets aient pu transiter vers l'intérieur des terres via la baie d'Hudson.

C'est ainsi que sur le site DhFk-7, situé à courte distance d'un poste de traite (DhFk-1) qui fut érigé à la fin du XVII^e siècle, les vestiges de l'histoire ancienne d'origine européenne côtoient des objets lithiques et de la céramique des Premières Nations. C'est le cas des perles de verre (période 2 de Kidd) et des chaudrons de cuivre découpés en retailles qui ont été découverts en grand nombre. Si ces éléments de la culture matérielle sont datables par le biais d'analyses chimiques, il en est autrement des éléments de la culture matérielle plus traditionnelle, en l'occurrence les éléments lithiques et céramiques qui pourraient être contemporains.

Dans le cas des vestiges historiques aisément datables, il ne s'est pas avéré possible sur une base stratigraphique de faire de liens étroits entre ces matériaux et une ou plusieurs matières premières en particulier. Compte tenu de la relative proximité de la source du quartzite de la rivière Témiscamie, il n'est pas étonnant que cette matière première compte pour 46% de l'ensemble des vestiges lithiques recueillis, alors que le quartz, matière présumée locale mais de moindre qualité, compte pour 37%. En ce qui a trait à la céramique, outre le fait qu'elle soit toujours d'ascendance huronne, aucun indice probant

ne permet de faire un lien direct entre un ou plusieurs vases et les vestiges historiques, si ce n'est que certains éléments décoratifs propres aux dernières sous-périodes de Ramsden (1990) sont visibles (planche 12). Or, ces éléments se retrouvaient également lors de périodes antérieures et c'est avant tout la combinaison de plusieurs d'entre eux de même que leur importance numérique relative qui les rend caractéristiques d'un moment spécifique (Ramsden 1990).

À cette étape-ci et sur la seule base des données archéologiques associées à la Protohistoire, aucune tendance claire n'apparaît en regard d'une identité culturelle différente entre ceux qui occupaient les hautes terres et ceux qui occupaient les basses terres du lac Saint-Jean. Cependant, rappelons que les mentions historiques plaident pour une telle différenciation identitaire. Dans ce contexte, il se pourrait que l'analyse des données archéologiques caractéristiques de la fin de la Paléohistoire, témoignent de différences suffisamment importantes entre les assemblages archéologiques des hautes terres et celui des basses terres du lac Saint-Jean, pour que le discours ethnohistorique s'en trouve nécessairement soutenu.

5.5 La contribution des documents iconographiques

Lorsque vient le temps de caractériser l'importance relative que jouait chacun des principaux affluents de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean au tournant de la Paléohistoire et de l'histoire, il faut mettre à contribution l'ensemble des données disponibles. C'est ainsi qu'en plus des connaissances archéologiques, doivent être considérés les mentions ethnohistoriques et les documents iconographiques. De fait, les cartes conçues par les Européens, généralement avec l'aide de guides ou de membres des Premières Nations, peuvent s'avérer révélatrices. Rappelons que chez les Premières Nations, en particulier chez les Algonquiens qui circulaient sur le territoire à l'étude et en périphérie de celui-ci, la notion de territoire était très différente de celle des Européens.

Chez les premiers, on réfère en effet au territoire en termes de pouvoir et de gardiennage et non en termes de propriété (Mailhot et Vincent 1980). Il ne faut alors pas s'étonner que traditionnellement, chez les Inus, le territoire s'articule autour des constituantes qui le rende viable, à savoir les rivières, les secteurs de plus grande productivité, certains lieux

exceptionnels qui vont à cet instant acquérir un caractère sacré, etc. (Claudot-Hawad 1990). Il n'y aurait alors pas eu de frontières strictes, ce qui aurait parfois mené à des chevauchements qui étaient non seulement tolérés, mais parfois même souhaités par les différents intervenants (Cleary 1989). Le territoire était non seulement fréquenté mais également nommé (Dorion 1979; Mailhot et Vincent 1980), comme en font état les cartes dressées entre autres par Laure et Normandin. Qui plus est, ces toponymes, au nombre de milliers (CAM 1983), mettent souvent en évidence non seulement les caractéristiques physiques d'un lieu, mais parfois aussi un événement historique, une légende, voire une fonction particulière ou même la présence d'une sépulture. Bref, en plus de renseigner sur l'utilisation des lieux, ces toponymes présentent des indications sur certains aspects culturels de celui qui dénomma le lieu (Girard et St-Onge 2001).

Quelques cartes sont quasi contemporaines des premières incursions européennes et constituent donc une source d'informations incontournable sur cette période tampon où se côtoient un univers autochtone et un univers où les Européens sont présents, quoique peu nombreux. La présence ou l'absence de plans d'eau, de toponymes et d'ethnonymes, ainsi que la localisation approximative de ces groupes constituent autant d'indices sur certains aspects du mode de vie traditionnel des Premières Nations à la fin de la Paléohistoire, en particulier sur le territoire fréquenté. Parmi ces cartes qui documentent d'une façon ou d'une autre le bassin hydrographique de la rivière Saguenay entre le XVI^e et la première moitié du XVIII^e siècle, 51 ont été retenues sans pour autant qu'elles soient toutes représentées dans cette thèse. De ce nombre, 11 datent du XVI^e siècle, 27 datent du XVII^e siècle et 13 de la première moitié du XVIII^e siècle.

Il convient de mentionner que plusieurs des cartes élaborées au cours des XVII^e et XVIII^e siècles ne sont souvent que des copies de celles qui précédaient. En effet, dans bien des cas, les géographes ne faisaient qu'ajouter des détails au fond précédent (Dawson 2000), ce qui contribua à perpétuer des erreurs sur plusieurs décennies. Malgré les limites inhérentes à ces documents, au même titre que la tradition orale, ceux-ci peuvent livrer des informations inédites qu'il faut prendre en compte en l'absence de documents plus fiables.

Ce que ces cartes semblent révéler, c'est que le cours inférieur du bassin hydrographique du Saguenay était relativement bien connu dès le XVI^e siècle, donc bien avant que Champlain ne fasse son premier arrêt à Tadoussac. Que ce soit sur la carte de Le Testu (1540) ou encore sur celles d'un anonyme (1542-1543), de Vallard (1547), de Desceliers (1550), de Zaltieri (1566), de Mercator (1569 et 1587), de Cornelis (1593), de Quad (1597, 1600) et de Wytfliet (1597, 1598), le cours principal du Saguenay se divise en plusieurs sections qui pourraient représenter l'un ou l'autre des affluents majeurs qui alimentent la rivière, voire encore le lac Saint-Jean (figures 48 à 55). Cependant, si ce n'est des cartes de Le Testu (1540), Mercator (1569), Cornelis (1593), Wytfliet (1597) et Quad (1600), qui montrent un élargissement qui pourrait représenter le lac Saint-Jean, il appert qu'à ce moment, la présence d'un lac à la source de la rivière Saguenay n'est pas reconnue par les Européens. Seule la sous-région du Bas-Saguenay est donc « bien » représentée.

La carte de Zaltieri (1566) a cet intérêt que le site de Chicoutimi semble s'y trouver alors même qu'aucun Européen connu n'a remonté la rivière. Un toponyme, Techenondai, peut-être iroquoien, se retrouve sur sa carte à l'endroit même où un symbole semble représenter un village. Dans le cas de la carte de Mercator (1569), dont la provenance des informations est inconnue, non seulement le lac serait représenté mais seraient également illustrés trois des principaux affluents du lac Saint-Jean, en l'occurrence ce qui pourraient être les rivières Péribonka, Ashuapmushuan et Ouiatchouan. Dans le contexte où les informations ayant servi à constituer ces cartes proviennent probablement d'informations glanées auprès de membres des Premières Nations, la reconnaissance des trois affluents témoigne bien de l'importance de ces lieux dans la réalité de celles-ci. Notons toutefois qu'aucun toponyme n'est assigné à ces rivières ce qui témoigne probablement du fait que les cartographes n'ont pas jugé bon d'écrire ceux-ci, ou encore qu'ils n'en ont pas été informés. Il paraît curieux que les informateurs indiens n'aient pas jugé bon de nommer ces cours d'eau, même si ceux-ci décrivaient une situation qu'ils connaissent peu ou prou.

Il fallut attendre le début du XVII^e siècle, avec le retour officiel de la couronne française, pour que la géographie du bassin hydrographique du Saguenay se précise. L'Iroquoisie

laurentienne n'était alors qu'un souvenir tant pour les Français, que pour les Premières Nations qui voient dans l'arrivée des Français un moyen d'acquérir des produits rares. En 1612, Champlain, qui en 1603 aurait exploré le cours du Saguenay sur quelques dizaines de kilomètres, propose une carte de la rivière sur laquelle sont schématisées les rivières Sainte-Marguerite (avec la présence des îles Saint-Louis et Barthélémy), Petit-Saguenay et Saint-Jean (figure 56). Certains toponymes sont ajoutés, alors que d'autres sont modifiés, ce qui tend à souligner le changement d'interlocuteurs auprès des Européens. Par exemple, sur la carte de 1569 de Mercator, comme sur les autres cartes qui suivirent jusqu'à la fin du XVI^e siècle, apparaît systématiquement le nom de Honguedo à l'embouchure de la rivière Saguenay. Or, la disparition du toponyme Honguedo marque l'arrivée de celui de Tadoussac (carte de Champlain en 1612, voir figure 56). Le terme « Honguedo » (toponyme que l'on présume être iroquoien) aurait ainsi été abandonné au profit de Tadoussac (toponyme vraisemblablement algonquien dans la mesure où il est utilisé par ceux qui se trouvaient à l'embouchure du Saguenay au début du XVII^e). Le changement n'aurait pas été complet en ce sens que la rivière continua d'être dénommée (tout au moins par les Européens) de son nom d'origine, soit Saguenay, nom probablement iroquoien (car utilisé par les Stadaconiens sur la base des écrits de Cartier), alors qu'un toponyme algonquien (Pitchitaouichetz) n'apparut que sur la carte de Bellin en 1744 (voir figure 62).

Sur le cours moyen de la rivière Saguenay, jamais visité par Champlain ou d'autres avant 1647, semblent être représentées les rivières Valin et Chicoutimi, mais surtout la rivière Shipshaw qui mènerait à un grand lac. Le lac Saint-Jean y est illustré comme un élargissement de la rivière Saguenay. La rivière Ashuapmushuan semble être le principal affluent du lac Saint-Jean et la poursuite de la rivière Saguenay vers le nord-ouest. Encore une fois, aucun toponyme français ou des Premières Nations, outre celui de Saguenay, n'apparaît sur la carte. Quelques années auparavant, sur la base des informations recueillies par lui-même et auprès de Champlain, Lescarbot (1609) avait tracé une carte qui dans les grandes lignes s'apparente à celle de Champlain. La carte de Champlain semble cependant mieux respecter les dimensions. Sur la carte de Lescarbot apparaissent les rivières Sainte-Marguerite et Saint-Jean.

En 1613, Champlain conçut une autre carte où se trouvent pour l'essentiel les informations de la carte précédente avec, en surplus, la présence au nord-ouest d'un grand lac qui alimenterait le lac Saint-Jean et un lac plus petit qui semble alimenter la rivière Saguenay depuis le sud-ouest. Rappelons une fois de plus qu'aucune information ne permet de croire que Champlain ait exploré la rivière Saguenay au-delà peut-être de l'Anse Saint-Jean. Dans ce contexte, les données qu'il utilise pour réaliser ses cartes proviennent d'autres sources, vraisemblablement de témoignages de membres des Premières Nations. C'est de toute évidence le cas pour le lac Saint-Jean et le grand cours d'eau se trouvant au nord-ouest de celui-ci, possiblement la représentation grossière du lac Mistassini et de la rivière dont on présumait qu'elle faisait le lien entre les deux lacs. Pour ce qui est du lac et de l'affluent se trouvant au sud-ouest de la rivière Saguenay, il est vraisemblable qu'il s'agisse de la Baie des Ha! Ha!, donc de l'extension de la rivière Saguenay. Il pourrait également s'agir de la rivière Chicoutimi avec le lac Kénogami en amont. Pas plus sur cette dernière carte que sur celles qui avaient précédé depuis le début du XVII^e siècle ne retrouve-t-on des informations à caractère toponymique, pas plus que d'ethnonymes identifiant les groupes qui auraient occupé les lieux. Seuls apparaissent le nom de la rivière Saguenay, celui de Tadoussac de même, qu'en 1613, celui de Nouvelle Biscaye (nom de la baie en France où se trouvait le village natal de Champlain) qui semble s'appliquer à tout le territoire situé au nord du Saint-Laurent et à l'intérieur des terres.

En 1643, puis en 1647, certains toponymes et ethnonymes commencent à apparaître sur les cartes. Suivant peut-être le passage du jésuite DeQuen, les lacs Piekouagamy et Mistassini sont alors mentionnés (figure 57). Aucune allusion aux Kakouchacks n'apparaît sur les documents iconographiques, alors que d'autres noms, notamment celui des Mistassiriniouek et des Magonchirinouek, font leur apparition. Dans le premier cas, il s'agirait des gens du lac Mistassini, alors que dans le second cas il semblerait s'agir d'un groupe du Haut-Saguenay ou de la Haute Côte-Nord. Sur cette carte, les affluents, vaguement dessinés, ne sont pas encore nommés. En 1653, une carte modifiée de celle de Champlain montre des détails qui n'apparaissaient pas auparavant, parmi lesquels la division entre le bras du Saguenay et celui menant à la baie des Ha! Ha! de même que le nom des occupants du lac, à savoir la nation des Porc-Épic ou Kakouchaks dont le

territoire se serait inséré entre celui des Montagnais et des « Atticamegues » (figure 58). À partir de 1656, les cartes se multiplient et des détails s'ajoutent parfois, même si dans la plupart des cas le cours de la rivière Saguenay et celui de ses affluents demeurent très approximatifs, grossièrement dessinés. Il s'agit du moment où quelques cartes comme celles de N. Sanson (1656, 1667) et, dans une moindre mesure, celle de F. du Creux (1660), s'avèrent de plus en plus détaillées, illustrant avec moult détails les rivières Grande et Petite Décharge, quelques toponymes d'affluents du sud et du nord, de même que le chemin permettant d'accéder au lac Saint-Jean via le lac Kénogami.

Dans les années 1670, pour une raison indéterminée, les cartes qui sont conçues livrent non seulement peu de nouvelles informations quant au bassin hydrographique de la rivière Saguenay, mais semblent même marquer un recul au niveau de sa représentation iconographique par rapport à la fin de la précédente décennie. C'est le cas des cartes de Seller (1670) et Du Val (1672, 1677 et 1679). La seule exception à cette règle est celle de Jolliet qui, tout en étant moins détaillée que plusieurs qui l'avaient précédée, a cependant le mérite d'indiquer les toponymes de plusieurs rivières non-nommées jusqu'alors, de même que le chemin emprunté par l'explorateur et ses guides pour se rendre en un lieu donné.

La dernière décennie du XVII^e et le début du XVIII^e siècle voient la cadence de production de cartes s'accélérer et les connaissances géographiques de ce qui devint le Domaine du Roy augmentent considérablement grâce, en partie, aux travaux du jésuite Pierre Laure et de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin. Au tout début du XVIII^e siècle, sera produite la carte de l'atelier Delisle sur laquelle se trouve non seulement la plupart des principaux affluents du lac Saint-Jean, mais également ceux de la rivière Saguenay (figure 59). Un toponyme est alors attitré à la plupart de ceux-ci et ce nom sera habituellement conservé par Laure et autres au cours des décennies suivantes. C'est ainsi que le toponyme Chicoutimi (peu importe son orthographe), qui était apparu pour la première fois sur la carte de Jolliet en 1679 (voir figure 138), va figurer sur la presque totalité des cartes suivant le début du XVIII^e siècle. Notons par ailleurs la disparition à la fin du XVII^e siècle du toponyme « Kakouchaks » (peu importe l'orthographe), alors que celui faisant référence aux Montagnais, Attikamèque, Abénaquis ou Etchemins

demeurent. Le même phénomène se produit dans les sources écrites.

C'est dans ce contexte que vont être produites toute une série de cartes qui semblent souvent être des copies de celle de l'atelier Delisle. Avec les cartes de Laure (figures 60 et 61) on accéda cependant à un degré d'exactitude jamais atteint auparavant et qui devait culminer avec les cartes de Bellin en 1744 (figure 62) et celle d'un anonyme en 1748. Sur ces cartes, non seulement les noms actuels des cours d'eau, baies et anses de tout le cours moyen et inférieur du réseau hydrographique de la rivière Saguenay sont inscrits, mais s'y trouvent également de nombreux toponymes algiques et des portages traditionnels.

Toutes ces cartes, même si elles ne permettent pas de documenter précisément la trame sociopolitique des Premières Nations du réseau hydrographique de la rivière Saguenay au moment et suivant l'arrivée des Européens, livrent tout de même des indices sur les axes de circulation préférentiels au moment même où s'amorçaient les changements majeurs qui s'annonçaient. Évidemment, cette information, parce qu'elle dépend de ces vecteurs de changements que sont les Européens, doit être considérée avec circonspection. À partir du XVII^e siècle, il est en effet probable que les axes illustrés soit ceux privilégiés par les membres des Premières Nations dans le cadre de leur inclusion au commerce des fourrures. Certains réseaux d'échange traditionnels utilisés pour l'obtention de matières premières lithiques ou simplement dans le cadre de rencontres sociales ont pu devenir désuets, alors que d'autres ont pu être renforcés, voire créés de toutes pièces. Qui plus est, la situation géopolitique découlant de l'intensification de la guerre avec les Iroquois a également pu engendrer des déplacements vers le nord au détriment de ceux vers le sud. Il conviendrait d'analyser si l'apparition sur les documents iconographiques des affluents du sud correspond à des périodes d'accalmie dans la guerre qui opposa les Cinq Nations aux nations algonquiennes. Il s'agit peut-être d'un simple hasard, mais le début du XVIII^e siècle qui marque un accroissement des informations cartographiques correspond également à la fin des guerres iroquoises.

En termes archéologiques, ces documents iconographiques peuvent par ailleurs s'avérer particulièrement utiles. Lorsque Laliberté effectua un programme d'inventaire le long de la rivière Ashuapmushuan au milieu des années 1980 (Laliberté 1986a et 1990; Laliberté

et Lapointe 1988), il utilisa les données cartographiques du voyage de Normandin de la première moitié du XVIII^e siècle. Or, dans tous les lieux où Normandin disait s'être arrêtés et où Laliberté a effectué des sondages, il s'est avéré que les lieux avaient été fréquentés au cours de la Paléohistoire. Même si tous les explorateurs ne sont pas tous aussi précis, toutes les cartes non plus, il n'en demeure pas moins que certains toponymes peuvent venir appuyer ce que les vestiges archéologiques semblent révéler ou encore ce qu'ils pourraient indiquer.

En regard par exemple des Kakouchacks et des autres groupes qui auraient exploités le bassin de la rivière Saguenay au cours de la période documentée par cette iconographie, certains éléments semblent ressortir. D'une part, l'ethnonyme faisant référence aux Kakouchaks, en plus d'apparaître tardivement (~1653) sur une carte, semble toujours être attribué à un groupe se trouvant loin à l'intérieur des terres. Notons que c'est en 1633 que LeJeune mentionne ce groupe pour la première fois dans la littérature en tant que groupe visiteur à Tadoussac. Il en est de même pour les ethnonymes et toponymes concernant les nations et lieux se trouvant au nord du lac Saint-Jean. Outre la nation du lac Mistassini dont l'ethnonyme se trouve sur une carte de 1647, ceux-ci n'apparaissent généralement qu'au début du XVIII^e siècle. En regard maintenant de la disparition des Kakouchacks comme groupe identitaire distinct, aucune carte ne fait mention d'eux à partir de la dernière décennie du XVII^e siècle, ce qui semble correspondre dans les Relations des Jésuites à un changement de terminologie où on parle maintenant des « indiens du lac Piekouagamy ». Ce changement d'ethnonyme correspondrait au moment où suite aux épidémies qui avaient décimé plusieurs familles dans les basses terres et les hautes terres du lac Saint-Jean, on assiste à une restructuration sociopolitique autour des survivants qui se regroupent alors sur les basses terres du lac Saint-Jean.

La question de l'identité des groupes qui fréquentaient, voire occupaient, les sous-régions du Haut et du Bas-Saguenay est probablement celle qui est la moins bien documentée par les documents historiques. Cette situation est d'autant plus étonnante qu'il s'agit des sous-régions les plus près de l'embouchure de la rivière Saguenay et du fleuve, là où se trouvaient les Européens. Si la littérature documentant la période pré-ChAMPLAIN est rare, on a déjà mentionné qu'il existe un certain nombre de cartes qui illustrent tant bien que

mal la rivière Saguenay. Les seules indications se trouvant sur ces cartes en lien avec la rivière Saguenay référerait à quelques toponymes traditionnellement attribués aux Iroquoiens. C'est le cas de Saguenay (rivière et/ou lieu) et Honguedo (probablement lieu de rencontre). Sur les cartes de Mercator (1569) et Cornelis (1593) se trouve un autre terme (Bordet ou Bordot) possiblement à la hauteur de Chicoutimi, dont l'origine serait basque et qui pourrait signifier « maison, ou ensemble de maison et de dépendances » (Brad Loewen 2015 : communication personnelle). Dès le début du XVII^e siècle, le nom de Tadoussac apparaît, de même que l'ethnonyme « Montagnais » qui semble y être associé. Le passage de l'Iroquoisie laurentienne à une prise en main algonquienne se trouve dès lors documentée par l'iconographie. Il faudra cependant attendre le milieu du même siècle pour que des ethnonymes soient inscrits sur les cartes, alors que ceux-ci sont couramment utilisés dans les relations des Jésuites depuis plusieurs décennies. Bref, sur la base des documents iconographiques et littéraires, la présence algonquienne dans le fjord du Saguenay ne se révèle pas avant la fin du XVI^e siècle et encore là, les détails de celle-ci ne sont pas limpides. Le croisement des données concernant les Kakouchacks et les Montagnais de Tadoussac suggèrent néanmoins qu'il s'agit bel et bien de deux groupes distincts.

5.6 Occupations de 1647 à 1534 A.D. sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay: premières conclusions

De tous les gisements mentionnés, ce sont ceux des grottes du Saguenay (DaEk-36 et 37) qui semblent les plus susceptibles de représenter une tranche de vie spécifique de la période *entre 1570 et 1530 A.D.* Les quatre anfractuosités, parmi lesquelles trois ont livré des vestiges humains et quatre des rouleaux d'écorce avec présence de points de couture (planche 13), semblent toutes représenter un même comportement, probablement contemporain à quelques décennies près. L'absence d'éléments de la vie quotidienne, hormis peut-être quelques objets en os, suggère une utilisation rituelle de ces endroits. Leur intérêt réside entre autre dans le fait que ces abris sous roche témoignent d'un moment où les croyances religieuses autochtones sont encore bien présentes, même s'il semble certain, au moins dans un cas, que la composante soit postérieure à l'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent. L'absence de tout symbole religieux

catholique de même que la façon de faire (incluant les offrandes) suggèrent en effet que les défunts n'étaient pas convertis et que ceux qui les ont inhumés, vraisemblablement avec un canot d'écorce, ne l'étaient pas eux non plus. Autre élément, ces gens ne venaient vraisemblablement pas de très loin, la connaissance de ces anfractuosités peu visibles depuis la bordure même de la rivière suggère en effet une excellente connaissance du fjord. Il est par ailleurs peu probable qu'elles aient été découvertes par hasard, leur accès étant plutôt difficile et il est également peu vraisemblable que ces gens soient décédés accidentellement à cet endroit, le lieu n'étant pas accueillant naturellement.

Quant à l'ethnicité des défunts, elle demeure difficile à cerner. Sur la base des examens effectués sur les os humains par Douglas Leechman du Musée national du Canada à Ottawa et par Norman Clermont¹⁰, outre le fait que les ossements présentent des traits des Premières Nations, il n'est pas possible de leur attribuer une ascendance identitaire plus précise. Qui plus est, la plupart des ossements humains sont aujourd'hui disparus et ne font pas partie de la collection qui a abouti au Laboratoire d'archéologie de l'UQAC. Rappelons finalement que Chapdelaine, lors de l'analyse qu'il effectua des vestiges du site de Chicoutimi, a tracé un lien entre les perles de coquillages retrouvés sur DcEs-1 et attribuées aux Iroquoiens du Saint-Laurent, et celles des grottes du Saguenay (planches 14 et 15). Dans le contexte où ces perles et les quelques objets européens découverts seraient contemporains, ce qui semble actuellement très vraisemblable, les sépultures des grottes du Saguenay représenteraient peut-être l'un des derniers actes des Iroquoiens du Saint-Laurent avant leur disparition en tant qu'entité sociopolitique.

En ce qui a trait aux autres composantes de ce segment chronologique qui se trouvent ailleurs sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il demeure difficile de déterminer les acteurs des Premières Nations en présence dans la mesure où ceux-ci s'inscrivent habituellement à l'intérieur d'une continuité culturelle algonquienne (basses et hautes terres du lac Saint-Jean). En effet, tous les lieux où une composante de cette

¹⁰ Les archives de Brassard disponibles au Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, de même qu'à la Société historique du Saguenay suggèrent que Norman Clermont aurait procédé à une analyse de ces ossements. Cependant, nous n'avons trouvé aucun rapport et aucune publication qui en décrirait les résultats.

période a été identifiée ont été occupés minimalement lors de la période précédente, voire depuis plusieurs siècles jusqu'à quelques millénaires. Dans la mesure où les niveaux archéologiques s'étant révélés lors des fouilles ne présentaient pas une finesse permettant de séparer des événements qui se sont produits à quelques décennies d'intervalle, il semble hasardeux d'attribuer à la Protohistoire ou encore à la période historique ancienne des vestiges qui ont pu être utilisés à la fin de la Paléohistoire. Dans un tel contexte, ce sont les objets d'échanges d'origine européenne et plus particulièrement les perles de verre, de même que les mentions historiques et iconographiques qui ensemble permettent de proposer certaines hypothèses au sujet de l'identité des populations présentes sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay au cours de cette période.

Le cas du site de Chicoutimi pose quant à lui une énigme intéressante dans la mesure où s'il est à peu près admis sur une base archéologique que des Iroquoiens du Saint-Laurent s'y soient rendus à la toute fin de la Paléohistoire, il est vraisemblable, sur une base historique, que ce lieu constituait également un point de départ ou d'arrivée pour des Algonquiens fréquentant cette portion de la rivière Saguenay. Dès lors, en plus de livrer des assemblages qui présentent une occupation initiale remontant sur la base de la céramique au tournant du premier millénaire de notre ère et se poursuivant sans interruption jusqu'à aujourd'hui, se trouverait également en ce lieu les vestiges provenant de plusieurs groupes culturels paléohistorique et historiques distincts. Le fait est que la pointe de Chicoutimi aurait été de tout temps un lieu de transit entre un univers marin ouvert sur le fleuve et un univers terrestre à partir duquel on avait aisément accès à l'intérieur des terres. Les rivières Chicoutimi et Shipshaw constituaient à la fois des traits d'union entre des environnements naturels distincts et des obstacles physiques et psychologiques significatifs. Dans les deux cas, il fallait en effet franchir un nombre considérable de portages avant d'atteindre l'autre environnement.

Cet obstacle, s'il a joué le rôle d'entonnoir, n'était clairement pas infranchissable comme le démontre la présence occasionnelle de vestiges datant de la Protohistoire à plusieurs endroits sur les basses terres et les hautes terres du lac Saint-Jean. En fait, comme l'a mentionné Moreau dans de nombreuses publications, l'axe d'échange et de communication Saint-Laurent/lac Saint-Jean via la rivière Saguenay était en activité

depuis des siècles (Moreau 1992, 1993, 1994 et 1996a; Moreau, Langevin et Verreault 1991). Selon les dires de Donnacona à Cartier, c'est via cet axe ouest-est que le cuivre arrivait, depuis les Grands Lacs, au fleuve Saint-Laurent. Ce serait également via ce même axe dont parlent Trigger (1976) et Tooker (1997) que la céramique de tradition stylistique huronne serait parvenue sur les basses terres du lac Saint-Jean sans pourtant, dans ce cas-ci, atteindre les rives du Saint-Laurent. Sans affirmer que cet axe de circulation soit aussi fluide et ancien que ne le laisse entendre Moreau, il semble évident que la rivière Saguenay a favorisé la circulation des biens, des idées et des personnes entre la vallée du Saint-Laurent et l'intérieur des terres. Il demeure toutefois à déterminer l'identité des groupes culturels qui participait à ce vaste réseau d'échanges et l'étendue de celui-ci à travers le temps. Les données archéologiques récentes présentées dans le cadre de ce chapitre soulèvent toutefois la difficulté de la chose. En effet, au cours de la Protohistoire, l'arrivée des Européens modifia profondément les dynamiques économiques et socio-politiques des Premières Nations, sans parler des impacts découlant des épidémies et des guerres qui s'en suivirent. Si les gisements livrent plusieurs indices témoignant de cette réalité post-contact, les données paléohistoriques permettent de compléter le portrait présenté.

6. Composantes du Sylvicole (1534 A.D à 3000 A.A.). Sous-région du Bas-Saguenay.

Comme le mentionnait Clermont (1998), les régions situées en périphérie nordique de la vallée du Saint-Laurent ne devraient en aucun cas être considérées comme des isolats culturels et économiques. Il est vrai que ni l'agriculture, ni l'élevage ne font partie du quotidien des groupes qui vivent à demeure en ces lieux, mais deux réalités doivent pourtant être considérées lorsque vient le temps de définir l'occupation humaine de ces régions. Tout d'abord, les accomplissements de l'une (population horticole) peuvent répondre ou compléter les besoins des autres, voire engendrer de nouvelles habitudes. Par ailleurs, il se peut que ces accomplissements viennent se substituer aux moyens traditionnels pour combler des besoins existants. L'arrivée de la céramique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay constitue un exemple de la circulation d'une culture matérielle partiellement adoptée et adaptée dans un contexte culturel bien différent de celui des innovateurs ou producteurs. L'objet échangé serait à la fois utilitaire et porteur de sens. Par ailleurs, il faut en convenir, il n'y a pas que les objets qui circulent sur de grandes distances. En effet, tout au cours de cette tranche temporelle, les populations résidant le long du tronçon fluvial et de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent circulaient le long de l'axe laurentien afin de se procurer différentes denrées, que ce soit les mammifères marins en Haute Côte-Nord (Plourde 2011 ; Wright 1982), le castor des hautes terres du Saguenay et bien d'autres ressources qui les amenaient à se déplacer jusque sur la Basse Côte-Nord et en Gaspésie. Ces déplacements les menèrent inévitablement à rencontrer d'autres groupes avec qui ils échangeaient peu ou beaucoup, selon le moment, le lieu et les acteurs.

La compréhension de l'occupation humaine du bassin hydrographique de la rivière Saguenay au cours de cette période repose sur la capacité de l'archéologue à identifier ce qui relève de la circulation des groupes ou encore uniquement de celle des objets. Les objets typologiquement définis, s'ils peuvent livrer des indices au sujet de leur concepteur, livrent somme toute peu d'indications, ou tout au moins pas toujours clairement, sur ceux qui les ont utilisés, qu'ils soient un ou plusieurs, au même moment

ou successivement. Or, il convient de rappeler que ce sont généralement des fossiles directs provenant de l'extérieur qui permettent de définir la trame chronologique de l'occupation régionale. S'il est vrai que cette dépendance sur la présence d'objets ou de styles provenant d'ailleurs peut sembler agaçante pour un archéologue travaillant en région, celle-ci n'en demeure pas moins nécessaire dans la mesure où des typologies locales n'ont pas été définies. Un des objectifs poursuivis dans cette thèse vise justement à déterminer en quoi la présence ou l'absence de céramique dans les assemblages du bassin hydrographique de la rivière Saguenay témoigne de comportements spécifiques qui pourraient être associés à des populations locales ou non.

En date de 2015, parmi les 30 sites archéologiques répertoriés dans la sous-région du Bas-Saguenay, dix ont livré des objets qui témoignent d'une ou plusieurs composantes datées d'entre 1534 A.D. et 3000 A.A. (figures 63 et 64). Trois se trouvent à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite et sept à l'Anse-à-la-Croix. Si on adopte la division du Sylvicole en trois sous-périodes, sept gisements suggèrent qu'il y a eu fréquentation du fjord du Saguenay lors du Sylvicole supérieur; cinq gisements ont livré des indices d'une occupation ayant possiblement eu cours au Sylvicole moyen (1000 à 2400 A.A.) et seulement deux témoigneraient peut-être, d'une composante du Sylvicole inférieur (2400 à 3000 A.A.).

L'indice premier qui, sur le bassin hydrographique du Saguenay, révèle la présence d'un gisement du Sylvicole supérieur ou du Sylvicole moyen est la céramique. Or, celle-ci n'est présente que dans six des 14 composantes sylvicoles (voir figure 6). Les autres l'ont été sur la base des matières premières dominantes utilisées et/ou encore sur la base de la typologie de certains objets. Ces composantes se trouvent généralement sur la terrasse la plus basse, celle située entre 5 et 7 mètres d'altitude. Aucun de ces sites n'a à ce jour été daté sur une base radiométrique.

6.1 Les sites de la rivière Sainte-Marguerite

Les stations A et B du site DbEl-9, situées tous deux dans l'anse Bay Mill à l'est de la rivière Sainte-Marguerite, ont livré des vestiges lithiques et céramiques qui témoignent d'occupations paléohistoriques s'échelonnant entre 1534 A.D. et 2400 A.A. et peut-être,

sur la base de quelques indices provenant de la station A de DbEl-9, de la période 2400 à 3000 A.A.

La superficie totale fouillée de ces deux sites est largement inférieure à celle des gisements de l'Anse-à-la-Croix qui se trouvent à environ 75 km en amont, même si la dimension totale estimée des sites de la rivière Sainte-Marguerite est nettement supérieure. Quoiqu'il en soit, malgré le caractère préliminaire de la fouille des deux stations du site DbEl-9, la productivité archéologique est étonnante. La proximité de la vallée du Saint-Laurent d'une part, la richesse écologique d'autre part et le peu d'endroits susceptibles d'être occupés dans le fjord ont avantagé la rivière Sainte-Marguerite, qui a dû être un lieu où l'on se rendait de façon saisonnière.

6.1.1 Station B du site DbEl-9, rivière Sainte-Marguerite

Ce n'est qu'en 2001, soit cinq ans après qu'on ait constaté qu'elle avait été fréquentée au cours de la Paléohistoire (Arkéos 1996), qu'une fouille extensive de la station B du site DbEl-9, sise sur la terrasse de 5-7 mètres de la Bay Mill, non loin de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, a été amorcée (Langevin, Girard, Rioux et Dionne 2002). En effet, suivant un inventaire systématique effectué en 2000, des fouilles furent effectuées de 2001 à 2003 (Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003; Langevin, Girard, LeBlanc, Mattson et Skeene-Parent 2005; Langevin, Girard, Rioux, Dionne et Chalifoux 2001) et menèrent à l'excavation d'une aire d'environ 32 m² (figure 64).

Les différentes interventions ont permis de recueillir un peu plus de 104 000 vestiges, parmi lesquels se trouvent 23 999 pièces lithiques (23 393 pièces de débitage et 606 outils et témoins d'étapes de taille), près de 77 000 ossements, 3 355 tessons de céramique amérindienne et 688 artefacts témoignant de la période suivant l'arrivée des Européens (tableau XXVI). Tous vestiges et tous niveaux confondus, le ratio est de 3 280 objets pour chaque mètre fouillé. Rappelons-le, ce ratio est de 320 sur le site DcEp-2, dont la superficie fouillée est cependant 6,2 fois plus importante, et de 234 pour la station A de DcEp-5, pour une superficie fouillée 2,5 fois plus vaste. Quant au site Ouellet, fouillé sur 270 m², sa productivité est d'un peu plus de 66 objets par mètre. Évidemment, il y a tout lieu de croire que l'extension de l'aire de fouille sur la station B de DbEl-9

finirait par avoir comme conséquence une diminution progressive de ce ratio. Quoiqu'il en soit, le total des vestiges provenant de la station B de DbEl-9 (n=105 017) est déjà largement supérieur à celui des autres sites mentionnés.

Sur la station B de DbEl-9, la totalité des vestiges et des structures se retrouvent à l'intérieur de quelques centimètres (figure 65), ce qui entraîne un mixage des artefacts qui proviennent assurément de l'une ou l'autre des nombreuses composantes. Par conséquent, outre les vestiges céramiques qui sont aisément datables dans le temps, il demeure difficile d'attribuer une composante spécifique aux vestiges osseux ou lithiques. La distribution spatiale des tessons céramiques auraient peut-être pu contribuer à attribuer certaines matières premières ou structures à une composante spécifique. Cependant, ces distributions ont démontré que ceux qui ont fréquenté la terrasse de 5-7 mètres l'ont fait au même endroit, de façon successive.

Du point de vue du lithique, les 24 000 vestiges ont principalement été produits à partir de quartz (38%), de chert (29%) et de quartzite (20%) (figure 66). Notons par ailleurs la présence résiduelle d'une matière plutonique verdâtre similaire à celle retrouvée sur le site DcEp-2 de l'Anse-à-la-Croix. La distribution relative des matières premières en fonction de la masse totale retrouvée sur la station B de DbEl-9 présente une répartition différente. Ainsi, les matériaux plutoniques comptent pour 73% du poids total. Le quartz (12%), les cherts (9%) et les quartzites (2%) suivent. En ne considérant cependant que le débitage, les pourcentages de masse présentent une autre image qui tend à éliminer le biais causé par des gros objets tels que les percuteurs, les marteaux et les meules. Le quartz domine alors à 35%, suivi par le plutonique à 30% et le chert à 25%. Le quartzite qui compte pour 20% de tous les éclats, ne compte alors que pour 6% en termes de masse totale du débitage.

L'utilisation du quartz, matière première aisément disponible dans les formations paléozoïques du Bouclier canadien, aurait connu une recrudescence à la fin de la Paléohistoire. Dans la vallée du Saint-Laurent où les sources de chert sont somme toute abondantes, il arrive même que le quartz dépasse celui-ci en terme de proportion (site Ouellet : Plourde 1990). Sur l'île Verte, devant la sortie de la rivière Saguenay dans le

Saint-Laurent, les principales occupations qui dateraient soit du tournant du premier millénaire A.A. ou lors des siècles subséquents ont révélé que les cherts dominent largement (Roland Tremblay 2003 : communication personnelle), mais que le quartz est bien présent. Cette situation ne serait pas spécifique à la fin de la Paléohistoire car sur DcEp-2, les proportions combinées du quartzite et du chert atteignent moins de 20%, alors que le quartz compte pour 25%. Le quartz, même s'il n'est pas la matière première la mieux représentée sur la station B de DbEl-10, n'en demeure pas moins le matériel qui semble avoir eu la préférence des tailleurs. En effet, toutes les étapes de la chaîne opératoire sont représentées, comme en témoigne la présence de 44 nucléus et de 21 blocs, soit 72% et 95% de l'ensemble de chacune de ces catégories typologiques.

La présence importante des cherts à quelques dizaines de km de l'embouchure de la rivière Saguenay dans le fleuve n'étonne pas du tout et tend à appuyer le lien tant culturel que chronologique qui semble se tracer avec le site Ouellet (Plourde 1987, 1988, 1990, 2001a et 2011), ceux de l'île Verte et d'autres lieux à proximité (Tremblay 1991, 1993, 1995, 1995a et 1998). Les mêmes variétés de chert semblent en effet être représentées, ce qui sous-tend que des individus liés par l'identité aient fréquenté les lieux. L'examen des vestiges lithiques en chert révèle que 98% sont des pièces de débitage, parmi lesquels 89% présentent une surface inférieure à 200 mm² et 11% une surface inférieure à 600 mm². De fait, seulement 50 pièces de débitage présentent une surface supérieure à 600 mm². Notons d'ailleurs que les interventions effectuées sur ce site ont permis de recueillir 10 nucléus et deux bifaces en chert. Il semble donc qu'au moins pour certaines variétés de chert, toutes les étapes de la chaîne opératoire soient présentes sur place. Cette situation est également bien illustrée par le coefficient de masse, alors que le débitage, de même que les objets représentant des étapes de la taille, comptent pour 87% de la masse globale des cherts.

L'occurrence du quartzite dans une proportion de 20% des objets soulève plusieurs questions. Soulignons tout d'abord que sous cette rubrique se trouve tout autant des quartzites blanchâtres qui pourraient être associés au quartzite de la rivière Témiscamie (73%) que d'autres plus translucides et granuleux associés à la baie de Ramah (17%) ou encore la variété plus granuleuse, beige avec mica dont la source se situerait à

l'embouchure de la rivière Saguenay (2%). Enfin, se trouvent également dans l'assemblage d'autres variétés aux couleurs et granulométries diverses (8%). Dans un second temps, sur la base de la masse totale (2,3%) ou encore de la masse du débitage (6,4%), il semble que ceux qui ont fréquenté la station B de DbEl-9b avaient accès, peu importe la variété, à peu de quartzite et que, de toute évidence, celui-ci arrivait sous la forme d'objets finis de faibles dimensions.

En ce qui a trait à la variété blanchâtre, notons à nouveau que les analyses par éléments-traces de LeBlanc (2004) semblent suggérer qu'il convient d'être prudent en regard de sa provenance. Ainsi, alors qu'au Québec, on tend à présumer que les quartzites blanchâtres mats et à fine granulométrie proviennent de la source de la rivière Témiscamie, il appert que les quelques spécimens étudiés par LeBlanc (2004) présentaient des caractéristiques excluant ceux-ci du spectre de variabilité propre à la source de la rivière Témiscamie. D'un point de vue macroscopique, ce quartzite montre souvent des différences sensibles avec les principales variétés du quartzite de la rivière Témiscamie. Il est en effet plus lustré, d'un blanc moins uniforme et d'une granulométrie moins fine tout en présentant une translucidité qui par moment rappelle le quartzite de Ramah. En fait, il semblerait se situer quelque part entre le quartzite de Ramah et celui de la rivière Témiscamie, d'où la difficulté parfois à le distinguer sur une base macroscopique. Il faut donc considérer la possibilité qu'une proportion indéterminée de ce quartzite blanchâtre puisse être locale, alors qu'une autre proportion proviendrait de la rivière Témiscamie, via la rivière Shipshaw ou encore le lac Saint-Jean.

La présence d'affleurements locaux de quartzites ne serait guère étonnante dans la mesure où les cartes géologiques témoignent de la présence abondante de ce matériel dans le socle du bouclier. Par ailleurs, dans la mesure où les gisements situés à l'embouchure de la rivière du Saguenay étudiés par Plourde (2011) ne contiennent à peu près aucun quartzite blanchâtre ou identifiée à la source de la rivière Témiscamie, il paraît peu probable que celui de la rivière Témiscamie soit arrivé sur la rivière Sainte-Marguerite via les rivières de la Côte-Nord au cours du Sylvicole supérieur. Si par contre, ce quartzite découle de l'exploitation d'une petite source locale, il se peut que son exploitation ait été spatialement limitée, d'où la faible masse totale de quartzite

découverte sur le gisement. Il convient aussi d'envisager que la portion du quartzite de la rivière Témiscamie qui est présente dans l'assemblage soit plutôt associée à la composante du Sylvicole moyen. Cette présence serait alors moins étonnante dans la mesure où tant la variété de Ramah, que celle de la rivière Témiscamie circulaient passablement au cours de cette période sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Quoiqu'il en soit, peu importe la provenance de ce quartzite, il s'agit d'un matériel résiduel en termes de masse.

En regard des principales caractéristiques des pièces de quartzite, tout comme pour les cherts, les pièces de débitage, au nombre de 4802 sur un total de 4885 unités, sont dominées par de petits éclats avec présence de talon et de forme allongée. Environ 97% des éclats, toutes variétés confondues, présentent une superficie inférieure à 200 mm². Seulement six éclats (un Ramah et cinq blanchâtres) montrent une superficie supérieure à 600 mm², par rapport à 50 pour les cherts. En ce qui a trait aux outils ou autres objets témoignant d'étapes de travail, ils sont au nombre de 83 et sont dominés par : les racloirs (n=24), les pointes de jet (n=20) et les grattoirs (n=16). Des objets retouchés typologiquement inassignables suivent avec 13 spécimens. On note la présence de trois nucléus, dont un en Ramah, un en quartzite de Tadoussac et un dernier en quartzite blanchâtre.

La calcédoine, rarissime dans les assemblages de Plourde (2011) et de Tremblay (1991, 1993, 1995, 1995a et 1998), représente sur la station B de DbEl-9 près de 3% de tous les vestiges lithiques, parmi lesquels 27 objets considérés comme des outils ou des étapes du travail de la pierre. En termes de masse totale, la calcédoine n'en demeure pas moins un matériel plus que résiduel avec à peine 0,5% du poids total. Malgré tout, en termes numériques, la station B de DbEl-9 a livré nettement plus de pièces que tout autre site de l'embouchure et il conviendra de tenir compte de cette particularité lorsque viendra le temps de caractériser à une échelle plus large les populations qui ont pu fréquenter ou occuper la rivière Saguenay.

Il en est de même de la rhyolite qui selon Plourde (2011), est souvent associée à la céramique du Sylvicole supérieur. Or, dans le cas de la station B de DbEl-9, seulement 15

pièces (13 éclats et deux outils) ont été regroupés sous cette assignation.

Parmi les 607 outils ou fragments d'outils découverts lors des différentes interventions, notons la présence de 48 pointes de jet, 53 grattoirs, 83 blocs ou nucléi et de 61 percuteurs ou bouchardes. Plusieurs des pointes dont la base est présente sont à encoches, parfois en coin, parfois latérales (planche 16). Elles sont généralement petites et montrent une grande variabilité morphologique, ce qui semble s'inscrire dans la tendance du Sylvicole supérieur. Parmi ces pointes, s'en trouvent cependant quelques-unes dont quelques caractéristiques témoignent d'occupations plus anciennes, peut-être du Sylvicole inférieur voire avant. Dans la mesure où la terrasse basse n'aurait pas été accessible au cours des périodes précédant le Sylvicole moyen, la présence de ces quelques objets sur cette terrasse est énigmatique et pourrait témoigner de la récupération occasionnelle d'outils sur les terrasses supérieures. Globalement, notons que parmi les pointes de jet, les cherts dominent avec 23 spécimens, suivie de près par les quartzites au nombre de 21. Très peu de ces pointes sont complètes. Cependant, en procédant à des approximations, il semblerait que ce sont celles en cherts qui présenteraient les plus grandes dimensions morphologiques.

Au nombre de 53, les grattoirs de la station B de DbEl-9 ont principalement été tirés d'éclats en chert (n=20) et en quartzite (n=16) (planche 17). Le quartz n'est à peu près pas représenté, ce qui est différent de la situation notée par Plourde (2011) sur les sites de l'embouchure de la rivière Saguenay. On en trouve autant de complets que de fragmentaires, ce qui témoigne d'une utilisation intense de ceux-ci sur les lieux mêmes. Généralement unifaciaux, ils sont souvent petits avec une superficie moyenne de 483 mm². Ceux en chert seraient un peu plus gros (moyenne de 511 mm²) que ceux en quartzite (moyenne de 435 mm²). Les grattoirs en chert sont plus épais (moyenne de 7,22 mm²) que ceux en quartzite (moyenne de 5,88 mm²).

Tout comme sur d'autres sites de la Haute Côte-Nord, la station B de DbEl-9 a livré un nombre considérable d'objets de mouture. Alors que la collection du site Ouellet étudiée par Plourde (2011) comptait 60 objets de mouture, celle de la station B de DbEl-9 compte 44 meules à main, broyeurs ou marteaux, mais aucune meule dormante (planche 18).

Notons également la présence de neuf haches. Une telle productivité générale est d'autant plus étonnante quand on considère qu'aux 270 m² fouillés sur le site Ouellet, ne s'oppose qu'une superficie de 32 m² sur la station B de DbEl-910.

Les données lithiques provenant de la périphérie de la rivière Sainte-Marguerite ne permettant pas vraiment de déterminer la proportion de l'assemblage qui pourrait témoigner du Sylvicole supérieur, la céramique paraît dès lors constituer un indice très significatif. Parmi les quatre principaux gisements de la période 350 à 3000 A.A. du Bas-Saguenay, la station B du site DbEl-9 est celui où a été retrouvée le plus de céramique amérindienne, soit 3380 tessons représentant un minimum de 20 vases répartis chronologiquement sur toute la période 350 à 2400 A.A. Notons une fois de plus que si le nombre total de vases paraît important pour un site se situant à l'extérieur de la sphère d'exploitation présumée d'agriculteurs, la longue fréquentation du lieu amenuise cet effet. Selon les différents avis, on ne compterait tout au plus que cinq ou six vases sur les 20 qui seraient de la période 350 à 1000 A.A. (Chapdelaine 2014 : communication personnelle; Tremblay, Langevin et Côté 2005) (planches 19 à 23). Quant aux autres vases, s'en trouve certains du Sylvicole moyen tardif et d'autres du Sylvicole moyen ancien (planches 24 à 28). Les distributions spatiales ont révélé qu'il n'était pas possible de distinguer ce qui pourrait être une aire de fréquentation du Sylvicole supérieur versus celle du Sylvicole moyen. En fait, les tessons des différentes époques se retrouvent ici et là, parfois dans les mêmes quadrants et à des profondeurs similaires, sans que des tendances claires se dessinent.

Que ce soit au cours du Sylvicole supérieur ou encore lors du Sylvicole moyen, l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite semble avoir été fréquentée de façon récurrente (Tremblay, Langevin et Côté 2005), si l'on en juge par la quantité de fragments d'os considérables qui ont été recueillis sur les quelques 30 m² fouillés. Globalement, la subsistance comprenait un éventail incluant l'essentiel des ressources disponibles en région. Les ossements se retrouvent pêle-mêle dans les structures et en périphérie de celles-ci, ce qui suggérerait un comportement plus iroquoien qu'algonquien. La quasi-totalité (97%) des déchets culinaires s'est avérée blanchie et très fracturée ce qui n'a pas favorisé son identification. Finalement, outre une pointe à barbelure, la station B

de DbEl-9 a livré peu d'outils en os. En fait, moins d'une dizaine d'objets en os pourraient avoir été transformés afin d'être utilisés. On ne note par ailleurs dans l'assemblage aucune perle en os ou en coquillage.

La station B du site DbEl-9 a livré un nombre considérable de structures de combustions qui ne sont pas sans montrer certaines similitudes avec celles identifiées sur les sites de l'embouchure de la rivière Saguenay. Il s'agit la plupart du temps de structures à peu près circulaires plus ou moins bien circonscrites par des pierres. Associées à ces foyers très riches se trouvent quantité d'os cuits et de sol rubéfié. Quelques négatifs de poteaux ont également été notés sans pour autant qu'on arrive à définir un alignement précis. La difficulté lorsque vient le temps de décrire plus précisément ces structures individuellement se situe au niveau de la proximité et du recouvrement que certaines semblent avoir les unes avec les autres.

S'il paraît toujours difficile d'évaluer la durée d'une occupation, il n'en demeure pas moins que l'abondante productivité lithique, la relative grande quantité de vases, la superficie des aires de combustion et les dizaines de milliers d'écofacts qui y sont associés, de même que les traces de poteau identifiés à l'intérieur d'une aire de fouille de faible superficie (32 m²), tendent à suggérer des fréquentations sinon soutenues, tout au moins récurrentes de la station B de DbEl-9 tout au cours du dernier millénaire A.A. et probablement même au cours des siècles qui avaient précédé. Selon les données fauniques obtenues lors d'analyses spécialisées (Gates Saint-Pierre 2002), plusieurs potentialités émergent en regard du moment dans l'année où le site était visité. En effet, que ce soit du début de l'hiver jusque tôt au printemps, les différentes ressources semblent plaider pour une série d'occupations permettant d'exploiter tout l'éventail des ressources se trouvant à proximité des lieux.

Pour ce qui est de l'identité de ceux qui fréquentaient ce lieu, à la seule échelle du site, il semblerait qu'il s'agissait de gens qui participaient à des réseaux d'échanges favorisant l'accès à des matières premières provenant surtout de la vallée du Saint-Laurent. S'agissait-il de gens qui occupaient ou fréquentaient saisonnièrement les lieux ? À une échelle micro-locale, cela reste difficile à déterminer.

6.1.2 Station A du site DbEl-9, rivière Sainte-Marguerite

Si la présence de quelques tessons de céramique, de même que quelques pointes de jet témoignent de la présence d'une composante archéologique datant entre 1500 et 3000 A.A. sur la station B du site DbEl-9, il semblerait que c'est un peu plus haut, sur une terrasse légèrement plus élevée, que se pratiquait la plupart des activités au cours de cette période.

La station A de DbEl-9 a, à ce jour, été fouillée sur 26,25 mètres carrés (aire de fouille de 22 m² et 17 sondages de 50 x 50 cm) (figure 67). Les différentes interventions ont livré 20 577 pièces lithiques, parmi lesquels se trouvent 20 320 pièces de débitage et 257 objets façonnés (tableau XXVII). Il s'agit d'un ratio de 1 : 79, soit un objet transformé pour 79 éclats et une densité moyenne de 820 objets par m² tous niveaux confondus. La différence majeure entre la distribution des matières premières sur la terrasse de 12-15 mètres versus celle de la terrasse de 5-7 mètres (station B de DbEl-9) a trait à la prépondérance du chert (49%) et du quartzite blanchâtre (43%) qui à eux seuls comptent pour 92% de l'ensemble lithique (figure 68). Le quartz, matière première dominante dans l'assemblage de la terrasse inférieure (37%), ne compte ici que pour 3,5%. S'ajoutant à la typologie et à la quasi absence de poterie, ces différences suggèrent que les deux stations du site DbEl-9 présentent des composantes chronologiquement distinctes. Ainsi, sur la station A du site DbEl-9 le chert Onondaga domine alors que cette variété est à peu près inexistante dans l'assemblage de la terrasse inférieure.

Dans le détail, 95% des éclats de chert présentent une superficie inférieure à 200 mm², alors que 5% présentent une superficie entre 201 et 600 mm². Un nucléus et trois bifaces ont été découverts lors des fouilles. Alors qu'en termes numériques les cherts comptent pour 49% du total, en termes de poids ils comptent seulement pour 9%. Le coefficient de masse, c'est à dire le pourcentage de la masse totale accaparée par le débitage et les objets transformés qui sont des étapes de travail par rapport aux outils finis, est de 84%. Une masse aussi importante tendrait à démontrer que plusieurs étapes de la chaîne opératoire sont présentes sur les lieux. Parmi les différentes variétés de cherts présentes sur le site, le chert Onondaga serait la variété la plus courante.

Le quartzite montre des chiffres semblables avec 96% des éclats dont la superficie est inférieure à 200 mm² et près de 4% entre 201 et 600 mm². Aucun nucléus ou bloc n'a été découvert, mais on dénote la présence de trois bifaces. Dans ce cas-ci, le quartzite compte pour 7% de la masse totale, avec un coefficient de masse de 82%. Au contraire du chert cependant, il paraît peu probable que des objets aient été taillés sur place. En effet, en plus du pourcentage élevé des éclats de petites surfaces, l'absence de nucléus ou de blocs, plaident pour un lieu où des objets déjà terminés étaient réaffûtés. Parmi les quartzites, notons que la variété Ramah semble très présente, alors que celle de Tadoussac est anecdotique.

Outre le quartz qui, comme nous l'avons mentionné, compte pour 3% de l'ensemble en termes numérique, et pour 5% en termes de masse totale, il convient de mentionner la présence de la calcédoine qui compte pour 3% de l'assemblage, soit 585 éclats, 15 outils et étapes de taille, parmi lesquels deux bifaces, deux nucléus, quelques pièces esquillées et pointes de jet. À moins de 1% du total de la masse de l'assemblage lithique, la calcédoine apparaît comme une matière première qui ne faisait pas partie du quotidien de ceux qui se sont arrêtés sur la station A de DbEl-9.

Quoique les matériaux d'origine plutoniques et volcaniques comptent en termes numériques pour très peu (n=95) sur la station A de DbEl-9, la masse des marteaux, nucléus et autres tirés de ces matériaux comptent tout de même pour 72% de la masse totale. Or, si on exclut de l'équation les objets transformés, il appert qu'en termes de masse, les cherts comptent pour 44% du total, les quartzites pour 35%, le quartz pour moins de 1% et ces matériaux divers pour 4%. À 4% de la masse totale du débitage, la calcédoine étonne.

Parmi les outils lithiques découverts sur ce site, notons la présence de 23 pointes de jet, de 34 grattoirs et de 18 forets ou perçoirs. On compte également 28 nucléus ou blocs, la plupart en quartz (planches 29 et 30). Sur la base des matières premières retrouvées et de la typologie des objets, il semblerait que cette terrasse ait été occupée au cours de la Paléohistoire quelque part au cours du troisième ou du second millénaire A.A. On y a en effet retrouvé plusieurs des éléments typologiques qui caractérisent le Sylvicole inférieur

soit : grattoir en éventail (triangulaire bifacial), des forets à oreillette, de même que quelques pointes qui s'apparentent plus ou moins aux types Adena ou Meadowood. À cela s'ajoute la prédominance du chert Onondaga.

Au cours des différentes interventions, seulement 886 vestiges osseux ont été recueillis. Leur faible quantité étonne compte tenu de la présence de nombreuses aires de combustion, mais pourrait découler de la faible profondeur à laquelle se trouvent les vestiges. Différents phénomènes taphonomiques ont pu ainsi s'associer pour faire disparaître les déchets culinaires, dont la grande majorité est brûlée. En 2007, lors d'un épisode de grands vents survenu au moment d'une intervention archéologique, de nombreux arbres furent déracinés, révélant du même coup de nombreuses aires de combustion parmi lesquelles certaines montraient des vestiges osseux. Il paraît vraisemblable que l'actuelle rareté des fragments osseux soit circonstancielle. L'analyse d'une partie des ossements recueillis a néanmoins révélé que les mammifères marins étaient importants dans l'alimentation de ceux qui ont occupé les lieux, mais que le castor constituait une part non-négligeable de celle-ci.

Quelques fragments de céramique amérindienne ont aussi été recueillis sur ce site. Ces tessons ne montraient toutefois aucune décoration qui aurait pu permettre de les attribuer à une période précise de la Paléohistoire, en raison d'un fort taux d'exfoliation sur les deux parois. Cependant, parce que certains tessons présentent des traces de colombins, cela pourrait appuyer l'hypothèse d'une occupation antérieure à 1000 A.A.

De nombreuses traces d'établissement ont été identifiées sur ce site. Parmi ces structures se trouvent des aires de combustion et ce qui semble être des ancrages de poteau (figure 69). Les aires de combustion s'accompagnent de pierres vraisemblablement chauffées et de nombreuses traces de sol fortement rubéfiés. Probablement en raison de la faible profondeur où se trouve ces structures, les déchets culinaires associés sont peu nombreux et les traces de charbon à peu près inexistantes.

La plupart de ces aires d'établissements se trouvait en effet dans les premiers centimètres du niveau orangé, à moins d'une quinzaine de centimètres de profondeur. Circonscrire leur étendue s'est parfois avérée une tâche difficile compte tenu de l'abondance de galets

qui se trouvent dans le substrat pédologique. C'est avant tout la présence de sol rubéfié, de même que certains aménagements arrondis, qui permettaient de différencier une trace d'établissement d'un lit naturel de pierres.

Les expertises effectuées sur la station A de DbEl-9 semblent révéler que la section ouest de la terrasse a été occupée plus intensivement que sa partie orientale. Ce choix serait au moins partiellement justifié par la proximité des parois abruptes qui jouxtent le site et le protègent ainsi des vents en provenance de la rivière Saguenay. Il y a là une tendance observée sur les terrasses supérieures (site DbEl-4) et inférieure (station B de DbEl-9) de même que sur la station B de DbEl-10. Là où le gisement de la station A de DbEl-9 semble se distinguer de ceux des terrasses supérieures où l'occupation serait plus ancienne, c'est que les vestiges osseux découverts sur la station A de DbEl-9 ne témoignent pas d'une occupation hivernale de la rivière Sainte-Marguerite. Le spectre des ressources exploitées semble nettement plus large, tout en étant moindre que celui de la terrasse inférieure caractérisée par une occupation plus récente. Les phocidés, encore importants dans la diète, ne constituent plus l'essentiel de la subsistance, et le phoque du Groenland, principal indice d'une occupation en période plus froide, est absent (Gates Saint-Pierre 2002).

6.2 Les sites de l'Anse-à-la-Croix

Entre la terrasse de 25 mètres et la limite de la zone intertidale qui ceinture actuellement l'Anse-à-la-Croix se trouve une série de paliers situés entre 5 et 15 m d'altitude. C'est sur ces paliers que plusieurs gisements attribués à la période 1534 A.D. à 3000 A.A. ont été mis au jour (figure 70).

6.2.1 Site DcEp-2

Le gisement le plus prolifique de l'Anse-à-la-Croix (DcEp-2) a été découvert en 1990 lors d'un inventaire motivé par la construction d'une série de bâtiments dans le cadre d'une méga-production cinématographique (Ethnoscop 1990). La fouille de ce site ne s'est cependant amorcée qu'en 1996 dans le cadre d'un projet récréotouristique à vocation historique où l'archéologie a été intégrée en tant que discipline permettant de

relier l'histoire des Premières Nations à celle de la Nouvelle-France. Depuis ce temps, les fouilles se poursuivent annuellement sur l'un ou l'autre des sites découverts au fil des années. DcEp-2 étant le seul dont la fouille s'est poursuivie sans interruption, soit sur dix-neuf années en date de 2014 (figure 71) (Gadbois et Langevin 2014 ; Gadbois, Plourde et Langevin 2015 ; Langevin 2000a et 2006 ; Langevin et Gadbois 2013 ; Langevin, Girard, Dionne et Maire 2004 ; Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003a ; Langevin, Girard et Fortin 1997, 1999 et 1999a; Langevin, Girard et Lavoie-Painchaud 2008 ; Langevin, Girard et Mattson 2006 ; Langevin, Girard et Rioux 2001 et 2001a ; Langevin, Girard, Rioux et Dionne 2002a ; Langevin et Lavoie-Painchaud 2010; Langevin et Mattson 2005 ; Langevin, Mattson et Lavoie-Painchaud 2007 ; Mattson et Langevin 2009).

En date de 2013, le site DcEp-2 avait été fouillé sur 200 m². En cet endroit, la productivité artéfactuelle se lit comme suit : 22 526 pièces lithiques, 38 808 fragments osseux, 1 771 fragments de poterie ou rebuts de pâte et environ 3 600 autres objets parmi lesquels des vestiges historiques du XVII^e au XX^e siècle (tableau XXVIII). En excluant les vestiges post XVI^e siècle, on parle d'un ratio d'environ 315 objets par mètre carré. Au-delà de la culture matérielle, plus d'une vingtaine de structures, parmi lesquelles des aires de combustion, des traces de poteau et des aménagements liés à des habitations ou des ancrages de poteau ont été documentés (tableau XXIX; figures 72 et 73). Notons d'ailleurs la découverte d'un bourrelet de pierre qui, comme sur la station 4 de Pointe-du-Buisson, pourrait indiquer la présence d'une structure d'habitation allongée (Chapdelaine 1980).

En termes absolus, ce sont les matériaux d'origine plutonique disponibles sur une base locale (souvent une diorite verdâtre) qui dominent l'assemblage lithique avec 48% (n= 10814) des occurrences. Ceux-ci sont suivis par le quartz, matière première disponible à moins de 100 km de l'Anse-à-la-Croix (26% pour 5925), du chert (14% pour 3210) et du quartzite (6% pour 1352) (figure 74). En termes de pourcentage de masse, les matériaux plutoniques comptent pour 90%, laissant peu d'espace aux autres matériaux outre le quartz (4,6%). Les cherts pourtant bien représentés en termes numérique présentent moins de 2% de la masse, alors que les quartzites et la calcédoine comptent tous les deux pour environ 0,3%. L'exclusion des objets transformés de la masse change peu de choses

à la représentativité générale des matières premières. En effet, la part des matériaux plutoniques est encore de 82%, alors que celle des cherts baisse à 3,5%. En fait, ce sont les quartz qui profitent alors le plus de l'exclusion des gros objets avec 7,5% de la masse totale du débitage. Encore une fois, notons que le quartzite et la calcédoine, prépondérants sur les sites du lac Saint-Jean, sont peu représentés tant en nombre absolu qu'en termes de masse sur DcEp-2.

Tout considéré, ce sont des matériaux dont la source se trouve à proximité immédiate ou en périphérie qui dominent. Les différentes variétés de chert proviendraient pour la plupart de la rive sud du Saint-Laurent, alors que la provenance du quartzite n'est pas certaine, dans la mesure où différents indices convergent vers une origine régionale de tout au moins une partie de l'ensemble (LeBlanc 2004).

Peut-être parce qu'il s'agit d'une matière première dont les propriétés de taille laissent à désirer, le plutonique, matière dominante sur DcEp-2, fut travaillé différemment des autres matières premières. D'une part, il est évident que toutes les étapes de la chaîne opératoire sont présentes, depuis les blocs naturels, les nucléus, les gros éclats de façonnage, puis tous les autres. Ainsi, 86,5% des éclats de débitage en plutonique présentent une superficie inférieure à 200 mm², alors que ce ratio se situe habituellement bien au-delà de 90%. Quant aux éclats de plus grandes superficies, 10% d'entre eux se trouvent dans la catégorie 201 à 600 mm² et environ 4% au-delà de 600 mm². Outre le poids moyen des pièces (8,80 g.) qui démontre une grande disponibilité de ce matériel, le pourcentage (91%) qu'occupe cette matière première dans le poids total des vestiges lithiques démontre hors de tout doute que cette matière première était au cœur des activités de taille. Notons en effet que 42 des 137 nucléus et neuf des 11 blocs découverts sur le site sont dans cette matière première. Par ailleurs, même si l'assemblage compte 66 nucléus en quartz, en termes de poids ce sont ceux en plutonique qui dominent avec un poids près de quatre fois supérieur à ceux en quartz.

Le quartz constitue une autre matière première vraisemblablement disponible à peu de distance du site et qui demeurerait accessible pour peu qu'on ait un œil éveillé. De la même façon que les matériaux plutoniques, ce matériel arrivait souvent sous forme de bloc ou

de galet sur le site. Cette matière première présente parfois de la résistance lors de la taille, sous la forme de plans de clivage. Près de 93% des éclats en quartz présentent une superficie inférieure à 200mm² et 5% entre 201 et 600 mm². Il s'agit d'ailleurs de la seule matière première qui, outre le plutonique, livre une masse comptant pour plus de 4% de la masse totale. Quant au poids moyen (0,81 g par unité), tout en étant plus élevé que celui du quartzite et celui du chert, il est nettement moins élevé que celui du plutonique (10,13 g pour tous les objets et 1,69 gr pour le débitage).

Selon Rochefort (2012), il semblerait qu'au moins quelques variétés de chert exhibaient toutes les étapes de la chaîne opératoire sur le site DcEp-2. Toutes variétés considérées, il appert néanmoins que le nombre d'éclats présentant une superficie supérieure à 200 mm² est minime (7%). Qui plus est le nombre de nucléus, blocs ou bifaces (n=25) est relativement limité en comparaison du quartz et du plutonique. Le poids moyen des unités de chert est relativement élevé en regard de la distance présumée des sources. En effet, à 0,60 g, il est à peine moins élevé que celui du quartz, ce qui tend à confirmer l'analyse de Rochefort (2012) sur le fait que certaines variétés de chert arrivaient sur DcEp-2 sous la forme de blocs ou de préformes.

Alors que DcEp-2 se trouve à moindre distance des principales rivières permettant d'avoir accès au quartzite de la rivière Témiscamie, que ne le sont par exemple les stations A et B du site DbEl-9 de la rivière Sainte-Marguerite, la fréquence de cette matière première est à 6%, parmi les plus basses pour tous les assemblages archéologiques de cette période. On ne compte par ailleurs que 49 éclats dont la superficie est supérieure à 200 mm² et seulement 2 où elle est supérieure à 600 mm². Par ailleurs, à 0,27 gr, le poids moyen appuie l'hypothèse que le quartzite est un matériel qui se présentait sur DcEp-2 sous la forme d'outils finis qu'on réaffutait.

Finalement, les différentes interventions ont livré 650 unités en calcédoine, parmi lesquels se trouvent 616 pièces de débitage. Seulement deux éclats présentent une superficie supérieure à 600 mm². Ont été découverts sur le site deux nucléus, mais aucun bloc ou biface en calcédoine. À 0,45 g, le poids moyen est plus faible que celui du quartz. Le faible échantillon peut par contre être influencé par quelques grosses pièces, car si on

ne considère que le poids moyen du débitage, ce poids tombe à 0,36 g, à 0,28 g pour le quartz, à 0,25 g pour le chert, à 0,16 g pour le quartzite, mais à 1,69 pour le plutonique. Il semblerait qu'outre le travail effectué, la qualité et la morphologie de la matière compte pour beaucoup dans la petitesse des éclats car une matière première avec de bonnes qualités clastiques étaient plus travaillée.

La distribution spatiale des matériaux selon leur provenance démontre que la taille de la pierre se faisait dans des endroits bien circonscrits et ce peu importe la matière première (figure 75). Ces aires de taille, qui correspondent aux principales aires de combustion, tendent à suggérer qu'il s'agissait de foyers extérieurs autour desquels diverses activités sociales ou quotidiennes se produisaient. C'est également dans ces mêmes aires qu'on a retrouvé le plus d'outils complets et fragmentaires et c'est également avec quelques-unes de ces aires de combustion que la céramique semblait être en association (figures 76 à 78).

Parmi tous les outils recueillis sur DcEp-2, certains types ressortent au niveau de leur occurrence. C'est le cas des grattoirs, au nombre de 115, souvent l'outil le mieux représenté dans les assemblages archéologiques. Malgré que ces grattoirs représentent vraisemblablement une seule et même période, à savoir la fin du Sylvicole moyen ou encore le début du Sylvicole supérieur, l'ensemble montre une grande variabilité tant au niveau des formes, des dimensions que des matériaux à partir desquels ils ont été taillés (planche 31). Notons néanmoins que la très grande majorité d'entre eux ont été tirés de matières dites nobles, soit des cherts ou encore du quartzite (Rochefort 2012). Que la plupart des grattoirs soient taillés dans ces matériaux semblent indiquer que cet objet n'était pas un outil de « dépannage » vite fait, dont on disposait allègrement. Le grattoir aurait été un outil spécialisé qu'on taillait avec minutie et dont on prenait grand soin.

Il est étonnant de constater qu'outre les éclats retouchés et les pièces esquillées, peu d'outils taillés spécialisés semblent avoir été fabriqués dans des matériaux d'origine régionale ou locale, alors que la plupart des nucléus et des blocs le sont. De toute évidence, lorsqu'on s'arrêtait sur les berges de l'Anse-à-la-Croix, on taillait beaucoup la pierre, sans pour autant chercher à fabriquer des grattoirs, pointes, perçoirs ou autres

outils de la sorte. De nombreux autres outils, nécessitant moins de travail ont cependant été fabriqués et abandonnés sur place. C'est le cas de nombreuses haches non polies qui ont été grossièrement taillées (planche 32). Quoiqu'il en soit, le travail sur le plutonique fut suffisamment important pour qu'une majorité des pièces de débitage découverte sur DcEp-2 ait été tirée de ce même matériel local qui a fourni tant de nucléus et de blocs. Il est par ailleurs intéressant de constater que ces objets en plutonique n'ont jamais été transportés sur d'autres lieux, que ce soit ailleurs dans le Bas-Saguenay ou encore vers le Haut-Saguenay.

Les interventions effectuées sur le site DcEp-2 ont livré 40 pointes ou fragments de pointes de projectile qui tout comme les grattoirs montrent une grande variabilité au niveau des formes et du support lithique (planche 33). Contrairement aux nucléus et blocs, mais tout comme pour les grattoirs, ce sont les matériaux dont la source est présumée lointaine qui dominent chez les pointes. En fait, une seule pointe taillée sur un matériel local a été retrouvée sur le site. La quasi-totalité de ces pointes montre la présence d'encoches latérales ou en coins. La lame de ces pointes est souvent asymétrique et taillée avec relativement peu de soins.

Les 19 années de fouilles ont également livré quelques tessons de céramique, incluant ce qui semble être des rebuts de pâte, sous la forme de petites boulettes d'argile cuite à lesquelles on a mélangé du dégraissant (planches 34 à 36). Après 19 années d'intervention sur le site DcEp-2, six concentrations de vestiges céramiques ont été identifiées (voir figures 76 à 78). Selon l'analyse qu'en a faite Gallo (2013), on retrouverait donc sur DcEp-2, trois équivalents de vase qui représenteraient la fin du Sylvicole moyen tardif et le Sylvicole supérieur ancien. S'ajoutent à ces vases 32 fragments de pipes représentant trois unités. Selon les attributs notés par Gallo (2013), les deux unités de vase de la fin du Sylvicole moyen tardif (voir planche 35) laissent entrevoir de nombreuses similitudes avec le style abondamment retrouvé dans la région de Melocheville. Quant à l'autre vase, il serait le résultat de la fusion de plusieurs traditions ce qui rend difficile son assignation culturelle (voir planche 34). En effet, quoique la présence de ponctuation appliquée de l'intérieur vers l'extérieur rappelle la tradition Pickering, l'utilisation de «... la cordelette en disqualifierait une descendance

directe » (Gallo 2013 : 34).

Finalement, DcEp-2 constitue l'un des rares gisements sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay ayant livré des rebuts de pâte (voir planche 36). S'il est vrai que les rebuts de pâte suggèrent qu'il y ait eu fabrication ou tout au moins essai de cuisson sur place de poterie, il se pourrait aussi que ces boulettes d'argile constituent le résultat d'un comportement technique indéterminé (Clermont et Chapdelaine 1990). Or, l'argile pure est absente du substrat pédologique du site. Le geste consistant à jeter de petites boulettes dans les flammes aurait nécessité que les occupants de DcEp-2 se déplacent sur quelques centaines de mètres, le long du cours de la rivière à la Croix, où se trouvent des gisements d'argile de bonne qualité. Les 607 rebuts de pâte découverts se trouvent concentrés dans quelques zones distinctes parmi lesquelles trois jouxtent des aires de combustions et une possible structure d'habitation. Sans qu'il soit possible de l'expliquer, la distribution spatiale des fragments de pipe et celle des rebuts de pâtes semble présenter plusieurs similitudes.

Principalement en association avec les structures, un nombre important d'ossements d'animaux a été recueilli (figure 79). L'analyse partielle de ces déchets culinaires, généralement cuits mais parfois écrus, a révélé que les carcasses étaient amenées à peu près complètes sur DcEp-2 (Ostéothèque 1998 et 1999). Ces analyses ont ainsi révélé que le castor était une proie privilégiée, mais qu'on n'écartait à peu près aucune espèce du bestiaire animal. Ainsi des os d'oiseaux, de cervidés et de poissons accompagnaient les restes de castor.

La plus grande concentration d'ossements semble associée à la même vaste aire de combustion auprès de laquelle ont été découverts des fragments de pipe en céramique, des traces de piquet et un bourrelet de pierres qui pourrait marquer les limites d'une structure d'habitation allongée. Si tel est le cas, il est difficile de comprendre pourquoi les ossements se retrouvent à l'intérieur de l'habitation comme semblent l'indiquer l'orientation des traces de piquet (voir figure 78).

6.2.2 Station A, site DcEp-5

C'est au cours de l'été 2002 que la terrasse de la station A du site DcEp-5 fut inventoriée pour la première fois. Depuis lors, de nombreuses interventions y ont eu lieu. Ainsi, aux quatorze sondages effectués en 2002 sur la terrasse inférieure (station A) du site DcEp-5, se sont ajoutés jusqu'en 2013, plusieurs dizaines de mètres carrés, pour un total de 93,25 m² (figure 80). La station A de DcEp-5 aurait une superficie occupée d'au moins 300 m².

En date de mai 2014, la productivité artéfactuelle se lisait comme suit : 12 473 pièces lithiques, 3 034 fragments osseux, 255 fragments de poterie et rebuts de pâte et quelques dizaines d'autres objets parmi lesquels de rares vestiges du XVII^e au XX^e siècle (tableau XXX). Hors tout, on parle d'un ratio d'environ 169 objets par mètre carré. Au-delà de la culture matérielle, on note la présence de quelques aires de combustion, quelques taches d'ocre et trois ancrages pour des poteaux (Gallo 2013) (tableau XXXI; figure 81).

La composante lithique de la station A de DcEp-5 est dominée par les cherts (51%), principale composante des matériaux d'origine suprarégionale, qui dominent l'assemblage, suivis par le quartzite (23%), le jaspe (6%), les plutoniques (6%), le quartz (6%) et la rhyolite (6%) (figure 82). En termes de masse, le portrait est cependant différent alors que les cherts ne comptent plus que pour 3,2% de la masse totale, alors que les quelques objets en matière plutonique compte pour 86% de la masse totale. Pourtant, si on ne considère cependant que le débitage, la catégorie des cherts remonte à 33%, suivie par le plutonique à 29%; de la rhyolite à 9%, des quartzites à 8%, du quartz à 4% et du jaspe à 3%. La calcédoine est peu importante à 0,1% de la masse totale du débitage.

Pour le moment, tous objets lithiques confondus, 63% de tous les objets seraient tirés de matières premières dont la source se trouverait à l'est de l'Anse-à-la-Croix, sur la rive sud du Saint-Laurent. S'il fallait ajouter le quartzite à cette liste et lui attribuer comme source la rivière Témiscamie, ce serait 84% de l'ensemble qui proviendrait de sources situées à plus de 200 km du site. Ces mêmes matières premières comptent pour 53% de la masse.

Un peu plus de 99% des pièces en chert retrouvées sur la station A de DcEp-5 sont des pièces de débitage, parmi lesquels 87% montrent une superficie inférieure à 200 mm², 12,7% présente une superficie entre 201 et 600 mm² et moins de 1% une superficie

supérieure à 601 mm². Les différentes interventions n'ont cependant révélé la présence que d'un seul nucléus, par ailleurs épuisé, de deux bifaces d'à peine quatre cm de longueur et d'une lame bifaciale d'environ 11 cm. S'il semble y avoir eu dégrossissage de certaines variétés de chert sur la station A de DcEp-5, celle-ci aurait été effectuée non pas depuis des blocs de chert, mais plutôt à partir de quelques préformes que les occupants ont épuisées ou conservées au moment de leur départ. Dans la mesure où les étapes du débitage constituent 85% de la masse totale du chert découvert dans l'assemblage lithique, cela pourrait constituer un bon indice du fait que de nombreuses activités de taille ont eu lieu sur la station A de DcEp-5.

Quant aux quartzites, eux-aussi sont représentés à 99% par des éclats et débris parmi lesquels 96% montrent une superficie inférieure à 200 mm² et 3,5% en présente une entre 201 et 600 mm². Aucun nucléus, biface ou lame bifaciale n'a été découverte, ce qui suggère que les objets en quartzite qui arrivaient sur les lieux arrivaient dans un état avancé de leur conception. Alors qu'ils ne comptent que pour 1,3% de la masse totale du lithique et 8% de la masse du débitage, les quartzites montrent un coefficient de masse de 47%. On retrouve donc sur les lieux un nombre important d'outils, sans pour autant que les pièces de débitage soient présentes. Alors que la quasi-totalité du débitage témoigne du fait que seules des activités de réaffutage ont eu lieu sur place, se trouvent en contrepartie de nombreux outils d'assez grandes dimensions.

Toutes les années confondues, la station A de DcEp-5 a livré à ce jour assez peu d'objets lithiques transformés. Parce qu'on y a retrouvé deux fois plus de pointes (n=28) que de grattoirs (n=14) et pas moins de 10 haches, il est vraisemblable que la station A était avant tout un camp de chasse satellite. Notons que même si les éclats en chert sont deux fois plus nombreux que ceux en quartzite, les pointes de jet sont représentées également chez les deux matières premières, alors qu'on retrouve à peine plus de grattoirs en chert qu'en quartzite. Les racloirs (incluant les éclats retouchés), au nombre de 24, sont principalement représentés par les cherts (n=16). Quatorze d'entre eux sont complets et présentent une superficie supérieure à 400 mm². Quant aux nucléus, représentés par 10 spécimens, ils sont surtout en matière plutonique verte locale ou en quartz qui, contrairement à l'assemblage lithique du site DcEp-2, constituent des matières premières

peu utilisées. Sur la seule base des matières premières, la station A de DcEp-5 et DcEp-2 ne semblent pas contemporains.

Quoiqu'il en soit, les pointes de jet suggèrent une fréquentation des lieux au cours des différents segments du Sylvicole. En effet, si la plupart d'entre elles sont grossièrement taillées, asymétriques, épaisses et de petites dimensions, certaines sont de grandes dimensions, finement taillées et présentent des parties de préhension qui rappellent le Sylvicole moyen ou inférieur (planche 37).

En ce qui a trait aux grattoirs, ceux qui sont complets (n=6) montrent une superficie trois fois plus importante que ceux de la station B de DbEl-9, soit en moyenne 1314 mm² (planche 38). Dans la mesure où les grattoirs du Sylvicole supérieur sont généralement de petites tailles et unifaciaux, il semblerait que ceux de la station A doivent être associés à une composante du Sylvicole moyen ou du Sylvicole inférieur, alors qu'ils présentent des dimensions plus importantes.

À travers les années, plusieurs tessons de céramique amérindienne ont été découverts sur la station A de DcEp-5. Par ailleurs de nombreuses grenailles qui pourraient témoigner de la fabrication sur place d'un ou quelques vases ont eux-aussi été recueillies sur quelques mètres carrés. Outre ces grenailles qui pourraient soit être des rebuts de pâte ou des boulettes naturelles, se trouvent représentés au moins une demi-douzaine de vases dont la répartition chronologique semble couvrir la quasi-totalité de la période céramique du Nord-Est américain (Gallo 2013). La décoration de certains tessons témoigne en effet d'une production iroquoienne de la fin de la Paléohistoire (phase Saguenay de l'Iroquoisie orientale) (planche 39). Ce type de vestige était jusqu'à ce jour absent des assemblages de l'Anse-à-la-Croix. D'autres encore représentent les périodes 1000 à 1500 A.A. et 1500 à 2400 A.A. (planches 40 et 41) Notons que si le bris d'un vase lors d'un bref séjour constitue une occurrence peu probable, le bris de plusieurs vases représentant la quasi-totalité des segments chronologiques de la période 1534 A.D. à 3000 A.A. est largement improbable sauf, si les lieux ont été fréquentés à de multiples reprises.

En regard de la distribution spatiale de cette poterie, on en trouve tout autant au nord, qu'au sud du site (figures 83 à 86). La seule unité céramique qui représente le Sylvicole

supérieur a livré des tessons à l'intérieur d'une aire limitée se trouvant au sud-est de l'aire N100W100 du site, dans un secteur qui n'a livré aucune aire de combustion ou autre élément structurel. Des déchets culinaires cuits ont cependant été découverts à quelques mètres au sud-ouest. Quant aux tessons attribués au Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole moyen ancien, ils proviennent tous d'une même concentration située au centre de l'aire N50W50 en association avec une tache d'ocre rouge. Quelques ancrages de poteau et une concentration importante de déchets de cuisson se trouvent à quelques mètres au nord de cette concentration céramique.

Aucune analyse détaillée n'ayant été effectuée sur les restes osseux provenant de la station A du site DcEp-5, il demeure difficile de déterminer la saisonnalité des différentes occupations en lien avec les aires de combustion. Tous les ossements découverts n'en sont pas moins cuits et très fragmentés. Ce que la distribution spatiale de ces ossements nous apprend, c'est que ceux-ci semblent se concentrer dans quatre secteurs bien précis qui correspondent grosso modo aux différentes structures identifiées (figures 87 et 88). Il est par ailleurs intéressant de constater que ces secteurs à haute densité en écofacts, ne sont pas les mêmes que ceux à haute densité en vestiges lithiques (figure 89). Il y a donc là démonstration d'activités différentielles qui demeurent malgré tout circonscrites à un espace réduit de quelques dizaines de mètres.

6.2.3 Station B, site DcEp-5

Découverte au cours de l'été 2002 la station B du site DcEp-5 a depuis ce temps été fouillée sur 68 m² (figure 90). La productivité artéfactuelle se lit comme suit : 7 393 pièces lithiques, 4 343 fragments osseux, 22 tessons de poterie, et un certain nombre d'objets du XVII^e au XX^e siècle, ces derniers, tous dans l'aire N100W100 (tableau XXXII). Au total, on parle d'un ratio d'environ 176 objets par mètre carré. Au-delà de la culture matérielle, notons par ailleurs la présence de trois aires de combustion et d'un possible pavage de gravier (tableau XXXIII; figure 91).

La composante lithique de la station B de DcEp-5 se distingue de celle de DcEp-2 et de la station A de DcEp-5 en ce sens que quantitativement c'est le quartzite qui domine largement l'assemblage (70%), suivi par le chert (12,5%) et la rhyolite (6%) (figure 92).

La même répartition, mais cette fois-ci au niveau des objets transformés, présente un profil différent. Les matériaux plutoniques (soit locaux), dominent largement avec 44% du total alors que les quartzites ne représentant que 15% des objets transformés ex-aequo avec les cherts.

En termes de masse, les pourcentages présentent une fois de plus de nombreuses différences par rapport à l'aspect quantitatif. Les quartzites ne comptent plus que pour 4,5% de la masse, derrière les cherts et la rhyolite à 5,1% et le plutonique à 67,4%. En excluant les objets transformés, la tarte des masses présente la succession suivante : rhyolite (18%), quartzites (14,7%), cherts (13,5%), plutonique (10%), argilite (5%) et quartz (4%). Ce qui ressort surtout de ces pourcentages c'est que le nombre d'éclats de débitage n'est pas nécessairement révélateur de l'énergie investie dans le travail lithique. Il semblerait en effet que les cherts et, surtout, la rhyolite étaient des matériaux qui arrivaient sur le site sous la forme de plus grosses ou de plus nombreuses pièces.

Parmi les 5187 pièces en quartzite se trouve 5 174 pièces de débitage, ce qui ne laisse que 13 objets transformés, parmi lesquels se trouvent quatre pointes de jet et quatre éclats retouchés. Aucun nucléus ne se trouve parmi ces objets. Par ailleurs, 97% des pièces de débitage montrent une superficie inférieure à 200 mm² et seulement trois des 5 174 éclats ont une surface supérieure à 600 mm². À 87%, le coefficient de masse du quartzite démontre que l'assemblage compte peu d'objets transformés et que ceux-ci sont de petites dimensions (5,68 g).

Les cherts, dont on a la certitude qu'ils viennent de plus de quelques centaines de kilomètres aussi, sont représentés sur la station B de DcEp-5 par 912 pièces de débitage et 13 objets transformés, soit le même nombre que les quartzites. Parmi ces derniers, se trouvent quatre éclats retouchés, trois couteaux et quatre fragments d'outils indéterminés. Notons également la présence d'un nucléus. Parce que 88% des pièces de débitage montrent une superficie inférieure à 200 mm², cela suggère quelques activités de façonnage sur les lieux. À ce sujet le poids total des 925 spécimens en chert est de 571.22 g, alors qu'il était de 508,67 g pour les 5 187 pièces de quartzite. Bref, il s'est travaillé plus de cherts que de quartzite sur ce site et plus d'étapes de la chaîne opératoire sont

représentées.

Encore une fois, la calcédoine, matière première d'importance majeure au lac Saint-Jean est à toute fin pratique absente de cet assemblage avec 27 occurrences pour une masse totale d'à peine 6,82 g. Qui plus est, la variété de calcédoine semble sensiblement différente de celle du lac Saint-Jean et il est possible que certains des éclats soient en fait des éclats de silex.

La station B de DcEp-5 a livré peu d'objets lithiques transformés (n=90). En excluant les outils sans assignation typologique précise, les percuteurs et les marteaux, l'assemblage ne contient plus que 59 objets transformés, parmi lesquels on retrouve neuf éclats retouchés, sept pièces esquillées, six haches et cinq pointes de jet (planche 42). Notons par ailleurs, la présence de cinq nucléus, dont deux sont les restes de galets disponibles localement. Outre le chert, le plutonique verdâtre serait la seule matière lithique à avoir été taillée sur place, depuis le bloc jusqu'à l'outil.

Si les quelques pointes de jet découvertes sur ce site ne permettent pas vraiment d'assignation chronologique, lors de l'intervention de 2013, a été mis au jour en lien avec un lit de gravier une meule à main à côté de laquelle se trouvait une meule dormante (planches 43 et 44). La meule dormante aurait reposé sur un support qui a lui aussi été découvert sur place. Dans la mesure où les objets de mouture de même que les lits de graviers semblent être des éléments courants chez les Iroquoiens du Saint-Laurent (Plourde 2011), nous pourrions être en face d'un lieu fréquenté par ces derniers. Mentionnons cependant que les tessons de poterie (sans décoration) qui ont été découverts jusqu'à présent sur la station B de DcEp-5, l'ont été dans l'autre aire de fouille située à plusieurs dizaines de mètres de la meule et du lit de gravier.

À travers les années, de rares tessons de céramique amérindienne ont été découverts sur une partie de l'aire N300W300 de la station B de DcEp-5 (figure 93). Quelques grenailles qui pourraient témoigner de la fabrication sur place d'un ou quelques vases ont eux-aussi été recueillies sur quelques mètres carrés. Aucun des petits fragments de tesson ne présentant de décoration ou encore de marque de fabrication, il est alors difficile de leur donner une assignation chronologique..

De rares fragments osseux ont été découverts sur cette station et ceux-ci n'ont jamais été soumis à des analyses détaillées. Tous les fragments présentent des traces de cuisson et semblent être en association avec une structure de combustion identifiée dans l'aire N300W300 (figure 94).

7. Composantes du Sylvicole (1534 A.D à 3000 A.A.).. Sous-région du Haut-Saguenay

Peu de gisements ont été répertoriés sur cette partie du cours de la rivière Saguenay et la plupart de ceux qui l'ont été comptent peu d'objets qui ont pu être typologiquement assignés à ce segment chronologique. Par ailleurs, outre le site du poste de traite de Chicoutimi, aucun d'entre eux n'a été fouillé de façon extensive.

Le Haut-Saguenay compte 11 sites répertoriés avec une ou plusieurs composantes paléohistoriques, parmi lesquels trois ont livré de la céramique amérindienne (voir figure 63). Les quelques autres sites sont souvent le résultat de cueillettes de surface et plusieurs ont vu leurs vestiges disparaître au fil des années. Ce faible nombre de gisements datant du Sylvicole n'est assurément en rien un reflet de la réalité en ce sens qu'il est vraisemblable, voire certain, que les rivières Chicoutimi et Shipshaw étaient couramment utilisées au cours de la Paléohistoire récente. Or, au sud de la rivière Saguenay, la forte urbanisation des lieux, de même que le rehaussement artificiel de la rivière Chicoutimi et du lac Kénogami ont assurément fait disparaître de nombreux sites archéologiques. Au nord, la rivière Shipshaw a elle aussi été harnachée à de nombreux endroits. Même les berges de la rivière Saguenay ont été modifiées par les ouvrages hydroélectriques sur ce tronçon.

7.1 DcEs-4

L'emplacement du site DcEs-4 correspond au lieu de la découverte d'un vase de céramique de tradition iroquoise (planche 45) recueilli par un plongeur au fond de la rivière Chicoutimi au début des années 1980 (Mandeville 1982). Ce vase presque complet témoigne de l'utilisation de la rivière par les Iroquoiens eux-mêmes, ou tout au moins de gens qui en étaient suffisamment près pour avoir en leur possession un tel objet.

Les mentions ethnohistoriques indiquent bien que le lac Kénogami, via la rivière Chicoutimi, constituait une étape nécessaire pour les membres des Premières Nations qui arrivaient ou se dirigeaient vers le lac Saint-Jean depuis le Saguenay ou encore dans le

sens contraire. Le même phénomène existait probablement du côté nord, via la rivière Shipshaw, le lac Tchitogama et la rivière Péribonka.

Même en ramenant le lac Kénogami à son niveau original d'avant harnachement, la traversée de cette nappe lacustre demeurait une entreprise difficile nécessitant un déplacement de plus de 26 kilomètres. Cette difficulté s'ajoutait aux sept portages que devaient effectuer le voyageur qui désirait atteindre le lac Kénogami depuis la confluence des rivières Saguenay et Chicoutimi.

7.2 DcEs-1

Ce site fut longtemps considéré comme le site phare du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. En fait, comme le soulignait Chapdelaine en 1984, il s'agissait du seul site où l'on pouvait considérer que des travaux d'ordre professionnel avaient été effectués.

Outre les vestiges associés à l'occupation historique, la productivité artéfactuelle approximative de DcEs-1 suivant les interventions de 1969 à 1972 se lisait comme suit: 4 446 pièces lithiques, 4 608 écofacts, 1 684 objets en céramique et 49 objets de nature organique (tableau XXXIV). Il s'agit d'un ratio d'environ 63 objets par mètre carré. Au-delà de la culture matérielle, on note la présence de nombreuses aires de combustion, de traces de piquet et d'autres perturbations anthropiques du sol dont la fonction demeure mystérieuse (figures 95 et 96). Lors des travaux de 1982, aucun vestige de la Paléohistoire n'aurait été identifié, alors qu'en 2004, 301 témoins de la sorte ont été découverts éparpillés un peu partout sur l'espace inventorié. En fait, ce que l'intervention de 2004 et la plus récente de 2014 ont révélé, c'est que des vestiges paléohistoriques se trouvent un peu partout sur toute la pointe de Chicoutimi et non pas seulement dans le secteur fouillé entre 1969 et 1972.

Comme c'est souvent le cas dans les sites québécois, le contexte stratigraphique du site DcEs-1 soulève un problème de taille. En effet, dans la partie fouillée entre 1969 et 1972, une quantité considérable de vestiges historiques (Régime français) et la totalité des vestiges liés à la fréquentation du lieu par les Premières Nations se trouvent ensemble,

mélangée dans une unique couche fossilisée organique dénommée « couche indienne ». Selon Simard et Blanchette (Blanchette 1972; Simard 1971, 1971a et 1972), ce niveau était isolé du niveau dit « anglais » par un niveau d'argile sablonneuse résultant d'un glissement de terrain. Lueger (1982), estimait quant à lui que cette accumulation d'argile était anthropique. Pour Chapdelaine, l'hypothèse de Lueger était la bonne dans la mesure où il n'y avait pas d'argile vers l'arrière du site. Or, depuis ce temps, des travaux effectués sur les fonds marins ont révélé qu'il y aurait en effet eu un glissement de terrain dont les traces sont visibles dans la rivière Saguenay (Schafer et Smith 1987). Par ailleurs, en 2004, deux longues tranchées effectuées sur la partie arrière (sud), non loin de l'endroit où les fouilles de 1969-1972 ont été exécutées, ont révélé la présence d'un épais niveau d'argile naturel au-dessus d'un niveau noirâtre qu'il a été impossible de fouiller en raison de l'élévation de la nappe phréatique. Finalement, en admettant que le niveau d'argile ne soit pas lié au glissement de terrain documenté dans la rivière, il convient de s'interroger sur l'intérêt qu'aurait eu les Français du début du XVIII^e siècle à déposer jusqu'à deux mètres d'argile par-dessus leur ancien plancher d'occupation. Il s'agit sans aucun doute d'une accumulation naturelle de sol visible un peu partout sur le site comme l'ont révélé les interventions de 2013 et 2014.

Préalablement à l'intervention de 2004¹¹, l'assemblage archéologique de DcEs-1 se composait de 4 446 pièces lithiques paléohistoriques, pour la plupart des éclats de débitage (~ 92% pour un ratio éclat/objet transformé de 1 :11). Sur la base de la surface fouillée dans les années 1970 (soit environ 172 m² pour la couche amérindienne), on parle d'une densité d'environ 26 pièces lithiques par m². En comparaison, les deux gisements à composantes entre 1534 A.D. à 3000 A.A. de la rivière Sainte-Marguerite (Stations A et B de DbEl-9) montraient une densité de 750 et 784 vestiges par m². La densité artéfactuelle de ces sites est cependant appelée à diminuer à mesure qu'on s'éloignera du cœur du site. À l'Anse-à-la-Croix, où les superficies fouillées se rapprochent de celles de Chicoutimi (200 m² pour DcEp-2 et 93,25 m² pour la station A

¹¹ L'intervention de 2004 a livré peu de vestiges paléohistoriques. Environ 300 dans des secteurs qui étaient éloignés des aires de fouille précédentes.

de DcEp-5), la densité demeure nettement supérieure avec 333 objets par mètre carré pour DcEp-2 et 169 pour la station A de DcEp-5. La faible densité de DcEs-1 pourrait découler des méthodes d'extraction des vestiges ou encore s'expliquer par la fonction même du site.

Une récente analyse effectuée sur la collection de Chicoutimi a confirmé que la calcédoine grise-bleutée, appelée chert gris translucide par Chapdelaine (1984), constitue la principale matière première tant au niveau du débitage qu'au niveau des objets transformés (figures 97 et 98). Suivent dans l'ordre les cherts, le quartzite blanc et le quartz. A prime abord, pour ce qui est du débitage, ce serait des matières premières d'origine locale ou régionale (calcédoine, quartz et autres) qui domineraient (65%) l'assemblage lithique. En termes de masse de matière travaillée sur les lieux, la calcédoine ne compte cependant que pour 14% de la masse totale, loin derrière les matériaux plutoniques à 58%, mais devant le quartz à 10%, les cherts à 8% et les quartzites à 6%. Lorsqu'on ne considère que le débitage, les plutoniques occupent encore 41% du poids total, devant la calcédoine à 23%, le quartz à 14%, les cherts à 11% et le quartzite de la rivière Témiscamie à 4%

Parmi les pièces en calcédoine découvertes sur le site de Chicoutimi s'en trouve un certain nombre qui présentent certaines particularités, notamment en regard de la couleur et du rubannage. En excluant certaines variétés noire ou brune dont la provenance pourrait tout de même être régionale, voire locale, il appert que la variété gris-bleutée domine en nombre et en masse (97% et 93%). Comme nous l'avons noté précédemment, il y a de forte probabilité que cette calcédoine provienne du lac Saint-Jean et plus particulièrement du sud-ouest des basses terres où se situe l'île aux Couleuvres. Cependant, d'autres sources sont possibles dans la mesure où la formation de l'Ordovicien qui renferme cette pierre s'étend de façon à peu près parallèle à la rivière Saguenay depuis le lac Saint-Jean jusqu'à la région de Manicouagan (Desbiens et Lespérance 1989). Des galets à l'état naturel ont d'ailleurs été observés par l'auteur de cette thèse dans une carrière à moins d'une dizaine de kilomètres au nord de Chicoutimi. De plus, des galets d'une calcédoine locale, mais cette fois de couleur brune, grise et ou noire, ont été découverts au sud-est du lac Saint-Jean, sur de hautes terrasses

sablonneuses qui ont livré des vestiges lithiques équivoques. Des sites de la rivière Ticouapé, sur la partie occidentale des basses terres du lac Saint-Jean, ont eux aussi livré de la calcédoine noire et brune.

Si la récente analyse n'a pas prise en compte la surface des pièces de débitage par matière première, le poids a néanmoins été considéré ce qui a permis de déterminer que la masse du débitage et des objets représentant des étapes de la taille comptent pour la seule variété gris-bleutée à 87% de la masse totale. Ainsi, 6% des objets comptent pour 13% de la masse totale ce qui témoigne de la petitesse des objets à fort indice de façonnage (moyenne de 2,41 gr.) Pour fins de comparaison, notons que la même moyenne pour les cherts est de 3,93 gr. Ceci témoigne au moins partiellement de la mauvaise qualité de cette matière première.

Même s'il semble vraisemblable qu'une partie non négligeable (environ 63%) des quartzites provient de la rivière Témiscamie (lac Mistassini), certaines variétés proviennent d'autres sources, en particulier de celle de Ramah. Rappelons une fois de plus que si au Lac-Saint-Jean l'association des quartzites à la source de la rivière Témiscamie ne fait à peu près plus de doutes, au Bas-Saguenay le quartzite blanchâtre apparaît le plus souvent sous la forme de variétés rarement observées au Lac-Saint-Jean et à la source¹² de ce matériel. Il se pourrait donc que certains spécimens en quartzite blanchâtre proviennent d'une source dont la localisation doit encore être identifiée. En ce qui a trait à la masse réunie du débitage et des objets qui représentent des étapes de taille, celle-ci compte pour 72% de la masse totale, ce qui signifie que les 112 objets à haut indice de façonnage qui ont été découverts sur ce site sont généralement de petites dimensions. Notons par ailleurs, que le ratio éclat par outil, n'est que de sept. Ces chiffres suggèrent que le quartzite arrivait probablement à Chicoutimi sous la forme d'outils finis et, à l'occasion, sous forme de nucléus.

Toutes années et matières premières confondues, le site DcEs-1 a livré un nombre

¹² En août 1999, l'auteur de cette thèse a pu constater de visu la variabilité qui s'offre sur la Colline Blanche, source présumée du quartzite de Mistassini. Aucun des nombreux échantillons recueillis sur place ne correspond à la variété souvent présente à l'Anse-à-la-Croix.

important d'objets lithiques transformés (n=380). Il s'agit d'un ratio d'environ dix pièces de débitage par outil, ce qui est peu dans la mesure où lors de la fabrication d'un seul objet, un tailleur peut produire plusieurs centaines de ces éclats et débris. Parmi ces 380 objets transformés, l'assemblage contient notamment 147 grattoirs, 37 pointes, 19 pièces esquillées, sept racloirs, six affûtoirs, cinq haches-herminettes et deux broyeurs. Notons également la présence de 77 éclats utilisés et de 17 éclats retouchés et/ou utilisés. Ces objets non spécialisés témoignent d'une utilisation ad hoc.

La grande variété morphologique qui caractérise la boîte à outils de ceux qui ont fréquenté le site de la pointe de Chicoutimi rend difficile l'établissement d'une typologie effective (Chapdelaine 1984 ; Clermont, Chapdelaine et Guimont 1992). Selon Chapdelaine, quelques-unes de ces pointes représenteraient la période 550 à 1000 A.A., alors que d'autres ressemblaient à des spécimens attribués ailleurs à la période 1000 à 1500 A.A. Toujours selon Chapdelaine, la morphologie d'un nombre considérable d'entre elles rappelle ce qui avait été décrit par Baulu (1972, 1974 et 1975) au lac des Commissaires et devaient être typologiquement assignées à la tradition de l'Archaique du Bouclier. Quelques pointes triangulaires et certaines à encoches en coin rappellent des types assignés aux Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1984). Mentionnons cependant que des pointes du même genre ont été découvertes sur des dizaines de sites du lac Saint-Jean. Bref, la seule présence de ces pointes ne suffit pas pour attester de la présence de ces mêmes Iroquoiens sur le site de Chicoutimi. Il en est de même pour les grattoirs dont la morphologie et les dimensions présentent beaucoup de variabilité comme c'est souvent le cas dans les assemblages de la fin de la Paléohistoire.

Il est vrai qu'en raison de leur occurrence sur de nombreux sites archéologiques, peu importe la période et le lieu concerné, les grattoirs et les pointes de jet ne sont pas toujours les meilleurs marqueurs culturels. En ce qui concerne les groupes dont la subsistance compte pour beaucoup sur les plantes, la présence de meule pourrait constituer un indice révélateur. L'assemblage de Chicoutimi a révélé quelques objets de la sorte. Alors que les meules sont à toutes fins pratiques absentes des assemblages du lac Saint-Jean, on en retrouve cependant quelques-unes à l'Anse-à-la-Croix et sur la rivière Sainte-Marguerite.

Notons finalement l'absence presque complète de nucléus dans l'assemblage du site de Chicoutimi. Pour Chapdelaine, les 13 fragments de nucléus témoignaient d'un travail intense de la pierre sur ce site. Ce total semble pourtant peu impressionnant en comparaison des 137 nucléus de DcEp-2, des 67 de la station B de DbEl-9 et même des 19 de la station A de DcEp-5. Or, dans tous ces cas, la superficie fouillée est nettement moindre que celle du site DcEs-1. Ce qui peut étonner encore plus, c'est le faible nombre de nucléus en calcédoine qui, tout en étant les plus nombreux ($n=5$), ne semblent pas témoigner d'un travail soutenu comme on aurait pu s'y attendre d'une matière première locale.

La principale composante paléohistorique du site de Chicoutimi, tel que révélée par les fouilles de Simard et de Blanchette, de même que l'analyse qu'en a fait Chapdelaine au début des années 1980, en serait une des siècles qui précèdent l'arrivée des Européens et pourrait être au moins partiellement l'œuvre d'un groupe de l'Iroquoisie laurentienne. En effet, le principal élément permettant d'identifier et de caractériser une occupation du segment chronologique 1534 A.D. à 2400 A.A. au nord du Saint-Laurent demeure la céramique auquel d'autres indices peuvent s'ajouter. Or, cette céramique est bien présente sur le site de Chicoutimi. Lors de son étude sur l'assemblage paléohistorique du site de Chicoutimi, Chapdelaine (1984) en était arrivé à identifier un minimum de 38 unités de vase, ce qui en ferait avec la station B de la rivière Sainte-Marguerite le gisement le plus riche en céramique pour tout le bassin hydrographique de la rivière Saguenay en amont de Tadoussac. L'analyse qu'il effectua, permit à Chapdelaine de diviser l'assemblage céramique en deux composantes distinctes. D'une part, il y avait les vases de la période 1534 A.D. à 650 A.A. et ceux de la période 650 à 1000 A.A. Dans les deux cas, il y avait possibilité de faire un rapprochement identitaire avec l'Iroquoisie laurentienne. Selon Chapdelaine, il était certain que les Algonquiens, quelqu'ils soient, n'étaient pas les concepteurs de cette céramique. La tradition Owasco pour les vases plus anciens et de l'Iroquoisie laurentienne pour les plus récents semblaient indubitables. En ce qui a trait à la tradition céramique huronne, même si on en trouve quelques traces, Chapdelaine ne semble pas les considérer comme significatives, dans la mesure où les analyses chimiques des argiles vont dans le sens d'une confection des vases de Chicoutimi par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Il y aurait donc deux ou trois vases, peut-

être quatre ou cinq en incluant certains fragments de bord qui pourraient être de type huron (Chapdelaine 2014 : communication personnelle).

Ce sont les objets en matière organique, plus nombreux et plus variables que partout ailleurs sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (exception faite des sites des grottes du Saguenay) qui constituent l'élément artéfactuel le plus exceptionnel par rapport aux autres gisements régionaux contemporains. Même si ce médium technologique est retrouvé plus fréquemment chez les groupes iroquoiens de la fin de la Paléohistoire que chez les groupes algiques, Chapdelaine demeure prudent quant à leur attribution identitaire. Sur les sites du Bas-Saguenay, que ce soit à l'Anse-à-la-Croix ou encore sur les composantes contemporaines de la rivière Sainte-Marguerite, ces objets sont tout aussi rares. Au lac Saint-Jean, outre le site DcEx-1 qui a livré quelques pointes, alènes et harpons, ces objets font rarement partie des assemblages archéologiques et ce, même si l'on présume que tous les groupes de la Paléohistoire en faisaient grand usage. Mentionnons à ce sujet que la plupart des assemblages archéologiques de la sous-région des basses terres du lac Saint-Jean ont vu leur intégrité être mise à l'épreuve par l'érosion des berges du lac Saint-Jean. Cette situation qui ne favorise pas la conservation de ce type d'objets ne peut être considérée sur les sites du Bas-Saguenay. À Chicoutimi, ce sont tant des objets liés à la subsistance qui ont été recueillis, que des objets liés aux parures et autres. Selon Chapdelaine (1984), l'excellente conservation des vestiges suggère qu'il s'agit d'objets associés aux occupations paléohistoriques les plus récentes, voire à la période du Contact.

Si la majorité de ces objets était en os ou andouiller ($n=39$), on en trouve quelques-uns en coquillage, en écorce et en émail (dent) ($n=7$). Notons que les objets en coquillage sont représentés par des perles et que deux perles en coquillage ont également été découvertes sur le site DcEp-2 de l'Anse-à-la-Croix. Selon Chapdelaine (1984), les perles de Chicoutimi ressemblaient beaucoup à celles découvertes sur des sites iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent.

En regard des déchets culinaires, tout en étant présents dans l'assemblage, ils demeurent peu nombreux en comparaison de ce qui a été découvert ailleurs dans le fjord. Ainsi,

4607 déchets culinaires ou autres ont été recueillis dans la « couche indienne », sans qu'il soit possible de déterminer si ces ossements étaient associés aux niveaux paléohistoriques, protohistoriques ou historiques. De ce nombre 25% ont pu être minimalement identifiés à l'ordre. Le castor domine pour 46% des ossements de mammifères identifiés, suivi par les phocidés à 17%. Des ossements de quelques espèces qui ne fréquentent pas la proximité immédiate du site ont d'ailleurs été découverts sur le site de Chicoutimi. C'est le cas du phoque du Groenland¹³ et du béluga. Quant à l'esturgeon noir, peu présent à la hauteur de Chicoutimi de nos jours, il était peut-être plus fréquent au cours de la Paléohistoire.

Que ce soit dans le document synthèse de Chapdelaine (1984) ou encore dans l'analyse ostéologique qui se trouve en annexe du même rapport, il n'est pas indiqué quel pourcentage de ces ossements était cuit ou écru. On se limite en effet à dire que le pourcentage d'os blanchis était plus important pour la « couche indienne » que pour la « couche anglaise ». Or, si comme le mentionne Chapdelaine de nombreux repas ont été pris à Chicoutimi, il est vraisemblable que la majorité des os devrait être blanchie. À ce sujet, les fouilles de 1969 à 1972 ont permis d'identifier un certain nombre de structures dont il n'a pas toujours été facile d'associer un segment chronologique précis. Lors de la seule fouille de 1972 effectuée par Blanchette (1972) dans le secteur où la « couche indienne » était présente, celui-ci mentionne la présence de 48 éléments structuraux parmi lesquels 37 traces de piquets, neuf aires de combustion, une fosse à fonction indéterminée et une écorce de sept pieds de long par un pied et demi de large. En 1971, toujours en association avec la « couche indienne », 44 structures avaient été identifiées parmi lesquelles une fosse contenant des pierres chauffées, plusieurs aires de combustions et un nombre important de traces de piquets. Ces structures, si elles témoignent toutes de fréquentations par les Premières Nations, feraient de DcEs-1, le site de la région où l'aménagement de l'espace serait le plus soutenu. Une telle situation contraste fortement avec le peu de culture matérielle découvert et tendrait à indiquer que

¹³ On pourrait même inclure le phoque commun à cette liste dans la mesure où s'il arrive en effet que des individus perdus remontent jusqu'à Chicoutimi, on a jamais identifié d'échouerie à l'ouest de la rivière Éternité, soit à un peu plus de 50 km à vol d'oiseau.

la pauvreté artificielle découle des conditions dans lesquelles les fouilles ont pu s'effectuer. Malgré tout, que ce soit pour Chapdelaine (1984) ou Clermont (1989), cet aménagement de l'espace ne témoigne pas, tout au moins par les Iroquoiens du Saint-Laurent, d'une occupation soutenue.

7.3 DgEs-1

Le site DgEs-1 se situe sur le versant ouest du lac Onatchiway, élargissement artificiel de la rivière Shipshaw (Langevin, Painchaud et LeBlanc 2008). Ce gisement se trouve à environ 60 km au nord de la confluence des rivières Shipshaw et Saguenay (figure 99). La portion du lac où se situe ce site est à l'entrée nord de la baie menant à la confluence de la rivière Boiteuse (DgEs-1), dont le cours permet d'avoir aisément accès à la rivière Péribonka.

Deux collectes de surface effectuées en 2007 ont mené à la cueillette de 1 645 artefacts parmi lesquelles se trouvent 602 pièces lithiques, 1 006 écofacts et 14 tessons de céramique amérindienne (tableau XXXV). Sur la base de vestiges recueillis en surface sur près d'un km de berges, il est difficile de présumer quoique ce soit en regard des comportements qui ont eu cours sur ce lieu. En fait, tant qu'une série d'interventions systématiques n'aura pas été effectuée, il demeurera difficile sinon présomptueux de tenter de définir le cadre chronologique et culturel propre au bassin hydrographique de la rivière Shipshaw.

Malgré tout, quelques-uns des outils recueillis révèlent des indices sur l'identité de ceux qui ont fréquenté ce secteur. Outre les vestiges lithiques qui témoignent d'une occupation antérieure à 3000 A.A. de même qu'une pointe de type Meadowood (2400 à 3000 A.A.) (planche 46, 07.22) ce gisement est le seul situé sur le versant nord du Haut-Saguenay à avoir livré de la céramique amérindienne. Quelques tessons de céramique témoignent en effet que DgEs-1 aurait été fréquenté à la toute fin de la Paléohistoire, sans pour autant que nous soyons en mesure d'aller plus loin en raison de l'état de dégradation de la céramique (planche 47).

Quant aux matières premières, malgré un nombre de vestiges lithiques plutôt réduit, c'est

le quartzite blanchâtre qui domine à 47%, suivi d'assez près par le chert à 26% (figure 100). La calcédoine, pourtant majeure sur les basses terres du lac Saint-Jean, constitue une matière première résiduelle avec un maigre 3%. Ces résultats signifient peu de chose dans le contexte où ce gisement peut être divisé en sous-sections distinctes et que plusieurs de ces sous-sections ont révélé des traces de plus d'une composante. Cependant, la présence soutenue du chert dont la ou les sources pourraient être la vallée laurentienne en parallèle de l'insignifiance de la calcédoine suggère un apparemment plus grand avec les collections du Saguenay qu'avec celles du Lac-Saint-Jean.

Les nombreuses aires de combustion s'accompagnant de fragments d'os cuits semblent démontrer que cette partie des berges du lac Onatchiway constituait un endroit de prédilection pour ceux qui transitaient par ce bassin hydrographique. Cependant, parce qu'il y a récurrence des occupations sur plusieurs millénaires, l'intensité annuelle de cette occupation demeure un mystère. Combien de ces aires de combustions sont contemporaines à la décennie, à l'année, voire à la saison près? À ces structures de combustion s'ajoutent des amas de pierre qui pourraient témoigner comme sur la station B de DcEp-5 et sur le site DjEt-1, d'activités de sudation (figures 101 et 102).

8. Composantes du Sylvicole (1534 A.D à 3000 A.A.). Sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean.

Si le faible nombre de sites répertoriés au Bas-Saguenay et au Haut-Saguenay permettait d'examiner ceux-ci de façon quasi individuelle, les quelques 366 gisements répertoriés sur le bassin supérieur du bassin hydrographique du Saguenay, soit un territoire de 73 800 km² (<http://www.energie.alcan.com/index.php?id=7>) doivent être examinés sous un angle plus large. En effet, outre quelques sites qui ont donné lieu à des fouilles systématiques, les autres gisements sont souvent le résultat de découvertes de surface et comprennent généralement moins d'une centaine d'objets (voir figure 1 ; figures 103 à 108).

8.1 Sous-segment du Sylvicole supérieur

Les marqueurs culturels permettant d'associer les vestiges archéologiques à cette période finale de la Paléohistoire, outre les quelques datations chronométriques, sont d'ordre céramique et lithique. En ce qui a trait à la céramique, les schèmes décoratifs de l'Iroquoisie laurentienne et encore plus de la Huronie constituent de loin les meilleurs indices. De tels vases ont été découverts sur 34 gisements (figure 109), parmi lesquels plusieurs ont également livré de la céramique de traditions antérieures. C'est dans la partie ouest sud-ouest du lac et tout particulièrement le long du sous-bassin de la rivière Ashuapmushuan qu'on retrouve la plus grande concentration de ces gisements. Entre la rivière Métabetchouane et la rivière Ticouapé se trouvent 24 des 34 gisements qui ont livré l'essentiel des unités de vases associées à la tradition huronne et qui représenteraient le Sylvicole supérieur.

L'étude des processus à l'œuvre lors de cette période a été effectuée au tout début des années 1990 par Moreau, Langevin et Verreault (1991). Selon les connaissances de l'époque, il ressortait de cette étude que :

« From a geographical viewpoint, the presence of the Huron sherds extends all along the southern half of Lac Saint-Jean from Alma [...] to Lac Chamouchouane [...], with a peak around Metabetchouane [...] and

Ouiatchouan [...]. [...] Not only were SaintLawrence sherds not found in the westernmost area of the Ashuapmushuan (lac Chamouchouane) drainage from which the Huron would have come (ultimately from the upper Saint-Maurice drainage), but also the peaks of Huron and Saint Lawrence Iroquoian barely overlap. » (Moreau, Langevin et Verreault 1991: p. 56)

En ce qui a trait à la céramique provenant de l'Iroquoisie laurentienne, la situation semble moins claire car si au Bas-Saguenay et dans le Haut-Saguenay la présence physique des Iroquoiens du Saint-Laurent semble acquise, au lac Saint-Jean elle semble peu probable. Partout au lac Saint-Jean, outre quelques tessons de bord iroquoiens qui apparaissent ici et là, c'est la tradition huronne qui domine.

Un exercice typologique concernant les pointes de jet effectué au début des années 1990 suggérait que sur une base typologique, un minimum de six sites recelait une composante du Sylvicole supérieur (Moreau 1990). L'exercice reposait sur les analogies qui pouvaient être faites entre les types traditionnels tel que définis par Ritchie (1971) et la morphologie des pointes retrouvées sur les différents sites du lac Saint-Jean. Un tel travail présente cependant des limites. D'une part, la typologie de Ritchie décrit des styles qui ont été définis dans l'État de New-York chez des populations dont l'environnement était considérablement différent de celui des populations du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Rien n'indique que les populations du lac Saint-Jean, n'avaient pas leurs propres façons de faire qui nous sont inconnues et qui ne sont pas assignables chronologiquement. L'obtention de pointes Levanna (ou autres types de la même période courante dans l'État de New York) constituant un épiphénomène, le nombre de celles-ci sous-estime fort probablement le nombre de gisements du Sylvicole supérieur. D'autre part, la morphologie des pointes du Sylvicole supérieur étant stylistiquement peu recherchée, il est possible que des pointes similaires aient été accidentellement reproduites lors de périodes précédentes. Finalement, dans la mesure où les populations locales aient voulu reproduire les styles du sud de la vallée du Saint-Laurent, la matière première locale, en l'occurrence la calcédoine, constituait certainement une limite entraînant suffisamment de variabilités pour qu'un style du Sylvicole supérieur puisse être par exemple associé à un type plus ancien (exemple des pointes Brewerton ou encore Lamoka). Définir d'autres indices, outre les fossiles directs traditionnels, s'imposent donc afin d'assigner chronologiquement les

assemblages, où tout au moins à conforter les assignations déjà établies.

8.1.1 Grand Marais de Saint-Gédéon, rivière Belle-Rivière (DcEw-3, 11, 14, 15, 16, 17 et 21)

Le cas du grand Marais de Saint-Gédéon est particulièrement intéressant en ce sens qu'il se situe sur la route permettant de rejoindre le lac Saint-Jean depuis la rivière Saguenay, via la rivière Chicoutimi. Or, sur cette route qui aurait potentiellement permis aux Kakouchacks d'entrer en contact avec les Iroquoiens de la vallée laurentienne à la fin de la Paléohistoire, seulement un des six gisements à céramique a livré un vase qui semble typique de l'Iroquoisie laurentienne (planche 48, no. 25F). En ce qui a trait à ceux de traditions huronnes, ils proviennent de différents gisements qui ont souvent été découverts en association avec des assemblages lithiques fortement dominés par la calcédoine du lac Saint-Jean. Ces différents gisements se trouvent tous à la sortie de la rivière sur le lac Saint-Jean (figure 110; tableau XXXVI). À l'exception de DcEw-14 et 15 qui ont été partiellement fouillés (Langevin et Girard 1995), les assemblages des autres gisements sont le résultat de différentes collectes de surface (Fortin 1967, 1968, 1969, 1971 et 1972c; Langevin 2003 et 2013 ; Langevin, Gadbois et Mattson 2012 ; Langevin et Girard 1995).

Sur une base lithique et céramique, il semblerait que ce lieu qui se situe directement sur la route menant au Saguenay était exploité et occupé par un groupe ayant assez peu de contacts avec des Iroquoiens du Saint-Laurent ou toute autre population fréquentant les rives du Bas-Saguenay. Les cherts appalachiens qui caractérisent les assemblages du Bas-Saguenay sont d'ailleurs peu présents dans les assemblages de la rivière Belle-Rivière. Notons cependant que si entre le grand Marais de Saint-Gédéon et le site de Chicoutimi, le long de la route permettant de joindre ces deux points, aucun tesson de céramique du Sylvicole supérieur n'a été identifié, quelques tessons représentant le Sylvicole moyen tardif ont cependant été recueillis.

La dichotomie stylistique observée sur la céramique entre les basses terres orientales du lac Saint-Jean et les basses terres occidentales, ne semble pas se traduire au niveau de l'assemblage lithique. Outre le fait que la calcédoine est prépondérante sur tous les sites

qui ont livré de la céramique du Sylvicole supérieur, le fait que plusieurs des sites en question se caractérisent par des occupations multiples s'étendant parfois depuis la période pré 3000 A.A. jusqu'à la période du Contact permet difficilement d'associer les matières premières lithiques à l'une ou l'autre des composantes du Sylvicole représentée par la céramique. Mentionnons tout de même le site DcEw-14 qui a révélé un petit atelier de taille de calcédoine en association avec un tesson de céramique érodé de la fin du Sylvicole supérieur, dont l'assignation identitaire n'est pas claire, mais qui semble s'apparenter aux style de l'Iroquoisie laurentienne (planche 49).

La calcédoine locale est bien présente dans tous ces assemblages et plus particulièrement dans celui de DcEw-14 où elle compte pour 97% de tous les vestiges lithiques (tableau XXXVII). Le quartzite de la rivière Témiscamie constitue également une matière première de choix et se trouve dans des proportions plus importantes dans les assemblages où des fragments céramiques sont plus anciens que ceux du Sylvicole supérieur. Ces gisements, qui se situent tous dans une aire très restreinte (quelques dizaines de milliers de m²) présentent en termes lithiques peu de variabilité entre eux dans la mesure où le quartzite et la calcédoine composent généralement plus de 80% de l'ensemble lithique. Seul DcEw-7 échappe à cette tendance, mais son faible échantillon le rend pour le moment peu significatif. Il pourrait s'agir d'un seul et même lieu de campement où se trouvaient simultanément ou successivement quelques familles appartenant à la même entité identitaire venues exploiter les nombreuses ressources alimentaires du secteur.

Dans tous ces assemblages, les cherts demeurent une matière première marginale dont l'occurrence se limite la plupart du temps à des grattoirs et à des pointes de jet. Pour l'essentiel, on trouve rarement du débitage dans d'autres matières que la calcédoine et le quartzite. Dans le cas de la calcédoine, plus particulièrement, il est clair que toutes les étapes de la chaîne opératoire sont présentes. Le cas du quartzite est plus équivoque parce que ce matériau produit rarement de gros éclats. En fait, si la tendance observée sur des sites archaïques des basses terres du lac Saint-Jean était applicable pour les sites à composantes sylvicoles, cela signifierait que le quartzite était le plus souvent obtenu sous la forme de pièces bifaciales dont on tirait de gros éclats pouvant mener à des pointes et

autres outils d'assez grandes dimensions. Quant à la calcédoine, elle était débitée à partir des galets avec cortex, d'où on tirait surtout des grattoirs, des éclats retouchés, des racloirs et des pièces esquillées.

Les objets transformés découverts sur ces sites présentent une grande variabilité tant typologique que morphologique. Notons par ailleurs que parce que ces assemblages sont souvent le résultat de cueillette de surface, cela a pu engendrer un biais en faveur des outils transformés de grandes dimensions au détriment du débitage. En date de 2014, ces gisements ont livré un peu moins d'une centaine de grattoirs et une trentaine de pointes de jet qui, sur la base de la typologie traditionnelle, représenteraient plusieurs milliers d'années d'occupation humaine. En fait, peu de ces pointes ont été assignées au Sylvicole supérieur. Sur la base des assemblages archéologiques qu'il est possible de rattacher à la fin de la Paléohistoire, hormis la céramique, peu d'*exoticas* semblent présents dans la culture matérielle des groupes qui exploitaient cette partie des berges du lac Saint-Jean.

Actuellement, malgré la fouille de quelques gisements dans le secteur du Grand marais de Saint-Gédéon le long de la rivière Belle-Rivière, peu d'informations sont disponibles en regard du schème d'établissement, de la fonction, voire de l'intensité de l'occupation. Rappelons que même dans le cas des fouilles, il s'agit le plus souvent de sols perturbés, sans réelle stratigraphie, si ce n'est occasionnellement de lambeaux de niveau d'occupation. Quoiqu'il en soit, la densité des occupations, tel que révélé par le nombre important de sites, suggère que comme le mentionnait Normandin (1732), lors de son passage par le Grand Marais de Saint-Gédéon, ce lieu était abondamment fréquenté en raison de sa grande et diverse richesse faunique. C'était le cas au moment du contact et cela avait dû l'être auparavant.

8.1.2 DcEx-1 et DcEx-9, rivière Métabetchouane

En tout, plus de 320 m² de ces deux sites ont été excavés, pour environ 97 000 objets, parmi lesquels environ 75% sont des ossements animaux, vraisemblablement des déchets culinaires (tableau XXXVIII), dont il est généralement difficile de déterminer s'ils sont associés à la Paléohistoire ou aux périodes postérieures.

Malgré la présence de plus d'une vingtaine d'unité de vases, l'embouchure de la rivière Métabetchouane ne semble pas avoir été un endroit de prédilection avant une période tardive de la Paléohistoire. Les vestiges lithiques sont somme toute peu nombreux et à part la calcédoine, le quartz et le quartzite de la rivière Témiscamie, ne se retrouvent que peu d'autres matières premières. Pourtant, sur la base de quelques vestiges découverts par Fortin, il semblerait qu'il y ait eu une fréquentation ponctuelle de l'embouchure au cours de l'Archaïque (1972f).

La poterie découverte au cours des années révèle que la principale occupation paléohistorique date probablement du Sylvicole supérieur, comme en témoignent la vingtaine d'unités de vase représentée par 784 tessons. Si quelques-uns de ces vases témoignent d'un style iroquoien, la plupart (une douzaine) témoigne plutôt de liens indirects avec la Huronie (planches 50 à 52). Parce que les interventions se sont effectués sur près de quatre décennies et que les données de localisation sont sinon disparues, inaccessibles ou incompréhensibles, il demeure impossible de faire des distributions spatiales et par conséquent de faire des liens entre la plupart des vestiges. L'absence de rebuts de pâte suggère que les vases qui ont été découverts n'ont pas été fabriqués sur place, que ce soit lors du Sylvicole supérieur ou encore lors du Sylvicole moyen.

En termes lithiques, ces gisements se sont avérés assez pauvres avec moins de 20 objets par mètre carré¹⁴. Du nombre total de vestiges lithiques on compte 95% de pièces de débitage dont la superficie est majoritairement inférieure à 200 mm² (77%). En termes numériques, les principales matières premières utilisées sont la calcédoine du Lac-Saint-Jean (57%), le quartzite (21%), le quartz (17%) et les cherts (2%) (figure 111). Sur DcEx-1, la superficie des éclats en calcédoine révèle d'ailleurs que 77% des pièces de débitage sont inférieures à 200 mm², alors que la même catégorie en quartzite et en quartz compte pour 92% et 82%. En termes de masse, la préférence de la calcédoine en tant que matière ressort également. En ne tenant compte que du débitage, la calcédoine compte en effet pour 39% de la masse totale, le quartzite pour 6%, le quartz pour 27% et le plutonique

¹⁴ Ont été exclus de ce total, les objets découverts par Simard et Fortin dans les années 1960, dans la mesure où il est impossible de déterminer la superficie totale de terrain fouillé ou inspecté visuellement.

pour 15%. L'importance relative des matériaux plutoniques étonne dans la mesure où la collection ne compte que 137 spécimens, en comparaison des 4041 éclats et débris en calcédoine. De fait, la moyenne d'une pièce de débitage pour la calcédoine est de 1,28 g, alors qu'elle est de 12,40 g pour un éclat en plutonique, mais d'à peine 0,45 g pour un éclat de quartzite. Ces résultats semblent suggérer qu'alors qu'on travaillait la matière plutonique à partir de galets locaux et la calcédoine à partir des petits galets trouvés à l'île aux Coulevres, le quartzite et les cherts arrivaient probablement sous la forme d'outils.

Les outils façonnés sont somme toute peu nombreux dans l'assemblage du site DcEx-1. Les racloirs/éclats retouchés sont les plus nombreux (n=138), suivis par les grattoirs (n=52) et les pièces esquillées (n=48). Les pointes de jet suivent loin derrière avec à peine neuf unités, parmi lesquelles quatre en quartzite et une seule en calcédoine. En ce qui a trait aux grattoirs, 25 sont en quartzite et 15 en calcédoine. Le quartzite domine aussi au niveau des racloirs/éclats retouchés avec 69 spécimens, mais la calcédoine prend le relais, sans surprise, au niveau des pièces esquillées avec 33 des 48 unités.

Les quelques pointes ne montrent aucune tendance morphologique particulière si ce n'est de présenter une grande variabilité (planche 53). Le fait que peu d'entre elles ne soient complètes ne favorise par ailleurs aucune assignation chronologique.

Pour en revenir au grattoir, il est d'ailleurs intéressant de constater que ceux en calcédoine pèsent en moyenne 2,97 g, alors que ceux en quartzite pèsent plutôt 6,82 g. Encore une fois, la façon dont se présente la calcédoine à l'état naturel peut expliquer tout au moins en partie cette différence. Finalement, 15 des 25 grattoirs en quartzite ont été découverts lors des fouilles ou des inspections visuelles effectuées dans les années 1960, c'est-à-dire à quelques dizaines de mètres au nord-est des aires de fouilles des années 1980 et 2000. Or, il se pourrait que ce secteur ait été fréquenté lors de périodes plus anciennes que le Sylvicole supérieur.

DcEx-1 est le gisement qui au Lac-Saint-Jean a livré le plus d'outils en os. En fait, à ce jour, le site a livré des alènes, poinçons, pointes, harpons et autres ossements transformés (planches 54 et 55). La rareté de ces objets dans des contextes à la fois régionaux et du Subarctique en général rend difficile une quelconque interprétation, de même qu'une

assignation identitaire. Sur le bassin hydrographique, seuls les sites de Chicoutimi et ceux des grottes du Saguenay en ont livré autant. Or, tous ces sites ont principalement été occupés à la toute fin de la Paléohistoire, ce qui témoigne de l'intérêt qu'avaient les populations de la fin de la Paléohistoire (toutes identités confondues) pour ce médium.

En ce qui a trait à la fonction remplie par DcEx-1 et DcEx-9 à la fin de la Paléohistoire, les fragments osseux analysés suite aux différentes interventions des années 1980 ont livré peu d'informations (Laliberté et Moreau 1986). En effet, les résultats ne permettaient pas d'identifier un type, ou une ressource alimentaire spécifique. Sur la base de la variabilité des ressources représentées et de la faible quantité d'ossements découverts, il avait d'ailleurs été proposé par Laliberté et Moreau (1998a), que les habitants du site arrivaient sur place avec leur réserve de viande.

« Ce mode de subsistance des occupants de DcEx-1 à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle est apparemment en continuité avec celui qui prévalait à la fin de la préhistoire. La diversité des ressources animales représentées dans huit autres structures du niveau II [...] témoigne en effet d'un mode de subsistance analogue où les provisions amassées avant l'arrivée des groupes sur le site comptaient pour une part importante de l'alimentation. Les poissons et les oiseaux aquatiques capturés aux abords du site fournissaient un complément de nourriture pendant leur bref séjour. »

« Aucune espèce ou variété de ressources animales ne semble d'ailleurs avoir été exploitée plus intensément qu'une autre ce qui nous amène à suggérer que la quête de nourriture, bien que nécessaire, ne constituait peut-être pas la principale préoccupation des occupants. » (Laliberté et Moreau 1988a : pp. 64-65)

Un tel comportement, s'il semble approprié pour un lieu d'arrêt temporaire, ne semble pas correspondre au site de l'embouchure de la rivière Métabetchouane tel que décrit par les jésuites, qui voient en l'embouchure de la Métabetchouane un lieu de prédilection pour la pêche ce qui favorisait d'importants rassemblements humains.

Les ossements recueillis sur DcEx-1 lors des campagnes de fouilles de 2000 et 2001, soit 21 931 spécimens comparativement à 2 765 lors de la fouille de 1987, ont livré des résultats plus difficiles à interpréter en ce sens que l'analyse a été effectuée sans tenir compte de la provenance verticale des ossements. Un rapide examen de ces collections

révèle pourtant que 9 271 de ces fragments proviendraient de niveaux situés sous l'occupation historique. De ce nombre, près de 7 000 seraient des os de mammifères parmi lesquels 1 064 ont été minimalement identifiés à la famille. De ce nombre, 97% seraient des os de castor. Les autres espèces identifiées sont le rat musqué, le caribou, l'orignal, l'ours, le porc-épic et le tamia rayé. Suivant les mammifères, du total de 9 271 fragments osseux, 301 fragments ont été identifiés comme des oiseaux, principalement de la tourte, et 235 de poissons de différentes espèces.

Sur le site DcEx-9 dont l'occupation semble pour l'essentiel précéder le XVII^e siècle, les échantillons moindres révèlent des résultats sensiblement similaires si ce n'est de l'absence totale du poisson et des oiseaux, l'ensemble des os identifiables provenant de l'ordre des mammifères. Lorsque identifiables à la famille ou à l'espèce, ceux-ci s'avèrent être du castor à 84% (Ostéothèque 2003).

Bref, il semble que les richesses halieutiques de l'embouchure de la rivière Métabetchouane aient été largement sous-exploitées et ne constituaient pas la motivation profonde derrière le choix de ce lieu comme en étant un de rassemblement. L'importance du castor dans les assemblages s'accorde avec d'autres analyses du même genre provenant de la moyenne Péribonka (site DjEt-1, rivière Serpent) et du Bas-Saguenay (site DcEp-2, Anse-à-la-Croix) (Ostéothèque 1998 et 2005). Dans ces deux cas, autour de 1000 A.A., le castor domine les autres espèces. Il semble bien qu'au cours du dernier millénaire A.A. la diète des groupes de l'intérieur des terres ait peu varié et que celle des groupes de la vallée laurentienne incluait le castor en tant qu'aliment de choix. La facilité avec laquelle l'animal peut être capturé, sa forte densité, de même que le ratio viande/poids total élevé sans compter l'utilisation qu'on faisait de sa fourrure, de ses dents et d'autres parties non comestibles à des fins alimentaires, faisait du castor une prise de choix. Le commerce des fourrures ne fera qu'exacerber une activité déjà bien ancrée chez les Premières Nations de la sous-région du lac Saint-Jean.

8.1.3 DcFa-5, rivière Ouiatchouan

DcFa-5, comme d'autres lieux du lac Saint-Jean, est avant tout un site de surface. L'érosion découlant au maintien des eaux lacustres à de hauts niveaux a en effet fait

disparaître les niveaux pédologiques recouvrant les sols d'occupation, laissant bien en vue les aires de combustions et bien des vestiges dont plusieurs ont été quelque peu déplacés. L'ampleur du déplacement ne semble cependant pas majeure dans la mesure où la fouille de 1990 a mené à la découverte d'un vase qui avait été fracturé à un endroit et dont la majorité des fragments ont été découverts dans un rayon de quelques mètres.

Globalement, ce gisement a livré 5 096 objets parmi lesquelles se trouvent 3 858 pièces lithiques, 1 135 écofacts et 86 tessons de céramique représentant un minimum de six unités de vases (tableau XXXIX). Dans la mesure où il s'agit d'un site de surface où seulement quelques lambeaux de sol archéologique ont survécu, il est impossible d'en déterminer globalement la productivité horizontale. Compte tenu de l'effet des vagues et du niveau lacustre changeant, il semble vraisemblable que l'aire d'occupation réelle ait été plus restreinte que l'aire de distribution des vestiges qui s'étendait sur plus de 600 m².

Outre la céramique qui indique une fréquentation récurrente au cours de la période tardive de la Paléohistoire, l'assemblage lithique est dominé par la calcédoine locale (figure 112). Notons qu'outre la calcédoine, aucune autre matière première ne dépasse 8%. Le quartzite de la rivière Témiscamie ou de Ramah constitue la seconde matière première en importance numérique. Quant aux cherts, numériquement si importants dans le Bas-Saguenay et même à Chicoutimi, ils ne comptent ici que pour 1% du total. En termes de masse, la calcédoine est la matière première dont la présence sur le site se fait le plus sentir. En effet, elle accapare 60% du total, alors que le quartzite compte pour 8% et le chert pour 0,6%. En ne considérant que le débitage, la masse de la calcédoine est encore plus prépondérante avec 75% du volume, alors que le quartzite et le quartz suivent à 4%. Clairement, la calcédoine a été la seule matière première travaillée sur place. Les autres matériaux se limitant à quelques pièces réaffûtées à l'occasion.

L'assemblage compte un certain nombre d'outils parmi lesquels se trouvent 12 pointes de jet, 45 racloirs/éclats retouchés et pas moins de 52 grattoirs. La plupart de ces objets transformés sont tirée de quartzite de la rivière Témiscamie. La calcédoine constitue le matériel le plus travaillé en termes quantitatifs et de masse, mais le quartzite est de loin celui qui est préféré lorsque vient le temps de pratiquer certaines activités comme la

chasse et le travail des peaux. Les limites physiques imposées par la calcédoine à l'état brut jouent assurément un rôle limitatif, mais il est possible également que d'autres aspects entrent en ligne de compte tel que l'intérêt pour des objets confectionnés dans des matériaux exotiques, de même que les qualités physiques intrinsèques du quartzite, compte tenu de la façon dont se présente la calcédoine à l'état brut (planche 56). Parmi les 52 grattoirs, presque tous sont complets, toutes matières premières confondues. Leur poids moyen est de 7,76 g, ce qui est largement supérieur au poids d'autres sites comme DcEs-1 (Chicoutimi) à environ 3 g ou encore la station B de DbEl-9 à 4,6 g. La forme de ceux-ci est très variée, de même que les dimensions qui semblent dans la plupart des cas reflétées bien plus les limites physiques du matériel sur lequel ils ont été taillés qu'un type d'utilisation ou encore une préférence stylistique.

Trois des cinq unités de vase découverts sur le site DcFa-5 représentent clairement la période du Sylvicole supérieur et deux d'entre elles seraient clairement de style huron (planche 57), alors qu'une autre serait de style iroquoien du Saint-Laurent (Moreau, Langevin et Verreault 1991).

Quelques aires de combustion ont pu être identifiées et fouillées. Dans tous les cas, il s'agissait de structures circulaires de faibles dimensions représentant vraisemblablement des campements de courtes durées, peut-être quelques semaines tout au plus. Par ailleurs, les débris culinaires n'ayant pas été analysés, il demeure difficile de déterminer ce que mangeaient ceux qui fréquentèrent ce lieu. Notons tout de même que l'analyse de la carbonisation de l'intérieur d'un vase du Sylvicole moyen tardif (voir planche 79) a révélé une teneur en $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ qui indiquerait que ce vase avait principalement servi à la cuisson d'espèces terrestres (Beta Analytic #40776 ETH-7187). La géographie du lieu peut pourtant donner des indices sur sa fonction. En effet, avant 1926, la pointe sur lequel se trouve le site DcFa-5, longeait une vaste zone marécageuse, voire de basses eaux (figure 113). Encore actuellement, au printemps et à l'automne, ce secteur du lac Saint-Jean en est un où la sauvagine se trouve en nombre impressionnant. En ajoutant à cela, la présence de caribous et/ou d'orignaux, probablement de castors et de rats musqués, sans compter la possibilité d'y pêcher certains poissons comme le brochet ou la perchaude qui préfèrent les eaux basses et chaudes aux eaux plus rapides, on se trouve dès lors devant

un environnement d'une grande productivité. Le positionnement des vestiges, à l'est de la pointe des Pins, démontre par ailleurs que ceux qui fréquentaient ce lieu préféreraient se placer à l'abri des vents dominants (nord-ouest).

Bref, il est probable qu'on fréquentait plus particulièrement la pointe aux Pins au moment où la productivité se trouvait à son maximum, soit au printemps et à l'automne. À ce moment, on se plaçait à l'abri des vents froids, soit au sud-est de la pointe, en accès direct avec les zones humides de l'actuelle baie des Dorés. Des sites archéologiques de moindre importance ont été découverts sur tout le pourtour de cette baie qui est circonscrite à l'est par la pointe de Chambord.

8.1.4 DhFk-7, rivière Ashuapmushuan

Comme pour l'essentiel des gisements situés sur les hautes terres du lac Saint-Jean, l'assemblage lithique de DhFk-7 est dominé par un quartzite (51%) dont la source se situe vraisemblablement sur le bord de la rivière Témiscamie ou ailleurs dans le même secteur (tableau XL ; voir figure 111). Étonnamment pourtant, le quartz suit de peu (38%), alors que le chert et la calcédoine ferment la marche (figure 120). La proximité de la source de la rivière Témiscamie et le fait que la rivière Ashuapmushuan a pu, via la rivière du Chef, constituer l'un des principaux axes de distribution du quartzite suffisent à expliquer la place prépondérante que celui-ci prend dans les assemblages. Notons tout de même que certaines variétés bien particulières du quartzite découvert sur DhFk-7 suggèrent que ceux qui fréquentaient ce territoire exploitaient d'autres affleurements que ceux actuellement connus. C'est ainsi qu'on trouve une variété bien particulière dont les caractéristiques générales (enfumure, oxydation, lustre, granulométrie et opacité) la situe à mi-chemin entre le quartzite de la rivière Témiscamie et celui de Ramah, dans l'Ungava.

En termes de masse totale, les quartzites comptent pour à peine 8%, alors que le quartz compte pour 44%. Les cherts, nettement moins nombreux que les quartzites, montrent malgré tout une masse plus importante avec 29% du total. Cependant, lorsqu'on ne considère que le poids du débitage, les pourcentages changent considérablement. En effet, les quartzites remontent à 14%, les cherts baissent à 9% et le quartz domine à 67%.

Si on ajoute à ces indices le fait que 76% des pièces de débitage en quartz présentent une superficie inférieure à 200 mm² en comparaison de 83% pour les cherts et 89% pour les quartzites, il semble que le quartz soit le seul qui fut régulièrement façonné sur place. Ajoutons d'ailleurs que parmi les 150 nucléus identifiés dans la collection, 137 sont en quartz. Quant au quartzite de la rivière Témiscamie, bien moins présent qu'on n'aurait pu l'imaginer compte tenu de la relative proximité de la source (environ 150 km), il semblerait qu'il arrivait soit sous la forme d'outils déjà façonnés ou encore sous la forme de petites ébauches. Finalement, les cherts dont la source est inconnue si ce n'est de la possible présence de cherts Onondaga, arrivaient sous la forme d'outils finis ou encore de petits blocs. Pour les variétés de cherts qui arrivaient sous la forme de blocs de petite taille (moyenne de 11 g), il est vraisemblable qu'elles provenaient d'une source sinon locale, tout au moins régionale. Mentionnons à ce sujet que les cherts de couleur beige, grise, voire verdâtres sont bien représentés dans la classe des outils (23%) alors que le nombre d'éclats par outil (9 pour 1) demeure faible. Il faut donc envisager la possibilité qu'un certain nombre de ces outils en chert arrivaient avec la céramique.

Autre élément notable, la calcédoine du lac Saint-Jean, matière première dominante dans les assemblages des basses terres du lac Saint-Jean au cours de la fin de la Paléohistoire brille par son absence dans les gisements du lac Ashuapmushuan. L'obtention des matières premières était donc résolument orientée vers le nord, alors que ces populations proviendraient du lac Saint-Jean? Il convient d'attirer l'attention sur cette importante dichotomie entre les assemblages lithiques des basses terres du lac Saint-Jean et ceux des hautes terres septentrionales. Il semble y avoir là un comportement qui pourrait refléter un accès privilégié en vertu du cycle de nomadisme.

Les outils qui font partie de l'assemblage lithique de DhFk-7 livrent peu d'informations sur l'assignation chronologique et l'identité culturelle. D'une part, on l'a souvent mentionné, la typologie traditionnelle des pointes de cette période pour l'espace géographique méridionale est peu révélatrice dans la mesure où le support lithique semble avoir perdu son caractère de transmission des valeurs culturelles. Les pointes sont souvent faites grossièrement, sans volonté d'établir des standards formels. Par ailleurs, l'état de la recherche archéologique à l'intérieur des terres, dans le Subarctique oriental,

n'a pas encore permis d'identifier des standards typologiques pour la fin de la Paléohistoire comme pour les périodes plus anciennes.

La présence de nombreux racloirs/éclats retouchés (n=177) et de grattoirs (n=51), de même que celles de perçoirs (n=21) et de nucléus/bloc (n=168) suggère que le lieu où se trouve DhFk-7 aurait été occupé par des gens qui s'y installaient pour une assez longue période. Quant au faible nombre de pointes de jet (n=14), il n'étonne guère dans la mesure où elles sont fabriquées pour être utilisées lors d'activités de prédation. Les pointes qui ont été découvertes sur le site risquent d'être celles qui ont été brisées au cours de la taille ou encore celles qui ont été perdues ou brisées au moment où on les refaçonnait. Ces pointes se caractérisent par un fort degré de variabilité (planche 58). Cinq d'entre elles sont par ailleurs associées à une seule et même structure (structure A de 1994), ce qui pourrait suggérer la présence d'un sac ou d'une petite cache.

Au-delà des vestiges lithiques, les différentes interventions ont livré 223 tessons de poterie représentant tout au moins une demi-douzaine d'unités de vase, la plupart du Sylvicole supérieur. Les tessons de cette période témoignent de liens, probablement indirects, avec la Huronie (voir planche 12). Aucun indice ne témoignant de la fabrication sur place de ces vases, il paraît évident que ceux-ci ont été obtenus via des échanges directs ou indirects probablement à travers des axes de circulation reliant les hautes terres du lac Saint-Jean et les bassins hydrographiques situés à l'ouest.

8.1.5 DiFm- et DhFm-, lac Nicabau

Le lac Nicabau se trouve à environ 40 km au nord-ouest du site DhFk-7, à la limite nord-ouest du bassin hydrographique de la rivière Saguenay et à quelques kilomètres à peine de la limite nord-est du bassin de la rivière Saint-Maurice. De cet endroit, il était donc facile de se diriger soit vers la Mauricie, soit vers l'Abitibi, vers le lac Mistassini, voire la baie James. Il s'agit donc d'un secteur où la probabilité de rencontrer des assemblages archéologiques mixtes est élevée.

Parmi les gisements découverts dans le secteur du lac Nicabau (Simard 1976 et 1977), trois recèlent suffisamment de données pour qu'on puisse leur attribuer une composante

du Sylvicole supérieur. Même si l'on se situe à des centaines de kilomètres des lieux où la céramique était fabriquée, dans la mesure où aucune date C¹⁴ n'est disponible pour ces gisements, il convient une fois de plus de se servir de la décoration visible sur ces vases pour situer les gisements dans le temps.

À l'exception du site DiFm-1 (site du poste de traite de Nicabau) qui a été très partiellement fouillé (Simard 1977), tous les autres n'ont été que rapidement sondés, voire inspectés visuellement. Cette situation explique donc que ces gisements sont représentés par moins de 800 objets (tableau XLI). Malgré ces maigres connaissances, Laliberté et Lapointe (1988) estiment que l'intégrité stratigraphique de ces gisements serait de façon générale très bonne et certains d'entre eux témoigneraient, de par leur vaste superficie, de lieux de rencontre entre différentes communautés.

Comme il l'avait été mentionné pour le site DhFk-7 du lac Ashuapmushuan, la principale matière première utilisée dans ces différents assemblages sylvicoles du lac Nicabau, est à une exception près le quartzite, plus particulièrement celui qui proviendrait de la rivière Témiscamie. Quant à la calcédoine, si présente et si caractéristique des gisements contemporains des basses terres du lac Saint-Jean, elle ne constitue, lorsque présente, moins de 0,5% du total, bien moins présente que les cherts, déjà réduits à des valeurs résiduelles (généralement entre 2% et 5%) (figure 121).

Sur la seule base des matériaux lithiques travaillés, il semblerait que ceux qui fréquentaient le cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan n'étaient pas les mêmes que ceux qui fréquentaient son cours inférieur. Au cours du Sylvicole, les premiers ont continué à privilégier le quartzite de la rivière Témiscamie, ce qui suggère qu'ils entretenaient des liens étroits avec les groupes du lac Mistassini. L'absence de calcédoine dans leurs assemblages couplée à l'absence du quartzite de la rivière Témiscamie dans les assemblages des sites du cours inférieur révèle par ailleurs que les liens entre ces groupes n'étaient peut-être pas aussi fréquents qu'on aurait tendance à le croire. De fait, le principal point commun entre les gisements des basses terres et ceux des hautes terres occidentales est la céramique de style huron.

Assez étonnamment, malgré l'éloignement géographique des sources présumées de

céramique (Iroquoisie laurentienne ou Huronie), le nombre de gisements dont l'assemblage contient de la céramique est particulièrement élevé sur le cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan. En amont du lac Ashuapmushuan se trouvent en effet huit gisements dont les assemblages ont globalement livré 352 tessons, pour une douzaine d'unités de vases et quelques pipes. Sept de ces huit gisements ont vu leur céramique être assignée au Sylvicole supérieur (Laliberté et Lapointe 1988; Moreau, Langevin et Verreault 1991) (planche 59).

8.1.6 Autres lieux de fréquentation

Sur la seule base de la céramique, d'autres gisements du Sylvicole supérieur ont été identifiés un peu partout dans la sous-région du lac Saint-Jean. Les sites se trouvent sur le cours inférieur des rivières qui alimentent le lac, si on exclut la rivière Ashuapmushuan par laquelle, on vient de le proposer, la céramique de tradition huronne transitait. Ainsi, outre les gisements dont on a parlé précédemment, de la céramique du Sylvicole supérieur a été découverte sur plusieurs sous-bassins hydrographiques, mais toujours en faible quantité. Dans aucun cas, il y a la certitude que ces découvertes représenteraient plus d'un vase (tableau XLII).

Sur les basses terres du lac Saint-Jean, à l'intérieur des limites de l'actuelle communauté innue de Masteuiatsh, se trouvent une série de sites parmi lesquels trois (DdFb-3, 4 et 8) ont livré de la céramique du Sylvicole supérieur (planche 60). Ce secteur aurait livré au moins cinq unités de vase, une pipe et un jeton de jeu. Ce qui caractérise également ces quelques sites qui demeurent cependant mal connus en raison du fait qu'ils aient été en bonne partie détruits par l'érosion c'est une riche diversité lithique (planches 61 et 62). Malgré la présence de la céramique du Sylvicole supérieur, notons que de nombreux objets recueillis sur ce site plaident pour une fréquentation lors du Sylvicole moyen ancien ou encore du Sylvicole inférieur. C'est le cas de quelques pointes de type Meadowood, en particulier un très long spécimen témoignant d'une maîtrise parfaite de la taille du quartzite de la rivière Témiscamie (voir planche 61, DdFb-11.7).

La plupart de ces autres sites ayant livré de la céramique du Sylvicole supérieur demeurent des gisements qui ont livré peu de vestiges. Même lorsque cette productivité

numérique a dépassé les 500 objets, ce qui s'avère le cas pour cinq d'entre eux (DeEx-2, DfFb-1, DeFc-9, DdFb-4 et DbFb-1), le fait est qu'il s'agit toujours de gisements dont l'assemblage a été colligé en surface et que des fossiles directeurs indiquent qu'il y auraient eu des fréquentations tant au cours de la période historique, que lors du Sylvicole et même de l'Archaïque. On parle donc de gisements qui représenteraient vraisemblablement de brefs arrêts ponctuels, mais récurrents, souvent situés à des endroits stratégiques.

8.2 Sylvicole moyen (1000 à 2400 A.A.)

Ce sont encore des styles céramiques qui traditionnellement déterminent l'écart chronologique de ce que les archéologues du Nord-Est américain dénomment le Sylvicole moyen. Au Lac-Saint-Jean, 23 gisements ont livré de la céramique de cette période, plusieurs de la phase tardive (1000 à 1500 A.A.) et quelques-uns de la phase ancienne (1500 à 2400 A.A.) (figure 122).

Parmi les gisements qui dateraient de cette période au lac Saint-Jean, les mieux connus se trouvent sur la Grande Décharge du lac Saint-Jean (DdEw-12), au Grand Marais de Saint-Gédéon (DcEw-3, 11, 15, 16 et 21), sur la rivière Ticouapé (DeFc-1, 7 et 9) et, dans une moindre mesure, à différents endroits du cours moyen de la rivière Péribonka (DfEu-2, 3 et DjEt-1). La tendance occidentale observée pour les gisements du Sylvicole supérieur succède donc à une tendance orientale alors que 12 des 23 gisements ayant livré une ou plusieurs composantes du Sylvicole moyen (toujours en se fiant à la céramique) se trouvent à l'est de la rivière Métabetchouane et de la rivière Péribonka, incluant cette dernière. De ce nombre, pas moins de huit sites se trouvent le long de l'axe de déplacement entre les basses terres du lac Saint-Jean et la sous-région du Haut-Saguenay via la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami et la rivière Belle-Rivière. Par ailleurs, quatre se trouvent dans un axe similaire, mais cette fois-ci au nord de la rivière Saguenay via les rivières Shipshaw et Péribonka.

Hormis le site DeFc-9 qui a fait l'objet d'une fouille et d'un ratissage de surface extensif au début des années 1990, aucun autre site dont la principale occupation daterait du Sylvicole moyen n'a été fouillé sur les basses terres du lac Saint-Jean. Sur les hautes

terres, certaines sections du site DjEt-1 ont, au cours d'une fouille extensive, livré de la céramique laissant croire que le lieu aurait été occupé à la toute fin de cette période. Les sites DcEx-1, DcFa-5, DhFk-7 et DfFb-1 ont livré de la céramique du Sylvicole moyen et plus particulièrement de la fin de cette période, mais l'occupation principale de ces quatre lieux serait plus tardive (Sylvicole supérieur). Par ailleurs, à l'exception de deux gisements situés sur le cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan et trois sur le cours moyen de la rivière Péribonka, tous les sites se trouvent soit sur les berges du lac Saint-Jean, soit sur le chemin d'accès qui mène vers Chicoutimi. Bref, autant il se dégagait l'impression que la céramique du Sylvicole supérieur retrouvée au lac Saint-Jean provenait avant tout de l'ouest via la rivière Ashuapmushuan, autant celle du Sylvicole moyen semble plutôt provenir de l'est ou du sud, via des sous-bassins hydrographiques encore indéterminés. L'échantillon est faible, mais la différence marquée.

Certains indices provenant de ces gisements semblent pointer vers des changements notables qui auraient eu cours dans le schème d'établissement des populations locales au cours de ce segment chronologique. Ainsi, les gisements qui ont livré de la céramique du Sylvicole moyen tardif sont non seulement plus nombreux que ceux du Sylvicole moyen ancien, mais ils se retrouvent souvent sur des gisements qui ont également livré de la céramique du Sylvicole supérieur. D'un autre côté, ceux qui ont livré de la céramique du Sylvicole moyen ancien se retrouvent sur des lieux qui livrent également des vestiges des périodes antérieures, que ce soit du Sylvicole inférieur ou de l'Archaïque. C'est le cas de DdEw-12 situé à la sortie du lac Saint-Jean, de DeFc-9, sur la rivière Ticouapé et sur quelques sites du Grand Marais pour ne nommer que ceux-là.

8.2.1 Site DdEw-12, Grande Décharge du lac Saint-Jean

Parmi tous les sites se trouvant sur la Grande ou sur la Petite Décharge du lac Saint-Jean, DdEw-12 est le seul qui a livré de la céramique et possiblement le seul lieu de ce secteur à avoir été intensément fréquenté au cours de cette période. L'échantillonnage des sites de ce secteur résulte de nombreuses collectes de surfaces effectuées au cours des années 1960, 1970 et 1980 (Fortin 1964, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971a, 1972g, 1972h, 1973 ; Langevin 1988, 1989 et 1990 ; Langevin, Gadbois et Mattson 2012 ; Moreau,

Larouche et Langevin 1986). Fréquentées dès l'incursion des premières populations au Lac-Saint-Jean, la Grande et la petite Décharge du lac Saint-Jean auraient été délaissées au profit des embouchures des rivières plus à l'ouest à la fin du Sylvicole moyen. Même s'il demeure plausible qu'on continua par la suite à y exploiter les ressources halieutiques et/ou à y pratiquer la chasse aux oiseaux migrateurs, les campements de base n'y étaient plus érigés. Aucun lieu situé à l'embouchure des deux décharges n'a livré un seul tesson de céramique du Sylvicole supérieur.

L'assemblage du site DdEw-12, dont la principale occupation serait archaïque, a livré 8321 pièces lithiques, un peu plus de 75 tessons de céramique et un maigre 105 écofacts. Notons que DdEw-12 est un site de surface et que les collectes des témoins archéologiques ayant été effectuées manuellement, la proportion des gros objets s'en trouve automatiquement surévaluée. Ainsi, lors de séjours que l'auteur de cette thèse a effectués sur ce site, des centaines, voire des milliers d'écofacts et de pièces de débitage de faibles dimensions (superficie inférieure à 200 mm²) parsemaient la plage. La collection actuelle constitue non seulement un échantillon, mais celui-ci s'avère biaisé à différents niveaux.

Parmi les vestiges lithiques se trouvent 6448 pièces de débitage, 94 spécimens représentant des étapes intermédiaires de la taille et 1778 outils. En termes quantitatifs, le quartzite de la rivière Témiscamie domine fortement avec 67% du total. La calcédoine suit à 20%, le quartz à 5% et les cherts à 4%. Lorsque sont seulement considérés le débitage, les différences sont minimes et informent peu sur les étapes de la chaîne opératoire. Lorsque c'est la masse totale des matériaux lithiques qui est considérée, ces mêmes pourcentages sont respectivement de 41%, 13%, 10% et 4%. En ne considérant que le débitage, le quartzite montre à peu près la même proportion alors que la calcédoine compte pour le double, ce qui témoigne une fois de plus des difficultés à confectionner des outils sur cette matière première. Hormis ces considérations générales sur le travail qui était effectué sur chacune des principales matières premières, la présence de multiples composantes chronologiques rassemblées en un tout indivisible rend difficile l'assignation de tel ou tel comportement à une période donnée.

Malgré tout, quelques indices permettent de documenter la composante chronologique lithique de l'assemblage du site DdEw-12. C'est ainsi qu'en 1989, lors d'une intervention printanière, l'auteur de cette thèse avait identifié les tessons d'un vase en céramique du Sylvicole moyen tardif. Ces tessons émergeaient d'une matrice organique de quelques mètres carrés à l'intérieur de laquelle avaient également été recueillis de nombreuses pièces lithiques et des écofacts, le tout parsemé de pierres éclatées par le feu. Ce que cette petite aire de combustion semblait démontrer c'est qu'en association avec la céramique, circulait des matières lithiques qui se retrouvent rarement dans les assemblages des périodes subséquentes ou précédentes au lac Saint-Jean. En effet, que ce soit sur la Grande-Décharge, sur la rivière Péribonka ou sur la rivière Ticouapé, la céramique du Sylvicole moyen tardif est souvent associée au quartzite de Ramah. Hormis la céramique et le quartzite de Ramah, on note également la présence de nombreux types de cherts, du jaspe et de la rhyolite. Dès lors, il se pourrait que la présence de ces matériaux, ou tout au moins leur importance numérique, puisse constituer un épiphénomène chronologique associé au Sylvicole moyen tardif au Lac-Saint-Jean.

Le témoignage de cette période par le lithique ressort difficilement si ce n'est d'une douzaine de pointes de jet qui ont été assignées au Sylvicole moyen (Moreau et Langevin 1992). Ces outils présentent alors des formes qui rappellent des types définis dans le Nord-Est, en l'occurrence les types Snyders, Fox Creek et Jack's Reef (planche 63).

Quant à la céramique elle-même, elle montre une grande diversité. Au moins huit unités de vase représenteraient à la fois le Sylvicole moyen tardif (n=6) et le Sylvicole moyen ancien (n=2) (planche 64). Le nombre minimal de huit vases fait de DdEw-12 le site le plus productif des basses terres et des hautes terres du lac Saint-Jean au cours du Sylvicole moyen. Si quelques pièces ont été identifiées comme de possibles rebuts de pâte, l'intégrité générale du site et le fait que plusieurs tessons apparaissent très roulés laissent planer un fort doute sur l'activité de confection de céramique sur place.

8.2.2 Rivière Ticouapé (DeFc-1 et 9)

Situés à la sortie de la rivière Ticouapé dans le lac Saint-Jean, les gisements DeFc-1 et DeFc-9 n'en forment en réalité qu'un seul. Découvert par Fortin (1967, 1968, 1969 et

1971), le site a été revisité à quelques reprises par la suite (Langevin et Moreau 1989 et 1992 ; Moreau et Langevin 1994 ; Smith 1989). En raison du relèvement artificiel du lac Saint-Jean et de l'érosion qui en a résulté, le gisement se situe à environ 150 mètres au large de la berge. Préalablement à ces événements, celui-ci se trouvait en bordure du rivage sur l'un des derniers méandres de la rivière Ticouapé (Langevin et Girard 1996).

Les différentes interventions ont permis d'amasser près de 3000 objets dont 1889 pièces lithiques, 952 écofactes et 71 tessons de poterie. Parmi les vestiges lithiques, on compte 1533 éclats et débris, 38 objets représentant des étapes de la taille dont 36 nucléus et 243 objets façonnés. Les catégories typologiques les mieux représentés sont les éclats retouchés/racloirs (n=87), les grattoirs (n=74) et les pointes de jet (n=22).

Sur la base des vestiges découverts, il semble que l'occupation principale de ce lieu s'échelonne minimalement du Sylvicole inférieur (2400 à 3000 A.A.) au Sylvicole moyen tardif (1000 à 1500 A.A.), avec quelques brèves fréquentations au cours du Sylvicole supérieur et pendant la période historique.

En termes céramiques, au moins cinq unités de vase ont été identifiées. Parmi elles, s'en trouvent quelques-uns au style unique sur le bassin hydrographique du Saguenay et pour lesquels nous n'avons pu identifier de comparatif à l'échelle du Québec. D'une part, deux vases présentent des appliquées sur des parties limitées de la surface, créant des champs autour desquels il n'y a aucune autre décoration (planche 65). Curieusement, malgré la très grande similitude qui caractérise ces deux vases, Moreau (1995) en assigne un au sous-segment 1500 à 2400 A.A. et l'autre à la fin du segment 1000 à 1500 A.A. Or, les deux vases présentent des appliqués, caractéristiques du Sylvicole moyen tardif (1000 à 1500 A.A.). Une nouvelle analyse de l'assemblage de ce gisement montre qu'outre quelques différences au niveau de la décoration, ces deux vases ont une même épaisseur, montrent le même type de traitement de la pâte et le même dégraissant ce qui pourraient témoigner d'une certaine contemporanéité.

D'autre part, se trouve un vase où la décoration consiste en une série de lignes verticales « trailing ou incisions groupés à l'aide d'un peigne » (Chapdelaine 2015 : communication personnelle) s'accompagnant de ponctuations de l'intérieur vers l'extérieur en opposition

avec l'habituelle inclinaison des champs décoratifs qui sont soit obliques, soit horizontaux (planche 66). Dans le rapport documentant la fouille de 1991 (Moreau et Langevin 1994), de même que dans un article portant sur la céramique du Sylvicole moyen (Moreau 1995), il était estimé que ce dernier vase pourrait peut-être dater de la toute fin du segment 1000 à 1500 A.A.

« Par ailleurs DeFc-9/1 a livré un vase [...] dont l'assignation à cette partie tardive du Sylvicole moyen semble plausible, à moins qu'il s'agisse d'un vase qui marque le début du Sylvicole supérieur. En effet, sans parement, il combine sur sa face extérieure des séquences de 4 lignes parallèles incisées, perpendiculaires à la lèvre du vase, séparées par des zones qui ne portent pour tout décor qu'une bosse formée par le repoussage de l'extérieur à partir de la face intérieure. Cette dernière, quant à elle, porte les traces d'un décor continu d'impressions quadrangulaires. » (Moreau et Langevin 1994 : 10)

C'est principalement sur la base des impressions quadrangulaires que l'assignation semble reposer, car la présence de lignes verticales ne semble pas être un phénomène récurrent au cours de l'un ou l'autre segment chronologique. Selon Chapdelaine (2014 : communication personnelle), la date de 1000 à 1500 A.A. est probablement un peu trop récente. Selon lui, compte tenu de la présence d'impressions repoussées, peut-être basculantes à l'intérieur du vase, il faudrait peut-être plutôt assigner ce vase à la fin du Sylvicole moyen ancien ou encore une aberration du Sylvicole moyen tardif en favorisant les ponctuations des bosses à l'extérieur du vase.

Les vestiges lithiques de DeFc-1/9 sont numériquement dominés par les quartzites (figure 123). La calcédoine, habituellement bien présente dans les assemblages à partir du Sylvicole moyen tardif est à toute fin pratique absente malgré la proximité de la source (environ 22 km d'eau libre). Notons à ce sujet que parmi les vestiges en calcédoine s'en trouvent plusieurs (67%) dans une variété peu commune (brune, beige et/ou noire) qui reflète vraisemblablement l'exploitation d'une autre source que celle de l'île aux Coulevres (planche 67). Ce matériel se trouve sur le site sous la forme de pièces de débitage, d'objets façonnés et de nucléus. Des échantillons similaires de cette pierre ont été découverts dans des gisements du lac Belle-Rivière, sur le site de Chicoutimi (DcEs-1) ainsi que sur la terrasse de 25 m de l'Anse-à-la-Croix (DcEp-4) dans le Bas-Saguenay. Codère (1998 : communication personnelle) a dénommé cette pierre « chert noir de

Chicoutimi», mais il est vraisemblable que les galets de ce matériel apparentés à la calcédoine grise/bleutée, trouvent leur source dans un affleurement de l'Ordovicien qui traverse le lac Saint-Jean et le Haut-Saguenay et qui émerge ponctuellement. Parmi les quartzites, se trouve celui de Ramah (plus de 20% de tous les quartzites) et des cherts de différentes couleurs quoique numériquement peu nombreux.

En termes de masse travaillée, les quartzites (en excluant celui de Ramah) comptent pour 27% du total, soit bien moins que le 57% du nombre total. La calcédoine locale (beige-brune ou noire) pour 16%, le quartz pour 16%, la calcédoine du lac Saint-Jean pour 5% et les cherts pour 3%. Comme c'est souvent le cas, ce sont les matériaux plutoniques présents sous la forme de percuteurs et autres gros objets qui causent un biais avec 16% de la masse, alors qu'ils ne sont représentés que par 26 pièces. En ne considérant que débitage, ces proportions changent peu : les quartzites demeurent à 27%, la calcédoine locale (brune) et le quartz progressent respectivement à 26% et 29%, alors que la calcédoine grise-bleutée, le quartzite de Ramah et les cherts comptent pour 11%, 2% et 1%.

Parmi les 22 pointes de jet qui composent la collection s'en trouvent quelques-unes qui ont été assignées par leurs caractéristiques à des types spécifiques du Sylvicole moyen et du Sylvicole inférieur (planche 68 : 90.64 et 8w.1b-197). Certaines ont également été associées à des types de l'Archaïque. La plupart (n=12) sont en quartzite blanchâtre, probablement de la rivière Témiscamie. Sur la base des 10 unités complètes, elles présentent une longueur moyenne de 5,2 cm pour une largeur de 2,6 cm. Presque toutes sont à encoches.

Quant aux 74 grattoirs, ils présentent nettement plus de variétés tant en termes de dimensions (52 sont complets) qu'en termes de support, même si encore une fois, le quartzite blanchâtre est le support de prédilection (n=32) (planche 69). La collection compte d'ailleurs pas moins de 11 grattoirs en quartzite de Ramah ce qui, en ajoutant les 26 autres objets façonnés de tous types, en fait l'assemblage régional qui compte le plus d'outils dans cette matière première.

De nombreux indices tendent à suggérer que la principale occupation sur ce gisement se

serait produite au cours du Sylvicole moyen et du Sylvicole inférieur. Cependant, une fois, de plus, il demeure difficile, sinon impossible de départager ce qui appartient à l'une ou l'autre période, d'autant plus que se trouvent assurément dans la collection quelques objets provenant de périodes plus anciennes et plus récentes.

8.2.3 Lac Tchitogama (DfEu-2 et 3) et rivière au Serpent (DjEt-1), rivière Pérignonka

8.2.3.1 DfEu-2 et 3

Le site DfEu-3 se situe à environ 50 km au nord du lac Saint-Jean, sur la partie supérieure du cours inférieur de la rivière Pérignonka, non loin du lac Tchitogama et à proximité d'un chemin qui permettrait de passer vers le Saguenay, via la rivière Shipshaw. Découvert au cours des années 1970, puis revisité à de nombreuses reprises depuis les années 1980¹⁵, l'assemblage de ce gisement a été passé sous la loupe au milieu des années 1980 (Girard 1985 et 1987; Moreau, Girard et Verreault 1987).

La céramique découverte est caractéristique du Sylvicole moyen ancien. Des impressions sigillées se trouvent sur la paroi extérieure, des ponctuations de l'intérieur vers l'extérieur, ainsi qu'une lèvre éversée caractérisent le seul vase céramique de l'assemblage (planche 70) qui ressemble en plusieurs points à un vase découvert sur le site de Place Royale à Québec (Clermont et Chapdelaine 1992). Au-delà de ce vestige mentionnons également la présence marquée du quartzite de Ramah, représenté par de gros outils ainsi que du débitage (planche 71). Comme à l'habitude, le quartzite de la rivière Témiscamie demeure prépondérant (figure 124) et les cherts constituent une matière mieux représentée que la calcédoine grise-bleutée à peu près absente (Moreau, Girard et Verreault 1987). Quelques outils parmi lesquels se trouvent des grattoirs et des lames ont par ailleurs été fabriqués à partir de chert Onondaga, ce qui, comme dans le cas

¹⁵ Un archéologue amateur maintenant décédé a en effet visité ce site pendant plus de 10 ans, y amassant des centaines d'objets (lithiques, céramiques, écofacts et historiques). Conscient de l'existence d'attribution de code Borden, ce dernier séparait le résultat de ses collectes par année et par lieu. Tous les objets ont été cédés au laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

des sites de la rivière Ticouapé et celui de la Grande-Décharge (DdEw-12), cadre bien avec la période présumée de l'occupation entre la partie ancienne du Sylvicole moyen et le Sylvicole inférieur.

En parallèle de ces matières premières se trouvent aussi quelques types d'outils qui seraient caractéristiques de ces deux périodes. C'est le cas par exemple de gorgerins, de quelques lames de cache et de pointes de projectiles dont certaines rappellent les types Meadowood et Adéna.

Le site DfEu-2, situé à environ 3 km au sud de DfEu-3, semble s'inscrire à l'intérieur d'une même tendance. Cet assemblage qui a révélé de la céramique du Sylvicole moyen tardif et du Sylvicole supérieur (planche 72) a également livré des vestiges lithiques en quartzite de Ramah, mais dans une proportion moindre que DfEu-3. Le quartzite de la rivière Témiscamie domine toujours autant, alors que la présence du chert (Onondaga et autres) se maintient (figure 125). La calcédoine grise-bleutée y est encore moins présente que sur DfEu-3, avec une seule occurrence. L'absence de débitage et plus spécifiquement de petits éclats révèle les biais qui découlent souvent de collections colligées suite à de multiples interventions par des amateurs. En effet, la collection de DfEu-2 a été assemblée lors de rapides interventions de surface, au moment où le niveau artificiel des eaux qui inondent habituellement ce gisement était à son plus bas. L'auteur de cette thèse a d'ailleurs visité les lieux au moment où les eaux de la rivière Péribonka étaient basses et a pu constater la présence de nombreux vestiges osseux, ainsi que de centaines d'éclats et débris en périphérie des aires de combustion (figures 126 et 127).

8.2.3.2 DjEt-1

Avant l'ennoiement des lieux au cours de l'automne 2007 par la création d'un réservoir hydro-électrique, le site DjEt-1 se trouvait sur la rive droite de la rivière Péribonka, à environ 120 km au nord du lac Saint-Jean. Ce gisement occupait une terrasse d'une altitude moyenne de 8 mètres au-dessus de la rivière et dont la zone archéologiquement positive faisait au moins 250 mètres de long sur une largeur moyenne variant de 10 à 20 mètres vers l'intérieur à partir de la rupture de pente (voir figure 44).

À la fin de l'intervention de 2007, l'aire de fouille montrait une superficie totale d'environ 302 m², répartie pour l'essentiel sur la partie du site située au nord du Camp Siméon (tableau XLIII). Ces excavations se sont ajoutées à de nombreux sondages effectués précédemment (Archéotec 2002, 2002a et 2003).

L'aire E du site DjEt-1 n'est que l'une des trois grandes aires de fouille qui ont permis de circonscrire au moins cinq zones d'activités distinctes localisées à l'aide d'une couverture serrée de sondages (en moyenne aux 2 mètres). D'une superficie d'un peu plus de 95 m², cette aire a livré près de 4 000 vestiges répartis dans quatre concentrations majeures correspondant à tout autant d'événements (figures 128 et 129). Il s'agit de la plus vaste aire de fouille de DjEt-1 et si ce n'est pas la plus productive, c'est celle où le plus d'activités différentes ont été documentées.

L'une des concentrations de cette section du site est presque essentiellement composée de petites grenailles de poterie provenant vraisemblablement d'un seul et unique vase. Quelques tessons présentaient tout de même de la décoration qui a été assignée au Sylvicole moyen tardif (planche 73). Les vestiges lithiques associés à la céramique et aux aires de combustion contiguës, au nombre de 781, ont été essentiellement tirés de blocs de quartzite de la rivière Témiscamie (60%) ou de Ramah (34%) (figure 130). Les quelques pointes de jet découvertes sur le site DjEt-1 sont généralement de petites dimensions, soit à encoches, soit à base droite (planche 74). Quant aux matières premières résiduelles, la calcédoine en particulier est représentée par sept pièces de débitage et aucune n'est directement associée à la céramique.

L'interprétation de cette section du site demeure cependant difficile dans la mesure où d'une part, l'échantillon est mince et, d'autre part, qu'à peu de distance du lieu où la céramique a été découverte (4 m), on a identifié une concentration importante de perles de verre du XVIII^e siècle (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005).

8.2.4 Grand Marais de Saint-Gédéon, rivière Belle-Rivière (DcEw-3, 5, 11, 15, 16 et 21)

Comme c'était le cas pour les sites de la rivière Belle-Rivière qui avaient livré de la

poterie du Sylvicole supérieur, ceux qui ont livré de la céramique du sous-segment 1000 à 2400 A.A. sont le résultat de nombreuses cueillettes de surface. Tous ces sites ont été bouleversés par l'érosion liée au maintien à de hauts niveaux du lac Saint-Jean et tous ont été visités à de multiples reprises depuis les années 1960 (Arkéos 1987, 1988, 1989 et 1990; Fortin 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1972c et 1973; Langevin 1991, 1991a, 1995 et 2003; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988 et 1988a; Rocheleau 1987). Qui plus est, plusieurs d'entre eux témoignent d'occupations multiples qui, dans quelques cas, sont antérieures à 3000 A.A. Aucun de ces gisements n'ayant été daté sur une base chronométrique, leur assignation temporelle repose uniquement sur des comparaisons typologiques ou céramiques.

Cinq des six gisements qui sur le Grand Marais de Saint-Gédéon ont livré de la céramique du Sylvicole moyen se situent à la sortie de la rivière Belle-Rivière dans le lac Saint-Jean, à l'intérieur d'une aire d'environ un km². Malgré le mélange des assemblages, quelques tendances observées sur d'autres assemblages contemporains des basses terres du lac Saint-Jean ressortent. Parmi celles-ci, notons la présence plus importante de la calcédoine sur les gisements ayant livré de la céramique du Sylvicole moyen tardif et du Sylvicole supérieur. La calcédoine se retrouve dans ces assemblages tant sous sa forme initiale (blocs et gros nucléus), que sous la forme d'outils finis s'accompagnant de nombreux éclats de façonnage. Notons également la présence résiduelle du quartzite de Ramah, toujours présent sur les sites du Sylvicole moyen. Quant au quartzite de la rivière Témiscamie, dominant dans les assemblages des périodes plus anciennes, mais peu à peu remplacé au cours du Sylvicole moyen par la calcédoine locale, il était encore bien présent au cours du Sylvicole moyen tardif.

En exemple, sur le site DcEw-3, dont l'occupation paléohistorique sur une base céramique s'étendrait du Sylvicole moyen tardif jusqu'au Sylvicole supérieur, le quartzite domine avec 42%, suivi par la calcédoine à 35% (Arkéos 1988 et 1989; Beudin 1982; Fortin 1966, 1967, 1968, 1969, 1972c, 1972d et 1973; Langevin et Girard 1995). Le quartzite de Ramah compterait pour environ 3%, alors que les cherts de différentes provenances se retrouvent à 8%. Ces pourcentages semblent suggérer que l'occupation du segment 1000 à 2400 A.A. est mieux représentée que celle du segment 350 à 1000 A.A.

À environ un kilomètre au sud, les assemblages regroupés des sites DcEw-11 et DcEw-16 montrent un profil relativement similaire. Ces deux gisements, séparés par moins d'une centaine de mètres, ont livré de la céramique du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur (Beaudin 1982; Fortin 1966, 1967, 1968, 1969, 1972c, 1972d et 1973; Langevin 1991 et 2003; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988b; Rocheleau 1987) (planche 75). Notons, parmi ces fragments, un tesson de bord dont la décoration montre une bande à la cordelette (planche 76). Selon Chapdelaine (2014 : communication personnelle), ce tesson daterait vraisemblablement de la fin du Sylvicole moyen ancien.

Par ailleurs, quelques outils polis, dont une gouge et un ulu, découverts sur le site DcEw-11 suggèrent une fréquentation encore plus ancienne. Regroupés, les assemblages lithiques révèlent un état où le quartzite (50%) domine de peu (voir tableau XXXIV), suivi par la calcédoine (31%). Le quartzite de Ramah est présent dans l'ordre de 2 à 3%, alors que les cherts le sont à 7%. Parce qu'il s'agit de sites dont le matériel a été recueilli en surface sans qu'il soit possible de déterminer précisément où les différents objets ont été ramassés, il devient difficile d'établir des tendances spécifiques à l'une ou l'autre des composantes chronologiques. Malgré tout, la proportion sensiblement élevée de la calcédoine suggère que les occupations du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur sont probablement bien représentées par rapport à celles qui précédaient alors que le quartzite dominait presque totalement les assemblages. À l'opposé, parce que la calcédoine demeure numériquement moins importante que le quartzite, cela tend à suggérer que ce n'est pas au cours du Sylvicole supérieur que ces lieux ont été les plus fréquentés.

Entre DcEw-11, DcEw-16 et DcEw-3, se trouvent les sites DcEw-15, sur le versant ouest de la rivière Belle-Rivière, et le site DcEw-5, sur la rive est. Découvert dans le cadre du Programme de stabilisation des berges d'Alcan, DcEw-15 est l'un des rares sites fouillés du Grand Marais de Saint-Gédéon (Langevin 1991 et 2003; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988a et 1988b). Son assemblage, riche de 1 576 objets parmi lesquels plus de la moitié sont des fragments osseux, compte de la céramique du Sylvicole supérieur et du Sylvicole moyen tardif (Moreau 1995 ; Moreau, Langevin et Verreault 1991) (voir planche 51). Comme pour les cas précédents, la collection lithique est dominée par le

quartzite (52%) et la calcédoine (38%). Le quartzite de Ramah ne représente quant à lui qu'un peu plus de 1% de l'assemblage. Compte tenu de la faible productivité des collections et de l'impact que peuvent avoir sur les pourcentages quelques dizaines d'éclats supplémentaires, une différence de 14% paraît peu significative. Ce qui ressort de ces analyses lithiques semble être cette tendance au Sylvicole moyen tardif, tel que documentée par la céramique, d'une représentativité égale du quartzite de la rivière Témiscamie et de la calcédoine locale

Le dernier gisement de ce secteur, le site DcEw-5, a quant à lui révélé quelques tessons représentant au moins une unité de vase qui daterait de la fin du Sylvicole moyen tardif (Chapdelaine 2014 : communication personnelle ; Moreau 1995 ; Moreau, Langevin et Verreault 1991) (planche 77). Dans le même assemblage se trouve cependant des vestiges lithiques diagnostiques du Sylvicole inférieur (2400 à 3000 A.A.) (pointe Box-Base en chert Onondaga) et de l'Archaique sous la forme d'une gouge (Beaudin 1982; Fortin 1966, 1967, 1968, 1969, 1972c, 1972e et 1973; Langevin 1995; Langevin et Girard 1995). Ce gisement est néanmoins le seul du grand Marais qui lors du Sylvicole moyen livre un assemblage dans lequel la calcédoine domine (45%), le quartzite y étant quant à lui présent dans une proportion de 37%.

Les pointes de jet (n=15) qui pourraient représenter le Sylvicole moyen montrent l'habituelle diversité de la base, des dimensions et des formes (planche 78). Parce que la calcédoine ne permet que très rarement la production de pointes de jet, celles-ci sont la plupart du temps fabriquées en quartzite ou en chert. Dans ce dernier cas, le débitage n'est habituellement pas présent, que l'on soit sur le sous-bassin de la rivière Belle-Rivière où ailleurs sur les basses terres du lac Saint-Jean.

8.2.5 Autres sites du Sylvicole moyen

Le site DcFa-5 qui a déjà livré cinq unités de vase du Sylvicole supérieur a également livré un vase presque complet du Sylvicole moyen tardif qu'une datation radiocarbone a daté à 1470 A.A. (planche 79), ce qui signifie le tout début du Sylvicole moyen tardif ou la fin du Sylvicole moyen ancien. Au cours de la même datation, on a évalué la teneur en C¹² de la carbonisation qui parsème l'intérieur du vase. Il en ressort que le vase aurait été

utilisé pour faire cuire des ressources animales sauvages. Dans la mesure où la décoration et l'analyse ^{14}C de sa carbonisation témoignait d'une utilisation aux environs de 1500 A.A., l'absence de cultigènes comme aliment privilégié n'étonne guère, ces aliments étant probablement encore peu présents dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont et Chapdelaine 1982; Moreau, Langevin et Verreault 1991).

Ce vase fut découvert à l'intérieur de ce qui était vraisemblablement une aire de combustion. Même si DcFa-5 est un site de surface, il avait subi au moment de la visite sur le terrain de l'équipe de l'UQAC peu de détériorations. En effet, la quasi-totalité des fragments se trouvaient dans une aire d'environ deux mètres carrés, comme si le vase avait été soit échappé ou s'était fracturé sous l'effet de la chaleur d'un feu.

Outre ce vase, en raison de la présence d'autres tessons du Sylvicole supérieur à quelques mètres, il demeure difficile d'assigner les vestiges lithiques à un segment chronologique en particulier.

Tous ces gisements du Sylvicole moyen, hormis DjEt-1 sur la rivière Péribonka, se situent sur les basses terres du lac Saint-Jean. Deux autres lieux où des contenants du Sylvicole moyen tardif ont été découverts se situent sur le cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan. C'est ainsi que quelques tessons ont été découverts sur le site DhFk-7, dont il a déjà été question. La principale occupation de ce site en est une du Sylvicole supérieur et rien dans l'assemblage lithique ne permet de préciser davantage son assignation chronoculturelle. Finalement, dans le cadre d'un inventaire sur les bords du lac Poutrincourt (Labrèche et Laliberté 1987), à environ 200 km du lac Saint-Jean, quelques tessons de corps ont été découverts, parmi lesquels des impressions quadrangulaires, apparaissaient sur deux tessons ce qui pourrait mériter une assignation au Sylvicole moyen.

8.3. Sylvicole inférieur (2400 à 3000 A.A.)

A l'échelle du Nord-Est nord-américain, les marqueurs culturels du Sylvicole inférieur sont à la fois d'ordre technologique (céramique, lithique, etc.) et idéologique (sépulture). Sur le cours supérieur du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, plus précisément

sur les basses et hautes terres du lac Saint-Jean, c'est toutefois essentiellement l'aspect lithique qui retient l'attention. C'est ainsi que 71 pointes de jet ont été rattachées à trois types particuliers de cette période, soit les types Meadowood (n=46), Adena (n=10) et Fulton Turkey-Tail (n=15) (Moreau 1990). Ces pointes ont été découvertes dans 26 gisements différents du bassin supérieur de la rivière Saguenay (figures 131 et 132). Une fois les découvertes isolées exclues, des concentrations d'éléments typologiques propres à ce segment chronologique ont été relevées à quatre endroits : sur la Grande Décharge du lac Saint-Jean, à quelques endroits au Grand Marais de Saint-Gédéon, en périphérie du lac Vert à mi-chemin entre le secteur de Chicoutimi et le lac Saint-Jean, de même qu'à l'extrême ouest du lac, à l'embouchure de la rivière Ticouapé. Ces quatre lieux ont livré 55 des 71 pointes en plus de nombreux autres indices. Or, trois de ces quatre concentrations se trouvent sur un même axe de circulation, soit le lac Vert (rivière Belle-Rivière/lac Kénogami), le Grand Marais (rivière Belle-Rivière/lac Saint-Jean) de même que les décharges du lac Saint-Jean (est du lac Saint-Jean).

8.3.1 Grande et Petite Décharge du lac Saint-Jean (DdEw-12)

À ce jour, cinq gisements de la Grande et de la Petite-Décharge ont livré des vestiges témoignant vraisemblablement du Sylvicole inférieur. La plupart des indices ont été recueillis sur ou en périphérie du site DdEw-12. C'est ainsi que 26 des 30 pointes de jet attribuées à ce segment du Sylvicole proviennent du site DdEw-12. Sont parfois associés à ces pointes, quelques gorgerins, des grattoirs bifaciaux en éventail et plusieurs pièces en chert Onondaga, matière première particulièrement prisée lors de ce segment chronologique. Aucune trace de la céramique, qui plus au sud est parfois associée à cette période, n'a été découverte sur les basses et les hautes terres du lac Saint-Jean.

Les pointes Meadowood (surtout le style box-base), Adena ou autres ont été pour plusieurs taillées sur des cherts (n=10), alors que d'autres (n=13) étaient taillées sur du quartzite, probablement de la rivière Témiscamie (planche 80). Cette imitation de styles méridionaux sur des matériaux locaux pourrait témoigner de deux phénomènes : le report sur des matières premières locales de styles étrangers par des individus n'appartenant pas à la collectivité locale, ou encore l'imitation sur des matériaux locaux de modèles obtenus

par voie d'échange par des individus des collectivités du lac Saint-Jean. Ce phénomène d'imitation, qui n'est pas unique au bassin hydrographique de la rivière Saguenay, est localement observable un peu partout sur les basses terres du lac Saint-Jean. Ainsi, au Lac-Saint-Jean, les pointes Meadowood en chert Onondaga ou dans d'autres variétés de chert sont moins nombreuses (n=23) que celles en quartzite de la rivière Témiscamie (n=35) (planche 81 ; voir planche 61).

Outre les objets lithiques typologiquement associés au sous-segment 2400 à 3000 A.A., l'assemblage de DdEw-12, parce qu'il résulte de collectes de surface et témoigne de plusieurs millénaires d'occupations indifférenciées, ne permet pas d'isoler d'autres éléments spécifiques à cette période. Pourtant, sur la base des matériaux utilisés, il ne semble y avoir aucune brisure culturelle entre les périodes plus anciennes et le Sylvicole inférieur. Le même phénomène de transferts de schèmes idéologiques qui prévalait au cours de l'Archaïque et qui est perceptible à travers la typologie des pointes, est encore présent et continua au cours des périodes subséquentes. De plus, les mêmes lieux occupés pendant l'Archaïque demeurent fréquentés.

8.3.2 Grand Marais de Saint-Gédéon (rivière Belle-Rivière)

Quelques gisements parmi la vingtaine de ceux localisés sur le cours inférieur ou moyen de la rivière Belle-Rivière ont livré des indices témoignant d'une fréquentation du cours de cette rivière lors du Sylvicole inférieur (voir figure 110). Au nombre de quatre (DcEw-5, 6, 11 et 12), ceux-ci ont principalement livré quelques pointes de jet, généralement de formes Meadowood (Box-Base).

Le site DcEw-6 se distingue des trois autres par la présence d'une cache de lames bifaciales qui ressemblent en plusieurs points à ce qui fut découvert sur un site à Saint-Nicolas près de Québec (Chrétien 1995) ou encore dans l'occupation paléohistorique de Place Royale à Québec (Clermont, Chapdelaine et Guimont 1992). Taillées sur un chert qui montre de nombreuses similitudes avec celui du lac Témiscouata sur la rive sud du Saint-Laurent ou de La Martre en Gaspésie, ces 30 lames de cache sont presque toutes complètes et mesurent en moyenne environ huit centimètres, soit deux cm de plus que celles documentées par Chrétien sur le site Lambert de Québec (Chrétien 1992, 1995 et

1995a) (planches 82 et 83). Tout comme celles du site Lambert, plusieurs lames bifaciales de DcEw-6 montrent des traces de traitement thermique.

Des photos aériennes datant de 1926, première année où le secteur du site DcEw-6 fut inondé, permettent de se faire une idée de l'environnement naturel qui devait prévaloir au moment où le(s) propriétaire(s) de ces lames de cache ont fréquenté les lieux (figure 133). Le site se trouvait non loin de l'embouchure d'un petit ruisseau qui se jetait au bout d'une pointe de terre s'avancant dans les marécages formés par le niveau fluctuant du lac Saint-Jean et les crues de la rivière Belle-Rivière. Aucun autre site d'occupation n'a été identifié dans un rayon d'un kilomètre où ont été découvertes les lames de cache. Cependant, sur la base des objets recueillis il semble que le lieu ait été fréquenté dès les premiers siècles suivant les premières incursions humaines au lac Saint-Jean, soit au cours de la phase Vergennes de l'Archaique supérieur. Une gouge et une pointe de jet dont la forme s'apparente au type Otter Creek ont en effet été découvertes non loin du lieu où les lames de cache ont été recueillies (Fortin 1972e).

Quoiqu'il en soit, outre les lames de cache, les autres vestiges ne montrent pas de rapprochements avec les collections du Sylvicole inférieur, tel qu'on le retrouve dans la vallée du Saint-Laurent. Le quartz constitue la principale matière première représentée dans le débitage de cet assemblage. L'absence totale de la calcédoine locale, la présence résiduelle du quartzite blanchâtre et la trentaine de lames de cache en chert sans qu'aucune pièce de débitage en chert ne soit présente font de cet assemblage un cas unique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Comment interpréter ce phénomène? Une cache risque fortement d'être le fait d'un seul individu. Or, dans le contexte où l'individu en question n'avait en sa possession que des matériaux venant des Appalaches, il est vraisemblable que celui-ci venait d'en aval du lac Saint-Jean. Le poids de celles-ci dépassant le kilo, l'objectif de l'individu concerné demeure plutôt flou d'autant plus que s'il est reconnu historiquement que le tracé entre Chicoutimi et le lac Saint-Jean via le lac Kénogami et la rivière Belle-rivière constituait un tracé de portage permettant d'éviter les rapides de la rivière Saguenay, le secteur où se trouve la cache n'est ni en bout de parcours, ni en un lieu qui nécessitait que l'on débarque de son canot.

Dans le cadre d'une étude effectuée sur ces lames, Gadbois (2010) concluait que même si le phénomène des caches est généralement associé au Sylvicole inférieur, certains aspects des lames de DcEw-6, parmi lesquels leurs dimensions, suggèrent que celles-ci ne peuvent être assurément assignées à ce segment chronologique. Celui-ci ne propose cependant aucune autre assignation chronologique ferme et estime que le matériel ayant été recueilli en surface dans un contexte perturbé tout d'abord par l'agriculture, puis par l'érosion, il ne sera probablement jamais possible d'aller au-delà de la simple description des pièces et du phénomène de cache.

Or, depuis la production de cette étude, quelques lames du même genre et de la même matière première ont été remarquées dans la collection du site DdEw-12. Quelques pièces tirées d'une matière première similaire à celle des bifaces de DcEw-6 ont également été observées dans l'assemblage du site DcEv-10, situé sur le même sous-bassin hydrographique, et à environ 20 km à l'est, sur le même axe de circulation menant au lac Kénogami. Outre les quelques lames déjà mentionnées, le site DdEw-12 a également livré des éclats et quelques outils (couteaux, grattoirs, éclats retouchés) dont la matière première n'est pas sans montrer de nombreuses similitudes avec les bifaces de DcEw-6. S'il est vrai que dans tous les cas il s'agit de contextes perturbés, il convient tout de même de mentionner que ces deux autres sites font partie d'un nombre réduit de gisements dont une des composantes chronologiques daterait du Sylvicole inférieur, ce qui plaide pour une assignation semblable pour les bifaces du site DcEw-6.

Quelques autres gisements du Grand Marais de Saint-Gédéon ont livré des pièces qui typologiquement semblent témoigner d'une fréquentation assez étendue des lieux au cours du Sylvicole inférieur. C'est le cas du site DcEw-5, dont il a déjà été question et qui a également livré des indices d'une fréquentation lors du Sylvicole moyen. Dans ce cas, on parle de quelques pointes de jet de type Meadowood, dont au moins une d'entre elles est en chert Onondaga (voir planche 81 : 94 :1044). Notons également la présence de deux autres pointes du même type en quartzite de la rivière Témiscamie et d'une pointe de type Adena en chert noir (voir planche 78 : 4.S.3-537). C'est également le cas du site DcEw-12 qui a livré deux pointes Meadowood (une en chert et l'autre en quartzite de la rivière Témiscamie) et du site DcEw-11 qui en a livré trois du même genre (une en chert,

une dans un quartzite de source indéterminée et une autre en quartzite de la rivière Témiscamie)

8.3.3 Lac Vert (DcEv-1, 2, 4 et 10)

Situés à mi-chemin entre la confluence des rivières Chicoutimi et Saguenay et le lac Saint-Jean, les lacs Vert et Ouiqui se trouvaient directement sur l'axe de déplacement entre le Saguenay et le lac Saint-Jean. Ces sites se trouvent donc sur le même tracé que les sites du Grand Marais situés à une vingtaine de kilomètres à l'est de l'embouchure du lac Saint-Jean. Tout comme cela a souvent été le cas au lac Saint-Jean, les assemblages ont été constitués à partir de collectes de surface recueillies au cours de plusieurs interventions (Fortin 1964, 1967, 1968, 1969, 1970 et 1983). Dans ce cas-ci cependant, Fortin aurait effectué quelques fouilles partielles, malheureusement mal documentées. Malgré tout, la plupart de ses plans relevant plus du croquis et généralement sans échelle, il demeure impossible de préciser la localisation tant verticale qu'horizontale des vestiges découverts.

Ces quatre gisements ont livré de nombreuses pointes de jet dont la morphologie s'apparente aux types en usage au cours du Sylvicole inférieur, tel que les types Adena et Meadowood (Box-Base), dont un certain nombre sont en chert Onondaga. En plus des pointes de jet, ces mêmes gisements ont livré quelques gorgerins, des pyrites de fer et des grattoirs en éventail (planche 84). D'un autre côté, quelques outils (taillés et polis) témoignent d'occupations plus anciennes, antérieures à 3000 A.A., alors que quelques tessons de céramique suggèrent une occupation plus récente, lors du Sylvicole moyen tardif et ancien. Comme dans le cas du site DcEw-6, il semble bien que les lieux occupés au cours du début de la période post 3000 A.A. le sont en continuité avec l'occupation archaïque.

Selon Fortin, différents indices témoigneraient de la présence, en périphérie des lacs Vert et Ouiqui de contextes culturels (Fortin 1964; Dallaire, Gagnon, Boivin et Langevin 1997). Ainsi, il y aurait eu, sur une péninsule située entre le lac Vert et la rivière des Aulnais, un monticule qui au fil des labours aurait été arasé. Des témoignages recueillis auprès d'autres individus locaux, parlent de sépultures nombreuses.

« Le site est d'une extrême importance, était bien orienté dans un terrain exceptionnellement facile à travailler et M. Martel m'assure que les vieux de l'endroit disaient que l'île ou du moins la partie explorée était couverte de sépultures. » (Fortin 1964 : p. 97)

S'il s'avérait que l'un ou l'autre des gisements ait été en fait l'objet d'une ou de plusieurs sépultures sous la forme d'un ou de monticules, il pourrait s'agir d'une extension géographique exceptionnelle du phénomène Middlesex. Or, dans la mesure où le phénomène Middlesex pourrait n'être que la représentation culturelle du Sylvicole moyen ancien, une partie de la céramique qui fut recueillie pourrait y être associée (Taché 2008). Cette extension implique-t-elle la présence physique d'individus venant de l'est ou seulement de leurs croyances? Par ailleurs, quoiqu'en disent les « vieux », aucun ossement n'a jamais été découvert et ni Fortin ou l'auteur de cette thèse qui a visité les lieux, n'ont observé de traces de ce monticule ou encore de sépultures.

Il pourrait donc s'agir que d'emprunts technologiques de la part de « locaux » qui auraient eu accès par voie d'échanges à des objets fabriqués dans d'autres contextes culturels. Dans un tel contexte, il convient tout de même de se questionner sur l'intérêt qu'auraient eu ces derniers à imiter les modèles étrangers sur des matériaux disponibles localement. Quant aux autres objets qui témoigneraient également de cette période (gorgerins, pyrites de fer et autres objets), ils ont pu être acquis au même moment que les pointes de jet.

8.3.4 Embouchure de la rivière Ticouapé (DeFc-1 et 9)

Situés à l'autre extrémité du lac par rapport aux sites précédents, ces deux sites qui n'en font qu'un et dont il a déjà été question dans la partie traitant du Sylvicole moyen ont livré des objets qui semblent assignables au Sylvicole inférieur. Les objets qui témoigneraient de cette période sont encore une fois quelques outils lithiques, un gorgerin ainsi qu'une dent de requin.

Le point commun entre ce lieu, le Grand Marais de Saint-Gédéon et la Grande-Décharge du lac Saint-Jean est, outre le fait qu'ils se situent tous sur les basses terres du lac Saint-Jean et à la confluence d'un autre cours d'eau, la présence d'un environnement naturel qui au printemps et à l'automne était susceptible d'attirer la sauvagine en très grand

nombre. Dans les trois cas, il s'agit également de lieux où la productivité halieutique était vraisemblablement remarquable et où, la présence de marécages en périphérie, devait stimuler la fréquentation par les grands cervidés comme l'orignal et le caribou forestier.

Par ailleurs, pour ce qui est de la Grande Décharge, il s'agirait avant tout d'un lieu de rassemblement estival où tant les groupes du lac Saint-Jean que ceux du Haut-Saguenay pouvaient possiblement se rassembler pendant quelques semaines, voire un ou deux mois. Le Grand Marais de Saint-Gédéon pourrait quant à lui avoir été un lieu d'exploitation satellite de la Grande et de la Petite-Décharge, en tant que secteur riche en ressources de tous ordres. Quant aux embouchures des rivières Ticouapé et de la rivière des Aulnaies (lacs Vert et Ouiqui), elles se trouvent à l'intersection de routes d'accès menant au nord pour la première (rivières Ashuapmushuan, Mistassini et Péribonka) et à l'est pour la seconde. Il pourrait donc s'agir d'étapes printanières ou automnales.

Parmi les pointes de jet découvertes sur les sites DeFc-1 et 9, s'en trouvent quelques-unes dont les caractéristiques ont permis de les assigner au Sylvicole inférieur. Une fois de plus, il s'agit surtout de pointes de type Meadowood ou encore de type Turkey-Tail et Adena (planche 85). Comme ce fut le cas dans les autres assemblages, certaines sont en chert, alors que d'autres seraient des répliques façonnées à même du quartzite de la rivière Témiscamie. Le site DeFc-2, situé à environ 150 mètres de DeFc-9, a lui aussi livré une pointe de cette période.

La collection comprend par ailleurs de très nombreux grattoirs parmi lesquels plusieurs sont en éventail et bifaciaux, autre caractéristique de ce segment chronologique. Aux côtés de grattoirs en quartzite en quartz, parfois cristallin, s'en trouvent plusieurs en chert de différentes couleurs (parmi lesquels certains seraient en chert Onondaga) et en d'autres matériaux encore plus exotiques en regard de la distance de leur source, tel que le quartzite de Ramah ou encore le jaspe. Il semblerait donc qu'au cours du Sylvicole inférieur, les basses terres du lac Saint-Jean profitaient du dynamisme de réseaux commerciaux stimulés par les développements socioéconomiques des groupes du Saint-laurent en contact avec des groupes newyorkais (Meadowood et Adena).

Parmi les autres objets qui semblent également caractéristiques de cette période et qui ont

été découverts sur la rivière Ticouapé se trouve un petit gorgerin, une possible pierre aviforme en cours de polissage, de même qu'une dent de requin dont l'analyse a révélé qu'elle aurait appartenu à une espèce fréquentant la côte atlantique (planche 86). Il s'agit du seul exemple de ce genre sur tout le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Notons que ce genre d'objets se retrouverait également à l'occasion dans des sites du Sylvicole moyen ancien (Gates Saint-Pierre et Chapdelaine 2014).

8.3.5 Autres sites

Sur la base de l'analyse des pointes effectuée à la fin des années 1980 (Moreau 1990) et des travaux effectués depuis lors, il semblerait que quelques autres secteurs des basses et des hautes terres du lac Saint-Jean aient été fréquentées au cours du Sylvicole inférieur (tableau XLIV). Qu'il s'agisse de pointes Turkey-Tail, Adena ou Meadowood et de quelques autres objets (planche 87), toutes ces découvertes ont été effectuées le long de seulement deux sous-réseaux hydrographiques, à savoir ceux de la rivière Métabetchouane et de la rivière Ouatouchouan, ce qui pourrait indiquer que c'est principalement via ces deux rivières que les éléments de cette période aboutissaient au lac Saint-Jean. Si c'était le cas, cela pourrait signifier qu'au moins jusqu'au Sylvicole inférieur les mêmes voies de circulation qui ont mené à l'occupation initiale du lac Saint-Jean quelques milliers d'années auparavant étaient encore celles qui étaient non seulement effectives, mais privilégiées (Langevin 1990).

Parmi ces sites se trouve le site ClFa-14 qui se démarque entre autres par le fait qu'il s'agit de l'un des rares gisements du lac Saint-Jean dont l'assemblage lithique est numériquement dominé par les cherts et plus spécifiquement le chert Onondaga. Situé loin à l'intérieur des terres, à environ 50 kilomètres au sud des berges du lac Saint-Jean, ce site a livré 304 pièces lithiques, parmi lesquels se trouvent 29 grattoirs et neuf pointes de jet. Non seulement le chert est très bien représenté au niveau des objets façonnés, mais il domine également au niveau du débitage. Plusieurs nucléus, dont certains sont en chert, se trouvent également dans cet assemblage. Si le chert domine, il convient cependant de mentionner que le quartzite de la rivière Témiscamie est également présent aux côtés du quartz, du quartzite de Ramah et du jaspe. Encore une fois lorsqu'il s'agit d'assemblages

associés au Sylvicole inférieur, la variabilité des matières premières est étonnante et témoigne de l'ampleur des réseaux de circulation alors à l'œuvre.

9. Les tendances régionales

9.1 Indices de la Protohistoire (1647 à 1534 A.D.) sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay

Les données relatives à l'occupation humaine au cours de cette période proviennent à la fois de documents historiques (iconographie et littérature) et archéologiques. En effet, quoique des indices archéologiques de cette période aient été identifiés dans toutes les sous-régions du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, la présence d'éléments culturels de la Protohistoire et de la fin de la Paléohistoire dans des contextes indifférenciés rend parfois difficile l'interprétation spécifique de ce segment chronologique de 113 ans dont la principale distinction, sur l'essentiel de l'espace saguenéen, a trait à l'intégration de la culture matérielle européenne à l'intérieur de la boîte à outil traditionnelle.

Alors qu'on s'accorde sur le fait que les populations côtières ont parfois vu leur mode de vie rapidement affecté par cette proximité, celui des groupes de l'intérieur des terres qui ne fréquentaient la culture européenne que par voie interposée ou encore occasionnellement, ne fut que tardivement mis sous pression. Les premières conséquences de la présence européenne n'auraient d'ailleurs pas été d'ordres économiques mais plutôt viraux. Ainsi, lorsque le jésuite DeQuen fut « invité » à pénétrer en territoire kakouchack au milieu du XVII^e siècle, il se retrouva dans un univers essentiellement traditionnel, mais déjà sévèrement affecté par les épidémies probablement transmises lors de contacts entre les « Montagnais de Tadoussac » et des Kakouchacks. Parallèlement, le fait qu'on lui demande de venir au lac Saint-Jean témoigne d'une nouvelle réalité qui pourrait découler d'une part de la disparition des « Rats musqués » de Tadoussac et de la confusion des Kakouchacks qui confrontés à des maux qu'ils ne connaissent pas espéraient que les Robes Noires puissent les guérir. L'assurance des Jésuites qui n'hésitaient pas à apprendre les rudiments des langues algonquiennes afin de promouvoir un monde sans douleur où il y a l'espoir de revoir ceux que l'on a aimé, couplée à l'incapacité de la religion traditionnelle à faire face à ces pandémies, était certes séduisante dans un nouveau contextesocial.

Dans ce contexte les documents historiques fournissent à travers les ethnonymes et les toponymes des indications précieuses sur les lieux d'importance, voire sur les gens qui fréquentaient ceux-ci. Alors que les cartes du XVI^e siècle et les rares mentions littéraires rendent compte du peu d'informations que l'on suture aux membres des Premières Nations en contact avec les Européens concernant le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, dès le début du XVII^e siècle les données s'accroissent. Rapidement, Champlain est en mesure de dessiner ce qui semble être les trois principaux affluents septentrionaux du lac Saint-Jean. Il y a alors lieu de croire que le navigateur cartographe obtint ces informations de membres des Premières Nations qui fréquentaient ce secteur, ou encore avaient été en relation avec des gens qui eux le connaissaient. Nous privilégions cependant la seconde hypothèse dans la mesure où il fallut attendre plus de 40 ans pour que les premiers toponymes ne soient rapportés aux Européens. En effet, si les informateurs de Champlain et de ceux qui suivirent avaient été des Kakouchacks ou tout autre membre de groupes de l'intérieur, il est fort probable que des toponymes seraient rapidement apparus pour mentionner les principaux cours d'eau, ne serait-ce que le lac Saint-Jean lui-même (Piekouagamy). Mentionnons d'ailleurs que Champlain ne nomma pas non plus les rivières plus en amont de l'Outaouais et du Saint-Laurent, ce qui s'inscrit dans une même logique (Loewen 2015, communication personnelle).

De tous les gisements archéologiques qui, sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, ont livré une composante de la Protohistoire, ceux des grottes du Saguenay semblent particulièrement révélateurs. Les quatre anfractuosités, parmi lesquelles trois ont livré des vestiges humains, ont également livré des objets de parure en os et en coquillage de même que des rouleaux d'écorce et, vraisemblablement, des pièces de canots. Tous ces vestiges relèvent d'activités essentiellement culturelles, vraisemblablement contemporaines à tout au plus quelques décennies près. Leur intérêt réside entre autres dans le fait que ces abris sous roche ont été utilisés à un moment où les croyances religieuses traditionnelles des Premières Nations prévalaient encore. L'absence de tout mobilier européen, outre quelques fragments métalliques, de même que le type d'inhumation (incluant les offrandes) suggèrent en effet que les défunts de même que ceux qui les ont inhumés avaient peu ou prou de contacts avec des Européens. Autre particularité intéressante, ces gens devaient bien connaître les lieux, car il paraît

hautement improbable que ces anfractuosités, peu visibles depuis la bordure même de la rivière, aient été découvertes au moment où on en avait expressément besoin. D'autant plus que leur accès étant difficile, il semble peu vraisemblable que des gens y soient décédés fortuitement. Rappelons en effet, que ces lieux ne se prêtent guère à une occupation de nature domestique. On y a donc placé volontairement les défunts, peut-être pour les cacher ou les soutirer à la présence des Jésuites, voire des Euro-Québécois en général, ou tout simplement parce qu'il convenait de disposer des corps dans un lieu discret.

Ce sont surtout les perles de verre qui témoignent des échanges entre des individus des Premières Nations et les Européens. Or, préalablement au début du XVII^e siècle, le volume des échanges entre les Européens (Français ou Basques) et des membres des Premières Nations était peu important et les probabilités statistiques de découvrir des vestiges à l'intérieur des terres où peu de sites ont été fouillés demeurent limitées (Moussette et Waselkov 2013). Les sites des Grottes du Saguenay dont nous avons parlé témoignent d'ailleurs de ce fait, alors que peu de vestiges historiques se trouvent dans les assemblages. Il fallut attendre le début du XVII^e et l'avènement de la traite des fourrures pour que le volume des biens échangés permette de retrouver ces objets loin à l'intérieur des terres.

Parmi les différents lieux où des vestiges historiques de la Protohistoire ont été découverts, les lieux où des postes de traite ont été postérieurement érigés sont certes les mieux connus. Il y a tout lieu de croire que des vestiges de cette période se retrouvent à de nombreux autres endroits, mais les postes de traite ont été exploités plus que tous les autres.

Lorsqu'on compare sous certains aspects l'assemblage de Chicoutimi versus celui des autres postes de traite, des différences significatives de l'occupation du territoire pendant la Protohistoire apparaissent. L'étude des perles de verre permet par exemple de constater que si la période 1 (fin XVI^e siècle/ début XVII^e siècle) est bien représentée à Chicoutimi (voir tableau XXV), celle-ci n'est évoquée sur le site de Métabetchouan (DcEx-1) que par un seul spécimen, alors que les périodes II et III (XVII^e siècle) sont nettement mieux

figurées (Moreau 1993 et 1994 ; Moreau et Hancock 2010). La situation est la même sur le site de l'Ashuapmushuan, où les périodes II et III comptent encore plus de spécimens qu'à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, mais où la période 1 est absente.

L'absence de vestiges européens en amont du site de Chicoutimi pour cette période donnée pourrait suggérer que ceux qui fréquentaient les territoires en amont ne se rendaient que rarement jusqu'à Chicoutimi et que les échanges entre eux et ceux qui s'y rendaient étaient assez peu nombreux à la fin du XVI^e siècle. L'augmentation sensible de perles de la période II, tant à l'embouchure de la rivière Métabetchouane que sur l'Ashuapmushuan, couplée à la présence de chaudrons de cuivre (sous formes de découpes, de parures ou d'outils) suggèrent une augmentation sensible de ces échanges dès la seconde décennie du XVII^e siècle (Moreau 1994; Moreau et Hancock 1996, 1999, 1999a, 2002 et 2007).

On pourrait dès lors suggérer que la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent d'une part, et que la pression économique (demande en pelleterie) exercée par les Français sur leurs partenaires des Premières Nations d'autre part, ont motivé ces « groupes privilégiés » du Bas-Saguenay à augmenter la fréquence de leurs contacts avec les groupes de l'intérieur. Il se pourrait également que la pression vienne de l'intérieur alors que des groupes éloignés de l'axe laurentien veulent contourner cet axe pour avoir directement accès aux biens européens. Selon Dawson (2005) et Bouchard (1995), cela signifie que les initiateurs de la chasse gardée (peu importe qui ils étaient) qui avaient « interdit » la rivière Saguenay aux Européens et aux autres groupes des Premières Nations, n'étaient plus en mesure de soutenir le blocus à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle.

Au-delà des vestiges d'origine européenne, il est intéressant de constater qu'en quelques occasions des éléments de la technologie traditionnelle des Premières nations, en l'occurrence les vestiges lithiques et la céramique peuvent témoigner d'une occupation au cours de la Protohistoire.

Parmi ceux-là, la céramique découverte à quelques endroits sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay constitue probablement le seul vestige typologiquement assignable

à la seconde moitié du XVI^e siècle et au XVII^e siècle. En effet, alors que les unités de vase de l'Iroquoisie laurentienne découvertes principalement à Chicoutimi et sur les sites du Bas-Saguenay témoignent d'une présence physique ou essentiellement stylistique au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle (voir planche 17), il semble que la disparition de l'Iroquoisie laurentienne sonna* le glas de la représentativité de ce type de vestige au Bas-Saguenay. La situation serait différente sur le site de Chicoutimi où selon Chapdelaine (2014 : communication personnelle), quelques unités de vases stylistiquement associées à la Huronie dateraient du XVI^e, voire du XVII^e siècle de notre ère. Il en est de même sur de nombreux sites des basses et hautes terres du lac Saint-Jean, en particulier à l'embouchure de la rivière Métabetchouane et le long de la rivière Ashuapmushuan, où la céramique huronne aurait circulé jusqu'au XVII^e siècle.

9.2 Indices du Sylvicole (1534 A.D. à 3000 A.A.) sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay

9.2.1 Sous-région du Bas-Saguenay

Même s'il ne s'agit pas de la sous-région du bassin hydrographique de la rivière Saguenay la plus prolifique en termes de gisements archéologiques, la sous-région du Bas-Saguenay et plus particulièrement les secteurs de l'Anse-à-la-Croix et de la rivière Sainte-Marguerite sont ceux où l'effort archéologique fut le plus intense. Au cours des 19 dernières années (en date de septembre 2014), dans le seul secteur de l'Anse-à-la-Croix, les archéologues sont intervenus pendant plus de 200 semaines, soit l'équivalent d'à peu près quatre années à plein temps. Dans un tel contexte, il est normal que nos connaissances sur les événements ayant eu cours pendant la Paléohistoire sont plus pointues qu'elles ne le sont pour tout autre lieu du bassin hydrographique.

9.2.1.1 Sylvicole supérieur

Alors que des découvertes effectuées au début des fouilles du site DcEp-2 de l'Anse-à-la-Croix suggéraient que le dernier demi-millénaire avant l'arrivée des Européens constituait la principale période représentée à l'Anse-à-la-Croix, les travaux subséquents n'ont pas permis d'appuyer cette hypothèse. Quelques pièces sont tout de même venues

suggérer que l'Anse-à-la-Croix fut fréquentée au cours du Sylvicole supérieur. Parmi ces pièces, notons, sur DcEp-2, la découverte de trois perles discoïdes en stéatite et d'une perle de nacre, objets occasionnellement trouvés dans les contextes iroquoiens (Pendergast 1985; Wintemberg 1908 et 1972). Sur la station A de DcEp-5, ce sont des tessons de céramique qui témoignent de cette présence, alors que sur la station B de ce même site, des objets de mouture et un possible lit de graviers pourraient être sensiblement contemporains (voir planches 43 et 44 ; voir figure 94).

La rivière Sainte-Marguerite est le seul autre endroit qui pour l'heure a révélé des données archéologiques qui témoignent d'une fréquentation du Bas-Saguenay au cours de ce même segment temporel. Dans ce cas, cependant, l'intensité de la fréquentation semble nettement plus soutenue comme en témoigne le nombre d'unités de vase découvert à l'intérieur d'une aire de fouille somme toute réduite. La comparaison entre ces gisements (Sainte-Marguerite et Anse-à-la-Croix) semble difficile dès lors que l'intensité de l'occupation semble très différente et que ceux-ci sont à multi-composantes indifférenciées verticalement.

Quoiqu'il en soit, tant à l'Anse-à-la-Croix que sur la rivière Sainte-Marguerite, les indices démontrent que la présence de groupes des Premières Nations à ces deux endroits du Bas-Saguenay au cours du Sylvicole supérieur s'inscrivait dans une continuité sinon culturelle, tout au moins comportementale, qui aurait minimalement débuté au cours du Sylvicole moyen et peut-être même lors du Sylvicole inférieur. Cette fréquentation ponctuelle mais répétitive des mêmes endroits ne signifie pas nécessairement que les acteurs d'une même lignée aient pris cette habitude et l'aient culturellement reproduite de génération en génération. En effet, la productivité des gisements fussent-ils de quelques milliers de m² comme la station B de DcEp-5 ou encore le site DbEl-1 et la nature des artefacts plaident pour des occupations ponctuelles récurrentes ayant comme toile de fond la configuration géographique des lieux dans le cas de l'Anse-à-la-Croix et la productivité écologique dans celui des sites de la rivière Sainte-Marguerite. Quoiqu'il en soit, on peut également considérer qu'à l'échelle de quelques générations successives ces lieux aient été connus et reconnus. Il se peut alors que ce que l'on reconnaissait, c'était le fjord de la rivière Saguenay dans sa totalité plutôt que des lieux spécifiques. Dans un tel

contexte, on pourrait proposer que le fjord en tant que territoire ait fait partie d'un territoire laurentien élargi, exploité par une même lignée identitaire au cours de nombreuses générations.

Ces données s'intègrent d'ailleurs avec celles provenant de l'embouchure de la rivière Saguenay où la présence de composantes du Sylvicole supérieur ne fait aucun doute. À l'embouchure de la rivière Saguenay, cette période qui devait se terminer officiellement au cours du XVI^e siècle avec la disparition sociopolitique de ses habitants iroquoiens, en fut une ou le littoral de la Haute Côte-Nord et celui de la région de Charlevoix pourraient avoir été des extensions culturelles de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent. Les Iroquoiens du Saint-Laurent, tout particulièrement ceux de la province de Canada (Tremblay 2006), auraient été les seuls, sinon le principal groupe, à fréquenter les lieux d'après les écrits de Cartier et le document archéologique. De la céramique iroquoise a en effet été découverte un peu partout sur les basses terres du Saint-Laurent entre Québec et l'estuaire moyen, incluant les îles se trouvant dans le fleuve, au large de Tadoussac (Martijn 1990 ; Plourde 2011 ; Tremblay 2006).

Outre la céramique, l'utilisation de matières premières tels des cherts et des galets de quartz souvent travaillés par technique bipolaire, de même que le type d'exploitation des ressources tel que révélé par les assemblages osseux, témoigneraient de la présence physique de ces Iroquoiens. C'est ainsi que tant à Baie-Sainte-Catherine, sur les îles Verte et aux Basques, que dans la région des Escoumins et de Grandes-Bergeronnes, de nombreux gisements ont livré des vases céramiques de la fin de la Paléohistoire et dont l'ascendance culturelle de l'Iroquoisie laurentienne ne fait aucun doute. Un peu plus au nord-est, non loin de la communauté inue de Pessamit, quelques vases ont également été apparentés à la tradition de l'Iroquoisie laurentienne. On ignore encore cependant, si ces gisements représentent des lieux fréquentés uniquement par des Iroquoiens. La question s'est également parfois posée quant à l'identité même des concepteurs de cette céramique (Chapdelaine 1984a, 1986, 1991 ; Plourde 1990, 1993 ; Tremblay 1998, etc).

9.2.1.2 Sylvicole moyen

Dans le Bas-Saguenay, au moins trois gisements (DcEp-2 et la station A de DcEp-5) ont

à ce jour livré des vestiges céramiques qui attestent d'une présence des Premières Nations paléohistoriques au cours du Sylvicole moyen sur les berges du Bas-Saguenay. Encore une fois, c'est principalement sur la base de la céramique que cette assignation d'ordre chronologique a pu être faite.

Il suffit d'examiner une carte topographique du Bas-Saguenay pour constater que l'Anse-à-la-Croix et l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite comptent parmi les rares emplacements accueillants entre La Baie et Tadoussac, soit sur une distance de près de 100 kilomètres. Cette distance paraît d'autant plus grande que quiconque se déplaçant sur la rivière Saguenay et tout particulièrement dans le secteur de l'Anse-à-la-Croix, là où la rivière est la plus large, devait affronter des couloirs montagneux où les vents soufflent violemment et où la marée et le courant s'affrontent. Dans un tel contexte, des anses aux berges peu élevées et bordées de sols meubles étaient des lieux recherchés pour ceux qui se déplaçaient sur la rivière Saguenay qu'ils viennent d'en amont ou d'en aval.

Lorsqu'examinées dans le détail, les matières premières peuvent fournir des indices intéressants sur ceux qui les ont travaillées, voire utilisées. Ceux qui se sont arrêtés à l'Anse-à-la-Croix ont de toute évidence privilégié la taille de matériaux locaux ou recueillis en cours de route. La diorite verdâtre, disponible directement sur la grève, et le quartz, disponible dans des veines le long de la rivière Saguenay, dominent au niveau du débitage alors que les cherts, en particulier des cherts verdâtres, sont bien représentés au niveau des outils (en particulier les grattoirs et les pointes). Selon Rochefort (2012), plusieurs catégories de cherts retrouvées sur DcEp-2 présentaient toutes les étapes de la chaîne opératoire. Or, parce que ces cherts proviennent vraisemblablement de la vallée du Saint-Laurent, il y a lieu de proposer que ceux qui les ont taillés provenaient également de la vallée laurentienne (Rochefort 2012). D'autant plus que comme le mentionne Plourde (2011), les sites de l'embouchure de la rivière Saguenay sont dominés par les cherts.

Toujours à l'Anse-à-la-Croix, même si la stratigraphie de la station A de DcEp-5 ne permet pas d'isoler spécifiquement les vestiges de l'un ou l'autre des segments du Sylvicole, le chert est également bien présent et là aussi la présence de nombreux éclats

dont la superficie est supérieure à 400 mm² de même que la découverte de quelques nucléus et bifaces tendent à suggérer que certains types de cherts sont arrivés sur place sous la forme de bifaces ou de blocs. Cette tendance est également visible sur la station B du site DbEl-9 de la rivière Sainte-Marguerite. Outre les matériaux locaux qui sont à peu près absents sur la rivière Sainte-Marguerite, viennent dans le même ordre, le quartz, les cherts puis les quartzites. Notons que les quartz et les cherts sont souvent les deux matières premières de prédilection sur les sites du Sylvicole supérieur analysés par Plourde (2011) et par Tremblay (1995a et 1998), qui se trouvent à la sortie de la rivière Saguenay.

À ce sujet, il convient de mentionner que le Sylvicole moyen est également présent sur la Haute Côte-Nord et plus particulièrement à l'embouchure de la rivière Saguenay (figures 134 et 135). Se trouvent dans le secteur de Grandes-Bergeronnes et des Escoumins sept gisements recelant des indices du Sylvicole moyen. Dans tous les cas, c'est essentiellement sur la base de la découverte de tessons de céramique que ceux-ci ont vu l'une ou l'autre de leurs composantes associée à cet intervalle. Quatre des sept gisements ont été partiellement fouillés et ont fourni de très nombreux vestiges. Rappelons que ces derniers sont à multiples composantes et qu'il est parfois difficile de distinguer ce qui relève de l'une ou de l'autre.

Afin d'expliquer la faible représentation de la céramique du Sylvicole moyen dans ce secteur, Plourde (2003) a émis l'hypothèse que la céramique était peu intégrée dans le quotidien des groupes qui fréquentaient la partie ouest de la Haute-Côte-Nord. Une telle hypothèse n'explique cependant pas pourquoi cette technologie semble mieux représentée à l'intérieur des terres, en l'occurrence sur les basses terres du lac Saint-Jean, là où le mode de vie était essentiellement similaire à celui de la Haute-Côte-Nord. Cela pourrait plutôt témoigner de la présence d'axes de circulation qui favorisent la circulation de la céramique via l'intérieur des terres, plutôt que le long des basses terres du Saint-Laurent. Pour l'heure, le seul bassin hydrographique voisin de celui de la rivière Saguenay sur lequel de la céramique du Sylvicole moyen a été découvert est celui du Saint-Maurice. Pourrait également être envisagée l'hypothèse voulant que l'absence de la céramique témoigne d'une fréquentation peu assidue de l'embouchure de la rivière

Saguenay, ou encore que les populations qui fréquentaient ces lieux n'aient eu qu'un accès limité au réseau de circulation parmi lequel transitait la céramique.

Dans le premier cas, il serait surprenant que des lieux de la Haute-Côte-Nord réputés pour leur grande productivité alimentaire aient été quasiment ignorés. Quant à la seconde hypothèse, elle n'est envisageable que dans la mesure où si les populations qui fréquentaient l'embouchure de la rivière Saguenay étaient des groupes locaux qui se seraient tenus à l'écart des changements en cours en amont du fleuve Saint-Laurent tout en étant coupés des réseaux de circulation qui permettaient à la céramique d'arriver jusqu'aux basses terres du lac Saint-Jean, ce qui semble peu probable. La céramique du Sylvicole moyen doit donc se retrouver ailleurs, peut-être sur la rive sud du Saint-Laurent, comme en témoignent d'ailleurs deux sites (CkEe-2 et CkEf-2) dans le secteur du lac Témiscouata (Adrian Burke 2015, communication personnelle). D'une façon ou d'une autre, que l'on soit sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, sur la Côte-Nord ou encore sur la rive sud du Saint-Laurent, au cours du Sylvicole moyen tardif, la céramique demeure un vestige rare en termes de sites où on la retrouve et également rare en termes d'unités de vase représentées sur chacun de ces sites.

Toujours sur la partie sud-ouest de la Côte-Nord, le Sylvicole moyen ancien (1500 à 2400 A.A.) est quant à lui représenté par seulement deux gisements : DbEi-8 et DbEj-13 (Langevin 2012; Tassé 1990). Plus en aval, dans le secteur des rivières Manicouagan et Outardes, on note une certaine concentration (n=6) de gisements dont au moins une composante daterait de l'intervalle 1000 à 2400 A.A. (Langevin 2012). Parmi ces sites, un seul a été partiellement fouillé, tous les autres n'ayant été l'objet que d'inventaires visant à délimiter leur superficie ou encore à les caractériser avant leur ennoisement. La plupart de ces gisements n'ayant livré que peu d'objets, il serait imprudent d'élaborer sur leur fonction, ainsi que sur le schème d'établissement. On sait seulement qu'entre 1000 et 2400 A.A., il y avait fréquentation de l'embouchure et du cours inférieur de la rivière aux Outardes et Manicouagan par des membres des Premières Nations. Il est probable que des sites de campements plus vastes existent : le site DhEa-2, situé près de Baie-Comeau, est peut-être l'un de ceux-ci. Selon Pintal (1995) ce site serait vaste et complexe. Il constate par ailleurs que le territoire d'approvisionnement des groupes est passablement étendu.

Les matériaux disponibles localement sont peu utilisés, alors que ceux provenant tant du nord que du sud sont prépondérants. Malgré tout, il estime que le caractère local de ces groupes ne fait aucun doute et il considère qu'il y a continuité entre ceux-ci, ceux qui avaient précédé, et ceux qui allaient suivre.

Sur la rive sud du Saint-Laurent entre Rimouski et Lévis, les gisements ayant livré de la céramique diagnostique de la période 1000-2400 A.A. ne sont pas très nombreux. Sur la base des informations provenant de l'ISAQ, ils sont au nombre de 15, dont la quasi-totalité (n=14) se trouve directement à l'est de l'embouchure de la rivière Saguenay (secteur du lac Témiscouata et de Trois-Pistoles). Ceux-ci montrent une ou plusieurs occupations datées de cette période (Burke 1992, 1993, 2005, 2006, 2008; Burke et Chalifoux 1998; Chalifoux 1992, 1993 et 1994; Chalifoux et Burke 1995; Chalifoux, Burke et Chapdelaine 1998; Chapdelaine 1990a et 1991a; Chapdelaine et Kennedy 1990; Desrosiers 1986; Dumais 1976; Dumais, Poirier et Rousseau 1994 et 1998; Kirjan 1973; Lévesque et Michaud 1970; Martijn 1964, 1965, 1966, 1970; Morin 1988; Tremblay et Vaillancourt 1994).

En amont, du côté nord-ouest du fleuve, entre le littoral et les hautes terres des Laurentides, soit entre Cap-Tourmente et Baie-Sainte-Catherine, les gisements de cette même période sont moins nombreux (n=11). Presque tous ces gisements se trouvent près de Québec, dans le secteur du cap Tourmente (n=9), là où de nombreuses interventions ont eu lieu dans le cadre d'un projet d'archéologie programmée (Chapdelaine 1989a et 1991b; Chapdelaine et Chalifoux 1993; Chapdelaine, Tremblay, Chalifoux, Bourget et Burke 1991; Dumont 1983). Entre Cap-Tourmente et Baie-Sainte-Catherine, soit sur une distance linéaire de près de 175 km, ne se trouve aucun autre site en bordure du fleuve que l'on soit sur le versant sud ou sur le versant nord. Si la multiplication des interventions archéologiques fait habituellement augmenter le nombre de gisements, il n'en demeure pas moins que l'un des facteurs contributifs à la connaissance du passé est celui des découvertes fortuites. Or, tant sur la rive sud que sur la rive nord de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, malgré des décennies d'activités humaines, peu de découvertes ont contribué à cette connaissance. Cela suggère sans l'expliquer que le hiatus archéologique entre Québec et l'embouchure de la rivière Saguenay au cours du

Sylvicole moyen (1000 à 2400 A.A.) correspond à une certaine réalité paléohistorique qui devait d'ailleurs se répéter au cours de la Protohistoire (Moussette et Waselkov 2013).

Les îles du Saint-Laurent qui constituaient à la fois des abris et de riches zones écologiques comblent au moins partiellement ce hiatus entre la région de Québec et celle de Tadoussac. Dans le cadre de différents projets de recherche, de nombreuses interventions et synthèses archéologiques ont contribué à caractériser l'occupation humaine des îles de l'estuaire (Auger, Fitzgerald et Turgeon 1992 et 1993; Chalifoux et Burke 1995; Chalifoux et Jost 1993; Chalifoux et al. 1998; Chapdelaine 1990a, 1991a et 1995a; Chapdelaine et Kennedy 1990; Clermont, Chapdelaine et Martijn 1983; De Varennes 1998; Dumais 1976; Fitzgerald, de Varenne et Turgeon 1997; Fontaine 1964; Girouard, de Martel, Piché et Gagnon 1975; Goyette 1996 et 1997; Lévesque et Michaud 1970; Martijn 1966, 1969, 1970; Monette 1998; Moussette 1993, 1995 et 2012; Tremblay 1991, 1993, 1995, 1995a, 1995b, 1998; Tremblay et Vaillancourt 1994). Ces travaux ont révélé que plusieurs de ces îles auraient été fréquentées au cours du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur. En fait, pas moins de 12 gisements archéologiques de la période après 3000 A.A. se trouvent sur les différentes îles depuis l'île aux Basques au nord, jusqu'à l'île d'Orléans au sud. Parmi ces gisements, neuf montrent des signes de fréquentation au cours du Sylvicole moyen. Or, ces îles, si elles constituaient des endroits de prédilection pour les Iroquoiens du Saint-Laurent dans le cadre des mêmes activités prédatrices qui les amenaient sur la Haute-Côte-Nord (Plourde 2011), ne supportent pas une forte biomasse. Se pourrait-il que dès le Sylvicole moyen tardif, se soit amorcé dans l'estuaire un mode de vie privilégiant l'exploitation des ressources de la mer, plus précisément des mammifères marins? L'occupation des îles trouverait dès lors toute sa justification. Quoiqu'il en soit, si la présence d'indices d'occupations du Sylvicole moyen sur ces îles tend à combler le hiatus, elle semble également indiquer que ceux qui fréquentaient l'estuaire à ce moment s'aventuraient rarement sur la côte. C'est probablement l'absence de ces îles en aval de Rimouski qui aurait poussé ces groupes du Sylvicole moyen à occuper quelques secteurs côtiers de la Côte-Nord et de la Rive Sud.

Pour en revenir aux sites de l'intérieur de la rivière Saguenay, si ce n'était de la présence étonnante de la diorite sur le site DcEp-2, la même tendance observée sur les sites situés

en périphérie immédiate de l'embouchure de la rivière Saguenay, à savoir une présence importante des cherts et du quartz, ressortirait. La prépondérance du plutonique, malgré ses piètres qualités clastiques, pourrait découler non pas de la brièveté des séjours, mais au contraire, du fait que ceux-ci s'étiraient. À partir du moment où les gens demeuraient sur les lieux pendant plusieurs jours, voire quelques semaines, les activités quotidiennes devaient nécessiter une boîte à outils plus copieuse que celle habituellement transportée. En l'absence de matériaux locaux plus « appropriés », et de liens avec des groupes régionaux auprès desquels on aurait pu s'approvisionner, les galets de matériaux plutoniques se trouvant sur la plage devaient faire l'affaire. Ceux-ci nécessitaient peu d'efforts au niveau de l'obtention et pouvaient aisément remplir les besoins immédiats des populations. Lorsque venait le temps de quitter, on les abandonnait sur place. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'un phénomène pratiquement unique au site DcEp-2, alors que les cherts montrent quant à eux une certaine constance. Lorsqu'on ne considère que le débitage, ceux-ci comptent pour 14% sur DcEp-2 et pour 51% sur la station A de DcEp-5. En termes de masse les cherts constituent également la matière de choix sur les stations A de DcEp-5 et de DbEl-9. Quant au quartz, souvent associé aux cherts, on le retrouve principalement sur la station B de DbEl-9, quoiqu'il compte souvent pour plus de 10% (tableaux XLV et XLVI)

En ce qui a trait au quartzite blanchâtre présent sur les sites de la sous-région du Bas-Saguenay et sur les sites de Plourde (2011), leurs sources demeurent une énigme. Il appert qu'à l'instar des assemblages de Plourde et de Tremblay, se trouvent sous ce vocable de nombreuses variétés. Parmi les sites se trouvant à l'embouchure de la rivière Saguenay ou en périphérie de celle-ci, ceux qui ont livré de la céramique du Sylvicole supérieur ne contiennent jamais plus que quelques objets en quartzite. C'est le cas du site Ouellet ($\leq 1\%$), de l'Anse-aux-Pilotes IV ($\leq 7\%$), de la composante 109G23-24 ($\leq 5\%$), de la composante 109G25-31 ($\leq 29\%$), et de la composante 109G28 ($\leq 5\%$) du Cap de Bon-Désir, du site des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave ($\leq 31\%$), du site de Pointe-à-Crapaud ($\leq 57\%$) et du site Escoumins 1 ($\leq 22\%$). Or, là où le quartzite compte pour une part importante de l'échantillonnage lithique, se seraient inévitablement des variétés autres que celle de la rivière Témiscamie qui domine (Plourde 2011). Pour ce qui est des quelques sites ayant livré de la céramique du Sylvicole moyen (DcEi-1, DaEk-6,

109G23-24, 109G33, DbEj-13, DbEi-2 et 5 et DaEk-19) à l'embouchure de la rivière Saguenay et en périphérie, le quartzite assignée à la rivière Témiscamie semble tout aussi rare. Dans tous les cas, il s'agit de sites à multi-composantes où il paraît difficile de faire une liaison directe entre le quartzite et l'une ou l'autre des présences (Plourde 2003; Plourde, Langevin et McGain 2001).

Quant aux quartzites présents sur les gisements du Bas-Saguenay, après plus de 25 années de travail sur des sites fortement dominés par le quartzite de la rivière Témiscamie et deux visites sur la source, nous sommes convaincus que plusieurs variétés observées dans les assemblages à multi composantes du Bas-Saguenay ne font pas partie de la variabilité (aspects macroscopiques, minéralogie et géochimie) présente sur les affleurements de la rivière Témiscamie. Quelques tests géochimiques effectués par LeBlanc (2004) semblent d'ailleurs aller dans le sens d'une pluralité des sources. S'il s'avérait qu'il s'agisse de quartzite de la rivière Témiscamie, cela signifierait que les individus qui fréquentaient le Bas-Saguenay au cours du Sylvicole supérieur avaient un accès privilégié à cette matière première par un axe qui n'était pas celui du bassin hydrographique supérieur de la rivière Saguenay ou encore que le quartzite de la rivière Témiscamie présent sur les sites du Bas-Saguenay doit être associé à la composante du Sylvicole moyen, alors que celui-ci circulait encore passablement au Lac-Saint-Jean. Nous en discuterons ultérieurement, mais dès à présent il convient de mentionner que plusieurs indices provenant des gisements des basses terres du lac Saint-Jean indiquent qu'au Sylvicole supérieur le quartzite était quasiment absent des assemblages. Par ailleurs, sur la station A du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, la distribution spatiale du quartzite montre que cette matière première présente une plus grande densité autour des concentrations de céramique du Sylvicole moyen qu'autour de celles du Sylvicole supérieur.

Quoiqu'il en soit, sur les sites du Bas-Saguenay le quartzite blanchâtre est souvent plus abondants que dans les assemblages de la Haute-Côte-Nord. D'un site à l'autre, il montre néanmoins beaucoup de variabilité en termes de pourcentage tout en demeurant secondaire en termes de masse. Ainsi, sur la station B de DbEl-9, le 21% se transforme en 6% en termes de masse. Sur DcEp-2 et sur la station A de DcEp-5 ces mêmes

statistiques sont respectivement de 6% et de 23% en termes numériques, mais de 1% et 8%¹⁶ en termes de masse (voir tableaux XLV et XLVI). Si on tient compte du poids de tous les vestiges lithiques découverts sur les principaux sites du Bas-Saguenay, incluant même le site de Chicoutimi, il se serait travaillé deux fois plus de cherts que de quartzites en termes de masse. Quant à la calcédoine, si on excluait le site de Chicoutimi qui a fourni 77% de toute la masse de calcédoine, il ne resterait que des miettes.

Afin de déterminer la fonction d'un lieu, il convient de prendre en considération plusieurs variables. D'une part, il y a la localisation géographique et d'autre part, le contenu archéologique, particulièrement celui qui découle des activités quotidiennes. Sur le plan géographique, l'Anse-à-la-Croix se situe devant l'entrée du bras de Chicoutimi à plus de 75 km à l'ouest de Tadoussac. Or, parce que la rive nord de la rivière montre des berges escarpées, de même que de violents courants tout en étant sujette à de fortes et subites bourrasques de vent, il est reconnu, encore aujourd'hui par les amateurs de petites embarcations, que de longer la rive sud avant de traverser la rivière à l'intérieur de l'élargissement formé par la baie des Ha! Ha! constitue une décision éclairée (figure 136). Parce que les conditions environnementales actuelles sont similaires à il y a de cela un peu plus de mille années, il paraît vraisemblable que ceux qui circulaient sur la rivière Saguenay au cours du Sylvicole, passaient à quelques encablures au large de l'anse.

L'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite présente quant à elle un faciès fort différent. Située à environ 25 km à l'ouest de Tadoussac, sur le versant nord de la rivière Saguenay, elle montre la plus vaste étendue de basses terres entre Tadoussac et Chicoutimi. Celle-ci est ouverte sur le sud, tout en étant circonscrite au nord, à l'est et à l'ouest par des falaises qui coupent une bonne partie des vents froids dominants. Les hauts fonds deltaïques formés par des siècles d'apports en sédiments meubles provenant des crues régulières de la rivière Sainte-Marguerite contribuent à accroître la productivité de l'environnement tant au niveau des ressources halieutiques que cynégétiques. Les

¹⁶ Dans tous les cas, seule la masse du débitage a été considérée afin de minimiser l'effet que les outils sur masse centrale auraient eu sur la masse totale.

grands cervidés, la sauvagine, le saumon atlantique, le phoque, de même que le béluga sont quelques-unes des ressources qu'on y retrouve en grande quantité. Autant de richesses concentrées dans un espace de quelques kilomètres carrés constituaient un attrait incontournable pour les groupes humains qui pouvaient s'y arrêter pendant quelques semaines, peut-être plus.

La fonction d'un site peut également être révélée par le contenu archéologique qu'on y retrouve, de même que par les structures qui y ont été érigées. Parmi les nombreux vestiges archéologiques recueillis à l'Anse-à-la-Croix et tout particulièrement ceux provenant de l'assemblage du site DcEp-2, les déchets culinaires constituent des indices évocateurs. L'analyse d'une portion des fragments osseux indique que c'est le castor qui a été le plus consommé par les groupes qui se regroupaient autour des principales aires de combustion. Ces mêmes analyses ont démontré que des carcasses complètes y étaient dépecées (Ostéothèque 1998 et 1999). Au castor, s'ajoutent quelques autres représentants de la faune terrestre (porc-épic, lièvre et cervidés, dont le caribou) ainsi que quelques poissons (dont l'anguille) et des oiseaux.

Le castor ne fréquentant pas la rivière Saguenay, pas plus que le cours inférieur de ses affluents sujets au jeu des marées et des forts mouvements de glace, d'où venaient donc les castors dont on a découvert les ossements? La découverte du site DbEp-1 situé sur une île du lac Otis, à environ trois kilomètres à l'intérieur des terres au sud de l'Anse-à-la-Croix, pourrait au moins partiellement répondre à cette question. L'assemblage lithique recueilli sur ce petit site lors d'un rapide inventaire ayant révélé des matières premières similaires à celles du site DcEp-2, il se pourrait donc que ces deux sites soient contemporains (Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003). Le castor pourrait alors provenir de ce secteur, voire d'un autre non identifié. Le site qui n'a été que brièvement visité n'a livré aucune céramique ce qui n'est guère étonnant compte tenu de la rareté de ce type de vestiges.

Des études ostéologiques partielles ont également été effectuées sur les vestiges osseux de la station B de DbEl-9. La productivité des lieux est étonnante (environ 77 000 fragments pour 32 m²) lorsqu'on considère que le gisement a livré six fois plus de

déchets osseux que le site Ouellet, à l'embouchure de la rivière Saguenay, pour une superficie fouillée neuf fois moindre. Afin de donner un ordre d'idées de la possible richesse qui attend les archéologues, la terrasse archaïque de 25 mètres située en contrefort de la station B de DbE1-10 a à ce jour livré plus d'un million de fragments osseux pour une superficie fouillée de 61 m². Comme pour DcEp-2, c'est le castor qui domine dans l'alimentation de ceux qui ont fréquenté la station B de DbE1-9 (tableau XLVII). Le phoque, tout en étant présent, est numériquement moins important que le castor auquel s'ajoute toute une variété de proies (Gates Saint-Pierre 2002). La question de la provenance du castor se pose ici encore. Il a probablement fallu que les occupants de l'anse pénètrent assez profondément à l'intérieur des terres pour aller quérir cette ressource.

Ce qu'on doit retenir des indices sur la subsistance fournie par ces sites, c'est la combinaison ressources de la mer/ressources de l'intérieur encore plus évidente sur le site de la rivière Sainte-Marguerite que sur ceux de l'Anse-à-la-Croix. Si, comme nous le croyons, il s'agissait d'individus qui venaient de l'extérieur du fjord, il faut croire que ceux-ci n'hésitaient aucunement à pénétrer à l'intérieur des terres pour compléter leur subsistance. Cette exploitation de l'intérieur pourrait signifier que les visites ont été récurrentes, d'autant plus que la productivité des gisements suggère une exploitation intensive des ressources de l'intérieur et qu'il semble peu probable que ces « visiteurs » s'installaient pendant plusieurs mois à ces endroits.

Pour l'Anse-à-la-Croix, les indices recueillis au cours des 19 années de fouilles sur DcEp-2 témoignent du fait que ce secteur du Bas-Saguenay a vu s'ériger un ou plusieurs camps saisonniers printaniers vraisemblablement voués à la chasse au castor. C'est en effet, la présence d'ossements de fœtus de castor (Ostéothèque 1999) qui a permis de déterminer la saisonnalité de la fréquentation, la période de gestation de la femelle castor s'étendant entre les mois de février et de mai. Dès la fin du mois de mars, le jeu des marées agit de façon à ce que la rivière Saguenay soit libérée de ses glaces. Il devenait alors possible de remonter la rivière et de s'installer à l'Anse-à-la-Croix. À ce moment et jusque tard en avril, le couvert de neige recouvrait encore le sol des forêts avoisinantes. Profitant de la croûte de glace qui se forme au mois d'avril, les chasseurs pénétraient à

l'intérieur des terres. Outre le castor, l'orignal et le caribou devaient également faire partie des espèces recherchées. Les mentions ethnohistoriques soulignent en effet que c'est au printemps que ces grands cervidés étaient préférentiellement capturés, parce que la croûte de neige ne peut supporter le poids des animaux, mais aisément celui des chasseurs (Clermont 1980) qui pouvaient aisément ramener les carcasses complètes jusqu'au bord du Saguenay. Par ailleurs, les galets locaux étant visibles grâce aux effets des marées qui libèrent les berges de leurs glaces, il n'est pas surprenant que les occupants de l'anse aient exploité les galets de matériaux plutoniques aisément accessibles au moment où les autres sources ne l'étaient pas.

Sur la base de calculs élaborés par Clermont (1980) en ce qui concernait les pratiques alimentaires de groupes nomades du Subarctique, les ossements découverts en association avec la structure orientale du site DcEp-2 représenteraient le résultat d'un minimum de 40 repas, sûrement beaucoup plus si on tient compte de la présence d'ossements de cervidés et de nombreux autres petits et moyens mammifères associés à ceux de castor. Compte tenu de l'importante quantité de vestiges lithiques et ostéologiques, de même que des nombreuses structures de combustion et autres, le site DcEp-2 témoigne de visites récurrentes. Au contraire de la rivière Sainte-Marguerite, ces résultats ne font pas pour autant de l'Anse-à-la-Croix un lieu de rencontre incontournable où plusieurs dizaines d'individus se seraient rassemblés pendant plusieurs semaines. La faible productivité alimentaire des lieux n'aurait pu soutenir une telle occupation. Ces résultats indiquent cependant qu'il s'agissait d'un endroit qui était plus qu'un arrêt de fortune utilisé ponctuellement lorsque les événements climatiques ou autres requéraient une halte.

Un dernier indice plaidant en faveur d'une occupation relativement soutenue de l'Anse-à-la-Croix a trait au fait que tant DcEp-2 que les autres sites en périphérie ont livré de nombreux marteaux dont on présume qu'ils aient servi à enfoncer des piquets. L'usure de ces marteaux ne fait pas qu'illustrer la difficulté à enfoncer un piquet dans le gravier de cette terrasse, mais aussi de la quantité de piquets qui auraient été enfoncés. Il est donc vraisemblable qu'à travers le temps, de nombreux abris ont été érigés. Les traces de l'un de ces abris, en l'occurrence une habitation allongée qui a pu avoir une dimension d'une

longueur atteignant une dizaine de mètres, ont d'ailleurs été découvertes (voir figure 79; figure 137). Globalement, les fouilles ont permis d'identifier plusieurs traces de poteaux. Dans le même ordre d'idées, les travaux de 2013 ont révélé sur plusieurs stations de DcEp-5, la présence de meules et de pilons dont l'utilisation semble avoir été variable (voir planches 43 et 44; planche 88). Au moins une de ces meules aurait servi à broyer de l'ocre (planche 89).

9.2.2 Sous-région du Haut-Saguenay

Interpréter les données archéologiques provenant du Haut-Saguenay repose pour l'instant sur un seul site qui a fourni suffisamment de vestiges. Vestiges qui par ailleurs, proviennent d'activités de sauvetage menées au début des années 1970. Or, l'une des difficultés inhérentes à l'assemblage du site DcEs-1 a trait au fait que, comme le mentionnait Clermont (1989), il se présente à l'archéologue comme un grand mélange d'au moins deux ensembles de composantes. Il est plus que vraisemblable que certaines des matières premières recueillies soient associées à l'une ou l'autre de ces composantes. Malgré tout, nous estimons que comme le soupçonnait Chapdelaine (1984), sous différents aspects, l'assemblage lithique de DcEs-1 est à même de livrer nombre d'informations sur la nature de l'occupation ainsi que sur l'identité de ceux qui ont fréquenté le lieu.

En 1984, au moment où il produisait sa monographie, Chapdelaine admettait que l'absence d'autres collections régionales limitait grandement la portée de ses interprétations. Au début des années 1980, outre Chicoutimi, seul le site de la Métabetchouane (DcEx-1) avait été partiellement fouillé. Depuis ce temps, bien des données se sont ajoutées, ce qui permet de bonifier les constats émis par Chapdelaine.

Globalement, Chapdelaine avait regroupé les 4 446 vestiges lithiques sous une dizaine de matières premières dont les principales étaient dans l'ordre: les cherts de tous ordres, le quartz et les quartzites. Une nouvelle analyse de la composante lithique a permis de constater qu'une bonne proportion des cherts (variété grisâtre translucide) consistait en fait en une calcédoine provenant soit du lac Saint-Jean, soit d'affleurements situés à quelques kilomètres au nord de Chicoutimi (Codère 1998 : communication personnelle).

Ce choix de dénomination n'en demeure pas moins mineur dans la mesure où dès 1989, dans sa réponse à la critique de Clermont (1989), Chapdelaine reconnaissait que la variété grise translucide était en fait une matière première locale provenant vraisemblablement du lac Saint-Jean. Pour Chapdelaine (1984 et 1989) et Clermont (1989), il ne faisait ainsi aucun doute que la plupart des matériaux lithiques taillés à Chicoutimi trouvaient leur provenance à faible distance du site. Bref, que la majorité des vestiges lithiques relevaient de la taille de la pierre par des populations locales.

La matière première qui domine l'assemblage lithique de Chicoutimi en termes quantitatifs est en effet une calcédoine grise-bleutée qui outre les matériaux plutoniques constitue également le matériel qui a fourni la plus forte masse de débitage (voir tableaux XLV et XLVI). La plupart des hypothèses qui ont été émises concernant ceux qui ont fréquenté le site au cours de la Paléohistoire se sont basées sur la présence de ce matériel amplement utilisée par les populations qui fréquentaient les basses terres du lac Saint-Jean à la fin de la Paléohistoire. Via le lac Kénogami et la rivière Chicoutimi, ou encore via la rivière Shipshaw¹⁷, la calcédoine aurait ainsi été transportée à la confluence des rivières Chicoutimi et Saguenay.

Depuis Chicoutimi, cette source se situait à environ 80 km à vol d'oiseau. Il s'agit non pas d'une carrière, mais plutôt d'un dépôt de galets en bordure d'une île. Or, parce que le niveau du lac Saint-Jean est très variable, la disponibilité (à l'état brut) de ce matériel était limitée aux moments où le niveau du lac ne dépassait pas la cote de 99,56 m (10 pieds) sur l'échelle hydrique de Roberval (Marsan *et Associés* 1983), soit habituellement de la fin mai à la fin octobre. Par la suite, les glaces empêchaient la navigation et la neige recouvrait les lieux, jusqu'au moment où la crue printanière recouvrait temporairement les berges. Au-delà de ses limites de disponibilité, se trouvent les qualités intrinsèques de cette matière première. En raison d'un réseau cristallin inconstant, la calcédoine du lac Saint-Jean qui s'est formée à partir de massifs de coraux du groupe de Trenton (Logan, Murray, Hunt et Billings 1864), présente peu de galets qui se prêtent à la taille (voir

¹⁷ Cette alternative semble peu probable dans la mesure où, on l'a vu, la calcédoine est quasi absente du site DgEs-1 qui se trouve sur le cours moyen/inférieur de la rivière Shipshaw.

planche 56). Plusieurs visites effectuées à la source, de même que de nombreux exercices de taille, ont démontré que moins de 5% des galets présentent suffisamment de pureté et de surface de frappe pour qu'on puisse en tirer autre chose que de petits éclats retouchés ou encore, au mieux, de petits grattoirs, des racloirs ou des pièces esquillées. Même si le fait de préparer thermiquement la calcédoine semble en améliorer quelque peu la taille, il est rare de pouvoir en tirer des éclats suffisamment grands pour fabriquer une pointe de jet. Le principal avantage du traitement thermique semblait être d'éliminer rapidement les galets qui présentent des géodes, ceux-ci ayant tendance à éclater rapidement.

En termes purement économiques, il semble dès lors peu logique de transporter sur 80 km et à travers de nombreux portages, des blocs de pierre parmi lesquels peu d'entre eux vont finalement se prêter à la taille. Or, la réanalyse de l'assemblage lithique de DcEs-1 a révélé que parmi les 1918 pièces de débitage en calcédoine grise-bleutée, une proportion importante comporte du cortex et montre des plans de clivage et des géodes qui, dans les deux cas, relèguent ces objets au niveau des débris de taille. Il semble donc que la calcédoine arrivait sur les lieux sous l'état de blocs non dégrossis. Comment justifier un comportement si peu rentable, alors que les blocs auraient pu être testés en amont? D'autant plus que sur de nombreux sites des basses terres du lac Saint-Jean, donc encore plus près de la source, il semble acquis qu'on ne travaillait que des pièces déjà dégrossies, probablement testées sur la source ou encore sur les berges en bordure de celle-ci.

La conclusion d'un comportement aussi inattendu amène donc à se questionner la provenance de cette calcédoine qui pourrait très bien provenir d'une distance moindre, voire peut-être des berges de la rivière Saguenay. En effet, nous l'avons souligné auparavant (voir 1.3.5.1), cette matière première est susceptible de se retrouver partout où les affleurements du groupe Trenton apparaissent, ce qui est le cas à proximité de Chicoutimi. Des galets d'une calcédoine relativement similaire à celle du lac Saint-Jean sont observables dans les formations calcaires qui affleurent à quelques kilomètres au nord de DcEs-1. La présence d'autres variétés de calcédoine que la grise-bleutée, en l'occurrence une calcédoine brune et une calcédoine noire, vient d'ailleurs nous conforter dans cette éventualité de galets retrouvés localement. En effet, le gisement de Saint-

Honoré est réputé pour sa calcédoine noire, alors qu'il n'est pas rare de trouver sur la grève à l'embouchure de la rivière Chicoutimi des agates montrant une couleur brun caramel qui rappelle le silex européen. Quatre nucléus en calcédoine brune font partie de la collection lithique de DcEs-1.

Quoiqu'il en soit, malgré sa disponibilité, les limites que présente la calcédoine grise-bleutée à la taille n'en font pas un objet d'échange prisé. Sa rareté dans les sites du Bas-Saguenay, tel qu'observé sur les sites de l'Anse-à-la-Croix, situés à quelques dizaines de kilomètres en aval de Chicoutimi, semble confirmer ce constat (voir tableaux XLV et XLVI). Quant aux spécimens découverts sur des sites de la vallée du Saint-Laurent, il y a lieu de douter qu'ils proviennent du lac Saint-Jean.

Peu importe qu'elle vienne du lac Saint-Jean ou de la grève, lorsqu'on ajoute à la calcédoine les matériaux d'origine plutonique (galets ramassés sur la plage), on en arrive à un total de 48% de tous les objets lithiques dont l'origine serait locale et à 70% de la masse totale de pierre abandonnée sur les lieux.

Le 52% qui demeure est principalement divisé entre le quartz, les cherts et les quartzites. Si la provenance des cherts paraît clairement méridionale, on l'a mentionné précédemment dans cette thèse, celle du quartzite n'est pas aussi assurée. Traditionnellement, tous les quartzites blanchâtres à texture fine et mate ont été associés au quartzite de la rivière Témiscamie, dont la source se situe à plus de 300 km au nord du lac Saint-Jean. Or, les principaux assemblages recueillis au Bas-Saguenay (Anse-à-la-Croix et rivière Sainte-Marguerite), ont souvent livré des pièces en quartzite qui montrent des variabilités à peu près absentes de l'éventail d'échantillons assemblé sur la source même du quartzite de la rivière Témiscamie. Il se pourrait qu'une partie des quartzites blanchâtres non associés à la source de Ramah retrouvés à Chicoutimi s'apparentent à ceux du Bas-Saguenay, donc qu'ils proviennent d'une source inconnue à ce jour, vraisemblablement située à l'est de la rivière Chicoutimi, à une moindre distance que la source de la rivière Témiscamie, ou encore dans l'axe présumé de déplacement des populations ayant fréquenté le Bas-Saguenay.

Il y a donc à Chicoutimi une plus grande variabilité des matières premières que sur les

sites du Bas-Saguenay. La signification de cette pluralité pourrait être liée à la fonction même du site, à savoir un début et une fin de portage. Nous avons en effet remarqué ce genre de variabilité sur d'autres sites se trouvant dans de tels contextes, alors que la faible quantité de vestiges lithiques est compensée par une plus grande variabilité des sources.

Mais qu'en est-il des indices typologiques ? Parmi les outils, au nombre de 380, on a déjà mentionné que selon Chapdelaine (1984), peu semblaient typologiquement assignables dans le temps et l'espace. Parmi tous les objets lithiques auxquels les archéologues ont tenté d'assigner une appartenance chronologique et/ou culturelle, les pointes de jet sont certes celles qui ont le plus attiré l'attention, tant des spécialistes que de la population en générale. Traditionnellement, il semble que cet outil ait été l'un des principaux médiums par lequel les populations du passé transmettaient des informations identitaires. Or, dans le cas de Chicoutimi, les 28 pointes auxquelles s'ajoutent neuf extrémités distales font part d'une grande discrétion, tant elles sont éclectiques au niveau de leur taille et de leur forme. Cette variabilité pourrait sans nul doute être le résultat d'un mélange de périodes si ce n'était du fait que des situations identiques ont été observées ailleurs sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay et ailleurs sur des sites de la fin de la Paléohistoire.

À l'Anse-à-la-Croix, même si la presque totalité des vestiges découverts ont été assignés au Sylvicole moyen tardif, donc plus anciens que ceux de la principale composante présumée sur le site de Chicoutimi, 37 pointes dont les caractéristiques sont tout aussi variées que celles du gisement de la Place-Royale à Québec ou du poste de traite de Chicoutimi ont été découvertes (voir planche 33). Sur la rivière Sainte-Marguerite (station B du site DbEl-9), gisement qui selon la céramique aurait été fréquenté depuis le Sylvicole moyen ancien jusqu'à la période historique, les pointes de jet sont au nombre de 49 et ce, malgré la petitesse de l'aire de fouille (voir planche 16). Or, une fois de plus, la variabilité dimensionnelle et formelle est majeure. On trouve autant des pointes triangulaires, à encoches qu'à pédoncule, très bien faites ou rudimentaires, de près de 15 cm de longueur à moins de deux centimètres. Lorsque comparées entre sites, les dimensions moyennes formelles de ces pointes (lorsque complètes) montrent peu de différences entre elles (tableau XLVIII). En fait, seules les pointes découvertes sur le site

DcEx-1, au lac Saint-Jean, montrent des dimensions plus importantes. Dans ce cas pourtant, le faible échantillon interdit toute interprétation.

La variété des pointes de jet s'exprime par ailleurs au niveau des matières premières dont la source d'origine semble confirmer les tendances exprimées précédemment (tableau IL). Ainsi, tant à Chicoutimi qu'à l'Anse-à-la-Croix et sur la rivière Sainte-Marguerite, la plupart des pointes de jet ont été tirées de blocs de chert ou de matériaux dont les sources pourraient se trouver dans le fjord ou tout au moins circuler via la vallée du Saint-Laurent (Côte Nord) (parmi lesquels le quartzite blanc et le translucide). La comparaison avec d'autres pointes de jet provenant du lac Saint-Jean, donc en amont sur le bassin hydrographique, s'avère plus ou moins révélatrice compte tenu des faibles échantillons. Notons toutefois que sur les cours moyen et supérieur des affluents du lac Saint-Jean, le quartzite de la rivière Témiscamie domine les assemblages où typologiquement des pointes ont été assignées à des périodes contemporaines à celles identifiées à Chicoutimi (Moreau 1990).

Qu'en est-il de la principale catégorie d'outils retrouvés à Chicoutimi, à savoir les grattoirs ? Sur la rivière Ashuapmushuan, à la source des affluents nordiques du lac Saint-Jean, la plupart des grattoirs ont été taillés sur du quartzite de la rivière Témiscamie. Dans l'assemblage du site DcEx-1, sis sur les basses terres du lac Saint-Jean, c'est en calcédoine grise-bleutée qu'ils ont été taillés. À Chicoutimi, sur DcEs-1, aucune tendance majeure ne semble se dessiner, alors que les grattoirs sont en nombre quasi-égal pour les cherts, le quartzite blanc et la calcédoine (tableau L). Quant à la situation à l'est de Chicoutimi, les cherts dominent à l'Anse-à-la-Croix et un peu moins sur la rivière Sainte-Marguerite où le quartzite blanc est bien présent dans l'assemblage de la station A de DbEl-9.

Quelles sont les interprétations que l'on peut tirer de ces observations si ce n'est que dans la plupart des cas, les grattoirs sont fabriqués à partir de matières premières de bonne qualité (à grain fin) et que, d'autre part, la matière première dans laquelle ils sont fabriqués pourrait bien refléter l'origine de ceux qui les utilisent. En effet, parce qu'il est possible de fabriquer un grattoir sur une petite surface, la qualité de la matière première

pourrait sembler secondaire, quitte d'ailleurs à le fabriquer sur un objet cassé. Pourtant, la quasi-totalité des grattoirs que nous avons analysés semble avoir été taillée avec soin. L'objet est sans nul doute important, sa fonction quasi incontournable et on le fabriquera à partir de ce qui est localement disponible, tout en y apportant beaucoup de soins. Cette réalité est d'autant plus évidente sur les sites de Chicoutimi et de Desbiens (embouchure de la Métabetchouane) alors qu'on retrouve autant de grattoirs en chert qu'en calcédoine. Notons pourtant que sur le site de Desbiens, les cherts ne constituent que 2% des matières premières utilisées alors que la calcédoine grise-bleutée compte pour 57%. Pourtant, le site a livré presque autant de grattoirs en chert qu'en calcédoine. L'utilisation importante de la calcédoine dans le cas des assemblages de DcEs-1 (Chicoutimi) et de DcEx-1 (Métabetchouan) reflètent nécessairement une réalité régionale, voire identitaire, comme d'ailleurs pour les autres lieux. La présence de tant de diversité sur DcEs-1, tendrait donc à démontrer que des groupes de diverses provenances ont fréquenté ce lieu dans la mesure où les grattoirs pourraient être des outils personnels, transportés et réaffûtés à de nombreuses reprises (Burke 2015 : communication personnelle).

La question de la réelle fonction du grattoir, cet outil si commun dans les assemblages paléohistoriques quel que soit leur âge pourrait peut-être d'ailleurs contribuer au débat concernant l'identité de ceux qui ont fréquenté la pointe de Chicoutimi. Si, à la base, tous les grattoirs, peu importe la matière première sur laquelle ils furent fabriqués, avaient la même fonction, il est cependant vraisemblable que ceux en calcédoine aient donné des résultats sensiblement différents de ceux en chert ou en quartzite, ne serait-ce que parce que les dimensions du support sont largement limités par la taille des éclats qui peuvent être tirés des galets de calcédoine. Les grattoirs en calcédoine sont généralement petits, épais et souvent irréguliers au niveau de leur front, alors que ceux en chert et en quartzite sont plus finement travaillés. Les mesures prises sur les grattoirs complets provenant de quatre gisements répartis entre le lac Saint-Jean et la rivière Sainte-Marguerite montrent d'ailleurs une certaine variabilité, moins entre les lieux qu'entre les matières premières utilisées (tableau LI).

On remarque que dans trois cas sur quatre, les grattoirs en calcédoine sont de plus petites dimensions que ceux en chert ou en quartzite, la seule différence se situant sur le site

DcEx-1, au lac Saint-Jean, où par ailleurs l'échantillon est le plus petit. À Chicoutimi et à l'Anse-à-la-Croix, il est intéressant de constater que les grattoirs en calcédoine et en quartz, deux matériaux plus difficiles à travailler, sont nettement plus petits que ceux en chert ou en quartzite blanc. Tout cela indiquerait une fois de plus qu'on se trouve devant deux traditions lithiques ou tout au moins devant deux façons de faire, liées pour chacune d'entre elles aux ressources habituellement disponibles.

En ce qui a trait aux autres outils découverts sur le site, exception faite des meules, Chapdelaine (1984) en arrive au constat que ceux-ci ressemblaient fortement aux objets analysés par Baulu (1975) dans le cadre de son mémoire de maîtrise. Or, Baulu estimait que ce type d'assemblage était caractéristique de la culture du Bouclier. On l'a mentionné plus tôt dans ce mémoire (voir 1.2.21 et 1.2.2.3), depuis ce temps l'assignation des assemblages lithiques à la culture du « Bouclier » a, sur l'essentiel du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, perdu beaucoup de son intérêt. Cette assignation culturelle reposait avant tout sur la notion que les sociétés algonquiennes rencontrées au moment du contact et qui vivaient dans un environnement de type Subarctique n'avaient que peu évolué depuis leur arrivée dans cet environnement. Dans ce contexte, ce qui était trouvé dans le Subarctique avait nécessairement été utilisé et fabriqué par ces Proto-Algonquiens qui montraient peu d'originalité. Les meules, parce qu'elles n'étaient pas présentes dans les quelques assemblages qui avaient servi à définir le concept, étaient nécessairement représentatives de groupes non algiques. Il en était de même avec la céramique. Or, il est devenu évident que les objets (voire l'idée derrière ces objets) circulent bien plus que les gens eux-mêmes. De la céramique a été découverte un peu partout sur le réseau hydrographique de la rivière Saguenay et certains types de pointe pourtant associés aux cultures méridionales ont été répliqués sur des matériaux locaux.

9.2.3 Sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean

Le choix d'intégrer en un tout ces deux sous-régions géographiques repose sur le fait que peu des 177 gisements paléohistoriques situés sur les hautes terres du lac Saint-Jean ont pu voir leur(s) assemblage(s) être assignés à une période chronologique spécifique sur la base de datations radiométriques ou encore grâce à des fossiles directeurs (lithiques ou

céramiques). En effet, à l'exception de la rivière Ashuapmushuan qui a probablement été l'une des voies de circulation privilégiées par laquelle la céramique huronne transitait, les autres sites ont rarement été fouillés et ont rarement produit des vestiges datables.

L'absence de fossiles directeurs pourrait d'ailleurs constituer un indice du caractère récent des gisements des hautes terres septentrionales du lac Saint-Jean. En effet, s'il est un fait reconnu que durant le Sylvicole supérieur et moyen, le lithique perdit de son importance en tant que marqueur culturel, au cours de l'Archaïque se trouve régulièrement des pointes de jet aux formes évocatrices. Or, sur aucun de ces gisements des indices d'une fréquentation datant de l'Archaïque ont été identifiés même si, au même moment, la présence de quartzite de la rivière Témiscamie dans les assemblages archaïques du lac Saint-Jean indique que l'intérieur des terres fut fréquenté dès le sixième millénaire A.A. En ce qui a trait à l'occupation définitive hautes terres septentrionales du lac Saint-Jean, celle-ci n'aurait été effective que vers 1500 A.A. (CERANE 2000; Denton 1987 et 1989; McCaffrey 1989, 2006 et 2011). Pour l'heure, il semble que la majorité des sites inventoriés soient postérieures à 1500 A.A.

9.2.3.1 Sylvicole supérieur

La représentativité du Sylvicole supérieur au Lac-Saint-Jean a jusqu'à présent reposé presque exclusivement sur la présence de tessons de céramique huronne ou de l'Iroquoisie laurentienne dans un contexte humain qui n'est ni l'un, ni l'autre. On l'a mentionné, en excluant la présence aussi fugace que ponctuelle d'un ou plusieurs individus iroquoiens (Huronie et Iroquoisie laurentienne confondues), rien n'indique que cette céramique ait été accompagnée par ses concepteurs sur les basses terres ou les hautes terres du lac Saint-Jean. Il peut bien y avoir quelques pointes de jet qui ici et là rappellent les styles en vigueur dans le sud, mais la plupart du temps ces mêmes pointes sont fabriquées sur des matériaux régionaux et si elles sont en chert, elles constituent des *exoticas* dans des assemblages largement dominés par des productions locales. Bref, que ce soit sur les basses terres ou sur les hautes terres, il semble que ce sont les populations locales qui ont partiellement intégré la céramique dans leur quotidien. La céramique, au même titre que des matières premières exotiques, des aliments non disponibles

localement (maïs, courge, haricots, etc.), du tabac, voire des objets en cuivre, ont pu constituer un objet d'échange parmi tant d'autres et dès lors se retrouvait occasionnellement dans le réseau des biens en circulation.

Le regard que les « locaux » portaient sur ces « exoticas » qui de tout temps avaient circulé sur les rivières du bassin hydrographique n'est pas aisé à définir. Il se pourrait d'ailleurs que la fonction remplie localement par ces objets n'ait rien à voir avec la raison pour laquelle ils avaient été conçus. De l'univers domestique, ces objets passaient peut-être alors à un univers strictement symbolique (Langevin 1995a et 1995b ; Peterson 1978 ; Stanislawski 1978) identifier d'autres sources qui discutent de ce fait. Voir adrian burke corrections page 295. Ce qui semble probant, c'est que la céramique, parmi ces autres objets, n'était pas à la fin de la Paléohistoire un objet complètement intégré dans la mesure où sa distribution au cours des siècles ne semble pas avoir connu une croissance marquée. Rien n'indique par ailleurs que cette rareté ait été volontairement provoquée par les concepteurs. En outre, la céramique, contrairement aux pointes de jet et aux autres pièces lithiques, ne pouvait qu'être difficilement répliquée, ce qui, ajouté à sa fragilité, accroissait peut-être une charge symbolique déjà présente.

Dater des contextes archéologiques à partir d'un type objet qui ne se retrouve que ponctuellement et peut-être accidentellement dans les contextes archéologiques peut entraîner l'archéologue dans un piège. L'absence de tels vestiges peut en effet suggérer que la présence humaine au cours d'une période donnée était peu importante. Sur cette base, on en arriverait à affirmer qu'au lac Saint-Jean (basses terres et hautes terres), à peine plus d'une vingtaine de lieux aurait été fréquentée au cours des 600 années qu'a duré le Sylvicole supérieur. Or, il appert que de nombreux lieux ont été visités sans pour autant que de la céramique ne soit brisée. Il est alors fort probable que la vingtaine de sites assignés ne constitue que la pointe de l'iceberg.

Par ailleurs, il va de soi que les populations qui fréquentaient les basses et hautes terres du lac Saint-Jean participaient à des réseaux d'échanges permettant aux différents groupes identitaires qui exploitaient le Subarctique d'entrer en contact les uns avec les autres. C'est d'ailleurs dans le cadre de ces échanges que la céramique huronne aura it

abouti au lac Saint-Jean. Sur le bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice, donc en territoire algonquien, quelques assemblages contiennent de la céramique du Sylvicole supérieur sans cependant livrer d'autres indices pouvant laisser croire qu'il s'agit de gisements occupés par les populations conceptrices. C'est le cas entre autres de quelques gisements récemment fouillés dans le cadre des aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et de Rapides-des-Cœurs où le site CIFI-10 a livré trois unités de vase dont au moins un montre les caractéristiques permettant de le rattacher à la sphère huronne du Sylvicole supérieur. Quelques rares autres gisements (CIFk-6, CIFk-23, DbF1-6) ont eux aussi livré des vases du Sylvicole Supérieur sans qu'il soit cependant possible de déterminer leur appartenance culturelle. En parallèle, ces fouilles ont également fourni des datations C¹⁴ qui témoignent d'une occupation contemporaine du Sylvicole supérieur sans pour autant que la céramique ne soit présente dans les assemblages. Cette situation rend compte que sur le bassin hydrographique supérieur de la rivière Saint-Maurice, la présence de la céramique constitue encore un phénomène anecdotique à la fin de la Paléohistoire (Archéotec 1993, 1993a, 1996 ; 1999, 2003a, 2005, 2006b, 2006c, 2007 et 2008).

Rappelons pourtant qu'au moment de l'arrivée des Européens, des données ethnohistoriques suggèrent que des groupes de Hurons pénétraient dans les Laurentides pour échanger diverses marchandises avec les Algonquiens (Sagard 1997). Il se pourrait donc que quelques-uns des gisements ayant livré de la céramique de la tradition huronne en Mauricie soient des arrêts temporaires lors de telles expéditions ayant pris place à la fin de la Paléohistoire, voire au début de la période historique. La seule façon de démontrer cet état de fait reposerait non sur la céramique qui a beaucoup voyagé, mais sur les matières premières lithiques dominantes dans ces assemblages ou la construction de structures typiquement iroquoiennes comme des maisons longues par exemple. On peut s'attendre à ce qu'un lieu occupé pendant tout au plus quelques jours par des voyageurs hurons livre un assemblage dominé par des matières premières en usage courant en Huronie. Même s'il est probable que de tels sites existent, il ne semblerait pas que ceux-ci aient été découverts à ce jour au Québec. En effet, alors que plusieurs gisements découverts dans le cadre des fouilles du projet de Rapides-des-Cœurs et de Chute-Allard ont livré des cherts dans leur assemblage, dans la grande majorité des cas, il

semblerait que le quartzite de la rivière Témiscamie domine, ce qui sous-entend des liens avec le nord, plutôt qu'avec le sud-ouest. S'il s'agissait de Hurons de passage, on pourrait s'attendre à ce que le quartzite de la rivière Témiscamie ait fini par atteindre la Huronie, ce qui ne semble pas être le cas selon la littérature archéologique. Notons cependant que le quartzite de Giant (site Sheguiandah de l'île Manitoulin, lac Huron) montre plusieurs similitudes avec le quartzite de la rivière Témiscamie, ce qui pourrait confondre les archéologues qui ne travaillent pas régulièrement avec le quartzite québécois (Julig 2002). En effet, en terme macroscopique certaines variantes blanches de ces deux quartzites présentent de nombreuses similitudes, même si au niveau microscopique et géochimique ils s'avèrent bien distincts. Le dit quartzite de la rivière Témiscamie est en fait une silexite pauvre en terres rares, alors que le quartzite de Giant s'apparenterait à un chert (Burke 2003 ; David LeBlanc 2010 : communication personnelle).

Au nord-ouest du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, la seule façon de dater les sites postérieurs à 1000 A.A. demeure la présence de céramique du sud, ou encore, des datations radiométriques lorsque disponibles. Ces gisements qui se situent à l'intérieur des terres, sur les rives de cours d'eau qui coulent vers la baie James ou encore vers le fleuve Saint-Laurent sont généralement de petite taille et ont la plupart du temps livré peu de vestiges. Ils se situent surtout le long des lacs Mistassini/Albanel (Rogers et Rogers 1948 et 1950; Rogers et Bradley 1953; Bird et Lowter 1958; Martijn et Morlan 1966; Martijn et Rogers 1969; Loring 1976; Pital 1998a, 1999a et 2000) de même que le long du bassin de la rivière Betsiamites où de récents travaux ont eu lieu en prévision d'aménagements hydroélectriques (Archéotec 1998, 2000, 2000a, 2000b, 2001, 2006 et 2006a).

La céramique n'est que très rarement représentée dans ces assemblages. Quelques tessons (n=5) ont ainsi été découverts lors de la fouille du site Effg-29A, sur le bord de la rivière Témiscamie, un peu au nord du lac Mistassini. L'un de ces tessons représenterait un tuyau de pipe iroquoien (huron ou autre), un autre un tesson de col décoré que Pital associe à la tradition huronne, alors que les autres ne montrent aucune décoration permettant de les situer dans le temps (Pital 1998a et 1999a). Précédemment, Rogers et Bradley (1953) avaient découvert des tessons de facture huronne sur quelques lieux se

trouvant sur la rivière Nottaway qui alimente la rivière Rupert. Encore plus au nord, sur les bassins des rivières Eastmain et Rupert, quelques gisements identifiés dans le cadre de la mise en œuvre de travaux hydroélectriques ont livré de la céramique dont la décoration permet de croire qu'elle a été conçue lors du Sylvicole supérieur. C'est le cas des sites FaFs-5, FaFx-11, FaFx-12 et FbFx-2, tous sur le bassin de la rivière Eastmain, alors que les céramiques de la rivière Rupert n'ont pu être assignées à une époque déterminée (Chism 1975; Mandeville et Chevrier 1987; et 1999a; Arkéos 2004, 2006 et 2007; Archéotec 2007a; Izaguirre, Marcoux, Guindon, Chism, Hamilton et Denton 2007). Dans deux cas (FaFx-11 et FaFs-5), il est possible d'associer les décorations aux Hurons.

La calcédoine et le temps

Dans le cas du lac Saint-Jean et de ses affluents, les analyses lithiques ont permis d'identifier un autre type d'occurrence qui pourrait non seulement permettre de localiser des assemblages dans le temps (sans que la céramique ne soit présente), mais peut-être aussi de contribuer à circonscrire un groupe humain dans l'espace local.

Il semblerait en effet que la plupart des assemblages du lac Saint-Jean où la céramique de la fin de la Paléohistoire est présente livrent un assemblage lithique dominé par la calcédoine grise-bleutée de l'île aux Couleuvres. Au lac Saint-Jean, cette période est en effet marquée par une tendance à la régionalisation, notée ailleurs au Québec, qui découlerait d'une exploitation de plus en plus efficace des ressources locales et, dans un second temps, d'une plus grande sédentarité de la part des groupes iroquoiens et même algiques, ce qui a pu avoir comme conséquence de perturber les anciens réseaux de distribution. L'adoption d'un mode de subsistance qui n'est praticable que pour une portion des populations de la vallée du Saint-Laurent va en effet briser l'homogénéité culturelle qui prévalait jusqu'alors. Des réseaux d'échange basés sur des cycles de nomadisme qui s'étaient peu transformés au cours des siècles, voire des millénaires qui avaient précédé, et où les produits d'échanges devaient être sensiblement les mêmes depuis presque aussi longtemps, deviennent tout à coup inopérants dans la mesure où certains maillons de ces chaînes économiques ne participaient plus. Par choix pour certains, par défaut pour d'autres, une sédentarité accentuée, voire un cycle de

nomadisme diminué, va exacerber les identités régionales (Clermont 1989a), ce qui poussa des groupes à privilégier une plus grande autarcie, en particulier en ce qui concerne certaines ressources disponibles localement. Le lithique semble être l'une de celles-là.

Il est difficile de déterminer où se situaient les populations du lac Saint-Jean à l'intérieur de cette nouvelle dynamique. Ils n'auraient dû être touchés que de façon partielle. Après tout, rien n'indique que ceux-ci se soient sédentarisés et il est certain qu'ils ne devinrent jamais des horticulteurs. Ils ont malgré tout été affectés de manière collatérale parce que les réseaux permettant d'avoir accès au quartzite de la rivière Témiscamie cessèrent d'être effectifs, ou encore ils se tournèrent par choix sur une source locale. Clairement, ce phénomène débute avant le tournant du premier millénaire A.A. De nombreux indices suggèrent en effet que la calcédoine aurait commencé à être plus présente dans les assemblages des basses terres du lac Saint-Jean pendant le Sylvicole moyen tardif. Ce ne fut cependant qu'après 1000 A.A. que le phénomène s'est accentué et devint observable dans sa pleine mesure.

Si on part du principe que la calcédoine était dominante à plus de 50% à la fin de la Paléohistoire, le tableau occupationnel du lac Saint-Jean tel que basé sur la présence de la céramique se modifie considérablement. Pour les basses terres du lac Saint-Jean (incluant le lac des Commissaires), on ne parle plus de 22 gisements de cette période sur la simple base de la céramique, mais de 38, les seize autres étant des gisements de plus de 50 pièces lithiques dont l'assemblage est dominé par la calcédoine du lac Saint-Jean (voir figure 110). Si on considère seulement les sites avec céramique du Sylvicole supérieur et ceux dont l'assemblage lithique compte plus de 50 objets, ce serait minimalement 30% (26/88) des sites des basses et moyennes terres du lac Saint-Jean qui entrent dans cette mouvance de céramique et de calcédoine. Sur les gisements des hautes terres, qu'elle soit au sud ou au nord, aucune modification majeure dans l'assemblage lithique n'apparaît au cours des derniers siècles d'occupation essentiellement autochtone. La calcédoine grise-bleutée y demeure à toute fin pratique absente (figures 138 à 140). Si ce n'était de l'occasionnelle céramique et de rares vestiges en chert, les gisements datant de quelques millénaires et ceux datant du siècle précédant l'arrivée des Jésuites ne montreraient

aucune différence perceptible à l'œil de l'archéologue, d'autant plus qu'outre DhFk-7, les sites en question n'ont été qu'inventoriés. On l'a mentionné, sur le site DhFk-7, campé sur le cours inférieur de la rivière Ashuapmushuan, le quartzite compte pour 54% des matériaux lithiques même si sa source se trouve à environ 150 km au nord nord-est. Le quartz, matériel obtenu sur une base locale, compte alors pour 33%. Le chert dont la provenance demeure équivoque (soit du nord, soit du sud) compte pour beaucoup plus (8%) dans l'assemblage que la calcédoine (<1%).

Le site DjEt-1, sis sur la rivière Péribonka à environ 120 km au nord du lac Saint-Jean, constitue une possible exception à cette tendance. Ainsi, sur la section E dont la principale occupation se situerait, en se fiant à la céramique, quelque part entre l'an 1000 de notre ère et la fin de la Paléohistoire, le quartzite de la rivière Témiscamie dont la source se trouve à plus de 300 km au nord-ouest domine avec 94%, alors que la calcédoine avec 1% du total est pratiquement absente de l'assemblage. Pourtant sur le même site, mais cette fois pour la section C nord, située à environ 160 mètres au nord de la section E, la calcédoine domine largement avec 94% de l'ensemble. Aucun tesson de céramique n'a été découvert à cet endroit, même si plusieurs aires de combustions ont été localisées. En fait, outre la section C Nord qui a livré pas moins de 5831 éclats en calcédoine, cette matière première ne compte que 11 spécimens sur tout le reste du site (Langevin, Girard et Painchaud 2008a ; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005).

Parmi les gisements de plus de 50 vestiges lithiques ayant livré de la céramique du Sylvicole supérieur, le chert est toujours minoritaire. En fait, les cherts ne comptent jamais pour plus de 10% des vestiges lithiques. Par ailleurs, alors que l'assemblage lithique de plusieurs sites contemporains de la vallée laurentienne est dominé par le quartz, à l'échelle du bassin hydrographique du lac Saint-Jean, un seul site (DbFb-11) a livré à la fois de la céramique de la fin de la Paléohistoire et un assemblage lithique dominé par le quartz. Or, cet assemblage (DbFb-11) qui est le résultat de quelques cueillettes de surface sur les bords du lac des Commissaires (Baulu 1972, 1974 et 1975 ; Fortin 1970a, 1971a, 1971b et 1972d), au sud du réseau hydrographique, se compose en tout et pour tout de 52 objets parmi lesquels on trouve un seul tesson de céramique dont la décoration l'associe à l'Iroquoisie laurentienne. En fait, contrairement au Saguenay où

la présence des concepteurs iroquoiens semble vraisemblable sur la base des matières premières et d'une certaine quantité de vases, au lac Saint-Jean, cette présence physique semble peu probable..

Quant aux Iroquoiens de la Huronie, les données ethnohistoriques affirment qu'ils étaient en contact avec les populations du sud-ouest du réseau hydrographique de la rivière Saguenay. Plusieurs gisements archéologiques découverts à la tête de la rivière Ashuapmushuan ont livré de la céramique qui stylistiquement serait d'ascendance huronne. Outre la céramique, ces assemblages n'ont cependant pas livré d'indices suggérant la présence physique des Hurons, malgré les écrits de Sagard qui dans le premier quart du XVII^e siècle mentionnait que des Hurons se rendaient aux sources du Saguenay pour y recueillir des fourrures.

« ..., car bien que ces Epicerinyes ne veulent pas mener de François séculiers en leur voyage, non plus que les Montagnais et Hurons n'en veulent point mener au Saguenay, de peur de descourir leur bonne et meilleure traicte, et le pays où ils vont amasser quantité de pelleteries : ils ne sont pas si resserrez en nostre endroit... » (Sagard 1997 : p. 75)

Sur la base de la céramique, il semblait hautement probable que ces expéditions avaient des racines paléohistoriques. Dans un article qui remonte à 25 ans, (Moreau, Langevin et Verreault 1991), il était proposé que lors de ces rencontres, des femmes huronnes se seraient retrouvées chez les Algonquiens du nord du lac Saint-Jean, ce que nous ne soutenons plus aujourd'hui. Dans la mesure où cela aurait été vrai, la céramique et les femmes auraient été les principaux, sinon les seuls éléments tangibles laissés en aval lors de ces rencontres. En effet, alors qu'au Saguenay, les matières premières lithiques travaillées suggèrent, sinon la présence, tout au moins des contacts directs avec les Iroquoiens du Saint-Laurent, au lac Saint-Jean, les matières premières lithiques sont résolument nordiques. Quoiqu'il en soit, la logique sous-jacente pour des sociétés matrilineaires matrilocales de laisser des femmes chez un groupe d'une autre ethnie dont le territoire se situe à des centaines de km de distance, semble tellement incohérente que cette théorie ne peut être envisagée. D'autant plus, qu'il n'est jamais clairement fait mention que des femmes accompagnaient les hommes lors de ces expéditions commerciales. Bref, outre la céramique elle-même, ne se trouve au Lac-Saint-Jean

aucune trace archéologique de la culture huronne.

Convenons cependant que la typologie des outils lithiques, en particulier celle des pointes de jet développée pour l'État de New-York et appliquée aussi en Nouvelle-Angleterre, n'est généralement pas d'une grande utilité à la toute fin de la Paléohistoire. Son application à plusieurs centaines de kilomètres au nord dans un contexte où les anciens réseaux d'échange ne seraient plus opérants pose problème plus que jamais. Les gisements livrent tant des pointes à encoches, que des pointes à pédoncule ou encore d'autres à base droite. C'est le cas de DcEx-1 où les pointes de jet, au-delà de leur rareté, prennent toutes ces formes et s'avèrent de dimensions très variées, parfois même plutôt frustes (voir planche 53). Sur DhFk-7, à la source de la rivière Ashuapmushuan, ces mêmes pointes, plus nombreuses, une vingtaine, montrent le même comportement que sur DcEx-1 (voir planche 58). On y trouve de grandes pointes à encoches, à pédoncule ou à base droite et de très petites pointes avec les mêmes caractéristiques souvent asymétriques, unifaciales et épaisses. La situation est identique sur DcFa-5 où les pointes de jet sont généralement frustes (planche 90). Notons que cette situation n'est pas unique à la région, comme le démontre le site de Bourassa près de Trois-Rivières, ou encore ceux étudiés par Plourde et Tremblay à l'embouchure de la rivière Saguenay (Clermont, Chapdelaine et Ribes 1986 ; Plourde 2011 ; Tremblay 1998)

Bref, il appert que la fin de la Paléohistoire sur la partie supérieure du bassin hydrographique de la rivière Saguenay demeure difficile à singulariser. Il est malaisé de déterminer si cette difficulté réside dans les assemblages eux-mêmes ou découle tout simplement de la rareté des gisements archéologiques intègres qui ont été fouillés. Sur la base des quelques données fiables, il semble qu'il y ait continuité d'un processus observé à la fin du Sylvicole moyen. Ainsi, les populations des basses terres utilisaient de plus en plus cette ressource lithique locale qu'est la calcédoine grise-bleutée tout en poursuivant l'intégration partielle de la céramique fabriquée par les Iroquoiens, en particulier celle du monde huron.

La calcédoine, la céramique et l'espace

Lorsqu'on parle de localisation des gisements au cours de cette période, deux aspects

doivent être considérés. L'un a trait à la distribution horizontale de ceux-ci, alors que l'autre aurait trait à l'aspect vertical, à savoir leur position altimétrique.

En regard de la distribution spatiale, il a été mentionné à de nombreuses reprises que si ce n'est pas à proprement dit au cours de ce segment chronologique que s'est amorcé le déplacement d'est en ouest des principaux lieux d'occupation autour du lac Saint-Jean, c'est pourtant à ce moment que celui-ci s'intensifia au point où l'est des basses terres, outre la rivière Belle-Rivière qui constituait un bassin alimentaire incontournable, fut totalement abandonné. Les causes de ce déplacement sont obscures : mise en place de nouveaux réseaux d'échange avec les groupes occidentaux parmi lesquels les Hurons, rapprochement vers la source de la calcédoine, modifications climatiques ayant des impacts sur la distribution des ressources, présence des Iroquoiens du Saint-Laurent à Chicoutimi, etc. Ce qui est certain c'est que cette nouvelle géographie humaine était encore la norme au moment où les Européens (d'abord Cartier, puis Champlain) passèrent, puis s'installèrent dans le coin de Tadoussac. La disparition de l'Iroquoisie laurentienne et l'arrivée des Européens ne devaient pas provoquer un mouvement de retour vers les décharges du lac, ce qui pourrait signifier que ce déplacement n'était pas la résultante d'événements se passant à l'est, mais vraisemblablement la résultante de phénomènes se passant à l'ouest du lac Saint-Jean

Quant à l'axe nordique, il semblerait que la rivière Ashuapmushuan (axe nord-ouest) était un lien important entre les basses terres du lac Saint-Jean et le monde iroquoien occidental. C'est tout au moins ce que semblent indiquer les nombreux assemblages, tels ceux des rivières Métabetchouane (DcEx-1) et Ouatouchouan (DcFa-5), ayant livré de la céramique de conception huronne. Il est difficile de déterminer ce qu'il en était des autres rivières dans la mesure où les échantillons pour dater les sites font cruellement défaut. Quoiqu'il en soit, l'absence de calcédoine sur le cours supérieur des rivières Mistassini et Péribonka, couplée à la diminution importante du quartzite de la rivière Témiscamie dans les assemblages des basses terres, plaident pour un faible volume d'échanges entre les basses terres et les hautes terres plutôt que d'un épiphénomène lié aux déplacements saisonniers d'un même groupe d'individus. En effet, rien ne justifie de si vastes déplacements d'autant plus qu'en termes de disponibilités des ressources alimentaires, les

basses terres du lac Saint-Jean demeurent, l'année durant, toujours plus riches que les hautes terres.

Quant aux affluents venant du sud, là aussi les indices demeurent maigres. D'autant plus que si de la céramique a été découverte aux embouchures de ces affluents, les cours moyens et supérieurs demeurent plutôt avarés à ce sujet. Si le modèle d'exploitation en était un de fusion et de fission, donc de déplacements vers l'intérieur des terres au cours de l'hiver, il semblerait que la céramique était un luxe purement estival. Notons pourtant que si elle est absente sur le cours supérieur des affluents nordiques du lac Saint-Jean, la calcédoine grise-bleutée est bien présente sur les cours moyens et/ou supérieurs de certains affluents du sud. C'est le cas autour du lac des Commissaires où non seulement certains sites ont livré de la céramique, mais où la majorité ont révélé de la calcédoine, parfois même comme matière première dominante. L'absence de sites fouillés ou encore de gisements ayant livré de nombreux vestiges limite cependant la portée des interprétations à ce sujet.

L'autre dimension spatiale à considérer est celle de la situation hypsométrique des gisements. Quoiqu'aucune étude poussée n'ait été menée sur l'évolution du niveau du lac Saint-Jean depuis sa formation initiale, il semblerait que sa mise en place telle que l'ont observé les premiers Européens, se serait effectuée sans profondes modifications au cours des cinq derniers millénaires (Roy, Beaudoin, Leduc, Rouleau, Walter, Chesnaux et Cousineau 2011). Ce constat est d'ailleurs appuyé par la localisation hypsométrique des sites archéologiques. En effet, les sites des basses terres du lac Saint-Jean, lorsqu'ils livrent des composantes chronologiques de la fin de la Paléohistoire et de périodes plus anciennes révèlent que les composantes les plus récentes se trouvent souvent un peu en surplomb des plus anciennes, comme si au contraire de la rivière Saguenay, les eaux du lac avaient été plus basses dans les temps anciens. Deux phénomènes naturels pourraient expliquer cette situation. D'une part, il se pourrait que l'amplitude des crues ait été moins forte, ce qui pourrait s'expliquer par de moindres précipitations hivernales, des fontes par évaporation ou encore des pluies d'automne moins importantes.

Rappelons que le lac Saint-Jean est un réel entonnoir que les barrages actuellement situés

sur la Grande-Décharge gardent à un niveau relativement élevé pendant la presque totalité de l'année. Lorsque ces barrages étaient absents, le niveau du lac Saint-Jean remontait subitement (plus de 5 mètres en trois semaines) lors de la crue printanière, ce qui avait pour conséquence d'inonder une vaste superficie des basses terres. Au bout de quelques semaines, l'eau se retirait aussi subitement, laissant derrière elle des limons et de nombreux marécages fréquentés par la sauvagine, par ailleurs très nombreuse au printemps. L'amplitude entre les niveaux les plus bas et les plus hauts était d'un peu moins de 6 mètres, avec un maximum à la fin mai et un minimum en avril (figure 141).

Pour les populations qui fréquentaient les berges au moment de la crue ou quelques jours après, il convenait de trouver des lieux bien drainés près des zones humides, là où se regroupait la sauvagine. Cela expliquerait pourquoi les sites de la fin de la Paléohistoire se trouvent à la limite, voire à quelques dizaines de centimètres sous le niveau maximal autorisé (environ 16,5 sur l'échelle hydrométrique de Roberval), qui correspond grosso modo au niveau maximal de la crue.

Quant à la présence de vestiges plus anciens à des hauteurs quelques peu inférieurs aux sites du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur, cela pourrait être lié au phénomène du relèvement isostatique à l'œuvre au lac Saint-Jean. Encore aujourd'hui, le nord-ouest du lac se relève à raison de 5,9 mm/an, alors que la partie sud se relève de 3,9 mm/an. Toute chose étant égale, si ce relèvement avait été constant à travers le temps, dans sa partie nord, le niveau naturel du lac Saint-Jean devrait atteindre 47 m sous le niveau lacustre initial (niveau 145 mètres) d'il y a environ 8000 ans ($8000 \times 0,59 \text{ mm} = 47,2 \text{ m}$). Le niveau du lac étant aujourd'hui à 100 mètres, il semble donc qu'à peu de choses près il y aurait une certaine constante dans ce relèvement. Les sites découverts sur les berges et qui datent d'un peu moins de 1000 ans se situaient alors non loin de la limite naturelle des eaux.

Au sud du lac, ce relèvement devrait être de 31 mètres ($8000 \times 3,9 \text{ mm}$), ce qui ne correspond pas avec la différence de 20 mètres (120 mètres il y a 8000 ans et un peu moins de 95 mètres aujourd'hui) notée par Roy, Beaudoin, Leduc, Rouleau, Walter, Chesnaux et Cousineau (2011) Un exemple de cette anomalie est le site DdEw-12 situé

sur la Grande-Décharge, donc à l'est du lac Saint-Jean. Ce lieu qui aurait été fréquenté pendant environ 4000 ans (soit entre 1000 et 5000 A.A.) se trouvait sur une terrasse d'à peine 40 m de large avec une déclinaison de quelques mètres avant d'atteindre le lit de la décharge. Il se trouve aujourd'hui sur la terrasse de 100 mètres. Si l'on part du principe que le lac s'était relevé de 16 mètres au moment de l'occupation des lieux (4000 x 4,9 mm), mais que le relèvement s'est poursuivi par la suite, DdEw-12 devrait se situer sur une arrière terrasse située à une quinzaine de mètres de distance.

9.2.3.2 Sylvicole moyen

Malgré l'état imparfait des données provenant des assemblages du bassin hydrographique du lac Saint-Jean, il semblerait que tout au moins depuis le tournant du premier millénaire et probablement depuis au moins 500 ans avant cela, jusqu'aux populations de la période historique, il y ait eu continuité au niveau du mode d'établissement. En effet, la plupart des lieux qui ont livré de la céramique du sous-segment 1000 à 1500 A.A. du Sylvicole moyen ont également livré de la céramique du Sylvicole supérieur. Ces lieux qui pour la plupart n'avaient été que rarement fréquentés auparavant (ou tout au moins de façon peu intensive) devinrent dès lors des campements saisonniers récurrents encore exploités au moment où les premiers Européens foulèrent le sol de la partie supérieure du bassin hydrographique du Saguenay. C'est également au cours de ce même segment chronologique (Sylvicole moyen tardif), que la calcédoine grise-bleutée serait devenue la matière première de prédilection.

À l'échelle plus vaste de la vallée laurentienne, cette époque (entre l'an 500 et l'an 1000 de notre ère) est celle de la transformation progressive d'un mode de vie essentiellement nomade, à un mode de vie tout d'abord semi-nomade (semi-sédentaire), qui devint par la suite carrément sédentaire au Sylvicole supérieur entre 1400 et 1300 de notre ère. Les conséquences d'une exploitation de plus en plus efficace de l'environnement, parallèlement à la hausse démographique qui en découle ont été bien décrits chez les groupes qui devaient éventuellement devenir horticulteurs (Clermont 1989a, 1995 et 1998 ; Clermont et Cossette 1991 ; Cossette 1995, 1996 et 1997).

« On assiste aussi, avec cette sédentarisation progressive, à une première

régionalisation culturelle, encore une fois exprimée par la poterie. [] Ce renouvellement prend cependant des accents régionaux particuliers [] comme s'il y avait moins d'intérêt ou moins d'occasions pour l'homogénéisation qui avaient longtemps été une valeur. Cette situation témoigne peut-être d'une transformation des organisations qui permettaient à chaque région de devenir démographiquement plus autarcique et que favorisait justement la sédentarisation. » (Clermont 1995 : p. 75)

Si l'une des conséquences de ces différents phénomènes fut de mener vers la sédentarité les groupes de la vallée du Saint-Laurent, dans les régions plus nordiques où l'horticulture n'était pas possible, cette exploitation de plus en plus efficace de l'environnement couplée ici aussi à une inéluctable hausse démographique aurait eu comme conséquence une diminution du territoire couvert lors du cycle de nomadisme et peut-être, à une exploitation plus intensive des ressources aquatiques.

À termes, les changements méridionaux qui menèrent à l'agriculture n'eurent probablement qu'un impact limité sur les sociétés se trouvant en périphérie immédiate de la vallée du Saint-Laurent, incluant une bonne partie du bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Peut-être parce que la sédentarité croissante de même que la mise en place progressive du mode de vie horticole exigeait le renforcement des liens familiaux et communautaires, émergea dans la vallée du Saint-Laurent une emprise plus jalouse sur le territoire immédiat. La première répercussion à se faire sentir a pu s'exercer au niveau des réseaux traditionnels de circulation qui permettaient à différents types de vestiges de circuler entre la vallée du Saint-Laurent et l'intérieur des terres. Ces réseaux ne devaient pas disparaître du jour au lendemain, comme le démontre d'ailleurs la présence de céramique un peu partout. Cependant, sur la base des vestiges lithiques, il semble bien que le volume des *exoticas* lithiques transigés diminua progressivement au profit d'une plus grande utilisation des ressources régionales. C'est ainsi que dans bien des sites de la vallée du Saint-Laurent, à la fin de la Paléohistoire, le lithique disparaît presque totalement, alors qu'au lac Saint-Jean, les pointes de jet et autres outils sont presque toujours fabriqués sur des supports locaux dans des formes qui ne rappellent plus des styles de l'extérieur, sans pour autant que ne se développent des styles locaux.

Outre le fait que les groupes horticoles en devenir se refermaient progressivement sur eux-mêmes, leur vision du monde se transformait elle-aussi, s'éloignant du même coup

de celle des chasseurs-cueilleurs. Il demeure et demeurera toujours difficile de calculer la portée de cette transformation, mais il va de soi — les exemples ethnologiques sont multiples — que celle-ci a également eu un impact sur les réseaux d'échanges qui avaient été instaurés au moment où tous ces groupes tiraient leur subsistance de ressources sauvages non-domestiquées.

Bref, sans constituer une coupure entre les groupes horticoles en devenir et ceux qui n'adoptèrent jamais ce mode de vie, il demeure que cette nouvelle donne nécessita la mise en place de nouvelles façons de faire et d'être. On l'a mentionné dans la partie traitant du Sylvicole supérieur, des réseaux d'échanges furent délaissés ou perdirent de leur importance au profit d'autres. Le déplacement des sites du lac Saint-Jean vers l'ouest des basses terres, phénomène qui se serait amorcé au cours du Sylvicole moyen tardif, s'inscrit vraisemblablement dans cette nouvelle réalité géopolitique.

À l'échelle des basses terres du lac Saint-Jean, le phénomène de régionalisation aurait mené à l'exploitation de plus en plus soutenue de la calcédoine comme matière première, d'abord d'appoint, puis préférentielle, parfois même exclusive. Cette adoption devait se faire aux dépens du quartzite de la rivière Témiscamie qui finit presque par disparaître des assemblages des basses terres. La calcédoine devait devenir la marque de commerce des ancêtres de ceux que Jean DeQuen rencontra en 1647. Les occupants des basses terres du lac Saint-Jean peut-être parce qu'ils étaient en contact quotidien avec les groupes algiques du cours moyen des affluents septentrionaux du lac Saint-Jean qui eux, entretenaient directement ou indirectement des liens avec la Huronie, auraient privilégié cet axe de circulation. Une telle situation a dès lors pu motiver le déplacement des camps saisonniers vers l'ouest, question de se rapprocher symboliquement des axes naturels qui permettaient de rejoindre directement ou indirectement ces acteurs privilégiés.

Sur les cours moyens et supérieurs des affluents du lac Saint-Jean, il demeure tout aussi difficile d'identifier les sites qui auraient été fréquentés au cours du Sylvicole moyen que cela ne l'avait été pour ceux du Sylvicole supérieur. Aucune tendance spécifique à cette période, aucun changement qui pourrait témoigner de l'arrivée d'une nouvelle population n'apparaissent dans les assemblages, en particulier ceux qui ont livré de la céramique du

Sylvicole moyen. Encore une fois, il n'y a pas que le bassin hydrographique de la rivière Saguenay qui aurait été fréquenté au cours du Sylvicole moyen.

Que ce soit au nord ou à l'ouest, quelques tessons de céramique du Sylvicole moyen ont été découverts dans des assemblages habituellement dominés par des matières premières lithiques qui trouvent leur source dans la forêt boréale, donc à l'extérieur de l'axe laurentien. C'est le cas du bassin supérieur du Saint-Maurice où de récentes fouilles dans l'axe ouest de la rivière ont permis de découvrir de la céramique de cette période dans des contextes où le quartzite de la rivière Témiscamie est la matière première dominante (projet Rapides-des-Cœurs et Chutes-Allard, sites DcFm-19, CkFi-7, CkFi-9, ClFi-10). Par ailleurs, sur la base des datations C¹⁴ qui ont été effectuées lors de la fouille de nombreux sites, il semblerait que la céramique circulait avec encore plus de parcimonie que lors du Sylvicole supérieur. Ainsi, de nombreux gisements (DbFm-8, CkFi-5, CkFi-6, CkFi-8, CkFi-9, CkFi-13B, ClFi-9, ClFi-12 et ClFj-15) datés du Sylvicole moyen ne comprennent pas de céramique (Archéotec 1993a, 2006c, 2007 et 2008).

Un peu plus au sud-ouest, mais toujours sur le réseau hydrographique de la rivière Saint-Maurice, plusieurs gisements de surface ont été identifiés autour du lac Kempt. Parmi ces gisements, un certain nombre contenait de la céramique du Sylvicole moyen encore une fois associée à du quartzite de la rivière Témiscamie (Burger 1953 et 1955; Tassé 1975; Adjizian 2002). Finalement, au centre-est, la région du lac Bostonnais, par lequel il était aisément possible de passer au lac des Commissaires, puis au lac Saint-Jean, via la rivière Ouiatchouan, a livré quelques gisements visuellement inspectés par Fortin dans les années 1960. De ceux-ci, un seul a livré un tesson de céramique s'apparentant au style du Sylvicole moyen ancien (Fortin 1971a ; Ribes 1977).

Au nord du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, soit sur les bassins des rivières Eastmain et Rupert (sites FaFs-5, FaFt-6, FaFw-12, FaFx-12 et FbFx-2), quelques gisements ont livré de la céramique de cette période (Arkéos 2004 et 2006; Izaguirre, Marcoux, Guindon, Chism, Hamilton et Denton 2007). Il s'agit probablement d'épiphénomènes imprévisibles et sans réels impacts pour le groupe récepteur. Le pourcentage de sites à céramique, de même que le faible nombre d'unités de vase pour

chacun de ces sites, constituent une démonstration du caractère exceptionnel de la présence de cette industrie. Paraissent encore plus exceptionnels, les très rares gisements qui ont livré de la céramique du Sylvicole moyen sur le bassin hydrographique des rivières La Grande et Caniapiscau (Laliberté 1976; Chism 1977 et 1978; Séguin 1979, 1980, 1985; Castonguay et Séguin 1981; Denton, Cossette, Hébert, Lafrance et Pintal 1983; Denton, Ferdais, Pintal, Rocheleau, Bouchard et Grégoire 1981; Chevrier 1982; Mandeville 1982b, 1982c et 1983; Cérane 1984, 1992, 1993 et 1994; Beaudin 1985; Ethnoscop 1992, 1993a et 1995). Dans ces cas précis, il s'agit habituellement de tessons décorés à la cordelette, donc de la toute fin du Sylvicole moyen/début du Sylvicole supérieur (Cérane 1995).

Cela démontre qu'il y a sans contredit du mouvement au cours du Sylvicole moyen tardif. Sur les basses terres du lac Saint-Jean, des lieux peu fréquentés jusqu'alors l'étaient maintenant de façon préférentielle alors que d'autres auparavant très fréquentés étaient abandonnés. La calcédoine à peu près absente au début du Sylvicole moyen tardif devait, à la fin de cette période, remplacer le quartzite qui jusqu'alors avait toujours dominé les assemblages lithiques. Qui plus est, alors que la distribution spatiale des sites du Sylvicole moyen ancien montre une tendance spatiale résolument orientale, celle des gisements du Sylvicole moyen tardif et du Sylvicole supérieur présentent une tendance occidentale, ce qui suggère que les canaux d'arrivée de la céramique et d'éventuels autres produits d'échange étaient différents. On pourrait toujours argumenter à ce sujet que la plupart des sites des basses terres du lac Saint-Jean paraissent être, sur une base tant lithique que céramique, à multiples composantes. Il est en effet vrai que les gisements qui ont livré de la céramique du Sylvicole supérieur en ont souvent livré de la fin du Sylvicole moyen tardif. Cependant, il est plutôt rare que ceux qui ont livré de la céramique du Sylvicole moyen ancien en ait livré du Sylvicole supérieur. À l'opposé, nous le constaterons, la présence d'indices du Sylvicole inférieur et du Sylvicole moyen ancien sur un même site est fréquente.

Bref, même s'il n'y a d'un point de vue lithique aucun indice allant dans le sens d'un remplacement physique de la population entre le début et la fin du Sylvicole moyen, il est manifeste que des événements importants se soient produits. Il se pourrait qu'on assiste

alors à une tentative rapide de rééquilibrage dans le contexte d'une situation où d'une part, les groupes locaux, tout comme les chasseurs-cueilleurs de la vallée du Saint-Laurent, avaient acquis des connaissances suffisamment étoffées de leur environnement, pour exploiter celui-ci à son maximum et ainsi réduire leur cycle de nomadisme. Ce phénomène, ou d'autres causes indéterminées, pourrait se situer à la base d'une réorganisation des réseaux d'échange en opération depuis des millénaires.

9.2.3.3 Sylvicole inférieur

Sur les basses terres du lac Saint-Jean, tout comme ailleurs au Québec, ce segment chronologique du Sylvicole constitue dans pratiquement tous ses aspects bien plus une poursuite de l'Archaique que le début d'une nouvelle façon de considérer l'environnement. Ceci est d'autant plus vrai sur la partie supérieure du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, dans un milieu qui au moment du Contact était toujours exploité par des chasseurs nomades au mode de vie opportuniste. Quoiqu'il en soit, des objets typologiques distincts découverts dans plusieurs sites archéologiques démontrent qu'une fois de plus, les différents affluents de la sous-région des basses terres du lac Saint-Jean ont contribué à faire entrer de nouveaux objets et peut-être aussi de nouvelles idées dans la culture des groupes régionaux.

Clairement, on ne pourra jamais déterminer comment ces nouveaux objets furent intégrés dans le quotidien, d'autant plus que si la céramique du Sylvicole moyen et supérieur a pu trouver une niche dans le quotidien en tant que contenant et/ou objet domestique, il en est autrement de certains objets caractéristiques du Sylvicole inférieur dont l'aspect pratique est souvent questionnable (pointe Turkey-Tail, gorgerin, pyrite, etc.). Par exemple, cette nouveauté stylistique a-t-elle été intégrée via la sphère technologique ou via celle de l'idéologie? La perception qu'on a eu de ces objets relevait-elle uniquement de l'esthétisme de ces nouvelles formes, de la simple curiosité, voire du hasard au gré des échanges? Était-ce une façon de se rapprocher de cultures dont on soupçonnait l'existence, sans pourtant les avoir jamais rencontrées? Ou encore, plus simplement, les objets caractéristiques du Sylvicole inférieur sont-ils arrivés au lac Saint-Jean via les mêmes réseaux et dans le cadre du même contexte socio-idéologique qui avaient permis à

de nombreux objets lithiques des périodes antérieures de se retrouver au lac Saint-Jean ? Nous privilégions cette dernière conjecture qui favorise la continuité, ce qui n'exclue pas pour autant certains questionnements sur la place que prenaient ces objets parfois non-fonctionnels dans le quotidien idéologique des populations locales.

Au-delà de ces questions de perceptions qui nous échapperont toujours, il demeure cependant les canaux de pénétration qui eux peuvent nous en apprendre sur les liens qui peuvent être faits avec les groupes qui suivent et ceux qui précèdent. Ainsi, la simple distribution des vestiges du Sylvicole inférieur montre que les sites se trouvent le plus souvent sur le versant est du lac Saint-Jean et presque toujours sur les basses terres méridionales, la seule exception étant le cours inférieur de la rivière Péribonka, près du lac Tchitogama. Quelques rares gisements, en particulier celui de la rivière Ticouapé et un autre à l'intérieur de l'actuelle communauté de Mashteuiatsh, démontrent pourtant que la partie ouest du lac Saint-Jean était elle aussi fréquentée, en particulier les lieux à forte productivité alimentaire. Cette distribution n'est d'ailleurs aucunement différente de celle des sites de la période précédente (Archaïque), ce qui tend à suggérer une continuité en termes culturels.

Le quartzite de la rivière Témiscamie était à ce moment une matière de prédilection, mais les cherts sont tout aussi présents qu'ils l'avaient été depuis les tous débuts de la présence humaine au lac Saint-Jean. Quant à la calcédoine grise-bleutée, on la connaît comme en témoigne quelques rares pointes de jet au style distinct fabriquées à partir de cette matière première.

Le bassin hydrographique qui, voisin de celui de la rivière Saguenay, a livré le plus d'indices de cette période chronologique et culturelle est celui de la rivière Saint-Maurice justement accessible via les rivières Métabetchouane et Ouatouchouan. Alors que les occupations tant Meadowood que Middlesex du cours inférieur de la rivière Saint-Maurice sont reconnues depuis longtemps (Clermont 1978 et 1990; Clermont et Chapdelaine 1982 ; Lévesque, Osborne et Wright 1964), sur le cours moyen et supérieur de la rivière, les indices sont plus rares. La présence de pièces caractéristiques du Sylvicole inférieur à quelques endroits entre le bassin de la rivière Saint-Maurice et les

basses terres du lac Saint-Jean suggère que c'est à travers les terres, le long des mêmes réseaux de circulation actifs depuis la phase Vergennes de l'Archaïque, que serait arrivé le courant stylistique du Sylvicole inférieur.

La région de Québec compte elle aussi quelques gisements recelant des occupations de cette période. Si le site Lambert, étudié par Chrétien (1995) dans le cadre d'une thèse de doctorat, se situe sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, ceux de Hazeur et de Cap-Tourmente qui ont livré quelques vestiges de cette période se trouvent sur la rive nord, non loin des sous-réseaux des rivières Jacques-Cartier et Sainte-Anne-du-Nord qui drainent la réserve faunique des Laurentides d'où plusieurs affluents de la rivière Saguenay prennent leur source. Cette présence de sites qui recèlent des indices de fréquentation au cours de cette période pourrait signifier que la vallée du Saint-Laurent, puis la rivière Saguenay, fut aussi un axe de pénétration pour ce courant stylistique. Même si les traces de cette fréquentation se font très rares en Haute-Côte-Nord et le long de la rivière Saguenay, les nombreux indices relevés le long des routes permettant de passer du lac Saint-Jean au Saguenay (axe Belle-Rivière et lac Kénogami, axe Saguenay et axe Péribonka-Shipshaw) suggèrent que ce courant stylistique se propageait le long du réseau hydrographique. Le sens de la circulation était-il ouest-est, est-ouest ? Y avait-il seulement un seul sens, un seul courant de pénétration ?

Rappelons une fois de plus qu'aucun des objets diagnostiques de cette période qui ont été identifiés dans le fjord du Saguenay n'ont été fabriqués à partir de matériaux nordiques ou locaux, tels que le quartzite de la rivière Témiscamie ou la calcédoine grise-bleutée. Au contraire, les objets en chert sont nombreux sur les basses terres du lac Saint-Jean et la cache du site DcEw-6, s'il s'avérait qu'il s'agisse réellement d'un assemblage du Sylvicole inférieur, constituerait un témoignage fort en faveur d'un courant allant de l'est vers l'ouest.

9.3 Occupations du Sylvicole à l'échelle du bassin hydrographique dans sa totalité

L'occupation du bassin hydrographique de la rivière Saguenay dans son ensemble au cours de cette période de 2650 années ne fait aucun doute comme en témoigne les nombreux indices révélés dans les pages précédentes. Pour différentes raisons, parmi

lesquelles le nombre de sites connus joue un grand rôle, la représentativité de l'un ou l'autre segment chronologique dans l'une ou l'autre sous-région est inégale. Il convient donc d'éviter tout constat basé sur les données quantitatives pour comparer l'intensité de l'occupation entre les sous-divisions géographiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Au tout début de la thèse nous émettions certaines réserves sur une utilisation extensive des fossiles directeurs dont la définition provient d'aires géographiques périphériques ou lointaines afin de caractériser l'occupation/fréquentation de la rivière Saguenay. Force est d'admettre que les données actuellement connues ne permettent pas de se soustraire à ces aspects de la culture matérielle qui, pourtant, ne se retrouvent pas systématiquement dans tous les assemblages du Sylvicole. Pour cette raison et tant que nous serons incapables de définir des styles locaux, si tant est qu'ils existent, de nombreux assemblages vont demeurer dans les « limbes » de la Paléohistoire. Cette situation est particulièrement vraie là où il apparaît indubitable que les fossiles directeurs sont arrivés via des échanges indirects, sans la présence des concepteurs.

C'est le cas des sites du lac Saint-Jean et plus particulièrement de ceux des hautes terres où les fossiles directeurs sont particulièrement rares. Le lien établi entre l'utilisation préférentielle de la calcédoine locale et une période qui débiterait quelque part entre 1000 et 1500 A.A pour se terminer avec la fin de l'utilisation de la matière première lithique quelque part au cours du XVIII^e siècle, permet de contourner partiellement le problème. Ce lien a ainsi permis d'ajouter à la banque de sites, dont au moins une composante peut être attribuée à ce segment chronologique sur la base de la présence de la céramique, un nombre presque égal à d'autres gisements qui eux n'en contiennent pas. Dorénavant, ce serait au moins 30% de tous les sites se trouvant sur les basses terres du lac Saint-Jean qui recèlerait une composante contemporaine et/ou postérieure au Sylvicole moyen tardif. Cependant, dans la mesure où n'ont été considérés que les gisements qui comptaient 50 pièces lithiques et plus lorsque venaient le temps de déterminer la prévalence de la calcédoine, on pourrait même affirmer que c'est plus de 61% des sites ayant au moins une composante paléohistorique et contenant plus de 50 pièces lithiques qui ont été fréquentés au cours de ladite période sur les basses terres du

lac Saint-Jean. Même s'il convient d'être prudent avec cette statistique dans la mesure où seulement la moitié des assemblages des basses terres du lac Saint-Jean ayant au moins une composante paléohistorique contiennent plus de 50 objets lithiques, il y a là une tendance qui pourrait se vérifier lorsque plus de travaux auront été effectués.

Les gisements des hautes terres du lac Saint-Jean posent quant à eux un problème dans la mesure où, hormis les sites DhFk-7 et DjEt-1, aucun des 208 sites recelant au moins une composante paléohistorique n'a été fouillé sur plus de quelques mètres carrés. De ce nombre, notons par ailleurs que seulement 69 d'entre eux contiennent plus de 50 objets lithiques. Sur une base typologique (lithique et/ou céramique), 36 se sont vus assignés un segment chronologique précis et parmi ceux-là, 18 se situent au sud du lac Saint-Jean et 18 au nord. Le lien entre le segment 350 à 3000 A.A. et la calcédoine ne tient pas dans les hautes terres, sauf peut-être en ce qui concerne le sud du lac où cette matière se trouve dans de nombreux assemblages. Dans le cas de la section nord du lac, même lorsque la céramique est bien présente, la calcédoine est à peu près absente. Pour l'heure, parce que le quartzite de la rivière Témiscamie constitue tout au long du Sylvicole la matière première préférentielle (parfois même la seule), la sériation des matières lithiques ne peut être utilisée. Ne se trouvent pas non plus de matières premières résiduelles dont la seule présence (comme le quartzite de Ramah dans les basses terres du lac Saint-Jean) pourrait être indicatrice d'un moment spécifique. Par ailleurs, l'analyse des pointes de jet effectuée par Moreau (1990) n'a révélé aucune tendance régionale précise, alors que les fossiles directeurs (tant céramiques que lithiques) sont sinon absents tout au moins difficiles à identifier.

En aval, le long du Bas et du Haut-Saguenay, la question se pose autrement dans la mesure où tous les sites où de la céramique a été découverte ont fourni plusieurs centaines de vestiges. Qui plus est, plusieurs autres indices en lien avec des tendances culturelles relativement sur lesquelles se sont penchés de nombreux archéologues ont permis d'identifier des tendances spécifiques dans le temps, comme dans l'espace. Parmi celles-ci la présence importante des cherts tranche considérablement avec ce qui est observable de façon contemporaine au lac Saint-Jean.

Ce seul élément, parce qu'il se répète sur plusieurs assemblages et qu'il témoigne non pas seulement à travers des objets finis, mais dans le cadre d'un travail élaboré depuis le bloc jusqu'à l'outil, permet déjà de soupçonner ce dont nous allons discuter dans le prochain chapitre de cette thèse, à savoir qu'au fil du temps et de l'eau, des identités culturelles se sont côtoyées le long du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

10. La variabilité identitaire sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay entre 1647 A.D. et 3000 A.A.

10.1 Le Bas-Saguenay

10.1.1 Protohistoire (1647 A.D. à 1534 A.D.) et Sylvicole (1534 A.D. à 3000 A.A.)

Lorsque vient le temps d'identifier les principaux acteurs à l'œuvre sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay au cours de la Protohistoire et, du même coup, à la fin de la Paléohistoire, il faut tenir compte de certaines données historiques. Ainsi, sur la base des documents ethnohistoriques produits au XVI^e siècle et au cours du XVII^e siècle, nous adoptons les a-prioris suivants :

- 1) Au temps de Cartier, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont bien présents à l'embouchure de la rivière Saguenay et n'auraient pas hésité à exploiter les ressources du fjord.
- 2) S'il convient de ne pas exclure totalement l'hypothèse d'une présence algonquienne (sous-région du Bas-Saguenay) au début de la Protohistoire, ceux-ci demeurent très discrets préalablement au XVII^e siècle.
- 3) Suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent vers 1580, des groupes algiques auraient assuré une présence régulière dans la région de Tadoussac, comme ailleurs sur la côte de l'estuaire.
- 4) Peut-être pour faire suite à l'ethnonyme créé par les Basques, Champlain décrit l'une des trois populations rencontrées à Tadoussac sous le vocable « Montagnais ». Des Etchemins, des Algonkins et d'autres peuples absents et non nommés spécifiquement (parmi lesquels se trouveraient peut-être les Kakouchacks et les Hurons) auraient également fait partie d'un regroupement visant à contrer les prétentions économiques de la Ligue des Cinq nations, les Iroquois de l'État de New York. En raison de leur proximité géographique avec les Français, ces Montagnais s'estimaient être les représentants officiels des « Premières Nations » faisant partie de ce rassemblement.

C'est également à cette époque que le toponyme Tadoussac apparaît pour la première fois sur une carte et dans la littérature sans que l'on sache d'où il provient ou si ce sont les Algonquiens qui l'ont transmis aux Européens.

Ces a-prioris qui s'appuient sur les données ethnohistoriques concernent avant tout la région de Tadoussac. Au-delà, à l'intérieur des terres, il faudra pendant longtemps se contenter de cartes géographiques qui tracent de façon très approximative le cours de la rivière Saguenay et encore plus de ses affluents. Les premiers toponymes n'apparaissent que vers la seconde moitié du XVII^e siècle, suite aux expéditions de DeQuen et autres (voir figure 59). Quant aux ethnonymes concernant des populations de l'intérieur, nous l'avons déjà mentionné, le terme Kakouchack apparaît dans la littérature pour la première fois en 1633 dans la relation de LeJeune et sur une carte, quelques années à peine après les premiers toponymes, soit au milieu du XVII^e siècle. Suivant les rapports transmis à la couronne française via les Relations des Jésuites, le gouvernement français chargea alors l'atelier Sanson de dresser une carte des informations recueillies sur le territoire (figures 142 et 143).

Sur les cartes de la seconde moitié du XVII^e siècle, la localisation du territoire Kakouchack — lorsqu'il apparaît — semble plus ou moins bien connue des cartographes, se situant tantôt près de la rivière Betsiamites, tantôt un peu au nord de Tadoussac, voire sur le bassin supérieur du Saint-Maurice. Au-delà du manque d'informations sur lesquelles pouvaient s'appuyer ceux-ci, il y avait également les techniques et croyances de l'époque qui ne permettaient que difficilement de reproduire les données à l'échelle cartographiques. Il fallut attendre le travail de Guillaume Delisle à titre de cartographe du Roy dès 1703 pour qu'une géographie réellement scientifique soit mise de l'avant (Dawson 2000).

Au nord du lac Saint-Jean, le long des affluents nordiques et au-delà de sa périphérie immédiate, que ce soit Champlain ou les autres, on mentionne des nations du Nord sans pour autant les dénommer, voire les situer dans l'espace. En ce qui a trait aux affluents du sud, la carte de Sanson laisse entrevoir des dénominations dont il est impossible de déterminer s'il s'agit d'ethnonymes ou de toponymes.

Si les mentions archéologiques et ethnohistoriques semblent privilégier la présence des Iroquoiens du Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière Saguenay au cours de la première partie du XVI^e siècle, des changements se produisirent suite à leur disparition vers 1580 (Dawson 2000 et 2005 ; Plourde 2011). Alors qu'avant 1580, la présence algonquienne à Tadoussac n'est démontrée ni par les données ethnohistoriques, ni par les données archéologiques, il est attendu que les Algonquiens prirent rapidement le relais suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent. En 1587, Thevet mentionne la présence d'autochtones à Tadoussac qui, selon la description qu'il en fait, ne sont probablement pas des Iroquoiens du Saint-Laurent (Schlesinger et Stabler 1986).

La première question qui doit se poser au sujet de ces Algonquiens est celle de leur origine. S'agissait-il d'un groupe local, déjà présent au moment où les Iroquoiens fréquentaient le fjord et dont le territoire d'exploitation se résumait plus spécifiquement aux berges du fjord et à l'intérieur des terres situées en périphérie, ou encore s'agissait-il d'un groupe algonquien qui, une fois les Iroquoiens disparus, décida d'inclure l'embouchure de la rivière Saguenay à l'intérieur de son territoire pour, du même coup, se placer dans une position avantageuse avec les Européens ? Une réponse affirmative à la seconde hypothèse soulève des questions subsidiaires. Ce groupe provenait-il de l'ouest, du Haut-Saguenay et/ou du Lac Saint-Jean ? Ou encore, peut-être s'agissait-il d'un groupe algonquien nord-côtier ? On ne peut également exclure totalement l'éventualité d'un groupe algonquien de la rive sud du Saint-Laurent qui aurait décidé d'annexer Tadoussac. Finalement, il pourrait s'agir d'une combinaison de toutes ces alternatives, Tadoussac devenant alors une sorte de zone franche, fréquentée librement par qui le désirait. Que dit l'archéologie sur ces différentes hypothèses concernant l'identité de ceux qui circulaient sur le fjord au cours de la Protohistoire et à la toute fin de la Paléohistoire ?

Les sites des Grottes du Saguenay dont nous avons précédemment parlé constituent à ce jour les gisements les plus informatifs en regard de l'identité des groupes qui circulaient sur le fjord de la rivière Saguenay au cours de la Protohistoire et ce, même si l'appartenance culturelle des restes humains qui y furent découverts n'a jamais réellement pu être déterminée. Sur la base des examens effectués sur les os humains par

Leechman du Musée national du Canada à Ottawa et de Clermont¹⁸, outre le fait que les ossements présentent des traits des Premières Nations, il n'est pas possible de leur attribuer une ascendance ethnique plus précise. D'un autre côté, sur une base technologique, Chapdelaine (1984), lors de l'analyse qu'il effectua des vestiges du site de Chicoutimi, traça un lien entre des perles de coquillages retrouvés sur le site Mandeville et sur DcEs-1, toutes attribuées aux Iroquoiens du Saint-Laurent et celles des grottes du Saguenay (voir planche 5, 14 et 15). Si plusieurs des objets en os qui accompagnaient les défunts ne sont pas sans ressembler à certains objets du même type retrouvés dans des contextes iroquoiens, il faut garder en mémoire que les référents algiques dans ce domaine de la culture matérielle manquent cruellement. Quant aux vestiges lithiques, absents de ces sépultures, ils sont généralement absents des sépultures iroquoiennes de la fin de la Paléohistoire (Wright 2004), ce qui pourrait appuyer l'idée d'une ascendance iroquoise des défunts. Quant à l'absence de céramique elle ne peut constituer un indice, celle-ci étant somme toute rare dans les sépultures iroquoiennes (Wright 2004). Les formes et dimensions des canots auraient certes pu s'avérer déterminantes quant à l'identité des défunts car les canots des différents groupes autochtones étaient sensiblement différents entre eux. Ces différences s'exprimaient tant au niveau de la forme, de la manufacture, de la décoration et même des matériaux de construction, ce qui pourrait permettre d'attribuer un canot à un groupe identitaire spécifique (Adney and Chapelle 1983 ; Jennings 2004 ; Waugh 1919). Outre le fait que les notes de terrain prises lors des fouilles ne mentionnent quoique ce soit en regard des dimensions ou autres caractéristiques propres à ces embarcations retrouvées dans les grottes, il semblerait par ailleurs que les Iroquoiens préféraient le plus souvent utiliser les canots des Algonquiens plus légers que les leurs (Waugh 1919). L'analyse des essences des canots des grottes du Saguenay a révélé que les varangues étaient en orme, alors que les travers étaient en pin blanc (Cornélia Krause 2015 : communication personnelle). Quant à l'écorce, il s'agit de bouleau où apparaît parfois de la babiche ayant servi à faire les liens (planche 91). Les

¹⁸ Les archives de Brassard disponibles au Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, de même qu'à la Société historique du Saguenay suggèrent que Norman Clermont aurait procédé à une analyse de ces ossements. Cependant, nous n'avons identifié aucun rapport et aucune publication qui en décrirait les résultats.

quelques ouvrages qui existent au sujet des canots des Premières nations révèlent que la structure des canots des Atikamekws était avant tout composée de thuya, alors que celle des canots cris était en épinette noire ou blanche (Guy 1977 ; Taylor 1980).

La calcédoine grise-bleutée provenant du lac Saint-Jean constituerait un sérieux indice permettant d'authentifier la présence d'Algonquiens venant des basses terres du lac Saint-Jean, en l'occurrence les Kakouchacks, dans le fjord du Saguenay. Or, cette matière première lithique utilisée de façon préférentielle par les Kakouchacks, au moins jusqu'au XVII^e siècle, se fait rare sinon absente dans les assemblages du Bas-Saguenay. Par ailleurs, rien ne prouve que les quelques exemplaires de calcédoine découverts par Plourde (2011) et d'autres archéologues dans des gisements aussi éloignés que celui de Place-Royale (Clermont, Chapdelaine et Guimont 1992) proviennent du lac Saint-Jean (Desbiens et Lespérance 1989). Même s'il advenait que ces calcédoines s'avèrent être de la source du lac Saint-Jean, leur faible quantité dans l'un ou l'autre des sites de la vallée du Saint-Laurent, incluant ceux de Baie-Sainte-Catherine, réduit cette présence à un épiphénomène. À l'opposé, sur les sites qui ont livré de la céramique iroquoienne, les cherts appalachiens provenant de la vallée du Saint-Laurent sont très présents, ce qui pourrait suggérer que ceux qui fréquentaient le fjord pendant une bonne partie du XVI^e siècle provenaient de ce secteur, ou tout au moins avaient des liens privilégiés avec des gens qui fréquentaient et exploitaient les ressources lithiques appalachiennes. Nous reviendrons sur cet aspect ultérieurement.

Somme toute, les gisements qui, dans le Bas-Saguenay ont livré des vestiges historiques témoignant du XVII^e siècle, ont livré peu d'indices permettant de tracer de liens avec les gisements contemporains des basses et hautes terres du lac Saint-Jean. La calcédoine grise-bleutée y est absente, le quartzite de la rivière Témiscamie réduit à une matière occasionnelle et la céramique huronne est inconnue entre Chicoutimi et Tadoussac, en plus d'être totalement absente en aval de Cap-Tourmente non loin de Québec¹⁹. . Bref, si

¹⁹ À Cap-Tourmente près de Québec, Chapdelaine (2015 : communication personnelle) aurait identifié quelques vases de type Black Necked, donc du segment Middleport du *Middle Ontario Iroquois Stage* que Wright (1966) daterait entre 550 et 650 A.A. Notons tout de même que dans l'assemblage des sites

après la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent le fjord a été récupéré par les populations algonquiennes du lac Saint-Jean, en l'occurrence les Kakouchacks, ceux-ci s'y comportaient d'une façon telle que nous sommes incapables de les reconnaître.

Il en est de même avec d'éventuels Algonquiens locaux, peut-être des Rats Musqués, ou d'autres groupes provenant de la Haute-Côte-Nord. En effet, alors que les Kakouchacks se démarquent grâce à la présence de la calcédoine grise-bleutée, ceux qui fréquentaient le secteur de Tadoussac au XVII^e siècle, voire avant, ne semblent rien utiliser sur le plan matériel qui permette de les démarquer. Le seul indice qui pourrait être considéré comme significatif est celui de la présence conjointe d'objets européens du XVII^e siècle et de matières premières venant de l'est du Saguenay, par exemple les cherts, couplés à une absence de calcédoine grise-bleutée et de céramique huronne du XVII^e siècle. Or, cette combinaison semble se retrouver sur les stations B et C de DcEp-5, de même que sur DcEp-3, trois sites situés à l'Anse-à-la-Croix. Il y a donc plus d'indices plaçant pour une fréquentation de la région de Tadoussac par des Algonquiens de la Côte-Nord ou de la Rive sud du Saint-Laurent au cours de la Protohistoire que d'indices allant dans le sens d'une fréquentation par le groupe des basses terres du lac Saint-Jean.

En ce qui a trait maintenant à la fin de la Paléohistoire, celle-ci est représentée dans la plupart des lieux où la Protohistoire l'était, démontrant du même coup la continuité entre ces deux périodes. Les quelques gisements découverts sur les berges du fjord du Saguenay révèlent que dans les siècles précédant l'arrivée des Européens à l'embouchure de la rivière Saguenay, ce tronçon de la rivière constituait une extension naturelle du fleuve pour les Premières Nations dont le territoire d'exploitation était en lien avec la vallée du Saint-Laurent. Ces individus, s'ils n'étaient pas des Iroquoiens du Saint-Laurent, échangeaient préférentiellement avec eux comme en témoignent de nombreux tessons de céramique, l'essentiel des matières premières lithiques ainsi que des fossiles directs qui leur sont assignables.

Ce que les assemblages du Bas-Saguenay démontrent également c'est que les

Doncaster, Parsons et Draper du XV^e siècle, le type Black Necked représente entre 35% et 84% de l'assemblage céramique (Wright 2006).

embouchures des principales rivières ont été fréquentées afin d'y exploiter les ressources marines et celles de l'intérieur tout au cours du Sylvicole. À l'échelle de l'un ou l'autre des gisements, l'identité de ceux qui ont fréquenté les lieux demeure un mystère. En effet, si des indices archéologiques (certains types typologiques et la céramique, mais surtout des rebuts de pâte, quelques outils en os, la présence d'objets de mouture, un pavé de gravier, la nature des matières premières, etc.) ainsi que des mentions historiques tendent à plaider pour une fréquentation récurrente des Iroquoiens du Saint-Laurent au cours du Sylvicole supérieur, il convient de ne pas exclure totalement la présence ponctuelle d'Algonquiens venant de l'intérieur des terres, voire de la vallée du Saint-Laurent. Cependant, lorsque les occurrences sylvicoles sont considérées à l'échelle de tout le Bas-Saguenay, si ce n'est de la station B de DcEp-2, aucun gisement découvert entre Tadoussac et la baie des Ha! Ha! n'a livré d'indices suggérant qu'à la fin de la Paléohistoire et au début de la Protohistoire, les berges du fjord étaient fréquentées par ceux qui occupaient le lac Saint-Jean (notamment les ancêtres des Kakouchacks historiques). Sur la station B de DcEp-2, c'est la présence de débitage en calcédoine grise-bleutée, qui pourrait provenir du lac Saint-Jean, qui suggère une possible fréquentation par des groupes de l'arrière-pays. Or, l'assemblage lithique de ce site se limite à moins d'une vingtaine de pièces et à quelques vestiges historiques qui suggèrent une occupation post-XVII^e siècle.

Amorcée au cours du Sylvicole supérieur, la présence des Iroquoiens du Saint-Laurent dans le fjord déborderait sur la première partie de la Protohistoire. Différents indices céramiques, lithiques et osseux suggèrent en effet que ceux-ci ne se sont pas limités à l'exploitation du phoque à l'embouchure de la rivière Saguenay et qu'ils ont poussé leurs incursions plus à l'ouest dans le cadre d'expéditions de chasse ou de pêche. Occasionnellement, ils ont vraisemblablement rencontré des Algonquiens, peut-être même les ancêtres des Kakouchacks historiques. Ces rencontres devaient cependant être suffisamment rares, ou encore non propices aux échanges, comme le démontre la quasi absence de la calcédoine sur les sites du Bas-Saguenay, matière fortement dominante sur les sites contemporains du lac Saint-Jean et, en contrepartie, la rareté de la céramique de l'Iroquoisie laurentienne sur les sites des basses terres du lac Saint-Jean.

Parallèlement aux absences, il y a les présences qui appuient ce constat. Ainsi, en plus de la céramique présente sur la station B de DbEl-9 et sur la station A de DcEp-5, il y a les matières premières privilégiées de même que quelques autres indices épars. Le principal argument qui tend à exclure les ancêtres des Kakouchacks historiques en tant qu'utilisateur principal de la sous-région du Bas-Saguenay au cours du Sylvicole supérieur repose en partie sur ce que l'on trouve et sur ce qu'on ne trouve pas, en particulier au niveau des matières premières lithiques. On l'a souligné, sur la station B de DbEl-9, non seulement les cherts et le quartz comptent pour 67% de l'assemblage, mais de plus on retrouve pour certaines variétés de cherts chacune des étapes de la chaîne opératoire. Un autre 20% serait constitué de quartzite blanchâtre dont au moins une proportion serait, sur une base géochimique, d'une source différente du quartzite de la rivière Témiscamie. En fait, si on exclut la calcédoine qui compte pour 3% de l'assemblage et dont il n'est pas certain qu'elle provienne du lac Saint-Jean, les liens avec les assemblages du lac Saint-Jean sont pour le moins ténues.

10.1.2 Sylvicole moyen et Sylvicole inférieur

Lors du Sylvicole moyen tardif l'identité de ceux qui utilisaient la céramique le long du fjord de la rivière Saguenay s'inscrit dans une toute autre dynamique qu'au cours du Sylvicole supérieur. Ainsi, alors qu'à ce moment, en Haute-Côte-Nord, la céramique du Sylvicole moyen est rare (Gates Saint-Pierre 1998; Plourde 2003, 2010 et 2011), celle-ci est bien représentée à l'intérieur de la rivière Saguenay. Peut-on dès lors envisager que la céramique arrive sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay via l'intérieur des terres, en suivant le même tracé qui aurait amené le cuivre depuis les Grands Lacs à la fin de la Paléohistoire (Moussette et Waselkov 2013) ?

Si tel était le cas, cela signifierait que les individus qui fréquentaient le Bas-Saguenay étaient soit des locaux de cette sous-région qui participaient à un réseau d'échanges qui permettait à la céramique d'aboutir au Bas-Saguenay via le lac Saint-Jean ou encore, des groupes du lac Saint-Jean dont le territoire d'exploitation s'étendait jusque dans le Bas-Saguenay et qui, eux-aussi, étaient engagés dans un vaste réseau d'échange où la céramique arrivait de l'ouest sud-ouest, via les mêmes axes de circulation actifs depuis

l'Archaïque.

Dans les faits, si la céramique du Sylvicole moyen, qu'il soit tardif ou ancien, a transité depuis l'intérieur des terres vers le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, ce n'est probablement pas à travers la route du cuivre présumée, c'est-à-dire la rivière Ashuapmushuan, mais vraisemblablement via les rivières Métabetchouane et Ouiatchouan, depuis la Haute-Mauricie et l'estuaire fluvial du Saint-Laurent. En effet, la céramique du Sylvicole moyen est pratiquement absente des assemblages des affluents nordiques du lac Saint-Jean, alors qu'elle est mieux représentée sur la rivière Ouiatchouan et en moyenne Mauricie. Dès lors, on pourrait croire que les cherts qui, dans le Bas-Saguenay accompagnent cette poterie, arrivent par le même couloir. Or, les cherts constituent au mieux une matière première résiduelle dans les assemblages du lac Saint-Jean qui comportent de la céramique du Sylvicole moyen. Cela signifierait donc que le lac Saint-Jean ne constituait qu'une étape pour la céramique vers le Bas-Saguenay.

Que ce soit à Chicoutimi ou ailleurs, les familles qui occupaient les basses terres du lac Saint-Jean et qui avaient en leur possession de la céramique auraient échangé des contenants (ou le contenu) avec des familles qui circulaient dans le Bas-Saguenay. Cela expliquerait tout au moins la présence des cherts dans le Bas-Saguenay, puisqu'ils sont rares au lac Saint-Jean et absents à l'état naturel dans le fjord. Rappelons également qu'entre 1000 et 3000 A.A., le quartzite blanc dominait les assemblages des sous-régions des basses- et hautes terres du lac Saint-Jean, alors qu'à partir de 1000 A.A., c'est la calcédoine qui prit de la popularité avec une présence progressivement moins importante du quartzite. Parce que le quartzite blanc est présent dans quelques assemblages du Bas-Saguenay, cela constituerait un indice supplémentaire d'échanges entre les deux sous-régions, à moins bien sûr que ces quartzites ne soient pas de la variété de la rivière Témiscamie.

Demeure également l'éventualité de deux voies d'accès, l'une venant du fleuve via les îles qui se trouvent entre Québec et Tadoussac, ce qui aurait permis à la céramique d'atteindre le Bas-Saguenay et l'autre, venant de l'intérieur des terres depuis la Mauricie et ultimement la vallée du Saint-Laurent. Quoiqu'il en soit, au cours du Sylvicole moyen,

l'identité de ceux qui fréquentaient le Bas-Saguenay est plus difficile à cerner qu'elle ne l'est pour le Sylvicole supérieur. D'une part, il s'agit d'un moment où l'identité des groupes n'est pas encore clairement définie par l'archéologie et, d'autre part, les indices matériels vont dans plusieurs directions. Il semble pourtant que ceux qui fréquentaient les quelques sites du Bas-Saguenay fréquentaient également la vallée du Saint-Laurent. Ce pourrait être les mêmes familles dont le cycle saisonnier les menait à quelques endroits de la Haute Côte-Nord ou même sur la rive sud du Fleuve. Ces gens circulaient possiblement en famille, comme le suggère le site DcEp-2 de l'Anse-à-la-Croix, et n'hésitaient pas à demeurer sur place pendant quelques semaines. Ils participaient par ailleurs à un vaste réseau d'échange qui permettaient d'avoir accès à des matières premières venant tant du nord que du sud et de cette façon avaient également accès à la céramique fabriquée plus en aval sur le fleuve Saint. D'après certains indices retrouvés sur le site DcEp-2, ils auraient même tenté de fabriquer de la céramique sur place. Seule une analyse des argiles locales, ou encore une correspondance entre les rebuts de pâte et les unités de vases découvertes pourrait permettre de déterminer si certaines des unités de vase ont été cuites sur le bord de la rivière Saguenay.

Quant au Sylvicole inférieur, seulement quelques traces ont été identifiées sur les rives du Saguenay. Les plus évidentes proviennent de la station A du site DbEl-9. Cet endroit, qui aurait aussi été fréquenté au cours du Sylvicole moyen ancien, s'inscrit dans les mêmes tendances observées auparavant avec une dominance des cherts, mais suivis par les quartzites d'assez près (voir figure 71). En termes de masse, les cherts sont plus importants et on note de nombreux nucléus. Notons d'ailleurs que parmi les cherts, la variété Onondaga domine largement, alors que pour les quartzites une bonne proportion semble provenir de la source de Ramah au Labrador. Pour ce qui est des nucléus, ils sont presque tous en quartz.

Quant à l'identité de ces gens, il est bien difficile de les caractériser dans la mesure où les sites de cette période sont absents sur la Haute Côte-Nord, rares dans le fjord et sur le Haut-Saguenay, plus fréquents dans les basses terres du lac Saint-Jean, mais somme toute toujours difficiles à caractériser.

10.2 Haut-Saguenay

10.2.1 Protohistoire (1647 A.D. à 1534 A.D) et Sylvicole (1534 A.D. à 3000 A.A.)

Qu'en est-il maintenant de la limite occidentale du fjord et plus particulièrement du secteur de Chicoutimi ?

Le site de Chicoutimi, qui constitue la limite orientale de la sous-région du Haut-Saguenay, semble être pour l'heure celui qui témoignerait le plus justement de la transition culturelle entre la Paléohistoire récente, la Protohistoire et l'histoire ancienne. Ce site paraît d'autant plus important que les conclusions qu'il est possible d'en tirer risquent d'avoir un impact sur la compréhension qu'on a de la géographie humaine qui prévalait tant au Bas-Saguenay que sur les basses terres du lac Saint-Jean au cours de la Protohistoire et à la fin de la Paléohistoire.

Selon Chapdelaine (1984 et 1989) et Clermont (1989), la couche « indienne » du site de Chicoutimi représenterait trois ou quatre composantes paléohistoriques parmi lesquelles se trouve une composante iroquoise du XIII^e au XVI^e siècle de notre ère, peut-être contemporaine d'une présence par les Kakouchacks. À ces composantes paléohistoriques s'ajouteraient une composante de la Protohistoire (Iroquoiens du Saint-Laurent, Kakouchacks et/ou Montagnais de Tadoussac) de même qu'une autre de l'histoire ancienne (Régime français).

Si les chercheurs s'accordent généralement sur le fait que le site constitue un défi d'interprétation dans la mesure où il est impossible d'attribuer à l'une ou l'autre des constituantes la plupart des vestiges, il n'en demeure pas moins que tous voient en ce lieu la présence physique ou stylistique de nombreuses identités ethniques spécifiques. Au cours du segment chronologique 300 à 420 A.A., les Iroquoiens sont représentés à travers leur céramique, certaines matières premières, des fossiles directs lithiques spécifiques, des objets en os, voire quelques aménagements structuraux. Les Kakouchacks seraient présents à travers la calcédoine grise-bleutée, dont nous soupçonnons fortement qu'elle provienne du lac Saint-Jean. Les Européens seraient quant à eux représentés à travers les perles de verre, les chaudrons de cuivre et assurément quelques autres vestiges dont il

demeure difficile de déterminer s'ils datent de cette période ou des décennies qui suivirent. Quant aux Hurons, c'est à travers quelques vases céramiques qu'on devine leur présence. Le seul groupe assurément présent au XVII^e siècle sur le cours inférieur de la rivière Saguenay, mais pour lequel il est impossible d'assigner spécifiquement des vestiges archéologiques, est celui des « Montagnais de Tadoussac » ou « Rats Musqués » tels qu'évoqués dans les mentions historiques à l'effet qu'ils remontent le fjord jusqu'à Chicoutimi. Or, à Chicoutimi comme dans les assemblages du Bas-Saguenay, il se pourrait qu'une partie des cherts leur revienne.

Ce n'est donc pas au niveau de la représentation des différents acteurs qu'il y a divergence d'opinion entre les chercheurs qui se sont prononcés sur l'interprétation de l'assemblage de Chicoutimi, mais davantage à propos de la présence physique de chacun et, au cas où il y aurait présence physique, de la contemporanéité de ces groupes distincts. Bref, le site a-t-il été fréquenté successivement par différents groupes ou encore ceux-ci s'y rencontraient-ils lors de périodes d'échanges coordonnés ? Pour Chapdelaine (1984, 1984a, 1985 et 1989), les présences physiques des Iroquoiens du Saint-Laurent et celle de populations algiques locales (Kakouchacks ou autres) seraient contemporaines, les uns et les autres se trouvant à Chicoutimi pour échanger. Pour Clermont (1989), la présence algonquienne locale aurait été antérieure, contemporaine, voire postérieure à celle des Iroquoiens. Chicoutimi aurait été un lieu de rassemblement ponctuel pour ces derniers. Côté (n-d) n'y discerne pour sa part qu'une présence physique d'Algonquiens locaux, remettant même en question la prépondérance de la céramique iroquoise au profit de celle des Hurons. Selon lui, il n'y aurait jamais eu d'Iroquoiens du Saint-Laurent à Chicoutimi. La culture matérielle associée à ces derniers découlerait d'échanges ayant eu lieu en aval de la rivière, peut-être dans le secteur de la Pointe-des-Alouettes. Dans une certaine mesure, cette dernière interprétation peut rejoindre l'une des positions de Clermont, pour qui la présence iroquoise demeure anecdotique. Selon Chapdelaine (2014 : communication personnelle), l'hypothèse est peu probable dans la mesure où les vases de tradition iroquoise et ceux qui présentent une influence huronne ne sont pas contemporains. Ainsi, les vases les plus typiques de la tradition stylistique iroquoise du Saint-Laurent trouvés à Chicoutimi appartiennent à la période 1450-1550 de notre ère. Quant aux deux ou trois vases d'influence huronne, ils dateraient davantage du XVI^e et

possiblement du XVII^e siècle. De plus, la présence dans l'assemblage ostéologique de restes de phocidés tendrait elle-aussi à suggérer une présence physique des Iroquoiens du Saint-Laurent qui exploitaient ces ressources marines dans la région de Tadoussac (Plourde 2011).

L'intégration des données recueillies au cours des 20 dernières années et plus tant en amont qu'en aval de Chicoutimi, appuyée par une réanalyse des vestiges de Chicoutimi, tend à appuyer au moins partiellement la vision de Clermont. Ainsi, si l'hypothèse de Chapdelaine concernant une présence physique des Iroquoiens du Saint-Laurent à Chicoutimi semble acquise sur la base non seulement de la céramique (incluant les rebuts de pâte et la présence d'argile locale qui aurait servi à fabriquer une partie des unités de vase) mais également des vestiges lithiques et osseux, la présence contemporaine d'individus provenant du lac Saint-Jean, en l'occurrence des Kakouchacks, doit encore être démontrée, ne serait-ce qu'en raison de l'âge potentiel des vases hurons qui suggèrent une possible présence postérieure à celle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Il s'agit malgré tout d'un argument circonstanciel basé sur une poignée de vases. Des travaux et des découvertes supplémentaires devront être effectués avant qu'on ne puisse affirmer que cette hypothèse soit la bonne.

Tenter de déterminer la chronologie des occupations algonquiennes et iroquoiennes dans le secteur de Chicoutimi nécessite l'utilisation de données environnementales, historiques et archéologiques qui, pour certaines, proviennent d'au-delà de l'embouchure de la rivière Chicoutimi elle-même.

10.2.1.1 Données environnementales

En termes environnementaux, le secteur immédiat de l'embouchure de la rivière Chicoutimi se situe à la jonction de deux milieux distincts, et ce à plusieurs niveaux. En plus d'être la limite effective de la marée et de la navigation facile (c'est-à-dire sans portage), c'est à peu près à cet endroit que les ressources fauniques de l'intérieur prennent le pas sur celles de l'univers marin, voire du littoral. Par ailleurs, le secteur immédiat n'a jamais constitué une zone écologique productive et ce, pour les raisons suivantes :

- les oiseaux migrateurs ne s'y arrêtent pas,
- elle ne présente pas de marécages ou basses eaux paisibles favorables à des activités de pêche, des zones de fraie ou encore d'alimentation pour les grands cervidés
- les mammifères moyens tel le castor sont absents des lieux.

En conséquence, pour des groupes des basses terres du lac Saint-Jean dont le mode de vie était avant tout orienté vers les ressources de l'intérieur, le secteur de Chicoutimi devait constituer la limite de leur zone de confort. De même, pour les groupes iroquoiens ou algiques adaptés à un environnement maritime, pénétrer à l'intérieur d'un territoire inconnu et fréquenté par d'autres n'a pas du constituer une nécessité.

Malgré tout, Chicoutimi semble avoir été un lieu stratégique incontournable comme le sont souvent les débuts et fins de portage. En 1647, lorsqu'il y passe, DeQuen ne fait aucune mention de présence humaine à cet endroit et ce en pleine saison estivale (RdJ 1972, année 1647, page 65). Si l'absence d'individus peut s'expliquer par des raisons conjoncturelles, le fait que ses guides ne lui mentionnent même pas le toponyme du lieu est révélateur. En effet, tout au long du trajet qui le mène vers le lac Saint-Jean, DeQuen fait état de toponymes algiques. La situation allait se répéter au cours des années qui suivirent. Diverses indications suggèrent en effet que les pères Albanel ou DeQuen repassèrent par Chicoutimi pour aller hiverner à l'intérieur des terres, le long de la rivière Saguenay. Il n'est alors question ni du toponyme de Chicoutimi, ni même de la présence d'individus. En 1652, une mention relate une nouvelle visite au Lac-Saint-Jean par DeQuen (RdJ 1652). Encore une fois, le nom de Chicoutimi n'y figure pas et personne ne semble s'y trouver²⁰. Il faut attendre 1661 pour que le toponyme Chegoutimi apparaisse pour la première fois dans la littérature (RdJ 1661) et 1679 pour qu'on le retrouve sur une

²⁰ Notons néanmoins que trois jours après son départ et une journée avant son arrivée au bord du lac Saint-Jean, DeQuen mentionne la rencontre de trois canots dans un lieu indéterminé. Parce que DeQuen arrive sur les bords du lac Saint-Jean la même journée, il est probable que cette rencontre se soit faite soit sur le lac Kénogami, soit entre celui-ci et le lac Saint-Jean, sur la rivière Belle-Rivière. Au sujet de cette rencontre, soulignons que les membres des Premières Nations qui accompagnaient DeQuen depuis Tadoussac, connaissaient personnellement, selon les dires du Jésuite, les individus rencontrés, ce qui laisserait sous-entendre que ses guides venaient du lac Saint-Jean, ou tout au moins fréquentaient les lieux.

carte de Louis Jolliet (figure 144). Cela suggère donc que la pointe de Chicoutimi, qui constitue pourtant un arrêt nécessaire, ne se distinguait pas particulièrement et qu'outre le fait qu'il s'agissait d'un lieu d'arrêt en fin ou en début de portage, on ne fréquentait guère ce lieu ou un poste de traite fut pourtant érigé en 1676. La situation géographique du site DcEs-1, à la limite d'une région écologique distincte exploitée avant tout par des groupes qui fréquentaient de façon saisonnière le fjord du Saguenay, pourrait au moins partiellement expliquer cette absence d'individus au moment où les Jésuites passaient. Par ailleurs, les effets des épidémies ont probablement également joué un rôle, de même que la situation politique au XVII^e siècle.

10.2.1.2 L'apport des données historiques

Lorsque Cartier passa au large de l'embouchure de la rivière Saguenay en 1535 et en 1536, il ne rencontra que des Iroquoiens. Près de soixante-dix années plus tard, en 1603, lorsque Champlain s'arrêta à Tadoussac, selon Tremblay (2006) les Iroquoiens du Saint-Laurent étaient disparus depuis une vingtaine d'années et les groupes algiques qui se trouvaient alors à Tadoussac étaient en guerre contre la confédération iroquoise de l'État de New York depuis un certain temps.

Que s'était-il passé entre temps? Au moment où Champlain se trouvait à l'embouchure de la rivière Saguenay, la Paléohistoire ne s'était achevée que 70 années plus tôt avec la venue de Cartier en 1534. Des alliances avaient pourtant eu le temps de se former entre des groupes aussi spatialement éloignés les uns des autres que les Montagnais de Tadoussac, les Algonquins et les Etchemins, voire les Kakouchacks et les Hurons. Personne ne parlait plus de ceux qui étaient disparus depuis peu et qui, l'archéologie l'a bien démontré (Plourde 2011), se trouvaient auparavant à la Pointe aux Alouettes et à bien d'autres endroits à l'embouchure de la rivière Saguenay. Avaient-ils participé à ces conflits et, si oui, avaient-ils été les alliés ou les ennemis de ceux qui les remplaçaient à Tadoussac? Quelques mentions historiques tendent à privilégier la thèse du conflit. À la fin du XVI^e siècle Thevet (Schlesinger et Stabler 1986) parle de groupes qui étaient constamment en guerre contre les Canadiens (Iroquoiens du Saint-Laurent). Selon les mentions, parmi ces adversaires des Iroquoiens du Saint-Laurent se trouveraient les

Tontanians (Toudamans de Cartier et possiblement Micmacs historiques), les Guadalupe (peut-être les Inuits) et les Chicorins (apparemment les Montagnais selon Ganong 1964).

Selon Chapdelaine (1984), Clermont (1989) et Côté (n-d), les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient été en bons termes avec les Kakouchacks ou tout au moins avec les Algonquiens du Saguenay. Nous ignorons sur quoi repose le constat de ces trois chercheurs, mais il convient de signaler que les Hurons, de même que les Algonquiens de l'ouest (Algonquins), ont, parmi d'autres causes possibles, souvent été considérés comme des responsables de la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent (Pendergast 1985; Tremblay 2006; Wright 2004). Or, rappelons qu'au début du XVII^e siècle, c'est-à-dire moins d'une vingtaine d'années après la disparition présumée de ces mêmes Iroquoiens, les Algonquins faisaient partie d'une alliance à laquelle auraient participé les Kakouchacks. Quant aux données archéologiques de la fin de la Paléohistoire, elles semblent appuyer l'hypothèse voulant que les Kakouchacks aient été des participants à des réseaux d'échanges auxquels les Hurons collaboraient également. À la lumière des données historiques et archéologiques, il conviendrait de reposer la question de la nature des relations entre ces groupes des Premières Nations à la fin de la Paléohistoire. Il se pourrait en effet que les Iroquoiens de Canada et les Kakouchacks de la fin de la Paléohistoire, à défaut d'être ennemis, se regardaient en chien de faïence et s'évitaient dans la mesure du possible.

Suite au départ de Roberval en 1543, il semble y avoir un consensus chez les commerçants européens qu'au moins jusqu'en 1580, il était dangereux d'aller au-delà de l'embouchure du Saguenay sur le fleuve Saint-Laurent (Chapdelaine 1995a). Rapidement, suivant cette date, il semble pourtant que les Algonquiens se trouvent déjà à Tadoussac, comme en témoigne l'hivernement du Basque Micheau de Hoyarsabal en 1586 (Litalien et Vaugeois 2004) et une mention de Thevet pour l'année 1587 (Schelesinger et Stabler 1986).

La découverte de quelques perles de verre européennes à Chicoutimi et au Lac-Saint-Jean datant de la toute fin du XVI^e siècle (voir tableau XXII) tend à suggérer que le même réseau d'interactions qui permettait à la poterie huronne de se retrouver sur les basses

terres du lac Saint-Jean était effectif dans l'autre sens, depuis l'embouchure du Saguenay et aurait permis aux objets européens de transiter vers l'ouest. On se trouvait alors à contourner l'estuaire fluvial du Saint-Laurent par l'intérieur des terres et il y a tout lieu de croire que ce réseau de circulation d'objets, tout au moins dans un sens ouest-est, depuis la Huronie jusqu'aux basses terres du lac Saint-Jean, datait de bien avant l'arrivée des Européens. Or, selon les données archéologiques, les Iroquoiens du Saint-Laurent ne participaient pas à ce réseau, tout au moins pas à travers la rivière Saguenay. L'exclusion des Iroquoiens s'expliquerait d'autant plus si, comme l'estime Tremblay (2006), les conflits intertribaux auxquels se livraient différents groupes des Premières Nations dataient de bien avant l'arrivée des Européens. Les mentions littéraires et iconographiques concernant le Haut-Saguenay au cours des premières décennies suivant la fin de la Paléohistoire ne sont pas d'une grande utilité lorsque vient le temps de déterminer la nature des relations entre tous ces groupes du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, ou même de l'identité de ceux qui circulaient entre Chicoutimi et le lac Saint-Jean. La seule contribution que l'on pourrait retenir est mince et provient de quelques cartes géographiques du XVI^e siècle produites sur la base d'observations faites par les Européens à l'embouchure de la rivière et de données recueillies auprès des Iroquoiens du Saint-Laurent par les contemporains de Cartier. Sur ces quelques cartes où la rivière Saguenay est approximativement dessinée, on constate que le tracé du cours d'eau ne se poursuit jamais au-delà de ce que nous estimons être le secteur de Chicoutimi (voir figures 53 à 60). Parce qu'on ne peut décrire que ce que l'on connaît, il semblerait que les informateurs iroquoiens ne se rendaient jamais au-delà des premiers portages qui marquaient la limite naturelle du Saguenay-Fleuve et/ou qu'ils n'échangeaient pas beaucoup d'informations avec les Kakouchacks qu'ils auraient occasionnellement rencontrés, d'où l'absence du lac Saint-Jean sur ces cartes et une quasi ignorance des caractéristiques de la rivière au-delà de Chicoutimi. Ne se trouve par ailleurs sur celles-ci aucun ethnonyme ou toponyme algonquien ou iroquoien.

À partir du XVII^e siècle, suivant la disparition des Iroquoiens de Canada, des Algonquiens auraient pris possession des lieux, allant jusqu'à en interdire l'accès aux Européens. Selon les sources historiques, il semblerait que ces Algonquiens, parmi lesquels se trouvent les guides qui accompagnaient les jésuites, connaissaient

suffisamment bien le territoire pour savoir qu'en remontant la rivière Chicoutimi, qu'ils appellent alors la rivière Kin8gami8, ils rejoindraient un grand lac (l'actuel lac Kénogami) puis une autre rivière (actuelles rivières des Aulnaies et Belle-Rivière) au-delà de laquelle se trouvait le lac Saint-Jean. Dans les *Relations des Jésuites*, DeQuen mentionne pourtant l'étonnement des Kakouchacks devant son apparition (RdJ 1972, année 1647, page 65). Ceux-ci affirment en effet qu'il s'agit de la première fois qu'un Européen met les pieds au lac Saint-Jean. Les raisons de cette non-pénétration ne sont jamais clairement mentionnées, mais on a souvent présumé que ce sont les « Montagnais de Tadoussac » plutôt que les Kakouchacks qui auraient interdit celle-ci (Dawson 2005; Gélinas 2011). En fait, dans la mesure où une pénétration européenne hâtive aurait permis d'échanger directement avec les Kakouchacks, il serait étonnant que ces derniers aient bloqué la rivière, au moins jusqu'à Chicoutimi.

10.2.1.3 L'apport des données archéologiques

À défaut d'être un site de campement de séjour prolongé, le site de Chicoutimi a assurément été pendant des millénaires un passage obligé, ou tout au moins privilégié pour quiconque voulait atteindre le lac Saint-Jean depuis la rivière Saguenay ou aller à Tadoussac à partir du Lac. Conséquemment, de nombreuses nuitées ont dû y être passées, sans pour autant qu'on y travaille la pierre de façon conséquente. Clermont (1989) avait déjà souligné le fait que même si à l'époque où Chapdelaine avait effectué son analyse, l'assemblage de DcEs-1 était quantitativement l'un des plus importants sur tout le réseau hydrographique de la rivière Saguenay, il demeurait petit pour un lieu de rencontre fréquenté sur une période de plus d'un demi-siècle, voire plus si l'on tient compte de la présence d'une unité de vase du Sylvicole moyen tardif. Ainsi, en excluant les matériaux d'origine locale (plutoniques) ayant fourni les meules, les haches, percuteurs ou autres, la masse totale du débitage n'est que de 4 871 grammes. À Desbiens, sur le site DcEx-1/9, probablement contemporain et lieu de rencontre présumé, cette masse de débitage équivalent est de 10 206 grammes, alors que sur DcEp-2 à l'Anse-à-la-Croix, un site dont la principale composante est de la fin du Sylvicole moyen et dont la principale matière première travaillée est le plutonique (48% de tout le débitage), elle est de 3 904 grammes. DcEp-2 aurait été à la fois un lieu d'arrêt saisonnier et une halte routière paléohistorique.

Selon cette comparaison, le site de Chicoutimi joua lui-aussi le rôle d'halte routière pour l'essentiel de son histoire.

La calcédoine bleu-grise est, au cours du Sylvicole supérieur, la matière première de prédilection de ceux qui occupent les basses terres du lac Saint-Jean. Or, la calcédoine domine les autres matières premières dans l'assemblage de Chicoutimi, ce qui signifie que des gens du lac Saint-Jean se sont rendus sur ce lieu ou que, tout au moins, des échanges ont eu lieu entre les Iroquoiens du Saint-Laurent, voire les ancêtres de ceux-ci, et des Kakouchacks ou ceux qui les ont précédés. Sur la base de ce qui a été découvert en aval et en amont de Chicoutimi, il faut convenir que si ces rencontres ont eu lieu, elles ne devaient être ni fréquentes, ni très longues. En effet, les vestiges qui sont attribués aux Kakouchacks de la fin de la Paléohistoire dans les assemblages du lac Saint-Jean sont absents ou rares sur les gisements du Bas-Saguenay. Quant aux vestiges qu'on peut attribuer aux Iroquoiens du Saint-Laurent, ils sont prédominants au Bas-Saguenay mais particulièrement rares en amont de Chicoutimi. Rien n'indique par ailleurs que des rencontres entre les deux groupes aient eu lieu sur les basses terres du lac Saint-Jean (nous en traitons dans la section suivante) ou encore dans la sous-région du Bas-Saguenay. Ne demeure en lice pour ces rencontres que la sous-région du Haut-Saguenay où les alentours du site de Chicoutimi constitueraient le secteur le plus approprié.

À l'instar des vestiges lithiques, la céramique a mené plusieurs archéologues à proposer des trames d'occupations pour le site de Chicoutimi. Déjà, en 1971, sur la base d'une classification faite par Girouard (1970), Simard (1971) présumait que les unités de vases représentaient à la fois la fin du Sylvicole moyen/début du Sylvicole supérieur et la fin du Sylvicole supérieur. Il affirmait reconnaître dans les styles des influences de l'Iroquoisie laurentienne. Suite à l'étude des mêmes vases, Chapdelaine (1984) estimait pour sa part que les argiles locales qui ont pu servir à fabriquer de la céramique avaient été modelées par des femmes iroquoiennes se retrouvant à Chicoutimi et qui auraient reproduit sur place les us de l'Iroquoisie laurentienne. La présence dans l'assemblage de rebuts de pâte constituerait un autre indice en faveur d'une fabrication locale, qui n'aurait comme équivalent régional que les sites DcEp-2 et peut-être la station A de DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix. Clermont (1989), dans une réponse aux constats émis par Chapdelaine,

acceptait la certification iroquoise de la céramique, mais n'y voyait pas de certitude que les deux groupes (algiques et iroquoiens) fréquentaient conjointement le site même s'il estimait que les relations entre eux devaient être cordiales. Notons finalement que dans ses quelques articles portant sur la céramique amérindienne provenant du bassin hydrographique de la rivière Saguenay, Moreau ne s'est jamais penché sur celle du site de Chicoutimi (Moreau 1995; Moreau, Langevin et Verreault 1991).

Considérons dans un premier temps l'empreinte artéfactuelle iroquoise sur le site de Chicoutimi. Si, en 1984, la présence de tessons de l'Iroquoisie laurentienne semblait se limiter pour tout le bassin hydrographique de la rivière Saguenay au site de Chicoutimi, la situation actuelle permet d'avoir une meilleure appréciation de la circulation de la céramique, peu importe les traditions concernées. En ce qui concerne le fjord du Saguenay de même que son embouchure, la présence de vases associés à l'Iroquoisie laurentienne dans les assemblages de la Protohistoire et de la fin de la Paléohistoire constitue maintenant une tendance forte (Moussette et Waselkov 2014 ; Plourde 2011). La situation est cependant différente en amont de Chicoutimi, à la frontière est des basses terres du lac Saint-Jean où, même si occasionnellement des tessons de la période 350 à 650 A.A. de la tradition laurentienne ont été mis au jour, ceux-ci sont largement dépassés en nombre par des tessons de la tradition huronne, totalement absents des assemblages en aval de Chicoutimi.

Ainsi, lorsque la céramique du Sylvicole supérieur du site de Chicoutimi est comparée avec celle découverte au lac Saint-Jean et celle découverte dans le fjord du Saguenay, les similitudes sont nettement plus grandes avec le Saguenay, en particulier lors de la phase finale de la Paléohistoire. Notons néanmoins que, même à Chicoutimi, gisement pourtant reconnu par la communauté archéologique comme étant un lieu significatif en termes de productivité céramique, l'échantillon demeure limité en comparaison avec ce qui se retrouve sur des sites iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent. La collection compte 133 tessons représentant peut-être une dizaine d'unités de vases pour le segment chronologique 650 à 1000 A.A. et 1525 tessons représentant peut-être 28 unités de vases pour la période 350 à 650 A.A. À ces unités s'ajouteraient deux petits vases *children's pots*, une dizaine de pipes ou fragments de pipe et quelques rebuts de pâte (Chapdelaine

1984). Même si en termes quantitatifs la station B du site DbE1-9 de la rivière Sainte-Marguerite a livré plus de tessons, en termes d'unités de vases Chicoutimi est encore à ce jour le site le plus prolifique du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Du moment où on admet que la présence iroquoienne notée dans le fjord s'est étendue jusqu'à la confluence des rivières Chicoutimi et Saguenay, la forte représentativité des cherts et de la céramique assignable à cette identité culturelle y trouve concordance. De plus, même si les sources de chert les plus près se trouvent à plus de 150 km sur la rive sud du Saint-Laurent, le cycle de transhumance horizontal présumé des Iroquoiens, tel que proposé par Plourde (2011), amenait ceux-ci à courte distance des sources de cherts.

En ce qui concerne la contemporanéité ou non des occupations iroquoiennes et algonquiennes (Kakouchacks) à l'embouchure de la rivière Chicoutimi à la fin de la Paléohistoire, un scénario qui écarterait les Kakouchacks peut-il être envisager ? Rappelons que la présence des Kakouchacks est visible avant tout à travers la calcédoine grise-bleutée comme matière première préférentielle. Les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient pu obtenir les quelques galets nécessaires à la taille des outils directement sur la berge où dans de potentiels affleurements se trouvant à peu de distance de Chicoutimi. Ils auraient également pu obtenir ceux-ci à travers quelques échanges effectués en bordure du lac Kénogami ou ailleurs. Au cours de ces mêmes échanges, les Iroquoiens auraient peut-être aussi obtenu d'autres biens qu'ils soient alimentaires ou autres. De leur côté, les Kakouchacks auraient reçus quelques unités de vase (ainsi que leur contenu) dont on a retrouvé des tessons dans le secteur du Grand Marais de Saint-Gédéon et plus rarement ailleurs sur les basses terres. On ne peut exclure qu'en effet, de tels échanges n'aient jamais eu lieu. Si tel est le cas, il est vraisemblable qu'il ne s'agissait pas de rencontres entre communautés, mais bien plus entre familles ou individus. En effet, le nombre de vases de facture iroquoienne découverts au lac Saint-Jean se limite à quelques unités et outre la céramique, on n'y trouve aucun autre indice probant sur les sites contemporains. Au contraire, la céramique huronne est quant à elle bien présente dans ces mêmes assemblages. Bref, il se pourrait que les quelques rares éléments algonquiens se trouvant sur le site de Chicoutimi soient arrivés là sans pour autant que les Kakouchacks n'y aient été présent.

À l'opposé, il y aurait l'hypothèse de Côté (n-d) voulant que les Iroquoiens du Saint-Laurent ne se soient jamais rendus à Chicoutimi et que du coup, l'assemblage archéologique découle de la seule présence de Kakouchacks. Cette hypothèse n'est valide que dans la mesure où des Algonquiens du lac Saint-Jean se seraient eux-mêmes rendus jusqu'à l'embouchure de la rivière Saguenay afin d'obtenir entre autres objets les unités de vases de style iroquoien. On se trouverait dès lors devant un groupe d'Algonquiens nomades dont le territoire d'exploitation serait non seulement de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés, mais recouvrirait également plusieurs biotopes distincts. Qui plus est, au cours d'une même période chronologique, en l'occurrence la fin du Sylvicole supérieur, ces gens, dont la démographie ne devaient pas dépasser quelques centaines d'individus²¹, auraient produit des assemblages qui au Bas-Saguenay étaient dominés par les cherts de la vallée du Saint-Laurent et de la poterie de l'Iroquoisie laurentienne, alors qu'au même moment, au lac Saint-Jean, la calcédoine grise-bleutée et la céramique huronne dominaient. Entre les deux, à Chicoutimi, la poterie de l'Iroquoisie laurentienne et la calcédoine constituaient les matériaux de prédilection. À ces assemblages aux contenus particulièrement distincts s'ajoutent à Chicoutimi des indices allant dans le sens d'une présence des Iroquoiens du Saint-Laurent au niveau de l'outillage en os, des particularités alimentaires, des caractérisations chimiques de l'argile laissant présumer de la fabrication sur place de la céramique, de la présence d,au moins une meule à main (planche 34), etc. Ces indices semblent alors confirmer les impressions de Chapdelaine (1984 et 1989) et de Clermont (1989) quant à la fréquentation de Chicoutimi par les Iroquoiens du Saint-Laurent.

Demeure la calcédoine et le quartzite de la rivière Témiscamie, si tant est que cela en soit, qui depuis les premières analyses de l'assemblage du site de Chicoutimi a été interprétée comme une preuve de la présence physique des Kakouchacks. On ne peut nier que la calcédoine grise-bleutée, s'il s'avère qu'elle vienne réellement du lac Saint-Jean (ce qui est vraisemblable), constitue le principal indice de la présence Kakouchacks. Au contraire

²¹ Pour fins de comparaison, la population pour le village iroquoien de Stadaconé est estimée à environ 800 personnes (Plourde 2011). Or, les Iroquoiens de la fin de la Paléohistoire ont un mode de subsistance qui permet de soutenir une plus forte démographie que les groupes algiques.

des sites du fjord, sa présence sur DcEs-1 n'est pas qu'anecdotique, car malgré la petitesse de l'assemblage lithique de Chicoutimi, cette matière première n'en forme pas moins 45% de l'ensemble, loin devant les cherts à 14% (voir figure 101). C'est également ce matériel qui, si on exclut les matériaux locaux d'ordre plutonique, a été le plus travaillé en termes de masse²² (voir tableaux XLV et XLVI).

Le quartzite de la rivière Témiscamie pourrait constituer un autre indice de la présence des Kakouchacks de la Paléohistoire à Chicoutimi. Alors que les cherts n'ont jamais réellement fait partie des matériaux circulant dans les réseaux d'interactions auxquels participaient les Kakouchacks, il en est autrement du quartzite de la rivière Témiscamie qui, jusqu'au tournant du premier millénaire A.A., avait traditionnellement constitué une matière première de prédilection pour les populations du lac Saint-Jean. Pour les archéologues qui ont travaillé sur le site de Chicoutimi, ce quartzite a d'ailleurs été considéré comme une matière première « locale », voire régionale, parce qu'on a présumé qu'il était aisément accessible pour les populations algonquiennes du lac Saint-Jean. Or, en termes de poids total, le débitage en chert est presque le triple de celui en quartzite même si, en termes quantitatifs, il est à peine plus nombreux (927 g pour 570 pièces de débitage en chert versus 371 g pour 530 pièces de débitage en quartzite blanc présumément de la rivière Témiscamie). Lorsqu'on ajoute les outils au débitage, le rapport demeure encore largement en faveur du chert (1 365 g pour les cherts versus 990 g pour les quartzites), même si le nombre global d'objets pour chacune des matières premières est sensiblement la même (673 cherts et 619 quartzites). En moyenne, les outils en quartzite sont de poids plus réduits que ceux en chert, ce qui tend à suggérer que leur obtention était moins aisée que certains types de chert, la fonction de la matière première, pas plus que des différences au niveau des chaînes opératoires n'ayant semble-t-il un rôle à jouer.

²² Nous sommes conscients que la calcédoine, parce qu'elle produit plus de débris, donc plus de pièces inutilisables, risque nécessairement d'être avantagée lorsqu'il s'agit de mesurer l'utilisation d'une matière première selon la masse découverte sur un site d'habitation ou encore un arrêt temporaire. En effet, une matière première comme le quartzite ou les cherts, va produire de plus beaux éclats qui seront aménagés et transportés ailleurs. Ce constat ne fait par ailleurs que renforcer notre argumentaire voulant que la calcédoine grise-bleutée malgré sa prépondérance quantitative n'en demeure pas moins un matériel peu travaillé à Chicoutimi.

Pour ce qui est des matériaux d'origine plutonique ou volcanique, il convient de mentionner que ceux-ci sont avant tout présents en termes de masse, plutôt qu'en termes de nombre. En effet, alors que les objets lithiques tirés de ces matériaux comptent pour plus de 50% de la masse, ils ne comptent que pour 6% du nombre. Dans l'assemblage de DcEs-1 comme dans celui d'autres sites, c'est en raison de leur morphologie et fonction que ceux-ci prennent autant d'importance. Marteaux, percuteurs, meules, haches sont autant d'objets dont le poids est considérable. Ce qui étonne cependant, c'est leur présence au niveau du débitage. Une pièce de débitage en matériel plutonique pèse en moyenne 39,80 gr, alors que la même pièce en calcédoine grise-bleutée pèse 0,99 gr. Quant au poids moyen pour les cherts, le quartz et le quartzite de la rivière Témiscamie, il se situe respectivement à 1,63 gr., 2,60 gr. et à 0,70 gr. Les dimensions du grillage du tamis (1/4 de pouce) utilisés lors des fouilles ayant été les mêmes pour tous les matériaux, il ne peut s'agir de biais liés aux méthodes d'excavation. De toute évidence, les matières premières d'origine intrusive servaient à fabriquer des objets frustes qui ne nécessitaient pas de débitage fin. Plusieurs des éclats et débris découverts constituent probablement des tests qu'on effectuait sur les galets découverts en bord de plage avant d'en faire des outils sur masse ou autres. Ce type de comportement ne paraît pas correspondre aux Kakouchacks. Aucun des gisements contemporains des basses et des hautes terres du lac Saint-Jean, que ce soit des lieux qu'on présume avoir été des arrêts temporaires ou encore des sites de campements saisonniers, n'a en effet produit autant (nombre et masse) d'objets tirés de telles matières premières. Le même type de comportement est observable dans les gisements DcEp-2 et de la station B de DbEl-9. L'utilisation de ce type de matière première pourrait signifier une occupation relativement longue par des gens venant d'assez loin et qui recherchaient une matière première *ad hoc*.

En conclusion, parce qu'outre la calcédoine grise-bleutée il semble impossible d'assigner aux Kakouchacks l'utilisation exclusive de plusieurs des matières premières recueillies sur le site de Chicoutimi et qu'en contrepartie les données comparatives tendent plutôt à identifier des rapprochements avec les sites du Bas-Saguenay, nous croyons que la fréquentation des Algonquiens de l'intérieur (Kakouchacks et ancêtres) sur le site de Chicoutimi en est une sinon moins intense, tout au moins aussi ponctuelle, que celle des Iroquoiens du Saint-Laurent et de leur ancêtres. Ce lieu n'était ni plus, ni moins, un lieu

de portage utilisé pendant plusieurs millénaires et à ce titre témoigne d'un phénomène important ayant eu cours sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, à savoir les déplacements entre le fjord du Saguenay et l'intérieur des terres. Cependant, parce qu'il s'agit avant tout d'un lieu de passage, de nombreuses gens, parfois de même identité culturelle, parfois d'identité distincte, se sont succédés en ce lieu.

En regard maintenant de la contemporanéité ou non de ces présences, nous privilégions la thèse d'une occupation non contemporaine des lieux parce qu'il paraît difficile de justifier tant l'absence de la calcédoine et la rareté du quartzite de la rivière Témiscamie dans les assemblages de la sous-région du Bas-Saguenay et de ceux de l'embouchure de la rivière, que l'absence des cherts et de la poterie iroquoise sur les basses terres du lac Saint-Jean. Il y a là une incohérence qui semble inexplicable, sauf si, comme le présume Clermont (1989), les échanges n'ont pas eu lieu ou encore s'ils ont eu lieu à l'échelle de quelques individus sans récurrence et au hasard. En effet, même si les objets matériels peuvent s'avérer secondaires lors d'échanges entre groupes distincts, les objets viennent habituellement appuyer les ententes, voire les alliances, qui sont alors formées ou réactualisées (voir section 1.2.3).

Du moment où il est démontré que les Kakouchacks du lac intègrent ne serait-ce que minimalement la céramique des Hurons dans leur quotidien, il est difficile d'envisager que celles des Iroquoiens du Saint-Laurent n'aurait pas jouie d'une place aussi importante si des échanges soutenus avaient eu lieu entre les deux communautés. D'autant plus que dans le cas des Iroquoiens, ces échanges auraient été de main à main, comparativement à ceux permettant aux vases hurons d'arriver au Lac-Saint-Jean. On devrait donc trouver plus d'unités de vases iroquoiens que d'unités de vases hurons.

Pourtant, dès lors que nous retenons l'hypothèse de non-contemporanéité des fréquentations et que par conséquent les deux groupes culturels se fréquentaient peu ou prou, un nouveau questionnement se pose. En effet, si les Algonquiens ne se rendent pas à Chicoutimi pour échanger avec les Iroquoiens, quel intérêt le site de Chicoutimi suscitait-il chez eux? On l'a mentionné, l'embouchure de la rivière Chicoutimi ne se démarque pas particulièrement au niveau des richesses alimentaires disponibles. Pour des

gens du lac Saint-Jean, se rendre sur la pointe de Chicoutimi nécessitait toute une série de portages tant pour l'aller que pour le retour. Si Chicoutimi constitue un cul-de-sac, pourquoi tant d'efforts? D'autant plus, il convient encore de le répéter, qu'il n'y a à ce jour aucun indice archéologique net qui suggère qu'avant la fin du XVI^e siècle des Algonquiens du Lac-Saint-Jean fréquentaient le fjord.

L'hypothèse que nous proposons est par conséquent la suivante : vers 1580 A.D., suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent et à la présence des Européens, les Algonquiens du Lac-Saint-Jean commencèrent à se rendre plus fréquemment sur la pointe de Chicoutimi (et par extension la sous-région du Bas-Saguenay). L'usufruit des lieux par les Iroquoiens du Saint-Laurent préalablement au troisième quart du XVI^e siècle a pu découler d'un antagonisme réel ou ressenti avec les Kakouchacks voire d'un non-intérêt pour l'environnement présent dans le fjord de la part de ces derniers. Peu importe la cause de cette absence de contact entre les deux groupes, celle-ci se serait traduite par la mise en place de deux univers culturels distincts entre le Bas-Saguenay et le Lac-Saint-Jean au cours du Sylvicole supérieur et peut-être même depuis le Sylvicole moyen tardif.

Revoyons les faits dans cette perspective. Un réalignement des réseaux d'échanges au cours du Sylvicole supérieur aurait mené les Kakouchacks et leurs ancêtres à se rapprocher encore plus des groupes fréquentant les bassins du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Les confrontations entre les groupes hurons des Grands Lacs et ceux de la confédération iroquoise auraient alors mené les Kakouchacks à intégrer la coalition reconnue par Champlain au début du XVII^e siècle. Pour des raisons indéterminées, les Iroquoiens du Saint-Laurent se seraient retrouvés en porte-à-faux de cette alliance. Les Kakouchacks auraient par ailleurs boudé le secteur de Chicoutimi, non pas parce qu'il était occupé par les Iroquoiens du Saint-Laurent, qui devaient n'y être que de façon épisodique, mais tout simplement parce qu'il se trouvait en bordure d'un territoire fréquenté par ceux-ci. Il aura fallu attendre la présence européenne à Tadoussac, couplée à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent vers 1580 A.D., pour que les Kakouchacks participent à l'économie de la traite qui se mettait en branle. Plusieurs bribes d'informations suggèrent que des Algonquiens, peut-être ces *Rats Musqués*, dont parlait Campeau selon Dawson (2005), auraient servi d'intermédiaires entre les

Kakouchacks et les Européens. Si tel est le cas, Chicoutimi aurait constitué un lieu idéal de rencontre entre des groupes algonquiens fréquentant le fjord du Saguenay et d'autres groupes occupant le lac Saint-Jean. Les premiers se seraient alors réservés l'exclusivité des rapports avec les Européens, alors que les seconds contrôlaient les riches bassins de pelletterie du nord. La calcédoine retrouvée à Chicoutimi, si elle vient du lac Saint-Jean, témoignerait alors de la présence des Kakouchacks qui venaient y échanger.

La stratigraphie observée lors des fouilles de 1969 à 1972 ne permettait pas de déterminer la position stratigraphique (verticalité) de la calcédoine versus, par exemple, les cherts appalachiens ou encore la céramique iroquoise. Le débitage en calcédoine grise-bleutée laissé sur place par les Kakouchacks à quelques décennies voire à quelques années d'intervalle de celui en cherts produit par les Iroquoiens a très bien pu se mélanger à ce dernier. En effet, en termes archéologiques les possibilités de différencier des événements s'étant produit à quelques années d'intervalle sont quasiment nulles. En regard des distributions spatiales (horizontalité), les distributions effectuées par Chapdelaine (1984) ne montrent rien de particulier, à savoir que toutes les matières premières, tous les types de vestiges et toutes les périodes présumées se chevauchent. Là encore, dans le cas de fréquentations successives, cette situation n'est pas anormale, la majorité des sites québécois s'avérant être des gisements à multiples composantes.

En fait, l'hypothèse d'une fréquentation postérieure par les Algonquiens repose moins sur des données contextuelles que sur des éléments circonstanciels qui tous suggèrent que les deux groupes ne se côtoyaient pas ou peu. Notamment,

- la rareté des vestiges des Iroquoiens du Saint-Laurent au lac Saint-Jean,
- l'absence de vestiges usuels au lac Saint-Jean (céramique huronne et calcédoine du lac Saint-Jean) mais rares dans le fjord,
- les conditions environnementales propres à la pointe de Chicoutimi qui ne favorisent pas une occupation à moyens termes en comparaison avec ce qui se trouve au lac Saint-Jean
- le déplacement des sites kakouchacks depuis l'est vers l'ouest du lac Saint-Jean qui semblent indiquer la participation active des kakouchacks à

un réseau d'échanges favorisant les cours d'eau situés à l'ouest du lac Saint-Jean

- l'absence des Kakouchacks sur la pointe de Chicoutimi lors du passage des Jésuites. Les Kakouchacks n'auraient pas eu l'habitude de se rendre à cet endroit pour y échanger si les « Rats Musqués » doivent monter au lac Saint-Jean pour les y rencontrer.

Finalement, il semblerait que, même après la disparition des Iroquoiens, alors que se mettait en place l'économie de traite, l'actuel site DcEs-1 ne constituait pas un lieu particulièrement fréquenté. Il est possible en effet que le choix des Européens pour y installer un poste de traite correspond plus à une décision économique purement européenne, qu'à une réalité des Premières Nations. L'un des principaux indices qui témoigne du fait que ce lieu tout en étant occupé ne constituait pas pour autant un incontournable est celui de la productivité lithique de l'assemblage et plus particulièrement celle de la calcédoine. En effet, même si elle constitue 45% de tous les matériaux lithiques retrouvés sur ce site, la calcédoine qui, comme nous l'avons mentionné plus tôt dans ce mémoire, peut-être clairement associée aux populations des basses terres du lac Saint-Jean, ne compte pourtant que 2 006 occurrences, parmi lesquelles 1 878 pièces de débitage, tout en représentant 14% de la masse totale du lithique, soit 2 259 grammes. Or, le poids moyen d'un galet de calcédoine (avant enlèvement) est d'environ 900 grammes, ce qui signifie probablement que moins d'une dizaine de galets ont été débités sur le site. Pourraient s'ajouter à cette masse les outils qui ont été taillés par les occupants du site et avec lesquels ils sont repartis. Or, si l'on considère que la majorité des outils tirés de cette matière première sont des grattoirs et des pièces esquillées de faibles dimensions, un total de dix galets semble très raisonnable. De nombreux sites des basses terres du lac Saint-Jean qui n'auraient été que de brefs arrêts sur la base de la superficie des sites ont livré nettement plus de vestiges en calcédoine. À ce sujet, notons que parmi les 37 nucléus découverts sur ce gisement, seulement cinq sont en calcédoine même si 45% des vestiges lithiques sont dans cette matière première. On compterait environ 376 éclats par nucléus. Compte tenu du faible nombre d'éclats, cela ferait environ 376 éclats par nucléus. Il se pourrait donc que l'essentiel du travail lithique effectué sur la calcédoine du lac Saint-Jean se soit limité à environ cinq galets de calcédoine. Quant aux

34 grattoirs en calcédoine, la plupart seraient arrivés sur place dans leur état final. Ce serait également le cas pour les 36 grattoirs en cherts qui, eux, témoignent plutôt de la présence de groupes de l'est sur le site, qu'il s'agisse d'Iroquoiens ou d'Algonquiens.

Notre vision de ce que fut l'occupation protohistorique de la pointe de Chicoutimi privilégie donc une fréquentation successive. La composante Kakouchack daterait de la fin du XVI^e siècle et du XVII^e siècle et c'est à elle que l'on devrait les unités de vase de style huron. Quant à celle des Iroquoiens du Saint-Laurent, elle se serait amorcée au Sylvicole supérieur pour se terminer au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle. Sans totalement exclure des présences ponctuelles de la part des Kakouchacks à la fin de la Paléohistoire et au début de la Protohistoire, rappelons que l'embouchure de la rivière Chicoutimi est avant tout le début et/ou la fin d'une zone de portage. Or, il paraît vraisemblable que la disparition des Iroquoiens et de son corollaire, à savoir la mainmise sur Tadoussac par des Algonquiens à laquelle s'ajoute la mise sur pied du commerce des fourrures, auront comme effet d'accentuer le volume des échanges sur la rivière Chicoutimi et, du même coup, d'accroître son importance stratégique. On serait donc passé plus souvent par Chicoutimi qu'on ne le faisait auparavant. La quantité de vestiges historiques (en particulier les perles) qui se retrouvent sur les basses terres du lac Saint-Jean témoigne en effet d'une recrudescence marquée au cours de la période II de Kidd (Moreau 1994 ; voir tableau XXV).

Malgré tout, la densité artéfactuelle du site — compte tenu de l'effort archéologique qui y a été investi — démontre que le site DcEs-1 n'a jamais constitué un lieu de rassemblement, ni même un lieu d'échanges traditionnel, et que la calcédoine grise-bleutée qui y fut découverte témoigne sans plus, de visites ponctuelles comme on en retrouve toujours au début et à la fin des portages. Il conviendrait peut-être d'élargir les recherches dans ce secteur du Haut-Saguenay pour identifier le lieu où — à tout le moins lors du XVI^e siècle — les Kakouchacks et les Montagnais de Tadoussac se rencontraient. En face de Chicoutimi, sur le versant nord de la rivière Saguenay, se trouve un vaste plateau qui possède toutes les qualités pour un lieu de campement (bord de l'eau, présence de ruisseaux, à l'abri des vents du nord, bon drainage, accès à l'intérieur des terres, etc.). Pour l'heure, aucune intervention archéologique n'y a jamais été effectuée et,

heureux hasard, le lieu est encore vierge de villégiature.

10.2.2 Sylvicole moyen et inférieur

Pour l'heure, les indices témoignant de cette période pour le Haut-Saguenay sont encore plus rares qu'ils ne le sont pour le Bas-Saguenay. Les deux principaux gisements découverts dans cette sous-région ont tous deux démontré grâce à la céramique (DcEs-1) et au lithique (DgEs-1) (voir planche 47), qu'ils ont été fréquentés au cours de ces périodes. Cependant, la maigreur des assemblages dans le cas de DgEs-1 et l'impossibilité de faire des liens avec le lithique dans le cas de DcEs-1 interdisent toute interprétation ou comparaison avec d'autres gisements situés en amont ou en aval.

10.3 Sous-régions des basses et hautes terres du lac Saint-Jean

10.3.1 La Protohistoire et le Sylvicole supérieur

La géographie humaine au niveau des basses terres du lac Saint-Jean au cours de la Protohistoire était à toute fin pratique la même que celle en cours à la fin de la Paléohistoire. Ainsi, le territoire d'exploitation des Kakouchacks historiques demeurait les basses terres du lac Saint-Jean. Du côté nord, cette exploitation s'étendait sur le cours inférieur des affluents jusqu'à une distance d'au maximum 50 km dans le cas de la rivière Péribonka et peut-être même jusqu'au lac Onatchiway au nord-est. Au sud, ce territoire incluait le lac des Commissaires, ainsi que le lac Kénogami à l'est.

Postérieurement à 1580, le territoire des Kakouchacks a pu s'élargir quelque peu vers l'est avec une extension jusqu'à Chicoutimi. Cependant, comme nous l'avons mentionné, tant l'absence documentée d'individus à Chicoutimi lors des passages répétés des jésuites que l'indifférence des uns et des autres au sujet du toponyme de Chicoutimi suggèrent que cette possible extension relevait plus d'une vision politique que d'une réalité physique.

Quant au cours supérieur des affluents nordiques du lac Saint-Jean, la question se pose plus que jamais. Même s'il semble fort probable que ceux qui exploitaient les richesses des hautes terres partageaient un mode de vie essentiellement similaire à celui des

Kakouchacks des basses terres du lac Saint-Jean, les indices tant historiques qu'archéologiques tendent à proposer une réalité identitaire différente. En effet, même si les différentes mentions historiques soulignant une distinction en regard des nations vivant sur les basses terres du lac Saint-Jean versus celles vivant sur les territoires du Nord s'avéraient non fondées, il n'en demeure pas moins que les assemblages archéologiques découverts sur les cours moyen et supérieur des affluents présentent des différences marquées, l'une des principales se retrouvant au niveau de l'exploitation de certaines matières premières.

Par ailleurs, si les hautes terres du lac Saint-Jean avaient été une simple extension hivernale des Kakouchacks, on pourrait se questionner sur l'intérêt économique et politique qu'auraient eu les Français à ériger des postes de traite sur le cours supérieur des affluents. Rappelons que, selon les mentions historiques du XVII^e siècle, la mise en place de ce réseau de postes vise à contrer les efforts des Anglais qui se trouvent sur la côte de la baie d'Hudson. Or, le *home base* des Kakouchacks se trouvant sur les basses terres du lac Saint-Jean, on imagine mal que ceux-ci se rendaient jusqu'à la baie d'Hudson pour échanger leurs fourrures et par la suite redescendre vers le lac Saint-Jean, pour enfin remonter à l'intérieur des terres au début de l'automne. En termes socio-économiques, un tel comportement de près de 1500 km n'a fait aucun sens. Si par contre, le cours supérieur des affluents est occupé par des groupes qui n'ont aucune nécessité de se trouver au lac Saint-Jean lors de la fonte des neiges, la mise en place d'un réseau de postes de traite le long des voies d'accès qui permettent d'accéder à la baie d'Hudson se justifie d'elle-même.

On l'a mentionné, la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle semble avoir créé un hiatus, non pas au niveau de la fréquentation du fjord qui se serait poursuivie via les « Montagnais de Tadoussac » ou « Rats Musqués » tout au moins jusqu'à l'Anse-à-la-Croix, mais plutôt au niveau des limites des territoires des uns et des autres dans le secteur de Chicoutimi. Les vestiges historiques atteignant les basses terres du lac Saint-Jean, il paraît évident que des échanges ont eu lieu et le site de Chicoutimi a pu être le témoin de ceux-ci, même si pour l'heure, la productivité archéologique révélée n'est guère impressionnante.

Sans pouvoir déterminer avec certitude que la situation du début du XX^e siècle constitue un portrait fiable de la situation qui prévalait au début du XVII^e siècle, il n'en demeure pas moins que lorsque Speck (1927) divisa le bassin hydrographique de la rivière Saguenay en parcelles territoriales, celui-ci proposa une division tribale du territoire qui correspond pour l'essentiel à la réalité archéologique et historique décrite précédemment. Ainsi, la sous-région du Bas-Saguenay aurait été sous l'usufruit de la bande de Tadoussac et d'Essipit jusqu'aux environs de Saint-Fulgence à une dizaine de kilomètres en aval de Chicoutimi. Le bassin hydrographique de la rivière Shipshaw, jusqu'à environ 50 kilomètres de son embouchure, aurait été sous le contrôle de la bande de Chicoutimi, ce qui pourrait correspondre aux limites nordiques du Haut-Saguenay. Notons à ce sujet que la bande de Chicoutimi n'a l'usufruit d'aucun territoire sur le versant sud de la rivière Saguenay.

La bande du lac Saint-Jean aurait, quant à elle, eu la mainmise sur un territoire nettement plus vaste qu'au XVII^e siècle. Cette extension du territoire est cependant documentée historiquement. Rappelons en effet qu'au début du XVIII^e siècle, l'ethnonyme Kakouchack pour référer au groupe qui occupe les basses terres du lac Saint-Jean disparut au profit de l'ethnonyme « bande du lac Saint-Jean ou encore Montagnais du Piekouagamy ». Selon les *Relations des Jésuites* et d'autres auteurs (Bouchard 1995 ; Dawson 2005 ; Gelinas 2011), les épidémies ayant à ce moment anéanti la presque totalité des Kakouchacks de même que des groupes au nord de ceux-ci, on assista alors à la reconstitution d'une nouvelle entité tribale composée des restes de ces différents groupes identitaires sous le vocable de « Montagnais du Lac-Saint-Jean ». Le territoire exploité par ceux-ci s'en trouva dès lors agrandi afin d'inclure les territoires auparavant exploités par les groupes originaux. Il s'étendait au sud sur tout le territoire drainé par les affluents du lac Saint-Jean et au nord sur l'essentiel de ce même bassin²³.

Précédemment, nous avons établi que la calcédoine fut peu exportée au-delà des basses terres du lac Saint-Jean, cela en partant des principes suivants :

²³ La section est du cours supérieur de la rivière Péribonka à partir de la confluence avec la rivière Manouane se trouve alors sous la juridiction de la bande de Bersimis.

- la calcédoine constitue la seule matière première lithique ayant sa source localement,
- la céramique de la fin de la Paléohistoire est presque toujours en association avec des assemblages lithiques où cette matière première est prépondérante,
- les qualités clastiques déficientes de la calcédoine grise-bleutée n'en font pas un matériel de prédilection en termes économiques, voire esthétiques et
- elle disparaît rapidement voire brusquement des assemblages lithiques lorsqu'on s'éloigne de ces basses terres,

À partir de ces observations, il est tentant de tracer des liens entre la distribution spatiale de ce matériel lithique et le territoire de prédilection de ceux qui à une époque récente auraient fréquenté celui-ci.

Sur une base archéologique, le territoire des Kakouchacks à la fin de la Paléohistoire correspondrait donc plus ou moins à la distribution spatiale de la calcédoine grise-bleutée. Sur la rivière Péribonka, les limites du territoire exploité par les Kakouchacks n'allaient probablement pas au-delà de quelques dizaines de kilomètres. Il se pourrait en effet, que l'actuel lac Tchitogama, situé à environ 70 km du lac Saint-Jean en constituait la frontière nord-est. Au-delà de ce site, outre une section du site de la rivière aux Serpents, la calcédoine est à toute fin pratique absente des assemblages.

Le seul indice disponible sur la rivière Mistassini se trouve au niveau de la ville de Dolbeau-Mistassini où le site DfFb-1 a non seulement livré quelques unités de vase du Sylvicole supérieur et du Sylvicole moyen tardif, mais a également livré de la calcédoine qui compte pour 10% de l'ensemble lithique (Langevin et LeBlanc 1999 et 2001). Le quartzite blanchâtre dont quelques variétés ne semblent pas provenir de la rivière Témiscamie compte alors pour environ 50%. Ce site se trouve à environ 40 km de son embouchure dans le lac Saint-Jean. Aucune pièce lithique en calcédoine n'ayant été recueillie en amont de ce gisement, il y a tout lieu de croire que les limites du territoire des Kakouchacks n'excédaient pas la municipalité actuelle de Dolbeau.

La rivière Ashuapmushuan est l'une des rares rivières du bassin hydrographique de la rivière Saguenay dont le cours a été inventorié sur sa quasi-totalité. Or, si de la céramique de la fin de la Paléohistoire se retrouve à de nombreux endroits sur son cours, la calcédoine connaît pour sa part une distribution qui dénote une brusque cessation de son utilisation dès qu'on s'éloigne des basses terres (voir figures 116 et 139). Dans l'assemblage de DhFk-7, l'un des rares sites fouillés sur ce bassin hydrographique, la calcédoine grise-bleutée compte pour moins de 1% de l'assemblage lithique alors que le chert compte pour 9% (voir figure 120). Le site DeFd-9, situé à environ 35 km du lac Saint-Jean est le seul gisement situé sur le cours de cette rivière qui a livré de la calcédoine de façon préférentielle. Celui-ci n'a cependant livré que huit pièces lithiques, ce qui le rend peu significatif.

En regard des affluents qui coulent du sud vers le nord, la rivière Ouiatchouan est probablement celle sur laquelle le plus de sites contenant de la calcédoine ont été découverts (voir figures 113 et 138). Autour du lac des Commissaires, situé à environ 45 km du lac saint-Jean, trois des 16 sites contenant plus de 50 objets lithiques présentent la calcédoine comme matière première préférentielle (DaFb-8, DbFb-25 et DbFb-33), alors que de nombreux sites avec plus ou moins 50 objets lithiques, recèlent plusieurs spécimens en calcédoine grise-bleutée sous la forme d'objets façonnés et/ou de pièces de débitage.

Sur le bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane, si la calcédoine est bien représentée dans les assemblages qui se trouvent sur la partie du cours qui traverse les basses terres du lac Saint-Jean, il en est tout autrement pour les gisements qui se trouvent en amont. Une fois de plus, ces affirmations reposent sur des interventions qui se sont limitées pour l'essentiel à des inspections visuelles sur des berges dénudées, inspections parfois complétées par des inventaires avec sondages (Fortin 1968a). Plusieurs gisements archéologiques ont ainsi été répertoriés à environ 60 km de l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Parmi les 11 sites répertoriés, trois ont révélé plus de 50 vestiges lithiques. La calcédoine y est présente de façon marginale dans deux des trois cas (DaEx-4 et DbEx-2). La céramique n'est cependant présente dans aucun assemblage. En ce qui a trait aux assemblages qui contiennent moins de 50 objets, un site (DaEx-3) présentait un

assemblage lithique uniquement composé de calcédoine, alors qu'un autre comportait de la calcédoine de façon résiduelle. Encore plus au sud, à environ 100 km de l'embouchure, 13 sites archéologiques se trouvent en bordure du lac Métabetchouan. Parmi eux, six ont livré plus de 50 vestiges lithiques et un (ClFa-14) a livré un tuyau de pipe en céramique. Sur ce lac, la calcédoine est occasionnellement présente dans quelques-uns de ces sites.

Le dernier sous-bassin qu'il convient de présenter est celui de la rivière Belle-Rivière qui, outre les sites identifiés à son embouchure, présente tout au long de ses ramifications 22 gisements archéologiques (Beudin 1982 ; Fortin 1973a, 1974 ; Gauthier, Côté et Langevin 1997). Une première concentration de sites se trouve sur la principale route qui permettait de rejoindre le lac Kénogami puis la rivière Chicoutimi. Ce secteur, situé à environ 20 km à l'est du lac Saint-Jean, a livré 10 gisements parmi lesquels cinq contiennent de la calcédoine grise-bleutée comme matière première secondaire (deuxième plus importante en nombre) et un (DcEv-8) où elle est la matière première préférentielle (déchet de taille et outils). Notons que quelques unités de vase ont été découvertes sur quelques-uns des gisements, mais qu'aucune n'a été franchement associée au Sylvicole supérieur. Plus au nord, à la tête de la rivière, huit gisements ont été répertoriés. L'assemblage lithique de seulement deux d'entre eux contient plus de 50 objets et dans l'un d'eux (DaEx-4) la calcédoine se classe seconde au niveau des matières premières. Par ailleurs, l'assemblage d'un site (DaEx-3), contenant moins de 50 objets lithiques est dominé par cette matière première.

Suivant ce tour d'horizon, il semblerait qu'outre le lac des Commissaires, le rayon d'action des Kakouchacks se limitait à quelques dizaines de kilomètres autour des berges du lac Saint-Jean. Que ce soit sur les affluents provenant du sud ou encore sur ceux provenant du nord, si tant est que les cours moyens et/ou supérieurs de ces plans d'eau étaient exploités au cours du Sylvicole supérieur, ils l'étaient par des groupes familiaux qui devaient avoir des contacts avec les Kakouchacks, sans pour autant que la calcédoine ne fasse partie des échanges.

Tout cela ne signifie pas pour autant que les Kakouchacks de la fin de la Paléohistoire ne fréquentaient pas des territoires situés au-delà des limites que nous venons de proposer.

Après tout, les mentions ethnohistoriques font part de leur présence occasionnelle au XVII^e siècle jusqu'à Tadoussac au moment de l'histoire ancienne. Il s'agissait en effet de populations qui pratiquaient un nomadisme saisonnier et qui en parallèle entretenaient des relations avec des groupes voisins. Or, même si l'environnement du lac Saint-Jean était sans aucun doute plus productif que ne l'était celui des hautes terres de l'intérieur, du Haut- et même du Bas-Saguenay, et que par conséquent cela devait constituer un attrait pour ces groupes périphériques, il est vraisemblable que certaines rencontres ont eu lieu aux limites du Nitassinan (territoire traditionnel d'exploitation) paléohistorique (Laliberté 1987a ; Simard 1977). Dans de tels cas, les Kakouchacks se seraient déplacés avec leur attirail technologique, incluant la calcédoine grise-bleutée.

10.3.2 Sylvicole moyen et inférieur

Quels sont les liens identitaires qui peuvent être établis entre les Kakouchacks du Sylvicole supérieur et ceux du Sylvicole moyen ? Tout d'abord, on l'a constaté à travers les différents assemblages, le Sylvicole supérieur s'inscrit à l'intérieur d'une tendance qui aurait débuté au cours du Sylvicole moyen tardif. Ce segment chronologique se caractérise par une augmentation de la présence de calcédoine aux dépens du quartzite de la rivière Témiscamie, couplée à un déplacement vers l'ouest des principaux lieux de campements, vraisemblablement des rassemblements estivaux, tels que ceux qu'on a mentionné aux Jésuites à la fin au milieu du XVII^e siècle.

Aucun des gisements dont on a parlé dans cette thèse ne permet de croire qu'il y a une coupure entre ces deux périodes, ceux-ci témoignant d'une continuité au niveau de l'exploitation du territoire, de même que de la technologie au quotidien. En fait, s'il paraît évident que les populations locales ont réagi aux changements qui avaient cours dans la vallée du Saint-Laurent et ailleurs au sud-ouest, leurs réactions n'auraient pas engendré de grands bouleversements. Ainsi, en admettant que les anciens réseaux de circulation qui privilégiaient, jusqu'au Sylvicole moyen tardif, la voie des rivières Métabetchouane et Ouatouchouan, aient été déplacés vers l'ouest pour des raisons difficiles à déterminer, ceux qui exploitaient alors les basses terres du lac Saint-Jean se seraient naturellement déplacés vers l'ouest afin de s'adapter à cette nouvelle réalité.

Bref, si la question de l'identité sur les basses terres du lac Saint-Jean semble démontrer une continuité depuis le XVII^e siècle jusqu'au Sylvicole moyen tardif, les liens archéologiques entre cette période et le Sylvicole moyen ancien présentent quelques discontinuités au niveau des vestiges archéologiques et du schème d'établissement. En conséquence, cela incite à une certaine prudence en regard de l'affirmation d'une continuité identitaire en ce qui a trait aux habitants des basses terres du lac Saint-Jean depuis la Paléohistoire ancienne jusqu'à la Protohistoire, d'autant plus qu'il y a un danger à tirer des conclusions identitaires à partir des seuls vestiges archéologiques (voir section 1.2.1), au demeurant encore trop peu nombreux.

Notons tout de même qu'une rupture culturelle ou identitaire correspondant à l'arrivée d'un nouveau groupe à l'intérieur de l'œkoumène ne saurait se faire sans que les régions avoisinantes en témoignent. Or, s'il appert que des transformations profondes étaient en cours dans la vallée du Saint-Laurent, on ne perçoit pas de réelles modifications au nord et à l'ouest du lac Saint-Jean, si ce n'est que, selon Denton (1989), cette période correspond à l'occupation permanente du Moyen-Nord québécois par des groupes algiques qui proviendraient du versant ouest de la baie d'Hudson, c'est-à-dire de l'Ontario et du Manitoba.

Si ces changements avaient affecté les basses terres du lac Saint-Jean, on pourrait imaginer que les nouveaux arrivants ne se seraient pas ancrés immédiatement dans le nouveau territoire et auraient conservé des liens de proximité avec le territoire de départ. Par exemple, si les basses terres avaient été occupées par des groupes du nord, voire de l'ouest, le quartzite si présent dans les assemblages des hautes terres de même que dans les régions périphériques serait, tout au moins au début, demeuré la norme. Si ce groupe de nouveaux arrivants était venu du sud, le quartz ou encore des cherts se retrouveraient nombreux dans leurs assemblages. Finalement, s'ils étaient venus de l'est, pourquoi dès lors se retirer vers l'ouest du lac ?

D'ores et déjà, il semble peu probable qu'au cours du Sylvicole inférieur des individus provenant de l'extérieur du bassin hydrographique de la rivière Saguenay se soient hasardés sur les basses terres du lac Saint-Jean. Malgré tout, il convient de reconnaître

que certains aspects de leur « idéologie » sont non seulement parvenus, mais ont été intégrés par les populations locales. Cette intégration, qui s'exprime au niveau des objets qui ont été reproduits à partir de matières premières locales ou régionales, n'est pas unique à ce segment chronologique. En effet, pendant toute l'histoire de l'occupation humaine sur les basses terres du lac Saint-Jean et plus spécifiquement lors des périodes acéramiques, se trouve cette volonté d'intégrer et de reproduire les styles méridionaux sur des supports régionaux. Cette façon de faire constitue un indice à prendre en compte lorsque vient le temps de discuter de la continuité identitaire des populations des basses terres du lac Saint-Jean depuis l'Archaïque jusqu'au début du Sylvicole et vraisemblablement par la suite. Une telle continuité dans les basses terres du lac Saint-Jean serait d'ailleurs loin d'être unique à l'espace géographique saguenéen et, selon Wright (1999), pourrait constituer la norme pour une bonne partie du territoire du Nord-Est de l'Amérique du Nord.

« There is consensus that Late Great Lakes-St-Lawrence culture developed out of a late Archaic cultural base, Middle Great Lakes-St.Lawrence culture, although there is considerable disagreement regarding how this actually came about. [] There is some agreement that Late Great Lakes-St.Lawrence culture gave rise to the historically documented Iroquoian-speaking peoples of northeastern North America with the probability that some adjacent Algonquian-speakers also shared in this development. » (Wright 1999 : p. 608)

Malgré tout, certains estiment que cette continuité n'est peut-être qu'apparente et ils n'évacuent pas totalement l'idée d'un déplacement migratoire dont l'ampleur n'est pas déterminable, mais dont l'impact culturel aurait été majeur (Clermont 1995). C'est d'ailleurs sur la base de l'importation de matériaux lithiques, de techniques de taille et de modèles d'outils — pour ne nommer que ces quelques éléments de la culture matérielle — que l'hypothèse d'une venue de l'extérieur trouve ses bases (Clermont 1995).

Dans la mesure où, autour du lac Saint-Jean, il semble y avoir eu une rapide intégration sur des bases locales de ces styles méridionaux, une autre hypothèse proposée par Clermont (1995) doit être considérée. Imaginons en effet que quelques groupes familiaux Meadowood aient migré dans la vallée du Saint-Laurent et que celles-ci aient « contaminé » les différentes populations locales, un effet d'entraînement aurait pu

s'ensuivre. Les groupes du Lac-Saint-Jean qui faisaient déjà des échanges avec ceux de la vallée du Saint-Laurent se seraient retrouvés, sans même le savoir, à distribuer une nouvelle façon de faire à travers une tradition de répliation d'*exoticas* en vogue depuis longtemps. Dans ce contexte, la présence de vestiges attribués à la composante Meadowood ne constituerait qu'un simple accident de parcours à l'intérieur d'une tendance ininterrompue (Chrétien 1995 et 1995a).

Au-delà de cette explication qui justifie la présence sensible, mais non envahissante, d'objets typologiquement assignables au Sylvicole inférieur, il y a encore une fois cette relation qui semble perdurer entre les groupes humains des basses terres du lac Saint-Jean et ceux de la vallée du Saint-Laurent. Ce phénomène semble d'ailleurs propre aux basses terres du lac Saint-Jean car il s'interrompt brusquement pour être pratiquement absent au nord du lac Saint-Jean. En effet, hormis quelques lames de cache en chert Onondaga découvertes à la tête de la rivière Péribonka (lac Onistagan) dans un contexte perturbé, aucun objet représentatif du Sylvicole inférieur n'a été identifié sur les cours moyens et supérieurs des affluents nordiques. À l'opposé, plusieurs pièces lithiques montrent des similitudes typologiques le long du bassin des rivières Ouatichouan et Métabetchouane, via ce même axe par lequel les populations initiales du lac Saint-Jean seraient arrivées quelques millénaires auparavant.

Conclusion

Il y a de cela plusieurs siècles, la brindille de bois qu'un jeune algonquien lançait dans un ruisseau alimentant la rivière Carignan, elle-même affluent de la rivière Péribonka, aurait pu en quelques semaines atteindre l'embouchure de la rivière Saguenay dans le fleuve Saint-Laurent à plus de 600 kilomètres en aval. Au cours de ce périple, l'objet aurait d'abord traversé une forêt boréale clairsemée dominant un paysage de hauts plateaux. Peu à peu, cette forêt se serait densifiée, les conifères devenant plus hauts avec ici et là quelques feuillus à l'abri dans les vallées formées par l'apparition de quelques sommets. Encore un peu plus au sud, de véritables montagnes auraient fait leur apparition et la brindille se serait retrouvée charriée par des rapides impétueux bordés par des peuplements de bouleaux blancs, d'épinettes noire, de peupliers faux-trembles, voire de bouleaux jaunes ou encore d'épinettes gris. Les eaux se seraient finalement calmées et la brindille se serait retrouvée sur une vaste étendue d'eau calme entourée de vastes plaines sur lesquelles poussaient des essences peu usuelles à une telle latitude. Pour la brindille, le voyage ne se serait pas terminé là. Après quelques jours où celle-ci aurait peu à peu dérivé vers l'est sous l'effet des vagues provoquées par un vent du nord-ouest, elle aurait été rattrapée par un fort courant qui pendant plusieurs dizaines de kilomètres l'aurait fait passer de rapides en rapides coulant entre des rives escarpées recouvertes de thuyas, de pins rouges, de pins blancs et de différents feuillus. Endommagée, la brindille aurait finalement atteint des eaux plus calmes mais combien plus sombres et le voyage se serait poursuivi entre des montagnes se jetant le plus souvent directement dans les eaux. Cette dernière partie du voyage ne se serait pas faite sans difficultés, le courant et les forts vents qui transportaient inlassablement la brindille étant deux fois par jour contrecarrés par la marée qui aurait ralenti ses déplacements, la faisant parfois reculer sur des dizaines de kilomètres sur une eau saumâtre devenant progressivement salée. Quelques semaines après avoir été jetée à l'eau, la brindille aurait finalement atteint la fin de son long périple saguenayen.

Un si vaste territoire, même s'il est traversé par une seule et même entité hydrographique donnant une impression de continuité géographique entre ses extrémités, ne pouvait être

exploité, fréquenté ou occupé par un seul grand groupe humain ayant pratiqué un cycle de transhumance si vaste que celui-ci aurait pu l'amener depuis l'embouchure du Saguenay jusqu'aux hautes terres du lac Saint-Jean. Outre le fait que ni les données archéologiques que nous avons présentées, ni les mentions historiques n'appuient une telle idée, il semble peu vraisemblable que des individus aient annuellement circulé sur un territoire de plusieurs dizaines de milliers de km² pour le simple plaisir de le faire. En effet, d'un strict point de vue alimentaire, il n'était pas nécessaire de parcourir une telle distance pour combler ses besoins. Ainsi, la productivité des basses terres du lac Saint-Jean était telle qu'un groupe de quelques dizaines d'individus a pu y pratiquer un semi-nomadisme annuel et ce dès l'Archaïque.

À l'inverse, à la fin de la Paléohistoire, le fjord du Saguenay ne présentait aucun secteur d'intérêt écologique exceptionnel pour des populations des basses terres du lac Saint-Jean. Le castor est peu ou pas présent sur les berges et les rivières qui permettraient d'accéder à son habitat sont peu praticables, les cervidés, en particulier le caribou, n'y trouvent pas un habitat particulièrement propice et les phocidés, le Phoque commun, y auraient été peu nombreux. Le seul intérêt aurait pu résider dans le fait d'y rencontrer les « Autres » à Tadoussac. Or, ces autres (les Iroquoiens du Saint-Laurent) avaient maintenant un mode de vie sensiblement différent, ayant moins à offrir que les groupes algiques qui se trouvaient au nord, au sud et à l'ouest du lac Saint-Jean. De ceux-là, il était en effet possible d'obtenir de la matière première lithique de qualité (le quartzite de la rivière Témiscamie), des épouses ou des époux et même, à l'occasion, de la céramique et son contenu. Pourquoi dès lors affronter les difficiles conditions de navigation de la rivière Saguenay, alors qu'il était possible de rencontrer ceux qui exploitaient la rivière Betsiamites via la Shipshaw ou la Péribonka? Pourquoi passer par la rivière Saguenay pour rencontrer ceux qui occupaient le Haut-Saint-Maurice, alors qu'il est possible de le faire en remontant différents affluents du sud? Comme le mentionnait Clermont dans sa proposition d'un Sylvicole du Bouclier, le monde du Subarctique n'a jamais été un univers bulle. Au contraire, il s'agissait d'un univers pétillant et perméable où des échanges se produisaient entre différents groupes selon des paramètres qui nous échappent.

Sans tenir compte des sous-régions géographiques, de rapides comparaisons entre les assemblages des principaux sites archéologiques démontrent que, de façon synchronique, le bassin hydrographique de la rivière Saguenay présente des disparités majeures sur les différentes portions du territoire qu'il draine. Sur les basses terres du lac Saint-Jean, les assemblages qui présentent une ou plusieurs composantes postérieures à 1500 A.A. et dans une moindre mesure, ceux du Sylvicole moyen ancien témoignent de différences sensibles avec ceux du Bas-Saguenay au niveau de l'utilisation des matières premières lithiques. Hormis le fait que les sites du lac Saint-Jean ont le plus souvent livré des assemblages en surface où de nombreuses composantes chronologiques sont mélangées, ce sont presque toujours la calcédoine et/ou le quartzite de la rivière Témiscamie qui dominent les assemblages lithiques.

Au-delà des basses terres du lac Saint-Jean qui constituaient le territoire traditionnel des Kakouchacks, la distribution des matériaux lithiques montre un profil différent. Que ce soit sur les hautes terres du lac Saint-Jean ou sur les rives du Bas-Saguenay, la calcédoine disparaît, laissant place à la combinaison cherts/quartz/matières locales sur le cours inférieur de la rivière Saguenay et à la combinaison quartzite de la rivière Témiscamie/quartz sur les hautes terres du lac Saint-Jean. Ces résultats différentiels ne s'expriment pas seulement au niveau de la présence quantitative des matières lithiques, mais également au niveau de la masse totale ainsi qu'à celui des étapes de la chaîne opératoire.

À la fin de la Paléohistoire, au Bas-Saguenay, le tableau lithique se présente de la façon suivante. Le quartz, certains types de chert et les matériaux plutoniques peuvent être considérés comme des matériaux accessibles et disponibles localement, voire régionalement. La faible occurrence de la calcédoine grise-bleutée démontre que ce matériel, peu importe sa source, ne circulait pas par les réseaux d'échanges qui permettaient occasionnellement au quartzite de la rivière Témiscamie de cheminer dans la vallée du Saint-Laurent. Lorsqu'on ajoute à tout cela les indices typologiques, céramiques et ostéologiques, une identité spécifique apparaît vouloir se dessiner.

Au même moment, au lac Saint-Jean, la calcédoine grise-bleutée est abondamment

utilisée au point où dans plusieurs cas, elle devient pratiquement la seule matière première exploitée. Les réseaux de circulation auxquels participent les Kakouchacks permettent à la céramique huronne de transiter vers les basses terres du lac Saint-Jean sans pour autant que les matières premières lithiques propres aux Hurons ne fassent partie de ces transferts.

La céramique contribue elle également à définir la géographie identitaire du bassin hydrographique de la rivière Saguenay à la fin de la Paléohistoire. Ainsi, si au cours du Sylvicole moyen, les mêmes styles céramiques circulaient sur la quasi-totalité du bassin hydrographique, il en est autrement au moment où l'Iroquoisie laurentienne émerge. À ce moment, c'est la céramique huronne qui circule le plus au lac Saint-Jean (basses terres et hautes terres confondues). Celle-ci paraît y arriver via des axes d'échanges ouest-est. On se la procure, peut-être directement dans certains cas, mais le plus souvent indirectement comme le démontre l'absence de la calcédoine sur les cours moyens et supérieurs des principaux affluents du lac Saint-Jean. Sa valeur symbolique ou utilitaire fait d'elle un matériau présent de façon récurrente, mais jamais en grande quantité : 51 sites sur un total de 335 gisements à composante(s) paléohistorique du Sylvicole ont livré de la céramique, alors que 23 de ces sites ont livré moins de 10 tessons. Parmi ces sites, 29 se trouvent sur les basses terres du lac Saint-Jean et 22 sur les hautes terres. En termes de distribution spatiale de ces sites, le fait que douze des 22 sites des hautes terres ayant livré de la céramique se trouvent sur le bassin de la rivière Ashuapmushuan pourrait indiquer une tendance. Il semble vraisemblable que la céramique huronne qui arrivait au lac Saint-Jean transitait surtout par cette rivière.

Au Bas-Saguenay, pendant ce temps, la céramique de l'Iroquoisie laurentienne est seule. Aucun tesson de type huron n'a été découvert en aval de Chicoutimi, que ce soit sur le cours de la rivière Saguenay, à son embouchure ou en aval de Cap Tourmente dans la vallée du Saint-Laurent. Qui plus est, dans le cas des assemblages ayant livré de la céramique du Sylvicole supérieur dans le fjord de la rivière Saguenay, plusieurs ont livré des indices lithiques et autres qui plaident pour une présence directement sur le lieux des concepteurs même de cette céramique, à savoir les Iroquoiens du Saint-Laurent de la période historique de même que leurs ancêtres.

Protohistoire et Sylvicole supérieur

Au début du XVII^e siècle (fin de la Protohistoire), suivant la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, des Algonquiens, ceux à qui l'histoire donna l'ethnonyme « Montagnais de Tadoussac », fréquentaient le Bas-Saguenay et se rendaient vraisemblablement jusqu'aux environs de Chicoutimi où ils rencontraient des Kakouchacks (figure 145). La calcédoine du lac Saint-Jean dont la présence se limite probablement à quelques galets dont il n'est pas certain qu'ils aient été ramenés de l'île aux Coulevres, paraît dater de la Protohistoire. Il en est de même de la céramique huronne que Chapdelaine date des XVI^e et XVII^e siècles (Claude Chapdelaine 2014 : communication personnelle). Parce que les Kakouchacks s'étaient jusqu'à ce moment confinés sur les basses terres du lac Saint-Jean et qu'ils entretenaient surtout des relations avec les groupes situés au nord et à l'ouest du lac Saint-Jean, ils n'auraient tout au moins au début du XVII^e siècle montré aucun intérêt à occuper le Bas-Saguenay. La théorie de la chasse-gardée développée par Simard (1983) et récupérée par Bouchard (1989 et 1995) pourrait dès lors s'appliquer à ce groupe que Dawson (2005) en référence à Campeau (1979) dénomme « Rats Musqués » ou plus tard « Montagnais de Tadoussac ». Non seulement ceux-ci auraient empêché les Français de pénétrer à l'intérieur des terres, mais de toute évidence, ils auraient réussi à contenir les Kakouchacks à l'intérieur de leur territoire traditionnel. Ce sont les épidémies qui mirent fin à ce blocus qui, il faut également l'envisager, n'a peut-être jamais été ressenti comme tel par les Kakouchacks.

La présence algonquienne dans le fjord de la rivière Saguenay apparaît être malgré tout, un phénomène relativement récent. En effet, au début de la protohistoire et au cours du Sylvicole supérieur les vestiges lithiques et céramiques permettent d'en arriver aux constats que les Iroquoiens du Saint-Laurent et leurs ancêtres fréquentaient le fjord depuis au moins 1000 de notre ère. Au même moment, au lac Saint-Jean, les Kakouchacks et leurs ancêtres, qui privilégiaient les échanges avec les groupes du nord auxquels ils étaient culturellement liés (ne seraient-ce que parce qu'ils partagent un mode de vie similaire) occupaient les basses terres du lac Saint-Jean (figure 146).

Entre le fjord et les basses terres du lac Saint-Jean, que se passait-il? Les Iroquoiens du

Saint-Laurent ont fréquenté la pointe de Chicoutimi à un moment où les Algonquiens utilisaient peu ou prou le Bas-Saguenay. Les échanges entre les deux groupes se limitaient au mieux à de rares rencontres qui s'effectuaient sous des auspices peut-être pacifiques, peut-être pas. Éventuellement en lien avec cette présence iroquoise, la Grande et la Petite Décharge du lac Saint-Jean qui avaient été des lieux occupés depuis le début de la présence amérindienne au lac Saint-Jean étaient abandonnés. Y aurait-il un lien entre la présence iroquoise à Chicoutimi et le transfert des lieux de rassemblement Kakouchack de l'est vers l'ouest du lac ? Nous estimons que ce déplacement de l'est vers l'ouest s'inscrit à l'intérieur d'un phénomène plus large qui pourrait être celui d'une réorientation des axes d'échange menant éventuellement à la formation des alliances politiques constatées par Champlain. Dans le monde des chasseurs-cueilleurs on n'échange qu'avec ceux qui sont nos alliés et, par extension, les amis de nos amis deviennent *de facto* nos amis. À l'opposé, si les Hurons avaient des relations conflictuelles avec les Iroquoiens du Saint-Laurent, il se pourrait que les Iroquoiens du Saint-Laurent aient été considérés comme des gens à éviter par les Kakouchacks. Or, il s'avère que les échanges avec les Iroquoiens du Saint-Laurent semblent avoir été peu nombreux.

Lors de la période finale du Sylvicole supérieur, soit entre 1534 A.D. et 650 A.A., il semble en effet que les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient été les seuls à exploiter les ressources de la rivière Saguenay depuis Tadoussac jusqu'à Chicoutimi. En plus des données lithiques et céramiques dont nous avons abondamment parlées, les données ostéologiques documentant le régime alimentaire de ceux qui circulaient sur le tronçon Tadoussac/Chicoutimi semblent s'orienter vers une fréquentation et une exploitation des richesses animales par les Iroquoiens du Saint-Laurent.

Au début des années 1980, suite à l'analyse des données recueillies une décennie auparavant dans le cadre de campagnes de sauvetage, Chapdelaine (1984) proposait, avec des réserves, une concordance entre les vestiges de l'Iroquoisie laurentienne et l'exploitation exclusive de phoques et de bélugas dont des ossements avaient été découverts dans la couche « indienne ». Depuis ce temps, des analyses ostéologiques ont été effectués sur d'autres sites du Sylvicole, qu'ils se trouvent en amont ou en aval de

Chicoutimi, voire à l'embouchure du Saguenay (Plourde 2011). Ainsi, les assemblages ostéologiques de la rivière Sainte-Marguerite et de l'Anse-à-la-Croix, de même que du site du poste de traite de la rivière Métabetchouane pour ne nommer que ceux-là, ont été partiellement identifiés. Si certains points communs ressortent, en particulier l'omniprésence du castor (voir tableau XLVII) et la faible représentation du poisson qui n'est fréquent qu'à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, il est néanmoins possible de voir se dessiner certaines tendances culturelles.

Parmi celles-ci, il y a la présence de phocidés et de bélugas à Chicoutimi, loin de l'habituelle niche écologique de ces animaux²⁴. Paradoxalement, le même assemblage livre peu de sauvagine, ce qui souligne encore une fois qu'il s'agissait bien d'un lieu que l'on fréquentait plus qu'on ne l'occupait dans la mesure où ne se trouve à proximité aucune richesse exceptionnelle. On a donc apporté de la viande de phoque sur les lieux et encore plus révélateur, il semblerait selon les restes que certaines carcasses étaient apportées dans leur intégralité, ce qui suggère que les animaux étaient chassés en amont, peut-être dans le secteur de l'Anse-à-la-Croix s'il s'agit de phoques communs, sinon à l'embouchure du Saguenay s'il s'agit de phoque du Groenland. Il est hautement improbable que ce comportement relève des Kakouchacks, voire d'autres Algonquiens qui, selon Plourde (2011), n'exploitaient pas cette ressource. Notons d'ailleurs qu'aucun ossement de phocidé n'a jamais été découvert dans les assemblages du lac Saint-Jean, ce qui aurait pu se produire si cette espèce avait été exploitée par des Kakouchacks exploitant également les ressources du fjord.

La présence du phoque constituerait donc un indice supplémentaire de la fréquentation du fjord par des Iroquoiens du Saint-Laurent. Notons néanmoins qu'à l'Anse-à-la-Croix, en aval de Chicoutimi, même si encore aujourd'hui on observe occasionnellement des phoques communs, aucun os de mammifère marin n'a été formellement identifié dans l'un ou l'autre des assemblages. Les choses pourraient cependant changer car un examen préliminaire de l'assemblage ostéologique de DcEp-2 et de la station A de DcEp-5

²⁴ S'il est vrai que plusieurs sources mentionnent la présence de phoque commun jusqu'à la hauteur de Chicoutimi, il semble toujours s'agir d'individus isolés et d'événements ponctuels..

effectué à l'automne 2014 suggère que de nombreux ossements de phocidés s'y trouveraient (Roux 2014 : communication personnelle). Encore plus en aval, la station B du site DbEl-9 de la rivière Sainte-Marguerite a livré une importante quantité d'ossements de phoques ce qui, avec la présence importante de cherts et de céramique tend à témoigner de la présence physique des Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent.

Alors que différents indices vont dans le sens d'une occupation sinon exclusive, tout au moins majoritairement iroquoise du secteur de Chicoutimi au cours du Sylvicole supérieur et lors de la première partie de la Protohistoire, il convient là aussi de se questionner sur les motivations qui auraient mené ce groupe de la vallée du Saint-Laurent à fréquenter ce lieu. Les différents indices archéologiques n'indiquent pas que la pointe de Chicoutimi était un lieu d'échange exceptionnel, ni un lieu particulier pour exploiter des ressources. En fait, le site était avant tout une frontière entre deux biotopes, fréquenté de façon ponctuelle par des membres des Premières Nations. Dans ce contexte nous croyons que l'événement iroquoien aurait été ponctuel, de l'ordre de quelques visites qui tout au plus devaient s'étendre sur une, voire quelques semaines. Le site a fourni peu de vestiges lithiques, peu de restes culinaires, aucune fosse, aucune trace de maison longue. Rien en fait qui témoigne d'un séjour prolongé et saisonnier. Ce qui n'empêche nullement le site de Chicoutimi d'être très significatif au niveau de la situation sociopolitique qui prévalait dans le Bas-Saguenay à la fin de la Paléohistoire. La fouille d'autres parties du site pourrait d'ailleurs contribuer de façon majeure à notre compréhension des relations qui prévalaient entre les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Kakouchacks du lac Saint-Jean.

Durant les temps plus anciens

L'apparition archéologique des Iroquoiens du Saint-Laurent sur les rives du fjord de la rivière Saguenay succède à une période que les quelques données archéologiques disponibles permettent difficilement de documenter. Les gisements de l'Anse-à-la-Croix (tout particulièrement DcEp-2) de même que la station B de DbEl-9 sont les seuls qui, sur une base lithique, permettent de proposer une continuité identitaire entre les groupes du Sylvicole supérieur et, tout au moins, ceux du Sylvicole moyen tardif. Dans ces cas,

même lorsqu'il s'agit de collections composées de vestiges de plusieurs périodes du Sylvicole, les données matérielles présentent une tendance résolument laurentienne, surtout l'industrie lithique. Il paraît donc vraisemblable que ceux qui furent des Iroquoiens fréquentaient déjà le fjord au cours de cette période.

Or, alors que les mêmes traditions céramiques circulent au lac Saint-Jean et dans le fjord, les assemblages lithiques témoignent quant à eux de réalités identitaires bien différentes. Dans le fjord, les matériaux trouveraient leur source au sud et à l'est, alors qu'au lac Saint-Jean, ils sont locaux ou viennent du nord. Dans ce dernier cas, on remarque par ailleurs un ancrage local qui va grandissant à partir de 1500 A.A. et qui se traduit par une utilisation de plus en plus importante de la calcédoine grise-bleutée locale, aux dépens du quartzite de la rivière Témiscamie. Déjà, avant même qu'on puisse déterminer dans quelle mesure les identités historiques commencent à se former, il semble que le fjord et les basses terres du lac Saint-Jean présentent des adaptations suffisamment différentes pour qu'un archéologue à qui on présente les deux collections sans les situer géographiquement remarque rapidement ces différences. Déterminer ce que ces différences impliquent en termes identitaires ou, plus largement, culturels doit encore faire l'objet de recherches. À ce moment-ci, sur la base des données disponibles, nous avons l'impression qu'il s'agit de deux groupes différents dont au moins un, celui des basses terres du lac Saint-Jean devait donner naissance aux Kakouchacks (figure 147).

À ce sujet, il convient de s'interroger si la diversité identitaire présente le long du bassin hydrographique de la rivière Saguenay postérieurement à 1500 A.A. trouve sa source dans les périodes précédentes. En fait, la diversité basée sur les seules données archéologiques est particulièrement visible à deux moments précis dans le temps. L'un se situe dans la fourchette récente du Sylvicole et l'autre au cours de l'Archaïque supérieur. Entre ces deux moments, les données sont soit insuffisantes comme dans le cas du Haut-Saguenay et des hautes terres du lac Saint-Jean, soit difficilement interprétables (figure 148). Ce que nous avons cependant pu constater, c'est que la céramique du Sylvicole moyen ancien se retrouve tant sur les rives du Bas-Saguenay que sur les basses terres du lac Saint-Jean et que ces assemblages recèlent souvent des matières premières lithiques exotiques tel le quartzite de Ramah. Cependant, parce que les sites qui recèlent de la

céramique de cette période sont des gisements à composantes multiples, le pairage entre un segment chronologique précis et une matière première distincte relève actuellement plus de l'intuition que de la démonstration scientifique. Ce qui malgré tout s'avère troublant en regard de cette période, c'est l'absence de céramique de ce segment chronologique à l'est de la rivière Sainte-Marguerite sur la Haute Côte-nord. Nous suggérons dès lors que la céramique arrivait dans le bassin hydrographique via un autre canal que celui de l'estuaire du Saint-Laurent, peut-être via ces axes de circulation millénaires que furent les rivières Métabetchouane et Ouiatchouan, soit à travers le bassin du Saint-Maurice. Si tel est le cas, cela signifie que les basses terres du lac Saint-Jean étaient occupées par des populations bien implantées qui participaient à des réseaux d'échanges qui permettaient au quartzite de la rivière Témiscamie de circuler vers le sud.

À ce moment, il y a tout lieu de croire que les hautes terres du lac Saint-Jean n'étaient pas encore occupées de façon permanente (McCaffrey 2006). On peut imaginer que les cours moyen et supérieur des affluents du nord étaient néanmoins fréquentés par les groupes des basses terres, ne serait-ce que pour aller chercher du quartzite de la rivière Témiscamie. Quant à la sous-région du Bas-Saguenay, elle aurait alors été fréquentée par des individus dont il demeure difficile de préciser l'appartenance identitaire en raison de l'absence de tout indice de cette période entre le lac Saint-Jean et le Bas-Saguenay.

Lorsqu'on recule encore plus loin dans le passé, soit au cours du Sylvicole inférieur, lors de la transition entre l'Archaïque et le Sylvicole, le contexte identitaire sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay paraît encore plus obscur (figure 149). Alors que les données archéologiques concernant l'Archaïque supérieur sont suffisamment nombreuses pour qu'on puisse déterminer qu'une bonne partie sinon la totalité du Bas-Saguenay fut fréquentée par des groupes de la tradition maritime de l'Archaïque, au moment où des individus de la tradition laurentienne occupaient les basses terres du lac Saint-Jean (figure 150), le début du Sylvicole marque une rupture en termes de données empiriques disponibles. En effet, si quelques indices suggèrent une fréquentation du Bas-Saguenay au cours de cette période, ceux-ci se limitent à quelques pointes de jet, quelques grattoirs triangulaires bifaciaux (éventail), de même que la présence de chert Onondaga en grande quantité sur la station A de DbEl-9. Ces indices demeurent peu

nombreux et pourraient ultimement relever du début du Sylvicole moyen ancien, d'autant plus que la station A de DbEl-9 a livré quelques tessons de céramique non identifiables.

Sur les basses terres du lac Saint-Jean, la situation est toute autre et les gisements qui ont livré des témoignages de cette période sont nombreux. Notons par contre que la majorité sinon la totalité des gisements ayant livré ces indices ont également livré de la céramique du Sylvicole moyen ancien, ce qui pourrait signifier que les styles lithiques propres à cette période (pointes Meadowood, Adena ou Turkey-Tail; grattoirs bifaciaux en éventail, lames de cache, etc.) ont pu déborder sur la période subséquente. Sur la base des quelques informations disponibles, il paraît vraisemblable que c'est encore une fois via les réseaux actifs en Mauricie que ces objets arrivaient dans les basses terres du lac Saint-Jean. Quoiqu'on ne puisse exclure totalement la présence ponctuelle d'individu(s) venant de la moyenne vallée du Saint-Laurent, l'imitation sur des matériaux disponibles localement des styles en circulation plus au sud, suggère que les basses terres étaient occupées par un groupe local qui a pu étendre ses activités jusqu'au Haut-Saguenay, via les deux axes traditionnels de contournement de la portion supérieure de la rivière Saguenay, à savoir celui du sud (rivière Belle-Rivière/rivière des Aulnaies/lac Kénogami/rivière Chicoutimi) et celui du nord (rivière Péribonka/lac Tchitogama/rivière Shipshaw).

Quelques énigmes non résolues

Au-delà du constat habituel voulant que les données soient actuellement insuffisantes et que des travaux supplémentaires permettront d'infirmer ou de confirmer le modèle d'occupation humaine proposé, deux énigmes nous ont hantés à plusieurs reprises lors de l'écriture de cette thèse. La première a trait au hiatus culturel dans les hautes terres du Saguenay. En effet, alors que les hautes terres du lac Saint-Jean semblent être occupées, ou minimalement fréquentées selon les époques, celles des hautes terres du Saguenay, tant au nord qu'au sud, semblent résolument vides de toute exploitation. La seule exception se trouve sur le lac Otis, à quelques kilomètres de l'Anse-à-la-Croix et, à ce titre, nous semble peu révélatrice, d'autant plus qu'il s'agit vraisemblablement d'un camp satellite. Nulle part ailleurs, on a découvert de vestiges témoignant de la présence de

populations paléohistoriques à l'intérieur des terres. Or, la présence d'un ou plusieurs groupes algiques à faible distance des berges pourrait provoquer des modifications au modèle d'occupation proposé.

La seconde énigme est liée à la caractérisation des sources de certaines matières premières bien présentes dans les assemblages régionaux. Si il est vrai que LeBlanc a caractérisé la source de quartzite de la rivière Témiscamie, il conviendrait maintenant de déterminer si les échantillons de quartzite blanchâtre qui se trouvent à bien des endroits dans le fjord et à l'extérieur de celui-ci entrent à l'intérieur de la variabilité mesurée. Un exercice similaire devrait être effectué avec les différentes sources de calcédoine régionales connues afin de déterminer, ici aussi, si la calcédoine du lac Saint-Jean a voyagé à l'extérieur des basses terres du lac Saint-Jean.

Une thèse de doctorat en archéologie, c'est avant tout un « *polaroid* » représentant les données telles qu'elles se manifestent à un moment spécifique dans le temps. En ce sens, cette discipline ne peut qu'être en constante évolution. Au fil des décennies qui vont se succéder, les données cumulées vont permettre, nous le souhaitons, de répondre avec d'autant plus de justesse à l'ensemble des questionnements ayant stimulé cette thèse.

Épilogue

Dans le Larousse, il est dit d'un épilogue que c'est ce qui termine, conclut une action longue et embrouillée. S'il ne me semble pas que la thèse soit embrouillée, la masse de données et la longueur de l'argumentaire nécessitent assurément la production de cet épilogue de quelques pages.

Deux problématiques ont pour l'essentiel guidé ma réflexion lors de l'élaboration de la thèse : la première avait trait à la question de la diversité culturelle et de son rapport avec la diversité environnementale qui caractérise le bassin hydrographique de la rivière Saguenay alors que la seconde cherchait à documenter la « généalogie identitaire » de cette diversité, à savoir son développement dans le temps en tentant de faire le lien entre les mentions ethnohistoriques et les vestiges archéologiques.

Question 1

« ... cette thèse se propose d'aborder et de répondre à la question générale suivante: la diversité environnementale visible à l'échelle du bassin hydrographique de la rivière Saguenay a-t-elle contribué à créer et à entretenir une mosaïque d'identités culturelles, conséquence d'adaptations locales? Ou encore plus précisément : quel est l'apport de la diversité environnementale au développement de ces identités locales? » (extrait de la problématique, page 6)

La réponse à la question de la diversité culturelle versus l'environnement a subi des modifications profondes au cours de l'élaboration de la thèse. En effet, cette dernière a été rédigée en parallèle, mais surtout en amont, de 25 années de travaux sur le terrain. Au cours de ce quart de siècle, j'ai mentalement érigé un édifice qui reposait sur des fondations en constante évolution. Cet édifice dont l'architecture a évolué à travers le temps était érigé sans ligne directrice, si ce n'est celle de documenter la Paléohistoire régionale et d'en tirer un modèle de compréhension globale, à partir de données partielles cumulatives. L'élaboration de la thèse nécessitait une approche différente. Non seulement, il convenait de considérer la totalité des données sous les mêmes paramètres, mais il convenait également de déconstruire le modèle mental établi, en justifiant chacune

des parties de l'édifice.

C'est ainsi que la question de l'importance de l'environnement sur la diversité culturelle a subi quelques réajustements. En effet, au cours des années, il nous semblait évident que la variabilité culturelle observée entre le fjord de la rivière Saguenay (Bas-Saguenay) et le lac Saint-Jean semblait s'appuyer sur une diversité environnementale. De là à croire que la diversité environnementale se trouvait à la source de la variabilité culturelle, il n'y avait qu'un pas que nous avons rapidement franchi sans trop de discernements. Notre première évaluation nous poussait vers un certain déterminisme écologique.

Or, après analyse des données de tout le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il convient d'apporter quelques nuances à cette affirmation. Tout d'abord, il va de soi que l'environnement a eu un impact sur la nature des occupations, ne serait-ce qu'en raison des ressources disponibles, de la façon et du moment où celles-ci étaient exploitables et de la géographie des lieux. Cependant, outre ces constantes écogéographiques à lesquelles auraient pu s'adapter les groupes de la Paléohistoire, il y a les choix et les contextes culturels qui ont assurément eu un important rôle à jouer.

La variabilité culturelle synchronique et diachronique observée sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay à travers les vestiges archéologiques semble pour l'essentiel correspondre à des aléas environnementaux spécifiques. Ainsi, à la fin de la Paléohistoire et au cours de la Protohistoire, la distribution de la calcédoine du lac Saint-Jean semble particulièrement se limiter aux basses terres du lac Saint-Jean et vraisemblablement à une partie du Haut-Saguenay. Au Sylvicole supérieur, la distribution de la céramique de l'Iroquoisie laurentienne se limite au Bas-Saguenay et au Haut-Saguenay, alors que celle de la Huronnie est bien présente sur les basses terres du lac Saint-Jean. Au même moment, sur les Basses terres du lac Saint-Jean, le quartzite domine et, outre le sous-bassin de la rivière Ashuapmushuan, la poterie est quasiment absente des assemblages. Des meules sont couramment découvertes au Bas-Saguenay, mais aucune n'a été identifiée ailleurs. Il en est de même pour les rebuts de pâte, présents au Bas-Saguenay et sur le site de Chicoutimi, mais absents des assemblages à céramique du lac Saint-Jean. Bref, il y a des distinctions spatiales évidentes, mais le lien de causalité avec

l'environnement spécifique est plus difficile à tracer.

En fait si ces distinctions découlent de l'adaptation environnementale, c'est peut-être à une échelle diachronique que nous pourrions les percevoir. Qu'en est-il en effet de l'histoire de l'occupation initiale du bassin hydrographique de la rivière Saguenay et comment celle-ci a-t-elle pu se perpétuer dans le temps tout en étant influencée par les environnements spécifiques? Sur la base de données qui n'ont pas été présentées dans cette thèse, l'occupation initiale de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se serait effectuée en un certain nombre de vagues (Langevin 2004; Moreau et Langevin 2011). Tout d'abord, vers 7000 A.A., il y aurait eu fréquentation du fjord de la rivière Saguenay par des populations dont le cycle de transhumance les amenait à fréquenter la vallée du Saint-Laurent et peut-être même la côte atlantique. Cette fréquentation se serait poursuivie tout au cours de l'Archaïque supérieur et plus tard, au cours du Sylvicole.

Pendant ce temps, sur les bords du lac Saint-Jean, de premières incursions humaines auraient eu lieu vers 5500 A.A. en provenance du sud-ouest, vraisemblablement de la Nouvelle-Angleterre et plus précisément du Vermont. Dans ce cas bien précis, il semble que nous puissions parler d'une occupation du territoire dans la mesure où les occupants vont rapidement reproduire les styles lithiques méridionaux sur des matériaux régionaux. Cette occupation se serait poursuivie jusqu'à l'arrivée des Européens au XVII^e siècle. Plus tardivement, il y a environ 1500 ans, les hautes terres du lac Saint-Jean et plus précisément les cours moyens et supérieurs des affluents nordiques auraient été occupées par des groupes algonquiens venant de l'ouest. Ces secteurs avaient auparavant été fréquentés par les groupes des basses terres du lac Saint-Jean sur la base de la présence du quartzite de la rivière Témiscamie dans les assemblages des basses terres couplée à l'absence de sites d'habitations sur les hautes terres.

Dans le cas du lac Saint-Jean et plus particulièrement des basses terres, l'adaptation environnementale par des groupes de l'intérieur aurait été d'autant plus facile qu'il s'agissait de groupes de l'intérieur qui ont retrouvé en ces lieux des conditions qu'ils connaissaient bien. La situation fut identique lors de la vague de migration qui contribua à peupler définitivement les hautes terres. En ce qui a trait au Bas-Saguenay, le fait qu'il

s'agit d'une extension naturelle du fleuve Saint-Laurent contribuait à y attirer d'autres types de populations qui, dans ce cas, n'auraient fait que passer au gré des ressources disponibles. Dans tous les cas, il semble bien qu'il n'y ait pas eu adaptation, mais appropriation d'un environnement par extension du territoire auparavant exploité.

En conclusion, si la diversité environnementale se situe à la base de la diversité culturelle régionale, elle n'en demeure pas moins instrumentale dans la mesure où elle met en relief, non pas les limites de l'adaptation humaine, mais bien plus les choix historiques que font des groupes humains. Ainsi, du fait des ressources disponibles, alors que le Bas-Saguenay n'aurait jamais accueilli de groupes permanents, rapidement les basses terres du lac Saint-Jean auraient été occupées à demeure par des familles qui s'installèrent dans des secteurs bien précis d'où ils essaïmaient. Même si pour l'essentiel de la trame chronologique, sur la totalité du bassin hydrographique, il s'agissait de groupes nomades, le lien avec le territoire exploité était différent. D'un côté des visiteurs qui fréquentent un lieu de façon saisonnière selon des aléas saisonniers, de l'autre côté des gens qui prennent ancrage et qui évoluent au gré des modifications environnementales.

Ces spécificités sont d'ailleurs bien visibles au niveau des assemblages archéologiques, alors que les assemblages du Bas-Saguenay sont essentiellement constitués de matières premières et de styles qui proviennent d'ailleurs, et que dans le cas des assemblages des Basses terres du lac Saint-Jean, il y a certes des influences de l'extérieur, mais celles-ci sont souvent intégrées et adaptées sur des bases locales comme en font foi les nombreuses pointes de jet au style méridional fabriqué sur des matières premières locales.

« Dès lors que les données historiques semblent aller dans le sens d'une diversité culturelle sur le cours de la rivière suivant la fin de la Paléohistoire, qu'en est-il pour les périodes plus anciennes? Les données archéologiques de même que l'état des connaissances régionales permettent-ils de tracer les limites temporelles et spatiales de ces possibles identités? » (extrait de la problématique, page 7)

Aux XVIII^e et XVII^e siècles, les mentions historiques de même que les documents iconographiques suggèrent que le bassin hydrographique de la rivière Saguenay est

occupé par un certain nombre de « groupes », « bandes », « nations » ou toute autre appellation spécifique, distingués par leur ethnonyme et le territoire qu'ils fréquentent. Parmi ceux-ci se trouvent nommément les Kakouchacks, occupants du lac Saint-Jean, chez qui, sur une base documentaire, un Européen s'est retrouvé pour la première fois en 1647, voire peut-être en 1641. Au même moment, au Bas-Saguenay, se retrouvaient ceux que l'histoire a dénommé les Rats-Musqués et qui demeurent somme toute peu documentés, comme le sont d'ailleurs les Autres Nations du Nord dont le territoire d'exploitation se situait sur les hautes terres du lac Saint-Jean.

Alors que les données archéologiques laissent entrevoir que la présence des Rats Musqués dans le fjord serait récente, vraisemblablement postérieure à la présence des Iroquoiens du Saint-Laurent, soit de la toute fin du XVI^e siècle, il y a tout lieu de croire sur une base archéologique que celle des Kakouchacks prendrait sa source dans la Paléohistoire.

Identité et territoire dans le Bas-Saguenay

Les assemblages archéologiques du Bas-Saguenay ayant livré des indices d'une fréquentation à la fin de la Paléohistoire plaident pour une présence des Iroquoiens du Saint-Laurent antérieure à celle d'Algonquiens de l'intérieur des terres, dont on ne trouve pour le moment aucun indice archéologique probant. Ces Iroquoiens du Saint-Laurent seraient les derniers en date de populations sylvicoles établies dans la vallée du Saint-Laurent. C'est ainsi que, tout au cours du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur, se trouvent sur les sites du Bas-Saguenay de la céramique, des matières premières dont la plupart proviennent des Appalaches, certains types d'outils tels des meules et autres éléments artéfactuels qui permettant d'envisager une certaine continuité culturelle, à défaut d'être identitaire. Le lien avec les populations pré-sylvicoles est cependant rompu dans la mesure où le Bas-Saguenay ne semble pas avoir été fréquenté à la fin de l'Archaïque, même si des groupes de l'Archaïque maritime avaient abondamment exploité les ressources marines de ce secteur jusqu'à il y environ 3500 A.A.

Chacune des identités (Algonquiens de Tadoussac, Iroquoiens du Saint-Laurent et même Archaïque maritime) semble avoir eu, à travers le temps, un territoire d'exploitation

relativement bien déterminé. Ainsi, alors que les Archaïques maritimens ne semblent pas avoir fréquenté le fjord au-delà de l'Anse Saint-Jean (à environ 50 km en amont de Tadoussac), les Algonquiens de Tadoussac (selon les mentions historiques) et les Iroquoiens du Saint-Laurent (sur des bases archéologiques et historiques) se seraient montrés actifs jusqu'à Chicoutimi.

Ce territoire était-il fréquenté de façon exclusive par l'un ou l'autre groupe? Pour l'heure, les données archéologiques ont livré peu d'indices qui révèlent que les groupes de l'intérieur des terres, en l'occurrence ceux du lac Saint-Jean, fréquentaient le Bas-Saguenay à la fin de la Paléohistoire et au cours de la Protohistoire. Cela n'empêche cependant pas que de tels événements aient pu avoir lieu, sans que ceux-ci ne laissent de traces visibles pour les archéologues. L'évitement du fjord du Saguenay par les Kakouchacks et leurs ancêtres ne serait d'ailleurs pas une conséquence de conflits entre groupes, mais découlerait plutôt d'un non-intérêt de leur part, ceux-ci préférant les chemins d'eau de l'intérieur des terres. Même encore aujourd'hui, lorsqu'on discute avec des Pekuakamiulnuatsh qui fréquentent le territoire régional, ceux-ci témoignent du fait que le fjord du Saguenay ne constitue pas un environnement attirant pour eux.

Identité et territoire au Lac-Saint-Jean

Alors que tant les données historiques qu'archéologiques permettent de proposer une trame diachronique et spatiale en ce qui concerne la fréquentation du Bas-Saguenay en aval de Chicoutimi, l'apparente continuité artéfactuelle, la perpétuité d'un même schème d'établissement et l'absence de mentions ethnohistoriques suffisamment précises, ne permettent pas d'être aussi détaillées en ce qui concerne l'occupation des Basses terres du lac Saint-Jean. Se dégage de ces assemblages une apparente continuité depuis les premiers moments de la fréquentation des basses terres, il y a environ 5000 ans jusqu'à la période historique. Sans affirmer dès lors qu'il y ait continuité identitaire et qu'il faille chercher dans les groupes de l'Archaïque laurentien qui ont peuplé les Basses terres du lac Saint-Jean, les ancêtres des Pekuakamiulnuatsh, il n'en demeure pas moins qu'une étonnante continuité culturelle émerge des assemblages.

À l'échelle spatiale, la présence de calcédoine dans des territoires typiquement associés à

la présence des Kakouchacks peut suggérer un rapport identitaire et, dès lors, l'hypothèse qu'à la présence ou à l'absence de ce matériau correspond la présence ou l'absence de ce groupe culturel. Hors des Basses terres du lac Saint-Jean, la calcédoine est pour ainsi dire absente des assemblages, évoquant l'hypothèse d'une fréquentation de ce territoire par des groupes autres que les Kakoutchacks. Ajoutons au passage que la non utilisation de la calcédoine par les groupes périphériques peut découler de la qualité moyenne de cette matière première, ce qui l'aurait rendu peu attrayante pour ces derniers. Il est également vraisemblable que le désintéressement envers le lithique noté un peu partout à la fin de la Paléohistoire soit responsable de cette faible diffusion.

Quant à ces groupes périphériques, leur spécificité identitaire demeure vague, d'autant plus que peu de sites ont été fouillés, même si plusieurs ont été découverts. Le quartz, principale matière disponible dans le Bouclier, domine tous les assemblages lithiques. La poterie y est absente. Les gisements connus se situent habituellement le long des principales rivières avec de temps en temps quelques extensions sur de grands lacs et quelques rivières secondaires. Même s'il semble, sur la base des mentions ethnohistoriques, que des groupes identitaires distincts au niveau ethnonymique se trouvaient sur les hautes terres du lac Saint-Jean, les données archéologiques actuellement connues ne permettent pas de distinguer ceux-ci en termes spatiaux, pas plus d'ailleurs qu'au niveau de la succession des occupations.

Identité et territoire au Haut-Saguenay

Entre le Bas-Saguenay et les Basses terres du lac Saint-Jean se trouve le Haut-Saguenay, soit une portion de tout au plus 1500 km² où n'ont à ce jour été identifiés que quelques sites. En fait, outre les gisements de la rivière belle-Rivière qui ont été traité comme des sites des Basses terres du lac Saint-Jean, n'a été que réellement étudié le site de Chicoutimi qui, rappelons-le se trouve à la frontière est du Haut-Saguenay, voire à la frontière ouest du Bas-Saguenay. Il s'agit donc d'un lieu de transition, une fin ou un début de portage qui aurait constitué l'extension maximale du territoire fréquenté par les Iroquoiens du Saint-Laurent à la fin de la Paléohistoire et au début de la Protohistoire. Une fois ces derniers disparus en tant qu'entité socio-politique distincte, le secteur de

Chicoutimi a pu être intégré au territoire des Kakouchacks, comme semble en témoigner la présence de la calcédoine. Il se pourrait également que le territoire ait été en fait le lieu où se rencontrait ces derniers et les Montagnais de Tadoussac, ceux qu'on a dénommé les « Rats-Musqués ». Dans un tel cas, Chicoutimi aurait une zone franche où se rencontraient des groupes pour transiger fourrures et biens européens. Il convient également d'envisager un double scénario, au gré des événements qui suivirent l'arrivée des Européens, en particulier les effets du choc microbien, tout d'abord sur les Rats Musqués, puis sur les Kakouchacks.

En ce qui a trait finalement à l'identité et à l'extension du territoire des groupes qui ont fréquenté tous ces lieux au cours des périodes du Sylvicole moyen et inférieur, les données manquent. L'élément le plus marquant a trait à la distribution relativement importante de la céramique du Sylvicole moyen au lac Saint-Jean et au Bas-Saguenay, alors que celle-ci est à toute fin pratique absente en aval de Québec. Si les données futures devaient conforter ce fait, il faudrait envisager que la céramique du Sylvicole moyen soit arrivée sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay via des affluents du lac Saint-Jean, vraisemblablement les rivières Métabetchouane et Ouiatchouan.

En conclusion, le bassin hydrographique apparaît pouvoir être divisé en un certain nombre de « provinces » culturelles dont certaines ont été formés par des groupes identitaires bien spécifiques (iroquoïennes et algonquiennes), alors que d'autres témoignent plutôt d'adaptations libres à des environnements spécifiques. Ces divisions ont évolué dans le temps, au gré des développements culturels, des mouvements de populations, des événements historiques, etc. Si certaines sont bien cernées archéologiquement, d'autres présentes des contours plutôt flous que l'accroissement de données empiriques permettra probablement de mieux préciser.

Sources citées

ADJIZIAN, J.-J., 2002 : *La collection Burger. Une contribution à l'archéologie de la Haute-Mauricie*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 124 p.

ADNEY, Edwin Tappan and Howard I. Chapelle, 1983 : *The Bark Canoes and Skin Boats of North America*. Smithsonian Books, Washington D.C., 242 p.

AMÉNATECH Inc, 1983 : *Évaluation du potentiel archéologique historique au site Métabetchouan (DcEx-3)*. Ministère des Affaires Culturelles, Sherbrooke, 39 p.

ANDERSON, T.W., R.W. Mathewes et C.E. Schweger, 1989 : « Holocene climatic trends in Canada with special reference to the Hypsithermal Interval ». In Chapter 7 of *Quaternary Geology of Canada and Greenland*. R.J. Fulton (ed.): 520-528. Geological Survey of Canada, Geology of Canada No.1.

ARCHAMBAULT, Marie-France, 1987 : *Travaux archéologiques effectués pendant l'été 1986 au site DaEk-3*. Municipalité de Tadoussac, Montréal, 38 p.

----, 1988 : *Reconnaissance archéologique à l'anse à la Cave, Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, 1988*. Université du Québec à Montréal, Laboratoire d'archéologie, Montréal, 23 p.

----, 1988a : « Travaux au site Molson (DaEk-3) à Tadoussac ». *Recherches Archéologiques au Québec 1986* : 160-162.

----, 1994 : *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département d'anthropologie, trois volumes, 522 p.

----, 1995 : « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale » *Archéologiques* (9) : 60-67

----, 1998 : « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence

paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay. « *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn* » Textes réunis sous la direction de Roland Tremblay, Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 27, p. 141-153.

ARCHÉOTEC, 1983 : *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Potentiel archéologique*. Annexe 10. Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Alcan, Montréal.

----, 1993 : *Haut-Saint-Maurice, phase II de l'avant-projet, aménagement des centrales Rapides-des-Coeurs et Rapides-de-la-Chaudière, interventions archéologiques, 1993*. Rapport soumis à Hydro-Québec Environnement, Montréal, 243 p.

----, 1996 : *Aménagement de la centrale Rapides-des-Coeurs, interventions archéologiques 1995*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Ingénierie et Services, Montréal, 69 p.

----, 1998 : *Rivière Betsiamites, potentiel résiduel, étude du potentiel archéologique et inventaire archéologique partiel*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 23 p.

----, 1999 : *Remise en état des ouvrages de l'aménagement des Rapides-des-Quinze, étude du potentiel archéologique*. Rapport soumis à Foramec, Montréal, 20 p.

----, 2000 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Manouane, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 83 p.

----, 2000a : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Boucher, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 89 p.

----, 2000b : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites : Dérivation partielle Portneuf, inventaire archéologique 1999*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 30 p.

----, 2001 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites. Dérivation partielle de la rivière Manouane. Inventaire archéologique 2000*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 39 p.

----, 2002 : *Projet de la centrale de la Péribonka. Étude du potentiel archéologique*. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 18 pages + annexes.

----, 2002a : *Projet de la centrale de la Péribonka. Interventions archéologiques 2001*. Rapport de recherches. Hydro-Québec. Division Ingénierie, approvisionnement et construction, Montréal, 52 pages + annexes.

----, 2003 : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Interventions archéologiques 2002*. Rapport de recherches. Hydro-Québec. Projets – Nouveaux aménagements, Montréal, 150 pages.

----, 2003a : *Rivière Saint-Maurice. Aménagement hydroélectrique des rapides des Coeurs et de la chute Allard. Interventions archéologiques 2002*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 5 p.

----, 2005 : *Aménagement hydroélectrique des Rapides-des-Coeurs et de la Chute-Allard. Interventions archéologiques 2003-2004. Rapport de recherches*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 109 p.

----, 2006 : *Dérivation partielle de la rivière Manouane. Interventions archéologiques 2002*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 83 p.

----, 2006a : *Dérivation partielle de la rivière Manouane. Interventions archéologiques 2003*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 137 p.

----, 2006b : *Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Coeurs. Fouilles archéologiques 2005. Rapport de recherches*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 113 p.

----, 2006c : *Intégration de la production des centrales de la Chute-Allard et des Rapides-des-Coeurs au réseau de transport. Ligne à 230 kV Chute-Allard-Rapide Blanc, poste de la Chute-Allard et poste des Rapides-des-Coeurs. Inventaire archéologique. Rapport de recherches*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 18 p.

----, 2007 : *Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Coeurs. Interventions archéologiques. Saison 2006. Rapport de recherche.* Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 289 p.

----, 2007a : *Centrales de l'Eastmain-I-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Interventions archéologiques dans le secteur amont de la rivière Rupert. Saison 2006.* Rapport de recherche. Société d'Énergie de la Baie James, Montréal, 193 p.

----, 2008 : *Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Coeurs. Interventions archéologiques, saison 2007.* Rapport de recherche. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 353 p.

ARGUS, Groupe Conseil inc., 1992: *Synthèse et analyse des connaissances relatives aux ressources naturelles du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent.* Parc Marin du Saguenay. Environnement Canada, Conservation et Protection, région du Québec, Service canadien des parcs.

ARKÉOS, 1987 : *Inventaire archéologique, Lac Saint-Jean (1986 et 1987). Rapport synthèse.* Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Montréal, 14 p.

----, 1988 : *Inventaire archéologique, Lac-Saint-Jean (1988).* Société d'Électrolyse et de chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean, Montréal, 75 p.

----, 1989: *Programme de stabilisation des berges, travaux supplémentaires, zones 88.02.05 (Belle-Rivière) et 88.05.01 (Ile aux Couleuvres).* Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Limitée, Montréal, 35 p.

----, 1990: *Inventaire archéologique, Lac Saint-Jean (1990).* Montréal, Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Montréal, 9 p.

----, 1991 : *Inventaire archéologique et recherche documentaire 12e ligne (735 kV), partie sud, Chibougamau/Chamouchouane/Jacques-Cartier.* Hydro-Québec

Environnement, Montréal, 42 p.

----, 1996 : *Inventaire archéologique aux sites DbEl-1, DbEl-2 et DbEl-4, pointe du Moulin, baie Sainte-Marguerite, parc de conservation du Saguenay*. Ministère Environnement et Faune, Montréal, 98 p.

----, 1996a : *Inventaire archéologique du site d'implantation de l'usine d'électrolyse d'alumine d'Alma (SECAL)*. SNC-Lavalin, Montréal, 50 p.

----, 2004 : *Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Études archéologiques, phase II - 2003*. Société d'Énergie de la Baie James, Montréal, 273 p.

----, 2006 : *Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1. Études archéologiques, phase IV-2005*. Société d'Énergie de la Baie James, Montréal, 508 p.

----, 2007 : *Centrales de l'Estmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Études archéologiques - 2006*. Centrales de la Société d'Énergie de la Baie James/Hydro-Québec, Montréal, 205 p.

ARSENAULT, Daniel, 1989 : *Inventaire archéologique 1989. Saint-Félicien*. Programme de stabilisation des berges du Lac Saint-Jean. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Limitée. Aquagénie, Saint-Félicien, 119 p.

----, 2001 : *Site rupestre à pétroglyphes de la rivière Pikabau. Rapport de la visite au site à pétroglyphes de la rivière Pikabau (DbEu-1), canton Plessis, à l'été 2001*. Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami (textes réunis par Érik Langevin), Hydro-Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, p. 71-84.

AUBRY, Y., M. Gosselin et R. Yank, 1991: «Les observations saisonnières: le printemps 1991.» *QuébecOiseaux* 3 (2): 24-28.

AUGER, Réginald., William Fitzgerald et Laurier Turgeon, 1992 : *Île aux Basques, 1991, fouilles archéologiques et reconnaissances*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 141 p.

----, 1993 : *Île aux Basques, 1992, fouilles archéologiques au site Cache (DaEh-1) et au site Hoyarsabal (DaEh-4)*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 209 p.

BARRÉ, Georges et Charles A. Martijn, 1972 : *Rapport d'une visite effectuée à Grandes-Bergeronnes, 1972*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 10 p.

BARTH, Frederick, 1950: «Ecologic Adaptation and Cultural Change in Archaeology». *American Antiquity*, vol. 15 (4): 338-339.

----, 1969 : *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference*. Boston: Little, Brown. 153 p.

BAULU, Ann, 1972 : *Rapport des activités, lac des Commissaires, été 1972*. Ministère des affaires culturelles, Québec, 5 p.

----, 1974 : *Reconnaissance archéologique au lac des Commissaires, région du Lac-Saint-Jean*. Ministère des affaires culturelles, Québec, 174 p.

----, 1975: *Archéologie au lac des Commissaires*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 176 p.

----, 1978: *Archéologie du lac des Commissaires*. Dossier No. 32, ministère des Affaires culturelles, Québec.

BEAUDIN, Luc, 1982 : *Lac-Saint-Jean, région de la Belle-Rivière: étude technologique de matériel archéologique*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 264 p.

----, 1985 : *Détournement Laforge, secteur d'écoulement libre, pré-inventaire archéologique*. Rapport d'intervention présenté à la Société d'Énergie de la Baie James, Ingénierie et Environnement, Montréal, 33 p.

BETTINA, A., 1992 : «The past as propaganda: How Hitler's archaeologists distorted European prehistory to justify racist and territorial goals.» *Archaeology* July/Aug: 30-37.

BIDEAUX, Michel, 1986 : *Jacques Cartier, Relations*. Les Presses de l'Université de

Montréal, Montréal.

BILODEAU, Robert, 1997 : *Inventaires archéologiques de différents projets d'infrastructures routières en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, à Québec et au Lac-Saint-Jean, juin-septembre 1996*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 88 p.

BINFORD, Lewis R., 1963: «The Pomranky Site: a Late Archaic Burial Station», in Anta M. White, Lewis R. Binford & Mark L. Papworth's, *Miscellaneous studies in typology and classification* . Museum of Anthropology, The University of Michigan Press , N° 19, Ann Arbor, The University of Michigan, pp. 149-192.

BIRD, J. B. et Lowther G. R., 1958 : *An archaeological and physiographical survey of the Lake Mistassini region*. Université McGill, Montréal, Département de géographie, Montréal, 4 p.

BLANCHETTE, Jean-François, 1972 : *Rapport des activités de la Société d'archéologie du Saguenay, sur le campement amérindien et le poste de traite de Chicoutimi, été 1972*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 42 p.

----, 1973 : *Notes sur les sites DbEk-1 et 2*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, n. p.

----, 1976 : *Expédition archéologique au lac Piraube, août 1975*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 18 p.

BONENFANT, Robert, 1991: *Delta de la rivière Sainte-Marguerite (Saguenay); Géomorphologie et histoire quaternaire*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec, 71 p.

BONNEAU, Adelphine, Jean-François Moreau et R.G.V. Hancock, 2012 : « Les perles en verre de couleur du poste de traite de Chicoutimi : contribution à la datation des occupations des premiers contacts ». *Archéologiques*, no. 25, pp. 84-105.

BOUCHARD, Russel, 1989 : *Le Saguenay des fourrures. Histoire d'un monopole*. Russel

Bouchard, Chicoutimi, 269 p.

----, 1995: *Le dernier des Montagnais, de la préhistoire au début du XVIIIe siècle. Vie et mort de la nation ilnu*. Russel Bouchard, Chicoutimi, 211 p.

BOUCHER-DALLAIRE, Caroline, 1983 : *Site de la Métabetchouan : Historique, protection et mise en valeur des ressources archéologiques*. Centre d'interprétation de la Métabetchouane, Desbiens, 25 p.

BOURDIEU, P., 1977 : *Outline of a Theory of Practice*. Cambridge University Press, Cambridge, 260 p.

BRASSARD, Léo, 1961: « Grottes d'intérêt historique sur le Saguenay ». *Saguenayensia* vol. 3 (4-5): 50-75.

BRUMBACH, Hetty Jo, 1989: *Ethnoarchaeological and cultural frontiers: Athapaskan, Algonquian and European adaptations in the central subarctic*. American University Studies, Peter Lang ed, 325 p.

BURGER, Valérie, 1953: « Indian camp sites on Kempt and Manowan lakes in the province of Québec », *Pennsylvania Archaeologist*, vol. XXIII (1): 32-45.

----, 1955: « Archaeological discoveries on the shore of Kempt and Manowan lakes in the province of Québec », *Eastern States Archaeological Federation* (14): 9-10.

BURKE, A., 1992 : *Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991, I- fouilles archéologiques*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 45 p.

----, 1993 : *Reconnaissance archéologique au Témiscouata à l'été 1992*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 44 p.

----, 2005 : *Interventions archéologiques menées sur le site CjEd-5 dans la vallée de la rivière Madawaska, Ville de Dégelis, MRC Témiscouata, juillet-août 2004*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 16 p.

----, 2006 : *Interventions archéologiques menées dans la vallée de la rivière Madawaska,*

Ville de Dégelis, MRC Témiscouata, 17 juillet au 14 août 2005. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 10 p.

----, 2008 : *Interventions archéologiques menées dans le MRC de Témiscouata, 30 juillet au 16 août 2006.* Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 18 p.

BURKE, A. L. et É. Chalifoux, 1998 : « Stratégie d'acquisition du chert Touladi et production lithique durant la période du Sylvicole au Témiscouata. », in Roland Tremblay, *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec no. 27, Montréal, pp. 33-51.

BYERS, Douglas S., 1959: « The Eastern Archaic, some problems and hypotheses ». *American Antiquity*, vol. 24 (3): 233-256.

CADIEUX, Denis, 1993: «L'Abitibi sur la route du cuivre», in Marc Côté et G. Lessard, *Traces du passé, Images du présent*, Anthropologie du Moyen-nord québécois, CEGEP-Éditeur, Rouyn Noranda, pp. 189-204. CAMERON, A. W. et A.P. Orkin, 1949: *Mammals of the Lake St-John Region, Quebec.* Annual Report of the National Museum for the Fiscal Year 1948-1949, Ottawa, National Museums of Canada, Bull. 110, pp. 95-108.

CAMPEAU, Lucien, 1979 : *Monumenta Novae Franciae II. Établissement à Québec (1616-1634).* Les presses de l'Université Laval, Québec, 889 p.

CASTONGUAY, Daniel et Daniel Chevrier, 1976 : *Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976.* Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 157 p.

CASTONGUAY, Daniel et Jocelyne Séguin, 1981 : *Rapport des excavations du site archéologique FlFo-1, réservoir LG-3, Jamésie, été 1981.* Hydro-Québec, Montréal, 139 p.

CÉRANE, 1984 : *Occupations préhistoriques, historiques et contemporaines de la région de Washadimi, réservoir de LG-2, Baie-James, deux millénaires d'archives archéologiques.* Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 544 p.

----, 1990: *12^e ligne (735 kV), partie nord, territoire conventionné, inventaire*

archéologique, été 1990. Rapport d'inventaire préparé pour Hydro-Québec Environnement, Charlesbourg, 176 p.

----, 1992 : *Projet de Laforge-1, interventions archéologiques : inventaires, fouilles, relevés et utilisation du territoire, 1991. Rapport d'intervention préparé pour la Société de l'Énergie de la Baie James, Québec, 291 p.*

----, 1993 : *Projet de Laforge, interventions archéologiques : inventaires, fouilles et relevés, 1992. Rapport d'intervention préparé pour la Société de l'Énergie de la Baie James, Québec, 254 p.*

----, 1994 : *Projet de Laforge-1, interventions archéologiques, fouilles et relevés, 1993. Rapport d'intervention préparé pour la Société de l'Énergie de la Baie James, Québec, 268 p.*

----, 1995 : *Contribution à l'histoire des Cris de l'Est, la région de Laforge I. Rapport présenté à la Société d'Énergie de la Baie James. Cérane Inc., Charlesbourg, 435 p.*

----, 2000 : *Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3 : analyse et synthèse des interventions archéologiques. Hydro-Québec, Québec, 178 p.*

C.E.R.S.H. (CENTRE d'études et de recherches historiques du Saguenay), 1968 : *Pressions pour ouvrir le Saguenay 1829-1836. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.*

----, 1968a : *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi, 1780-1830. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.*

----, 1968b : *Exploration du Saguenay 1828. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.*

CHALIFOUX, Éric., 1992 : *Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991, reconnaissance archéologique. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 56 p.*

----, 1993 : *Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1992, I- Évaluation de cinq sites préhistoriques. Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata/MAC, Montréal,*

47 p.

----, 1994 : *Interventions archéologiques au Témiscouata à l'été 1993, évaluation de dix sites préhistoriques*. Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, Montréal, 86 p.

CHALIFOUX, É. et A. Burke, 1995 : « L'occupation préhistorique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation. », in Balac, Anne-Marie, Claude Chapdelaine, Norman Clermont & Françoise Duguay (dir.), *Archéologies québécoises*, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, coll. Paléo-Québec n° 23, pp. 237-270.

CHALIFOUX, Éric, Adrian Burke et Claude Chapdelaine, 1998 : *La préhistoire du Témiscouata: Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 26, Montreal, 155 p.

CHALIFOUX, E. et I. Jost, 1993 : *Reconnaissance archéologique sur l'île d'Orléans, été 1993*. Ministère de la Culture, Montréal, 34 p.

CHAMBERS, E.T.D., 1904: *Quebec, Lake St-John and the new route to the far-famed Saguenay*. New-York, Harper & Brothers Publishers.

CHAPDELAINE, Claude, 1980 : « L'ascendance culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent ». *Recherches Amérindiennes au Québec* X (3): 145-152.

----, 1983 : *La préhistoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean: bilan et prospectives*. Ministère des Affaires Culturelles et ville de Chicoutimi, Montréal, 29 p.

----, 1984 : *Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks*. Ministère des Affaires Culturelles, Dossiers 61, Québec, 336 p.

----, 1984a : « Un campement de pêche iroquoien au royaume du Saguenay », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 14 (1) : 25-33.

----, 1985 : « Les Iroquoiens de la province de Canada au royaume du Saguenay: alliances, foire ou diaspora à Chicoutimi », *Saguenayensia*, vol. 27 (4) : 176-180.

----, 1986 : « La poterie amérindienne préhistorique du site EbCx-1, île du Havre de Mingan : identification culturelle et position chronologique » , *Recherches amérindiennes au Québec* 16 (2-3) : 95-101.

----, 1988 : *Étude de la variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent d'après le site préhistorique Mandeville à Tracy*. Thèse Ph.D., Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

----, 1989 : « Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks. Compte rendu et réponse de Claude Chapdelaine » , *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XIX (1) : 87-89.

----, 1989a : *Le système adaptatif des Iroquoiens de la région de Québec*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 36 p.

----, 1990 : « Un site sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) » . *Recherches amérindiennes au Québec* XX (1) : 19-37.

----, 1990a : *La région du lac Témiscouata, un carrefour préhistorique à l'ombre des grandes voies de communication*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 30 p.

----, 1991 : « Poterie, ethnicité et Laurentie iroquoise » , *Recherches amérindiennes au Québec* 21 (1-2) : 44-52.

----, 1991a : *Rapport d'évaluation de sites préhistoriques du Témiscouata*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 63 p.

----, 1991b : *Rapport des activités archéologiques menées au cap Tourmente, sur la côte de Beaupré et à l'île Verte, été 1990*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 27 p.

----, 1993 : « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians : A slow or Rapid Transformation? » , *Journal of Anthropological Archaeology* 12 : 173-209.

----, 1995 : « An Early Late Woodland Pottery Sequence East of Lac Saint-Pierre » , *Northeast Anthropology* 49: 77-96.

----, 1995a : « Les Iroquoiens de l'est de la vallée du Saint-Laurent » , in Anne-Marie Balac, Claude Chapdelaine, Norman Clermont et Françoise Duguay, *Archéologies québécoises*. Paléo-Québec no. 23, Montréal, pp. 161-184.

CHAPDELAINÉ, Claude et Éric Chalifoux, 1993 : *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), été 1992*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 17 p.

CHAPDELAINÉ, Claude et Greg Kennedy, 1990 : « The identity of the prehistoric occupants of the Temiscouata area ». *Papers of the twenty-first Algonquian Conference*, p. 72-83.

CHAPDELAINÉ, Claude, Roland Tremblay, Éric Chalifoux, Steeve Bourget et Adrian Burke, 1991 : *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Université de Montréal, Département d'Anthropologie, Montréal, 23 p.

CHEVRIER, Daniel, 1977 : *Recherches archéologiques sur la Côte-Nord, le bassin des rivières aux Outardes et Manicouagan*. Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 181 p.

----, 1978 : *Recherches archéologiques sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, 1977*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 40 p.

----, 1981 : *Recherches archéologiques sur le bassin du lac Caniapiscau, 1980*. Conseils montagnais de Shefferville, Sept-Îles et Maliotenam, 163 p., #484.

----, 1982 : *Relevés et fouilles archéologiques, réservoir de LG-4, été 1982*. Société de l'Énergie de la Baie James, Environnement, Montréal, 256 p.

CHEVRIER, Daniel et Jean-François Moreau, 1975 : *Recherches archéologiques sur la Manicouagan et sur la route Québec/Labrador, été 1975*. Ministère des Affaires

Culturelles, Montréal, 25 p.

CHISM, James, 1975 : *Rupert House Status Report, EiGq-1*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 4 p.

----, 1977 : *Archaeology at Washadimi, the 1977 field summary*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 108 p.

----, 1978 : *Archaeology at Washadimi, the 1978 Chism field summary*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 84 p.

----, 1980 : *Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 177 p.

CHRÉTIEN, Yves, 1992 : *Un site du Sylvicole inférieur dans la région de Québec: le site Lambert à Saint-Nicolas (CeEu-12)*. Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Secteur des grades, mémoire de maîtrise, Montréal.

----, 1995 : *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Secteur des grades, thèse de doctorat, Montréal, 331 p.

----, 1995a : « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec », *Archéologies québécoises* (textes réunis sous la direction de Anne-Marie Balac et autres), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 23 : 185-201.

CLAUDOT-HAWAD, Hélène, 1990 : « Nomades et État : L'impensité juridique », *Droit et société*, 15, (2).

CLEARY, Bernard, 1989 : *L'enfant de 7 000 ans*, Septentrion, Sillery, 284 p.

CLÉMENT, Daniel, 1988 : « Maikan (le loup) », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XVII, (4): 59-85.

CLERMONT, Norman, 1974 : « Le castor et les Indiens préhistoriques de la Haute-

Mauricie : un problème d'identification », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. IV, (1): 4-8.

----, 1978 : « Le Sylvicole initial », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. VII, (1-2): 31-42.

----, 1980 : « Le contrat avec les animaux. Bestiaire sélectif des Indiens nomades du Québec au moment du contact », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. X, (1-2): 91-109.

----, 1987 : « La préhistoire du Québec », *L'Anthropologie*, vol. 91 (4) : 847-858.

----, 1989 : « Compte-rendu de «Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XIX (1) : 86-87

----, 1989a: « Adieux originaux, esturgeons et tourterelles....», *Anthropologie et Sociétés* 13 (2): 121-126.

----, 1990 : « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches Amérindiennes au Québec* XX (1) : 5- 17.

----, 1992 : « L'Archaïque dans le Nord-Est américain », *Revista de Arqueologia Americana*, (5) : 7-25.

----, 1995 : « Le Sylvicole du Québec méridional », *Revista de Arqueologia Americana*, (9) : 67-81.

----, 1998 : « Le Sylvicole du Bouclier », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVIII (2) : 51-57.

----, 1999 : « L'archéologue, la culture matérielle et les problèmes de l'ethnicité », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXIX (1) : 71-73.

CLERMONT, Norman et Claude Chapdelaine, 1982 : *Pointe-du-Buisson 4: Quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 p.

----, 1990 : « Le plateau des Portageurs, une halte au pied des courants », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XX (3-4) : 43-72.

CLERMONT, Norman, Claude Chapdelaine et Jacques Guimont, 1992 : *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Cérane inc. Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers 76, Québec, 426 p.

CLERMONT, Norman, Claude Chapdelaine et Charles Martijn, 1983 : *Rapport d'activités archéologiques, grotte d'Argentenay (île d'Orléans) et cap Tourmente (Saint-Joachim)*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 6 p.

CLERMONT, Norman, Claude Chapdelaine et René Ribes, 1986 : « Regards sur la préhistoire trifluvienne », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XVI (2-3) : 5-55.

CLERMONT, Norman et Évelyn Cossette, 1991 : « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec », *Journal canadien d'archéologie*, vol. 15: 35-44.

COHEN, A., 1969: *Custom and Politics in Urban Africa: A Study of Hausa Migrants in Yoruba Towns*. Routledge, London.

----, 1974: *Urban Ethnicity*. Tavistock Publications, London.

COHEN, R., 1978 : «Ethnicity : Problem and Focus in Anthropology». *Annual Review of Anthropology* 7: 379-403.

COSSETTE, Évelyn, 1995 : *Assemblages zooarchéologiques et stratégies de subsistance des groupes de chasseurs-pêcheurs du site Hector Trudel (Québec) entre 500 et 1000 de notre ère*. Thèse Ph.D., Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 758 pages.

----, 1996 : « Pêcheurs et chasseurs à l'aube d'une transformation : les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 apr. J.C. », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVI (3-4) : 115-127.

----, 1997 : « L'exploitation des ressources animales au cours du Sylvicole moyen tardif

(500 à 1000 ap. J.-C.) », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVII (3-4) : 49-67.

CÔTÉ, Hélène, 2006 : « Quelques considérations sur la composante historique du site DbEl-9b. » Dans Langevin, Érik, Joane Girard, Jonathan Mattson et Jonathan Skeene-Parent, 2006: *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2005*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, annexe A.

CÔTÉ, Marc, 1993: « Le site DaGt-1: Un établissement Algonquin du Sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue », in Marc Côté et, Gaëtan L. Lessard, *Traces du passé. Images du présent. Anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*. Cégep Éditeur, Rouyn-Noranda, pp. 5-59.

----, 1993a: « Préhistoire de l'Abitibi-Témiscamingue ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIII (2-3): 5-24.

----, n-d : *Culture matérielle et « ethnicité » : Algonquien ou iroquoien*. Manuscrit non publié.

CÔTÉ, Patrice, 1987 : *Essai de géomorphologie structurale du secteur de Rivière-Éternité, Québec*. Mémoire de Baccalauréat en science (Géographie). Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 70 p.

CRÉPEAU, Robert, 1983 : La céramique du Québec septentrional: algonquienne ou iroquoienne? , Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

CRÉPEAU, Robert et G. Kennedy, 1984 : *Analyse chimique par activation neutronique de 8 échantillons de céramique de la région du Lac-Saint-Jean, sites DcEs-1 (Chicoutimi) et DcEx-1 (rivière Métabetchouane, Chambord)*. Ministère des Affaires culturelles, Chicoutimi, 19 p.

CRÊTE, Serge-André, 1976 : *Sondages archéologiques au site DbEi-2 et reconnaissance dans la région des Escoumins, été 1975*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 76 p.

DAIGNEAULT, Robert-André, 1985 : “Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de Grandes Bergeronnes (été 1984) ”, in J.-F. Moreau et al., *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes. Été 1984*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Montréal, Montréal, 44 p.

DALLAIRE, Joane, Frédéric Gagnon, Marie-Andrée Boivin et Érik Langevin, 1997 : « Études archéologiques dans la région du lac Vert et du lac Kénogamishish: les sites DcEv-6 et DcEv-8 ». *Saguenayensia*, vol. 39 (3) : 35-38

DAWSON, Kenneth, C.A., 1979: « Algonkian Huron-Petun Ceramics in Northern Ontario ». *Man in the Northeast* (18): 14-31.

DAWSON, Nelson-Martin, 2000 : *L'atelier Delisle. L'Amérique du Nord sur la table à dessin*. Septentrion, Québec, 308 p.

----, 2005 : *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais. Histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque colonial*. Septentrion, Québec, 263 p.

DE VARENNES, 1998 : *Ile aux Basques 1998, intervention archéologique au site Hoyarsabal, DaEh-4*. Université Laval, Québec, CÉLAT, Québec, 20 p.

DELAGE, Denis, 1985 : *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est, 1600-1664*. Boréal Express, Montréal, 419 p.

DENTON, David, 1980 : *Investigations archéologiques dans la région du futur réservoir Caniapiscou, été 1979, un rapport préliminaire*. Hydro-Québec, Montréal 314 p.

1987 : « Une mise à jour de la séquence chronologique et culturelle de la région de Caniapiscou ». *Archéologiques* (1) : 97.

----, 1989 : « La période préhistorique récente dans la région de Caniapiscou ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XIX (2-3) : 59-75.

----, 1994 « Des pointes de projectile aux pierres à briquet : évolution d'une tradition

technologique du Québec subarctique. » *Recherches amérindiennes au Québec* 24(1-2):73-86

DENTON, David, Évelyne Cossette, Hernard Hébert, Nicole Lafrance et Jean-Yves Pintal, 1983 : *Recherche archéologique dans la région du réservoir Caniapiscou, saison 1981*. Société d'Énergie de la Baie James, Montréal, 312 p.

DENTON, David, Marie Ferdais, Jean-Yves Pintal, Claude Rocheleau, Michel Bouchard et Pierre Grégoire, 1981 : *Recherche archéologique dans la région du futur réservoir Caniapiscou, rapport préliminaire, 1980*. Ministère des affaires culturelles, Montréal, 147 p.

DESBIENS, Sylvain et Pierre J. Lespérance, 1989 : « Stratigraphy of the Ordovician of the Lac Saint-Jean and Chicoutimi outliers, Quebec. » *Canadian Journal of Earth Sciences*, vol. 26 (6): 1185-1202

DESROSIERS, Alain, 1995 : *Liste de la faune vertébrée du Québec*, Ministère de l'environnement et de la faune, Nouv. éd., Publication du Québec, Québec, 122 pp.

DESROSIERS, Pierre, 1986 : *Bilan sur la recherche archéologique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 73 p.

DIAZ-ANDREU, Marguerita et Sam Lucy, 2005: « Introduction », *The Archaeology of Identity*, edited by Margarita Diaz-Andreu, Sam Lucy Stasa Babic and David N. Edwards. Routledge, New York, pp. 1-12. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, n.p.

DINCAUZE, Dena, 1976 : *The Neville Site: 8000 Years at Amoskeag*. Peabody Museum Monographs 4. Harvard University, Cambridge.

DIONNE, Jean-Claude, 1963 : « Le problème de la terrasse et de la falaise Mic-Mac ». *Revue canadienne de géographie*, vol. XVII (1-2): 9-25.

DODD, C.F. *et al.*, 1990 : « The Middle Ontario Iroquoian Stage. » *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* : 321-359. Occasional Publication of the London Chapter,

OAS Number 5, London.

DORION, Henri, 1979: *Atelier sur l'écriture des noms de lieux amérindiens*. Commission de toponymie. Québec.

DRAGOO, D. W., 1976 : « Adena and the Eastern Burial Cult », *Archaeology of Eastern North America* (4): 1-9.

DRAINVILLE, Georges, 1968 : « Le fjord du Saguenay : contribution à l'océanographie », *Le Naturaliste Canadien* , vol. 95 (4): 809-855.

DRAINVILLE, Georges et Léo Brassard, 1961 : « Les poissons de la rivière Saguenay », *Le Naturaliste Canadien*, 88 (1): 129-147.

DUFOUR, Jules, 1977 : « La Sagamie : un nouveau régionyme pour la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean », *Annales de l'ACFAS*, vol. 44 (2): 105-110.

----, 1981 : « L'hypsométrie, Le Climat I, II, III, l'Hydrographie » et les Ecorégions » «, in Magella Gauthier et L.-M. Bouchard, *Atlas Régional du Saguenay–Lac-St-Jean* . Gaëtan Morin éditeur, Chicoutimi, n.p.

DUMAIS, Pierre, 1978 : « Le Bas Saint-Laurent », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. VII (1-2): 63-74.

----, 1980 : *Rapport d'une étude d'impact archéologique, Grandes-Bergeronnes, comté du Saguenay*. Municipalité de Grandes Bergeronnes, Montréal, 17 p.

DUMAIS, Pierre, Jean Poirier et Gilles Rousseau 1994 : *Reconnaissance archéologique dans la région du Témiscouata, 1990-1991*. Ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 28 p.

----, 1998 : « La préhistoire du Témiscouata, trente ans plus tard. », in Roland Tremblay, *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec no. 27, Montréal, pp. 53-80.

DUMONT, Elizabeth and Louis A. Dumont, 1979 : « Of Paradigms and Projectile

Points : Two Perspectives ont the Early Archaic in the Northeast », *Bulletin of the New York State Archaeological Association*, 75: 38-52.

DUMONT, Jean, 1983 : *Évaluation du potentiel archéologique de cinq sites de la région de Tadoussac, rapport d'activités archéologiques*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, n-p.

DUMONT ET HAMELIN, 1964 : *La colline Blanche au nord-est de Mistassini : géomorphologie et sciences humaines*. Institut de Géographie, Université Laval, Québec, 28 pages.

ELIOT, T. S., 1949 : *Notes Towards the Definition of Culture*. Harcourt , Brace and Company, New York, 128 p.

ÉMARD, Bertrand, 1982 : *Présence montagnaise sur le bassin de la Caniapiscau, recherches archéologiques, 1981*. Conseils Attikamek-Montagnais, Montagnais de Shefferville, de Sept-Îles et Maliotenam, Montréal, 210 p.

ÉMOND, Denis, 1978 : *Dernières fouilles archéologiques à l'embouchure de la rivière aux Outardes, sauvetage de l'été 1978*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 153 p.

ÉMOND, Denis, et André Cyr, 1979 : *Reconnaissance archéologique sur la Haute-Côte-Nord, été 1979*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 204 p.

ENGELBRECHT, William, 1999 : « Iroquoian Ethnicity and Archaeological Taxa » in R.F. Williamson and C.,M. Watts's in *Taming the Taxonomy: Toward a New Understanding of great Lakes Archaeology*. Proceedings of the Joint Symposium of the 1997 Ontario Archaeological Society and the Midwest Archaeological Conference, Toronto.

ERICKSON, Paul A. and Liam D. Murphy, 2001: *A History of Anthropological Theory*. University of Toronto Press, Toronto.

ERNST, T.M., 1978: « Aspects of Meaning of Exchanges Items among the Onabasulu of

the Great Papuan Plateau », *Mankind* 11 (3): 187-197.

ETHNOSCOP, 1990 : *Intervention archéologique à l'anse à la Croix, site du plateau de tournage de Black Robe (Robe noire)*, Cinégramme V, Montréal, 19 p.

----, 1991 : *Aménagement hydroélectrique sur la rivière Ouiatchouan. Site historique de Val-Jalbert. Étude de potentiel archéologique*. Préparée pour Le Groupe Conseil ENVIRAM (1986) inc., Montréal, 56 p.

----, 1992 : *La Grande Rivière, projets La Grande-1 et La Grande-2A, interventions archéologiques, 1991*. Rapport d'intervention présenté à la Société d'Énergie de la Baie James, Ingénierie et Environnement, Montréal, 170 p.

----, 1993 : *Intervention archéologique à la baie Sainte-Marguerite au Saguenay, pointe à la Croix et pointe du Moulin, DbEl-1*. Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Montréal, 62 p.

----, 1995 : *La Grande Rivière, interventions archéologiques de l'été 1993, projets La Grande-1 et La Grande-2A*. Rapport d'intervention présenté à la Société d'Énergie de la Baie James, Ingénierie et Environnement, Montréal, 56 p.

FIEDEL, S. J., 1990: « Middle Woodland Algonquian Expansion: A Refined Model » , *North American Archaeologist*, vol. 11 (3): 209-230.

FINLAYSON, W.D., 1977: *The Saugeen Culture: a Middle Woodland Manifestation in Southwestern Ontario*. 2 volumes. Coll. Mercure. No. 61, Musée national de l'Homme, Ottawa.

FISSET, Richard, 1998: *Surveillance archéologique pour la construction d'un centre d'interprétation à baie Sainte-Marguerite, Pointe-à-la-Croix, dans le parc de conservation du Saguenay*. Société immobilière du Québec, Québec, 20 p.

FITZGERALD, William, Philippe De Varenne et Laurier Turgeon, 1997 : *Basques et Amérindiens à l'île aux Basques aux XVIe et XVIIe siècles, interventions archéologiques de 1993*. Université Laval, Québec, CÉLAT, Québec, 64 p.

FONTAINE, P.-H., 1964 : *Inventaire de la collecte de surface de 1964 sur le site DaEi-1*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2 p.

FORTIN, Georges, 2005 : *Les Innus, l'eau, le poisson : quelques aspects du mythe, de la réalité, aux abords du contact avec les Européens*. Manuscrit, 18 p.

FORTIN, J., 1978 : *Poste de Tadoussac, DaEk-10*. MAC, ms, n. p.

FORTIN, Joseph-Henri, 1964 : *Les sites indiens du lac Saint-Jean délimités en 1964*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 130 pp.

----, 1966 : *Un site du royaume du Saguenay, rapport préliminaire, site O (section 4), lac Saint-Jean*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 51 p.

----, 1967 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du lac Saint-Jean. 1964-1967*. Rapport d'activités. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 153 p.

----, 1967a : *Archéologie au royaume du Saguenay. Outils ou simulations. Pierres non spécialisées du Lac Saint-Jean*. Société d'archéologie du Saguenay, Métabetchouan, 22 p.

----, 1968 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du Peok8agamy, 1968. Rapport d'activités*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 88 p.

----, 1968a : *Sites du lac Métabetchouan (MN), Tamahish de Kishisink. Les Iroquois au lac Métabetchouan*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 29 p.

----, 1969 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du Peok8agamy, année 1969. Rapport d'activités*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 36 p.

----, 1970 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du Peok8agamy, année 1970. Rapport d'activités*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 23 p.

----, 1970a : *Occupation indienne au lac des Commissaires (Eshquakma)*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 46 p.

----, 1971 : *Archéologie au Haut-Saguenay. Sommaire de notre travail en 1971 autour du*

lac St-Jean et à la périphérie sud. Trois rapports d'activités. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 54 p.

----, 1971a : *Eshk8akma (le lac des Commissaires), 325 artefacts illustrés, 1970-1971.* Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Péok8agamy 5, Chicoutimi, 104 p.

----, 1971b : *Communiqué concernant la disparition de deux sites archéologiques en 1972.* Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 8 p.

----, 1971c : *Le site YI, lac Bostonnais.* Volume 18. Métabetchouan, Lac-à-la-Croix, 11 p.

----, 1972 : *Le site M.* Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Péok8agamy 4, Chicoutimi, 88 p.

----, 1972a : *Sommaire de notre travail, autour du Lac St-Jean et de sa périphérie sud, en 1972.* Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 25 p.

----, 1972b : *La mission Saint-Charles de la METABEK8ANI et le poste français de 1676.* Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

----, 1972c : *Le site S.* Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Péok8agamy 2, Chicoutimi, 49 p.

----, 1972d : *Sommaire de notre travail, autour du Lac St-Jean et de sa périphérie sud, en 1972.* Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 25 p.

---, 1972e : *Le site 8.S.10a. Un site archaïque des Fonds de la K8spajgane.* Publications de la Société historique du Saguenay, no. 27. Lac-à-la-Croix, 23 p.

----, 1972f : *La rivière Métabetchouane. Géologie, géographie et occupation amérindienne.* Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

----, 1972g : *Le site O de 1965 à 1971.* Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Péok8agamy 1, Chicoutimi, 35 p.

----, 1972h : *Le site F*. Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Péok8agamy 3, Chicoutimi, 102 p.

----, 1973 : *Sommaire des activités de 1973, lac Saint-Jean*. Société d'archéologie du Saguenay, Métabetchouan, 25 p.

----, 1973a : *Le site R*. Société d'archéologie du Saguenay, Archéologie au Haut-Saguenay, Les sites du Péok8agamy 7, Chicoutimi, n-p.

----, 1974 : *Archéologie au lac Saint-Jean. Un foyer amérindien du site R. Lac de la belle-Rivière. Le foyer 6*. Société d'archéologie du Saguenay, Métabetchouan, n-p.

----, 1983 : *Archéologie au lac Saint-Jean. Brève étude de l'occupation amérindienne du secteur Hébertville, entre les lacs Kénogami et les fonds de la Couchepégane*. Métabetchouan, n-p.

FRENETTE, Gérard, 1974 : *Rapport préliminaire, Grandes-Bergeronnes, été 1974*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 9 p.

----, 1975 : *Grandes-Bergeronnes, rapport d'activités archéologiques pour l'été 1974*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 40 p.

GADBOIS, Raphaël, 2010 : *Un héritage oublié. Étude d'une concentration de bifaces retrouvée à Saint-Gédéon*. Travail réalisé dans le cadre du cours ANT3802, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

GADBOIS, Raphaël et Érik Langevin, 2014 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités du printemps et de l'été 2013*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

GADBOIS, Raphaël, Noémie Plourde et Érik Langevin, 2015 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités du printemps et de l'été 2014*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à

Chicoutimi, Chicoutimi. À paraître.

GAGNON, Gaston, 1983 : *Le commerce des fourrures au Saguenay et le poste de traite de Chicoutimi (1676-1876)*. Ministère des Affaires culturelles, Chicoutimi, 135 p.

GAGNON, L, 1988 : *La géologie de la colline Blanche, rivière Témiscamie, Québec*. Thèse de M.Sc, Université de Montréal, Montréal, 160 p.

GALLO, Tiziana, 2013 : *Analyse comparative des témoins céramiques du site DcEp-2 et de la station A du site DcEp-5 à l'Anse à la Croix*. Travail présenté à Claude Chapdelaine dans le cadre du cours ANT3802. Département d'anthropologie. Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal, Montréal, 41 p. + annexes.

GAMIO, Manuel, 1924 : « The Sequence of Cultures in Mexico », *American Anthropologist*, vol. 26 (3) : 307-322.

GANONG, William F., 1964 : *Crucial Maps in the Early Cartography and Place-Nomenclature of the Atlantic Coast of Canada*, with and Introduction, Commentary, and Map Notes by Theodore E. Lyayng. Toronto.

GATES SAINT-PIERRE, Christian, 1998 : « La production céramique du Sylvicole moyen tardif au Québec méridional : indices d'une stase technologique et d'une tradition régionale » *Archéologiques 11-12 : 175-188*.

----, 2000 : *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-4, Rivière Sainte-Marguerite*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 16 p.

----, 2000a : *Rapport d'analyse zooarchéologique des sites du Cap de Bon-Désir (Haute-Côte-Nord) et de la Rivière Ste-Marguerite (Saguenay)*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 15 p.

----, 2002 : *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-9b, Rivière Sainte-Marguerite*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 9 p.

----, 2006 : *Potières du Buisson : la céramique de tradition Melocheville sur le site*

Hector-Trudel, collection Mercure, numéro 168. Musée canadien des civilisations, Gatineau, 319 p.

----, 2010 : *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec, 59 p.

GAUTHIER, Geneviève, Frédéric Côté et Érik Langevin, 1997: « Aspects de la préhistoire du lac de la Belle-Rivière ». *Saguenayensia*, vol. 39 (3): 31-34.

GAUTHIER, Majella L. et Louis-Marie Bouchard, 1981 : *Atlas régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le Climat III*. Laboratoires de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Gaétan Morin Éditeur, Chicoutimi, n-p.

GAUVIN, Hélène, 1985 : *Inventaire archéologique de la rive ouest de la rivière Grandes Bergeronnes (rivière des Grandes Bergeronnes) et de la pointe Sauvage*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 63 p.

GÉLINAS, Claude, 2011 : *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean XVIIe-XXe siècle*. Septentrion, Québec, 220 p.

GERO, Joan M., 1989: « Assessing Social Information in Material Objects: How Well Do Lithics Measure Up? », in Robin Torrence's *Time, Energy and Stone Tools*. New Directions in Archaeology. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 92-105.

GIGUÈRE, Georges-Émile, 1973 : *Œuvres de Champlain*. Éditions du jour, Montréal, 3 volumes.

GIRARD, Camil et Édith Gagné, 1995 : « Première alliance interculturelle. Rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXV (3) : 3-14.

GIRARD, Camil et Hélène ST-ONGE, 2001 : *Recherche sur la signification de la toponymie autochtone: carte du Père Pierre Laure - Secteur nord du Saguenay-Lac-*

Saint-Jean. Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

GIRARD, Jeannette, 1985 : *Essai de préhistoire et histoire de la rivière Péribonka*. Études Amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 113 p.

----, 1987 : « Histoire et préhistoire de la rivière Péribonca », *Saguenayensia*, vol. 29 (1) : 6-12.

GIROUARD, Laurent, Louis de Martel, Paul Piché et François Gagnon, 1975 : *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique, 1974*. Ministère des Affaires culturelles, Québec, 55 p.

GLUCKMAN, M., 1958: *Analysis of a Social Situation in Modern Zululand*. Manchester: Manchester University Press.

GOULD, R.A., 1980: *Living Archaeology. New Studies in Archaeology*. Cambridge University Press, Cambridge.

GOYETTE, M., 1996 : *Le site du rocher de la Chapelle à l'Île aux Oies, intervention archéologique de 1996*. Université Laval, Québec, CÉLAT, Québec, 39 p.

----, 1997 : *Le site du rocher de la Chapelle à l'Île aux Oies, intervention archéologique de 1995*. Université Laval, Québec, CÉLAT, Québec, 35 p.

GRIFFIN, James B., 1967 : « Eastern North American Archaeology : A Summary », *Sciences*, vol. 156 (3772) : 175-191.

GROISON, Dominique, 1977 : *Réseau de transport d'énergie de la Baie James, relevés archéologiques, été 1976*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 28 p.

----, 1978 : *Lignes de transport d'énergie 735 kv, Némiskau-Albanel-Chibougamau-Chamouchouan. Étude de l'impact archéologique 1978*. Rapport soumis à Hydro-Québec, Montréal, 25 p.

----, 1978a : *Outardes-2, inspection de la zone de protection archéologique*. Hydro-Québec, Environnement, Montréal, 9 p.

GROISON, Daniel et Jean Mandeville, 1975 : *Fouilles de sauvetage à l'embouchure de la rivière aux Outardes, automne 1975*. MAC, Montréal, 11 p.

GUIARD, Michelle, 1984 : *Des fourrures pour le roi au poste de Métabetchouan*. Ministère des Affaires culturelles, Collection les Dossiers #60, Chicoutimi, 238 p.

----, 1985 : « Le poste de Métabetchouan à travers les archives », *Saguenayensia*, vol. 27 (4) : 181-183.

GUIARD, Michelle, et Marcel Laliberté, 1985: *Les amérindiens de Pointe-Bleue et leur environnement*. Société du Village Amérindien de Pointe-Bleue, Québec, 290 p.

GUY, Camil, 1977 : *Le canot d'écorce de Weymontaching*. Éditions de l'Aurore, Montréal, 75 p.

HAEBERLIN, Herman K., 1919 : « Types of Ceramic Art in the Valley of Mexico », *American Anthropologist*, vol. 21 (1): 61-70.

HAMEL, Gaétan et René Lesage, 1977 : *Le bassin hydrographique de la rivière Saguenay*. Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, Service de l'aménagement de la faune, District du Saguenay--Lac-Saint-Jean, Jonquière, 13 p.

HAMELIN, Louis-Edmond et Benoît Dumont, 1964 : *La Colline Blanche. Géomorphologie et Sciences humaines*. Travaux divers, no 6, Centre d'études nordiques, Institut de géographie, université Laval, Québec, 1964, 28 pages.

HANCOCK R.G.V., S. Aufreiter, J.-F. Moreau & I. Kenyon, 1996, « Chemical Chronology of Turquoise Blue Glass Trade Beads from the Lac-Saint-Jean Region of Québec » in Orna, Mary Virginia (ed.), *Archaeological Chemistry. Organic, Inorganic, and Biochemical Analysis*, Washington, American Chemical Society, ACS Symposium Series n° 625, pp. 23-36.

HART, John P. and W. Engelbrecht, 2012: Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis. *Journal of Archaeological Method and Theory* 19(2):322-349.

HEIDENREICH, C., 1990 : « History of the St. Lawrence-Great Lakes Area to A.D. 1650 », *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* : 475 - 492. Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5, London.

HILL, J. N. et J. Gunn, 1977: « Introducing the Individual in Prehistory » , in *The Individual in Prehistory. Studies of Variability in Style in Prehistoric Technologies*, edited by James N. Hill and Joel Gunn. Studies in Archaeology. Academic Press, New York, pp. 1-12.

HOCQ, M. 1994 : La Province de Grenville. In: *Géologie du Québec* (Ed C. Dubé), pp. 75-94. Les publications du Québec, Québec.

HODDER, Ian, 1977: «The distribution of Material Culture Items in the Baringo District, West Kenya», *Man* (12): 239-269.

----, 1982: *Symbols in Action. Ethnoarchaeological Studies of Material Culture*. New Studies in Archaeology, Cambridge University Press, Cambridge, 256 p.

----,1986: *Reading the Past. Current Approaches to Interpretation in Archaeology*. Cambridge University Press, Cambridge.

----, 1987: *The Archaeology of Contextual Meaning*. New Directions in Archaeology. Cambridge University Press, Cambridge, 144 p.

HUART, Victor. A., 1886 : « L'âge de pierre au Saguenay.», *Le Naturaliste Canadien*, vol. 16 (6): 86-91.

HYDRO-QUÉBEC, 2002 : *Régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami. Études d'impact sur l'environnement*. Aménagement du Réservoir Pikauba, Hydro-Québec et Ministère des ressources naturelles.

IZAGUIRRE, Dario, Francis Marcoux, François Guindon, James V. Chism, Nathan Hamilton et David Denton, 2007: *Résultats des fouilles archéologiques dans la région du réservoir EM-1. Saison 2005*. Société d'Énergie de la Baie James/Société Niskamoon, Val D'Or, 398 p.

JAMIESON, James B., 1990: « The Archaeology of the Saint-Lawrence Iroquoians », *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*. Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5, London: 385-404.

JENNINGS, John, 2004 : *Bark Canoes. The Art and Obsession of Tappan Adney*. Published in association with the Mariners' Museum. Firefly Books, New York, 152 p.

JESKE, Robert, 1989: « Economies in Raw Material use by Prehistoric Hunter-Gatherers », in Robin Torrence's, *Time, Energy and Stone Tools*. New Directions in Archaeology, Cambridge University Press, Cambridge: 34-45.

JOHNSON, Frederik, 1950: « Archaeological News », *American Journal of Archaeology*, vol. 54 (3): 235-253.

JONES, Arthur E., 1889: *Mission du Saguenay. Relation inédite du R.P. Laure, S.J., 1720 à 1730*. Documents rares ou inédits No. 1. Archives du collège Ste-Marie, Montréal.

JONES, Sian, 1997: *The Archaeology of Ethnicity. Constructing identities in the past and present*. Routledge, New York, 180 p.

JULIG, Patrick J., 2002: *The Sheguiandah Site. Archaeological, Geological and Paleobotanical Studies at a Paleoindian Site on Manitoulin Island, Ontario*. Mercury Series, Archaeological Survey of Canada, Paper 161, Musée Canadien des Civilisations, Ottawa, 314 p.

JURDANT, M., J. Beaubien, J.L. Bélaïr, J.C. Dionne, et V. Gérardin, 1972 : *La carte écologique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Notice explicative. Vol. 1, L'environnement et ses ressources: identification, analyse et évaluation, Environnement Canada, Centre de recherche forestière des Laurentides, Rapport d'information, Q-F-X-31, 93 p.

KENYON, Ian et Thomas Kenyon, 1983 : « Comments ont the 17th Century Glass Trade beads from Ontario ». *Proceedings of the 1982 Glass Trade Bead Conference*. Edited by Charles F. Hayes, Research Records, Rochester Museum and Science Center, Rochester

16 : 59-74.

KIDD, Kenneth E et Martha Ann Kidd, 1970 : « A Classification System for Glass Beads for the Use of Field Archaeologists. » *Occasional papers in Archaeology and History* no. 1, National Historic Sites Service, Ottawa, p. 45-89.

KING, Frances B., et Russell W. Graham, 1981: « Effects of Ecological and Paleoecological Patterns on Subsistence and Paleoenvironmental Reconstructions », *American Antiquity* 46 (1): 128-142.

KIRJAN, C., 1973 : *Collecte sur le site CkEe-1*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, n- p.

KNUDSON, K. J. & C. M. Stojanowski, 2009 : *Bioarchaeology and Identity in the Americas*. University of Florida Press, Gainesville, 272 p.

KRAFT, Herbert C. 1975 : *The Archaeology of the Tocks Island Area*. Seton Hall University Museum, South Orange, New Jersey, 183 p.

LABERGE, Marc et François Girard, 1998 : *Affiquets, matachias et vermillon : ethnographie illustrée des Algonquiens du nord-est de l'Amérique aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Collection Signes des Amériques. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

LABRÈCHE, Yves et Marcel Laliberté, 1987 : *Inventaire archéologique du bassin de la rivière Ashuapmouchouan, Lac-St-Jean, 1986*. Municipalité de Saint-Félicien, Montréal, 217 p.

LAFORTE, Esther, 1994 : *Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean*. Ministère des Transports du Québec, Direction des études environnementales Est, rapport inédit, 83 p.

----, 1994a : *Inventaire et surveillance archéologique, parc de conservation du Saguenay, secteur baie Sainte-Marguerite, site de pointe à la Croix, DbE1-3*. Ministère Environnement et Faune, Direction des ressources matérielles et des immobilisations,

Québec, 24 p.

LAHAISE, Robert et Marie Couturier, 1977 : *Voyages en Nouvelle-France*. Cahiers du Québec, no. 32, Hurtubise, Québec, 158 p.

LALANDE, Dominique, 1989 : *Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir, DbEi-5, et bilan des activités, 1988*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 90 p.

----, 1990 : *Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir, DbEi-5, 1989*. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 46 p.

LALIBERTÉ, Marcel, 1976 : *Rapport préliminaire des excavations sur les sites GaGd-8, GaGc-1, GaGd-4, lac Kanaaupscow, Baie-James*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 72 p.

----, 1978 : « La forêt boréale ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII (1-2) : 87-98.

----, 1984 : *Expertise archéologique des berges de la Métabetchouane et du lac Saint-Jean, à Desbiens*. Ministère des Affaires culturelles, Chicoutimi, 25 p.

----, 1986 : *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*. Programme de stabilisation des berges, Alcan, Alma, 40 p.

----, 1986a : *Inventaire archéologique du bassin de la rivière Ashuapmouchouane (Ashuapmushuan), Lac-Saint-Jean, 1985*. Ministère des Affaires culturelles, Chicoutimi, 196 p.

----, 1987 : *Les fouilles archéologiques de 1987 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1*. Programme de stabilisation des berges, Alcan, Alma, 30 p.

----, 1987a : « Sur la piste des Takouamis. Les populations et les axes traditionnels de communication dans les régions à l'ouest du lac Saint-Jean aux XVII^e et XVIII^e siècles »,

Saguenayensia, vol. 29 (4) : 4-10.

----, 1990 : « Le Lac Saint-Jean: un pôle traditionnel d'échange dans le Québec Central », *Archéologiques*, no. 3-4, pp. 52-58.

----, 1993 : *Inventaire archéologique : route 175, réserve faunique des Laurentides; route 279, Saint-Gervais; route 173, Saint-Georges; autoroute 20, échangeur 311, Bernière; route 267, Thetford-Mines*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement de l'Est, 64 p.

LALIBERTÉ, Marcel, et Camille Lapointe, 1985 : *Inventaire archéologique des berges de la rivière Métabetchouane, Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 99 p.

----, 1988 : *Bilan de la phase I des recherches archéologiques dans le bassin de la rivière Ashuapmouchouan (1985-1987) et programmation pour la phase II*, Lac-Saint-Jean, Ministère des Affaires Culturelles et ville de Saint-Félicien, Québec

LALIBERTÉ, Marcel et Jean-François Moreau, 1988 : *DcEx-1, un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles/Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 122 p.

----, 1988a : *DcEx-1 : les résultats de la campagne de fouille de 1987*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 53 p.

LANGELIER, J.-C., 1898 : *Industrie de la pulpe et du papier dans la région du Lac St-Jean. Régions de Québec, du Lac St-Jean, de Chicoutimi et de la Côte Nord du Saint-Laurent : description des comtés arpentés, explorations de territoires et arpentage des rivières et des lacs, de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, Québec : p. 49-69.

LANGEVIN, Érik, 1988 : *Récolte de surface sur DdEw-12, le 18 mai 1987, et sur le site DcEo-1, Saint-Basile-de-Tableau*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, n.p.

----, 1989 : *Évaluation du potentiel du site DdEw-12 (comté Lac-Saint-Jean-Est)*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 8 p.

----, 1990 : *DdEw-12: 4 000 ans d'occupation sur la Grande-Décharge du lac Saint-Jean*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 147 p.

----, 1991 : *Inventaire Archéologique 1991*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Groupe génie Inc., Chicoutimi, 267 p.

----, 1991a : *Inventaire Alcan 1986-1990: synthèse des travaux et résultats*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 88 p.

----, 1993 : *L'archéologie au Saguenay-Lac Saint-Jean: rétrospective et prospectives*. Ministère de la Culture, direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Trois volumes.

----, 1995 : *Évaluation archéologique sur la marina de Saint-Gédéon (DcEw-5)*. Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Subarctique Enr., Chicoutimi, 22 p.

----, 1995a : *Y a pas d'quoi en faire un plat.... un pot peut-être?* Examens de doctorat. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

----, 1995b : *Adaptation et échanges: cause et conséquences*. Examens de doctorat. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

----, 1997 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1996*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 2000 : « Le tourisme de l'an 2000...avant Jésus-Christ. », *Téoros*, vol. 19, n.1, pp. 9-13.

----, 2002 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2001*.

Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 112 p.

----, 2000a : « Il était une fois l'Anse à la Croix. », *Saguenayensia*, vol 42 (3): 3-13.

----, 2003 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2002*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 123 p.

----, 2004 : « Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite : les plus anciennes occupations. », in *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont* par Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil, *Paléo-Québec* 31: 177-202.

----, 2004a : « Évaluation préhistorique de la réserve faunique des Laurentides et des parcs nationaux de la Jacques-Cartier et Grands-Jardins », in *Saguenayensia*, vol. 47, n.1: 92-101.

----, 2005 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2004*. Alcan, Division Métal Primaire, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 135 p.

----, 2005a : *Inventaires archéologiques (année 2004). Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau*. Service de la Coordination, de la Planification et des Ressources, Direction générale de Québec et de l'Est, Ministère des Transports du Québec. Subarctique Enr., Chicoutimi, 34 p. + annexes + cartes.

----, 2005b : *Inventaire archéologique (été 2004). Route 175, km 148 à 156+500*. Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau. Service de la Planification et de la Programmation, Direction générale de Québec et de l'Est, Ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 38 p. + annexes.

----, 2009 : *Réserve à castor Saguenay et périphérie*. Document préparé pour le Ministère

de la Justice du Québec, service du contentieux, Montréal, 102 pp. Confidentiel.

----, 2010 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2009*. Rio Tinto/Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 98 p + annexes.

----, 2011 : *Présence huronne dans la vallée du Saint-Laurent (XVI^e - mid XVII^e siècle). Bilan des connaissances archéologiques*. Document préparé pour le Ministère de la Justice du Québec, service du contentieux, Montréal, 256 pp. Confidentiel.

----, 2011a : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2010*. Alcan Métal Primaire, division Énergie Électrique, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 98 p + annexes.

----, 2012 : *Haute-Côte-Nord et bassin hydrographique de la rivière Saguenay*

Bilan des connaissances archéologiques. Document préparé pour le Ministère de la Justice du Québec, service du contentieux, Montréal, 264 pp. Confidentiel.

LANGEVIN, Érik, Hélène Côté et Joane Girard, 2006 : *Embouchure de la rivière Chicoutimi. Intervention archéologique sur le site DcEs-1. Poste de traite de Chicoutimi. Année 2004*. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 143 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Hélène Dionne, Hugues Longuépée, Éric Tremblay et Jean-François Moreau, 2003 : *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides et Parcs nationaux de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins. Document synthèse. Corridor de la route 175*. Document soumis au Service du soutien technique du ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 54 p.

----, 2004 : *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides, Parc des Grands Jardins et Parc de la Jacques-Cartier. Zone d'étude et corridor de la route 175*. Document soumis au Service du soutien technique, Directions du Saguenay–Lac-Saint-

Jean et de Québec, Ministère des transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p. + annexes + cartes.

LANGÉVIN, Érik, Marie-Josée Fortin, Joane Girard et David LeBlanc, 1999 : *Inventaire archéologique dans la région de Petit-Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 130 p.

LANGÉVIN, Érik et Raphaël Gadbois, 2013 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'année 2012*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 101 p. annexes + CD.

----, 2013a : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, fjord du Saguenay, campagne archéologique du printemps 1996*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 58 p. +annexes + CD

LANGÉVIN, Érik, Raphael Gadbois et Jonathan Mattson 2012 : *MISCELLANEOUS ARCHÉOLOGIQUES. Résultats des interventions du printemps 2010 et mise à jour de quelques collections résiduelles*. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 87 p.+ annexes + CD.

LANGÉVIN, Érik, Tiziana Gallo et Raphaël Gadbois, 2012 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2011*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 71 p. + annexes.

LANGÉVIN, Érik et Joane Girard, 1995 : *Sites du Grand Marais de Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean, rapport d'interventions archéologiques*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. 48 p.

----, 1996 : *Évaluation archéologique des basses terres situées entre les rivières*

Ashuapmushuan et Mistassini (sites DeFc-1, 6, 7, 8 et 9; DdFb-5 et 17; DfFd-1). Municipalité de Saint-Méthode et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Subarctique Enr., Chicoutimi, 72 p.

----, 1997 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, fjord du Saguenay, campagne archéologique du printemps 1996.* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 78 p.

----, 1998 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1997.* Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 182 p.

----, 1999 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1998.* Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 147 p.

----, 2000 : *Inventaire des ressources archéologiques. Ermitage Saint-Antoine, lacs Bouchette et Quiatchouan (Lac-Saint-Jean). Activités de l'été 1998.* Ermitage Saint-Antoine et Centre d'histoire et d'Archéologie de la Métabetchouane. Subarctique Enr., Chicoutimi, 121 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Hélène Dionne et Élise Maire, 2004: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2003.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 105 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Hélène Dionne et Alain Rioux, 2003 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2002.* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. Deux volumes.

----, 2003a : *Intervention et fouilles archéologiques dans les limites de la municipalité de*

Saint-Félix-d'Otis, Bas Saguenay. Activités de l'été 2002. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 165 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Marie-Josée Fortin, 1997 : *Évaluation archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas-Saguenay.* Société touristique de l'anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 149 p.

----, 1997a : *Un atelier de taille en territoire Innu. Le site DdFb-16.* Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 123 p.

----, 1999 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse à la Croix, Bas Saguenay. Année 1997.* Société touristique de l'Anse à la Croix, Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, Chicoutimi, 2 volumes.

----, 1999a : *Des occupations cinq fois millénaires à l'Anse à la Croix, Bas-Saguenay. Activités de l'été 1998.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 2 volumes, 226 p.

LANGEVIN Érik, Joane Girard, Marie-Josée Fortin et Annabelle Laliberté, 1998 : *Fouilles du site DbEl-4. Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1997.* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 89 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Marie-Josée Fortin, Alain Rioux et Jean-François Moreau, 2001 : *De nouvelles fouilles sur le site DcEx-1. Intervention de l'été 2000, Embouchure de la rivière Métabetchouane, Lac-Saint-Jean.* Rapport soumis au Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. Deux volumes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2008 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été*

2007. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 103 p. + annexes.

----, 2008a : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Bilan des activités archéologiques 2007*. Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, 64 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, David LeBlanc, Jonathan Mattson et Jonathan Skeene-Parent, 2005: *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2003*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 42 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jonathan Mattson, 2006: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2005*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 68 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Jonathan Mattson et Jonathan Skeene-Parent, 2006: *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2005*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 44 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Joane GIRARD et Jean-François MOREAU, 2001 : *Étude de potentiel archéologique* . Rapport préparé pour Hydro-Québec dans le cadre du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami, Laboratoire d'archéologie, UQAC, Chicoutimi 76 p. + CD

----, 2001a : *Inventaire archéologique de l'automne 2000*. Rapport préparé pour Hydro-Québec dans le cadre du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami, Laboratoire d'archéologie, UQAC, Chicoutimi 51 p. + CD

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Alain Rioux, 2000 : *Embouchure de la Sainte-*

Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1999. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 126 p.

----, 2001 : *De découvertes en découvertes. Archéologie à l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 1999.* Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, Chicoutimi, 2 volumes.

----, 2001a : *De la pierre et de l'argile à l'Anse à la Croix. Archéologie à l'Anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2000.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi. 128 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2008: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2007.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 103 p. + annexes.

----, 2008a : *Aménagement hydroélectrique de la Péribonka. Bilan des activités archéologiques 2007.* Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, 64 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Alain Rioux et Hélène Dionne, 2002 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2001.* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 165 p.

----, 2002a : *Intervention et fouilles archéologiques dans les limites de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Bas Saguenay. Activités de l'été 2001.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 165 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Alain Rioux, Hélène Dionne et Éric Chalifoux, 2001 : *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2000.* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 156 p.

LANGEVIN, Érik et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2007: *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2006.* Laboratoire d'archéologie,

Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 48 p. + annexes.

----, 2008 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2007*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 56 p. + annexes

----, 2009 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2008*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 49 p. + annexes.

----, 2010 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2009*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 2011 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2010*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 55 p. + annexes.

----, 2011a : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2010*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

LANGEVIN, Érik, Jean-Michel Lavoie-Painchaud et David LeBlanc, 2008 : *intervention archéologique sur les berges du réservoir Onatchiway, Saguenay. Activités de l'automne 2007*. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 57 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik et David LeBlanc, 1999 : *Préhistoire de la Pointe des Pères, Dolbeau-Mistassini. Activités de l'automne 1998*. Municipalité de Dolbeau-Mistassini. Subarctique Enr., Chicoutimi, 92 p.

----, 2001 : *Intervention supplémentaire sur la Pointe des Pères, Dolbeau-Mistassini. Activités de l'automne 2000*. Municipalité de Dolbeau-Mistassini. Subarctique Enr.,

Chicoutimi, 22 p.

----, 2005 : *Intégration de la production de la centrale Péribonka au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. Ligne à 161 kv Péribonka-Simard. Étude de potentiel archéologique.* Document soumis à Hydro Québec Distribution. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 49 p. + annexes.

----, 2006 : *Intégration de la production de la centrale Péribonka au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. Ligne à 161 kv Péribonka-Simard. Inventaire archéologique.* Document soumis à Hydro Québec Distribution. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 90 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik et Jonathan Mattson, 2005 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2004.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 58 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Jonathan Mattson et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2007: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2006.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 75 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik et Jean-François Moreau, 1990 : *Interventions de 1989 : Péribonka, lac Kénogami, pointe aux Pins, rivière Ticouapé, DcEo-1, DdEw-12 et lac St-Onge.* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, n-p.

----, 1990: *DdEw-12. Intervention de 1989 (comté lac-Saint-Jean est).* Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 1991 : « L'état du patrimoine archéologique en Sagamie: diagnostic et palliatifs », *Saguenayensia*, vol. 33 (2) : 5-10.

----, 1992 : *Rapport d'activités. Inventaire archéologique (1992).* Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du

lac Saint-Jean. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 161 p.

LANGÉVIN, Érik, Roland Tremblay et Christian Gates-Saint-Pierre, 2007 : *Les grottes du Saguenay: indices archéologiques oubliés de la présence amérindienne à la période historique*. Communication présentée au XXVI^e colloque de l'Association de Archéologues du Québec, Montréal, mai 2007.

LANGÉVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Hélène Dionne, 2001 : *Inventaire archéologique de l'été 2001. Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami*. Rapport préparé pour Hydro-Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 186 p.

LANGÉVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005: *Bilan des activités archéologiques 2004*. Rapport soumis à Hydro-Québec Production et Hydro-Québec Équipement. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 89 p + annexes.

LAPINTE, Camille, 1985 : *Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay - Lac-Saint-Jean*. Ministère des Affaires culturelles, Collection les Dossiers #62, Chicoutimi, 254 p.

----, 1985a : « Les vestiges du poste de traite de Chicoutimi: des bâtiments, des objets, des ossements ... et des hommes », *Saguenayensia*, vol. 27 (4) : 184-189.

----, 1987 : *Chicoutimi, une étape au cœur d'une forêt habitée*. Ville de Chicoutimi, Chicoutimi, 44 p.

LAROCHE, Céline, 1988: *Évaluation des sites DhFk-6 et DhFk-7, lac Chamouchouane, été 1987 (Ashuapmushuan)*. Ministère des Affaires Culturelles/Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 102 p.

----, 1988a: *Intervention archéologique de surface sur les berges du lac Saint-Jean et du Grand Marais de Saint-Gédéon, printemps 1987*. Laboratoire d'archéologie, Université

du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 44 p.

----, 1988b: *Surveillance archéologique, partie est du site 87.3.2, Grand Marais de Saint-Gédéon, comté Lac-Saint-Jean-Est*. Alcan, Chicoutimi, 13 p.

LAROUCHE, Céline et Jean-François Moreau, 1986: *Étude de potentiel archéologique : autoroute 70 et route 170. Jonquière-Larouche (Saguenay/Lac-St-Jean)*. Étude de potentiel soumis à Polytech Inc. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 85 p.

LASALLE, Pierre, 1968: *Excursion géologique du Quaternaire, Saguenay-Lac-St-Jean*. Ministère des Richesses naturelles, Québec, 31 p.

LAVERDIÈRE, Camille et Auguste Mailloux, 1956: « État de nos connaissances d'une transgression marine post-glaciaire dans les régions du haut Saguenay et du lac Saint-Jean », *Revue canadienne de géographie*, vol. 10 (4) : 201-220.

LAVOIE-PAINCHAUD, Jean-Michel et Érik Langevin, 2010 : *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2009*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 49 p. + annexes.

LEBEL, Serge, 1988 : « Les fouilles du site de la falaise (DbEj-13) - Partie centrale du site, Grandes-Bergeronnes », *Recherches archéologiques au Québec 1986*, Association des archéologues du Québec, Montréal: 167-168.

LEBLANC, David, 1997: *Rivières Mistassini, Mistassibi et Petite Péribonka. Étude de potentiel archéologique*. Rapport de recherche présenté dans le cadre du cours Analyse des témoins en archéologie. Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 18 p.

----, 2004 : *Caractérisation géochimique de matières premières lithiques : Analyse de la quarzite de Mistassini (colline Blanche, rivière Témiscamie) et de la calcédoine du Lac-Saint-Jean (Île aux Coulevres, Lac Saint-Jean)*. Mémoire remis pour l'obtention du titre de MS aux sciences de la terre, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 97 p + annexes.

LEE, Thomas E., 1952: « A Preliminary Report on an Archaeological Survey of Southwestern Ontario for 1950. » *Annual report of the National Museum of Canada for the Fiscal Year 1950-1951*, Bulletin #126, Ottawa, pp. 64-75.

LÉVESQUE, René, F. Fitz Osborne et J.V. Wright, 1964: *Le gisement de Batiscan*. Études anthropologiques, No.6. Musée National du Canada, Ottawa, 59 p.

LÉVESQUE, R. et G. Michaud, 1970: *Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup*. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1er cahier, 38 p.

LITALIEN, Raymonde et Denis Vaugeois, 2004 : *Champlain : la naissance de l'Amérique française*. Septentrion, Québec, 397 p.

LOGAN, William E., Alexander Murray, Sterry Hunt et E. Billings, 1864 : *Rapport de Progrès depuis son commencement jusqu'à 1863*. Commission géologique du Canada, Dawson Frères, Montréal, 1043 p.

LONGSTRETH, T. M., 1922: *The Laurentians: the hills of the habitant*, Toronto, McClelland & Stewart.

LORING, Stephen, 1976: *Notes on the collection of lithic material from the lake Mistassini and Eastmain drainage collected during September 1975*. National Museum of Natural History, Washington, Smithsonian Institution, Department of Anthropology, Washington, 3 p.

LOWTHER, Gordon R., 1959: *The archaeology of the Tadoussac area, a preliminary account of field work carried out in 1959*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 13 p.

LUBBOCK, Sir J., 1876 : *L'homme préhistorique*, trad. Edmond Barbier. Paris, Germer Baillière.

LUCY, Sam, 2005 : « Ethnic and cultural identities » in *The Archaeology of Identity*, edited by Margarita Diaz-Andreu, Sam Lucy, Stasa Babic and David N. Edwards.

Routledge, New York, pp. 86-109.

LUEGER, Richard, 1982: *La vieille pulperie de Chicoutimi, DcEs-3, sondages 1982*. Ministère des Affaires Culturelles, Chicoutimi, 11 p.

----, 1983: *Le site du poste de traite de Chicoutimi, DcEs-1, sondages 1982, évaluation archéologique*. Ville de Chicoutimi, Service de l'urbanisme, Chicoutimi, 136 p.

MAILHOT, Josée et Sylvie Vincent, 1980 : *Le discours montagnais sur le territoire : rapport*. Conseil Attikamek montagnais, Québec, 438 p.

MALINOWSKI, Bronislaw, 1967: «Kula: The Circulating Exchange of Valuables in the Archipelagoes of Eastern New Guinea», in George Dalton's (éd.) *Tribal and Peasant Economies. Readings in Economic Anthropology*. University of Texas Press, Austin, pp. 171-184.

MANDEVILLE, Jean, 1982: *Étude de potentiel archéologique préhistorique. Parc Val-Jalbert, Lac St-Jean*. Ministère des Loisirs de la Chasse et de la pêche, Québec, 18 p.

----, 1982a : *Rapport d'expertise d'un vase. DcEs-4*. Ministère des Affaires Culturelles, Chicoutimi, n.p.

----, 1982b : *Rapport des excavations du site FjFp-5, réservoir LG-3, Jamésie*. Société d'Énergie de la Baie James, Environnement, rapport inédit, 21 p.

----, 1982c : *Rapport des excavations du site archéologique FjFp-4, réservoir LG-3, Jamésie*. Société d'Énergie de la Baie James, Environnement, rapport inédit, 48 p.

----, 1983 : *Détournement Laforge, inventaire et fouilles archéologiques, été 1983*. Société d'Énergie de la Baie James, Environnement, rapport inédit, 196 p.

MANDEVILLE, Jean et Daniel Chevrier, 1987 : *Projet Radisson/Nicolet/des Cantons, tronçon nord, territoire conventionné, fouilles et inventaire archéologiques, 1986*. Hydro-Québec Environnement, Montréal, 175 p.

MARSAN, André et Associés, 1983 : *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu*

social. Le milieu, le phénomène d'érosion et l'analyse de gestion des niveaux du lac. Tome 1. ALCAN, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Montréal, 262 p.

MARTIJN, C., 1964 : *Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec.* Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 45 p.

----, 1965 : *A second archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec.* Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 20 p.

----, 1966 : *Recherches archéologiques, comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Matapédia, Matane et Gaspé-Nord.* Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 4 p.

----, 1969 : « Île aux Basques and the prehistoric Iroquois occupation of southern Québec », Centre d'études universitaires, Trois-Rivières, *Cahiers d'archéologie québécoise (mars)*, p. 53-114.

----, 1970 : *Reconnaissance archéologique des îles du Bas-Saint-Laurent.* Ministère des Affaires Culturelles, Québec, n- p.

MARTIJN, Charles et R. Morlan, 1966 : « Twenty projectile points and knives from central Québec, Canada. », *Bulletin de la Société d'archéologie de Québec*, Québec, pp. 13-30.

MARTIJN, Charles et Edward S. Rogers, 1969 : *Mistassini-Albanel: contributions to the prehistory of Quebec*, Québec, Centre d'Etudes Nordiques, travaux divers 25. Université Laval, Québec.

MATTSON, Jonathan et Érik Langevin, 2009: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2008.* Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 69 p. + annexes.

McCAFFREY, Moira, 1989: « L'acquisition et l'échange de matières lithiques durant la préhistoire récente: un regard vers la fosse du Labrador ». *Recherches amérindiennes au Québec* XIX (2-3): 95-107.

----, 2006 : « Archaic Period Occupation in Subarctic Quebec: A Review of the Evidence ». in *The Archaic of the Far Northeast*, edited by David Sanger et M.A.P. Renouf's, The University of Maine Press, Orono, pp. 161-190.

----, 2011: « Ancient Social Landscapes in the Eastern Subarctic ». in *Hunter Gatherer Archaeology as Historical Process*, edited by Kenneth E. Sassaman et Donald H. Holly Jr., Amerind Studies in Archaeology, The University of Arizona Press, Tucson, pp. 143-166.

McNEISH, Richard, 1952 : *Iroquois Pottery Types: A technique for the Study of Iroquois Prehistory*. National Museum of Canada Bulletin 124, Anthropological Series n° 31.

MICHAUD, Jacques, 1977: *Bassin hydrographique Saguenay—Lac-Saint-Jean: introduction à l'élaboration d'une problématique du secteur eau*. Services de protection de l'environnement, Québec, 25 p.

MONETTE, Y., 1998 : « Le site du rocher de la Chapelle à l'île aux Oies. Intervention archéologique de 1997 », *Île aux Oies, intervention archéologique de 1997* (textes réunis sous la direction de Marcel Moussette), Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 31 p.

MOREAU, Jean-François, 1986: *Rapport d'une visite aux sites DeEx-1 et DeEx-2, rivière Péribonka*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 9 p.

----, 1986a : « École de fouille de Grandes-Bergeronnes, bilan et sommaire des travaux de 1983 et 1984 ». Dans Association des archéologues du Québec (éd.), *Recherches archéologiques au Québec 1983/1984*, Québec : 281-285.

----, 1990: « Les pointes de projectile des secteurs sud et sud-est du lac Saint-Jean », *Archéologiques*, no. 3-4, pp. 69-71.

----, 1992: « Objets amérindiens et européens au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La portée des transferts culturels en forêt boréale », in M. Fortin (dir.), *Transferts culturels en Amérique et ailleurs (XVI^e-XX^e siècles)*. Septentrion, Québec.

----, 1993: « Histoires de perles... d'avant Jean de Quen ». *Saguenayensia*, vol. 35 (2): 21-28.

----, 1994: « Des perles de la « protohistoire » au Saguenay-Lac-Saint-Jean? ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXIV (1-2): 31-48.

----, 1995: « The Eastern Subarctic: Assessing the Transition from the Middle to the Late Woodland Period ». *Northeast Anthropology*, vol. 49: 97-108.

----, 1996: *Natural and Anthropogenic Wetlands in the Eastern Subarctic, Canada: the Case of Lake Saint-Jean*. Communication présentée au colloque Hidden Dimensions. The Cultural Significance of Wetland Archaeology. Vancouver, University of British Columbia, 27-30 avril 1995.

----, 1996a: « Indices archéologiques de transferts culturels par la voie du Québec central », dans L. Turgeon, D. Delâge et R. Ouellet, *Transferts culturels et métissages, Amérique/Europe, XVI^e –XX^e siècle*. Les Presses de l'Université Laval (L'Harmattan), Québec, p. 209-242.

----, 1998: « La question de l'interculturalité en archéologie: l'exemple d'une région du Subarctique oriental », *Material History Review / Revue d'histoire de la culture matérielle*, printemps 1998, vol. 47: 33-34.

----, 1998a: « Traditions and Cultural Transformations: European Copper-Based Kettles and Jesuit Rings from 17th Century Amerindian Sites », *North American Archaeologist*, 19(1): 1-11.

----, 2014: « Au temps de la traite des fourrures : les perles du contact ». Dans Danielle Maltais et Suzanne Tremblay (éd.), *Enjeux théoriques et pratiques du développement régional : 30 ans de recherche au GRIR*, Groupe de recherche en intervention régionale, Chicoutimi : 51-70.

----, n-d: *Rapport de fouille du site DhFk-7, lac Ashuapmouchouane (Lac Saint-Jean), été 1994*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. À paraître.

MOREAU, Jean-François, Jeannette Girard et Louise Verreault, 1987 : « Aspects de la préhistoire de la Péribonka à l'embouchure du lac Tchitogama », *Saguenayensia*, vol.29 (3) : 4-13.

MOREAU, Jean-François & R.G.V. Hancock, 1996: « Intra-site and inter-site differentiations in copper based artifact from «Early Contact» period (1600-1650) sites from the Eastern Subarctic of North America » in Vagn Mejdahl and Palle Siemen (ed.), *Proceedings of the 6th Nordic Conference on the Application of Scientific Methods in Archaeology*, Esbjerg 1993. Arkaeologist Rapport nr. 1, 1996, Esbjerg Museum, Esbjerg, p. 109-125.

----, 1999: « Faces of European copper alloy cauldrons from Québec and Ontario « contact » sites » in Suzanne M.M. Young, A. Mark Pollard, Paul Budd and Robert A. Ixer, *Metals in Antiquity*. BAR International Series, no. 792 , Oxford, England, p.326-340.

----, 1999a: « The Effects of Corrosion on INAA Characterizations of Brass Kettles of the Early European Contact Period in Northeastern North America », *Journal of Archaeological Science*, 20(8): 1119-1125.

----, 2002: « Deciphering the Early Contact Period in the Southern Pringe of the Eastern Subarctic Using Trace Element Analyses of Copper Alloyed Artifacts » in Kurtis Lesick, Barbara Kulle, Christine Cluney, Meaghan Peuramaki-Brown (dir.), *The Archaeology of Contact: Processes & Consequences*. Proceedings of the Twenty-Fifth Annual Conference of the Archaeological Association of the University of Calgary, Archaeological Association, Department of Archaeology, University of Calgary, Calgary, p. 439-449.

----, 2007 : « Remontage par activation neutronique : l'exemple des chaudrons en alliage à base de cuivre de la période du «contact» dans le subarctique québécois » in Allison

Bain, A. Jacques Chabot et Marcel Moussette, *La mesure du passé : contributions à la recherche en archéométrie (2000-2006)*. Série Archéométrie no. 5. BAR International Series, no. 1700, Université Laval, Québec, p.129-141.

----, 2010: « Un siècle d'approvisionnement : 1550-1650 » de la préhistoire à l'histoire au site du poste de traite de Chicoutimi». *Archéologiques*, no. 23, pp. 84-98.

MOREAU, Jean-François, R.G.V. Hancock, S. Aufreiter & I. Kenyon, 1997: « Taphonomical and chronological studies of a concentration of European glass trade beads from Ashuapmushuan, Central Québec (Canada) », *Iskos (Finska Fornminnesföreningen)*, 11: 173-181.

----, 2002 : « Late French (1700-1750) to Early English (1750-1800) Regime White Glass Trade Beads From A Presumed Decorated Bag Found at the Ashuapmushuan Site (Eastern Central Québec), Canada » in Jerem, E. & Biro, K.T. (dir.), *Archaeometry 98. Proceedings of the 31st Symposium*, 2 volumes, British Archaeological Research, pp.613-619,(Coll. BAR International Series n° 1043)

MOREAU, Jean-François, R.G.V. Hancock et Marcel Moussette: 2006, « Toward a Chrono-Seriation Method Based on European Trade White Beads in Northeastern North America », in J.Pérez-Arategui (dir.), *34th International Symposium on Archaeometry*, Institucion Fernando el Catolico, Zaragoza, pp.85-90. Disponible uniquement en format PDF : <http://www.dpz.es/ifc/libros/ebook2621.pdf>

MOREAU, Jean-François et Erik Langevin, 1991 : « Les premières occupations de la Grande-Décharge du Piékouagami ». *Saguenayensia*, vol. 33 (4) : 7-14.

----, 1992: *Rapport de fouille du site DhFk-7, lac Ashuapmouchouane (Lac Saint-Jean), été 1990*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 30 p.

----, 1992a: « Premières manifestations européennes en pays amérindiens. Le cas de la frange méridionale du Subarctique oriental ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII (4): 37-47.

----, 1994: *Le site Lavertu (DeFc-9/1), rivière Tikouapé, lac Saint-Jean*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 1994a: *Le site Harvey (DcFa-5), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1990*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 1994b: *Le site DcFa-5 (Harvey), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1992*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 2011 : « Le peuplement postglaciaire de l'Amérique du Nord : 7 000 ans d'occupation du Saguenay-lac-Saint-Jean (Québec, Canada). » In *Peuplement et Préhistoire en Amériques*, Denis Vialou éditeur. CTHS, Paris : 153-163.

MOREAU, Jean-François, Érik Langevin et Louise Verreault, 1991: « Assessment of the Ceramic Evidence for Woodland-Period Cultures in the Lac Saint-Jean Area, Eastern Quebec ». *Man in the Northeast* (41): 33-64.

MOREAU, Jean-François, Céline Larouche et Érik Langevin, 1986: *Visite de la rive nord de la Grande Décharge à partir de l'extrémité ouest jusqu'à la hauteur du site DdEw-12*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 2 p.

MOREAU, Jean-François, Gilles Tassé, Marie-France Archambault, Hélène Gauvin, 1985 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1984-1985*. Groupe des Études Amérindiennes de l'Université du Québec à Chicoutimi et Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal, Montréal-Chicoutimi, 150 p.

MOREAU, Jean-François, Gilles Tassé et Patrick Plumet, 1984 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1983-1984*. Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal, Montréal, 104 p.

MORIN, Eugène, 1998 : *Le Sylvicole supérieur ancien dans la vallée du Saint-Laurent. Étude d'une évolution culturelle*. Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Secteur des grades, mémoire de maîtrise, Montréal, 149 p.

----, 1999 : « Le Sylvicole supérieur ancien dans la vallée du Saint-Laurent : étude d'une évolution céramique », *Archéologiques*, n° 11-12, (1997-1998) : 187-190.

MORIN, J., 1988 : *Notes sur des sites du Témiscouata, CkEe-2, 3, 9-18, 21*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 8 p.

MORROW, Carol A. and Richard W. Jefferies, 1989: « Trade or embedded Procurement?: A test Case from Southern Illinois », in Robin Torrence's, *Time, Energy and Stone Tools*. New Directions in Archaeology, Cambridge University Press, Cambridge: 27-33.

de MORTILLET, G., 1900 : *Le préhistorique, origine et antiquité de l'homme*. Bibliothèque des Sciences Contemporaines, vol. 7, Schleicher, Paris, 710 p.

MOSS, William et Michel Plourde, 1986 : *Inventaire archéologique en la municipalité de Tadoussac, été 1985*. Rapport soumis au ministère des Affaires Culturelles, Québec, 200 p.

MOUSSEAU, P. et A. Armellin, 1995: *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du Saguenay*. Rapport technique, Zones d'intervention prioritaire 22 et 23. Centre Saint-Laurent, Conservation de l'environnement, Environnement Canada- Région du Québec, Québec, 222 p.

MOUSSETTE, Marcel, 1993 : *Grosse île aux Oies, intervention archéologique de 1992*. Université Laval, Québec, CÉLAT, Québec, 21 p.

----, 1995 : *Île aux Oies, interventions archéologiques de 1994*. Université Laval, Québec, CÉLAT, Québec, 20 p.

----, 2012 : *Prendre la mesure des ombres: Archéologie du ROCHER de la CHAPELLE Île aux Oies (Québec)*. CELAT, Éditions Gid, Québec, 316 p.

MOUSSETTE, Marcel et Gregory A. Waselkov, 2014 : *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Lévesques Éditeur, Québec, 464 p.

MURRAY, W.H.H., 1888: *The Doom of Mamelons, a Legend of the Saguenay, with a Description and Map of the Lake St-John and Saguenay Region*. Québec, 216 p.

NORMANDIN, Joseph Louis, 1732 : *Journal du voyage que Joseph Laurent Normandin a fait dans le Domaine du Roy en Canada depuis le Poste de Chicoutimi jusqu'aux limites de la hauteur des terres en 1732*. Archives publiques du Canada, Ottawa.

NUTTAL, Zelia, 1926: « The Aztecs and Their Predecessors in the Valley of Mexico », *Proceedings of the American Philosophical Society*, Vol. 65 (4) : 245-255.

O'BRIEN, Michael J., et Thomas D. Holland, 1992: « The Role of Adaptation in Archaeological Explanation », *American Antiquity* 57 (1): 36-59.

ORTON, Clive, Paul Tyers, Alan Vince, 1993: *Pottery in Archaeology* . Cambridge Manuals in Archaeology, Cambridge University Press, Cambridge.

OSTÉOTHÈQUE de Montréal, 1986: *Étude d'ossements provenant de sites préhistoriques et historiques de la région de la rivière Péribonka*. Rapport #34, Montréal, n-p.

----, 1987: *Étude d'ossements provenant du site du Lac Saint-Jean, embouchure Belle-Rivière, Site #1, Structure #1, 8/09/87*. Rapport #47, Montréal, n-p.

---- 1988 : *Identification des restes osseux du site Molson (DaEk-3), Tadoussac*. Rapport No 53. Université du Québec à Montréal, Laboratoire d'archéologie, Montréal, n- p.

----, 1997: *Identification des restes osseux provenant du site DbEl-4, Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*. Rapport #169, Montréal.

----, 1998: *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3 et DbEl-4*. Rapport #178, Montréal.

----, 1999: *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3, DcEp-4 et DbFb-40*. Rapport #186, Montréal.

----, 2003: *Identification de restes osseux provenant du site DcEx-1*. Rapport #186,

Montréal.

----, 2005: *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DjEt-1, rivière Péribonka, Lac-Saint-Jean*. Rapport 243b. Montréal, 15 p. + annexes.

----, 2005a: *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DjEt-4, rivière Péribonka, Lac-Saint-Jean*. Rapport 243c. Montréal, 19 p. + annexes.

----, 2005b: *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DjEt-7, rivière Péribonka, Lac-Saint-Jean*. Rapport 243a. Montréal, p. + annexes.

----, 2006: *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DcEs-1, Poste de traite de Chicoutimi (Chicoutimi, Saguenay)*. Rapport 245. Montréal, 25 p. + annexes.

PARENT, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque, et Gérard Larocque, 1985: « Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8000 ans BP. », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2): 17-37.

PARENT, Raynald, 1978: « Inventaire des nations amérindiennes au début du XVII^e siècle », *Recherches Amérindiennes au Québec* 7 (3-4) : 5-19.

PARKER, A.C., 1922: *The Archaeological History of New York*. New York Museum Bulletin #235 et 236, Albany.

PAVESIC, M.G., 1985: « Cache Blades and Turkey-Tails: Piecing Together the Western Idaho Archaic Burial Complex. », in Plew & ali's, *Stone Tool Analysis: Essays in Honor of Don E. Crabtree*. University of New Mexico Press, Albuquerque. pp. 55-90.

PENDERGAST, James F., 1985 : « Huron-St. Lawrence Iroquoian Relations in the Terminal Prehistoric Period », *Ontario Archaeology* 44 : 23-39.

PENTLAND, D.H., 1985 : « The linguistic background of Cree-Montagnais » in *La synthèse archéologique et ethnohistorique du complexe de La Grande*. Société d'énergie de la Baie James et Administration régionale crie, Québec, pp. 591-604.

PETERSON, J.T., 1978: «Hunter-Gatherer/Farmer Exchange». *American Anthropologist*

80 (2): 335-351.

PICARD, Philippe, 1971 : *Un site du Sylvicole moyen aux Escoumins*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 11 p.

----, 1972 : « Un site du sylvicole moyen aux Escoumins ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 2 (1) : 59 – 60

PICARD, François-Dominique, Jean Mandeville, Carl Castonguay et Alain Painchaud, 1983 Tadoussac, étude ethno-historique et étude de potentiel archéologique historique et préhistorique. Ministère des Affaires culturelles, Service des études et expertises, 274 p.

PIÉDALUE, Gisèle et Érik Langevin et Jennifer Gagné, 2015 : *Intervention de l'été 2014 sur le site DcEs-1*. Rapport soumis à la ville de Saguenay. Subarctique Enr, Chicoutimi.

PIÉDALUE, Gisèle et Érik Langevin et Marilyn Tremblay, 2014 : *Nouvelle fouilles et nouvelles découvertes sur le du Poste de traite de Chicoutimi (DcEs-1)*. Rapport soumis à la Corporation touristique de la Pulperie de Chicoutimi, ville de Saguenay. Subarctique Enr, Chicoutimi.

PINTAL, Jean-Yves, 1982 : *Fouille archéologique du site GaEk-1, réservoir Caniapiscau, saison 1982*. Société d'environnement de la Baie James, Environnement, Québec, 58 p., #1015.

----, 1995 : *Inventaires et fouilles archéologiques à Baie-Comeau, les interventions de 1994, secteur Marquette et Mingan*. La Société des parcs de Baie-Comeau/Ville de Baie-Comeau/MCCQ, 118 p.

----, 1996 : *Inventaire et fouilles archéologiques à Baie Comeau : les interventions de 1995*. La Société des parcs de Baie-Comeau/Ville de Baie-Comeau/MCCQ, 84 p.

----, 1998 : *Inventaires archéologiques, directions Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Côte-Nord*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 96 p.

----, 1998a : Interventions archéologiques à Mistissini et à la confluence des rivières Métaweshish et Témiscamie. Rapport soumis à l'Administration régionale crie/Conseil de la nation crie de Mistissini, Québec, 81 p.

----, 1999 : *Inventaires archéologiques, Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau*. Ministère des Transports du Québec, Division Environnement, 96 p.

----, 1999a : *Fouilles archéologiques au site EfFg-29a, confluence des rivières Métaweshish et Témiscamie*. Rapport soumis à l'Administration régionale crie/Conseil de la nation crie de Mistissini, Québec, 68 p.

----, 2000 : *Inventaires archéologiques, Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 55 p.

----, 2000a : *Archaeological excavation on the Mistissini lake side of the Uupiichuun portage*. Rapport soumis à l'Administration régionale crie/Conseil de la nation crie de Mistissini, Québec, 61 p.

----, 2002 : *Documentation sur des objets de collections privées provenant du site CeEt-5*. MCCQ, Québec, ms, n. p.

PLOURDE, Michel, 1987 : *Fouilles archéologiques au site Ouellet, DaEk-6, Baie-Sainte-Catherine, comté Charlevoix, été 1986*. Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, Québec, 92 p.

----, 1987a : « Profil des occupations de l'Archaique supérieur sur la station 5 de Pointe-du-Buisson ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XVII (1-2): 81- 87.

----, 1988 : *Fouilles archéologiques au site Ouellet, DaEk-6, Baie-Sainte-Catherine, comté Charlevoix, saisons 1986 et 1987, rapport synthèse*. Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, Québec, 74 p.

----, 1989 : *Évaluation du site DaEk-35, quartier de la grève, Tadoussac, octobre 1989*. Corporation touristique de Tadoussac, Tadoussac, 28 p.

----, 1989a : *Catalogue des nouvelles acquisitions associées aux collections de Baie-Sainte-Catherine*. Rapport remis au ministère de la culture et des Communications, Québec, 12 p.

----, 1990 : « Un site iroquoien à la confluence du Saguenay et du Saint-Laurent au XIII^e siècle ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XX (1): 47- 61.

----, 1991: *Inventaire archéologique le long de la rivière Betsiamites, fouille au site DfEf-2 et synthèse du programme d'inventaire en la MRC de la Haute-Côte-Nord*. MRC de la Haute-Côte-Nord/MAC, rapport inédit, 85 p.

----, 1993: *D'Escanimes à Pltipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute Côte-Nord du Saint-Laurent*. Collection Patrimoines. Dossiers. Les Publications du Québec, MRC de la Haute Côte-Nord, Québec.

----, 1994 : *Préhistoire des iroquoiens sur la haute Côte-Nord du Saint-Laurent : ré-évaluation des sites DaEk-19, DbEj-7, DbEj-1, DbEj-2 et DcEi-1*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec, 41 p.

----, 1995: *Fouilles archéologiques au site de pointe à Crapaud, DbEi-2, été 1994*. Université de Montréal/MRC de la Haute-Côte-Nord/MCCQ, rapport inédit, 52 p.

----, 1995a: *Fouilles archéologiques et animation au site de la Falaise (secteur ouest), DbEj-13, Grandes-Bergerones, Haute-Côte-Nord*. Archéo-Topo, rapport inédit, 43 p.

----, 1995b : «Étude des pointes de la période céramique sur la Haute Côte-Nord». *Archéologiques*, (9): 68-74.----, 1996: *Deuxième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise, DbEj-13, Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, 1996*. MICSTQ/MCCQ, rapport inédit, 63 p.

----, 1998: *Troisième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise, DbEj-13, Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, 1997*. Archéo-Topo/Parcs Canada/MCCQ/Université de Montréal, rapport inédit, 68 p.

----, 1999 : « Le Sylvicole supérieur à l'embouchure du Saguenay est-il iroquoien ?».

Recherches amérindiennes au Québec, vol. 29 (1) : 9-26

----, 1999a : *Rapport de fouilles archéologiques, sites du cap de Bon-Désir (109G), Falaise (DbEj-13) et UtamaĪkan (DbEj-21)*. Archéo-Topo/Parcs Canada/Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent, rapport inédit, 76 p.

----, 1999b : « Une composante de l'Archaïque ancien au Cap-de-Bon-Désir, Grandes-Bergeronnes ». *Archéologiques* (13): 1-11.

----, 2001 : *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en l'an 2001: Pointe-à-John 2 (DbEj-22) et Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19)*. Rapport soumis au Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Archéo-Topo, Grandes Bergeronnes, 52 p.

----, 2001a : « A Late Woodland Winter Seal Hunting Ground at the Mouth of the Saguenay River (Quebec) ». *Northeast Anthropology* (62) : 55-70

----, 2003: *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, Québec, 419 p.

----, 2010 : *Étude archéologique - Réévaluation des sites de la Haute-Côte-Nord (Tadoussac à Pointe-aux-Anglais)*. MCCCCF, Québec, 22 p.

----, 2011 : *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoïens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 335 p.

PLOURDE, Michel et Christian Gates-Saint-Pierre, 2003 : « Les phocidés du secteur de l'embouchure du Saguenay : modalités d'exploitation au Sylvicole supérieur ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 33 (1): 45-60

PLOURDE, Michel, Érik Langevin et Alison McGain, 2001: *Recherches archéologiques menées dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en l'an 2000 : Cap-de-Bon-Désir*

(109G), *Pointe-à-John 2 (DbEj-22)*, *Fours basques (DbEi-5)* et *Baie-Sainte-Marguerite (DbEl-10)*. Bergeronnes, Centre Archéo Topo, rapport déposé au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, à Parcs Canada et au ministère de la Culture et des Communications.

PLUMET, Patrick, Hélène Gauvin, Marie-France Archambault, Gilles Tassé et Jean-François Moreau, 1986 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1985-1986*. UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 85 p.

PLUMET, Patrick, Jean-François Moreau, Hélène Gauvin, Marie-France Archambault et Virginia Elliot, 1993: *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaique aux Grandes-Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*, Paléo-Québec vol. 20, Montréal, 181 p.

POTVIN, Damase, 1923: *The Saguenay trip*. Québec, 154 p.

PROVANCHER, Léon, abbé, 1886: « L'âge de la pierre taillée chez nos aborigènes. » *Le Naturaliste Canadien*, vol. XVI (5): 65-72.

RAMSDEN, Peter G., 1990 : « The Huron: Archaeology and Culture History. » *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650:361-384*. Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5, London.

RDJ (Relations des Jésuites), 1972 : *Relations des Jésuites 1611-1672*, Éditions du Jour, Montréal, tome 1 à 6.

REID, C.S. Paddy et Grace Rajnovich, 1991: « Laurel: a Re-evaluation of the Spatial, Social and Temporal paradigm ». *Journal canadien d'archéologie* (15): 193-234.

RIGAZIO, Line, 1981 : *Reconnaissance archéologique sur le tronçon de contournement du village Grandes-Bergeronnes, route 138*. Ministère des Transports du Québec, Montréal, 40 p.

RITCHIE, William A., 1932: « The Algonkin Sequence in New York ». *American Anthropologist*, vol. 34 (3): 406-414.

----, 1937: « Culture Influences from Ohio in New York Archaeology », *American Antiquity*, vol. 2 (3): 182-194.

----, 1938: « A Perspective of Northeastern Archaeology », *American Antiquity*, vol. 4 (2): 94-112.

----, 1969: *The Archaeology of New York State*, Natural History Press, Garden City, 2e éd., 357 p.

----, 1971: *A Typology and Nomenclature from New York Projectile Points*. Bulletin no. 384, New York State Museum and Science Service, Albany, New-York,

RITCHOT, G., 1965: « Les Laurentides », *Revue de Géographie de Montréal*, vol. 17-19 : 175-188.

ROBINSON, Brian Scott, 1992: « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning » in *Early Holocene Occupation in Northern New England*, edited by B. Robinson, J. Peterson, and A. Robinson. Occasional Papers in Maine Archaeology #9, Maine Historic Preservation Commission, Augusta, pp. 63-116.

----, 2001: *Burial Ritual, groups, and Boundaries on the Golf of Maine: 8600-3800 B.P.* Dissertation submitted in partial Fulfillment of the Requirements for the Degree of Doctor of Philosophy. Department of Anthropology at Brown University, Providence, Rhode Island.

ROCHEFORT, Frank, 2012 : *Examiner le geste afin de comprendre l'espace : analyse technologique des artéfacts en chert du site DcEp-2, Anse à la Croix*. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la Maîtrise en Étude et Interventions Régionales, UQAC, Chicoutimi, 223 p.

ROCHELEAU, Claude, 1987: *Inventaire archéologique, Lac Saint-Jean (1986 et 1987)*. Montréal, Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, Alma, 350 p.

ROGERS, E.S et M.H Bradley, 1953 : « An archaeological reconnaissance in South-Central Quebec, 1950 », *American Antiquity*, vol. 19 (2) : 138-144.

ROGERS, E.S. et M. H. Rogers, 1948 : « Archaeological reconnaissance of lakes Mistassini and Albanel, province of Québec, 1947 », *American Antiquity*, vol. 14 (2) : 81-90.

----, 1950 : « Archaeological investigations in the region about lakes Mistassini and Albanel, province of Québec, 1948 », *American Antiquity*, vol. 15 (4) : 322-337.

ROY, Denis, Guillaume Beaudoin, Éric Leduc, Alain Rouleau, Julien Walter, Romain Chesnaux et Pierre Cousineau, 2011 : *Isostasie postglaciaire différentielle au lac-Saint-Jean (Québec) et implications sur la qualité de l'eau souterraine / Post glacial differential isostasy in the Lac-Saint-Jean area (Quebec) and implications for the quality of groundwater*. Actes de conférence, Québec, GeoHydro 2011, document 2113.

SAGARD, Gabriel, 1997 : *Le grand voyage du pays des Hurons*. Collection Bibliothèque du Nouveau Monde, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 512 p.

SAHLINS, Marshall, 1972: *Stone Age Economics*. Aldine Publishing Company, Chicago.

SANGER, David, 1996: « Gilman Falls Site: Implications for the Early and Middle Archaic of the Maritime Peninsula », *Journal Canadien d'Archéologie* (20): 7-27.

SASSAMAN, Kenneth E., 2011: « History and Alterity in the Eastern Archaic ». in *Hunter Gatherer Archaeology as Historical Process*, edited by Kenneth E. Sassaman et Donald H. Holly Jr., Amerind Studies in Archaeology, The University of Arizona Press, Tucson, pp. 187-208.

SAVARD, Germain et Claudette Cormier, 1995 : *Liste annotée des oiseaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Club des ornithologues amateurs du Saguenay--Lac-Saint-Jean, Jonquière, 175 p.

SAVARD, Michel, 1989 : *Pour que demain soit*. Les Éditions JCL inc, Chicoutimi, 331 p.

SCHAFER, C.T. et J.N. Smith, 1987 : « Hypothesis for a Submarine Landslide and Cohesionless Sediment Flows Resulting from a 17th Century Earthquake-triggered Landslide in Quebec, Canada. » *Geo-Marine Letters* 7 : 31-37.

SCHLESINGER, Roger et Arthur Stabler, 1986 : *Andre Thevet's North America : A Sixteenth-Century View*. McGill-Queen's University press, Toronto, 353 p.

SÉGUIN, Jocelyne, 1979 : *Reconnaissance archéologique du futur réservoir LG-3, complexe La Grande, Baie-James*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 313 p.

----, 1980 : *Rapport des excavations du site archéologique FlFo-1, réservoir LG-3, Jamésie, été 1980*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 62 p.

----, 1985 : « Archéologie » in *La synthèse archéologique et ethnohistorique du complexe de La Grande*. Société d'énergie de la Baie James et Administration régionale crie, Québec, pp. 4-397.

SHENNAN, S. J., 1994 : « Introduction: archaeological approaches to cultural identities » in *Archaeological approaches to cultural identities*, edited by Stephen S. Shennan. Routledge, One World Archaeology no. 10, New York, pp. 1-32.

SIFA, 1996: *Système d'information sur la faune aquatique*, Ministère de l'Environnement et de la Faune, dossiers de lacs.

SIMARD, Jean-Paul, 1977 : « M8chau 8raganich et la traite de Tadoussac », *Saguenayensia*, vol. 19 (4) : 104-110.

----, 1983 : « Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche » dans Pouyez, C., Y. Lemire et G. Bouchard, *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay : XVI^e-XX^e siècles*, Presses de l'université du Québec, Sillery, pp 67-94.

SIMARD, Robert, 1959 : « Le site historique de Métabetchouan », *Saguenayensia*, vol. 1 (1) : 3-5.

----, 1967 : *Rapport préliminaire, site M, rivière Métabetchouan, Lac-Saint-Jean, été*

1967. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 23 p.
- , 1967a : *Notes sur les sites de La Grande Décharge et du lac Panache*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.
- , 1967b : « Pourquoi parler d'archéologie au Saguenay. ». *Saguenayensia*, vol. 9 (2) : 47-49.
- , 1970 : *Le site de Métabetchouan, Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 60 p.
- , 1971 : *Compte rendu de la fouille de Chicoutimi, 1971*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 7 p.
- , 1971a : *Site de Chicoutimi, DcEs-1, sommaire du travail fait en 1970*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.
- , 1972 : *Le site de Chicoutimi, DcEs-1, fouille de sauvetage, 1971*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 15 p.
- , 1972a : « Fouille du site de Chicoutimi par la Société d'Archéologie du Saguenay », *Saguenayensia*, vol. 14 (1) : 55-58.
- , 1974 : *Reconnaissance archéologique sur la rivière Manicouagan, été 1974*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 83 p.
- , 1975 : *Reconnaissance archéologique sur la rivière aux Outardes, comté Saguenay. Découverte d'un site archéologique sur le campus Manicouagan, DhEb-I*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 80 p.
- , 1975a : *Localisation de sites de la région du Lac-Saint-Jean*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.
- , 1976 : *Reconnaissance archéologique au lac Nicabau, 1976*. Études amérindiennes. Centre de recherches du Moyen-Nord, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 84 p.

----, 1977 : *Seconde reconnaissance d'archéologie au lac Nicabau et rivière Scatsi, été 1977*. Études amérindiennes. Centre de recherches du Moyen-Nord, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 83 p.

----, 1979 : *Rapport préliminaire sur le site du poste d'Ashuapmouchouan, été 1978, DhFk-1(Ashuapmushuan)*. Centre de recherches du Moyen-Nord, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 54 p.

----, 1979a : *Le poste de traite d'Ashuapmouchouan, dossiers de recherche, DhFk-1 (Ashuapmushuan)*. Centre de recherches du Moyen-Nord, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 203 p.

SIMARD, Robert et M. Brunette, 1977 : *Reconnaissance archéologique au poste d'Ashuapmouchouan, 1977, DhFk-1 (Ashuapmushuan)*. Études amérindiennes. Centre de recherches du Moyen-Nord, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 91 p.

SIMARD, Robert et J. F. Pendergast, 1969 : *Poterie de Métabetchouan*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n-p.

SMITH, D.G., 1990 : « Iroquoian Societies in Southern Ontario: Introduction and Historical Overview » , *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* : 279-290. Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5, London.

SMITH, Richard, 1989 : *Notes sur le site DeFc-1*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Saint-Félicien, 3 p.

SNOW, D., 1984: « Iroquois Prehistory » , *Extending the rafters: Interdisciplinary Approaches to Iroquoian Studies*, Albany, State University of New York Press : 241-257.

----, 1992 : « L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques et ses conséquences sur l'étude de leurs origins », *Recherches amérindiennes au Québec* vol. XXII, (4): 5-12.

----, 1995:

----, 1996:

SPECK, Frank G., 1916: *An ancient archaeological site on the lower Saint-Lawrence*. Musée national de l'Homme, Ottawa, Holmes Anniversary Volume, p. 427-433.

----, 1927: « Family Hunting Territories of the Lake St-John Montagnais and Neighbouring Bands », *Anthropos*, vol. 22: 387-403.

SPENCE, Michael W., Robert H. Pihl et Carl R. Murphy, 1990: « Cultural Complexes of the Early and Middle Woodland Region », in Chris J. Ellis et Neal Ferris (éd.), *The Archaeology of Southern Ontario to 1650 A.D.*. Publication occasionnelle du chapitre de London, OAS (5), pp. 125-170.

STANISLAWSKI, Michael B., 1978: «If Pots Were Mortar», in Richard A. Gould's *Explorations in Ethnoarchaeology*. A School of American Research Book. University of New Mexico Press, Albuquerque, pp. 201-227.

STOTHERS, David M., 1996: « Resource Procurement Anelband Territories: A Model for Lower Great Lakes Paleoindian and Early Archaic Settlement Systems ». *Archaeology of Eastern North America* (24):173-216.

TACHÉ, Karine, 2008 : Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere. Simon Fraser University, Department of Archaeology, thèse de doctorat, 393 p.

TACON, Paul S.C., 1991: « The Power of Stone: Symbolic Aspects of Stone Use and Tool Development in Western Arnhem Land, Australia », *Antiquity* 65 (247): 192-207.

TALBOT, Jean et André Lapointe, 1978 : *Population de poissons du lac Saint-Jean*, Ministère du Loisir, Chasse et Pêche, SAEF-02, 52 p.

TAILLON, Hélène, 1979 : *Notes sur les sites DbEj-11 et DbEj-13*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, n. p.

TASSÉ, Gilles, 1975 : *La collection Burger provenant du Haut-Saint-Maurice*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Montréal, 62 p.

----, 1988 : «Fouilles au site de la Falaise (DbEj-13), Grandes-Bergeronnes ». Dans Association des archéologues du Québec (éd.) *Recherches archéologiques au Québec 1989*, Montréal : 141-142.

----, 1989 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronne, travaux de 1987 à 1989*. UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 12 p.

----, 1990 : *Recherches au site de la Falaise, DbEj-13*. UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 64 p.

----, 1991 : *Compte rendu des travaux de 1990 au site de la Falaise, Grandes-Bergeronnes*. UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 40 p.

----, 1994 : *Les fouilles de la saison 1991 au site de la falaise, Grandes-Bergeronnes, et travaux connexes*. UQAM, rapport inédit, 40 p.

TASSÉ, Gilles et Serge Lebel, 1987 : *Fouille du site de la falaise, DbEj-13, aux Grandes-Bergeronnes, comté de Saguenay*. UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 80 p.

TAYLOR, J. Garth, 1980 : *Canoe Construction in a Cree Cultural Tradition*. Musée national de l'homme. Collection mercure. Le service canadien d'ethnologie, dossier no. 64. Musées Nationaux du Canada, Ottawa, 112 p.

TAYLOR, W.E., 1964 : *La préhistoire de la péninsule du Labrador*. Études anthropologiques, No.7. Musée National du Canada, Ottawa, 33 p.

THIRAUULT, Éric, 2001 : *Production, diffusion et usage des haches néolithiques dans les Alpes occidentales et le Bassin du Rhône*. Thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon, 4 volumes, 967 pp.

TOOKER, Élizabeth, 1997 : *Ethnographie des Hurons 1615-1649*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 224 p.

TRANSIT ANALYSE, 1992 : *Inventaire archéologique, route 175, côte de la rivière*

Simoncouche, municipalité de Laterrière. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 115 p.

----, 1992a : *Inventaire archéologique, route 175, réserve faunique des Laurentides, kilomètre 206 au kilomètre 210, municipalité de Laterrière*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 39 p.

TREMBLAY, Germain, 1971 : « Glaciation et déglaciation dans la région Saguenay - Lac-Saint-Jean, Québec, Canada. » *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 15 (36): 467-494.

----, 1971a : « Structures sédimentaires dans les dépôts meubles, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Québec. » *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 15 (36): 537-546.

----, 1971b: « Caractéristiques sédimentologiques des sables deltaïques de la rivière Shipshaw. Comté de Chicoutimi, Québec, Canada. ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 15 (36): 547-558.

----, 1971c: « Conséquences géomorphologiques du relèvement artificiel du niveau du lac Saint-Jean ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 15 (34): 115-130.

----, 1985: *Genèse et évolution de Pointe-Taillon (Lac Saint-Jean)*. Département de géographie, Université Laval, 1985.

TREMBLAY, Marilyn, 2012 : *DcEx-1 : Typologie et distribution spatiale du matériel archéologique historique sur le site de l'ancien poste de traite français de Métabetchouan*. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la Maîtrise en Étude et Interventions Régionales, UQAC, Chicoutimi, 224 p.

TREMBLAY, Roland, 1991 : *Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1991*. Rapport soumis au ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 48 p.----, 1993 : *Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1992*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 61 p.

----, 1995 : Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1994. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 52 p.

----, 1995a : « L'île aux Corneilles : deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay. », in Balac, Anne-Marie, Claude Chapdelaine, Norman Clermont & Françoise Duguay (dir.), *Archéologies québécoises*, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, coll. Paléo-Québec n° 23, pp. 271-306.

----, 1995b : *Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1994*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 52 p.

----, 1998 : « Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent », in Roland Tremblay, *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec no. 27, Montréal, pp. 91-126.

----, 1999 : « Regards sur le passé : réflexion sur l'identité des habitants de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXIX (1): 41-52.

----, 2006 : *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du Maïs*. Pointe-à Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 139 p.

----, n-d : *Fouilles de l'été 2001 sur le site DcEx-1. Chambord, Lac-Saint-Jean*. Laboratoire d'archéologie, UQAC et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane, Chicoutimi. À paraître.

----, n-d (a) : *Fouilles de l'été 2002 sur le site DcEx-1. Chambord, Lac-Saint-Jean*. Laboratoire d'archéologie, UQAC et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane, Chicoutimi. À paraître.

TREMBLAY, Roland, Érik Langevin et Hélène Côté, 2005 : *Les Iroquoiens dans le fjord...encore : le site de l'anse à la Barge (DbEl-9b), baie Sainte-marguerite*. Communication présentée au XXIV^e colloque de l'Association de Archéologues du Québec, Québec, avril 2005.

TREMBLAY, Roland et J.-B. Vaillancourt, 1994 : *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 89 p.

TRIGGER. B.G., 1976 : *The Children of Aataentsic. A History of the Huron People to 1660*. McGill-Queen's University Press, Montréal, 960 p.

----, 1989: *A History of Archaeological Thought*. Cambridge University Press, Cambridge.

TRIGGER. B.G. & W.R. Swagerty, 1996 : « Entertaining Strangers : North America in the sixteenth century ». in *Native Peoples of the Americas*. Volume 1. North America , Part 1 , Trigger B.G. & Washburn . W.E. (eds.). Cambridge University Press, Cambridge, pp. 325-398.

TRUDEAU, H., 1974 : « Sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes » *Mercure* 26, Musée national de l'Homme, Ottawa : 148-150.

TRUDEAU, H. et M. Saint-Pierre, 1973 : *Rapport d'activités, sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes*. MAC, rapport inédit, 294 p.

TUCK, James A., 1971: « An Archaic Cemetery at Port au Choix, Newfoundland ». *American Antiquity* 36 (3): 343-358.

VAYDA, A.P. et B.J. McCay, 1975: « New Directions in Ecology and Ecological Anthropology », *Annual Review of Anthropology* (4): 293-306.

WALDMAN, Carl, et Molly Braun, 1985: *Atlas of the North American Indians*. Facts on File Publications, New York.

WALTER, Julian, 2003. *Étude pétrographique du quartette de la colline Blanche (région de la rivière Témiscamie)*, Rapport présenté dans le cadre du cours de 6SCT604, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 42 p.

WAUGH, F.V., 1919: « Canadian Aboriginal Canoes », *The Canadian Field-Naturalist*,

vol. XXXIII (2): 26-33.

WILLEY, Gordon R., 1966: *An Introduction to American Archaeology*, vol. 1. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 52 p.

WILLIAMSON, R.F., 1990 : « The Early Iroquoian Period of Southern Ontario », *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* : 291-320. Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5, London.

WINTEMBERG, William J., 1908, *The Use of Shells by the Ontario Indians*. Annual Archaeological Report of Ontario for 1907, pp. 38-90. Toronto.

----, 1972: *Roebuck prehistoric village site, Grenville County, Ontario*. Bulletin (National Museums of Canada); no. 83.no. 19. National Museum of Canada. Ottawa, 178 p.

WISSELER, Clark, 1914: « Material Cultures of the North American Indians », *American Anthropologist*, vol. 16 (3): 447-505.

WRIGHT, J. M., 2006 : « Ceramic Vessels of the Wendat Confederacy: Indicators of Tribal Affiliation or Mobile Clans? », *Canadian Journal of Archaeology* 30 (1): 40-72.

WRIGHT, J.V., 1963: *An Archaeological Survey along the North Shore of Lake Superior*. Études anthropologiques, No.3. Musée National du Canada, Ottawa, 9 p.

----, 1966 : *The Ontario Iroquois Tradition*. Anthropological Series 75, National Museum of Canada Bulletin 210, Ottawa, 195 p.

----, 1967 : *The Laurel Tradition and the Middle Woodland Period*. Musées nationaux du Canada, Bulletin 217, Ottawa, 175 p.

----, 1972: *The Shield Archaic*. National Museum of Man, Publications in Archaeology, No. 3, Ottawa, 157 p.

----, 1972a : *Ontario Prehistory*. Archaeological Survey of Canada, National Museum of Man, Ottawa, 120 p.

----, 1980: *La préhistoire du Québec*. Musées nationaux du Canada, Fidès, Montréal, 138 p.

----, 1982: « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XII (3): 193-206.

----, 1995: *A History of the Native People of Canada*. Collection Mercure 152, volume 1 (10 000-1000 B.C.). Canadian Museum of Civilisation, Ottawa, 564 p.

----, 1999: *A History of the Native People of Canada*. Collection Mercure 152, volume 2 (1000 B.C- A.D. 500). Canadian Museum of Civilisation, Ottawa, 620 p.

----, 2004 : *A History of the Native People of Canada*. Collection Mercure 152, volume 3, part 1 (A.D. 500-European Contact). Canadian Museum of Civilisation, Ottawa, 488 p.

Annexe 1 : Figures

Liste des figures

Figure 1 : localisation des sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay par grandes tranches chronologiques. Sous-régions du lac Saint-Jean.	459
Figure 2: localisation des sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay par grandes tranches chronologiques. Sous-régions du Haut-Saguenay et du Bas-Saguenay.....	460
Figure 3: gisements ayant livré des fragments osseux. Sous-régions du lac Saint-Jean.	461
Figure 4: gisements ayant livré des fragments osseux. Sous-régions du Haut et du Bas-Saguenay.....	462
Figure 5: gisements ayant livré des tessons de céramique amérindienne. Sous-régions du lac Saint-Jean.	463
Figure 6: gisements ayant livré des tessons de céramique amérindienne. Sous-régions du Haut et du Bas-Saguenay.....	464
Figure 7: distribution des groupes Glen Meyer et Pickering entre 1000 et 650 A.A.	465
Figure 8 : localisation des groupes Uren et des sites archéologiques dans le sud-est de l'Ontario.....	466
Figure 9 : les groupes Neutres, Ériés et les divisions Nord et Sud qui formèrent les Hurons-Pétuns.....	467
Figure 10 : déplacement des groupes amérindiens entre 1530 et 1580	468
Figure 11 : différents types d'«ondulation» des Wenros.....	469
Figure 12 : évolution de la morphologie des vases en céramique lors du sylvicole au Québec	470
Figure 13 : distribution des matières premières lithiques dominantes sur les sites des sous-régions du Bas et du Haut-Saguenay.....	471
Figure 14 : distribution des matières premières lithiques dominantes sur les sites des sous-régions du lac Saint-Jean.....	472
Figure 15 : territoire à l'étude.....	473
Figure 16 : caractéristiques hypsométriques du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	474
Figure 17: projection hypsométrique de la mer de Laflamme.....	475
Figure 18 : profil géologique du Saguenay–Lac-Saint-Jean	476
Figure 19 : réseau hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	477
Figure 20 : principaux bassins versants du Saguenay–Lac-Saint-Jean	478
Figure 21: accumulation de sédiments lors de la crue exceptionnelle de 1996.....	479
Figure 22 : caractéristiques écologiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean	480
Figure 23 : squelette de poisson découvert dans la stratigraphie du site DcEx-1, été 2002.....	481
Figure 24 : subdivisions écotopographiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	482
Figure 25 : localisation des principaux sites mentionnés dans la thèse.....	483
Figure 26 : cartes de localisation des grottes du Saguenay.....	484
Figure 27: sites DaEk-34 et 36.....	485
Figure 28: site DaEm-a.....	486
Figure 29: distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Sainte-Marguerite.....	487
Figure 30: distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière à la Croix	488

Figure 31: distribution des sites archéologiques du sous-bassin des rivières Chicoutimi, aux Écorces, Pikauba et Cyriac.....	489
Figure 32 : sous-bassin de la rivière Chicoutimi, site DcEs-1	490
Figure 33 : sous-bassin de la rivière Chicoutimi, site DcEs-1, localisation des différentes interventions archéologiques	491
Figure 34 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Belle-Rivière.....	492
Figure 35 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin des rivières Grande et Petite-Décharge.....	493
Figure 36 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Métabetchouane.....	494
Figure 37 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Ouiatchouan.....	495
Figure 38: distribution spatiale des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Ticouapé.....	496
Figure 39: distribution spatiale des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Ashuapmushuan.....	497
Figure 40 : schéma des fouilles effectuées sur le site DhFk-7.....	498
Figure 41 : distribution spatiale des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Péribonka.....	499
Figure 42 : DjEt-1, aperçu du site.....	500
Figure 43: DcEp-3, distribution en pourcentage des matières premières lithiques.....	501
Figure 44: DcEp-3, distribution spatiale des fragments osseux.....	502
Figure 45: site DcEp-5, station B, aire N300W300. Distribution spatiale des différentes catégories de vestiges.....	503
Figure 46: site DcEp-5, station B, vestige d'une tente de sudation.....	504
Figure 47 : DcEx-1, distribution des perles de verre de la période française sur l'aire de fouille principale.....	505
Figure 48 : extrait de la carte de Guillaume Le Testu.....	506
Figure 49 : extrait d'une carte anonyme	507
Figure 50: extrait de la carte de Pierre Desceliers	508
Figure 51 : extrait de la carte de Mercator.....	509
Figure 52 : extrait de la carte de Cornelis	510
Figure 53 : extrait de la carte de Matthias Quad.....	511
Figure 54 : carte de Cornelius Wytfliet.....	512
Figure 55 : extrait de la carte de Matthias Quad.....	513
Figure 56 : extrait de la carte de Champlain.....	514
Figure 57 : extrait d'une carte anonyme	515
Figure 58 : extrait d'une carte anonyme d'après celle de Samuel de Champlain.....	516
Figure 59 : extrait d'une carte de l'atelier Delisle	517
Figure 60 : extrait d'une carte de Pierre Laure du lac Saint-Jean.....	518
Figure 61 : extrait d'une carte de Pierre Laure du Saguenay.....	519
Figure 62 : carte de Nicolas Bellin	520
Figure 63 : distribution des sites archéologiques du Bas et du Haut-Saguenay selon leurs composantes chronologiques.....	521
Figure 64 : site DbEl-9, station B, plan de la surface fouillée	522

Figure 65 : station B du site DbEl-9, stratigraphie.....	523
Figure 66: site DbEl-9, station B, ventilation des matières premières lithiques, 2000 à 2003.....	524
Figure 67 : site DbEl-9, station A, plan de la surface fouillée.....	525
Figure 68 : site DbEl-9, station A, ventilation des matières premières lithiques, 1999 à 2007.....	526
Figure 69 : site DbEl-9, station A, éléments structuraux.....	527
Figure 70 : carte topographique de l'Anse-à-la-Croix, échelle 1 : 50 000	528
Figure 71: site DcEp-2, interventions annuelles, années 1996 à 2013	529
Figure 72 : site DcEp-2, aire de combustion.....	530
Figure 73 : site DcEp-2, trou de poteau.....	531
Figure 74 : site DcEp-2, ventilation des matières premières lithiques, années 1996 à 2013.....	532
Figure 75 : site DcEp-2, distribution des vestiges lithiques en fonction de leur provenance présumée, années 1996 à 2013.....	533
Figure 76 : site DcEp-2, distribution des vestiges céramiques, années 1996 à 2012	534
Figure 77 : site DcEp-2, distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen tardif.....	535
Figure 78 : site DcEp-2, distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen tardif/Sylvicole supérieur ancien	536
Figure 79: site DcEp-2, distribution des vestiges osseux, années 1996 à 2013.....	537
Figure 80: site DcEp-5, station A. Interventions annuelles, années 2002 à 2013.....	538
Figure 81 : station A, site DcEp-5, ancrage pour poteau.....	539
Figure 82: site DcEp-5, station A. Ventilation des matières premières lithiques, années 2002 à 2013.....	540
Figure 83: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale de l'ensemble des témoins céramiques	541
Figure 84: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole supérieur médian.....	542
Figure 85: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen tardif.....	543
Figure 86: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen ancien	544
Figure 87: site DcEp-5, station A. Distribution des vestiges osseux, années 2002 à 2013.....	545
Figure 88: site DcEp-5, station A, distribution des structures, années 2002 à 2013	546
Figure 89: site DcEp-5, station A, distribution des vestiges lithiques en fonction de leur provenance présumée, années 2002 à 2013	547
Figure 90: site DcEp-5, station B, interventions annuelles, années 2002 à 2013	548
Figure 91: site DcEp-5, station B, pavage de gravier anthropique	549
Figure 92: site DcEp-5, station B, ventilation des matières premières lithiques, années 2002 à 2013.....	550
Figure 93: site DcEp-5, station B, distribution des vestiges céramiques, années 2002 à 2013.....	551
Figure 94: site DcEp-5, station B, distribution des vestiges osseux, années 2002 à 2013.....	552

Figure 95 : plan original des aires de combustion lors de la fouille du site DcEs-1 (1969-1972)	553
Figure 96 : site DcEs-1, structure de combustion 129, fouilles 1969 à 1972.	554
Figure 97 : DcEs-1, ventilation des matières premières lithiques pour les déchets de taille.....	555
Figure 98 : DcEs-1, ventilation des matières premières lithiques pour les objets transformés.....	556
Figure 99 : DgEs-1, localisation du site.....	557
Figure 100 : DgEs-1, ventilation des matières premières lithiques toute typologie confondue.....	558
Figure 101 : site DgEs-1, aire de combustion.....	559
Figure 102 : site DgEs-1, galets présumément associés à une activité de sudation.....	560
Figure 103 : distribution des sites archéologiques sur la portion sud des Basses et Hautes-terres du lac Saint-Jean selon leurs composantes chronologiques.....	561
Figure 104 : distribution des sites archéologiques sur la portion nord des Basses et Hautes-terres du lac Saint-Jean selon leurs composantes chronologiques.	562
Figure 105 : distribution spatiale des gisements régionaux selon le nombre de vestiges présents dans les assemblages. Sous-régions du lac Saint-Jean.	563
Figure 106: distribution spatiale des gisements régionaux selon le nombre de vestiges présents dans les assemblages. Sous-régions du Haut et Bas-Saguenay.	564
Figure 107: distribution spatiale des gisements régionaux selon le type d'activité archéologique. Sous-régions du lac Saint-Jean.....	565
Figure 108: distribution spatiale des gisements régionaux selon le type d'activité archéologique. Sous-région du Haut et du Bas-Saguenay.....	566
Figure 109: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré de la céramique du Sylvicole supérieur. Sous-régions du lac Saint-Jean.	567
Figure 110 : distribution par matière première dominante des sites des Basses-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques.	568
Figure 111 : DcEx-1, ventilation des matières premières lithiques toute typologie confondue.....	569
Figure 112 : site DcFa-5, distribution des matières premières.	570
Figure 113 : environ du site DcFa-5 en 1926, au moment de la mise en eau du réservoir du lac Saint-Jean	571
Figure 114 : site DhFk-7, ventilation des matières premières lithiques chez le débitage.....	572
Figure 115 : sites à céramique de la rivière Ashuapmushuan, ventilation des matières premières lithiques.....	573
Figure 116: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré de la céramique du Sylvicole moyen. Sous-régions du lac Saint-Jean.	574
Figure 117 : site DeFc-1/9, distribution des matières premières.....	575
Figure 118 : site DfEu-3, distribution des matières premières.....	576
Figure 119 : site DfEu-2, distribution des matières premières.....	577
Figure 120: site DfEu-2, aire de combustion observée en surface du site par eaux basses	578
Figure 121: site DfEu-2, aire de combustion observée en surface du site par eaux basses.....	579

Figure 122 : DjEt-1, aire E.1, sol rubéfié.....	580
Figure 123: DjEt-1, aire E.1, amoncellement de pierres chauffées	581
Figure 124 : site DjEt-1, section E, distribution des matières premières.....	582
Figure 125: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré des vestiges du Sylvicole inférieur. Sous-régions du lac Saint-Jean.	583
Figure 126: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré des pointes de jet de type Adéna, Turkey-Tail et Meadowood.	584
Figure 127 : secteur du site DcEw-6 avant l'érosion des berges	585
Figure 128 : occurrence de céramique du Sylvicole moyen dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Baie-Sainte-Catherine	586
Figure 129 : occurrence de céramique du Sylvicole moyen sur la Haute Côte-Nord.....	587
Figure 130 : tracé théorique de déplacement sur le fjord du Saguenay, secteur anse à la Croix.	588
Figure 131 : Site DcEp-2, ourlet d'habitation.....	589
Figure 132 : distribution par matière première dominante des sites des Hautes-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques. Section sud.	590
Figure 133 : distribution par matière première dominante des sites des Hautes-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques. Section nord.....	591
Figure 134 : Distribution par matière première dominante des sites des Hautes-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques. Section ouest.	592
Figure 135 : niveaux historiques mensuelles du lac Saint-Jean.....	593
Figure 136 : extrait d'une carte de l'atelier Sanson 1656	594
Figure 137 : extrait d'une carte de l'atelier Sanson 1690	595
Figure 138 : extrait de la carte de Jolliet 1679.....	596
Figure 139 : géographie humaine à la fin de la Protohistoire.	597
Figure 140 : géographie humaine au Sylvicole Supérieur et au début de la Protohistoire.....	598
Figure 141 : géographie humaine lors du Sylvicole moyen tardif.....	599
Figure 142 : géographie humaine lors du Sylvicole moyen ancien.	600
Figure 143 : géographie humaine lors du Sylvicole inférieur.....	601
Figure 144 : géographie humaine lors de l'Archaïque supérieur.....	602

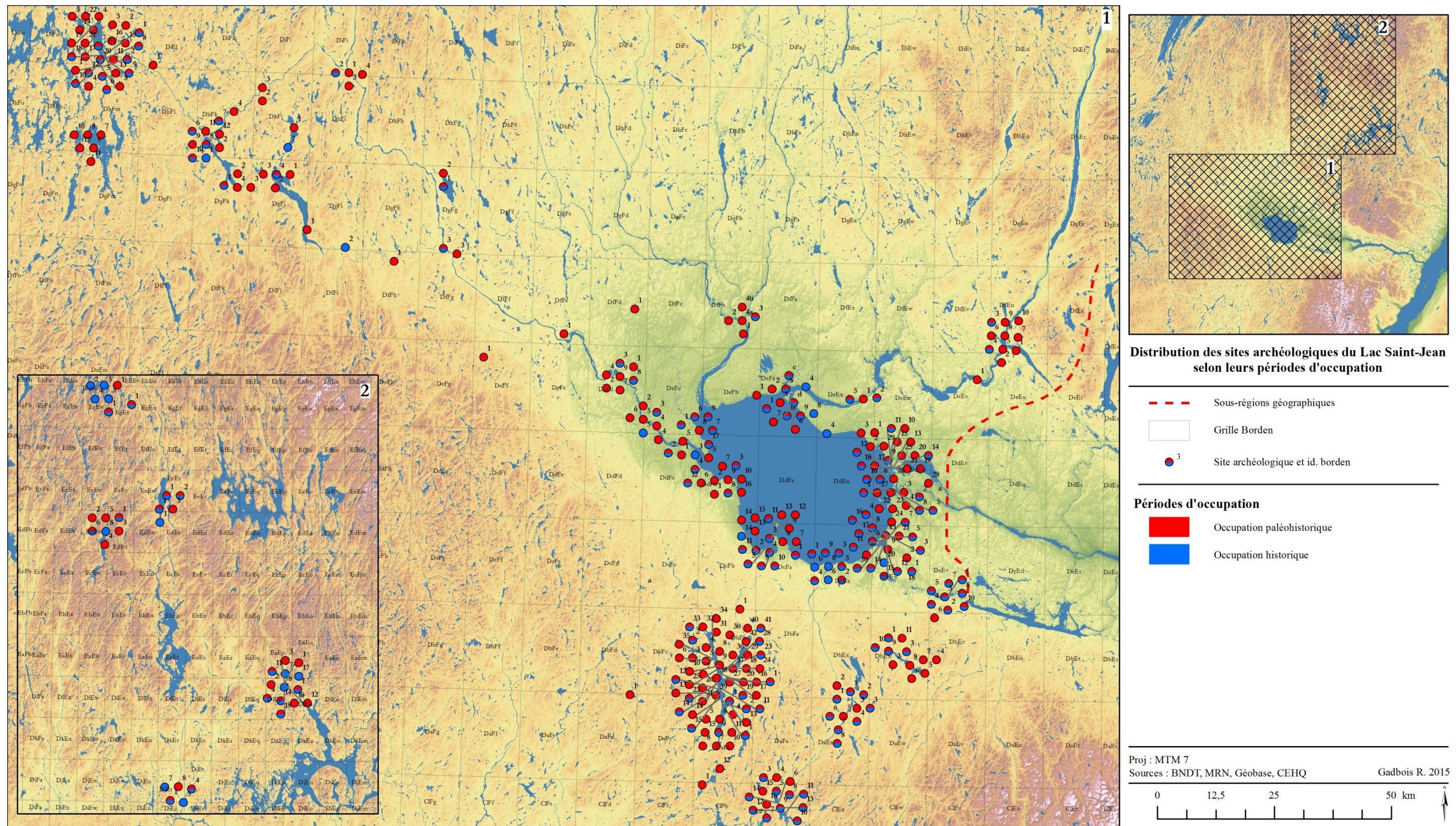


Figure 1 : localisation des sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay par grandes tranches chronologiques. Sous-régions du lac Saint-Jean.

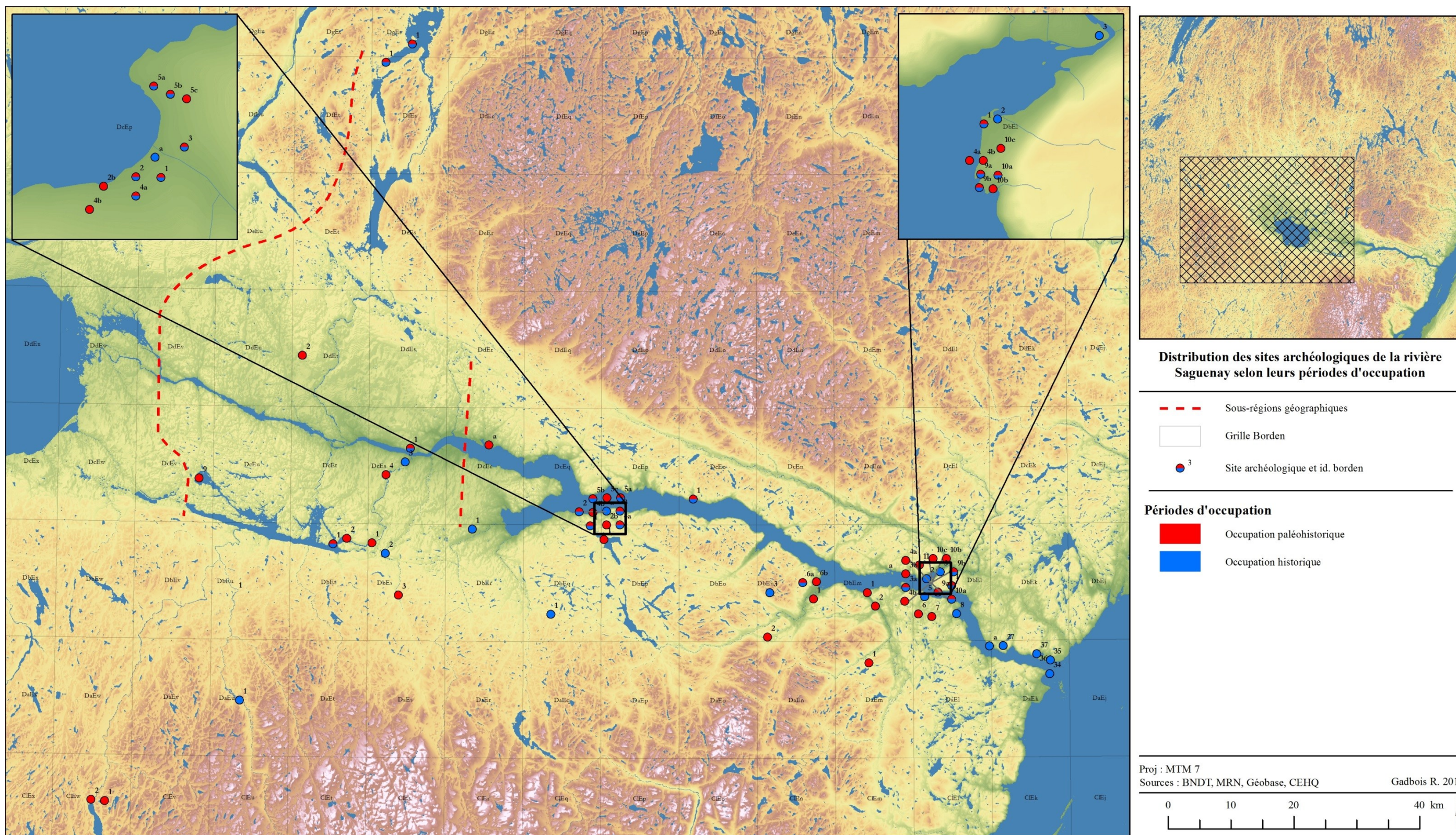


Figure 2: localisation des sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay par grandes tranches chronologiques. Sous-régions du Haut-Saguenay et du Bas-Saguenay.

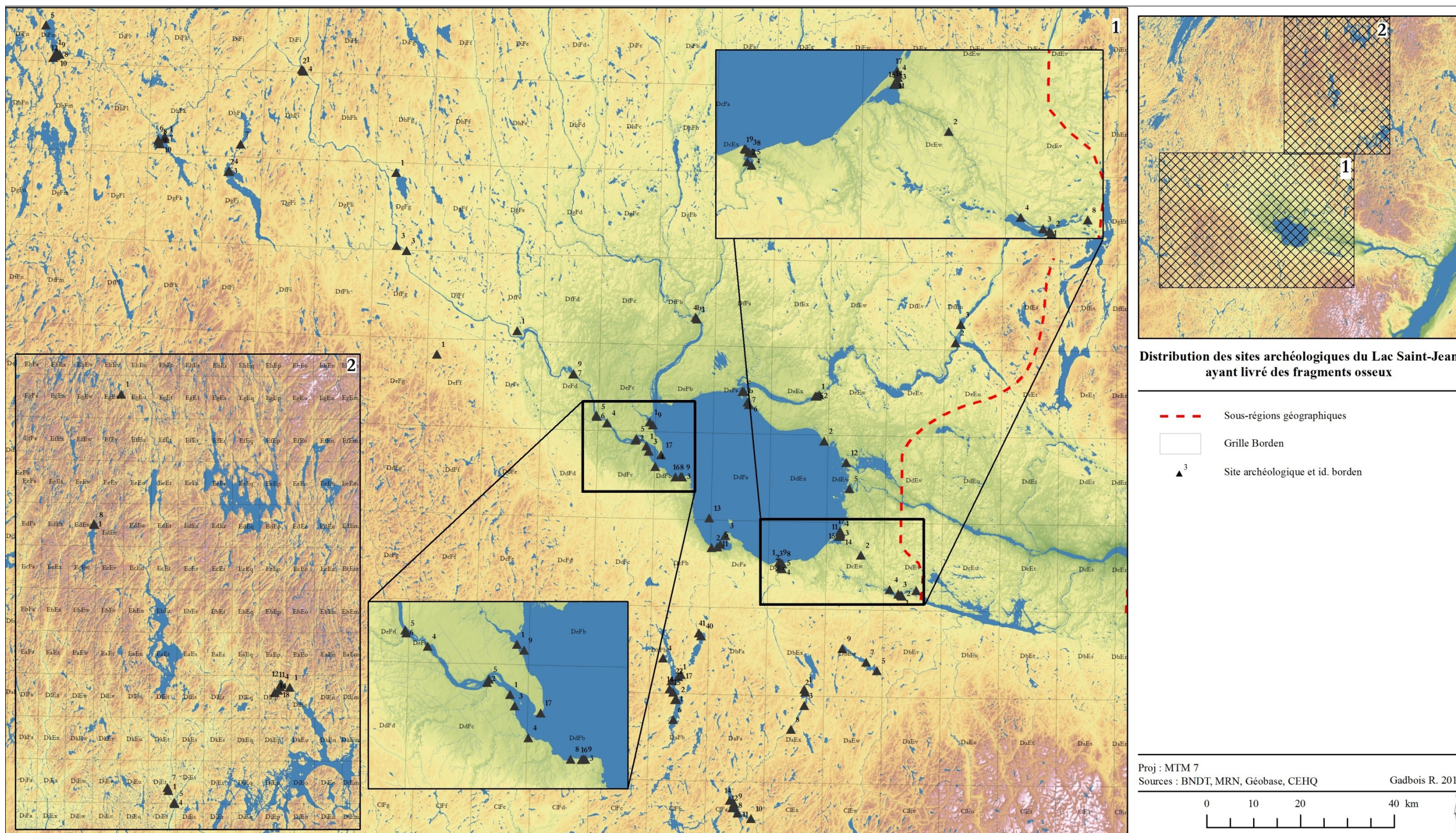


Figure 3: gisements ayant livré des fragments osseux. Sous-régions du lac Saint-Jean.

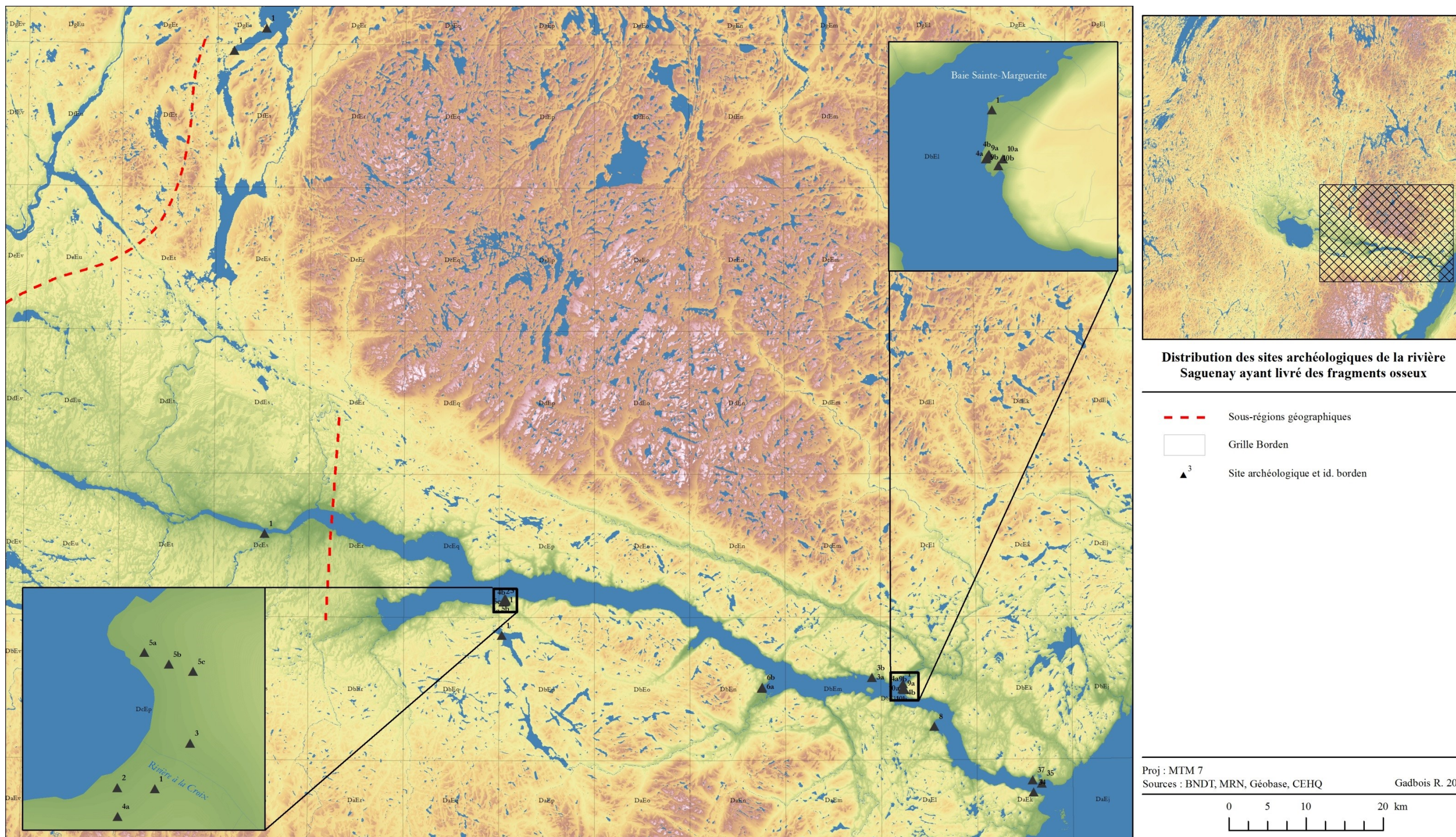


Figure 4: gisements ayant livré des fragments osseux. Sous-régions du Haut et du Bas-Saguenay.

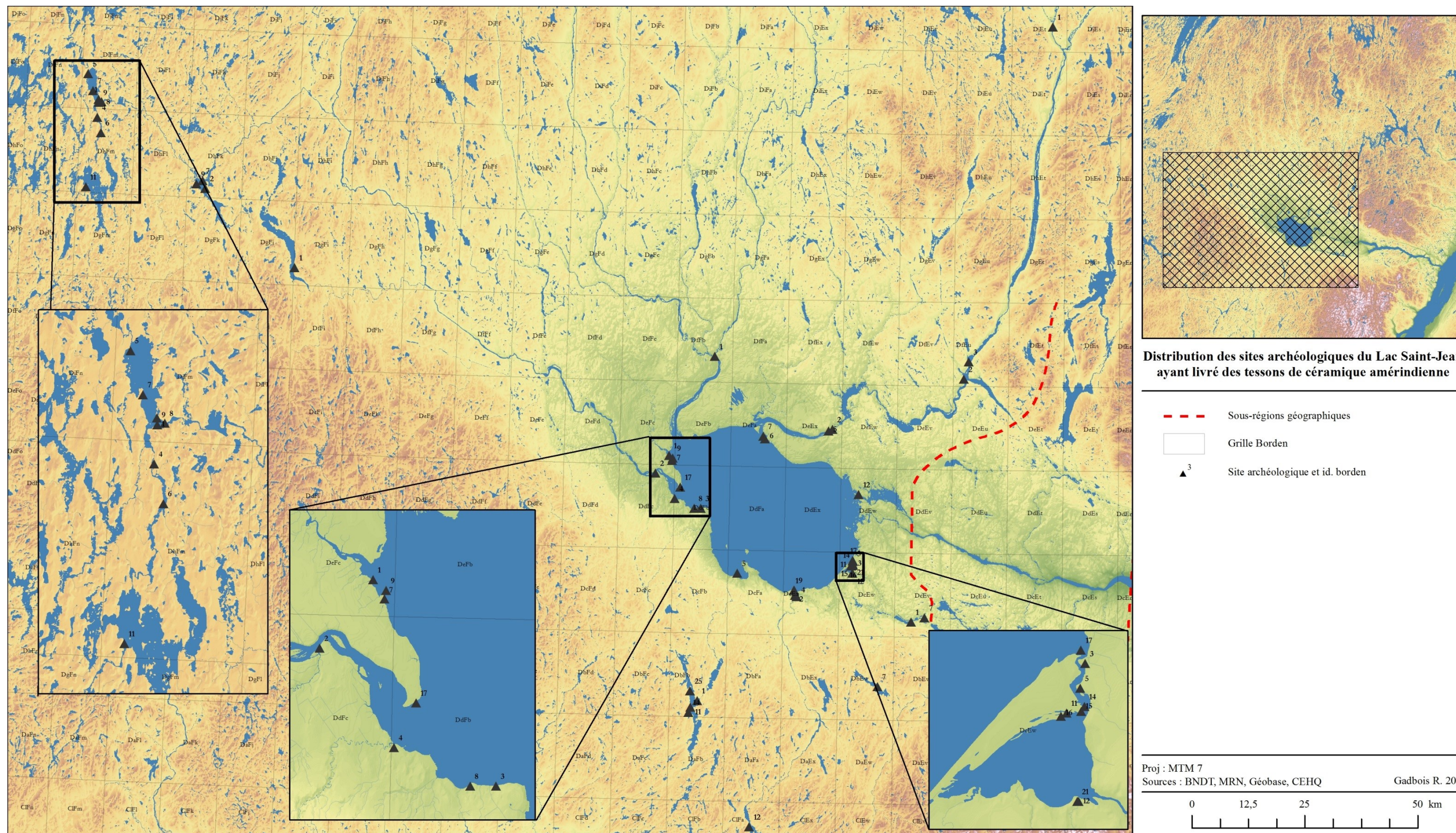


Figure 5: gisements ayant livré des tessons de céramique amérindienne. Sous-régions du lac Saint-Jean.

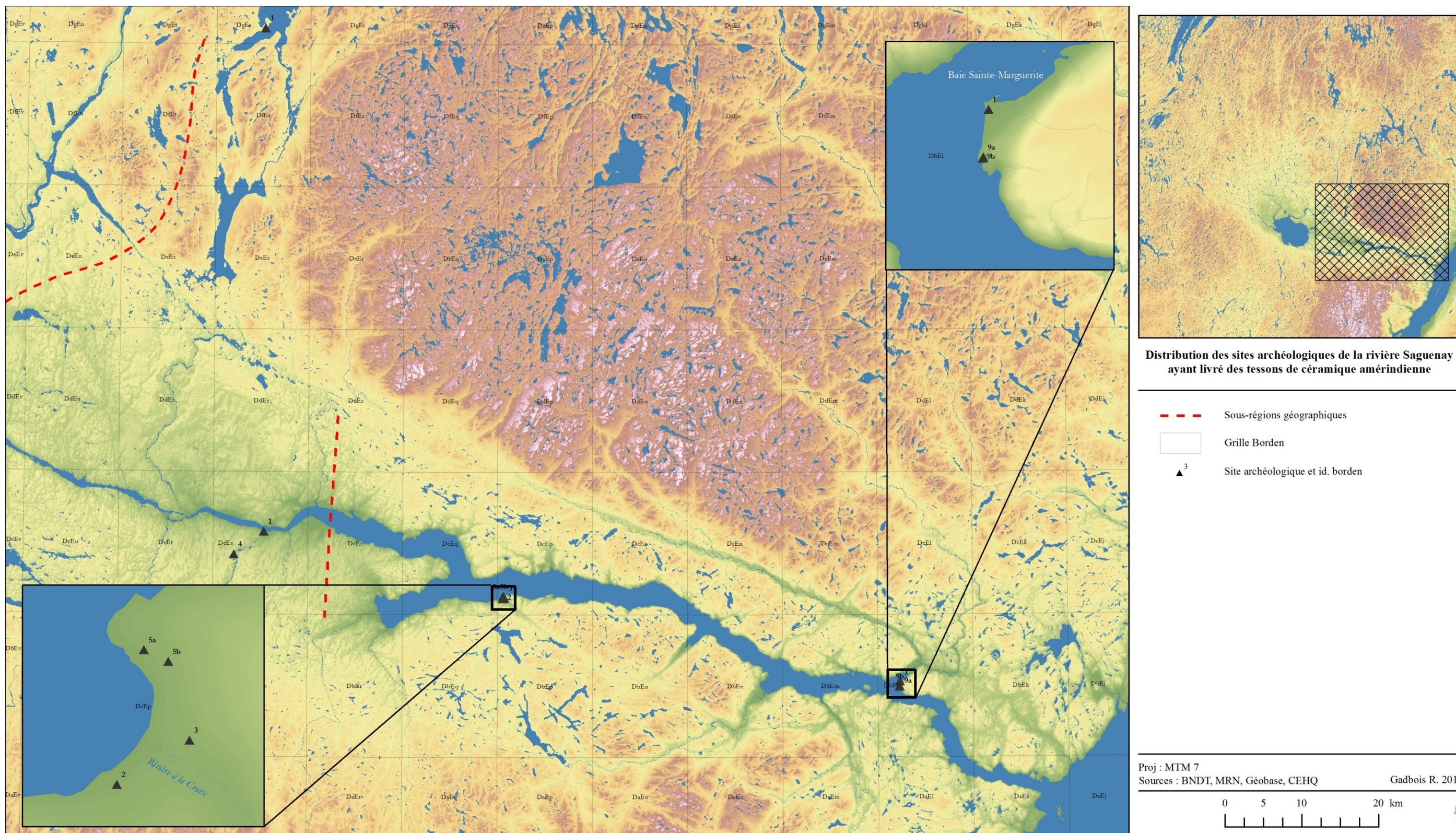


Figure 6: gisements ayant livré des tessons de céramique amérindienne. Sous-régions du Haut et du Bas-Saguenay.

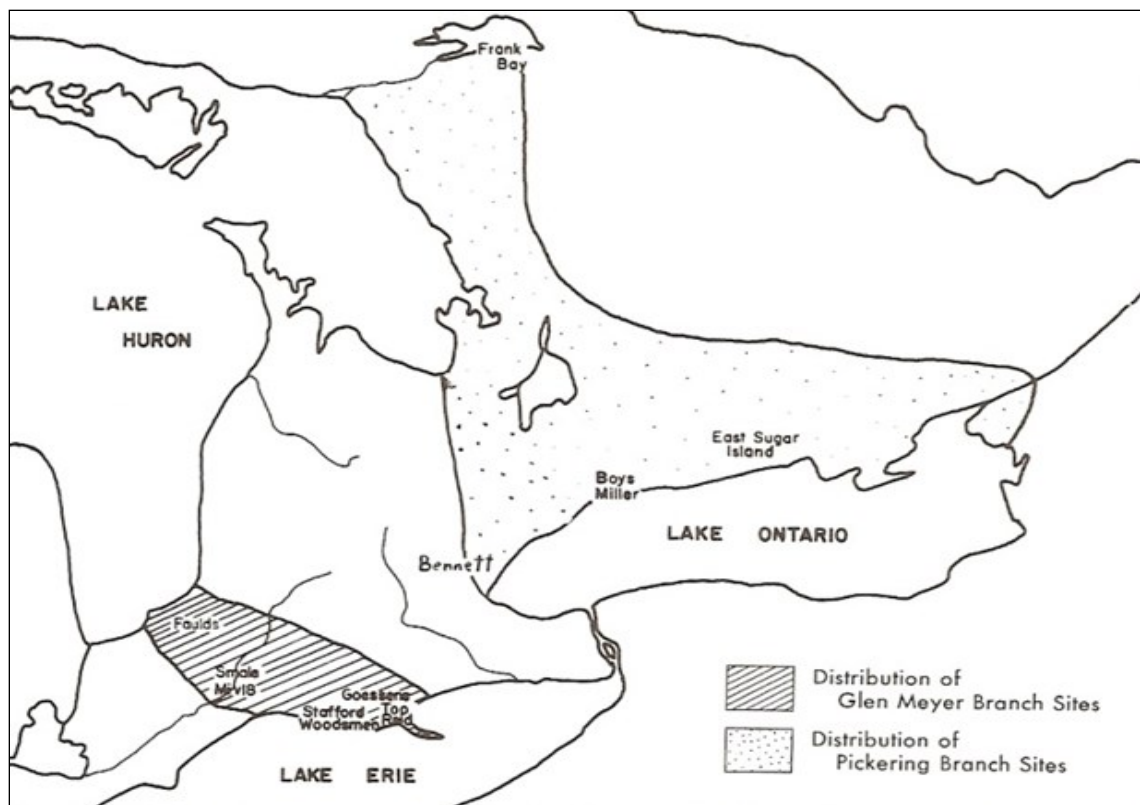


Figure 7: distribution des groupes Glen Meyer et Pickering entre 1000 et 650 A.A. (Wright 1966: 23).

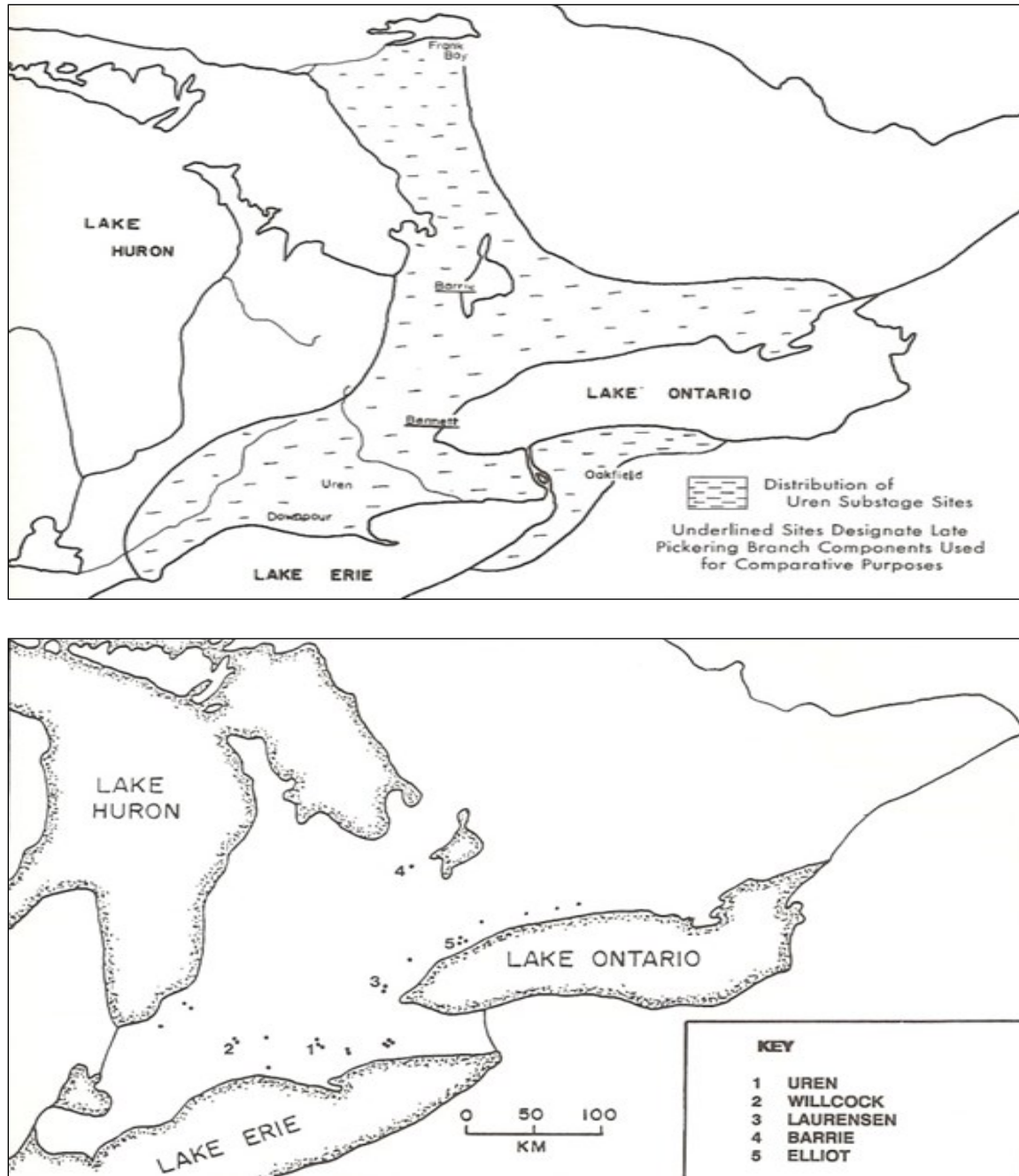


Figure 8 : localisation des groupes Uren et des sites archéologiques dans le sud-est de l'Ontario (En haut, Wright 1966. En bas, Dodd, Poulton, Lennox, Smith et Warrick 1990).

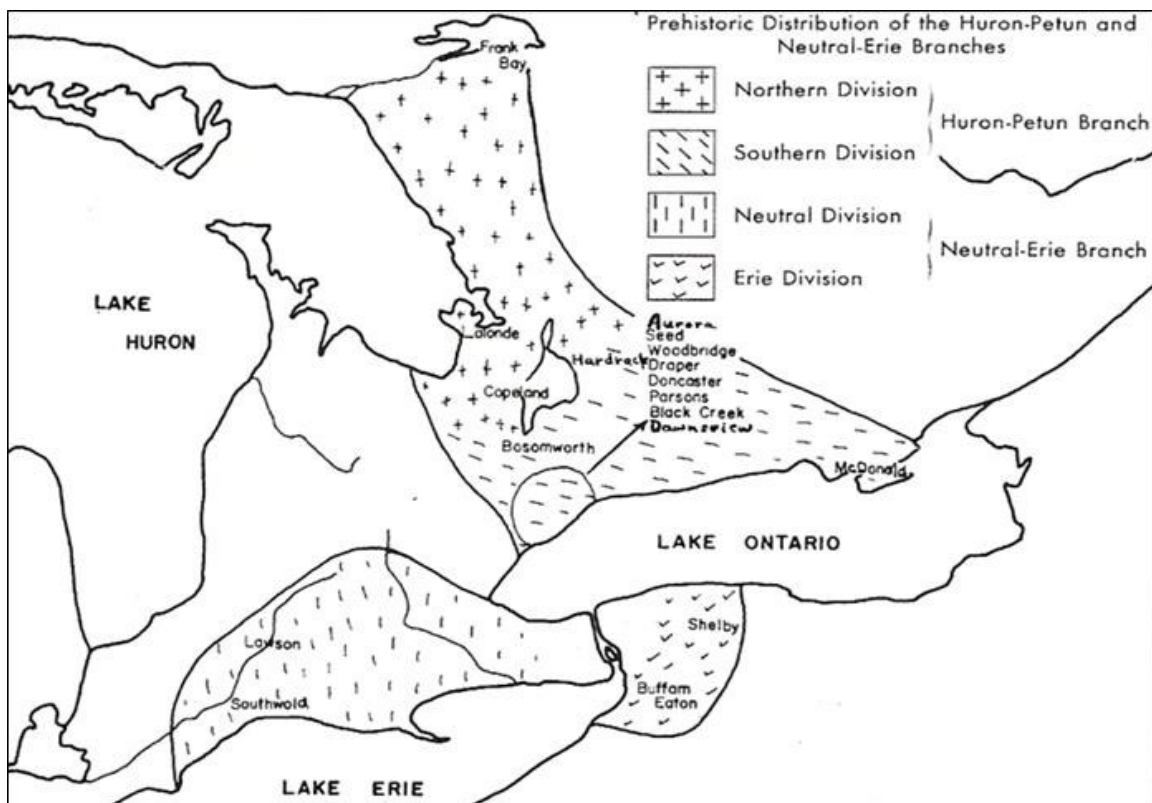


Figure 9 : les groupes Neutres, Ériés et les divisions Nord et Sud qui formèrent les Hurons-Pétuns (Wright 1966).

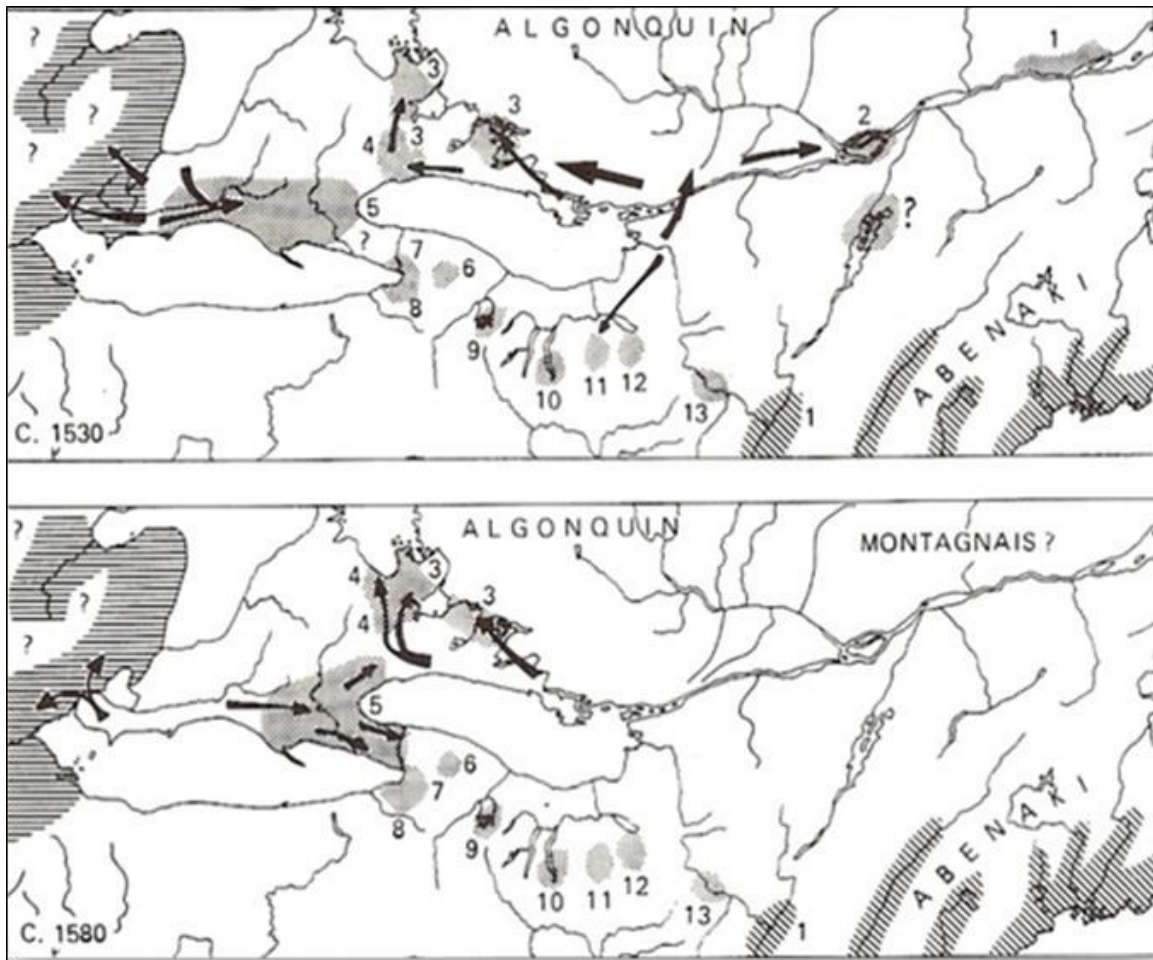


Figure 10 : déplacement des groupes amérindiens entre 1530 et 1580 (Heidenreich 1990).

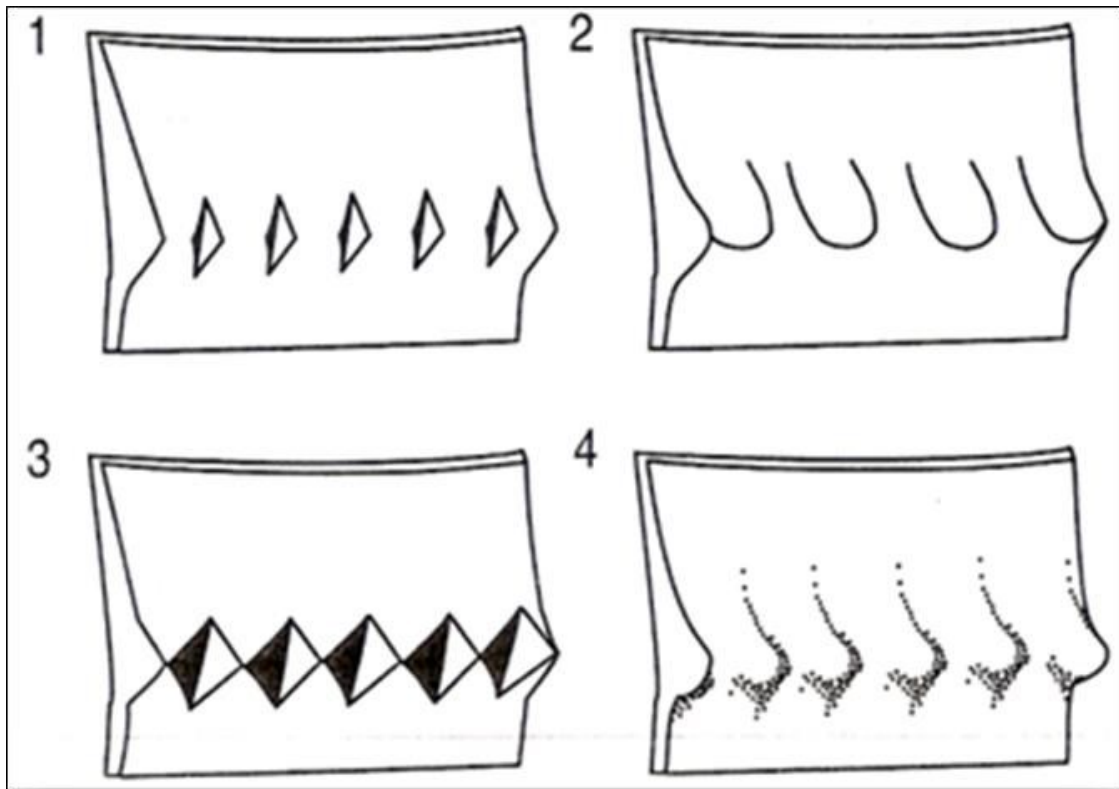


Figure 11 : différents types d'«ondulation» des Wenros (Hawkins 2001).

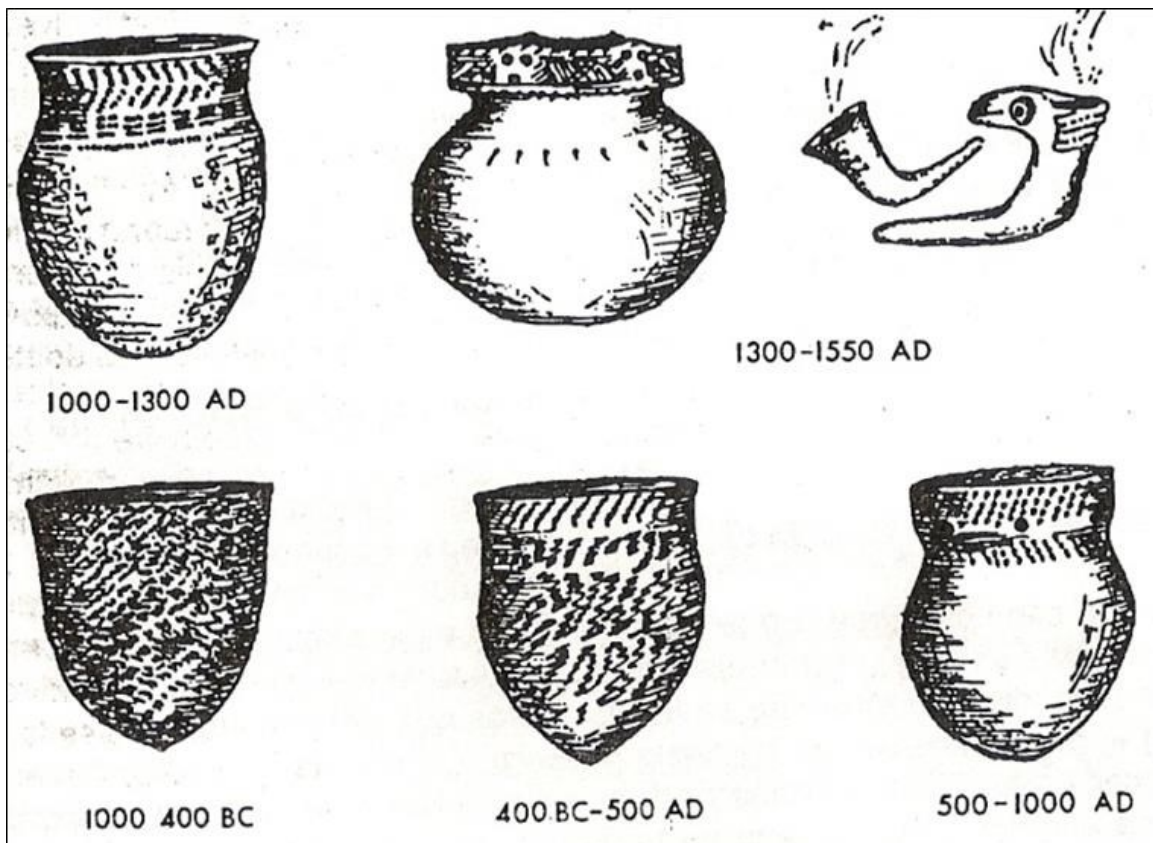


Figure 12 : évolution de la morphologie des vases en céramique lors du sylvicole au Québec (Clermont 1995).

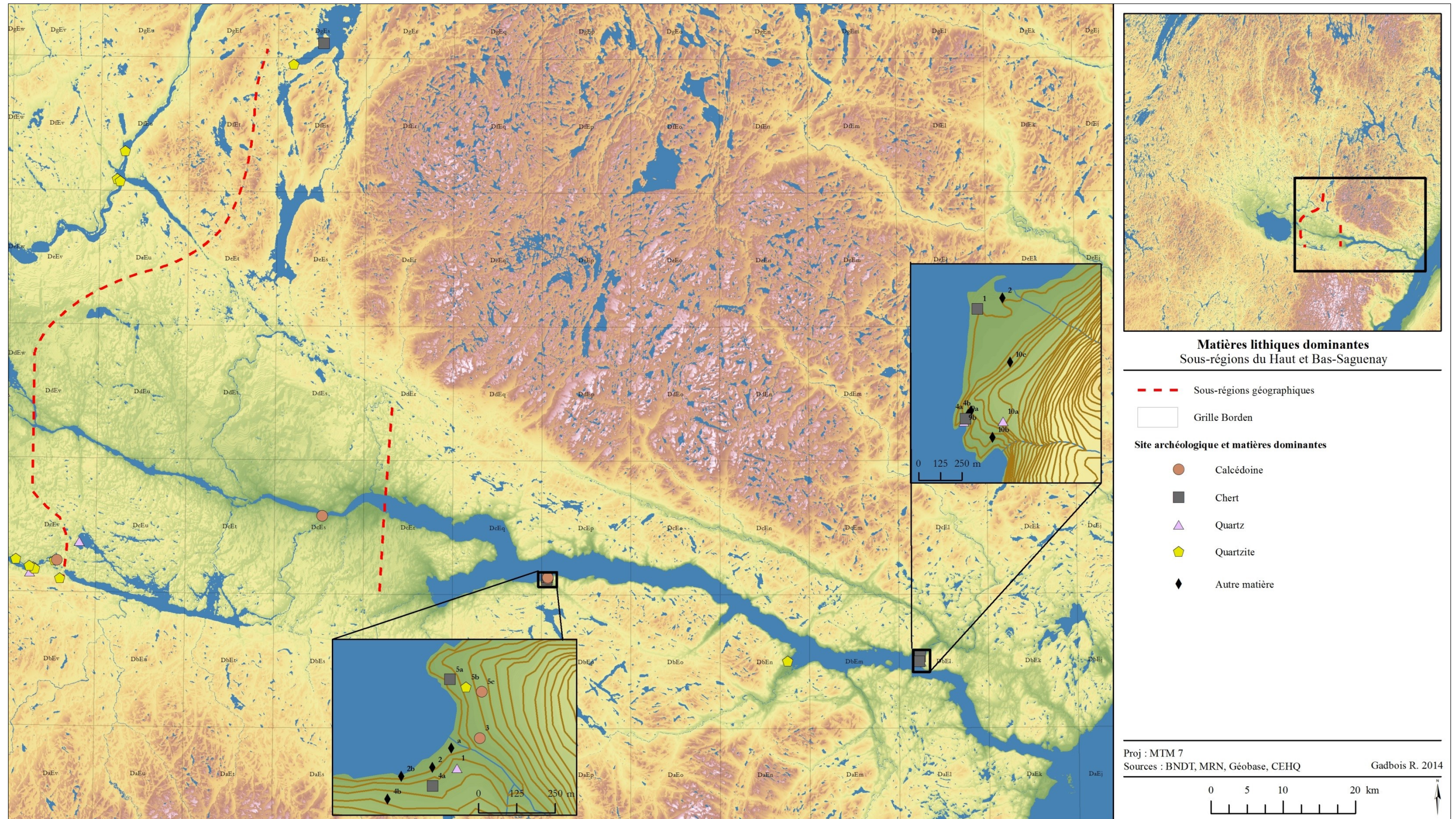


Figure 13 : distribution des matières premières lithiques dominantes sur les sites des sous-régions du Bas et du Haut-Saguenay.

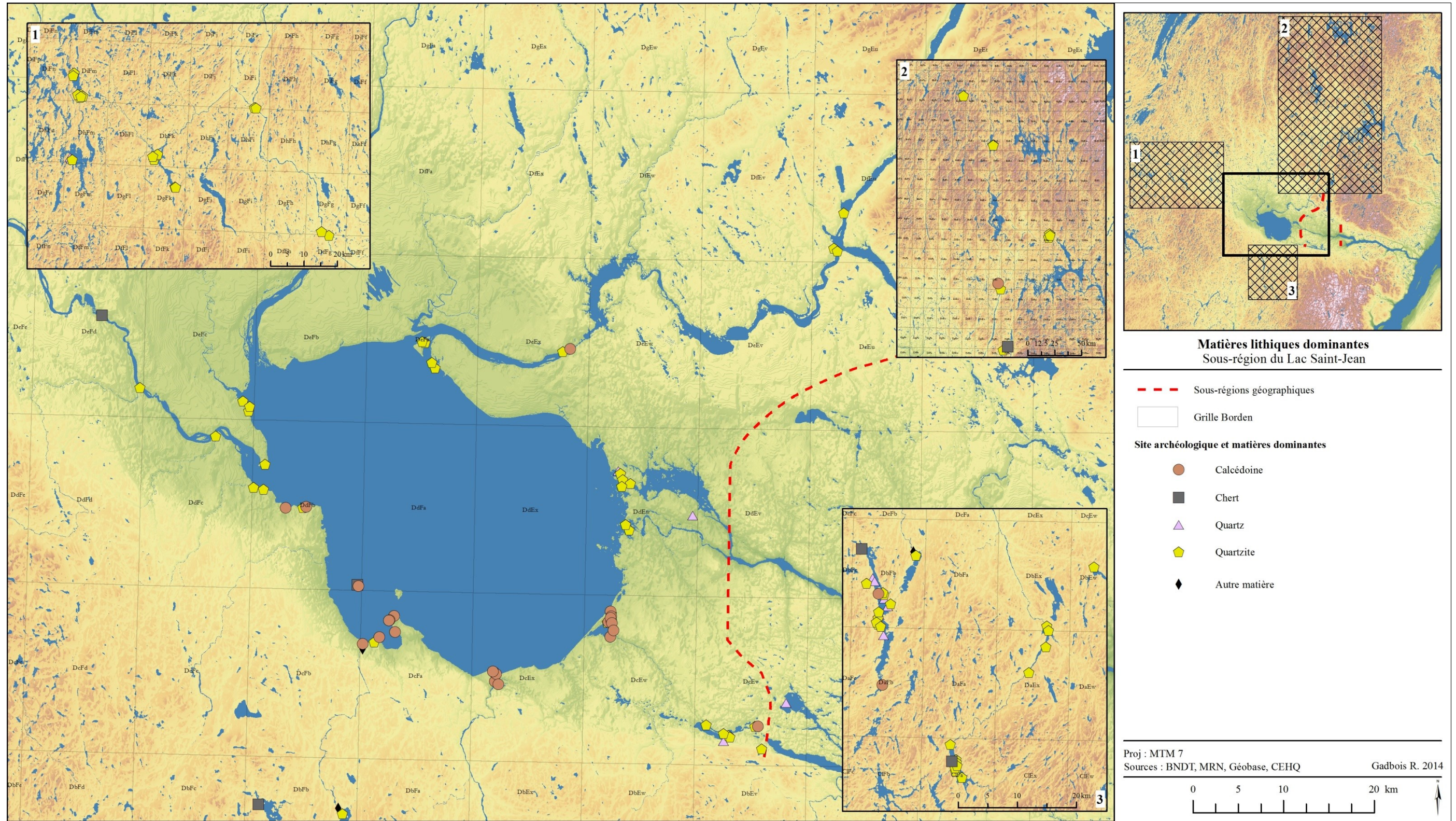


Figure 14 : distribution des matières premières lithiques dominantes sur les sites des sous-régions du lac Saint-Jean.

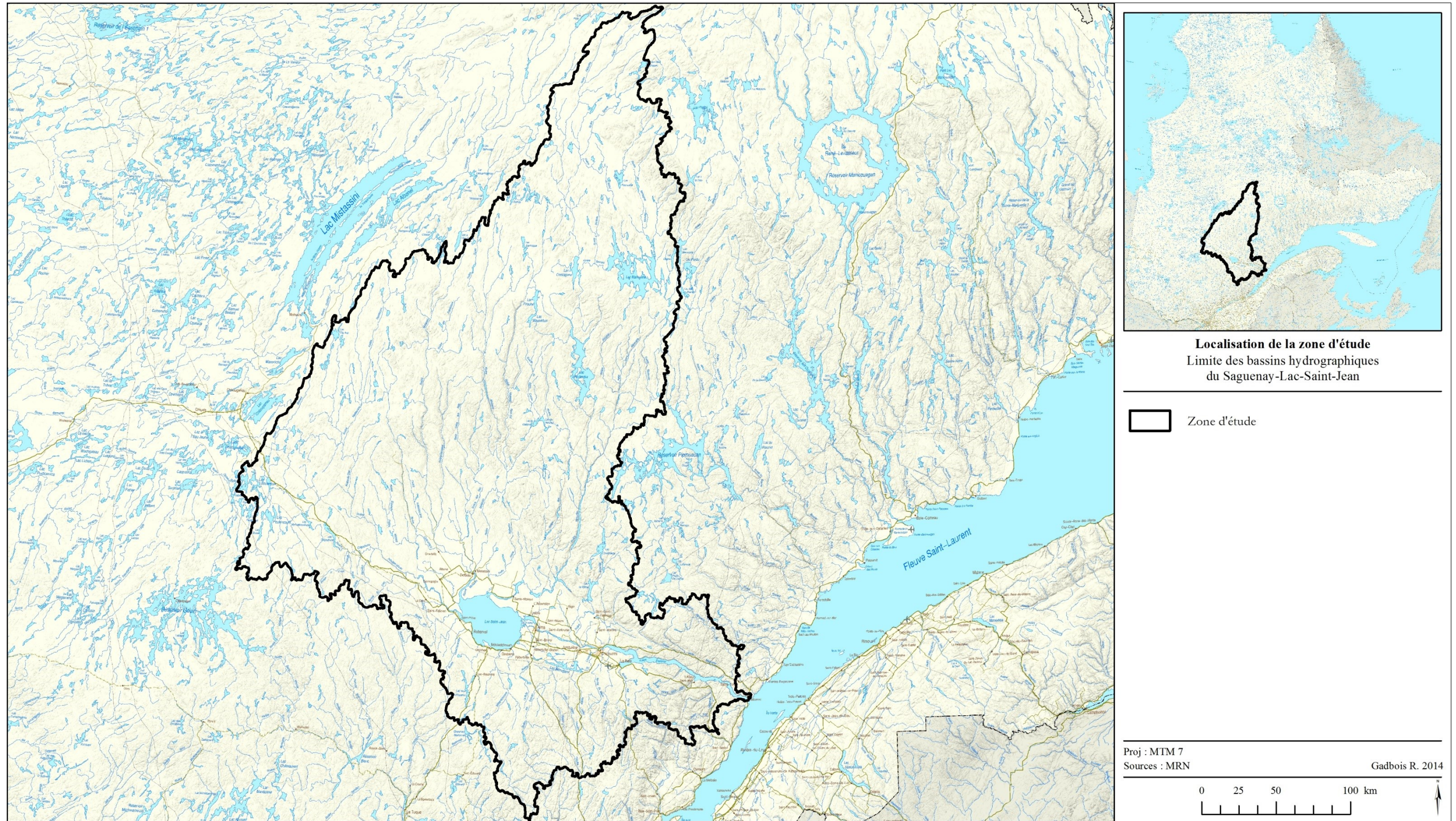


Figure 15 : territoire à l'étude.

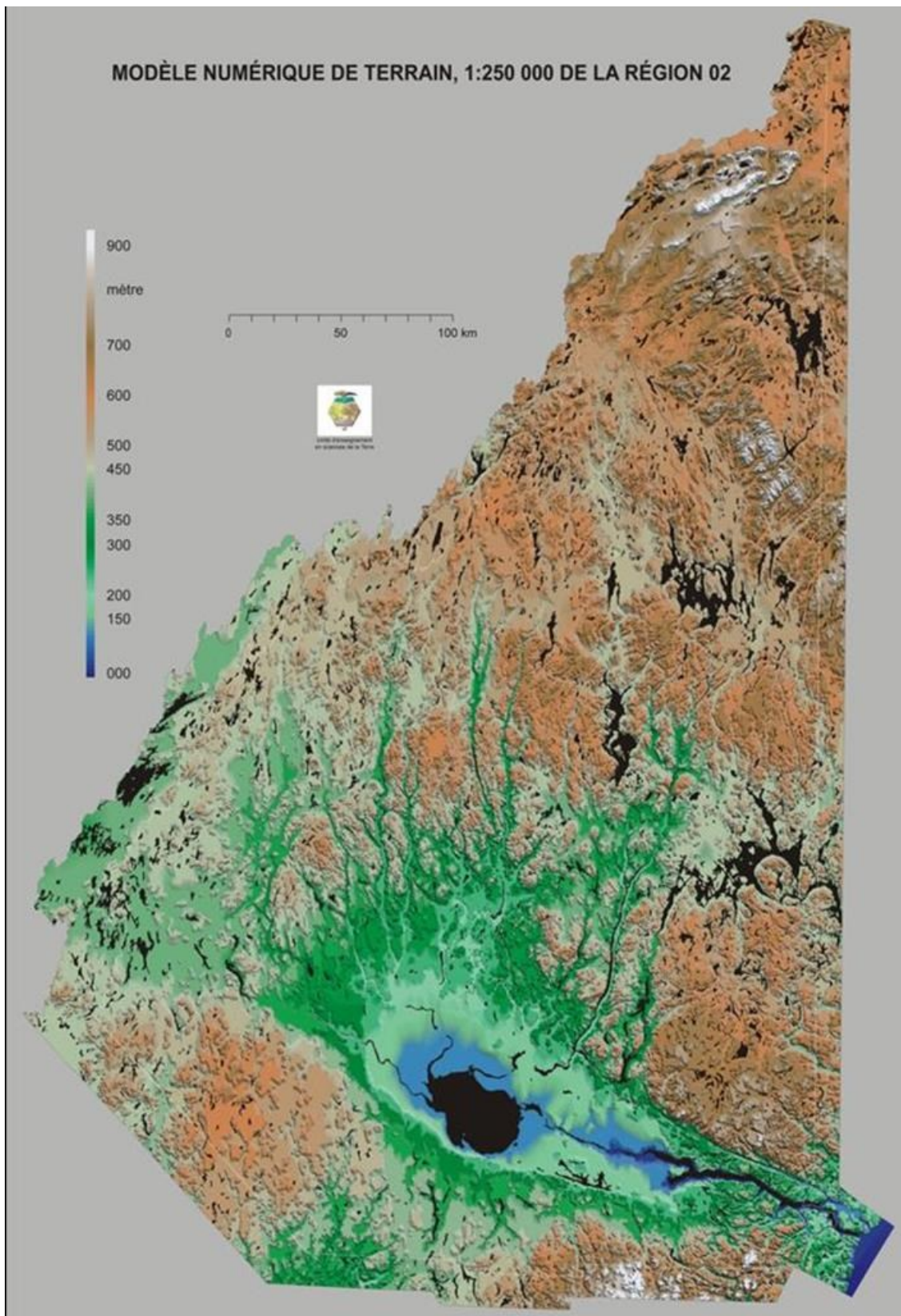


Figure 16 : caractéristiques hypsométriques du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Université du Québec à Chicoutimi).

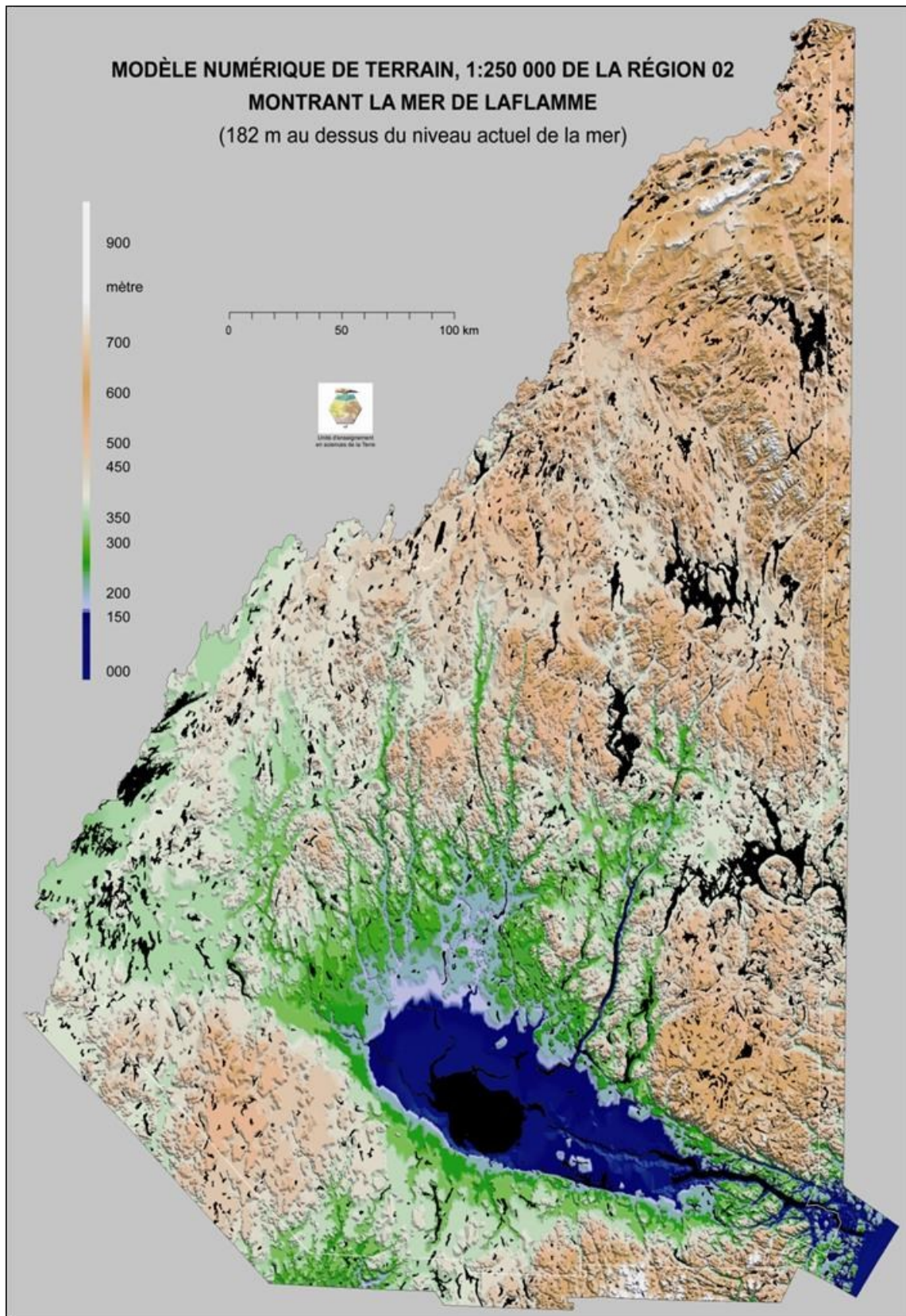


Figure 17: projection hypsométrique de la mer de Laflamme (Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Université du Québec à Chicoutimi).

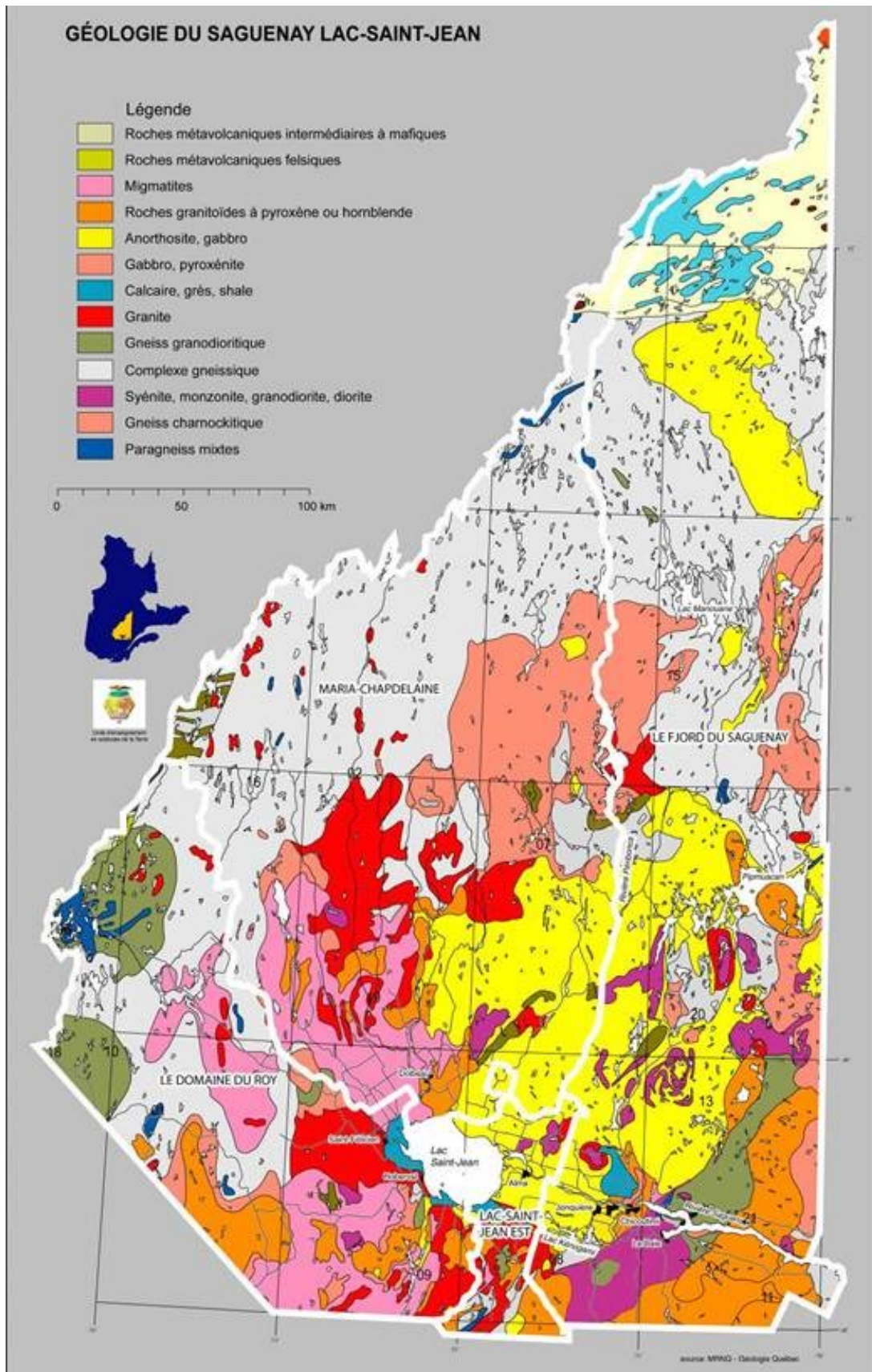


Figure 18 : profil géologique du Saguenay–Lac-Saint-Jean (MRNQ–Géologie Québec).

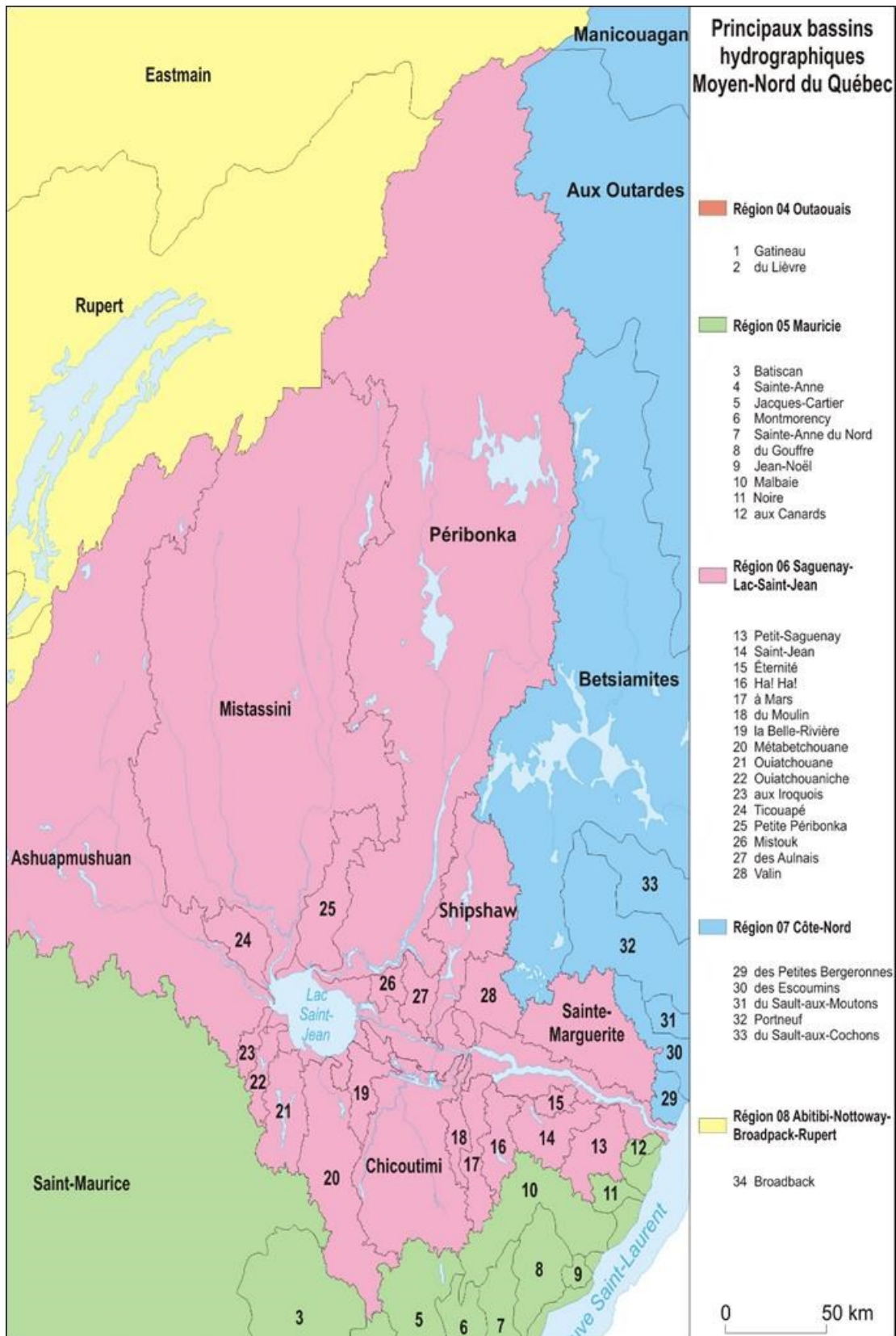


Figure 20 : principaux bassins versants du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec 1981).



Figure 21: accumulation de sédiments lors de la crue exceptionnelle de 1996 (la bordure noire se trouvant au niveau du manche de la pelle constitue la ligne de rivage de 1995).

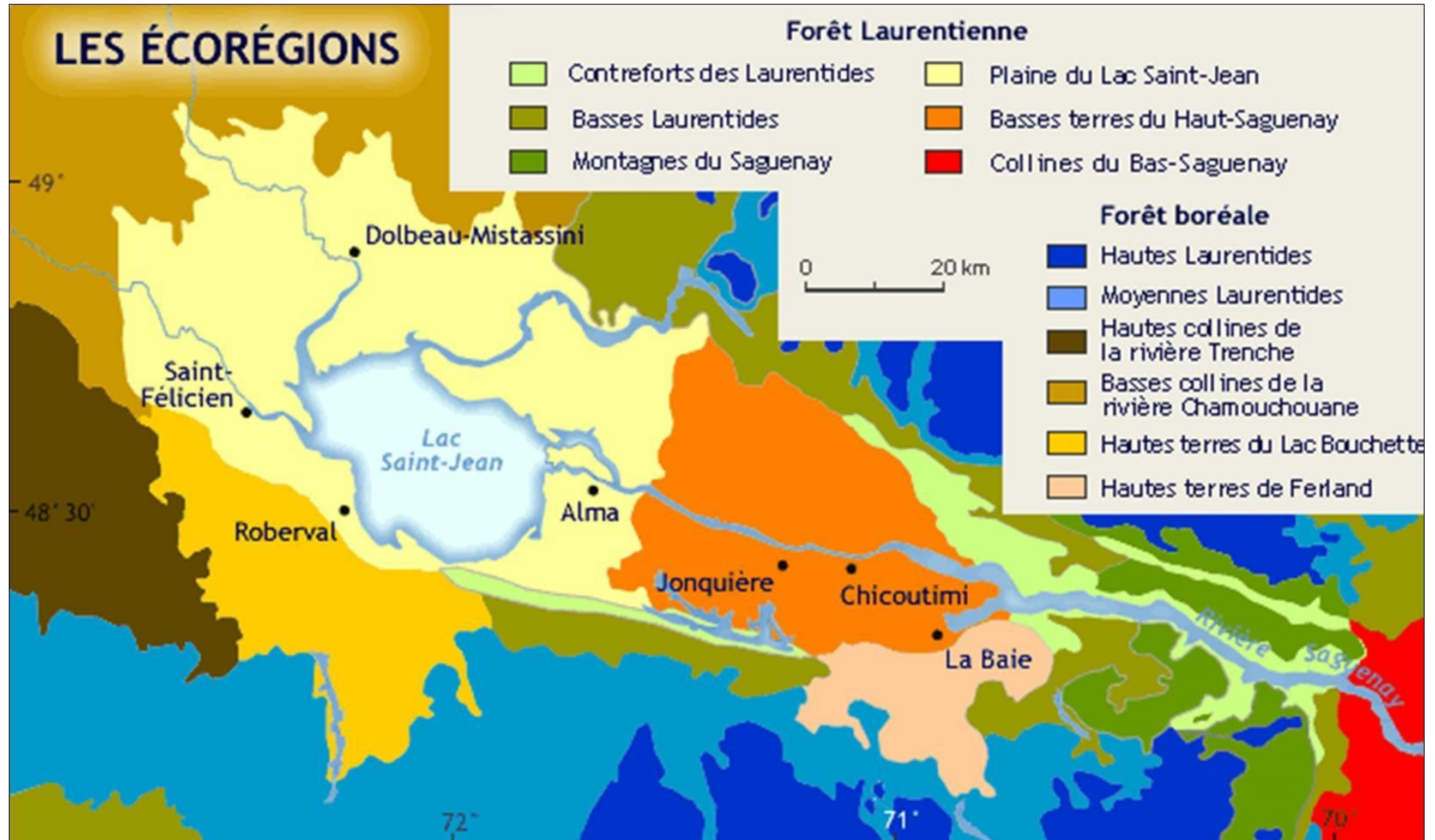


Figure 22 : caractéristiques écologiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Université du Québec à Chicoutimi).



Figure 23 : squelette de poisson découvert dans la stratigraphie du site DcEx-1, été 2002.

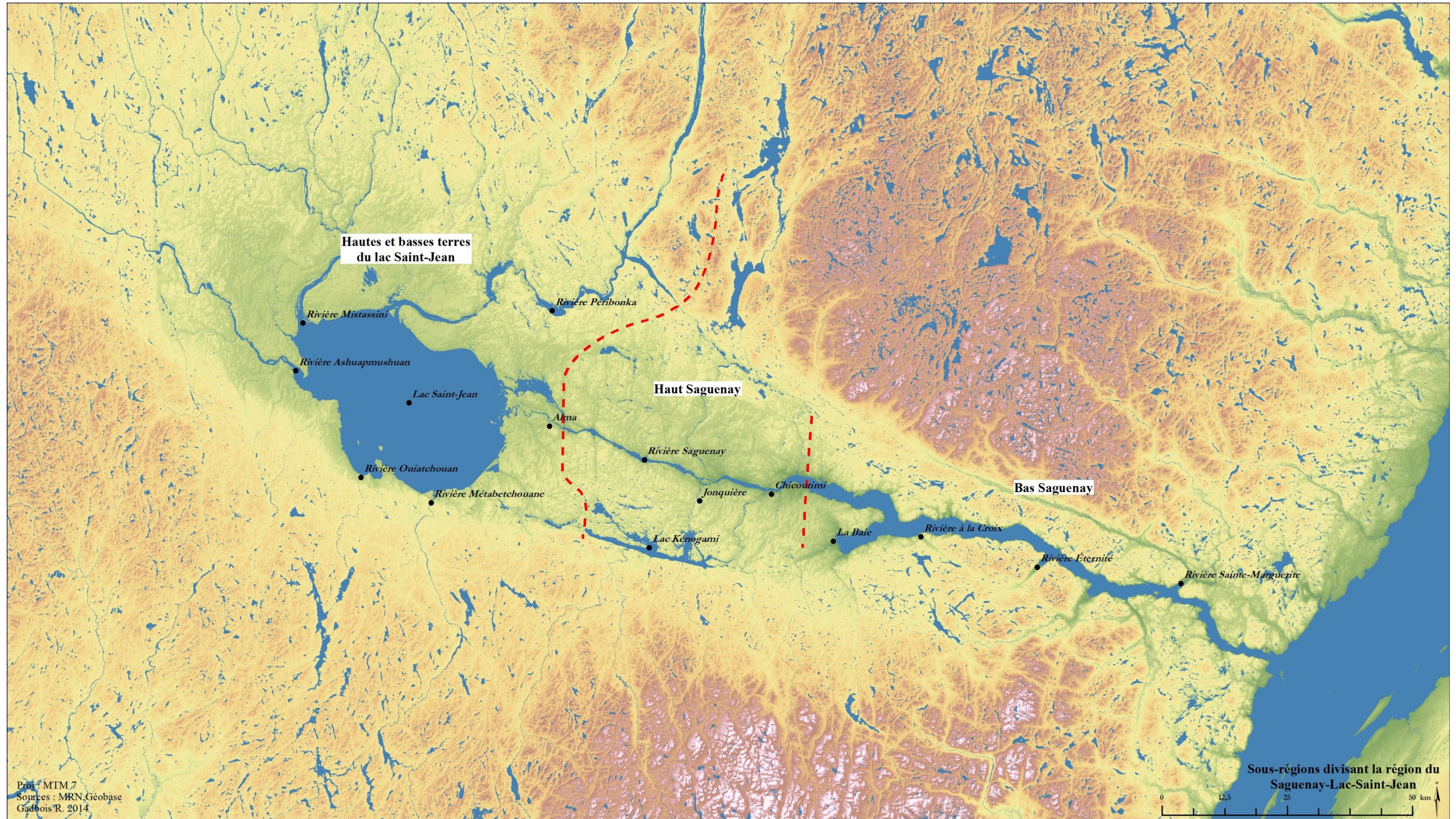


Figure 24 : subdivisions écogéographiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

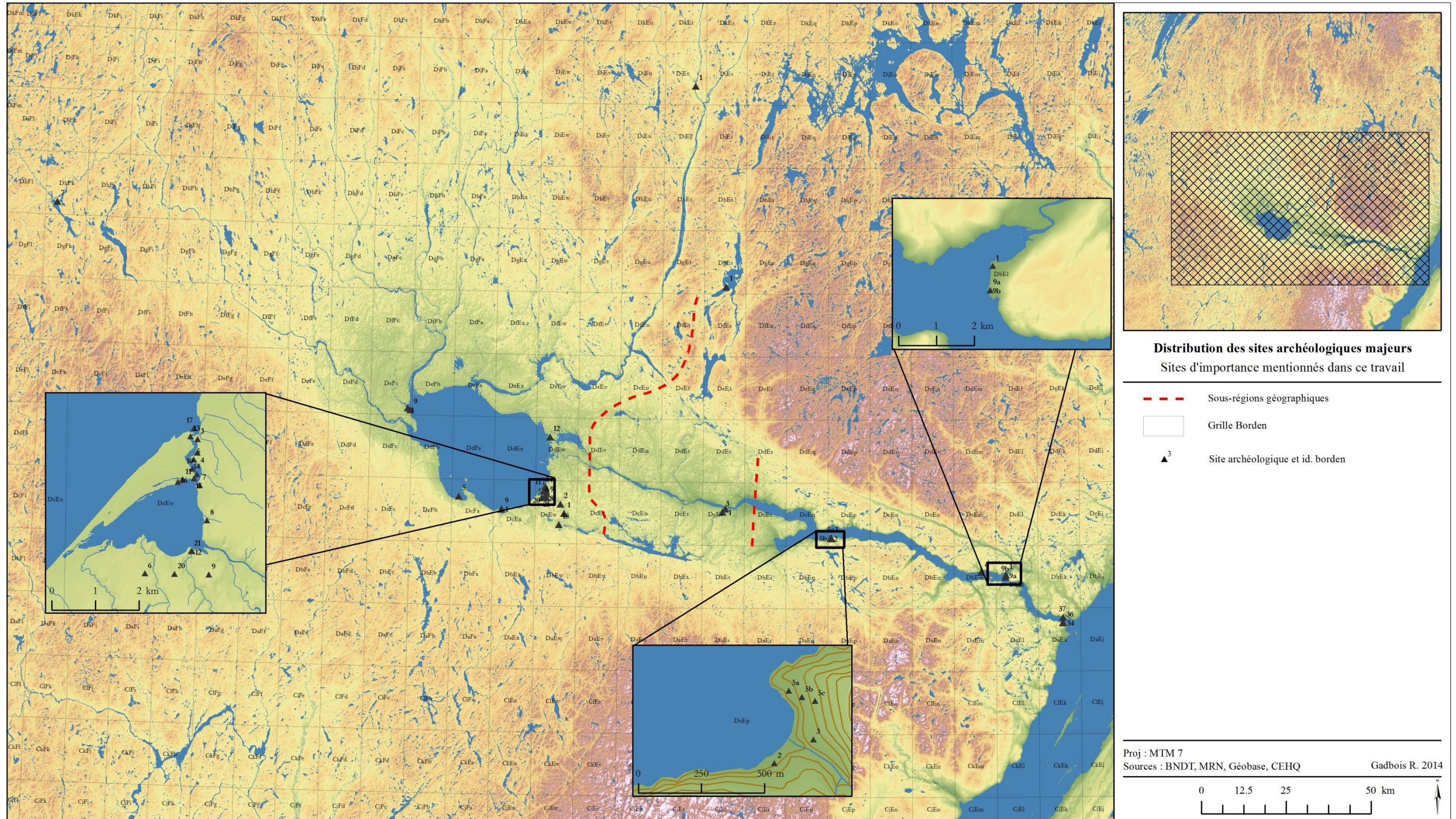


Figure 25 : localisation des principaux sites mentionnés dans la thèse.

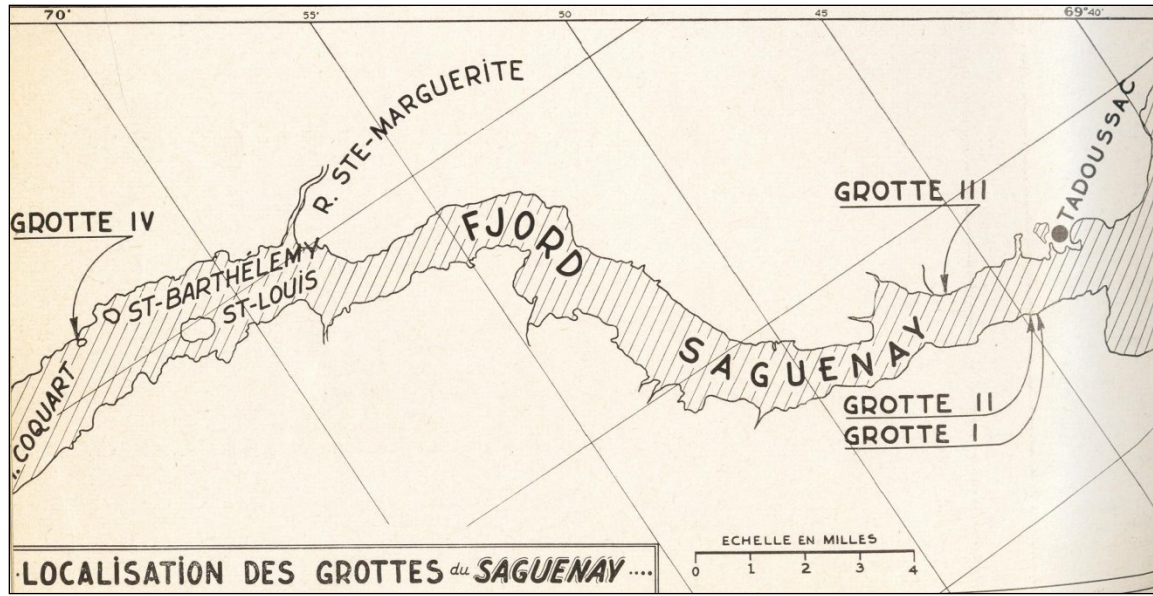


Figure 26 : cartes de localisation des grottes du Saguenay (Brassard 1961).



Figure 27: sites DaEk-34 et 36.



Figure 28: site DaEm-a.

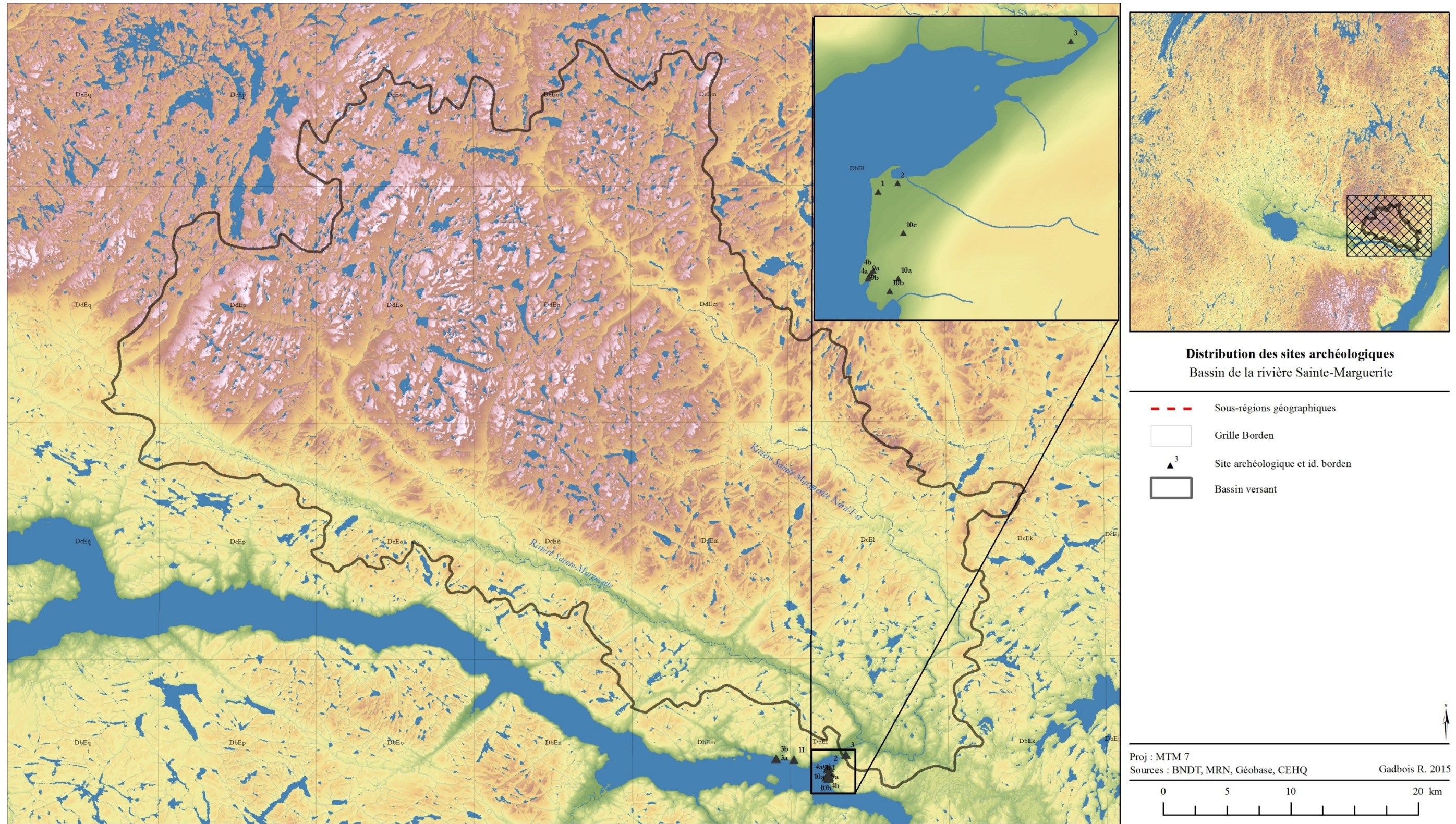


Figure 29: distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Sainte-Marguerite.

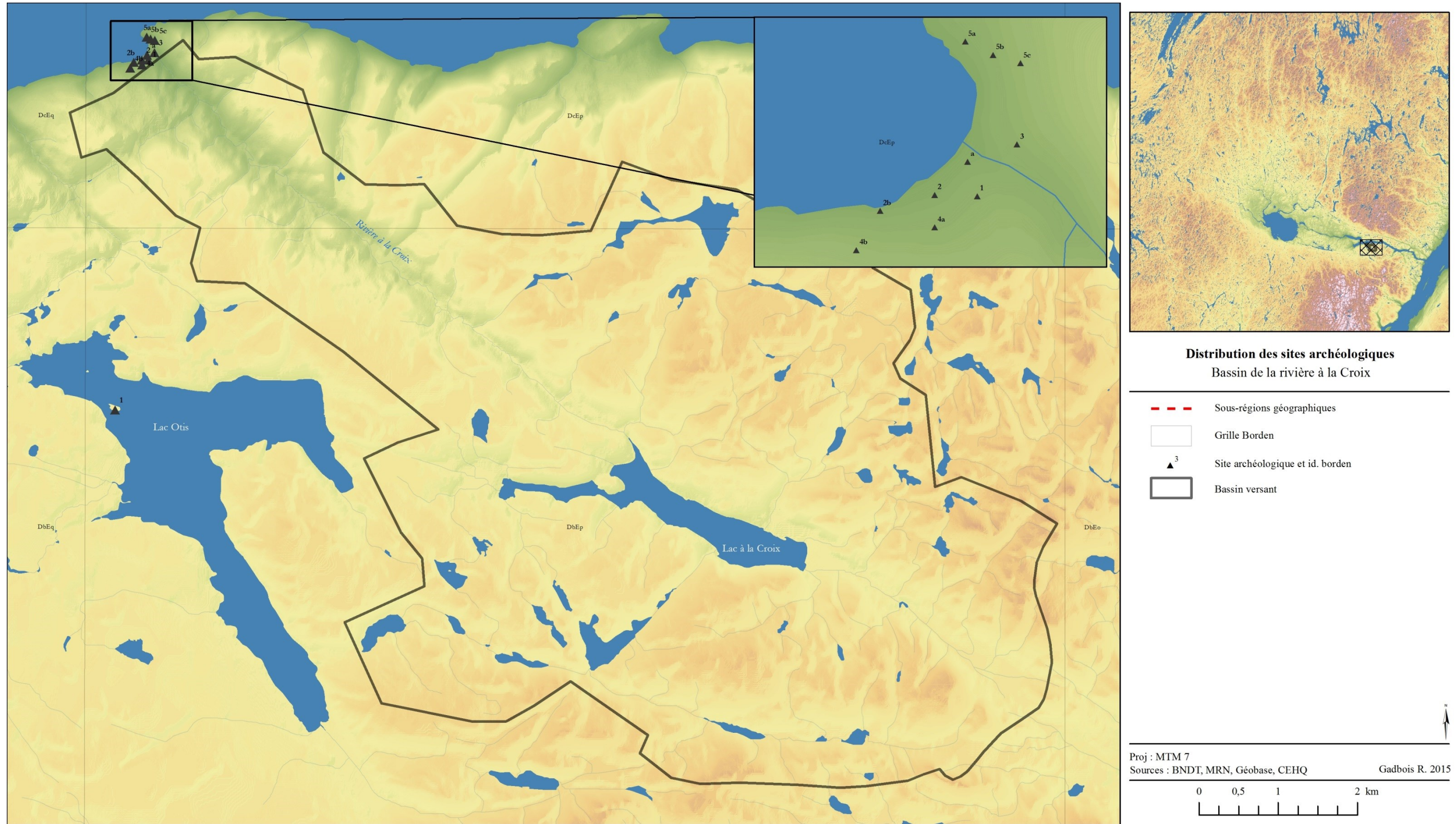


Figure 30: distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière à la Croix

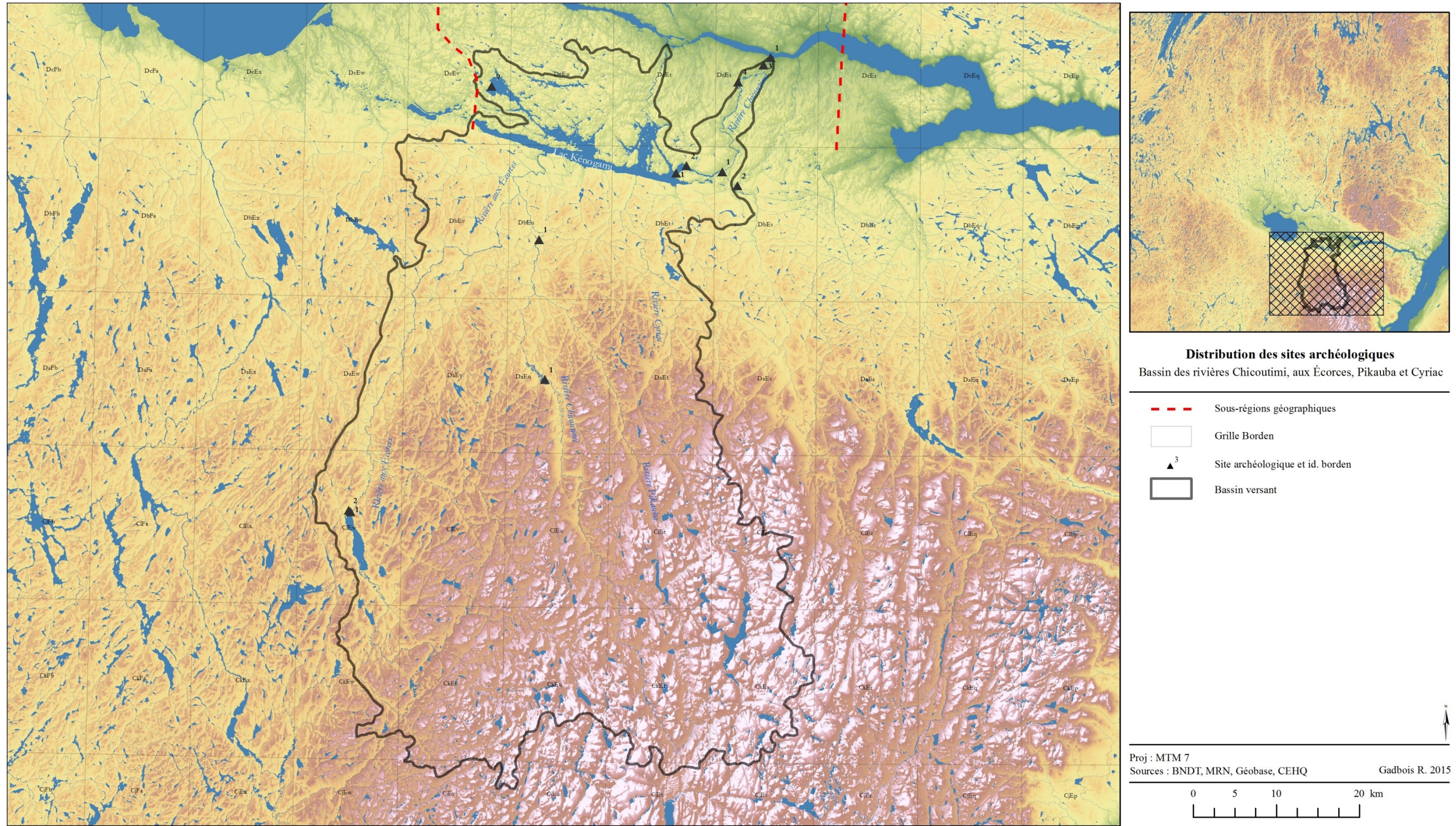


Figure 31: distribution des sites archéologiques du sous-bassin des rivières Chicoutimi, aux Écorces, Pikauba et Cyriac.

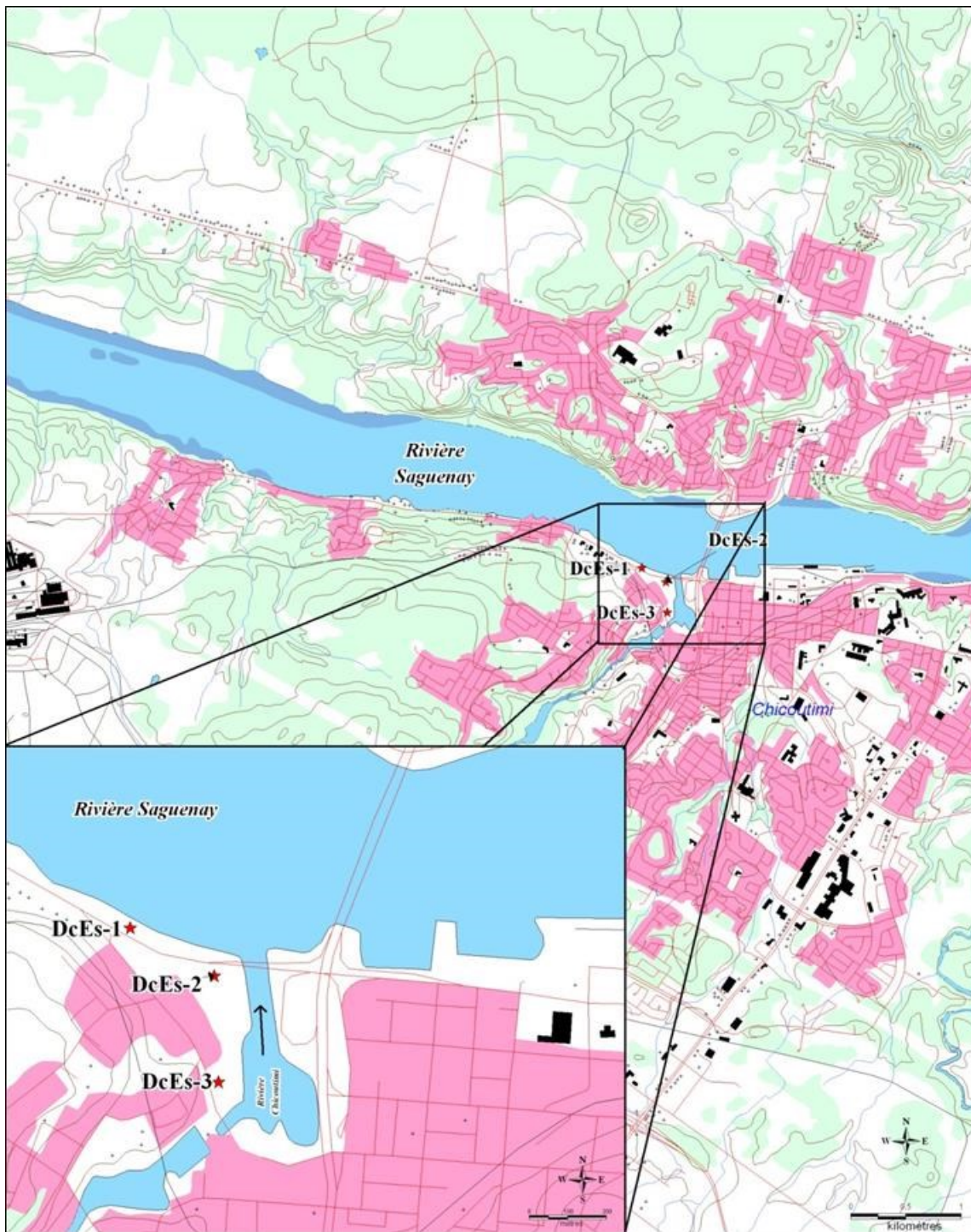


Figure 32 : sous-bassin de la rivière Chicoutimi, site DcEs-1 (source : Langevin, Côté et Girard 2006).

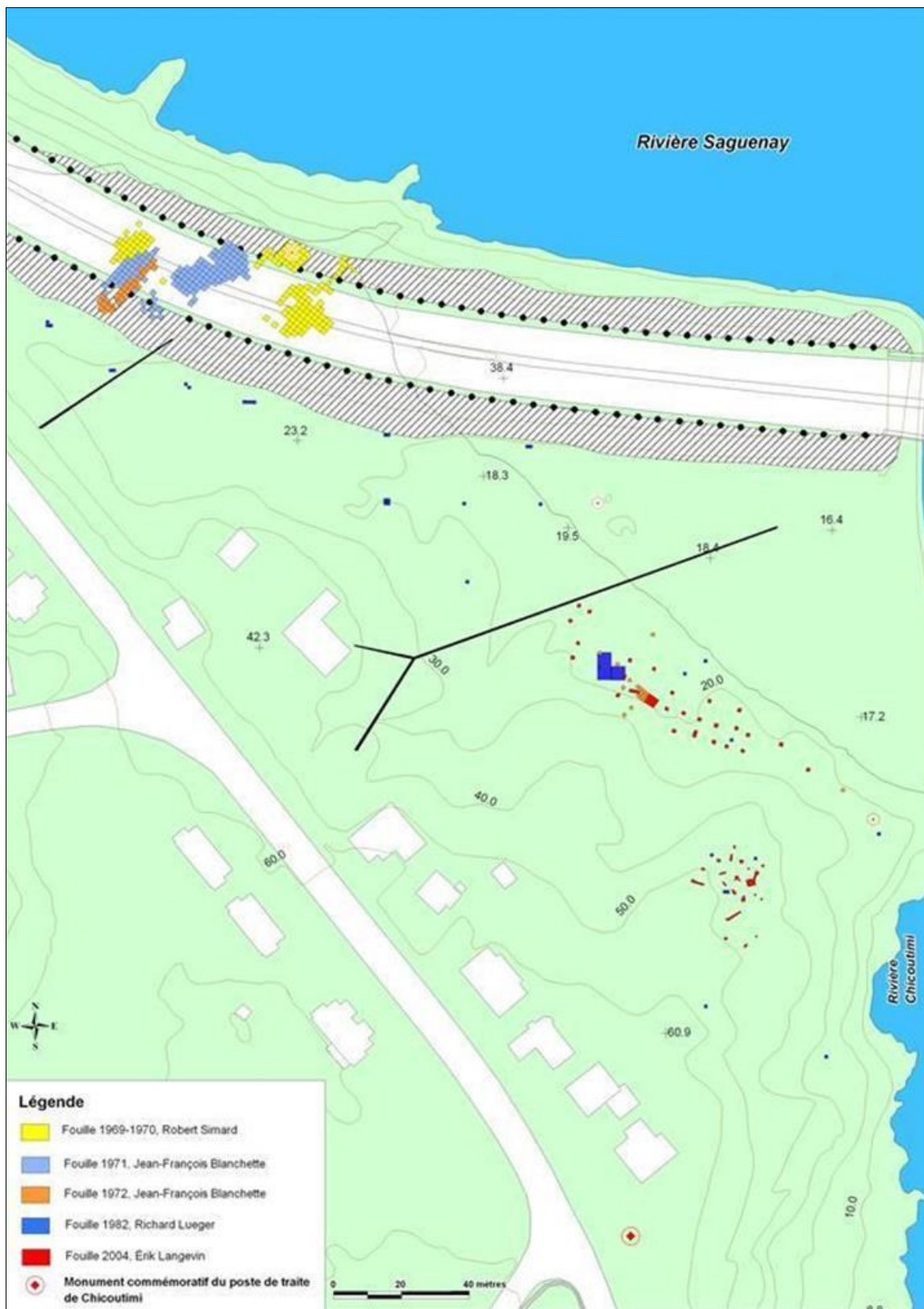


Figure 33 : sous-bassin de la rivière Chicoutimi, site DcEs-1, localisation des différentes interventions archéologiques (Langevin, Côté et Girard 2006).

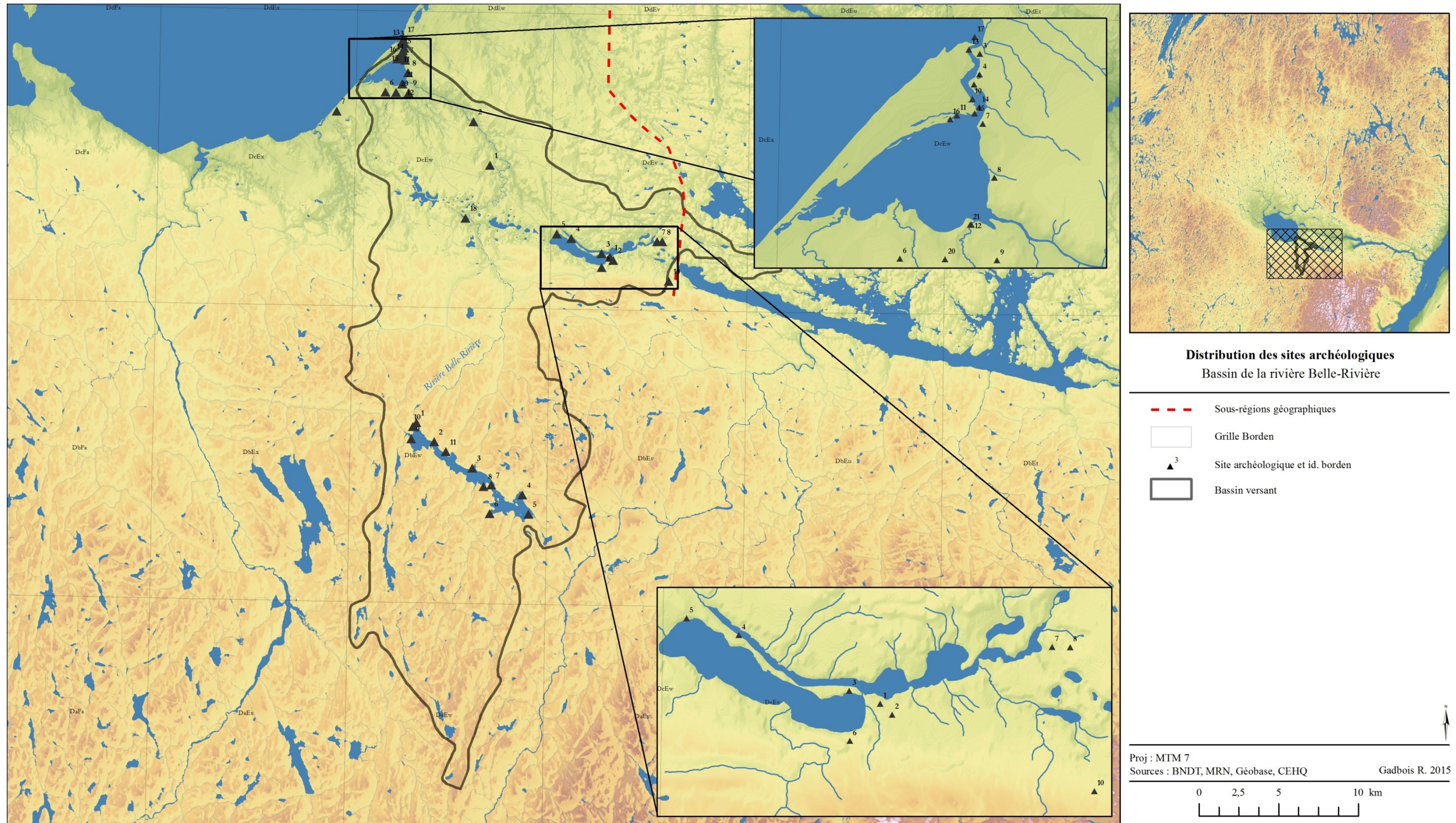


Figure 34 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Belle-Rivière.

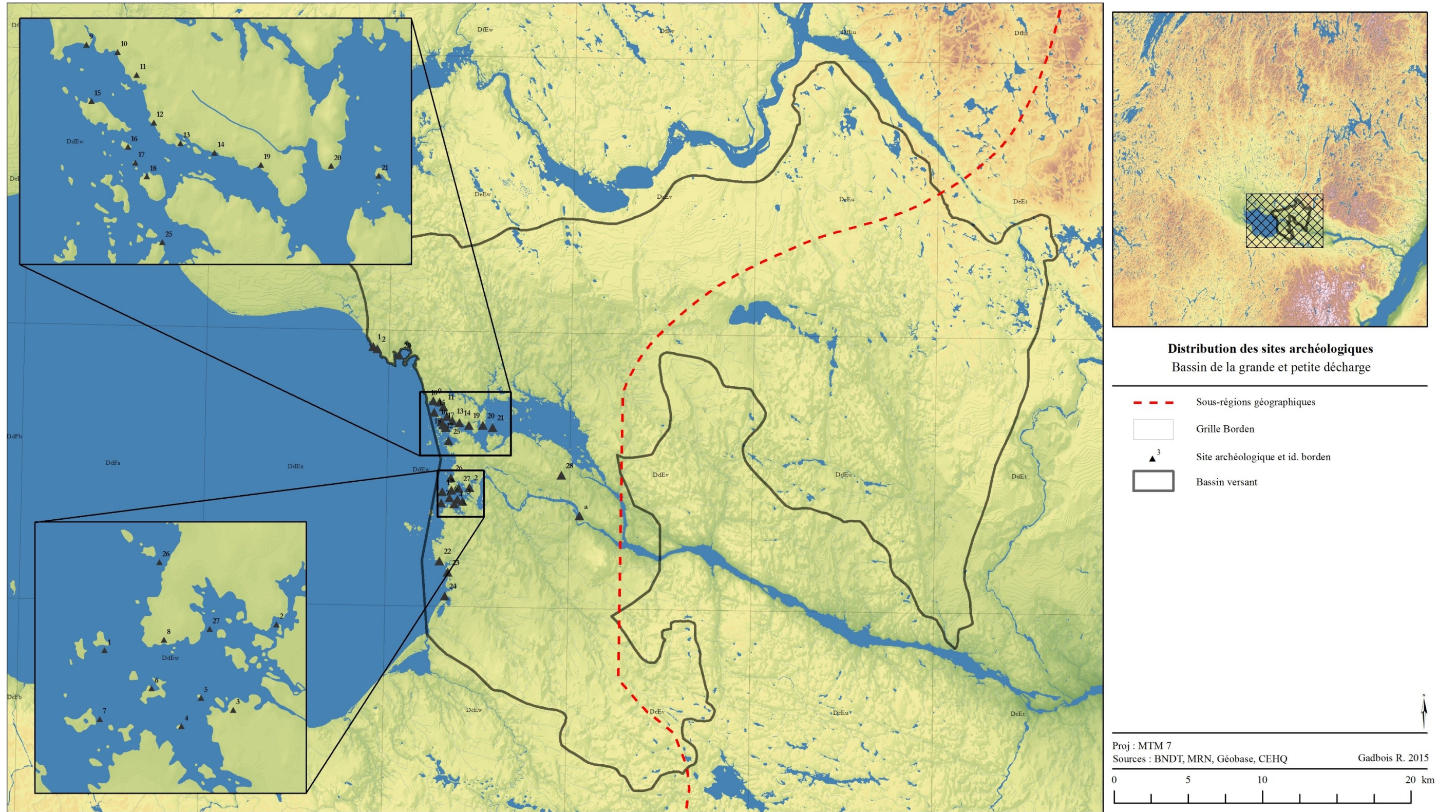


Figure 35 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin des rivières Grande et Petite-Décharge.

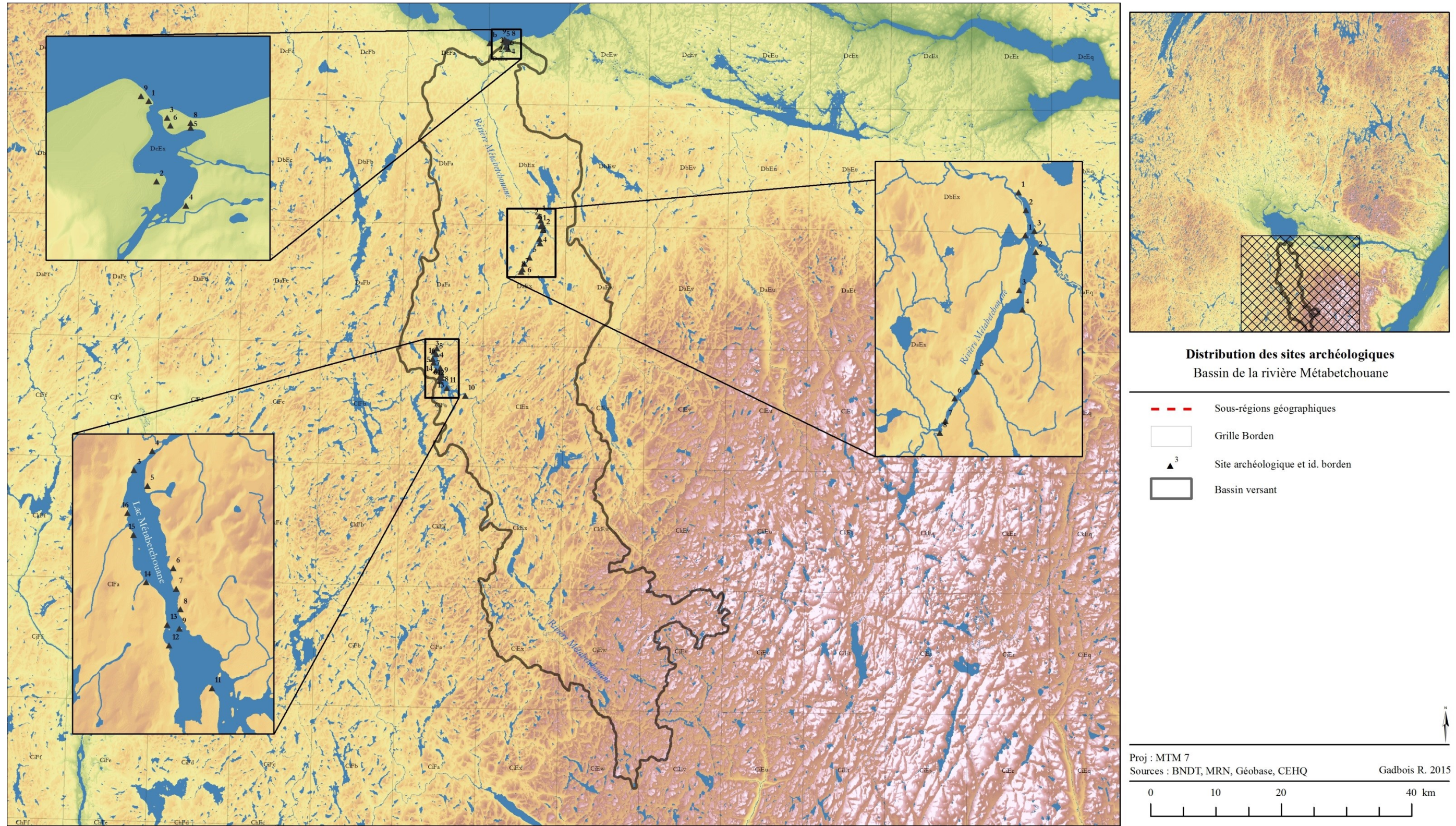


Figure 36 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Métabetchouane.

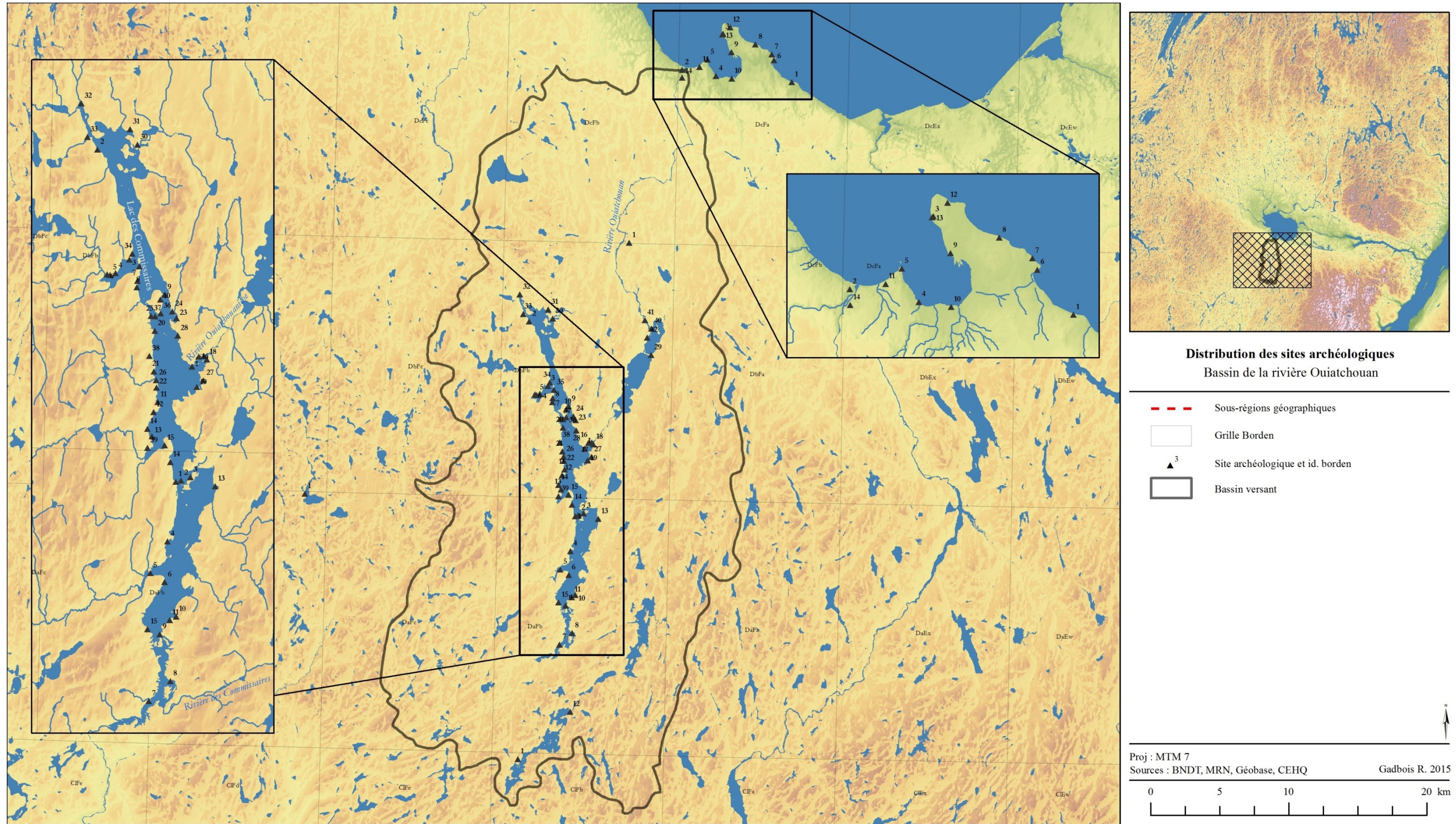


Figure 37 : distribution des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Ouatouchouan.

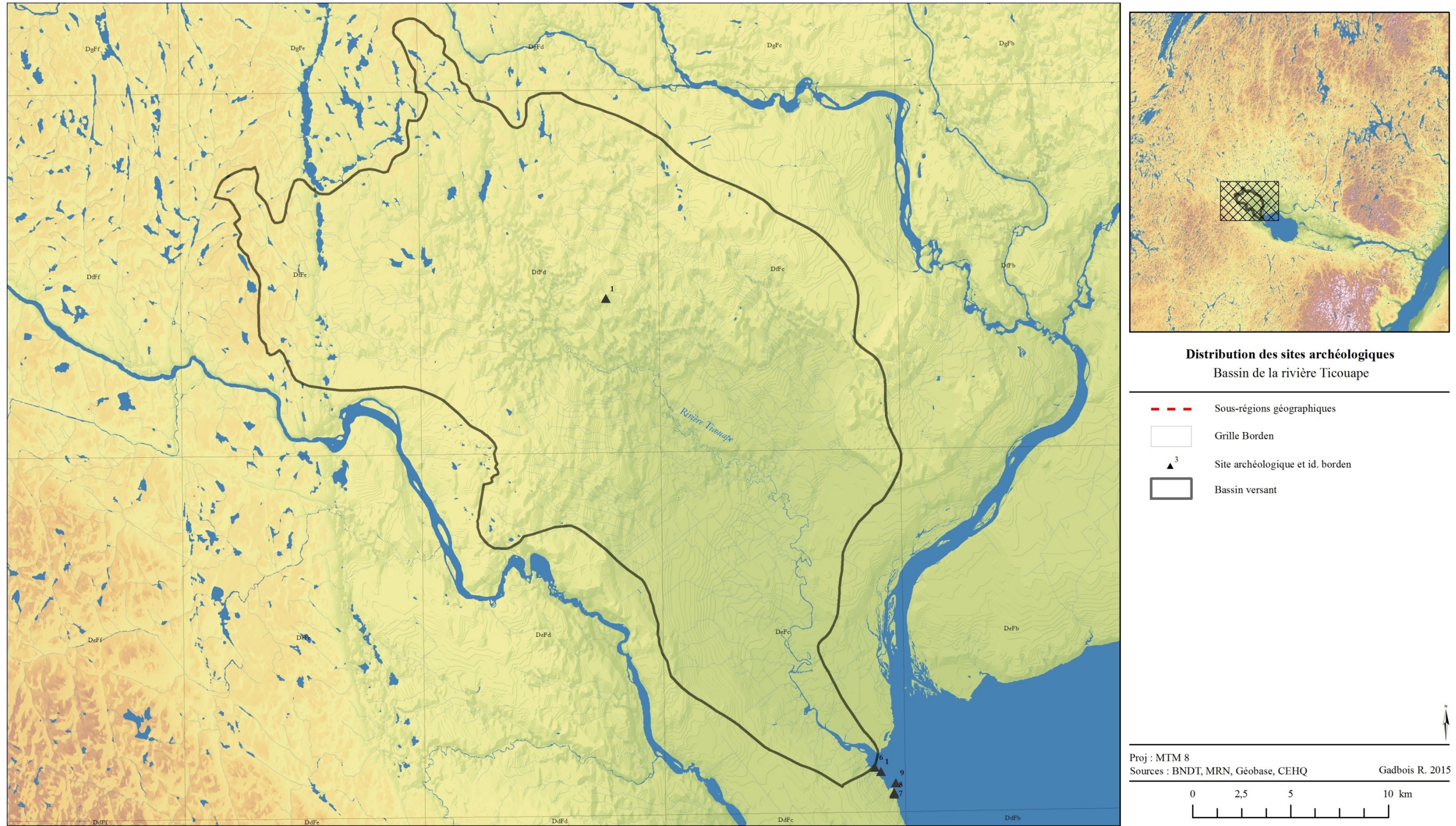


Figure 38: distribution spatiale des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Ticouapé.

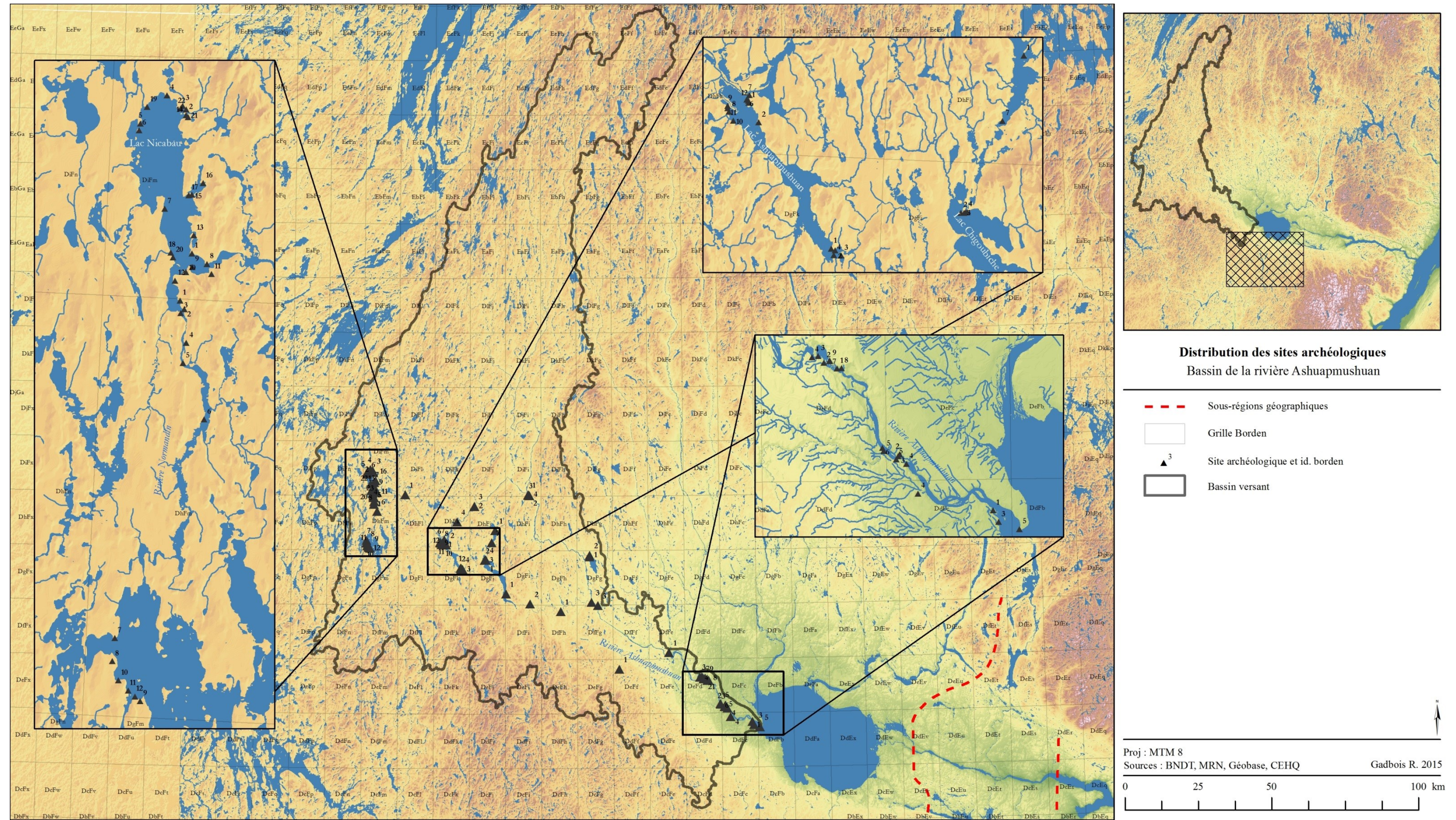


Figure 39: distribution spatiale des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Ashuapmushuan.

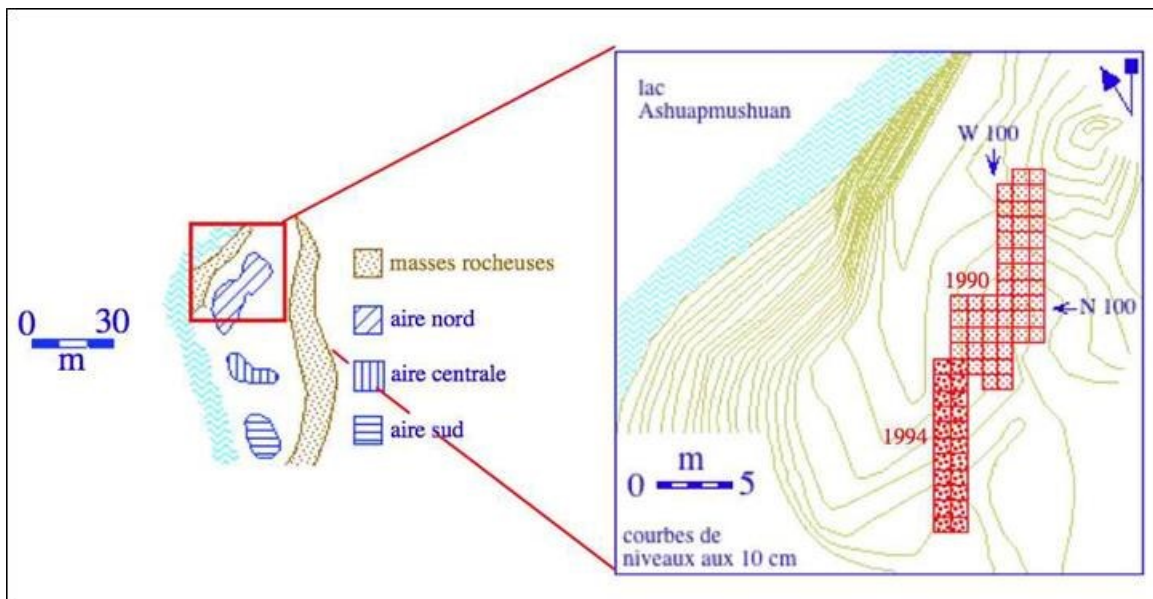


Figure 40 : schéma des fouilles effectuées sur le site DhFk-7 (Moreau 1996a).

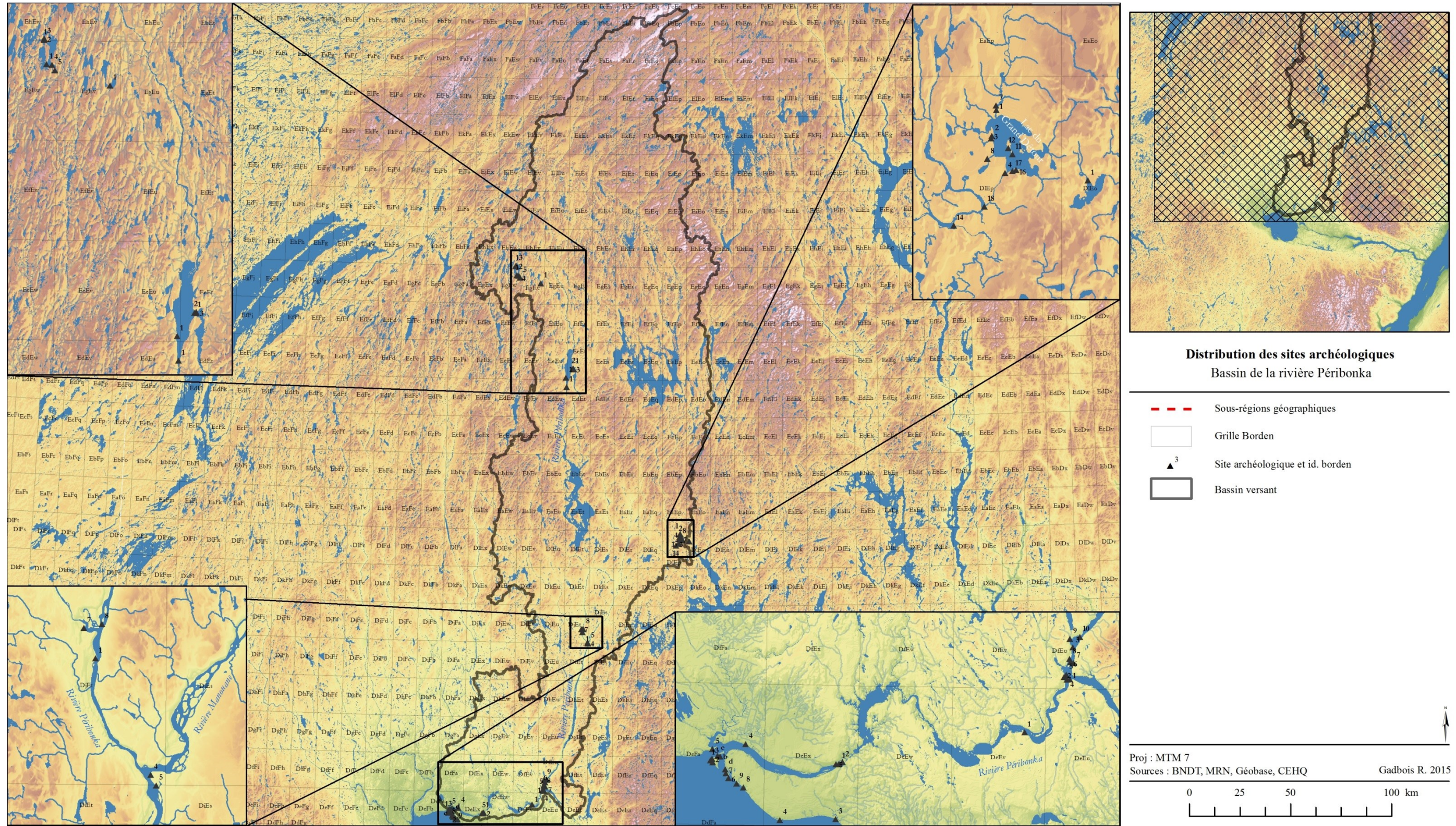


Figure 41 : distribution spatiale des sites archéologiques du sous-bassin de la rivière Péribonka.



Figure 42 : DjEt-1, aperçu du site (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2006).

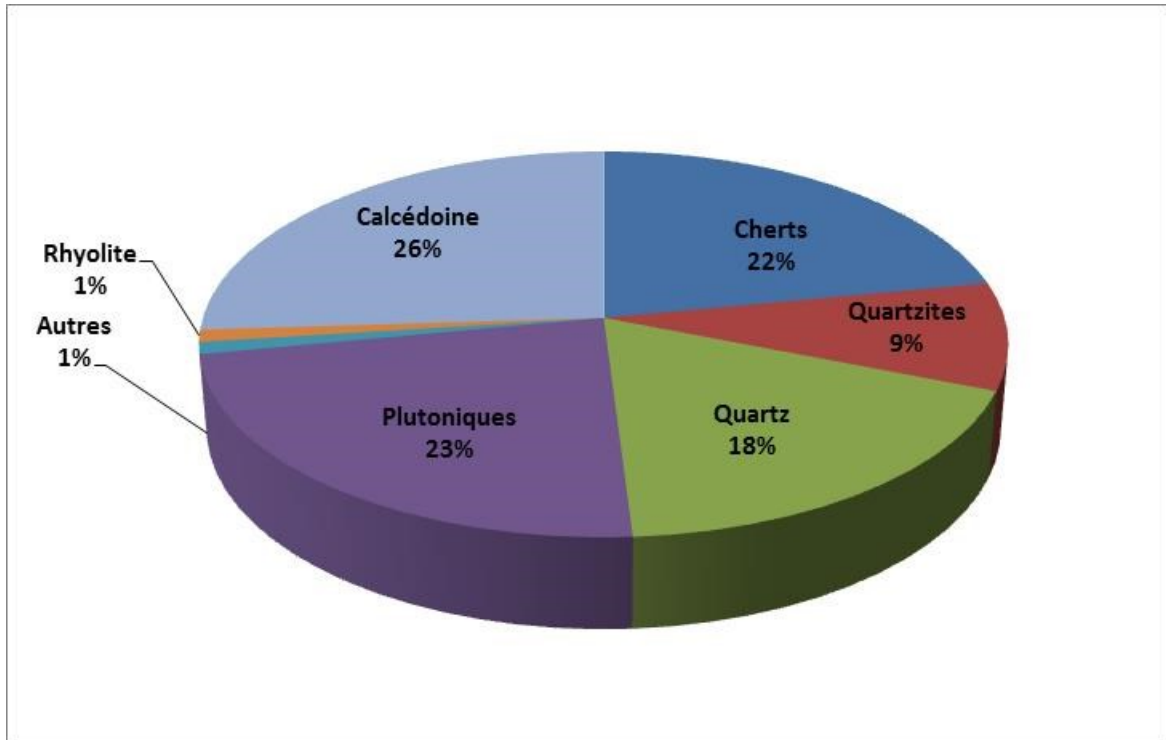


Figure 43: DcEp-3, distribution en pourcentage des matières premières lithiques.

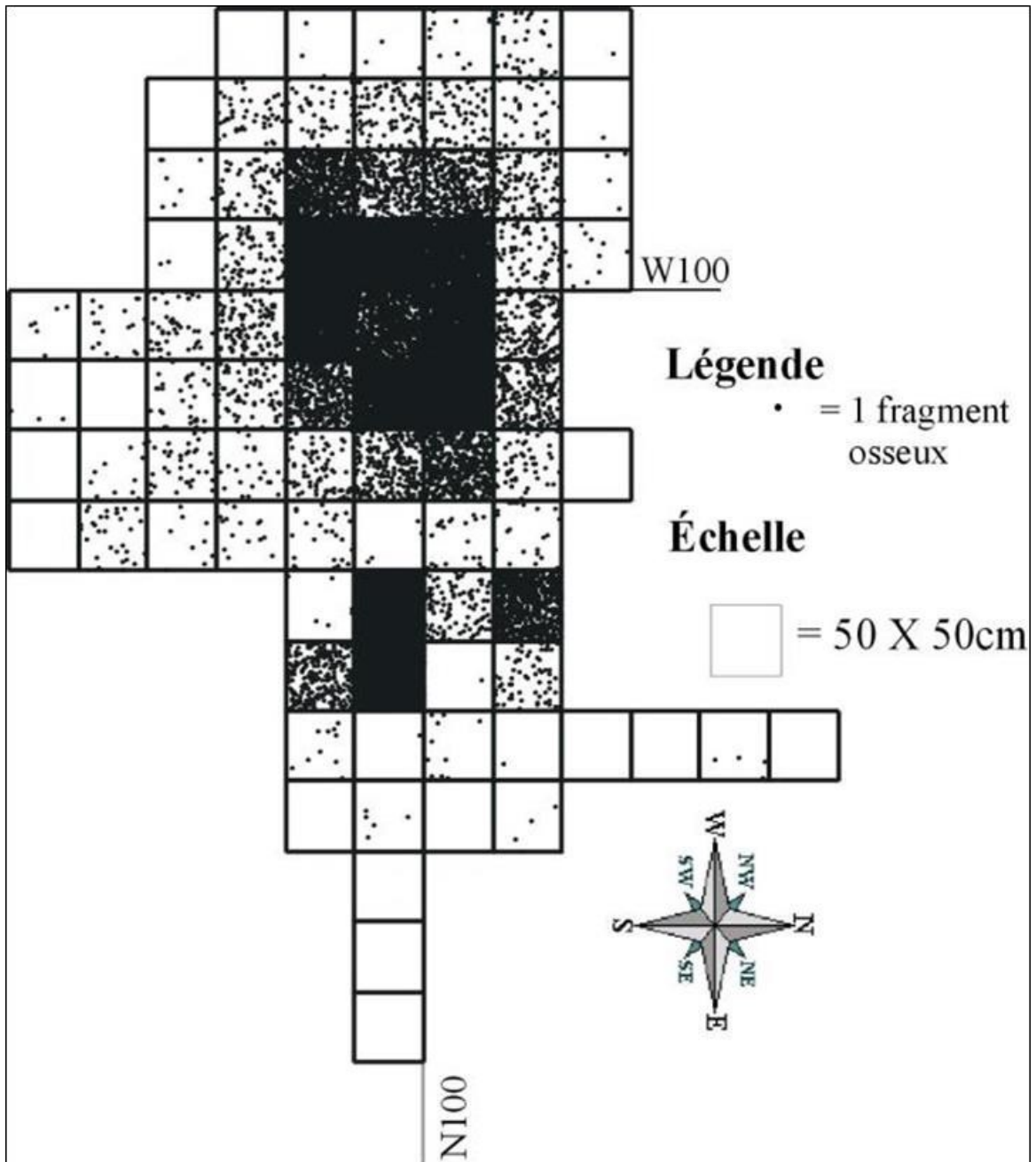


Figure 44: DcEp-3, distribution spatiale des fragments osseux (Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003).

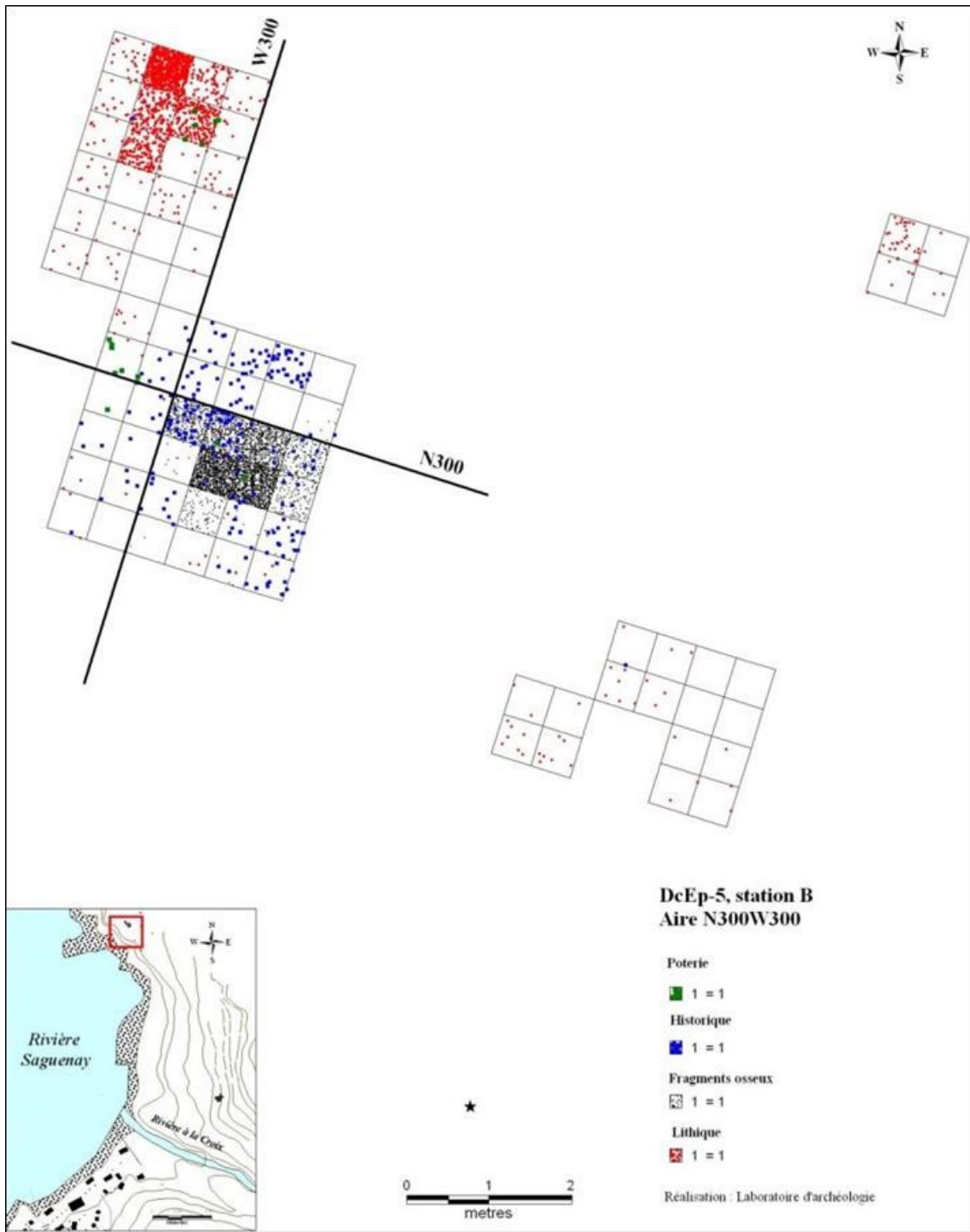


Figure 45: site DcEp-5, station B, aire N300W300. Distribution spatiale des différentes catégories de vestiges (Langevin 2013a).



Figure 46: site DcEp-5, station B, vestige d'une tente de sudation.

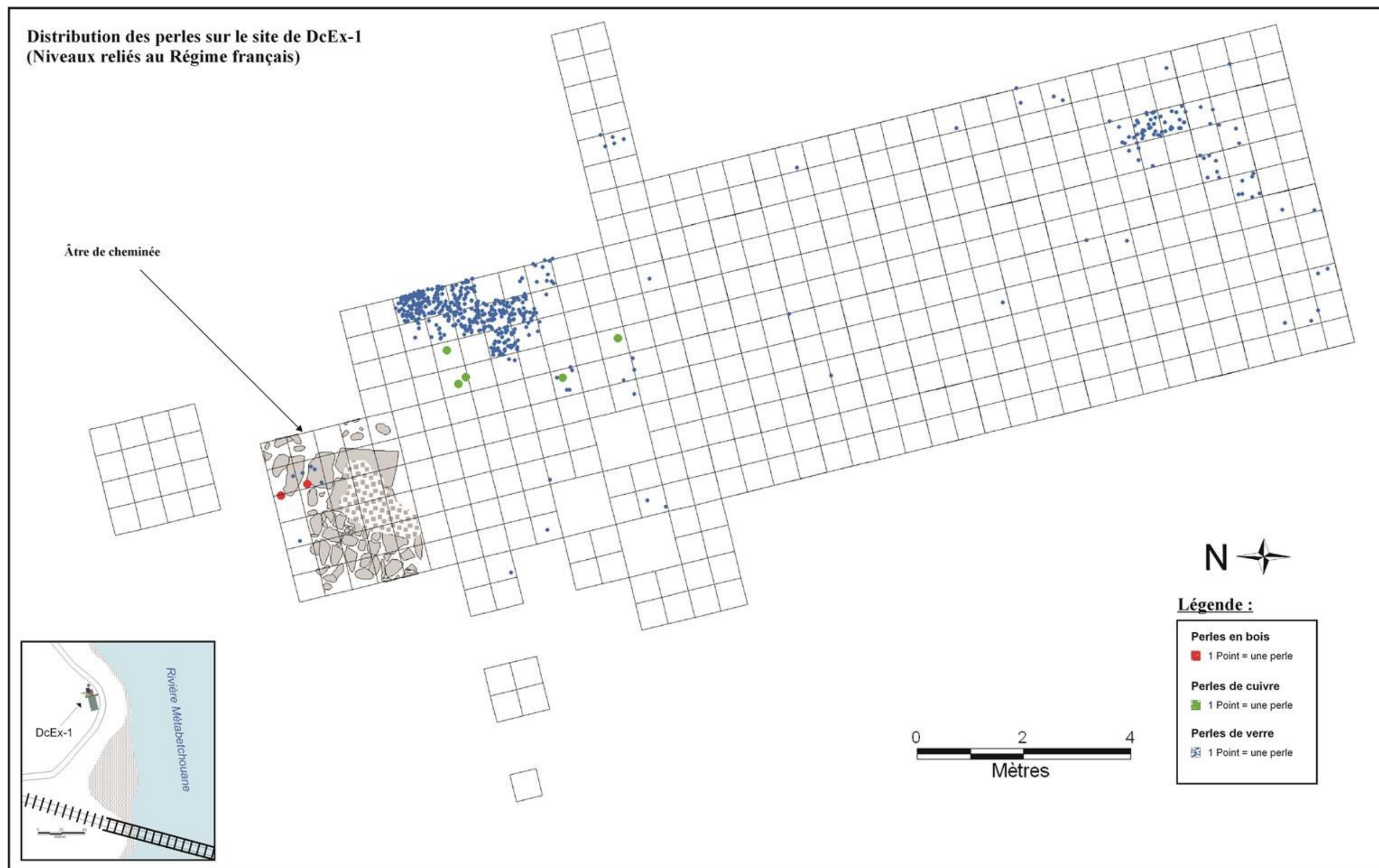


Figure 47 : DcEx-1, distribution des perles de verre de la période française sur l'aire de fouille principale (Tremblay 2012).



Figure 48 : extrait de la carte de Guillaume Le Testu (1540).

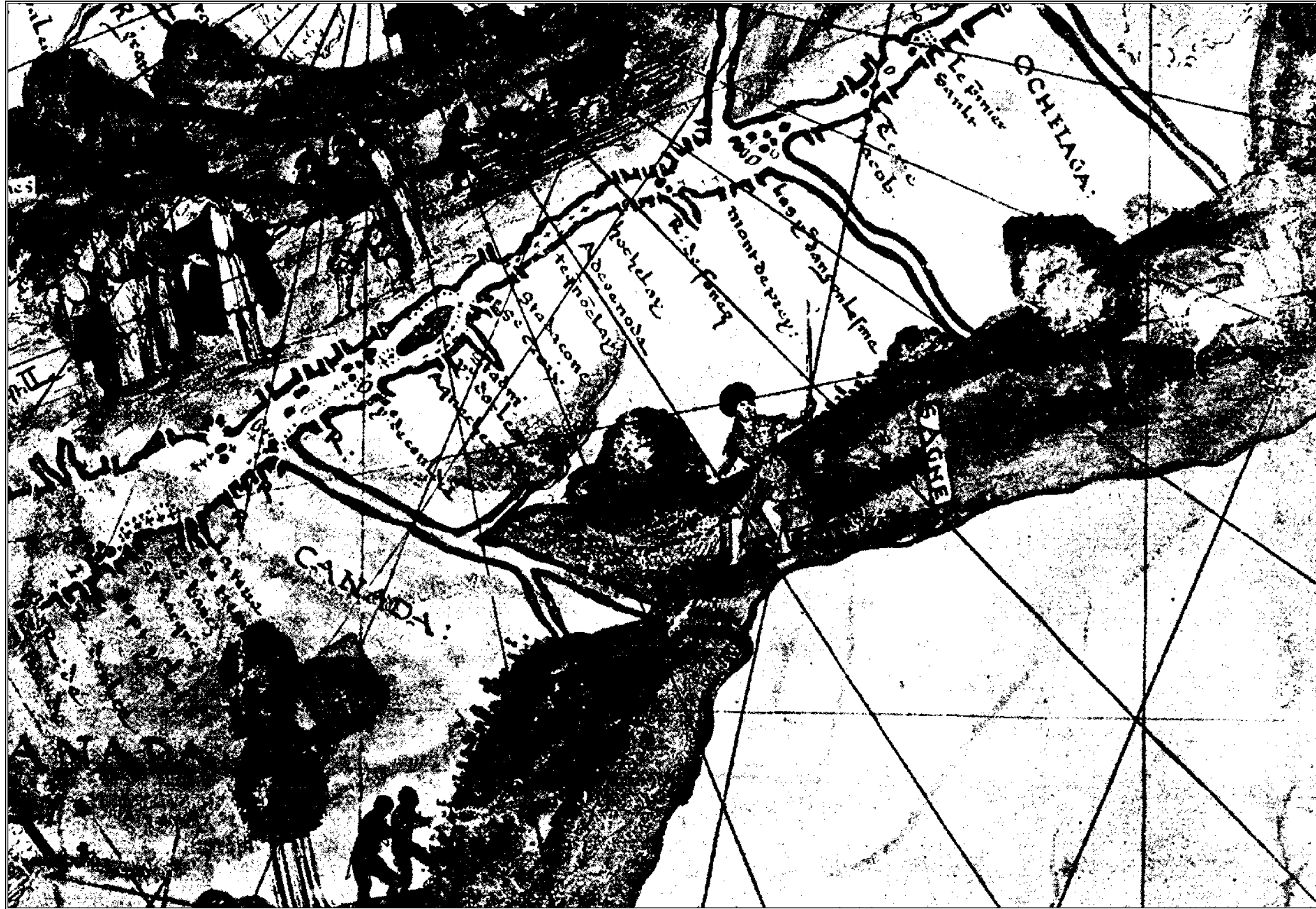


Figure 49 : extrait d'une carte anonyme (1542-1543).

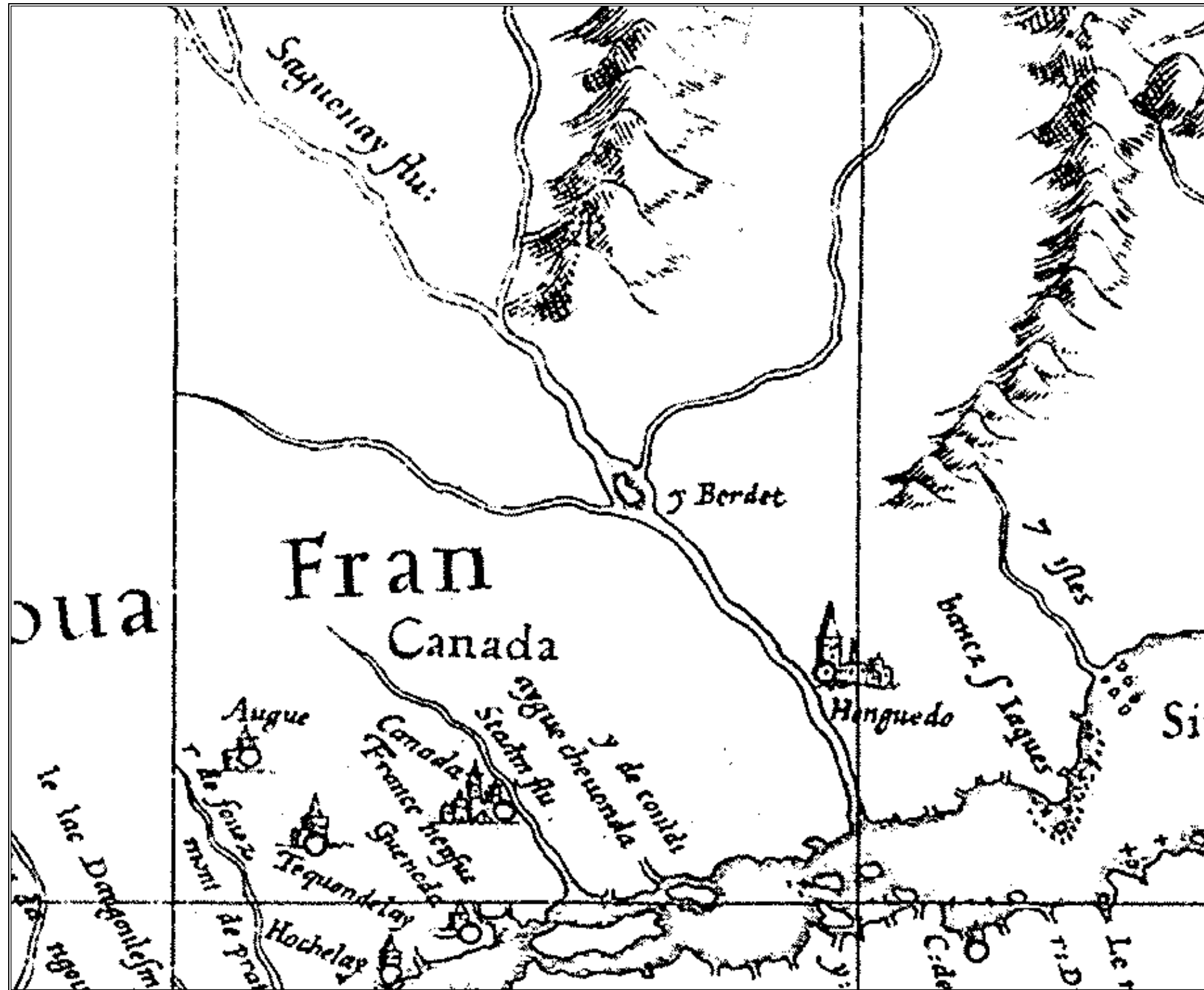


Figure 51 : extrait de la carte de Mercator (1569).



Figure 52 : extrait de la carte de Cornelis (1593).



Figure 57 : extrait d'une carte anonyme (circa 1647).

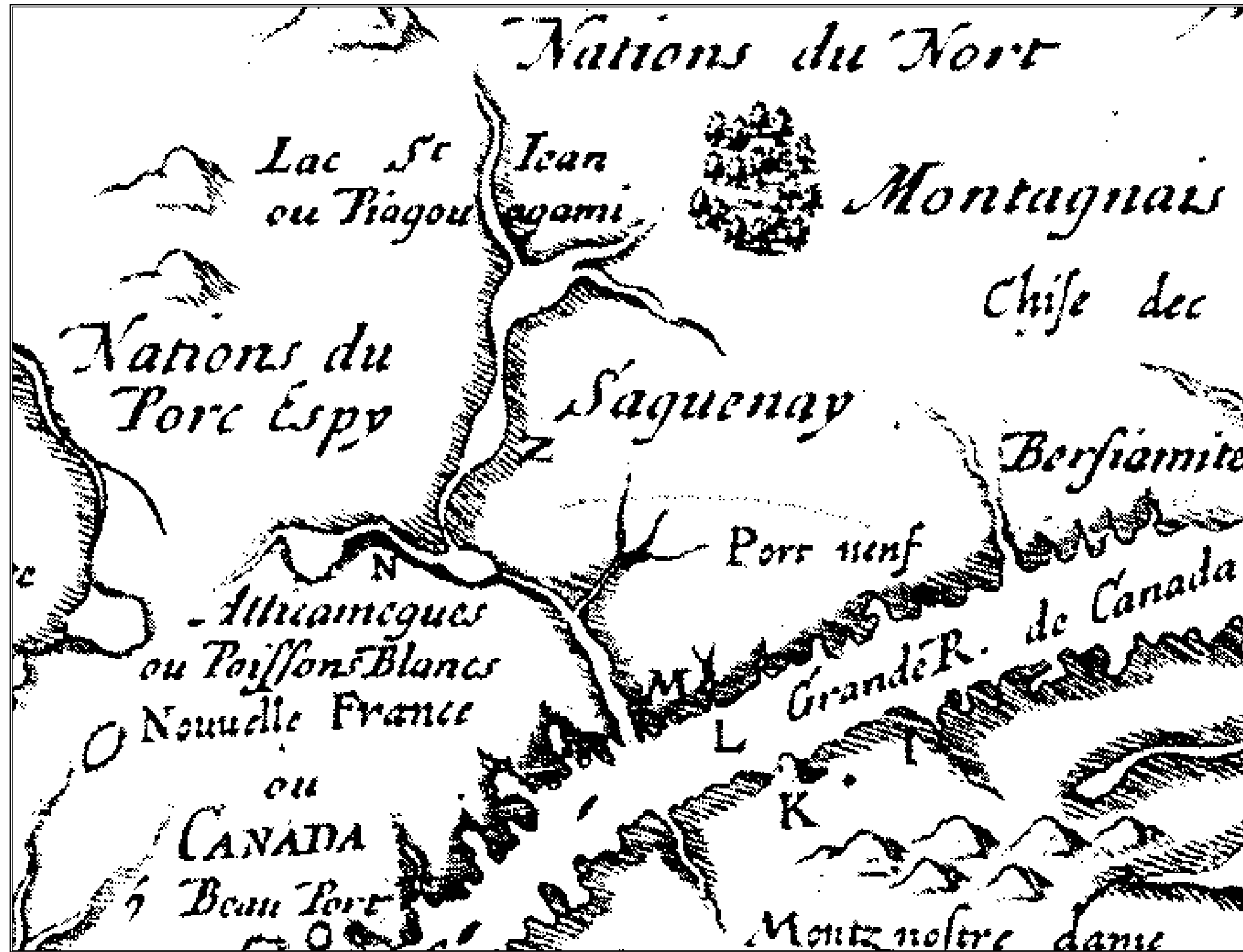


Figure 58 : extrait d'une carte anonyme d'après celle de Samuel de Champlain (1653).

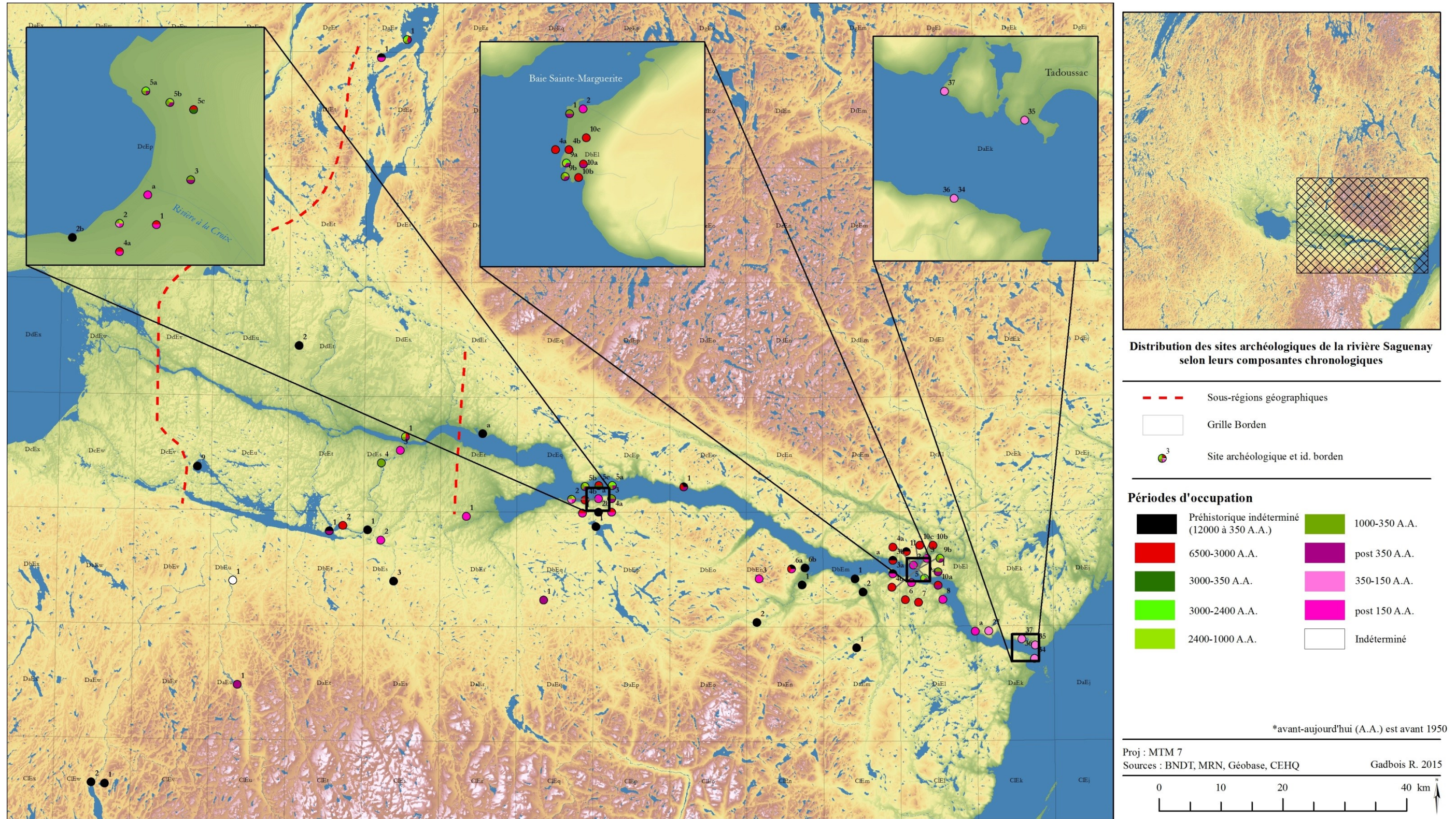


Figure 63 : distribution des sites archéologiques du Bas et du Haut-Saguenay selon leurs composantes chronologiques.

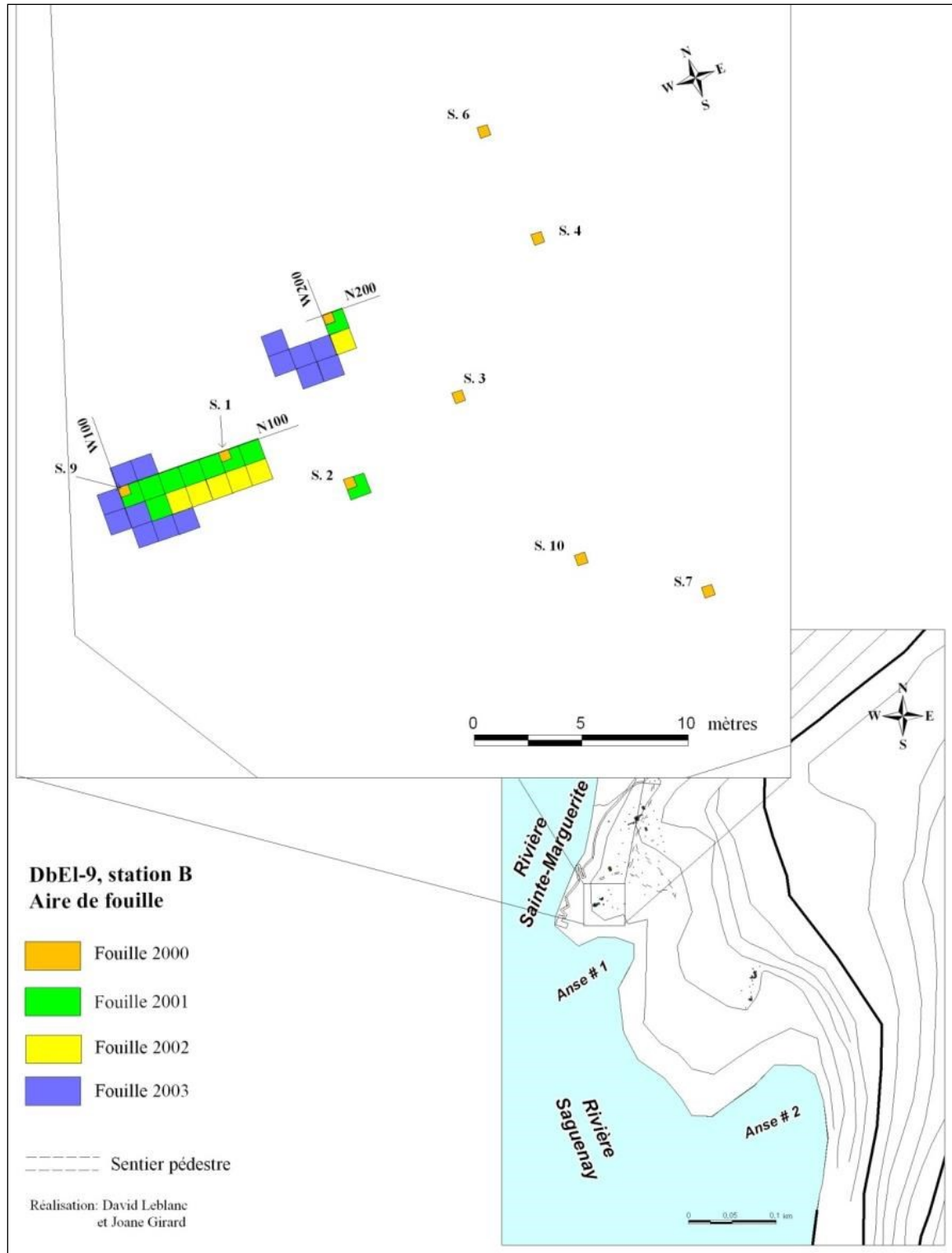


Figure 64 : site DbE1-9, station B, plan de la surface fouillée (Langevin, Girard, LeBlanc, Mattson et Skeene-Parent 2005).



Figure 65 : station B du site DbEl-9, stratigraphie.

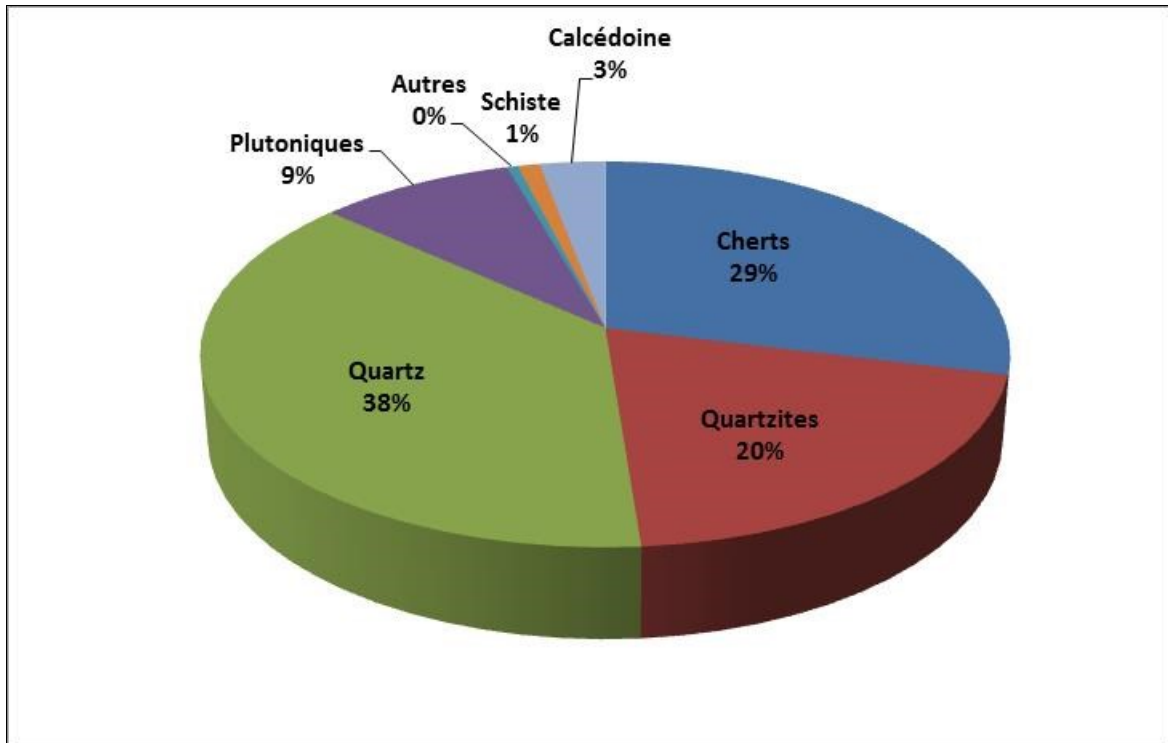


Figure 66: site DbEl-9, station B, ventilation des matières premières lithiques, 2000 à 2003.

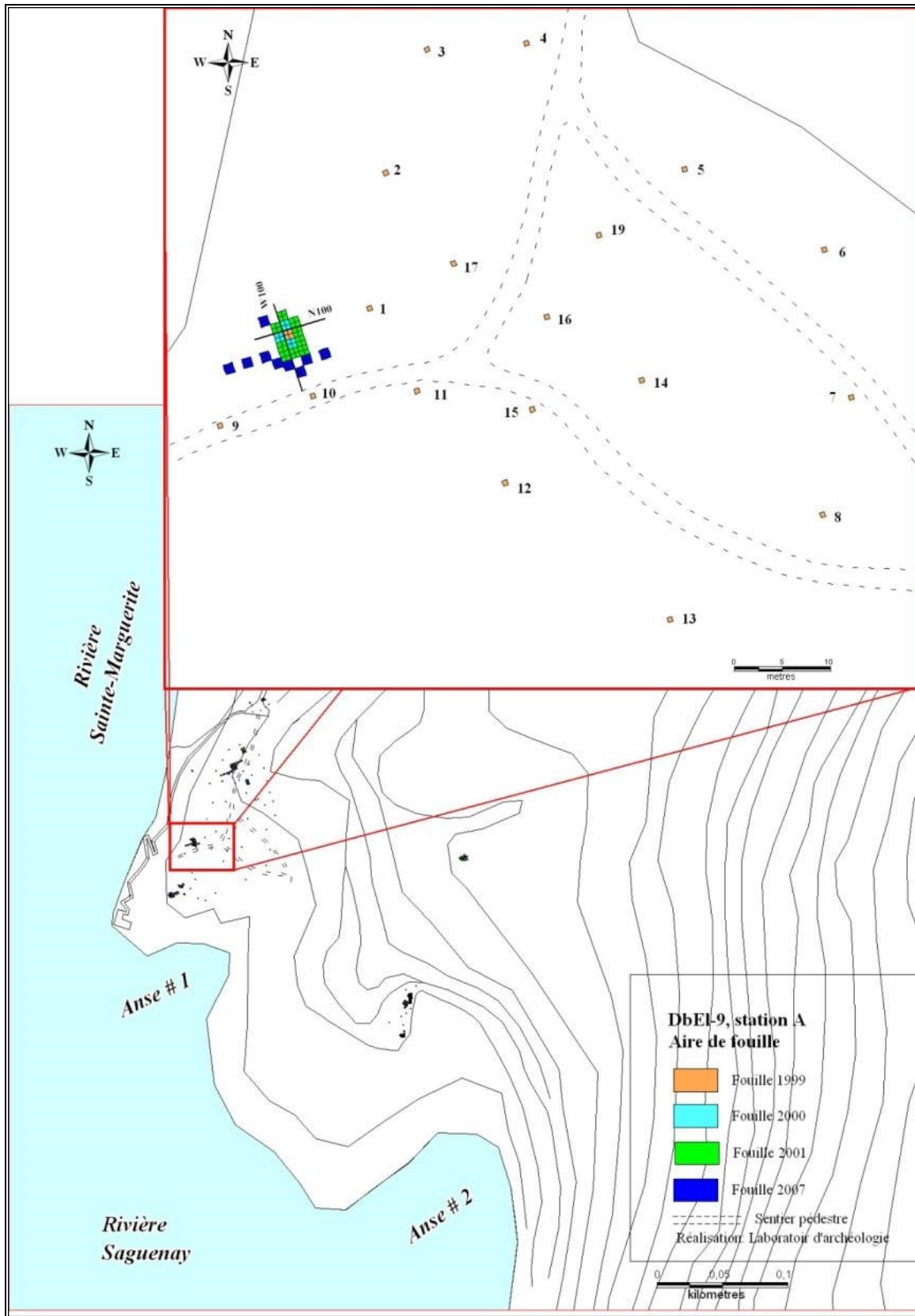


Figure 67 : site DbEl-9, station A, plan de la surface fouillée (Langevin et Lavoie-Painchaud 2007).

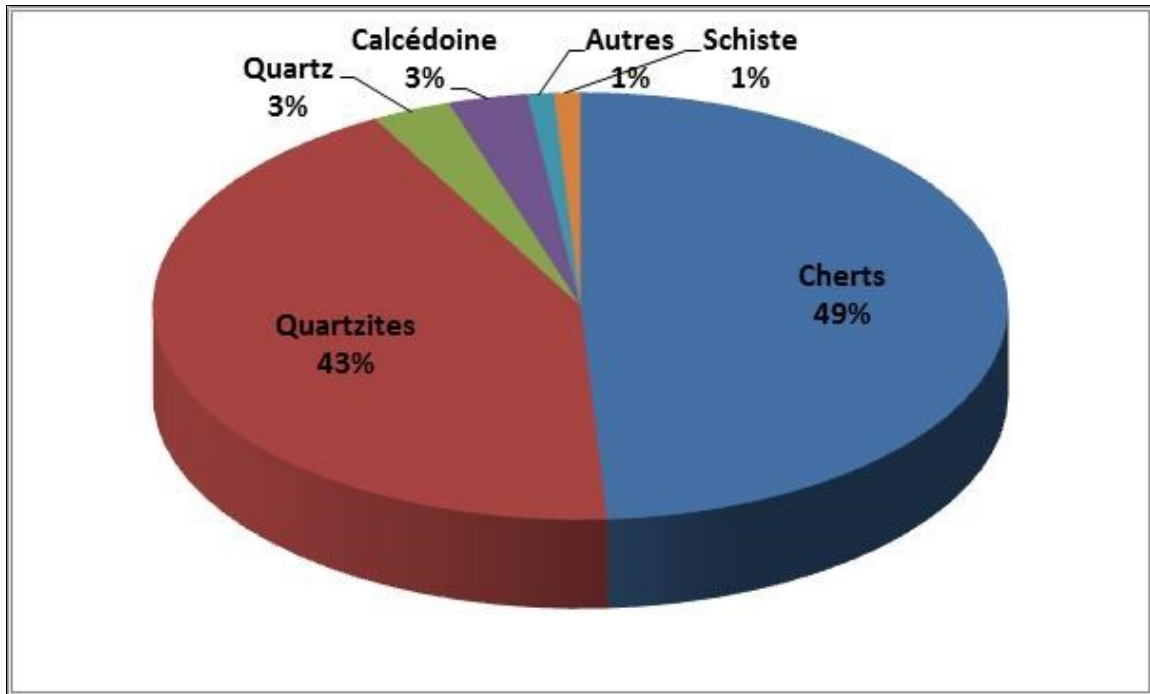


Figure 68 : site DbEl-9, station A, ventilation des matières premières lithiques, 1999 à 2007.



Figure 69 : site DbEl-9, station A, éléments structuraux (Langevin et Lavoie-Painchaud 2008).

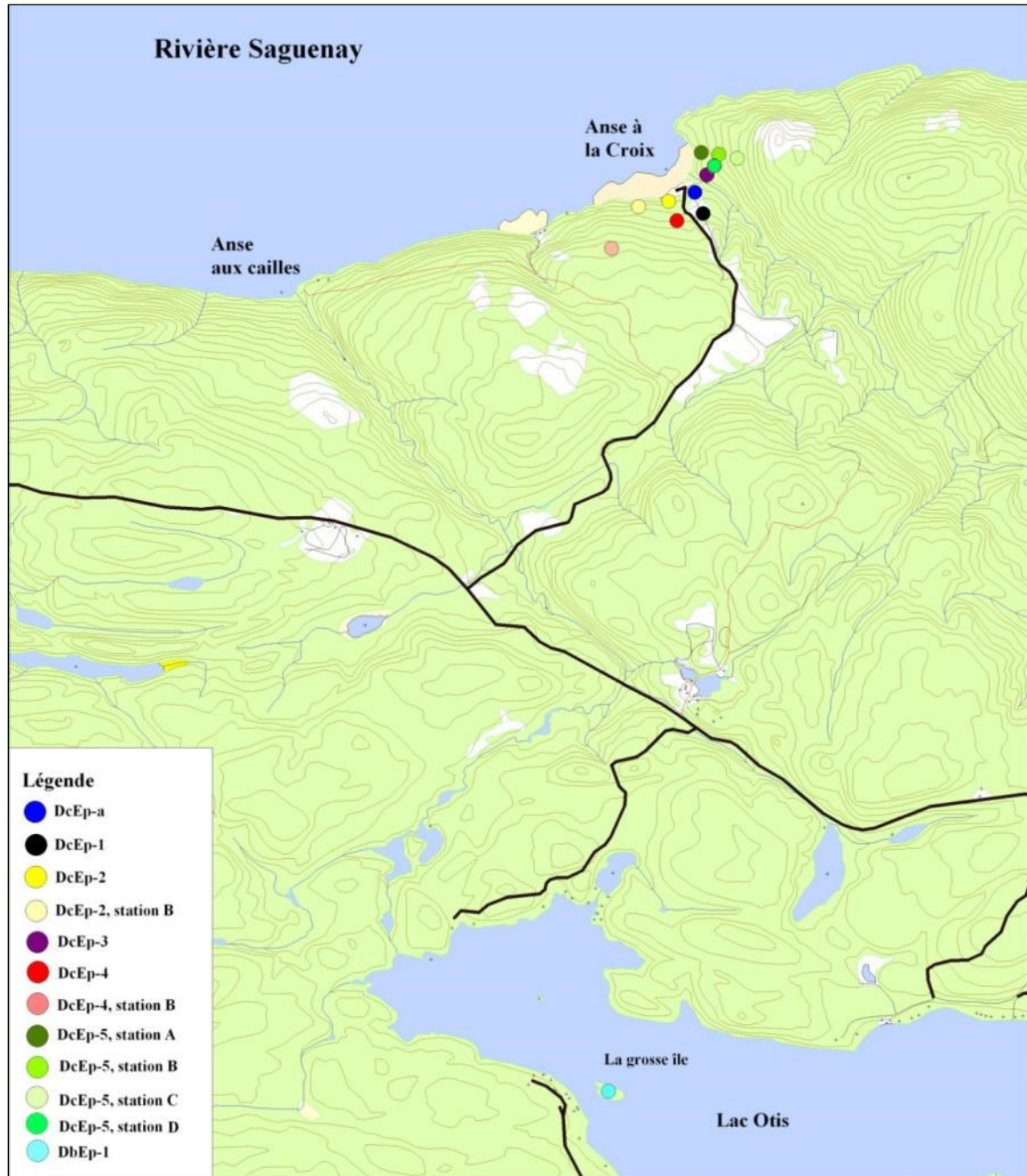


Figure 70 : carte topographique de l'Anse-à-la-Croix, échelle 1 : 50 000 (22 D/7).

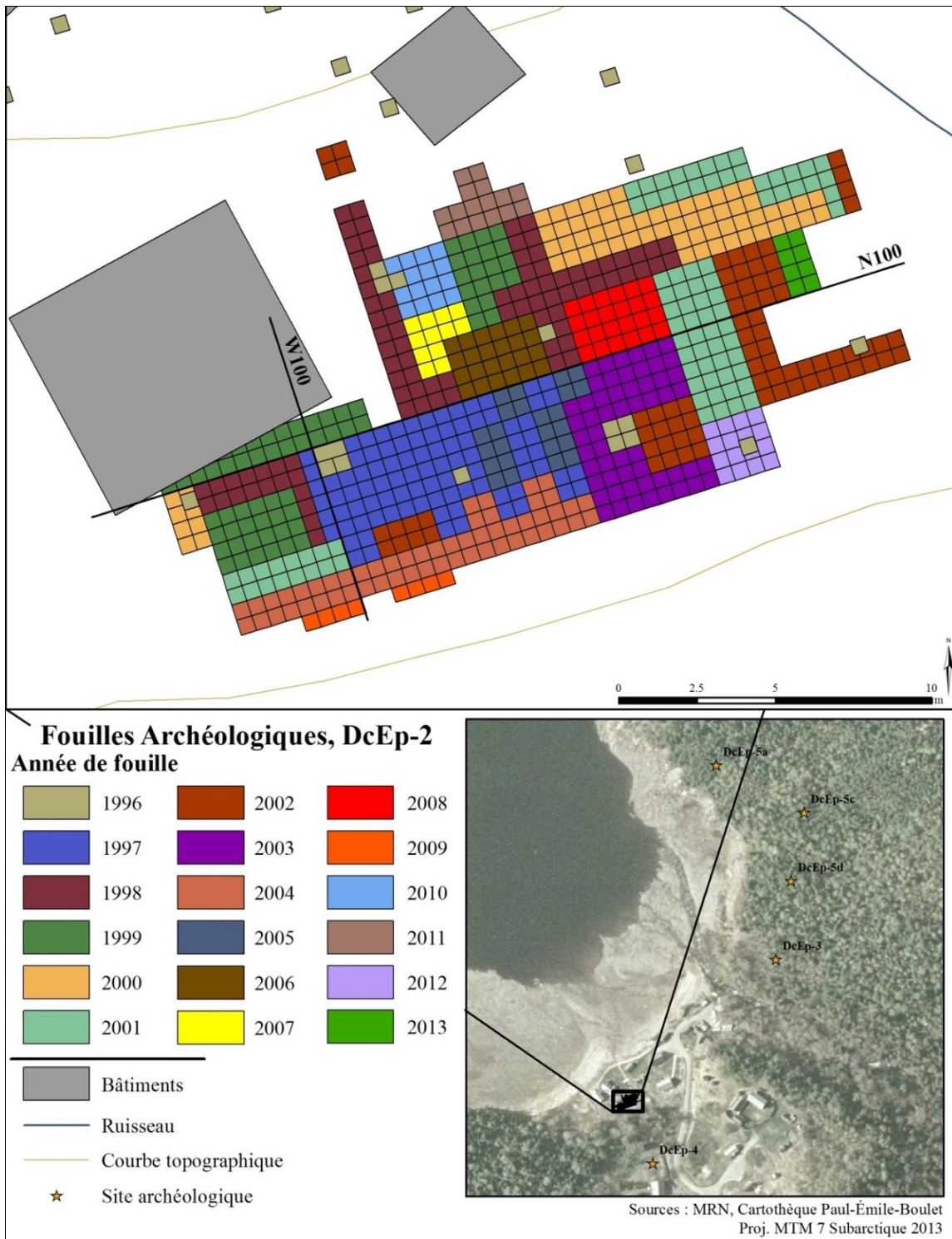


Figure 71: site DcEp-2, interventions annuelles, années 1996 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).



Figure 72 : site DcEp-2, aire de combustion.



Figure 73 : site DcEp-2, trou de poteau.

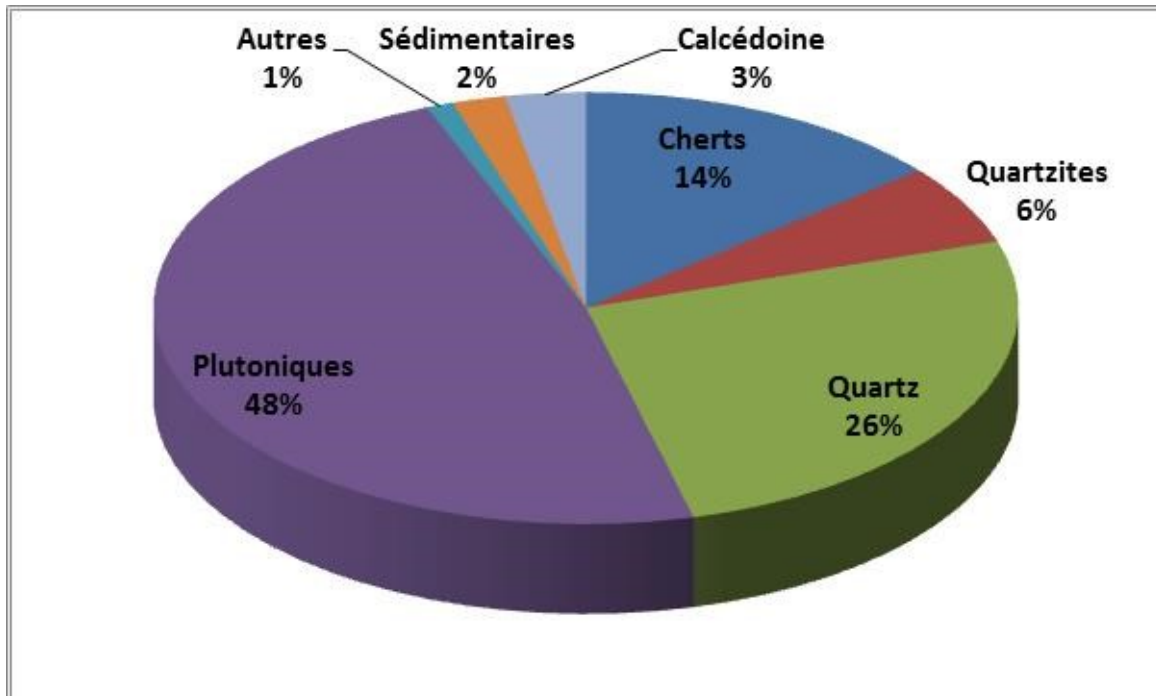


Figure 74 : site DcEp-2, ventilation des matières premières lithiques, années 1996 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).

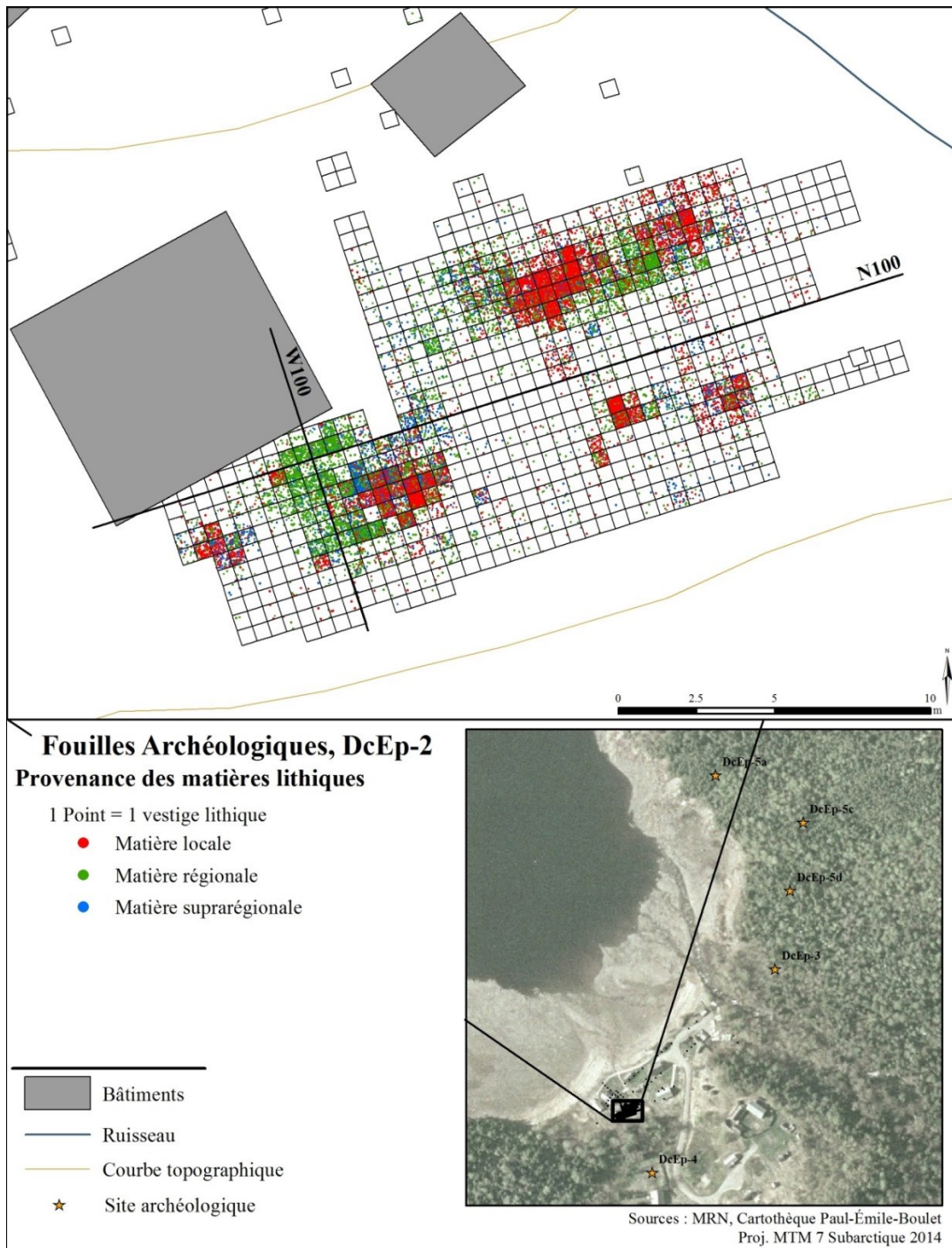


Figure 75 : site DcEp-2, distribution des vestiges lithiques en fonction de leur provenance présumée, années 1996 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).

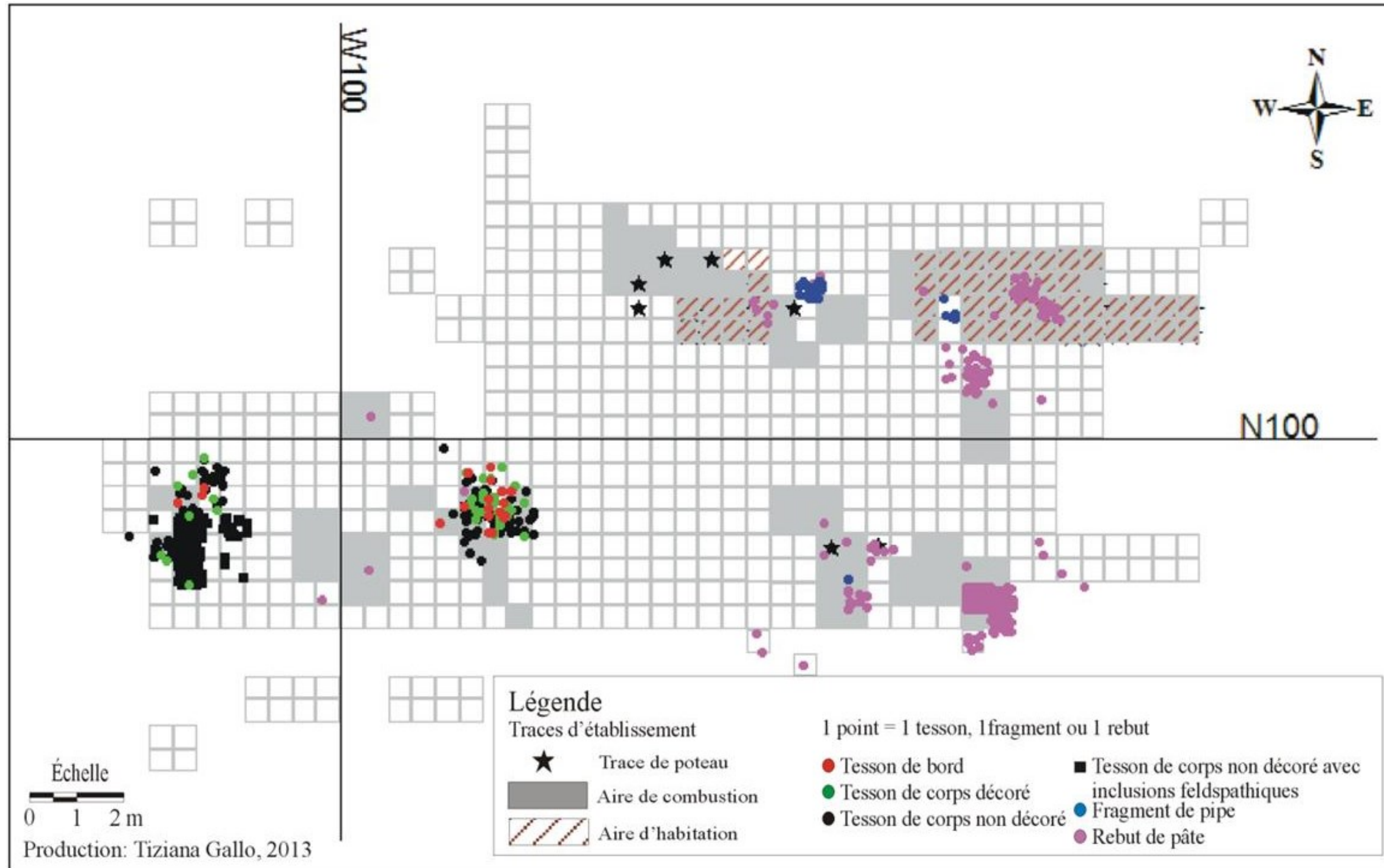


Figure 76 : site DcEp-2, distribution des vestiges céramiques, années 1996 à 2012 (Gallo 2013).

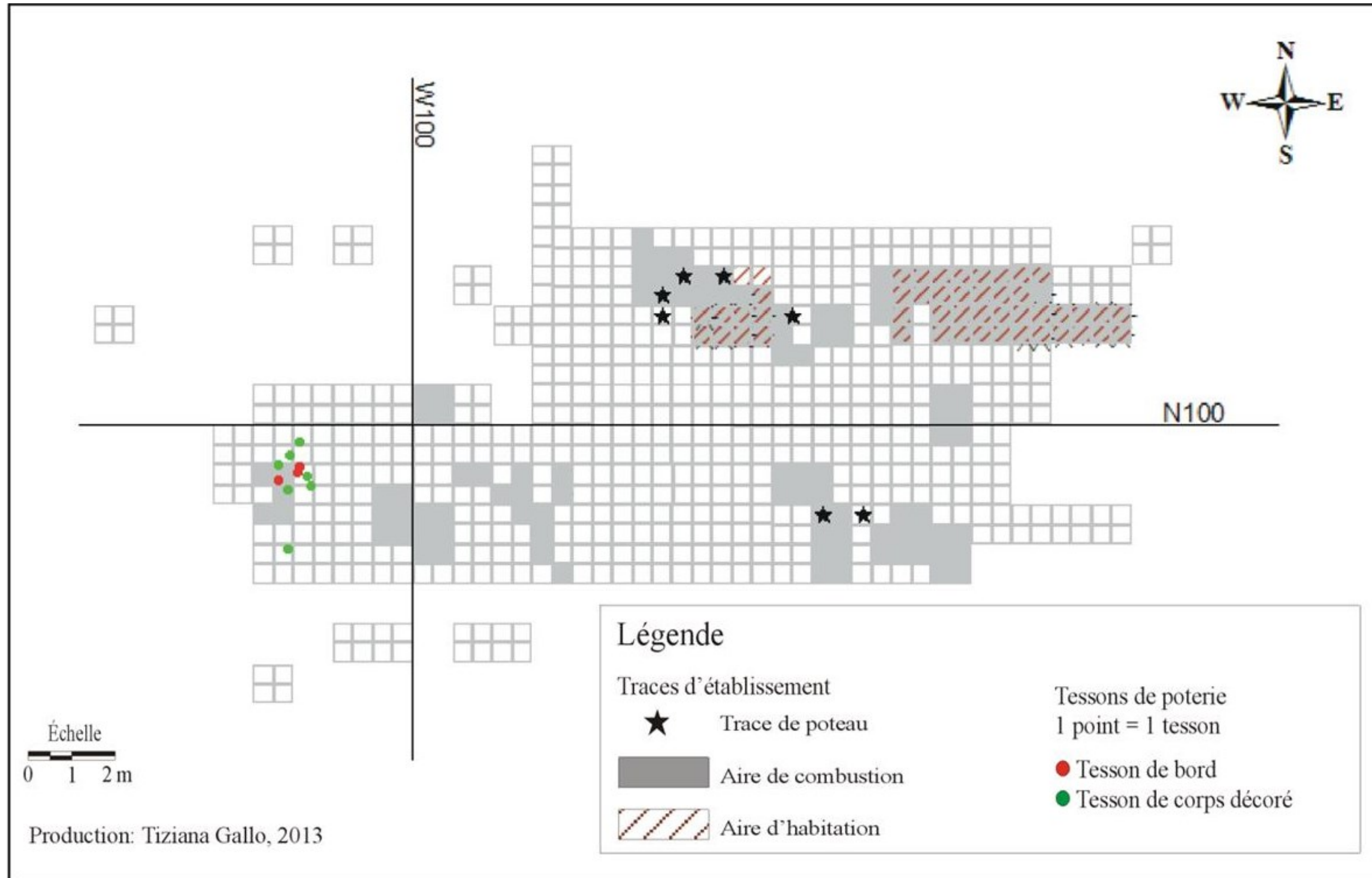


Figure 77 : site DcEp-2, distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen tardif (Gallo 2013).

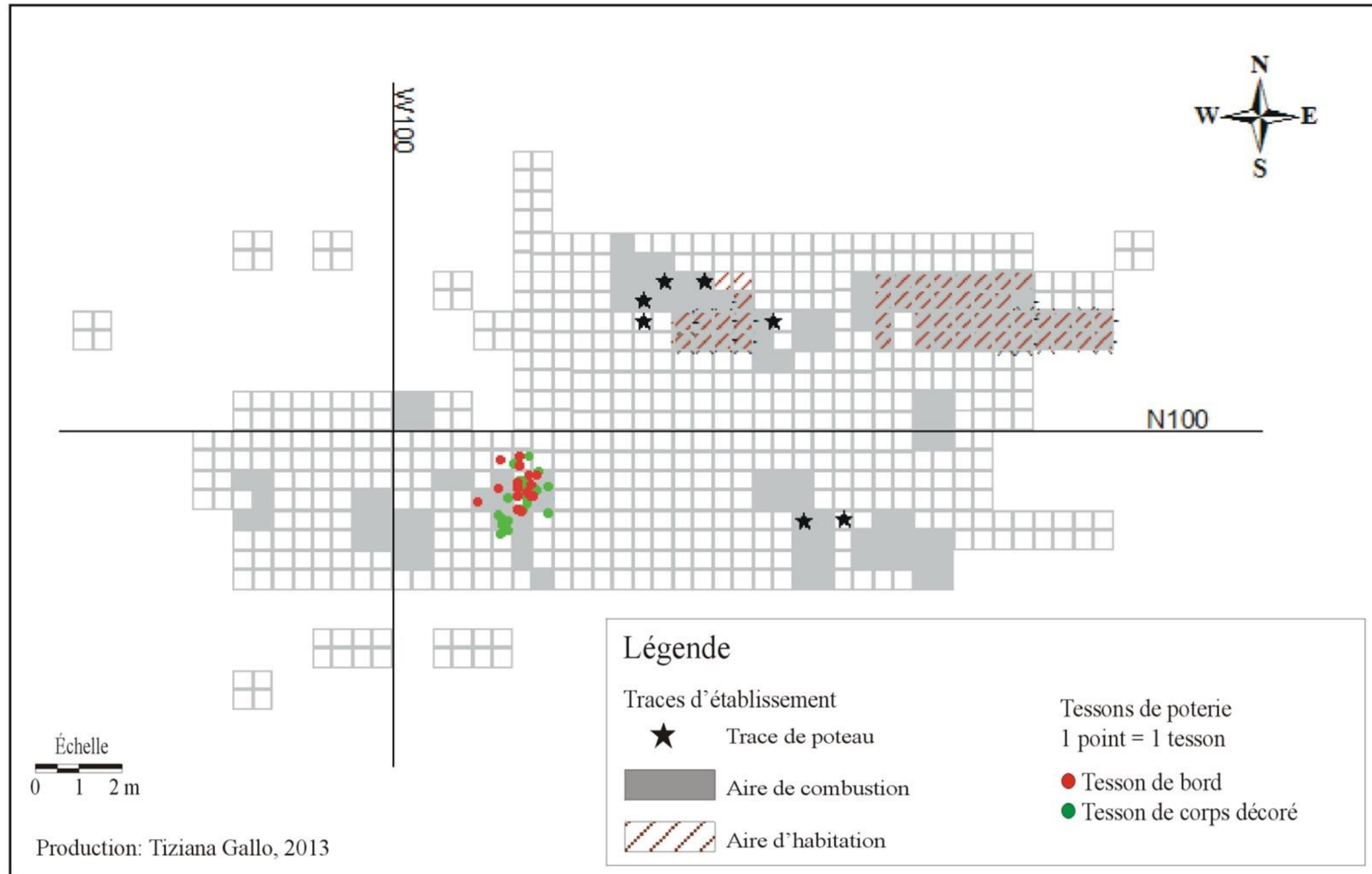


Figure 78 : site DcEp-2, distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen tardif/Sylvicole supérieur ancien (Gallo 2013).

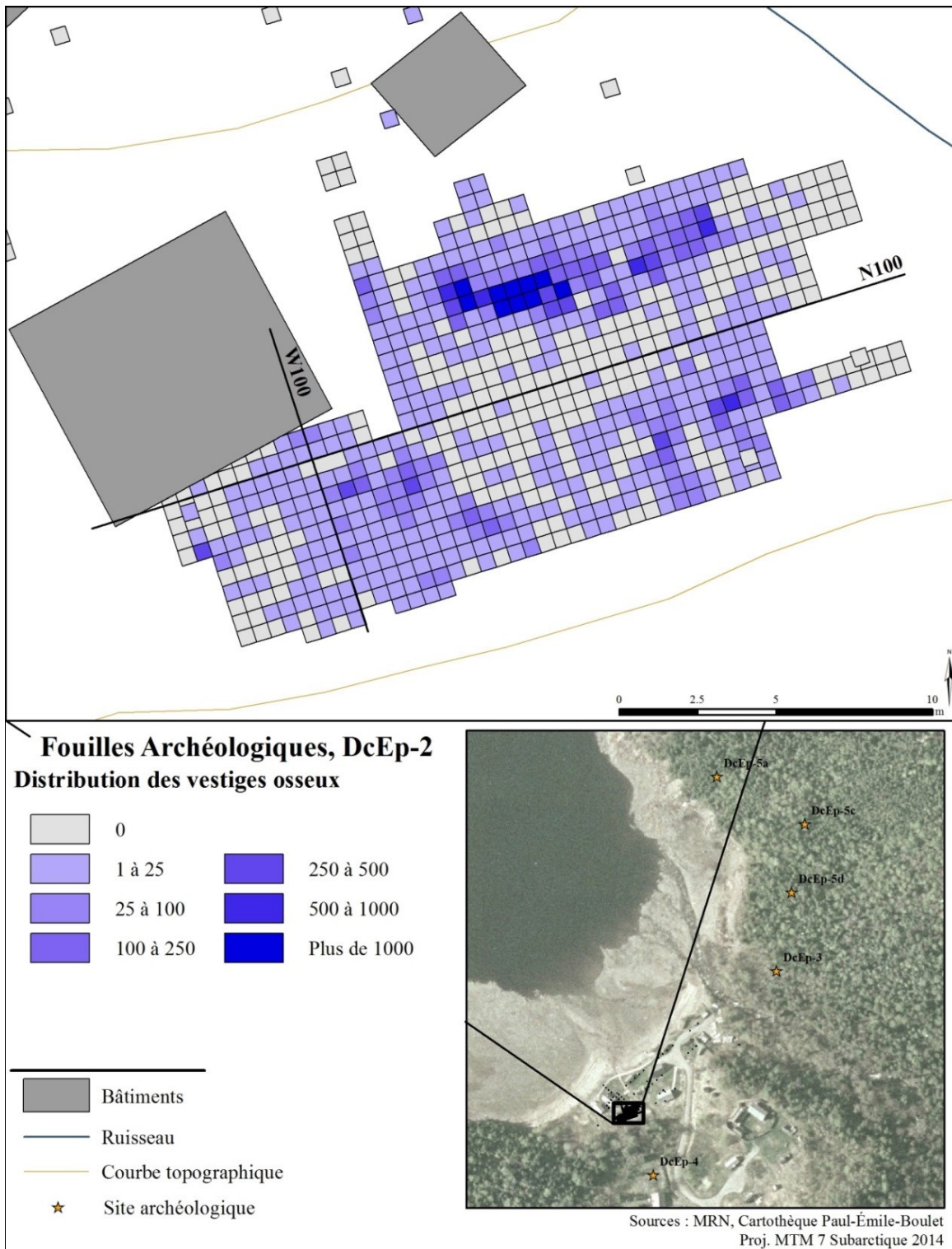


Figure 79: site DcEp-2, distribution des vestiges osseux, années 1996 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).

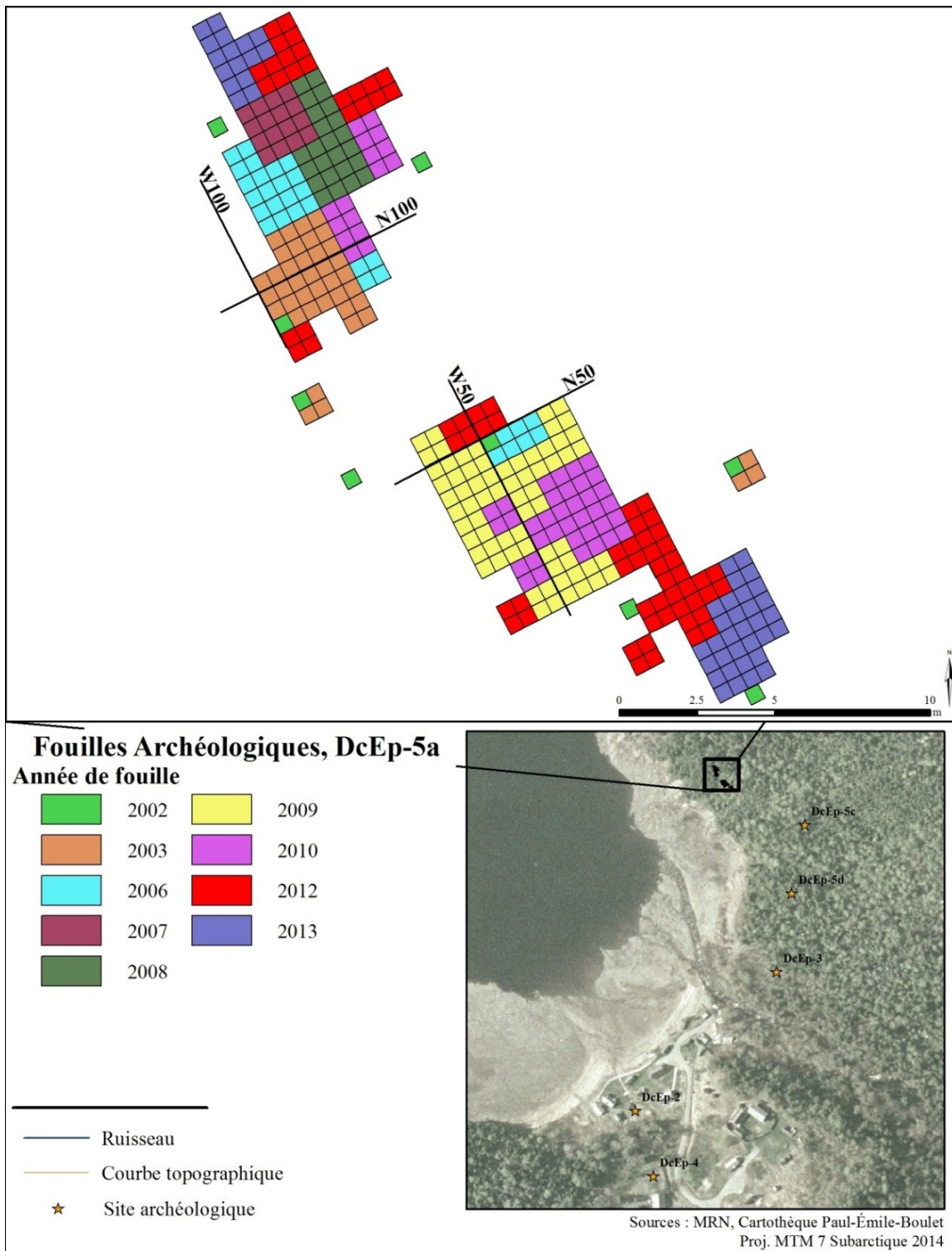


Figure 80: site DcEp-5, station A. Interventions annuelles, années 2002 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).



Figure 81 : station A, site DcEp-5, ancrage pour poteau.

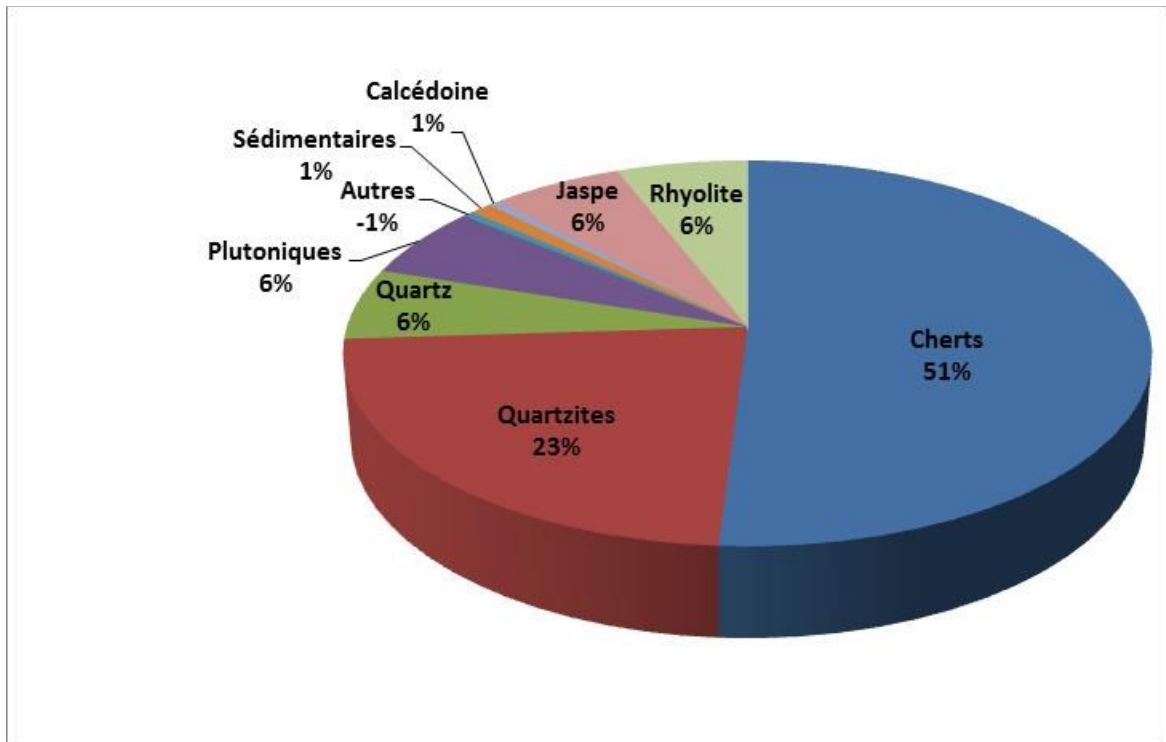


Figure 82: site DcEp-5, station A. Ventilation des matières premières lithiques, années 2002 à 2013.

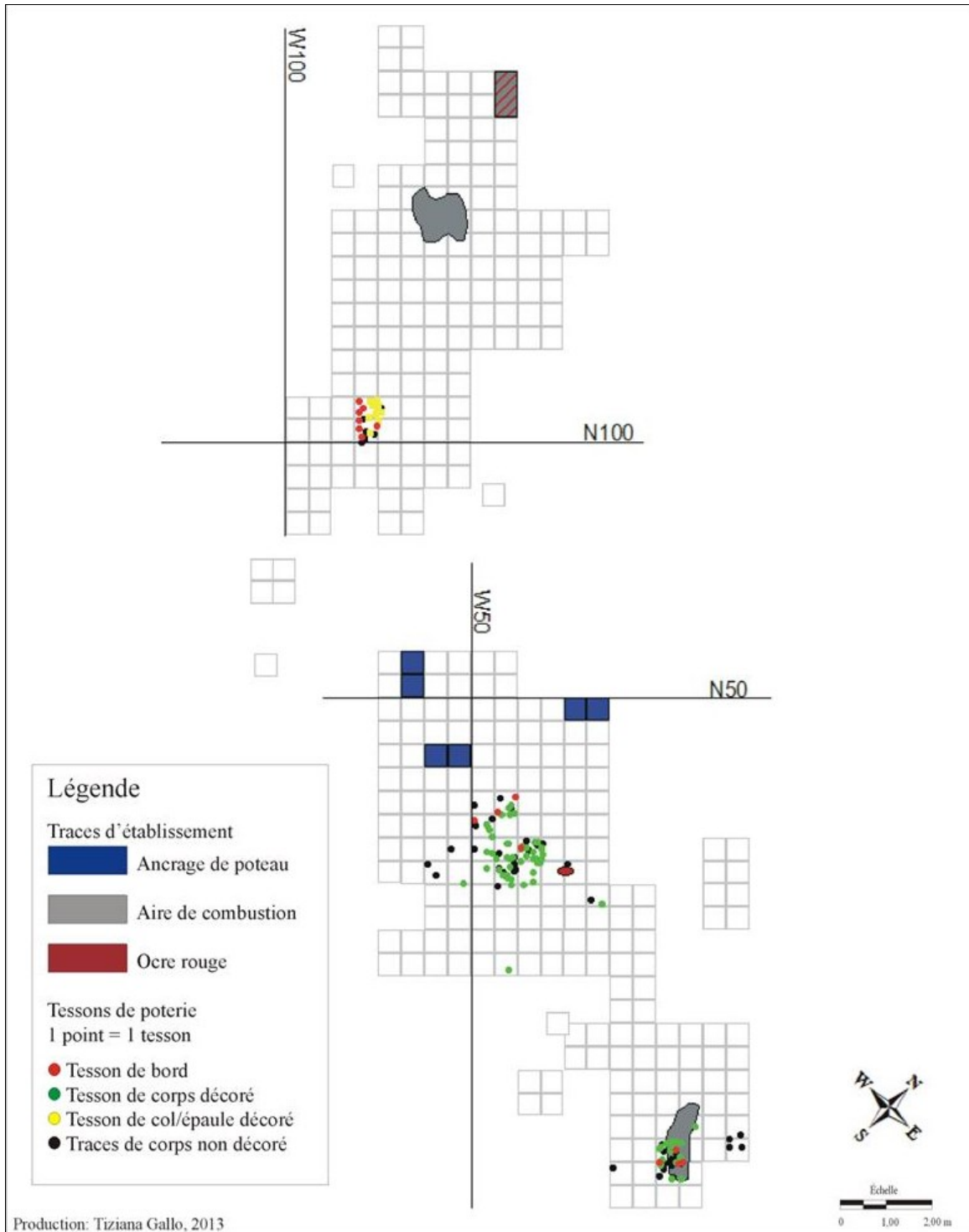


Figure 83: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale de l'ensemble des témoins céramiques (Gallo 2013).

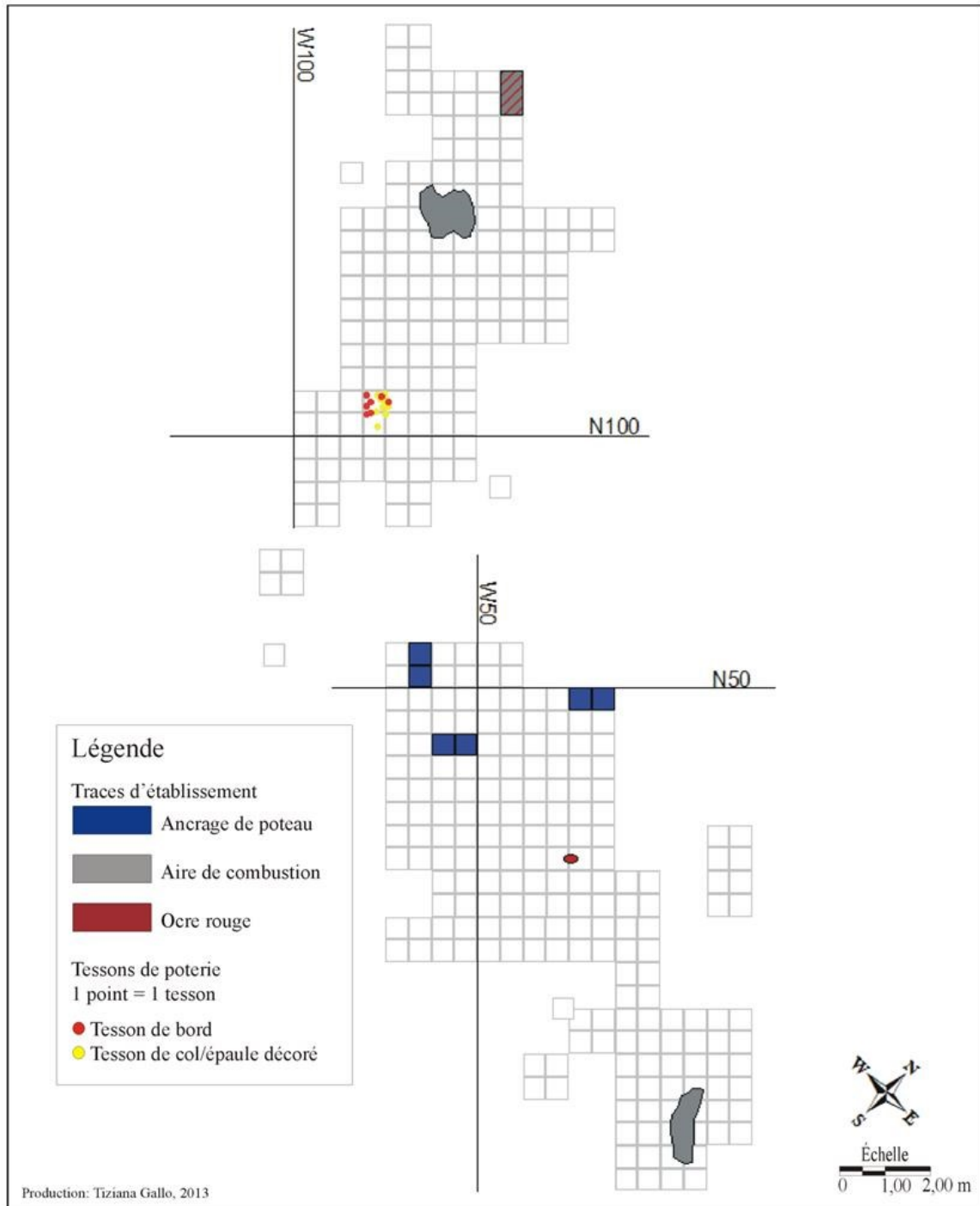


Figure 84: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole supérieur médian (Gallo 2013).

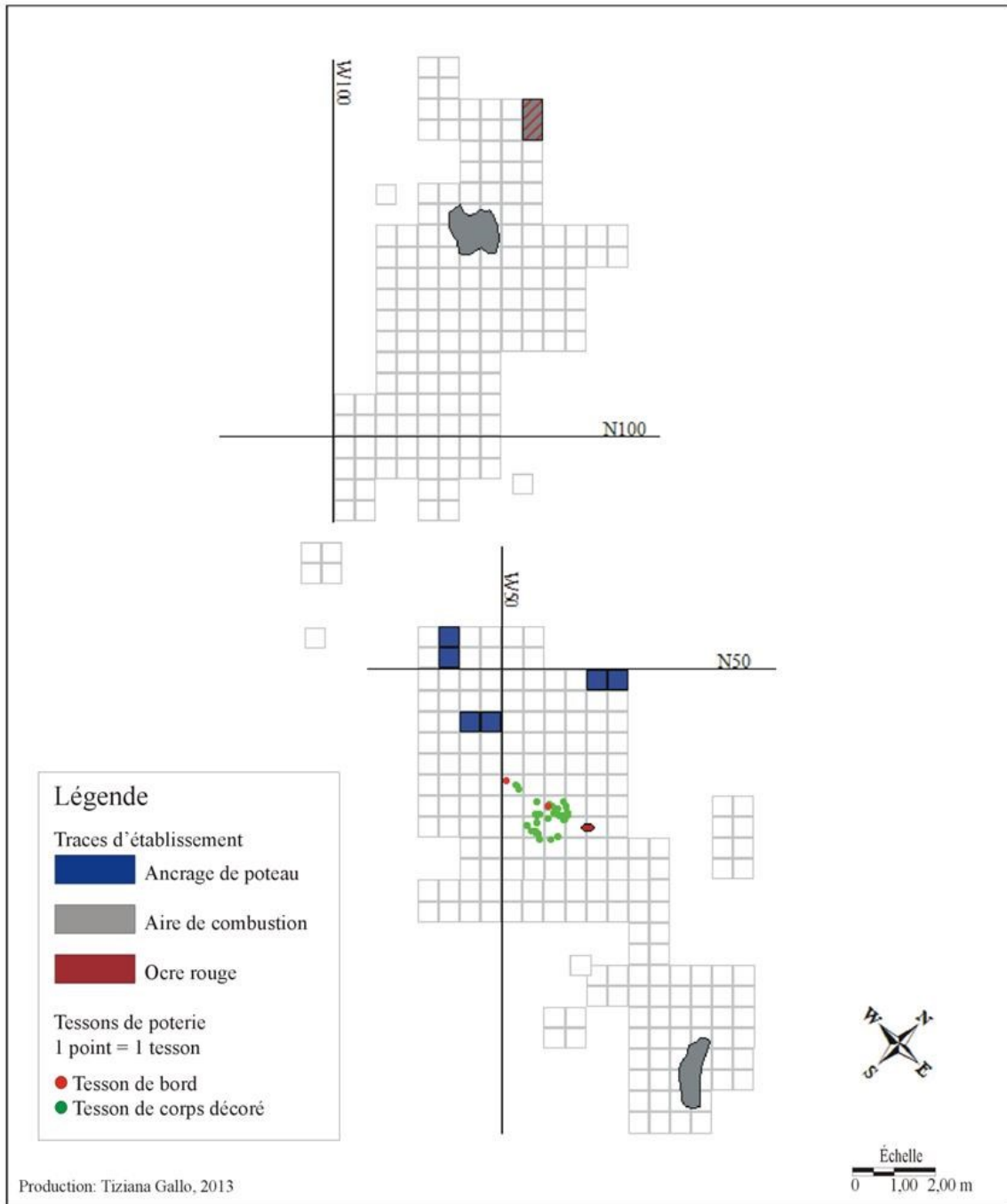


Figure 85: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen tardif (Gallo 2013).

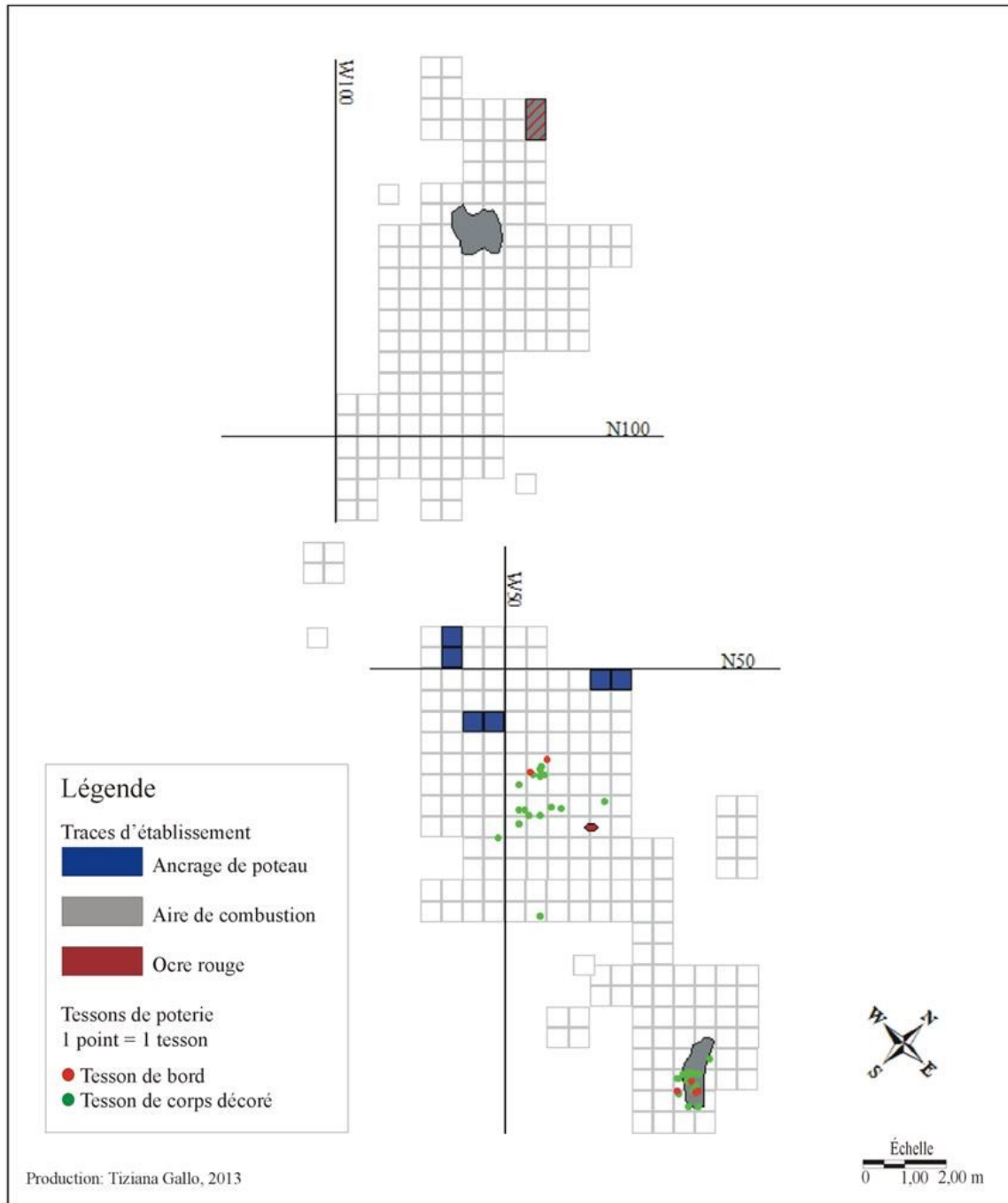


Figure 86: site DcEp-5, station A. Distribution horizontale des tessons attribués au Sylvicole moyen ancien (Gallo 2013).

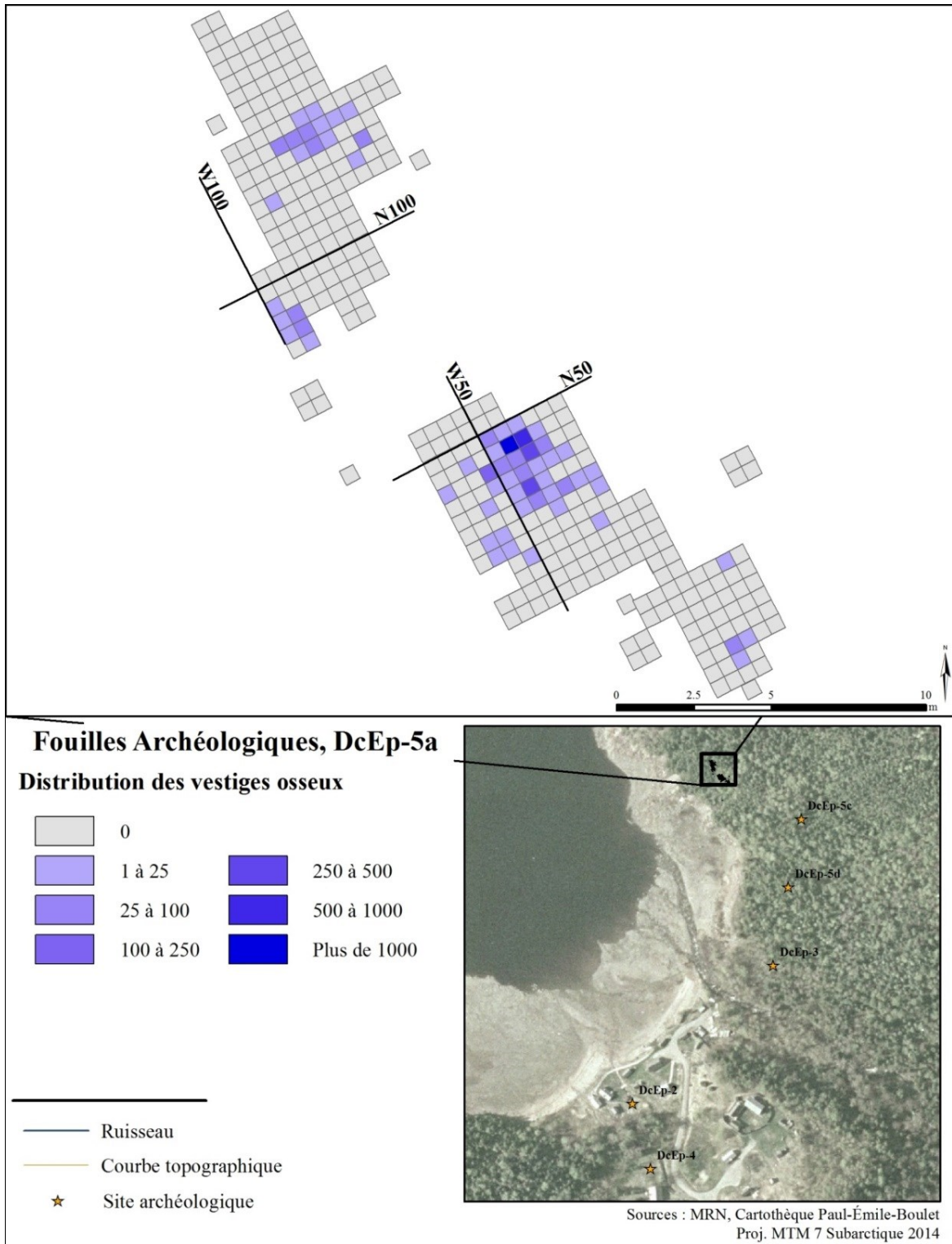


Figure 87: site DcEp-5, station A. Distribution des vestiges osseux, années 2002 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).

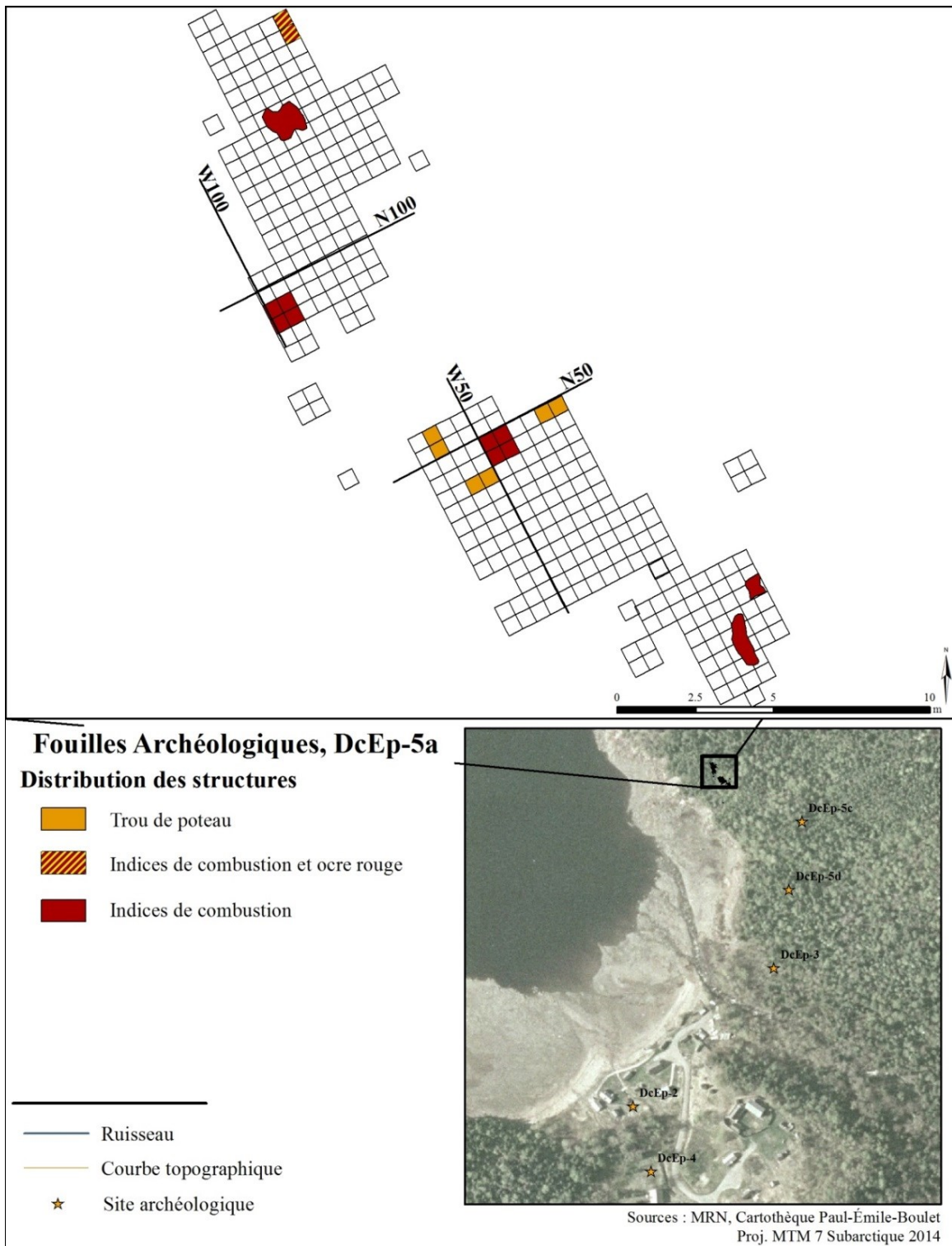


Figure 88: site DcEp-5, station A, distribution des structures, années 2002 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).

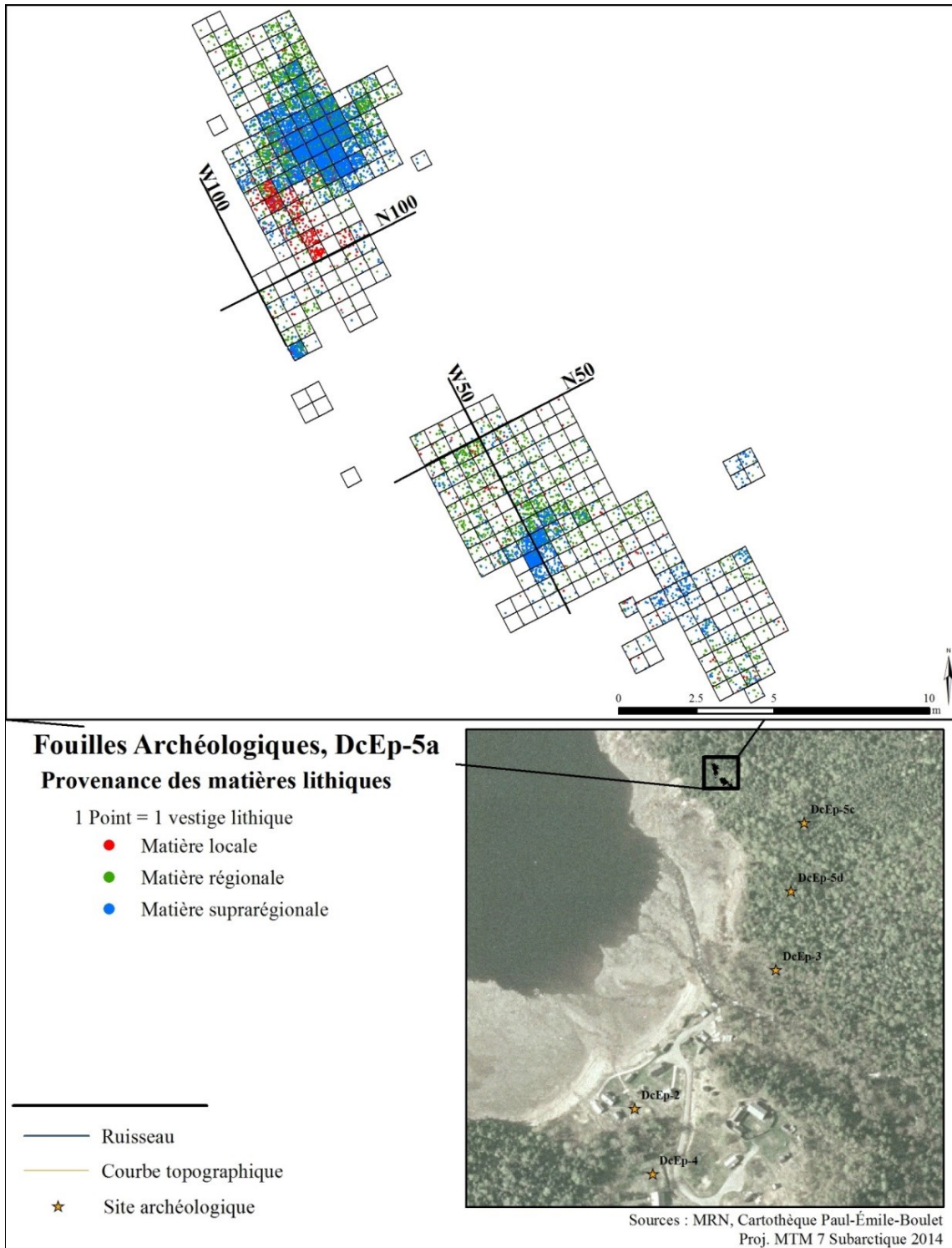


Figure 89: site DcEp-5, station A, distribution des vestiges lithiques en fonction de leur provenance présumée, années 2002 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014).

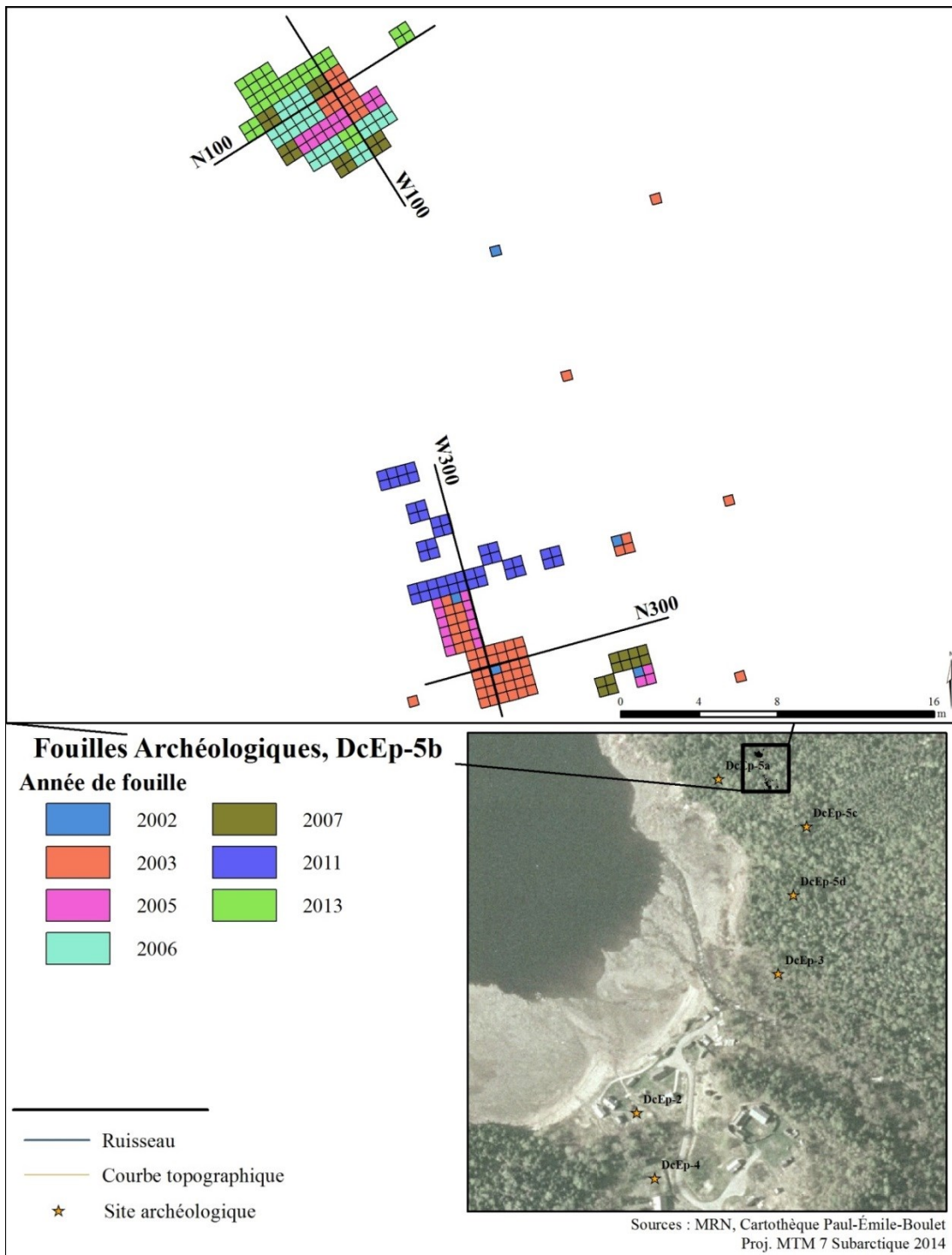


Figure 90: site DcEp-5, station B, interventions annuelles, années 2002 à 2013.



Figure 91: site DcEp-5, station B, pavage de gravier anthropique ?.

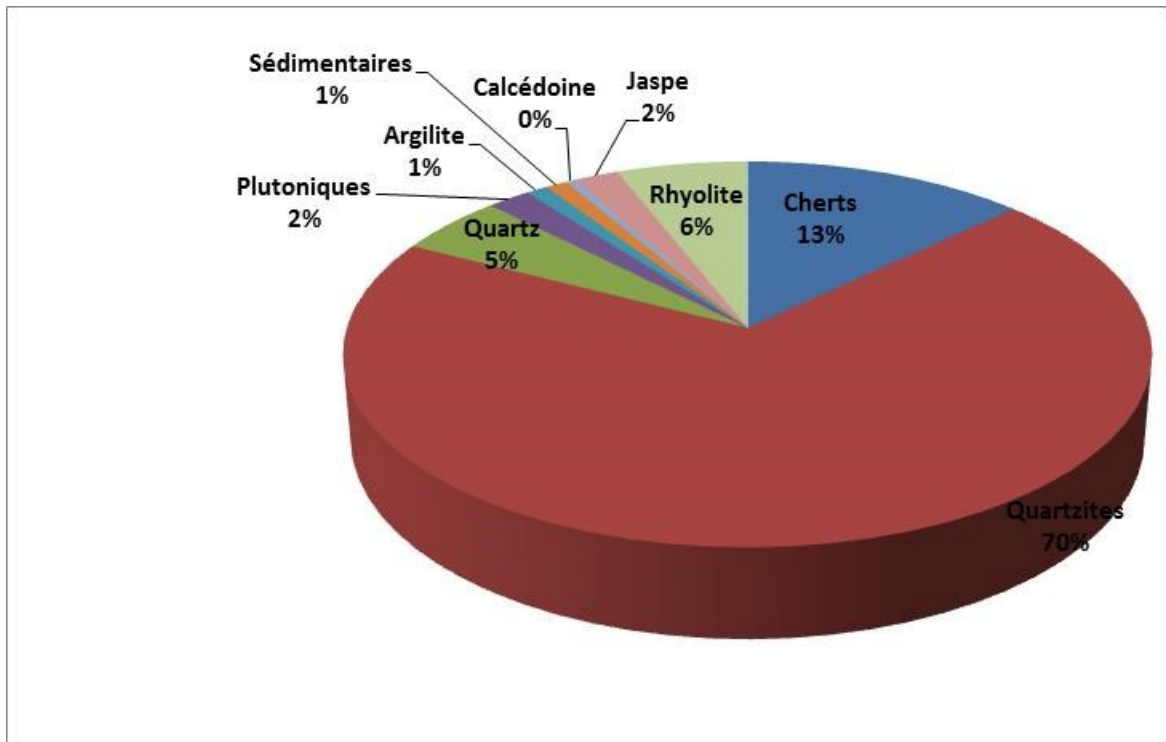


Figure 92: site DcEp-5, station B, ventilation des matières premières lithiques, années 2002 à 2013.

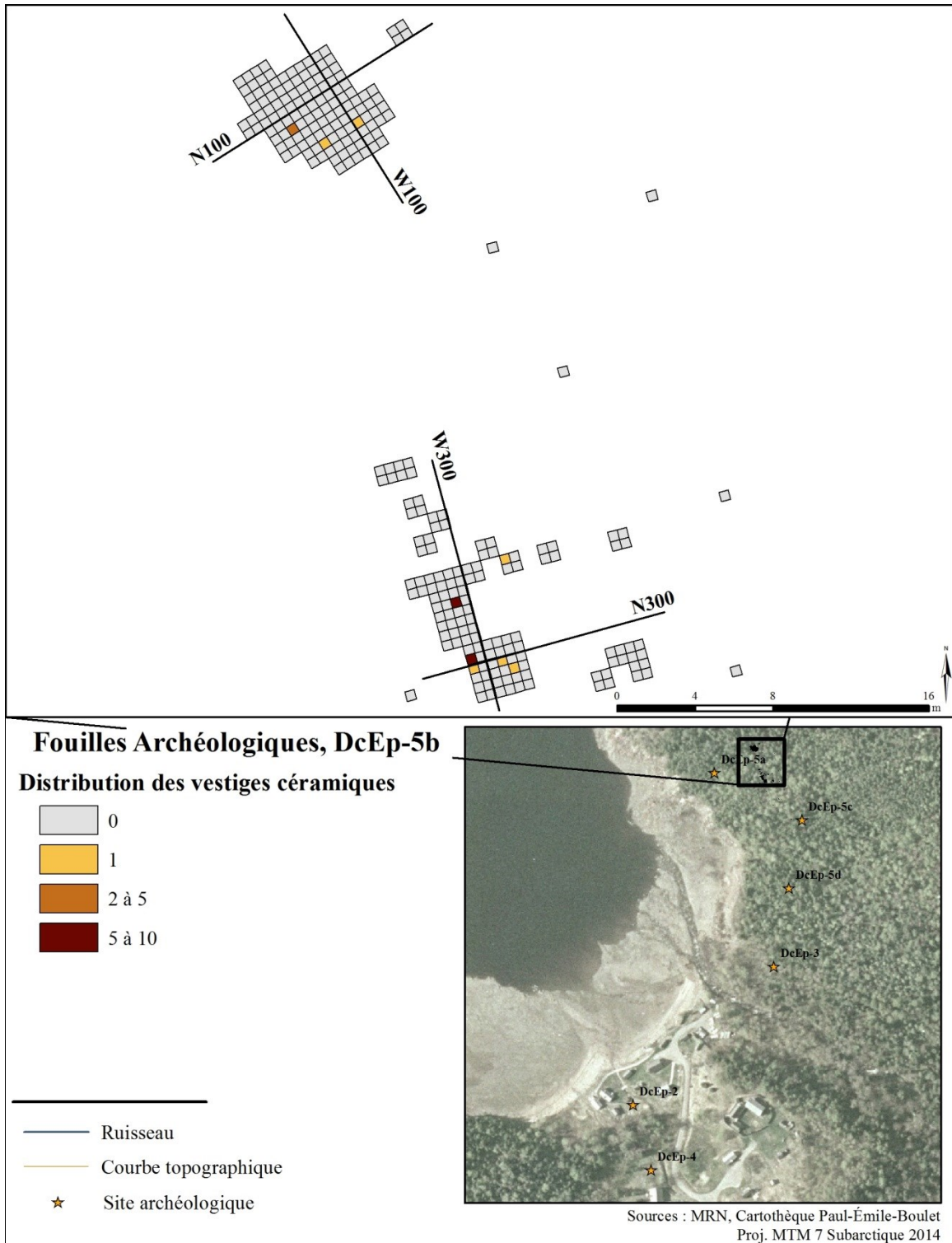


Figure 93: site DcEp-5, station B, distribution des vestiges céramiques, années 2002 à 2013.

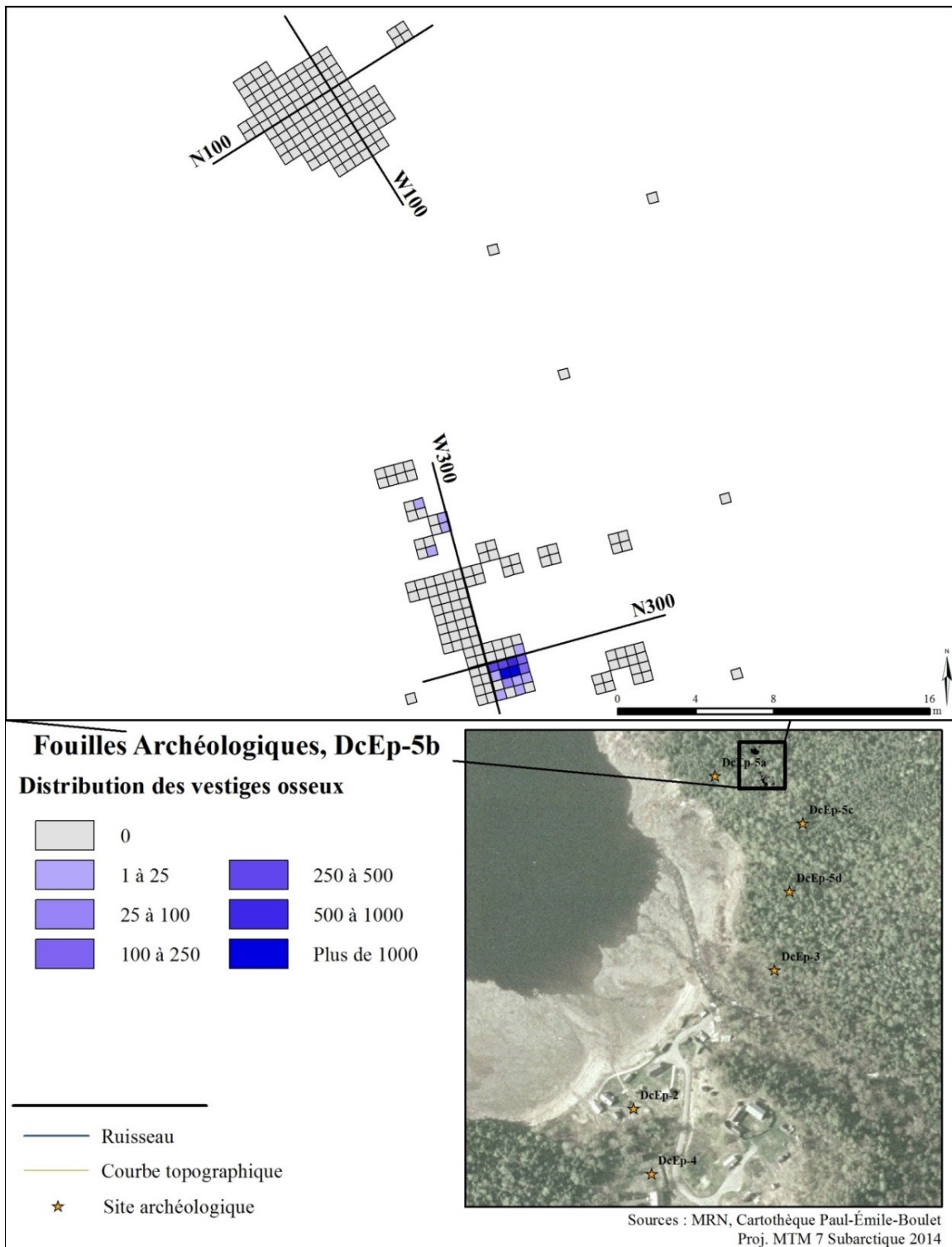


Figure 94: site DcEp-5, station B, distribution des vestiges osseux, années 2002 à 2013.



Figure 96 : site DcEs-1, structure de combustion 129, fouilles 1969 à 1972 (Archives du Laboratoire d'archéologie, UQAC).

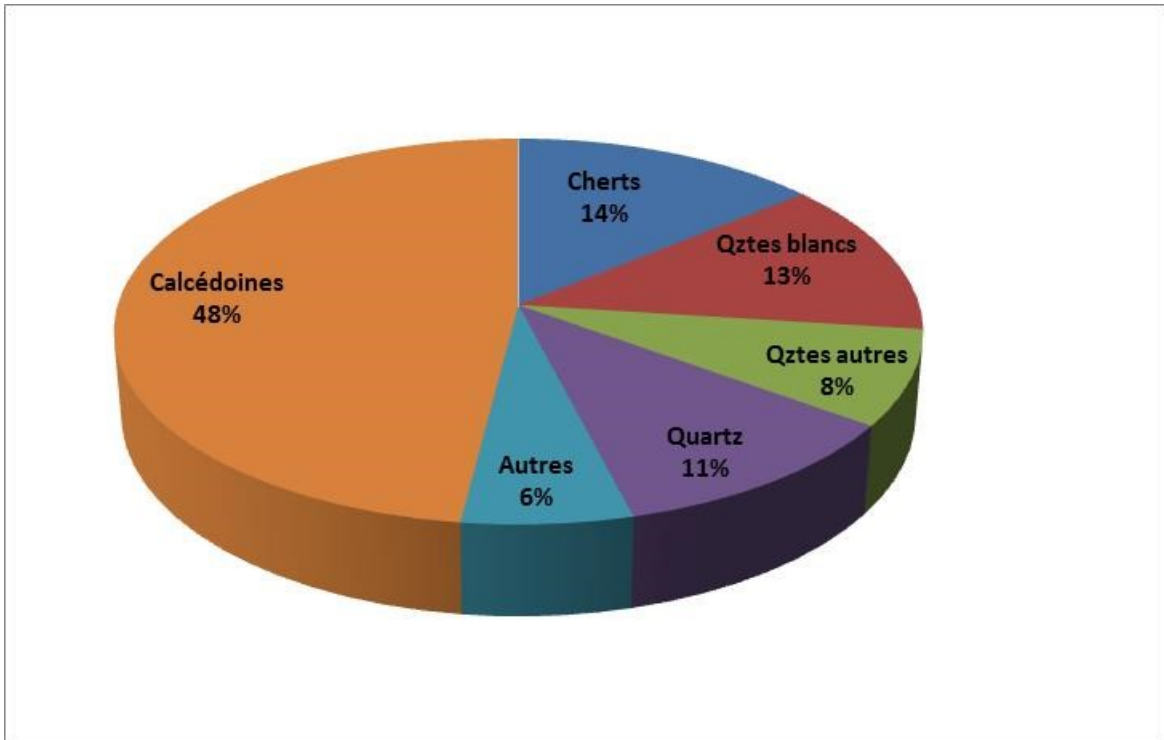


Figure 97 : DcEs-1, ventilation des matières premières lithiques pour les déchets de taille.

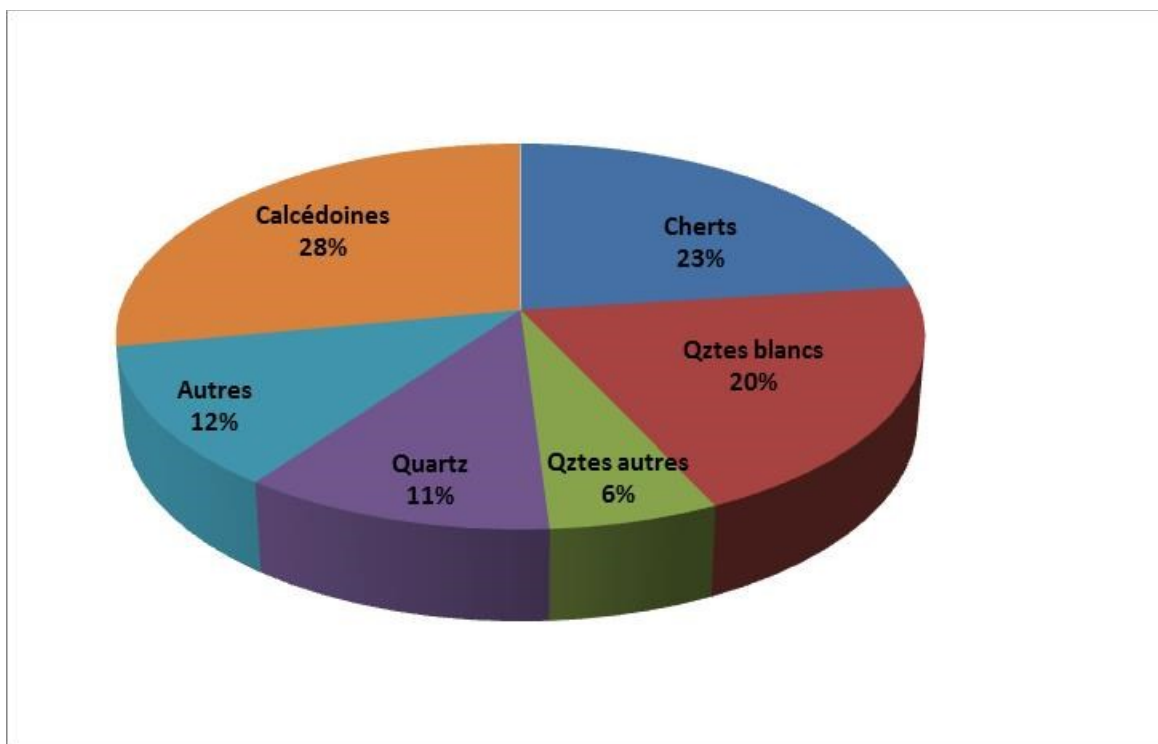


Figure 98 : DcEs-1, ventilation des matières premières lithiques pour les objets transformés.

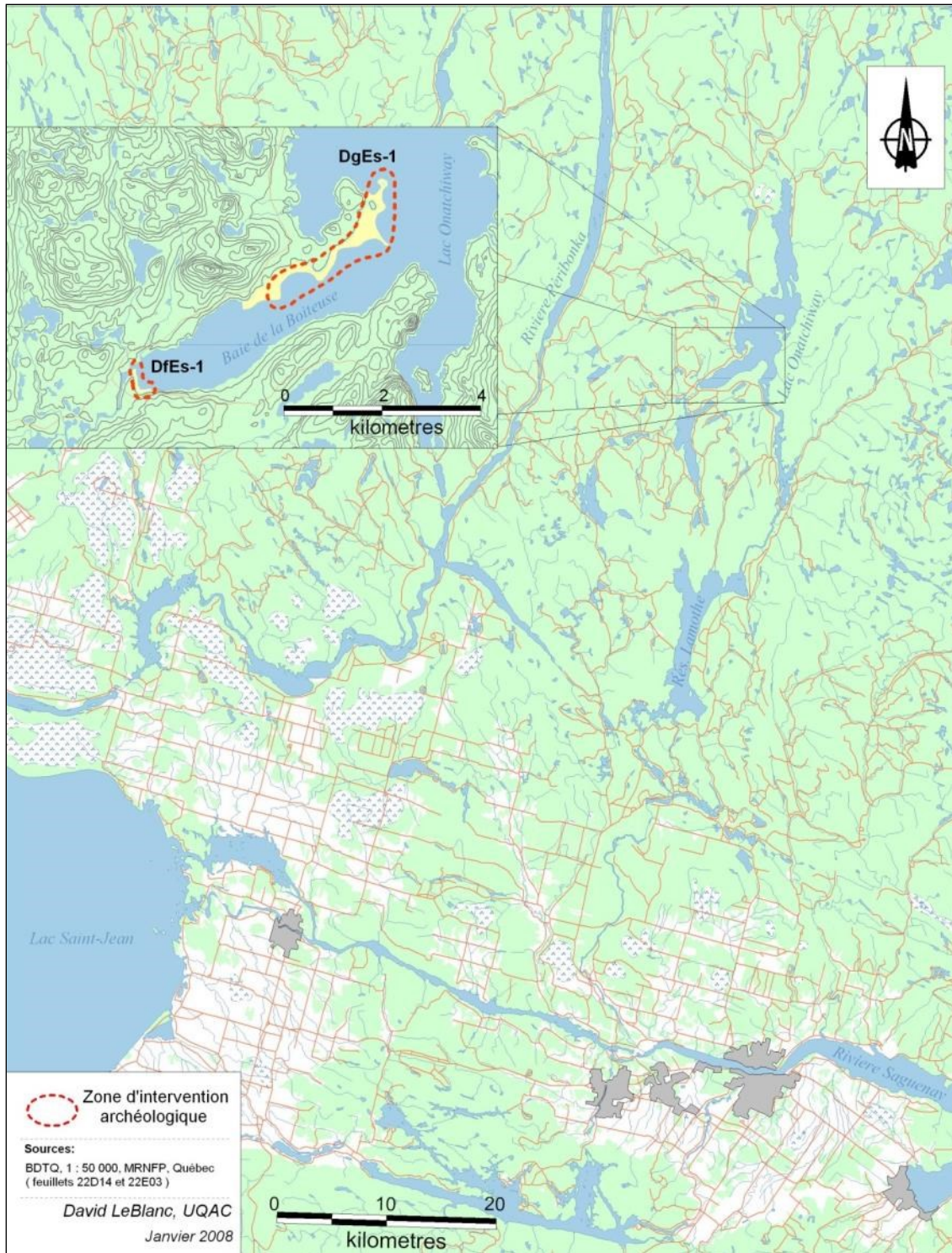


Figure 99 : DgEs-1, localisation du site (Langevin, Lavoie-Painchaud et LeBlanc 2008).

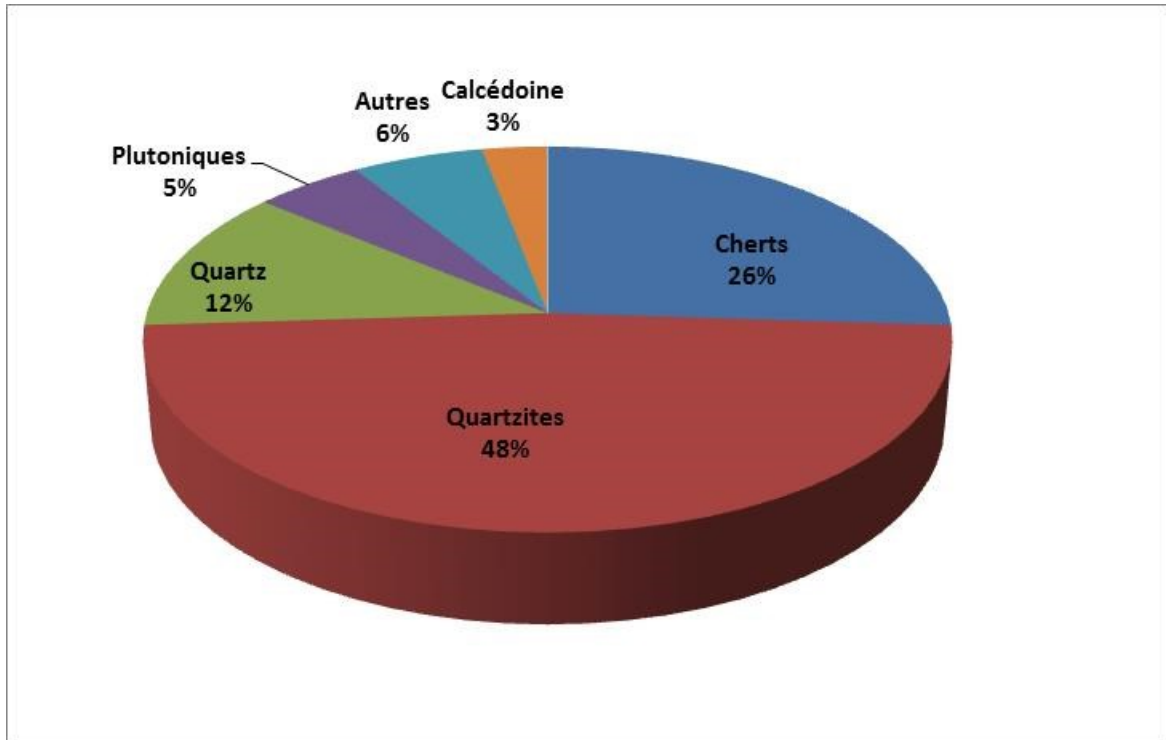


Figure 100 : DgEs-1, ventilation des matières premières lithiques toute typologie confondue.



Figure 101 : site DgEs-1, aire de combustion.



Figure 102 : site DgEs-1, galets présumément associés à une activité de sudation.

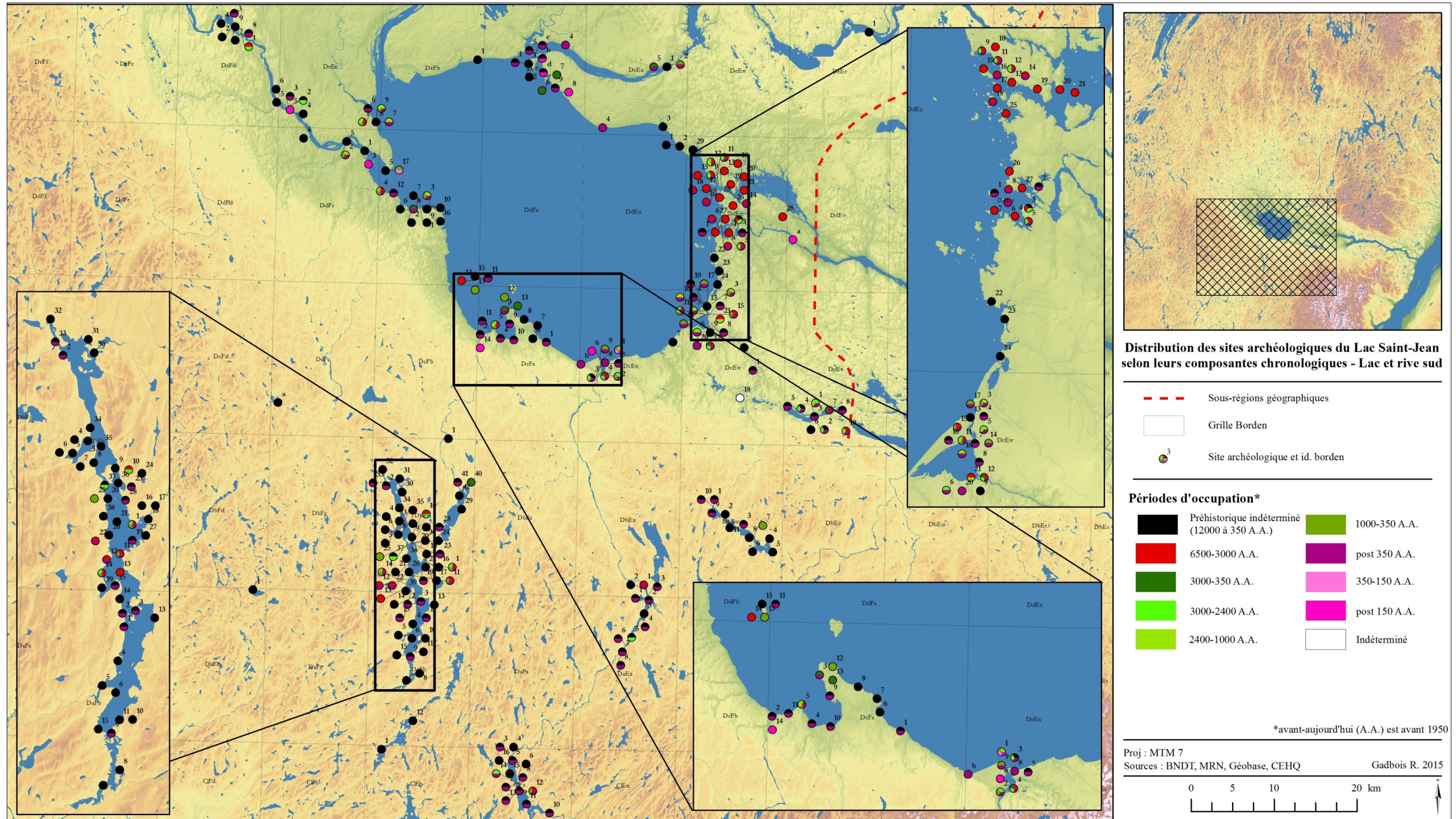


Figure 103 : distribution des sites archéologiques sur la portion sud des Basses et Hautes-terres du lac Saint-Jean selon leurs composantes chronologiques.

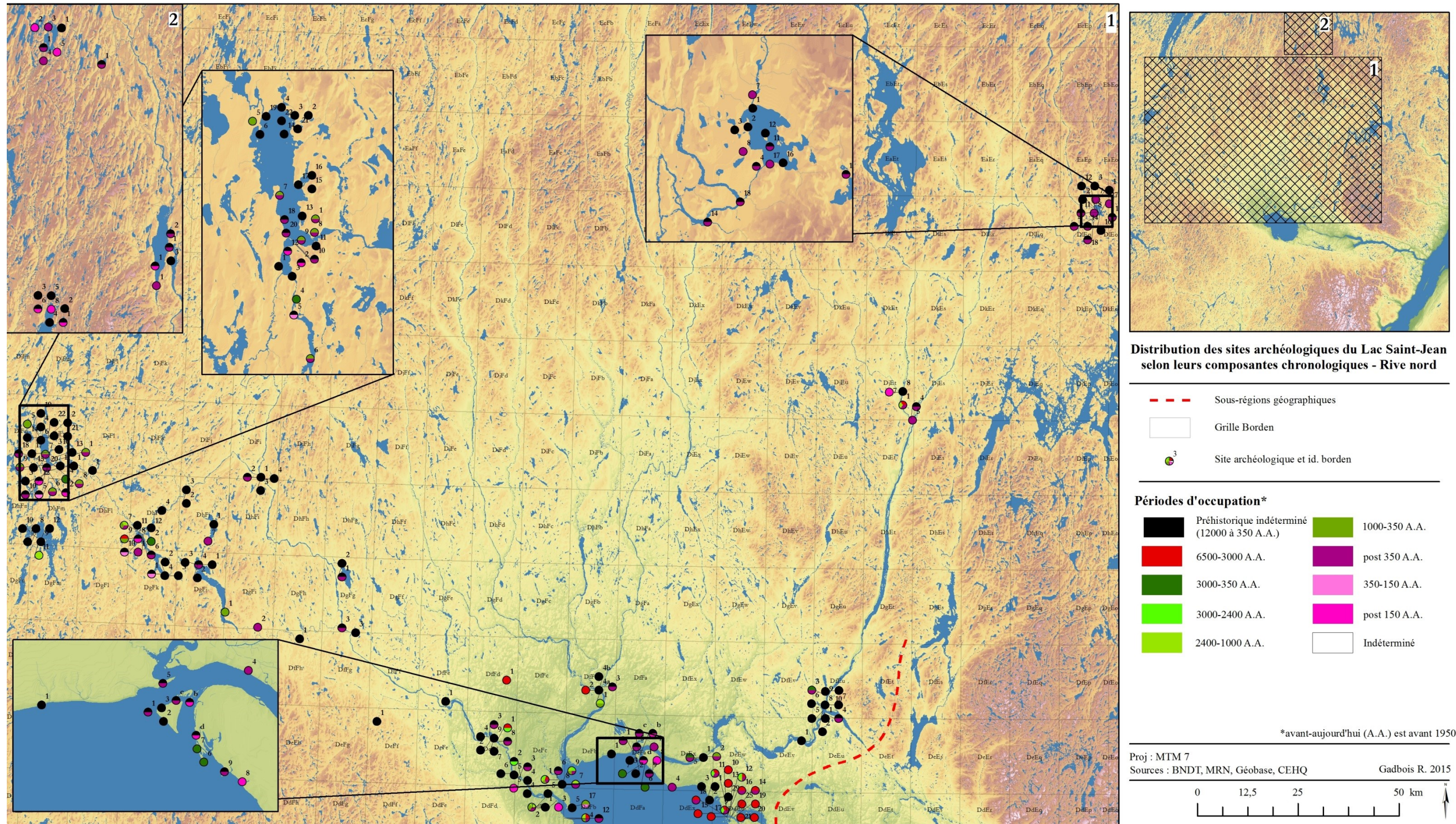


Figure 104 : distribution des sites archéologiques sur la portion nord des Basses et Hautes-terres du lac Saint-Jean selon leurs composantes chronologiques.

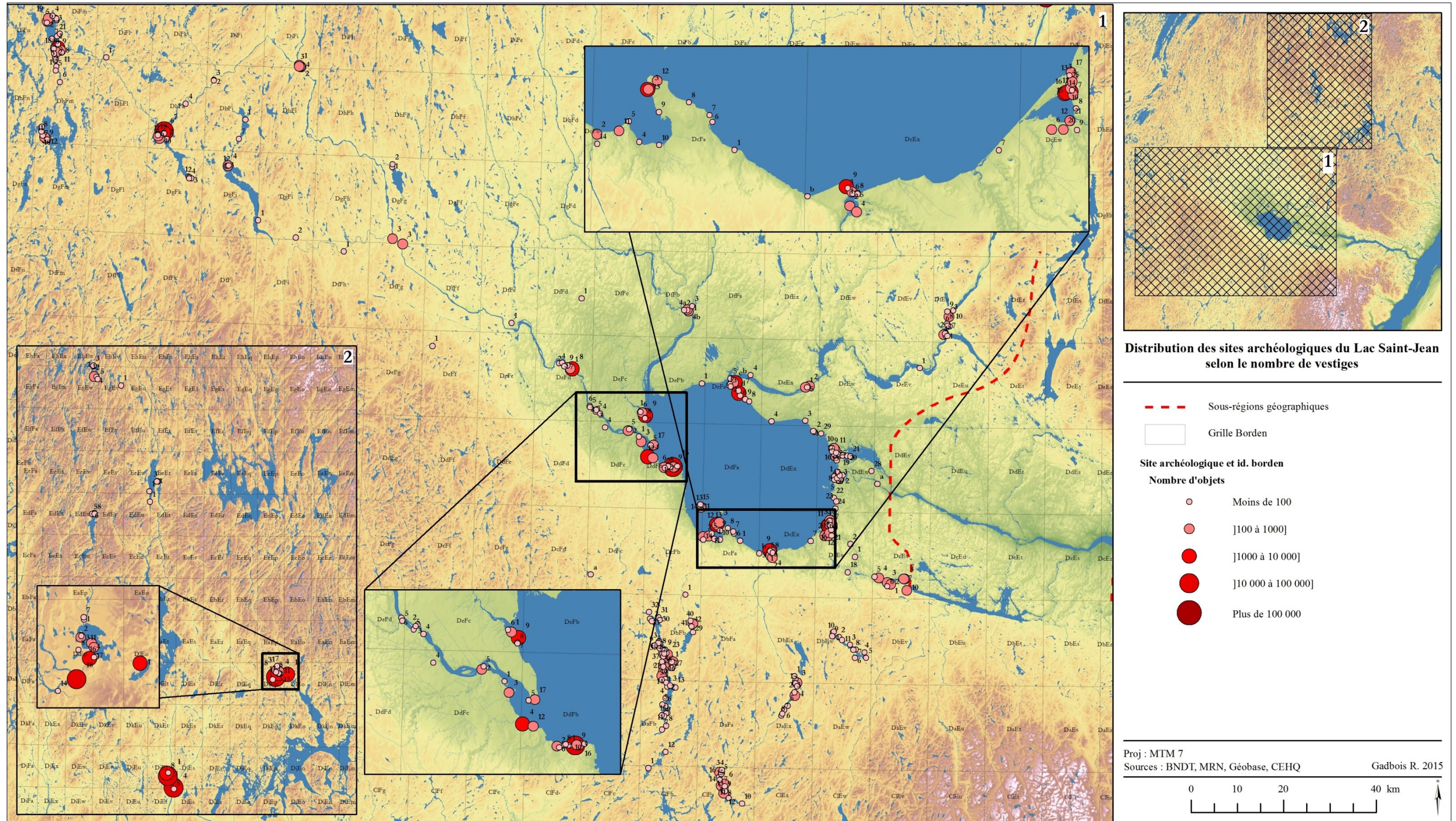


Figure 105 : distribution spatiale des gisements régionaux selon le nombre de vestiges présents dans les assemblages. Sous-régions du lac Saint-Jean.

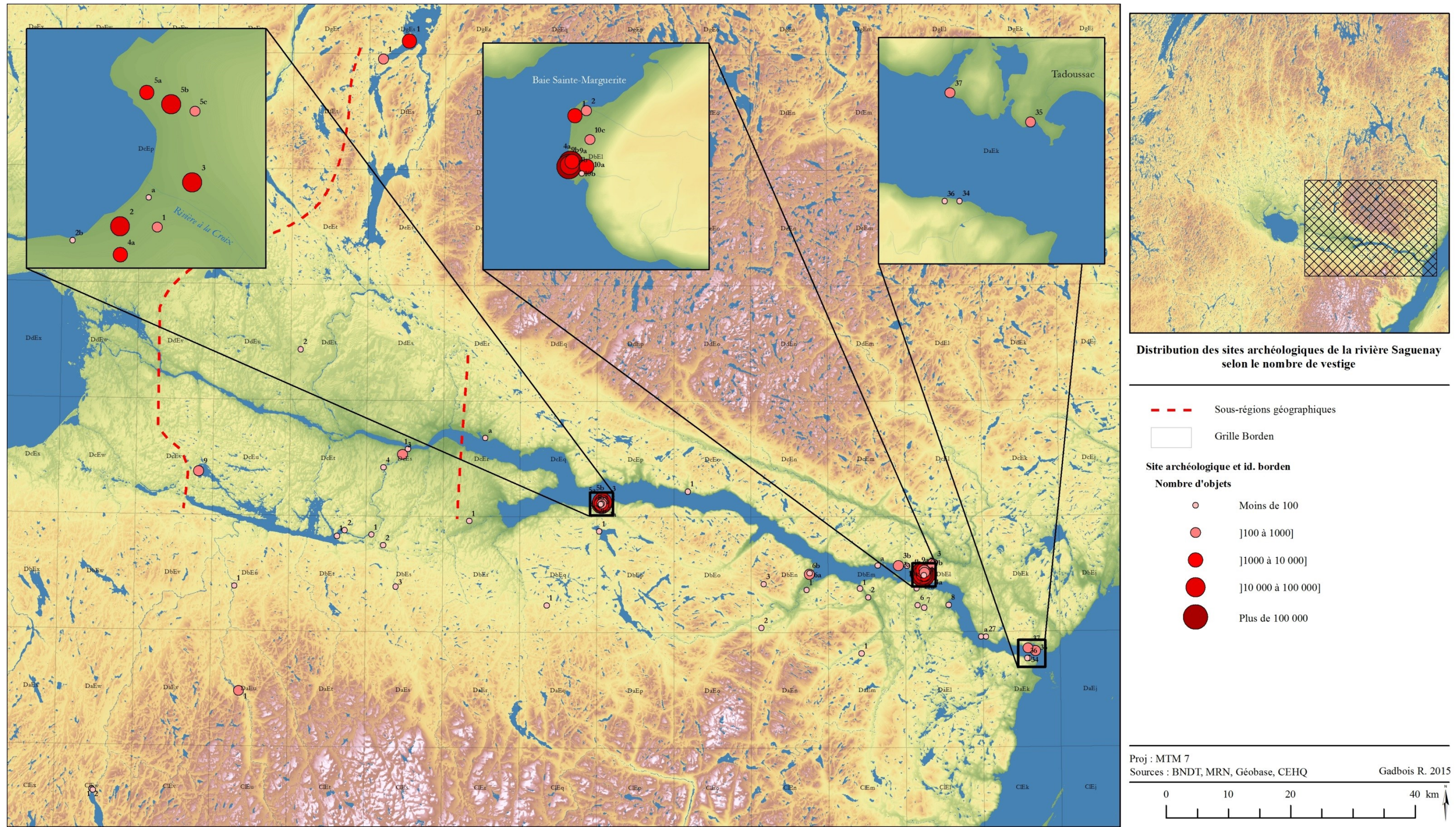


Figure 106: distribution spatiale des gisements régionaux selon le nombre de vestiges présents dans les assemblages. Sous-régions du Haut et Bas-Saguenay.

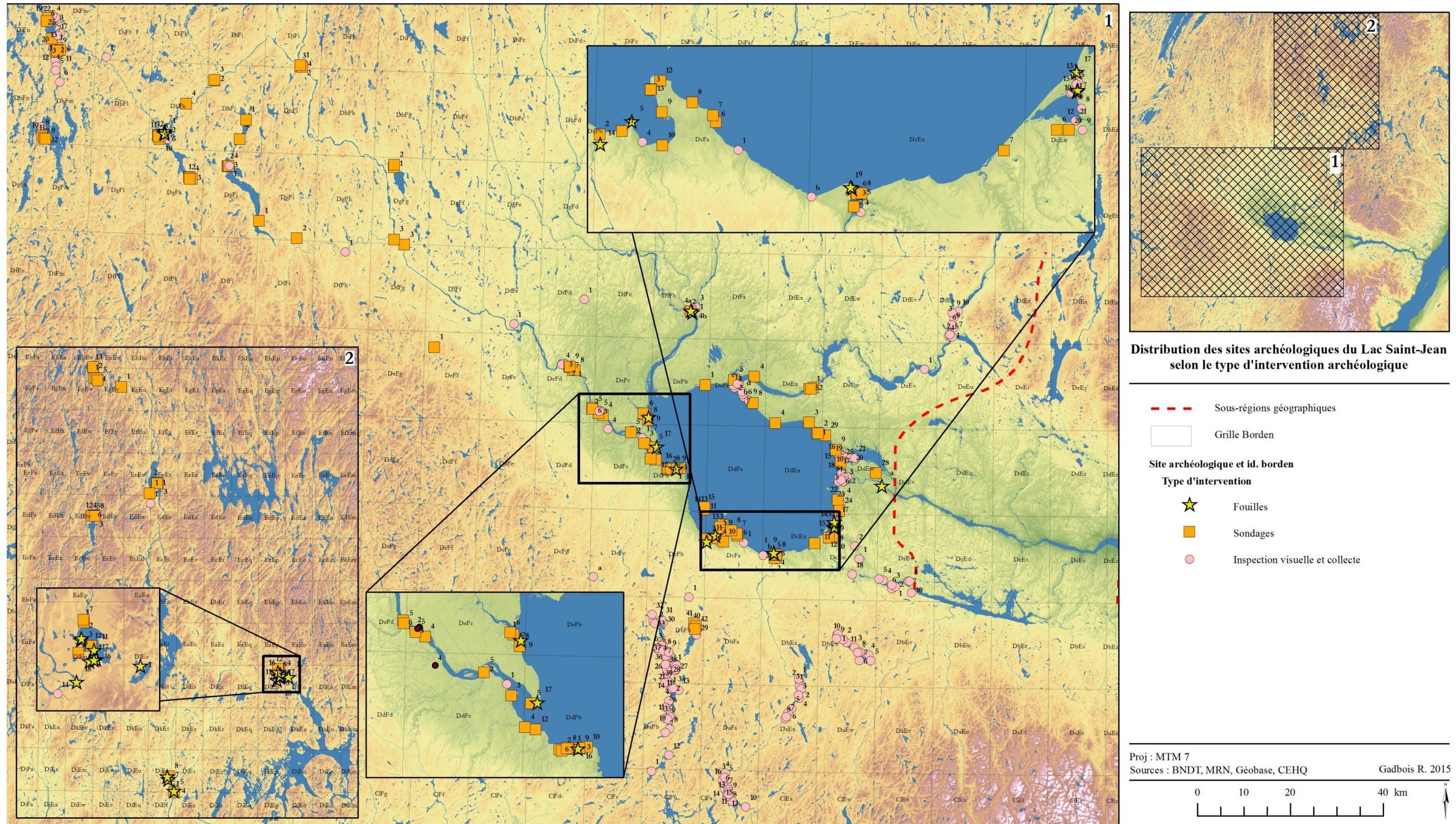


Figure 107: distribution spatiale des gisements régionaux selon le type d'activité archéologique. Sous-régions du lac Saint-Jean.

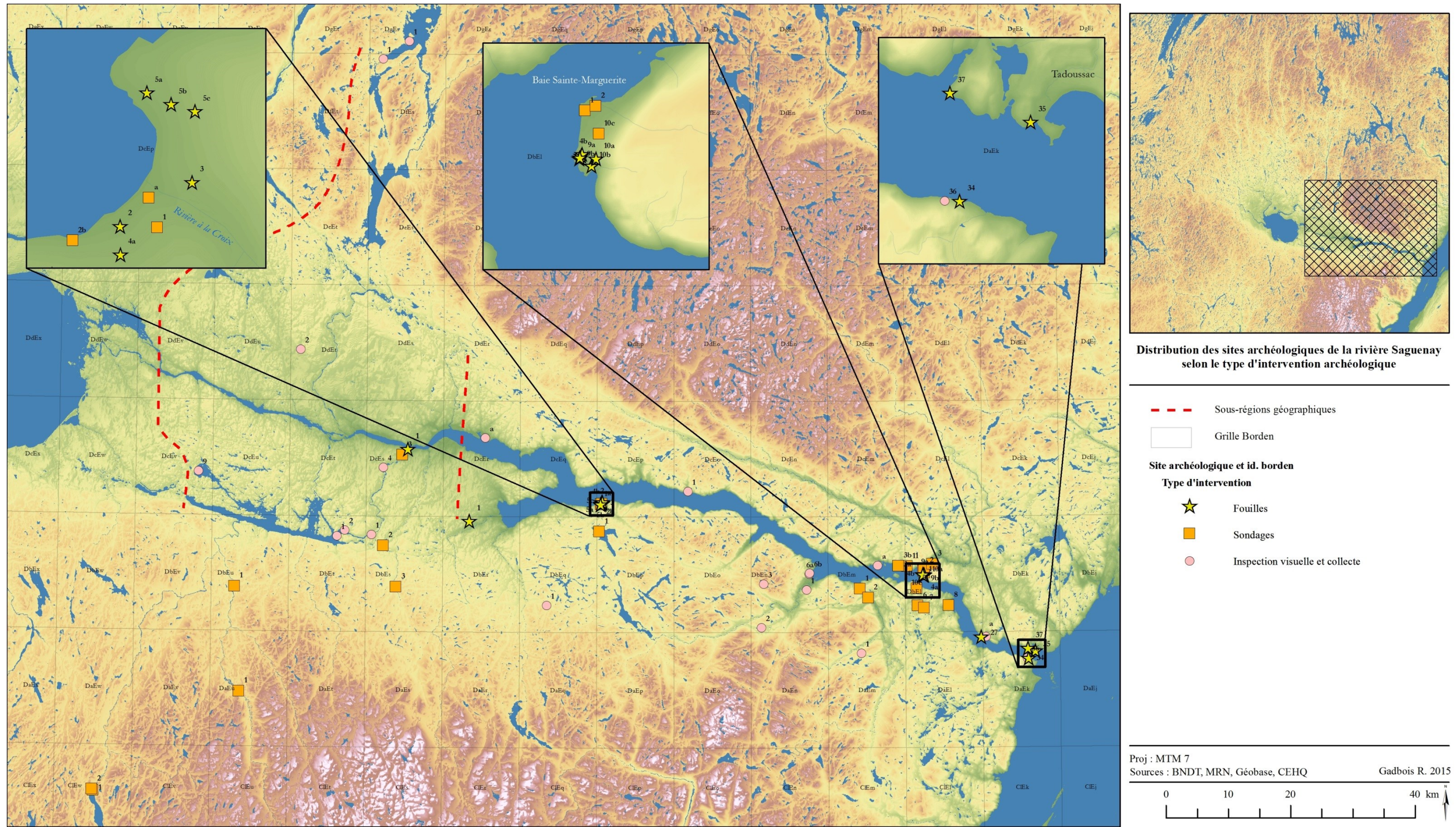


Figure 108: distribution spatiale des gisements régionaux selon le type d'activité archéologique. Sous-région du Haut et du Bas-Saguenay.

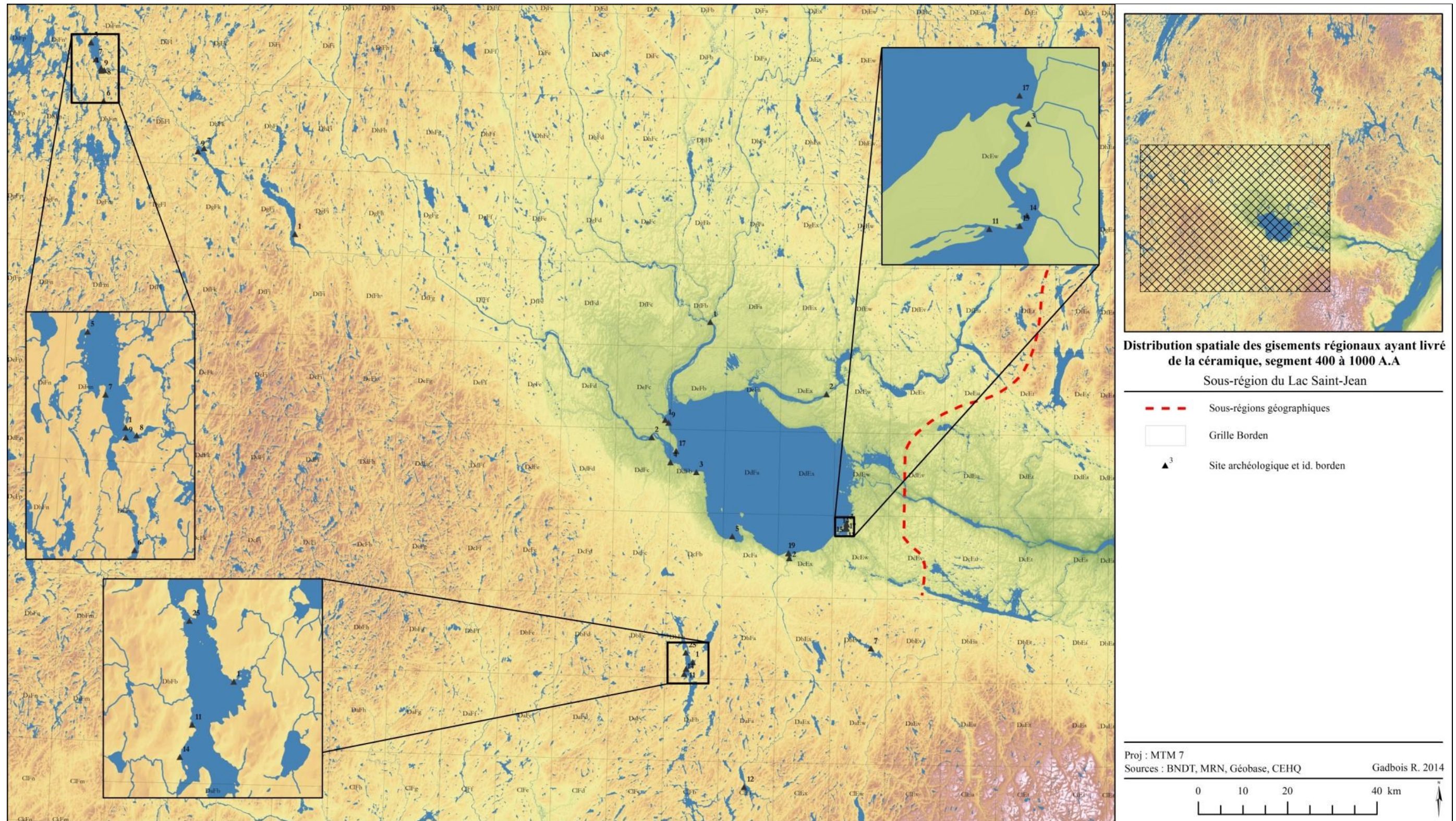


Figure 109: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré de la céramique du Sylvicole supérieur. Sous-régions du lac Saint-Jean.



Figure 110 : distribution par matière première dominante des sites des Basses-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques.

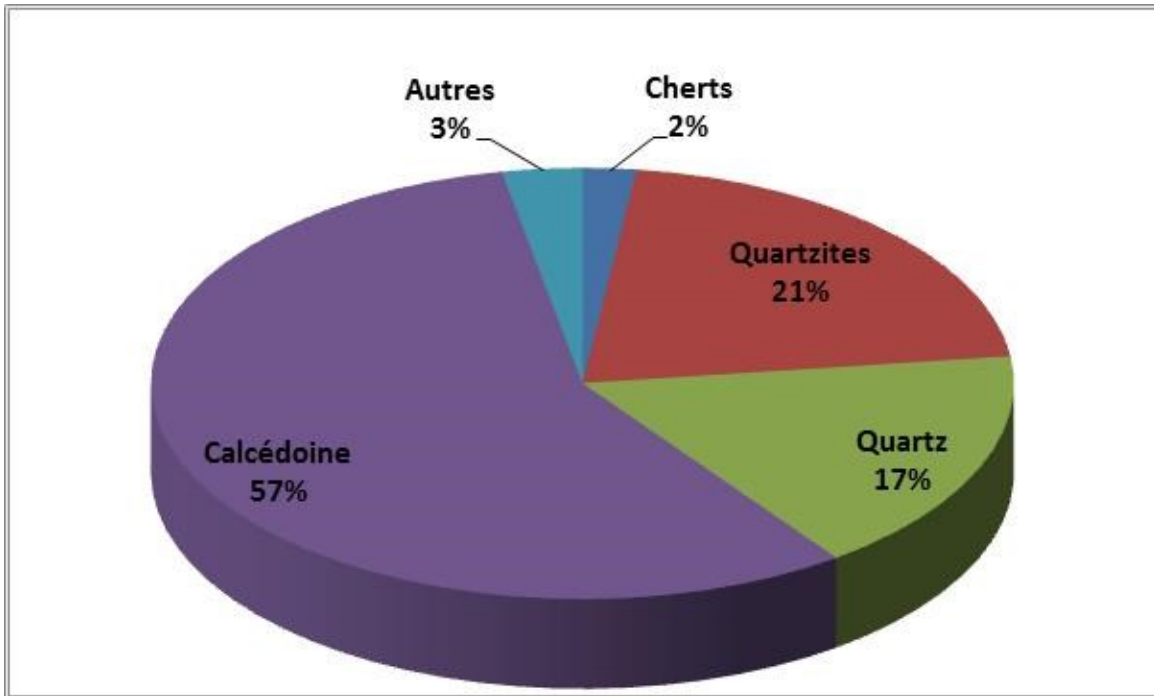


Figure 111 : DcEx-1, ventilation des matières premières lithiques toute typologie confondue.

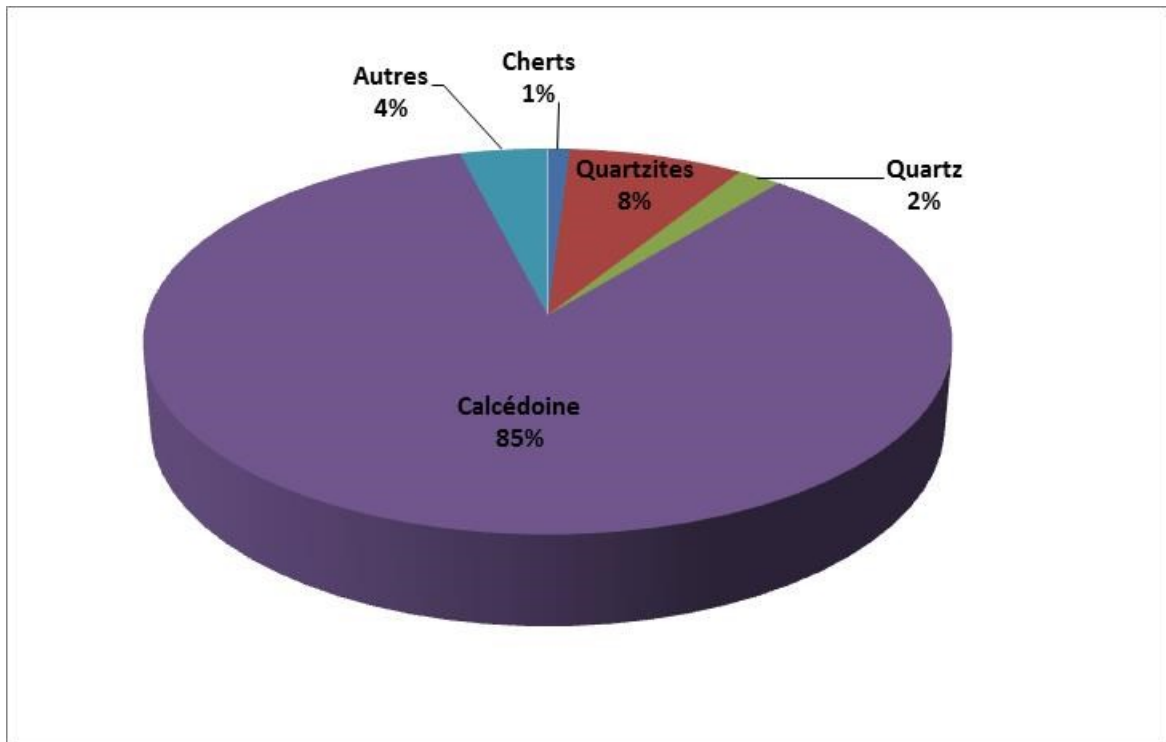


Figure 112 : site DcFa-5, distribution des matières premières.

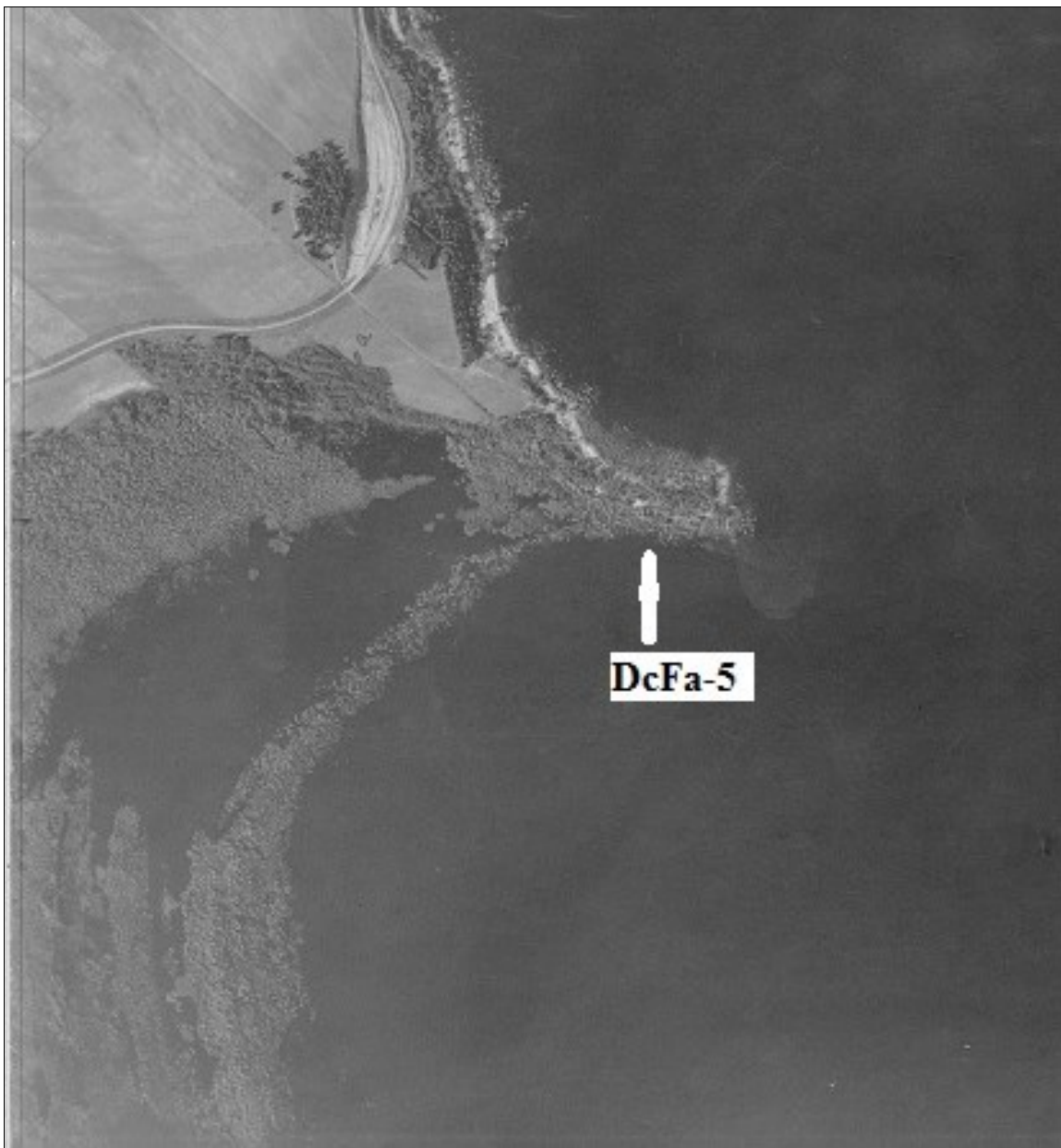


Figure 113 : environ du site DcFa-5 en 1926, au moment de la mise en eau du réservoir du lac Saint-Jean (Rio-Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, collection 1926A, cliché 26a040052).

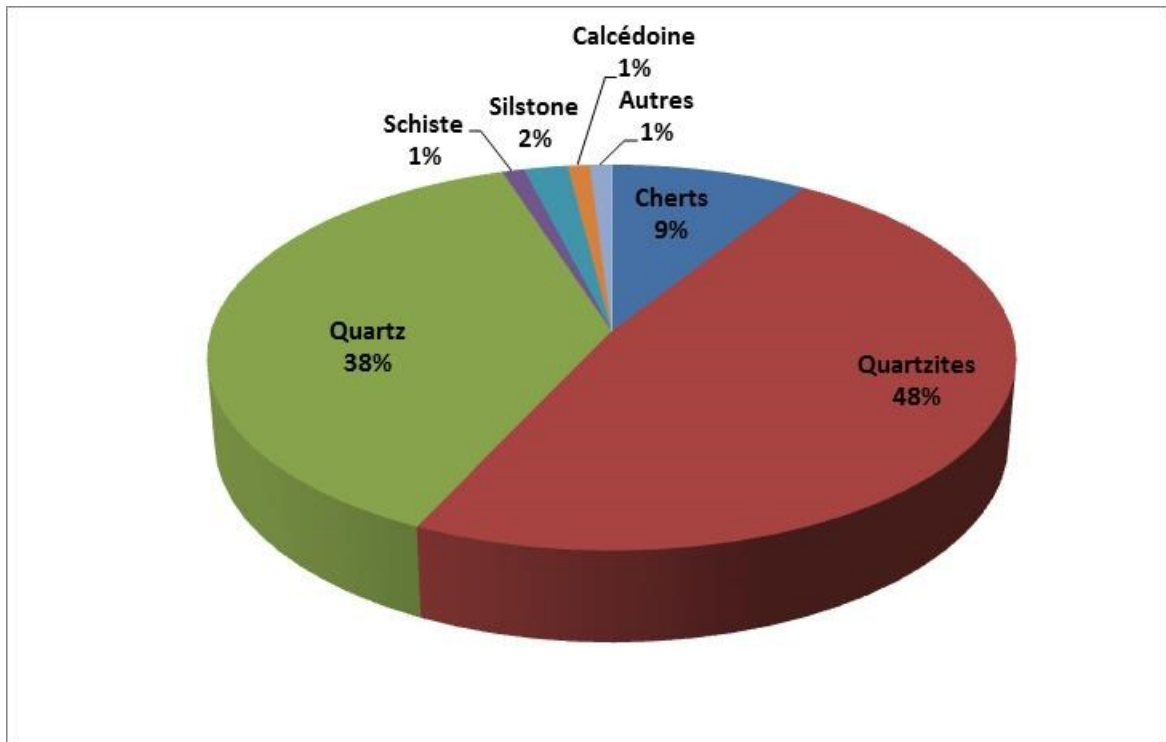


Figure 114 : site DhFk-7, ventilation des matières premières lithiques chez le débitage.

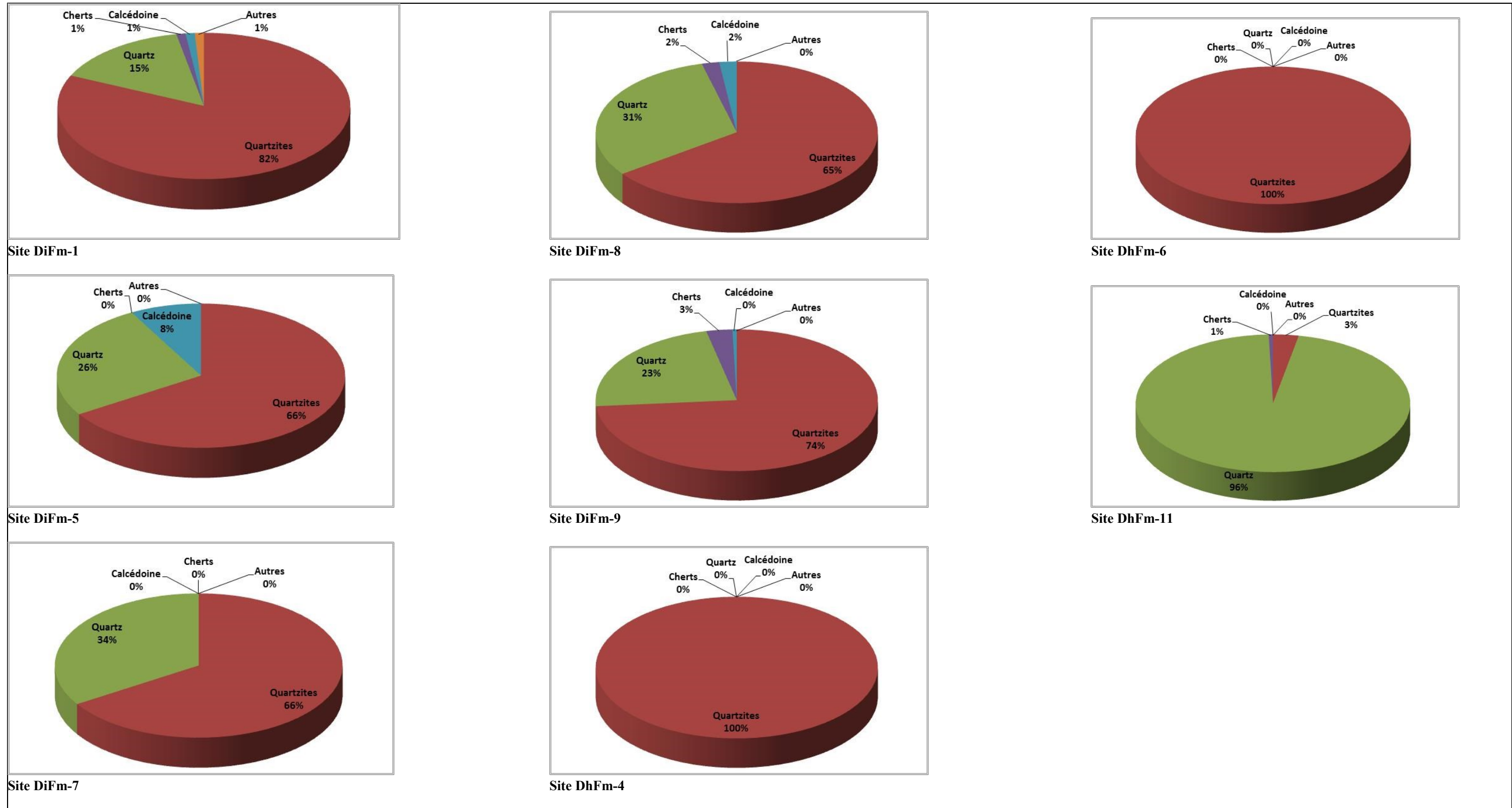


Figure 115 : sites à céramique de la rivière Ashuapmushuan, ventilation des matières premières lithiques.

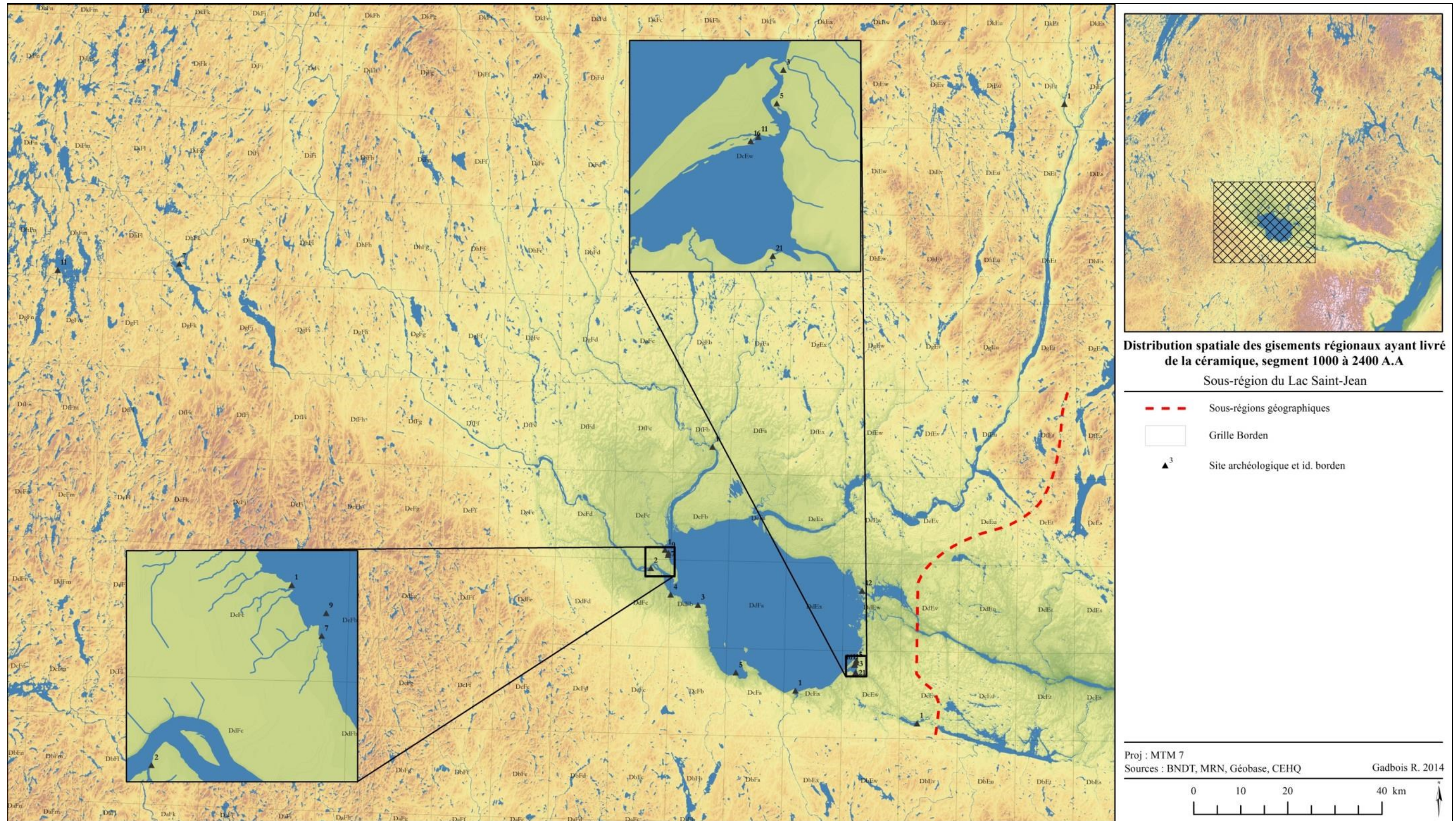


Figure 116: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré de la céramique du Sylvicole moyen. Sous-régions du lac Saint-Jean.

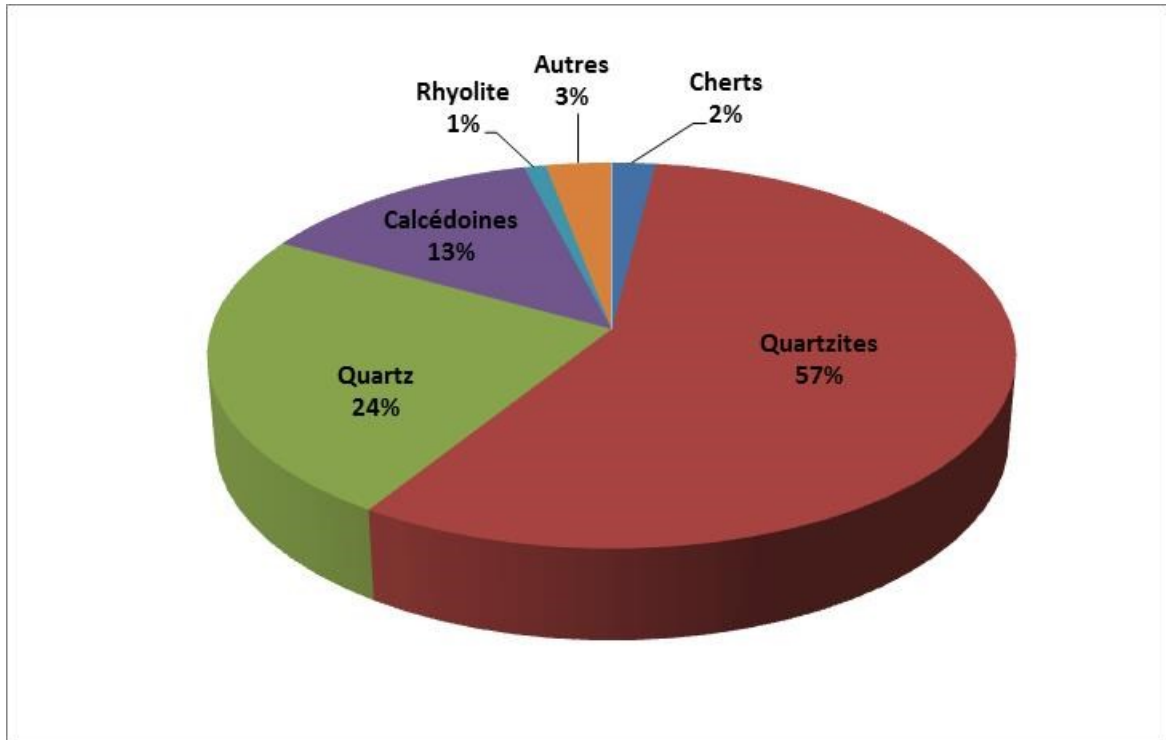


Figure 117 : site DeFc-1/9, distribution des matières premières.

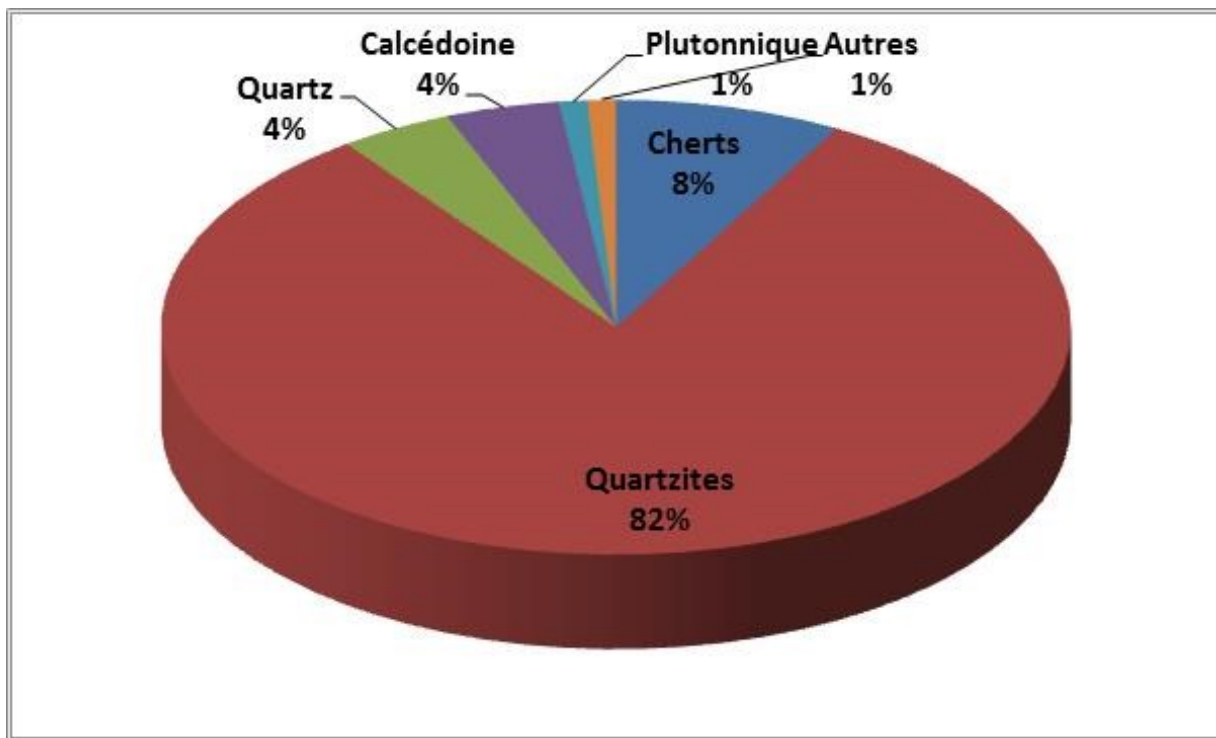


Figure 118 : site DfEu-3, distribution des matières premières.

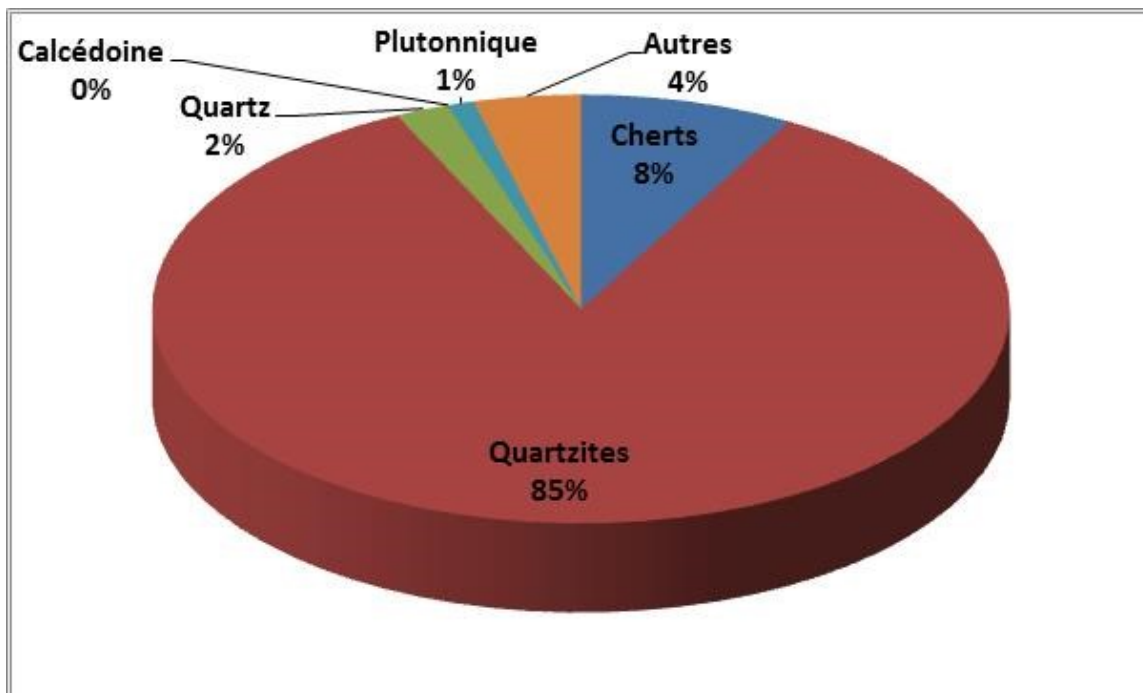


Figure 119 : site DfEu-2, distribution des matières premières.



Figure 120: site DfEu-2, aire de combustion observée en surface du site par eaux basses.



Figure 121: site DfEu-2, aire de combustion observée en surface du site par eaux basses.



Figure 122 : DjEt-1, aire E.1, sol rubéfié (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005).



Figure 123: DjEt-1, aire E.1, amoncellement de pierres chauffées (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005).

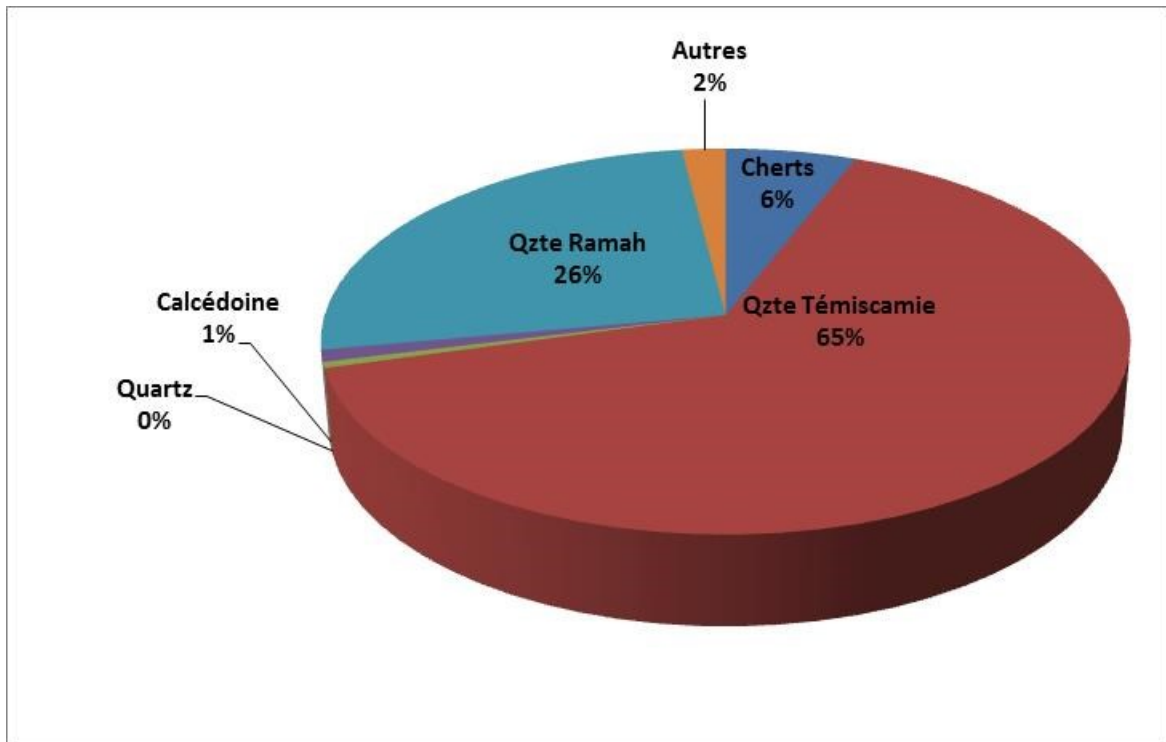


Figure 124 : site DjEt-1, section E, distribution des matières premières.

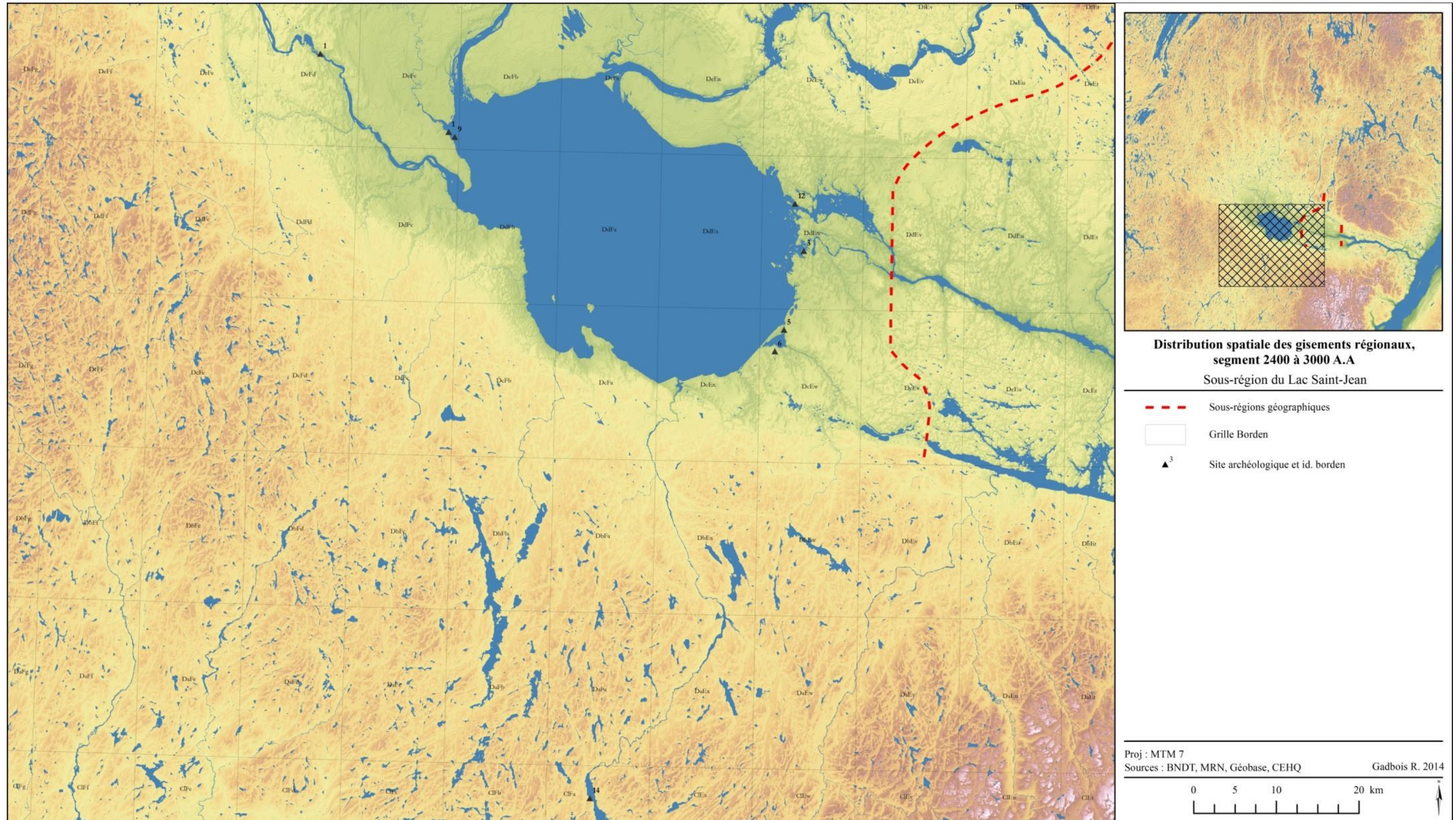


Figure 125: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré des vestiges du Sylvicole inférieur. Sous-régions du lac Saint-Jean.

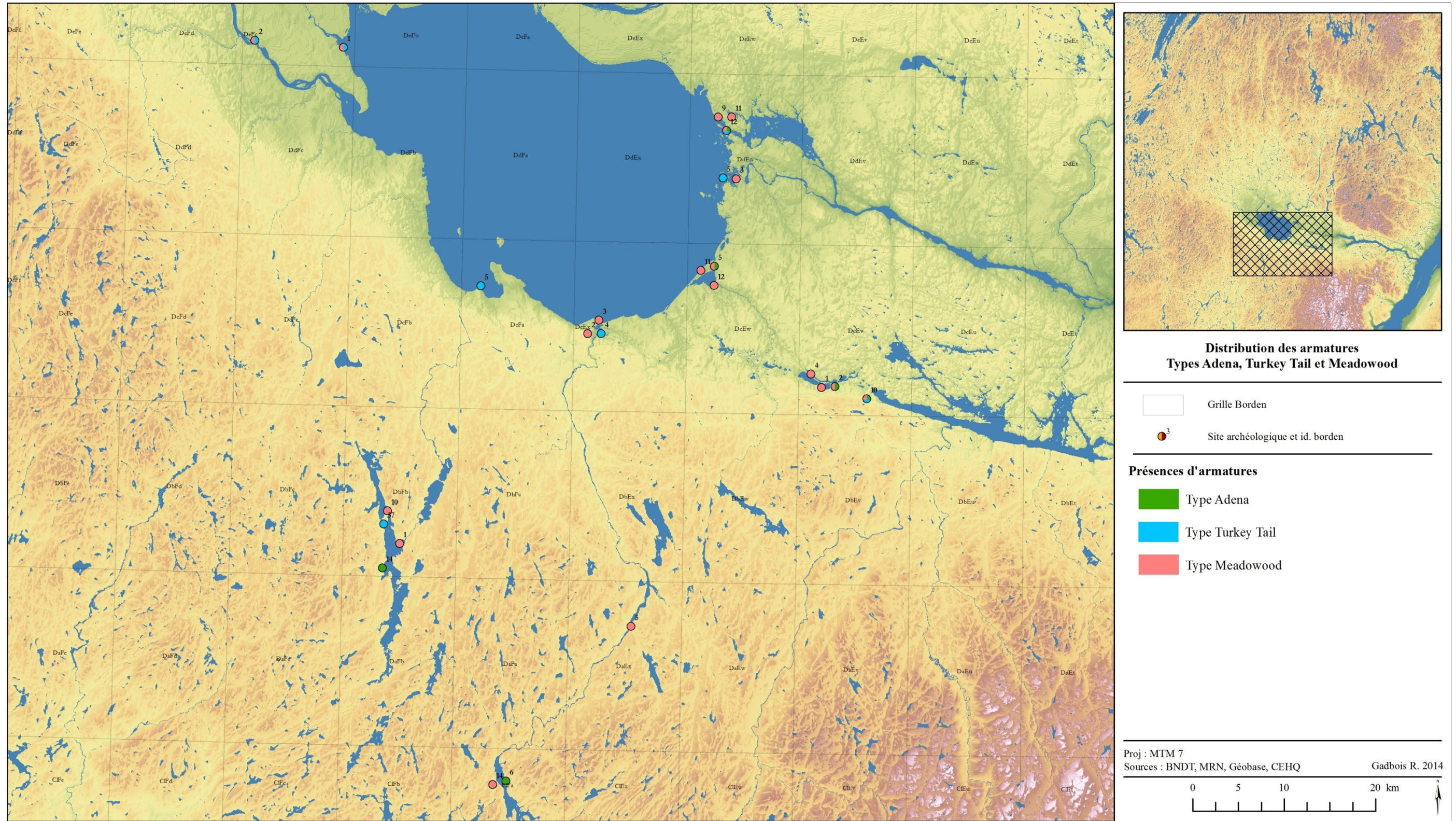


Figure 126: distribution spatiale des gisements régionaux ayant livré des pointes de jet de type Adéna, Turkey-Tail et Meadowood.

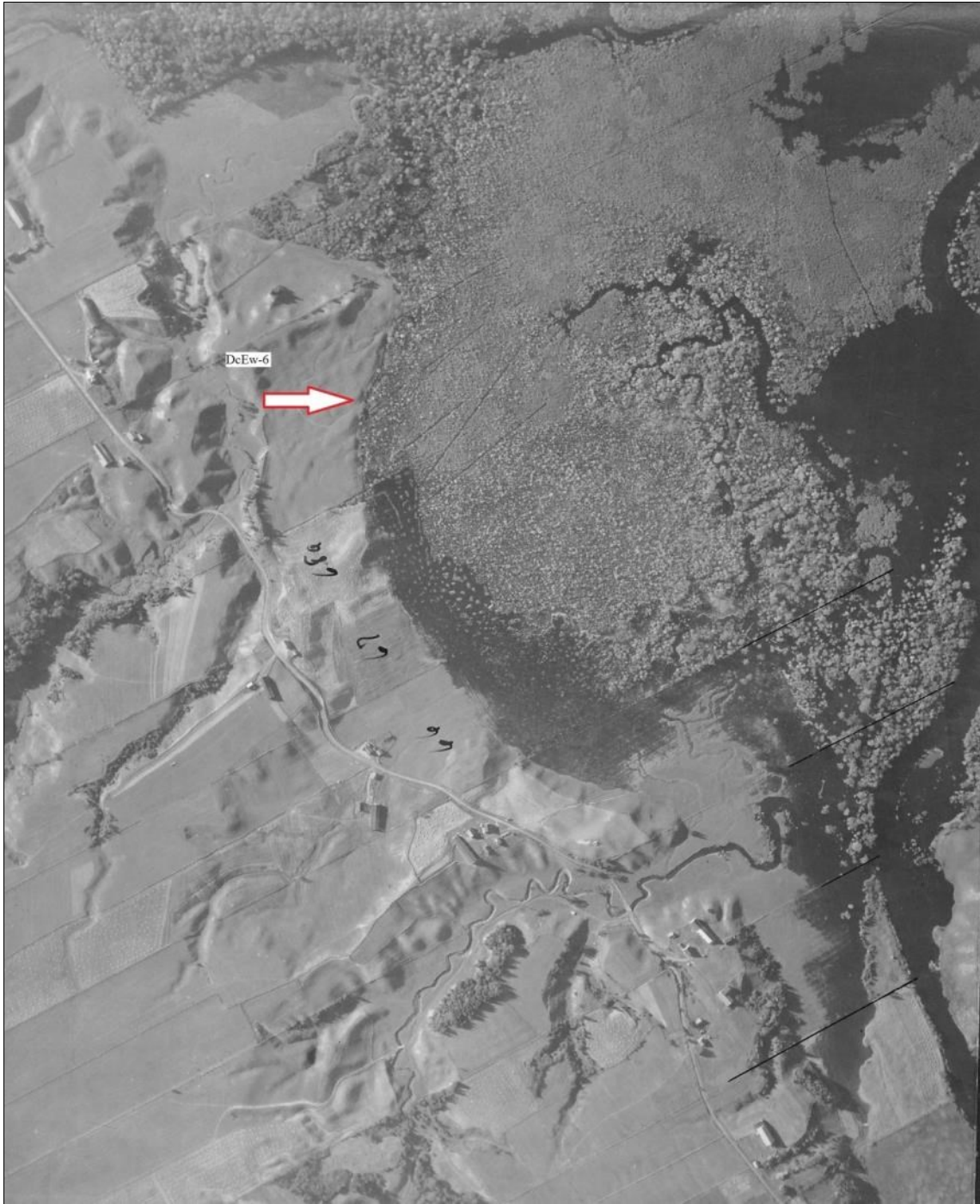


Figure 127 : secteur du site DcEw-6 avant l'érosion des berges (Rio-Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges, collection 1926 #26b350312).

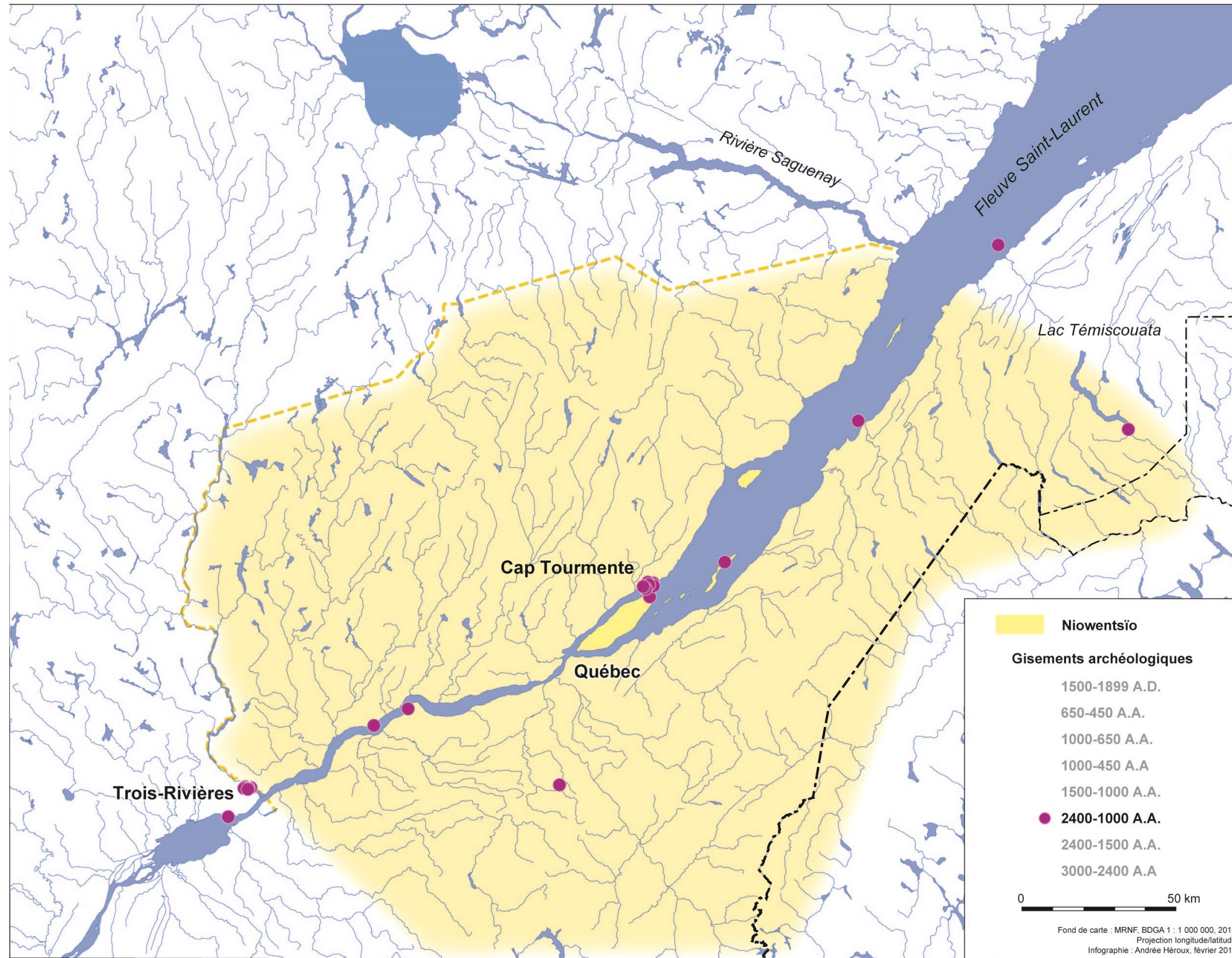


Figure 128 : occurrence de céramique du Sylvicole moyen dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Baie-Sainte-Catherine (Langevin 2011).

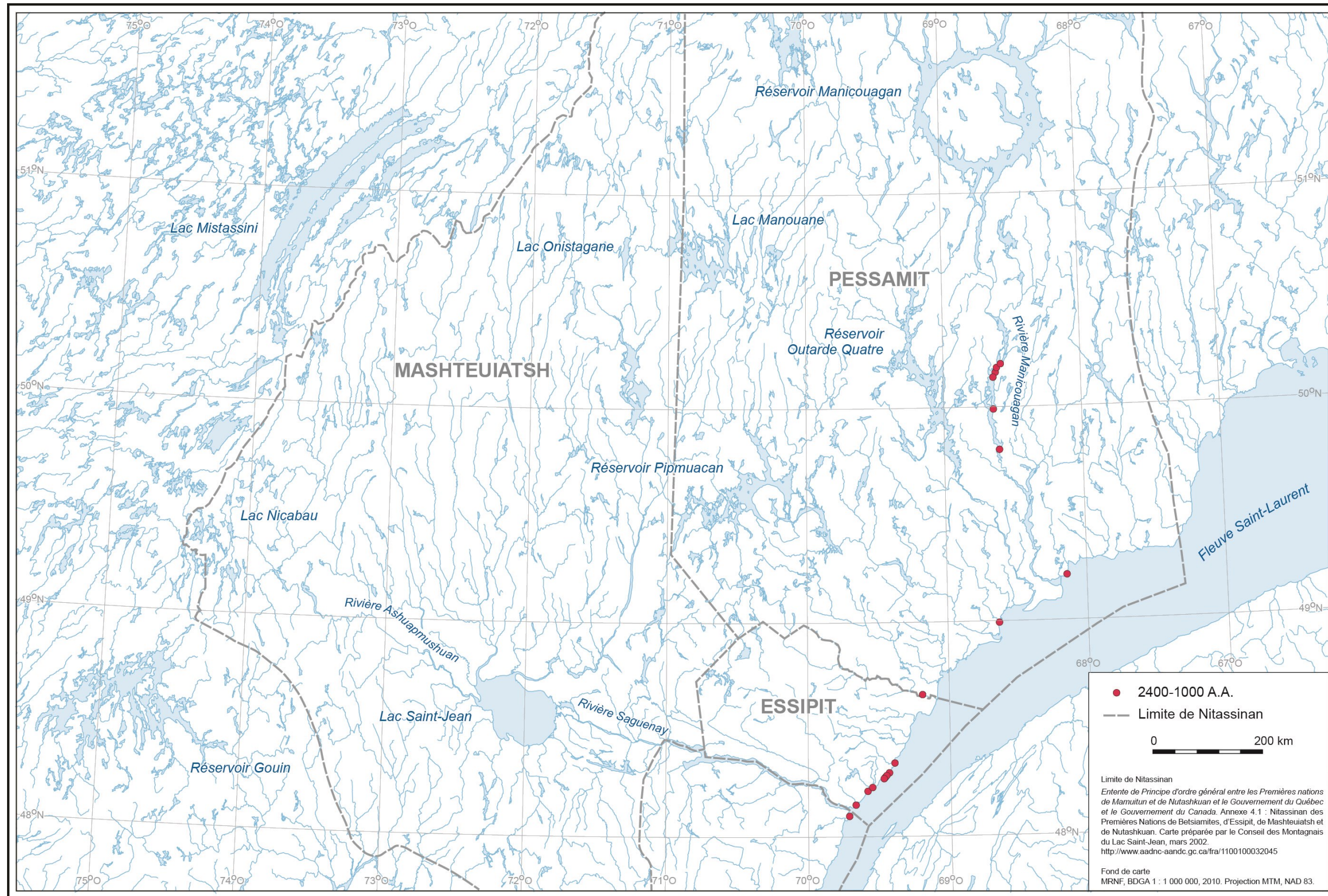


Figure 129 : occurrence de céramique du Sylvicole moyen sur la Haute Côte-Nord (Langevin 2012).



Figure 130 : tracé théorique de déplacement sur le fjord du Saguenay, secteur anse à la Croix (modifiée de <http://atlas.nrcan.gc.ca>).



Figure 131 : Site DcEp-2, ourlet d'habitation (les contours avaient été saupoudrés de poudre).

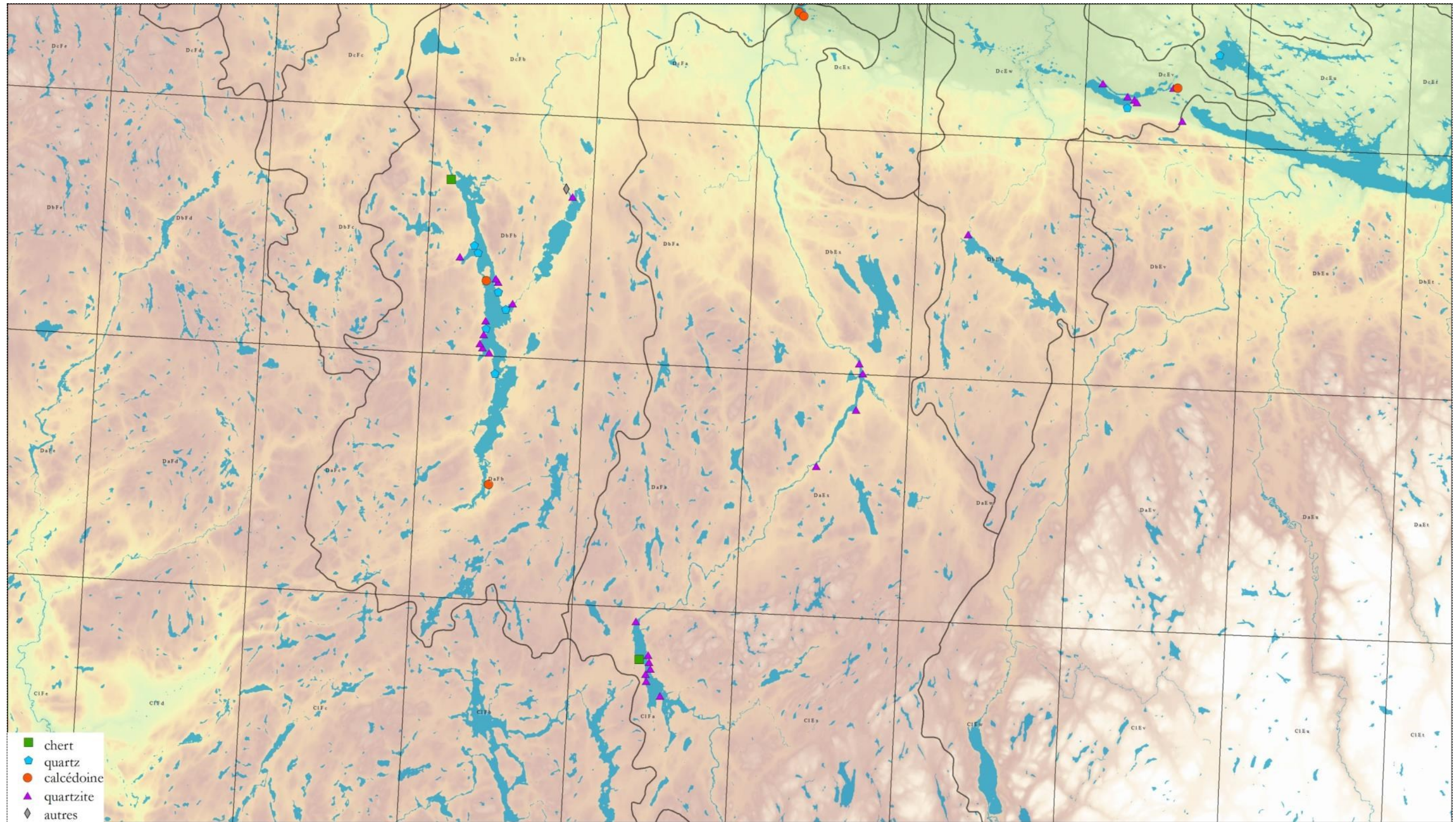


Figure 132 : distribution par matière première dominante des sites des Hautes-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques. Section sud.

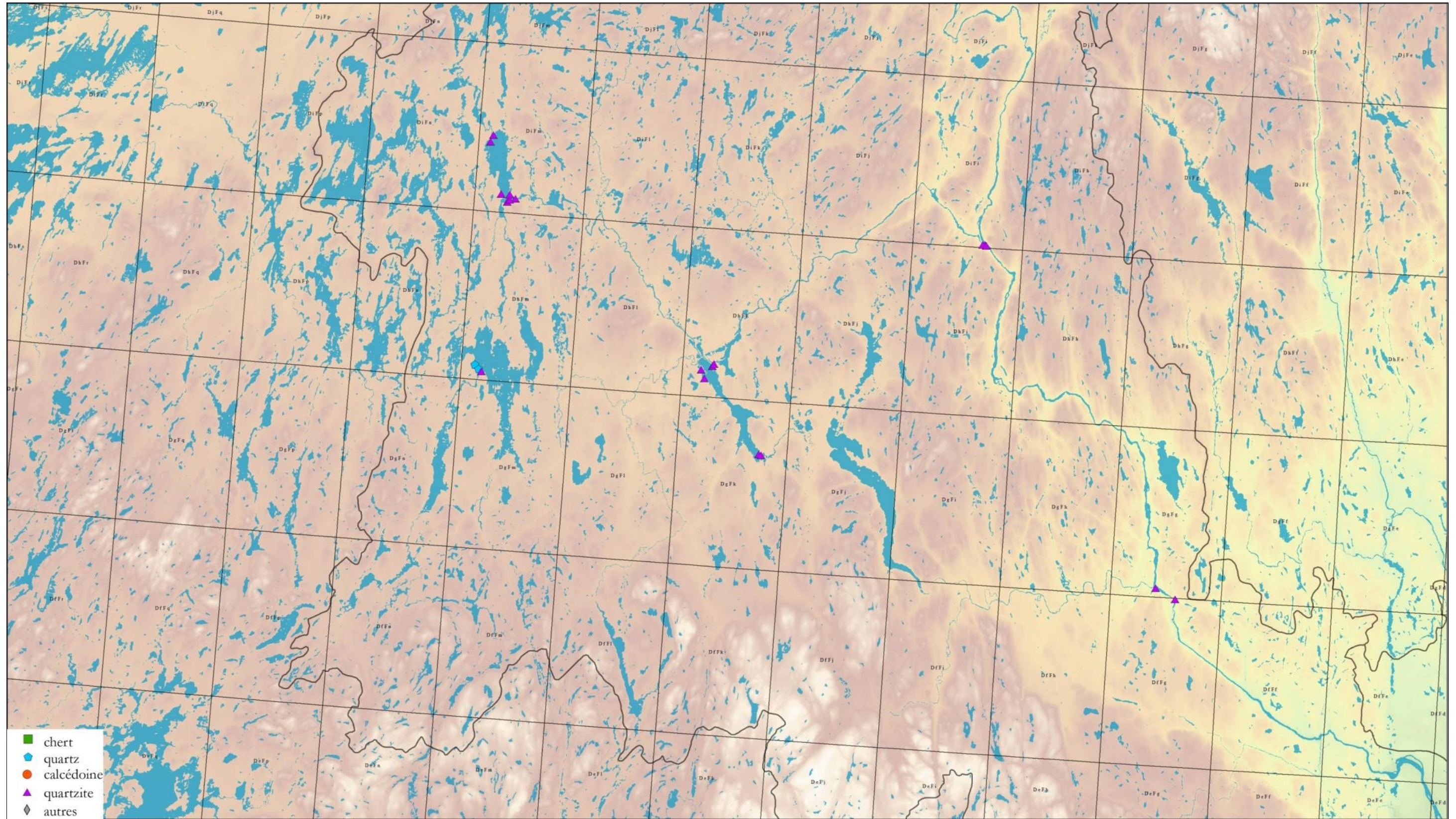


Figure 133 : distribution par matière première dominante des sites des Hautes-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques. Section nord.

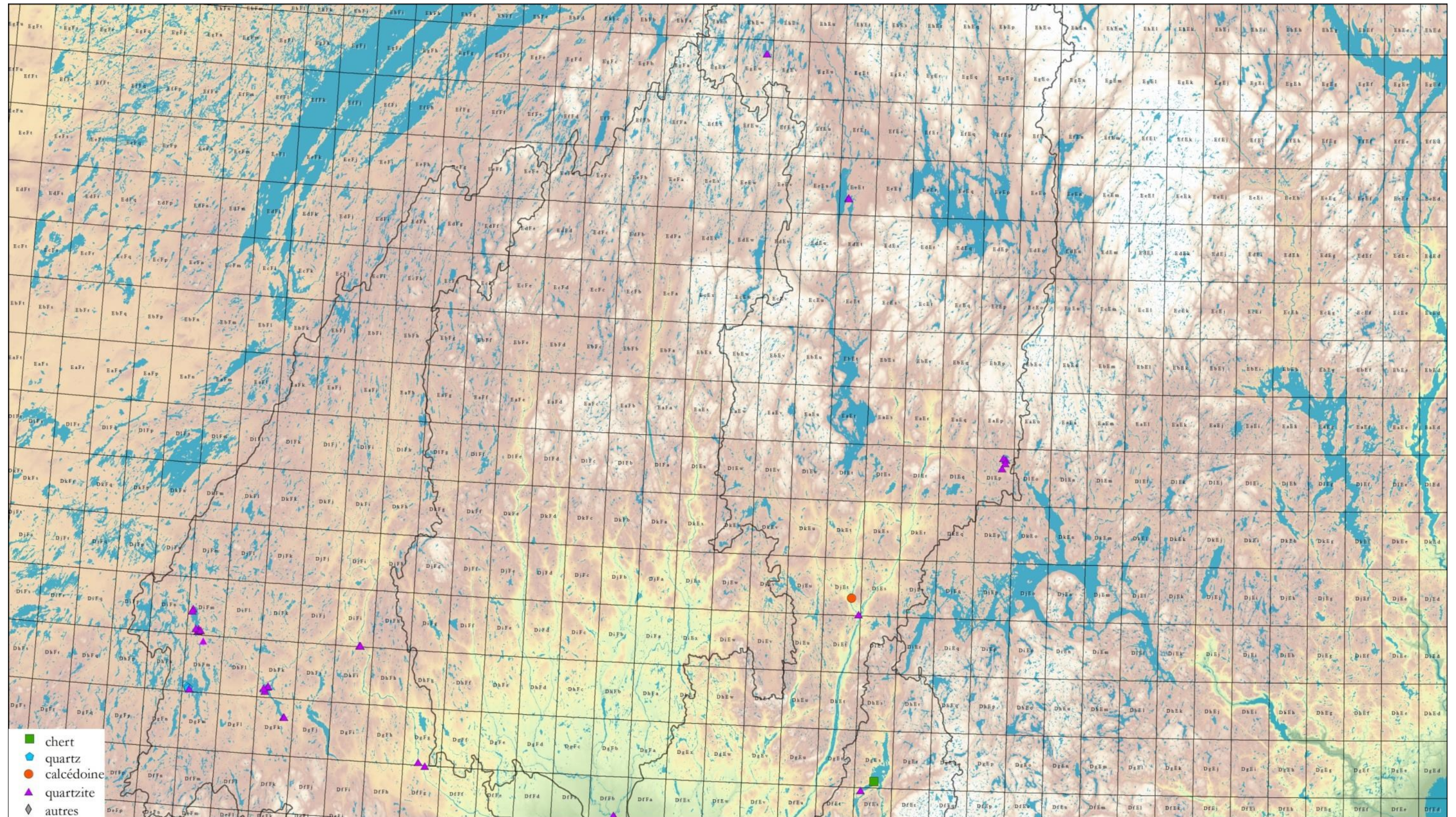


Figure 134 : Distribution par matière première dominante des sites des Hautes-terres du lac Saint-Jean contenant plus de 50 objets lithiques. Section ouest.

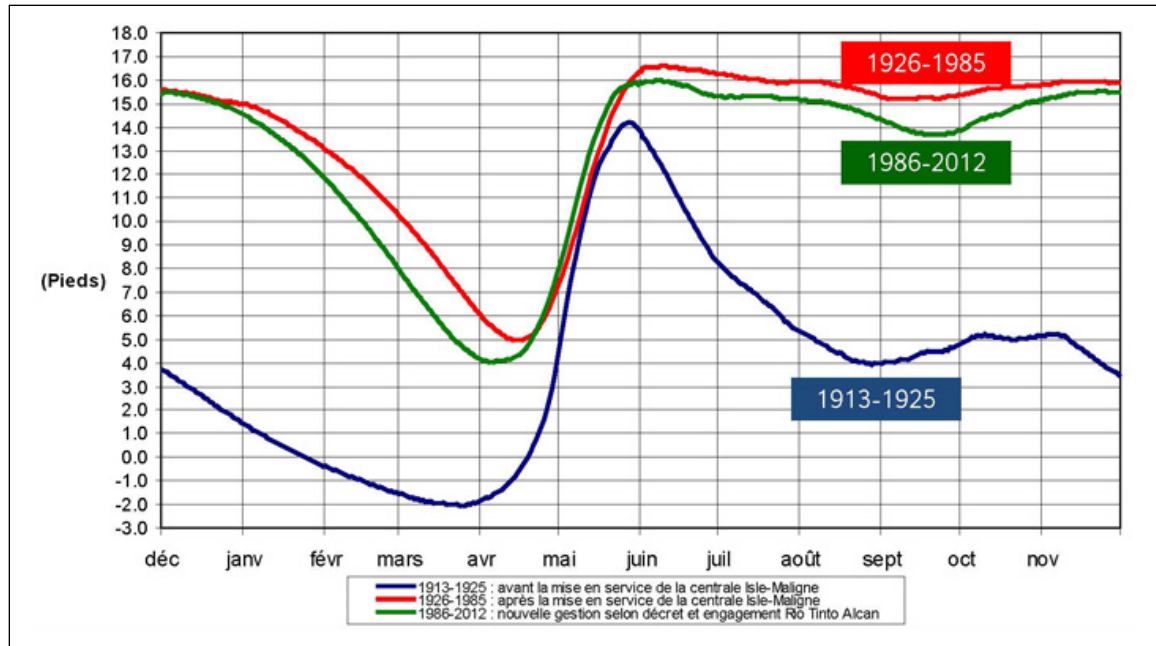


Figure 135 : niveaux historiques mensuelles du lac Saint-Jean (<http://www.energie.alcan.com/index.php?id=12>).



Figure 137 : extrait d'une carte de l'atelier Sanson 1690.

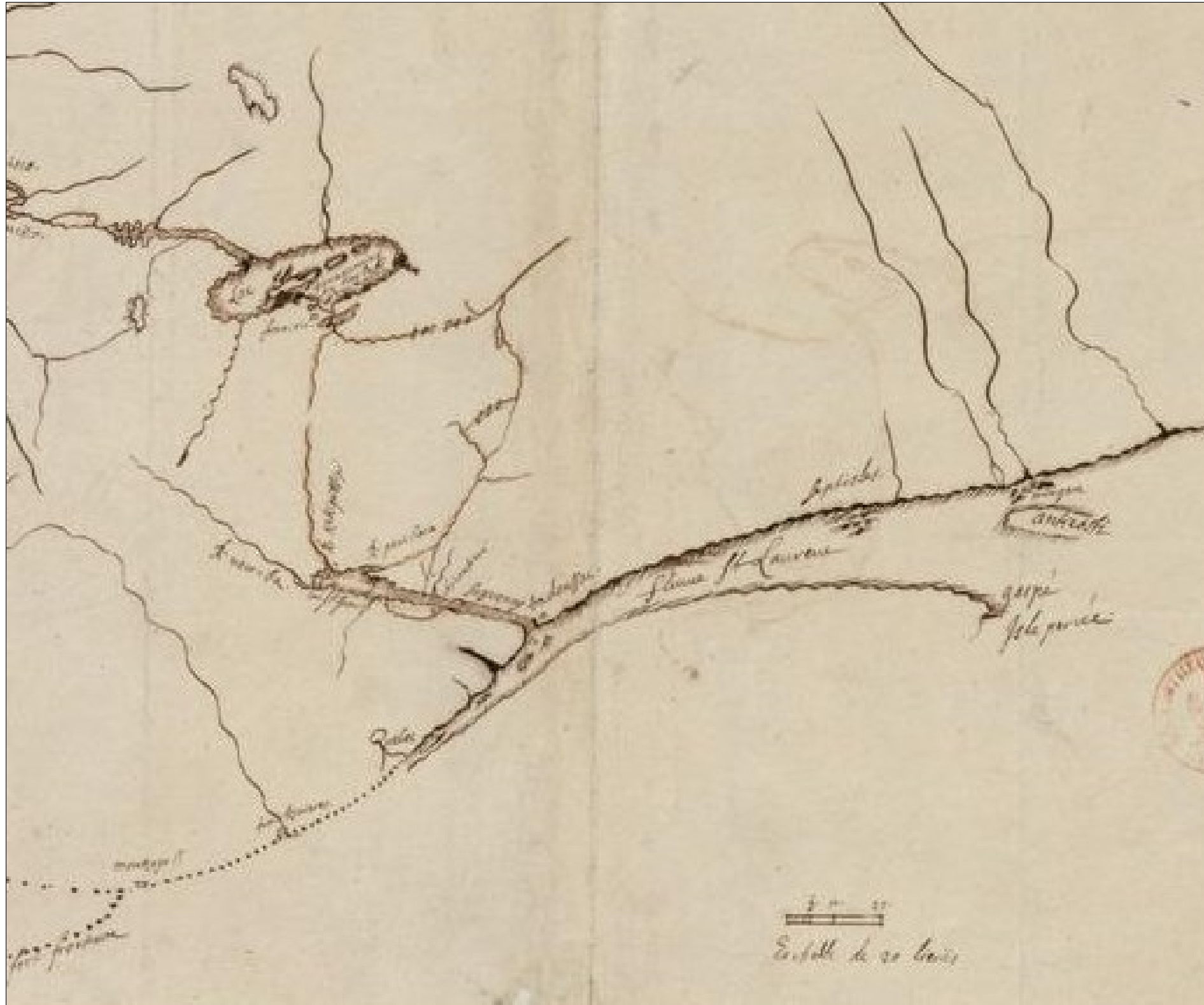


Figure 138 : extrait de la carte de Jolliet 1679 (source : Gallica.bnf.fr).

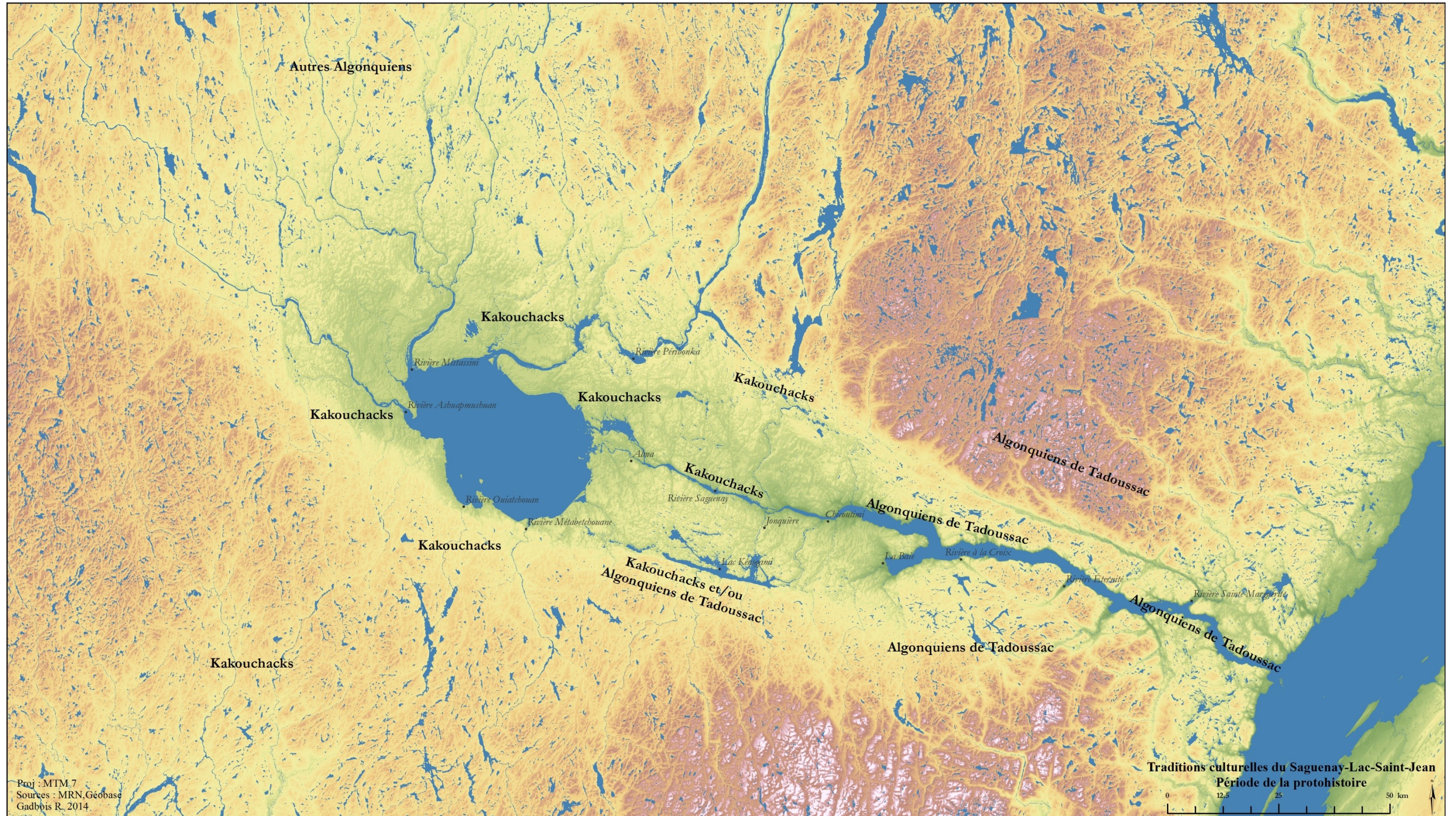


Figure 139 : géographie humaine à la fin de la Protohistoire.

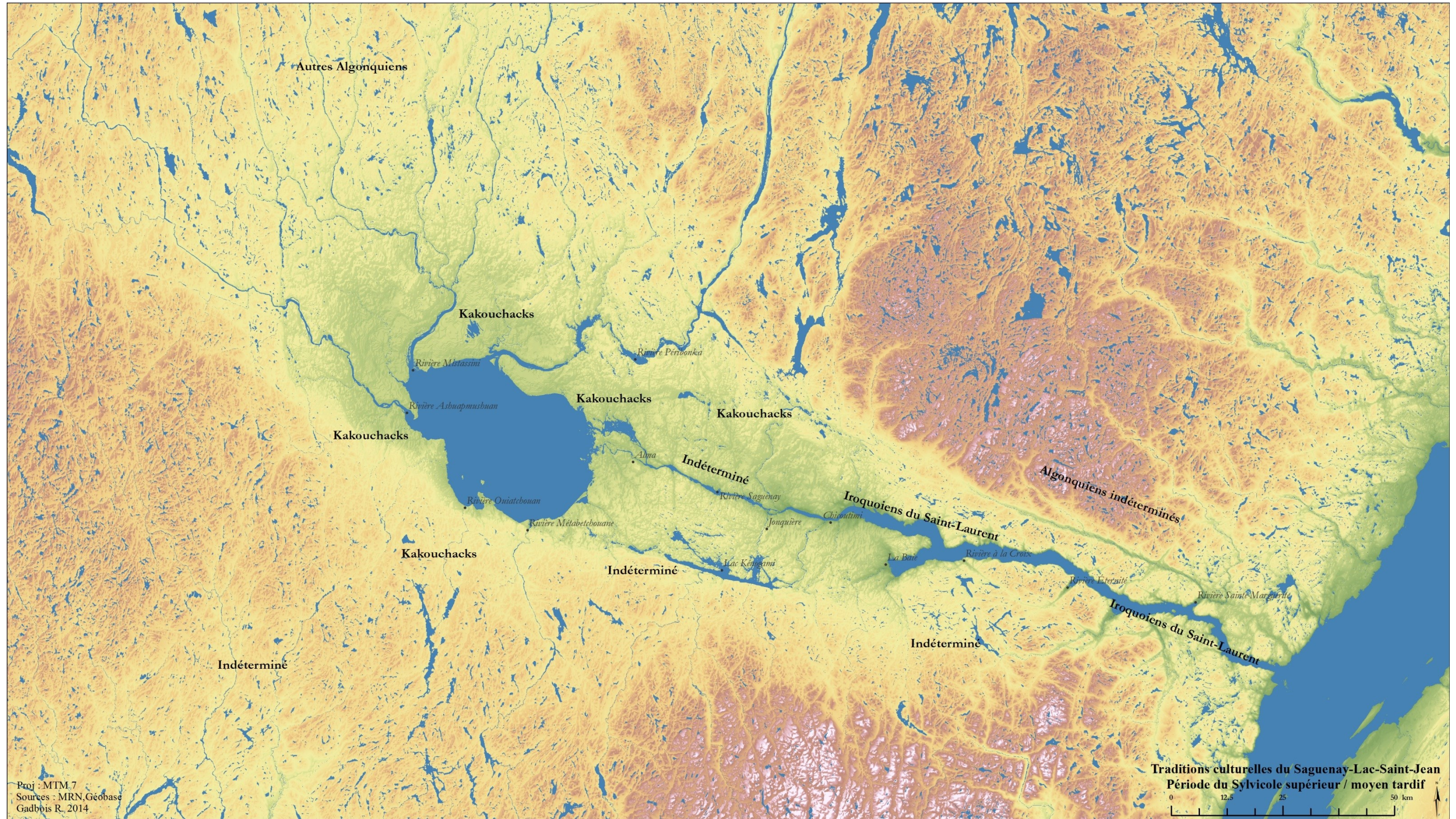


Figure 140 : géographie humaine au Sylvicole Supérieur et au début de la Protohistoire.

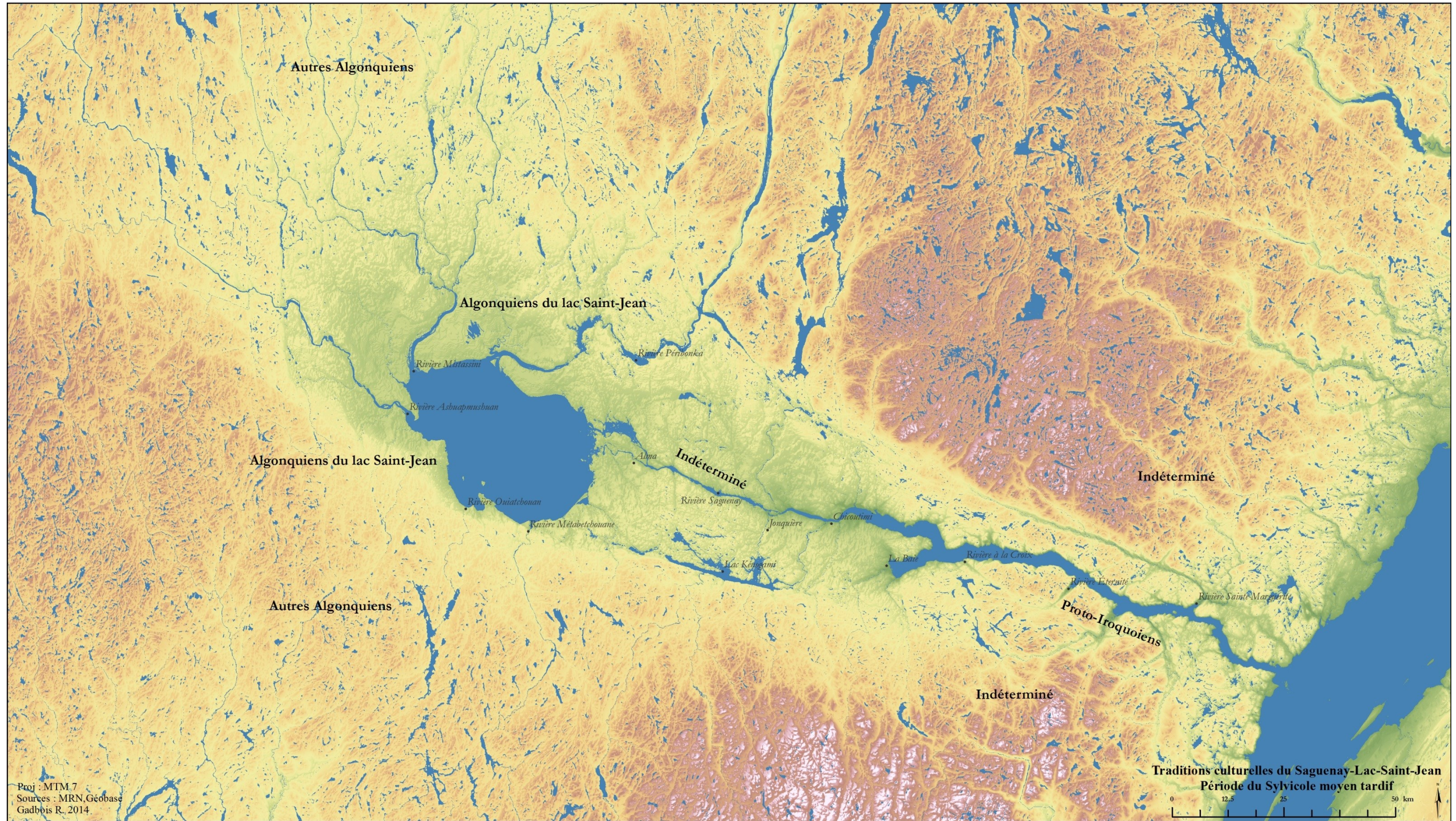


Figure 141 : géographie humaine lors du Sylvicole moyen tardif.

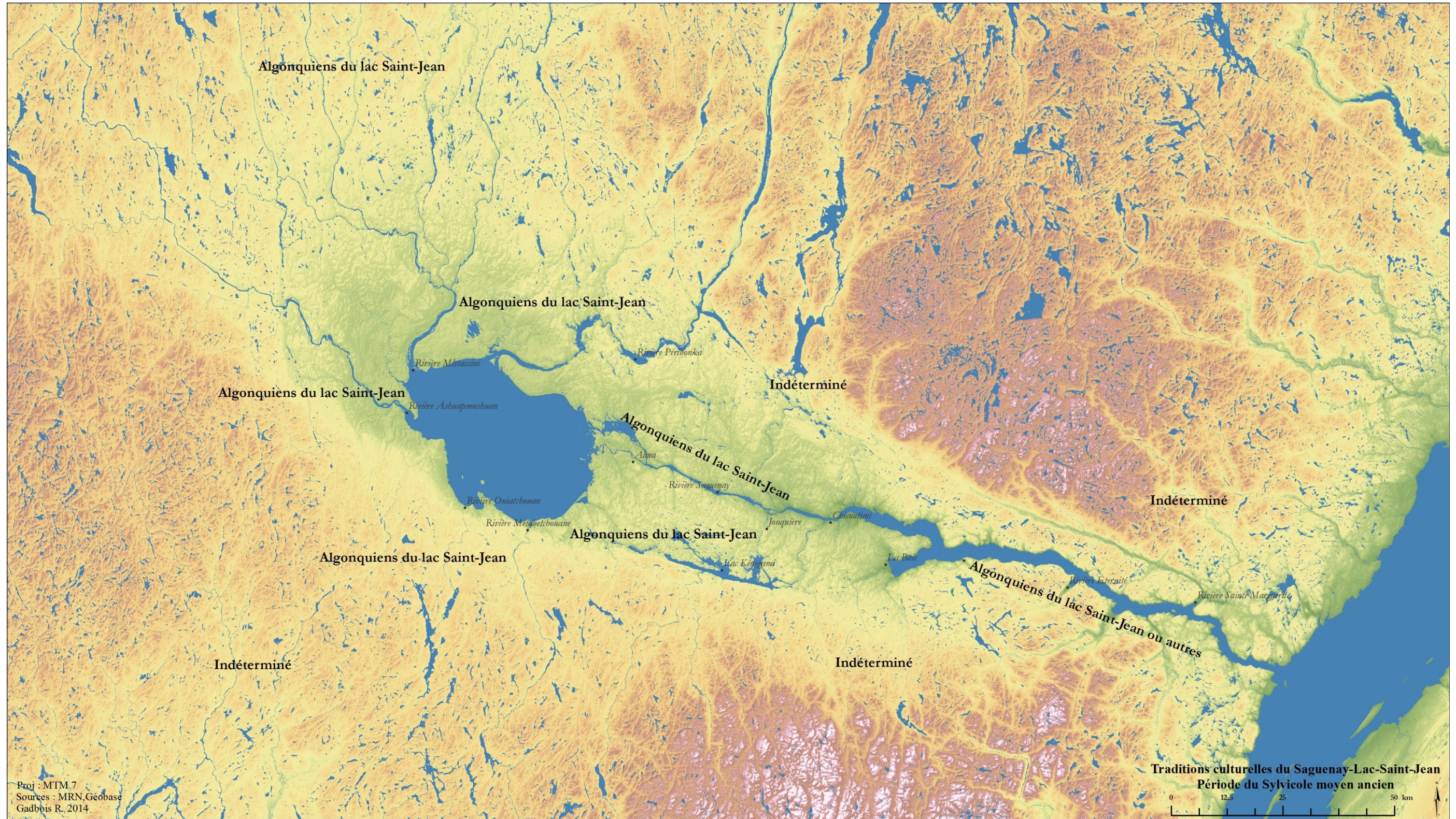


Figure 142 : géographie humaine lors du Sylvicole moyen ancien.

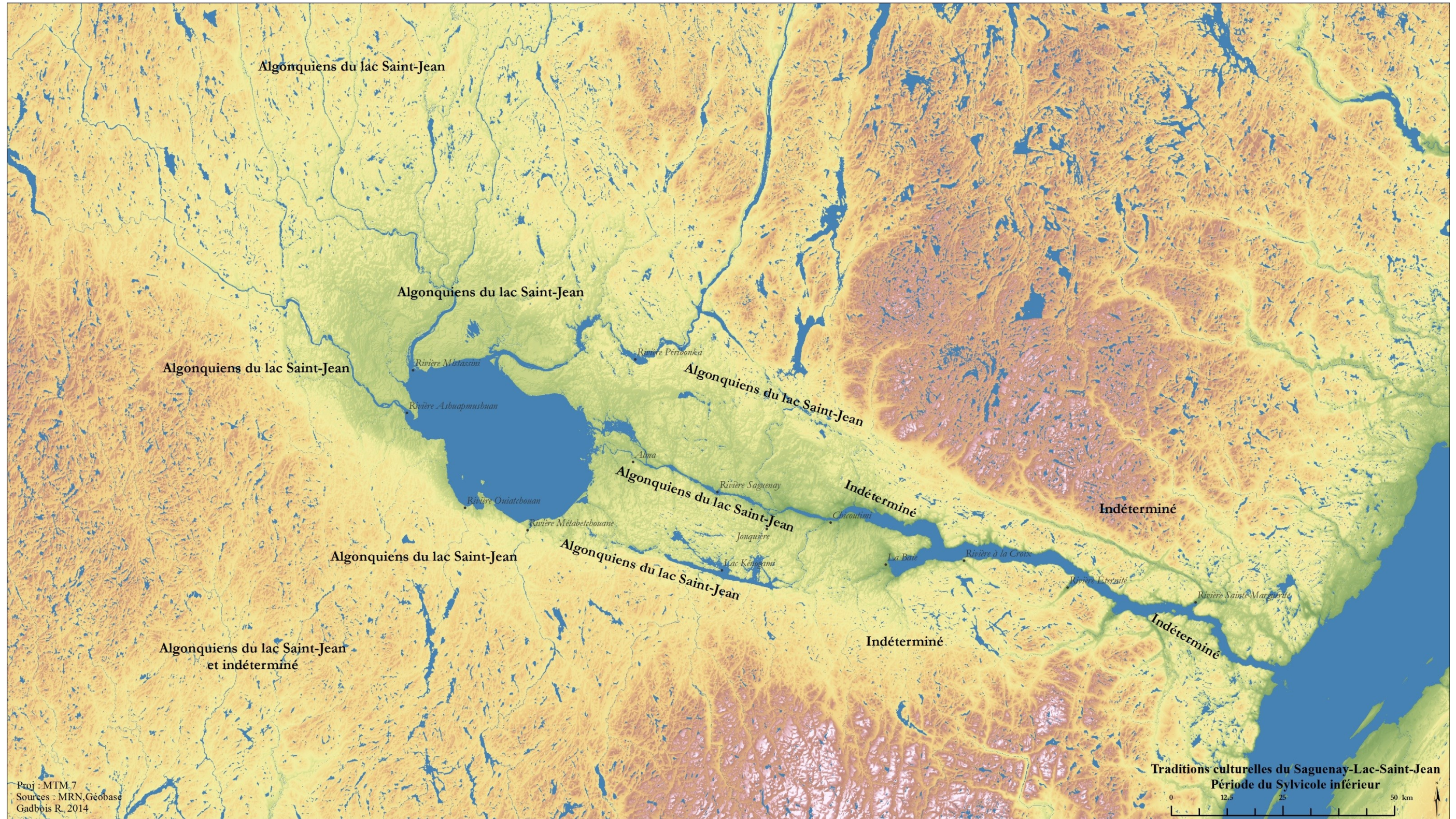


Figure 143 : géographie humaine lors du Sylvicole inférieur.

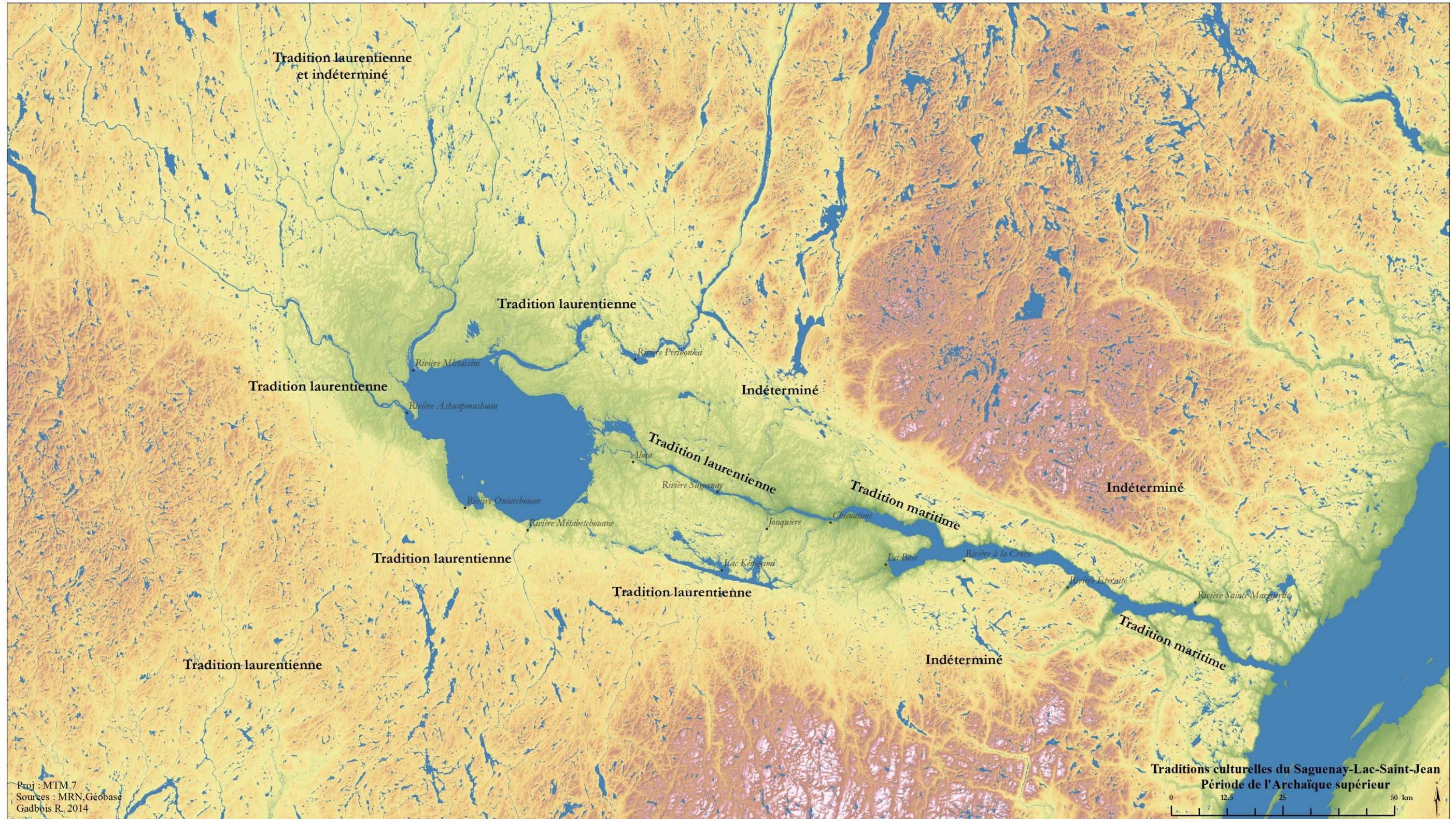


Figure 144 : géographie humaine lors de l'Archaïque supérieur.

Annexe 2 : Tableaux

Liste des tableaux

Tableau I : les principaux affluents de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean.....	607
Tableau II : évolution du couvert forestier au nord de Québec	608
Tableau III : inventaire des ressources ichtyologiques du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay.....	609
Tableau IV : inventaire de la sauvagine du lac Saint-Jean	610
Tableau V: inventaire des principaux mammifères du Saguenay–Lac-Saint-Jean	611
Tableau VI: inventaire des principales espèces de la faune terrestre du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	612
Tableau VII: inventaire des principales espèces de la faune terrestre du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	613
Tableau VIII : principales caractéristiques des sites archéologiques des sous-régions du Bas et du Haut-Saguenay.....	614
Tableau IX : principales caractéristiques des sites archéologiques des sous-régions du lac Saint-Jean.....	615
Tableau X : sites des « grottes » du Saguenay.....	616
Tableau XI : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Sainte-Marguerite.....	617
Tableau XII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière à la Croix.....	618
Tableau XIII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Chicoutimi.....	619
Tableau XIV : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Belle-Rivière.....	620
Tableau XV : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la Grande et de la Petite Décharge du lac Saint-Jean.....	621
Tableau XVI : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane.....	622
Tableau XVII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ouiatchouan.....	623
Tableau XVIII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ouiatchouan (suite).....	624
Tableau XIX : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ticouapé.....	625
Tableau XX : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan.....	626
Tableau XXI: sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan (suite).....	627
Tableau XXII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Péribonka.....	628
Tableau XXIII : ventilation des vestiges découverts sur les sites des « grottes » du Saguenay.....	629
Tableau XXIV: site DcEp-3, sous-bassin de la rivière à la Croix, ventilation des vestiges archéologiques. Années 1997 à 2002.....	630
Tableau XXV : répartition typochronologique des perles de verres provenant de différents sites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay	631

Tableau XXVI : site DbEl-9, station B. Ventilation des vestiges découverts. Années 2000 à 2003.....	632
Tableau XVII : site DbEl-9, station A. Ventilation du matériel découvert. Années 1999 à 2007.....	633
Tableau XVIII: site DcEp-2, sous-bassin de la rivière à la Croix, ventilation des vestiges archéologiques. Années 1996 à 2013.....	634
Tableau XXIX : site DcEp-2, traces d'établissements, années 1997 à 2013.....	635
Tableau XXX: site DcEp-5, station A, ventilation des vestiges archéologiques, années 2002 à 2013.....	636
Tableau XXXI: site DcEp-5, station A, traces d'établissement, 2002 à 2013.....	637
Tableau XXXII: site DcEp-5, station B, ventilation des vestiges archéologiques, années 2002 à 2013.....	638
Tableau XXXIII: site DcEp-5, station B, traces d'établissement, 2002 à 2013.....	639
Tableau XXXIV: sites DcEs-1 et 2, sous-bassin de la rivière Chicoutimi, ventilation des vestiges archéologiques. Années 1969 à 2013.....	640
Tableau XXXV : site DgEs-1, ventilation des vestiges archéologiques.....	641
Tableau XXXVI : Ventilation des vestiges archéologiques sur les sites à céramique de la rivière Belle-Rivière.....	642
Tableau XXXVII : ventilation par matières premières des sites à céramique de la rivière Belle-Rivière.....	643
Tableau XXXVIII : ventilation des vestiges archéologiques pour sites à céramique de l'embouchure de la rivière Métabetchouane.....	644
Tableau XXXIX : site DcFa-5, ventilation des vestiges recueillis, années 1960 à 2010.....	645
Tableau XL: ventilation des vestiges archéologiques provenant du site DhFk-7.....	646
Tableau XLI : ventilation des assemblages des sites à céramiques en périphérie du lac Nicabau.....	647
Tableau XLII : autres gisements où de la céramique du Sylvicole supérieur a été recueillie.....	648
Tableau XLIII : DjEt-1, distribution des vestiges provenant des différentes aires de fouilles de 2001, 2004 et 2007.....	649
Tableau XLIV : autres gisements où des pointes du Sylvicole inférieur ont été recueillies.....	650
Tableau XLV : sites du Bas-Saguenay, quantité et masse volumétrique des matières premières lithiques, tous vestiges lithiques considérés.....	651
Tableau XLVI : sites du Bas-Saguenay, quantité et masse volumétrique des matières premières lithiques, objets façonnés exclus.....	652
Tableau XLVII : ventilation des assemblages osseux sur certains sites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	653
Tableau XLVIII : dimensions moyennes des pointes complètes sur quatre lieux à composantes sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	654
Tableau XLIX : ventilation par matière première des pointes de jet sur quatre lieux à composantes sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	655
Tableau L : ventilation par matière première des grattoirs des principaux gisements à composantes sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.....	656

Tableau LI : dimensions moyennes des grattoirs complets sur quatre lieux à
composante(s) sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.657

Axe	Rivière	Cours (km)	Bassin (~km ²)	Feuille 1 : 50 000 (cours principal)
Sud- Nord	Petit-Saguenay	80	787,5	21 M/16; 22 D/1
	Saint-Jean	55	730	22 D/1 et 2
	Ha! Ha!	73	587,5	22 D/2 et 7
	à Mars	133	637,5	21 M/10, 14 et 15; 22 D/2, 3 et 7
	du Moulin	70	360	21 M/14; 22 D/3 et 6
	Chicoutimi	36	ind.	22 D/6
	Cyriac	100	443	21 M/14; 22 D/3 et 6
	Pikauba	165	3375	21 M/11 et 14; 22 D/3 et 6
	aux Écorces	113	446	21 M/13; 22 D/4, 5 et 6
	Belle Rivière	50	485	22 D/4 et 5
	Métabetchouane	165	2245	22 D/4 et 5; 21 M/5, 12 et 13; 31 P/9 et 16; 32 A/1 et 8
	Ouiatchouan	36,4	922,5	32 A/1 et 8
	Ouiatchouaniche	63,5	340	32 A/1, 8 et 9
Aux Iroquois	Ind.	200,75	32 A/8 et 9	
Nord- Sud	Ashuapmushuan	184	15 200	32 A/9, 10, 14 et 15; 32 H/3, 4, 5 et 6
	Ticouapé	50	642,5	32 A/9, 15 et 16
	Mistassini	310	21 214	32 A/9 et 16; 32 H/1, 2, 7, 10 et 15; 32 I/2, 7, 9, 10 et 16
	Mistassibi	478	12 357	32 A/16; 32 H/1, 8, 9 et 16; 32 I/1, 8, 9 et 16; 22 E/5, 12 et 13; 22 L/4, 5, 12 et 13
	Péribonka	547	26 000	32 A/9 et 16; 22 D/12, 13 et 14; 22 E/3, 5, 6, 11 et 14; 22 L/3, 6 et 11
Shipshaw	128	2 195	22 D/6, 11, 14; 22 E/3, 6 et 7	
Ouest- Est	Valin	76	730	22 D/7 et 10
	Ste-Marguerite	216	2 057	22 C/5; 22 D/7, 8, 9 et 10

Tableau I : les principaux affluents de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean (Michaud 1977)

Type de forêt	Caractéristiques
Désert péglaciaire (11-9000 A.A.)	<ul style="list-style-type: none"> - Le retrait du glacier Inlandis s'est effectué dans un axe nord-ouest et s'est produit de 11000 à 9500 ans A.A. - Laisse un désert péglaciaire abondant en sable avec des sédiments pauvres en matière organique. - Le paysage est donc dépourvu de toute végétation malgré la présence de nombreux lacs.
Toundra (9-7200 AA)	<ul style="list-style-type: none"> - La toundra est dominée par les Cypéracées et les Graminées. - Se retrouve aussi des Artemisia, Ambrosia, Rosacées et autres, des arbustes tels le bouleau glanduleux (sp. arbustive), plusieurs espèces de saules, l'aulne crispé et l'if. - Une toundra herbeuse s'installe d'abord suivie d'une toundra arbustive où bouleaux, saules et ifs dominent successivement. - La toundra a perduré assez tardivement là où altitude élevée du massif montagneux, freinant aussi la forêt boréale.
Taïga (8-5200 AA)	<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisée par l'apparition de bosquets d'épinettes noires séparés par de vastes étendues occupées principalement par les Cladonies (lichen). - En bordure des bosquets, il peut y avoir des bouleaux glanduleux et de l'aulne vert. - Le mélèze laricin fait parfois partie du paysage en milieu humide. - L'épinette blanche et le sapin baumier y sont rares.
Pessière (post 5200 AA)	<ul style="list-style-type: none"> - C'est le royaume de l'épinette. Elle contient surtout de l'épinette noire et de l'épinette blanche. - Les pessaires sont encore présentes aujourd'hui sur l'essentiel de la réserve faunique des Laurentides, de même qu'au nord des basses terres du lac Saint-Jean, en particulier en haute altitude (800 mètres et plus). - Elles se caractérisent par du sapin baumier, parfois de l'épinette, ainsi que le mélèze laricin en milieu humide. <p>Le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble participent au stade forestier de transition menant à la pessaire climatique.</p>
La Sapinière à bouleau blanc	<ul style="list-style-type: none"> - Principalement constituée de sapin baumier et de bouleau blanc. - Parfois un peu d'épinette noire ou d'épinette blanche et beaucoup plus rarement de l'érable à sucre. - Présence de l'aulne rugueux près des tourbières et le long des cours d'eau.

Tableau II : évolution du couvert forestier au nord de Québec (Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003)

Agone atlantique (S)	Hameçon neigeux (S)	Môle commun (S)
Aiguillat commun (S)	Hameçon atlantique (S)	Morue franche (S)
Alose à gésier (S)	Hareng atlantique (S)	Motelle à quatre barbillons (S)
Alose savoureuse (S)	Hémitriptère atlantique (S)	Mulet à cornes (L)
Anguille d'Amérique (S)	Laimargue (S)	Mulet perlé (L)
Anguille de mer (S)	Laçon d'Amérique (S)	Naseux des rapides (L)
Bar rayé (S)	Lépisoté osseux (S)	Ogac (S)
Barbotte brune (L)	Limace Atlantique (S)	Omble de fontaine (L et S)
Capelan (S)	Limace de Cohen (S)	Omisco (L)
Carpe (S)	Limace marbrée (S)	Ouananiche (L et S)
Chaboisseau à épines courtes (S)	Limace ardente (S)	Ouitouche (L)
Chaboisseau bronzé (S)	Limace du Groenland (S)	Perchaude (L et S)
Chabot tacheté (L)	Limace à museau noir (S)	Petite limace de mer (S)
Chabot visqueux (L)	Limande à queue jaune (S)	Petite poule de mer Atlantique (S)
Cisco de lac (L et S)	Lompénie serpent (S)	Plie grise (S)
Crapaud de mer (S)	Lompénie tacheté (S)	Plie lisse (S)
Doré jaune (L et S)	Loquette d'Amérique (S)	Plie rouge (S)
Éperlan arc-en-ciel (L et S)	Lotte (L)	Plie canadienne (S)
Épinoche tachetée (S)	Loup à tête large (S)	Poisson-alligator Atlantique (S)
Épinoche à trois épines (L et S)	Loup tacheté (S)	Poulamon Atlantique (L et S)
Épinoches à quatre épines (S)	Lussion blanc (S)	Queue à tache noire (L)
Épinoche à cinq épines (S)	Lycode de Laval (S)	Raie hérisson (S)
Esturgeon noir (S)	Lycode pâle (S)	Raie épineuse (S)
Faux-trigle armé (S)	Lycode arctique (S)	Raie à queue de velours (S)
Flétan atlantique (S)	Lycode polaire (S)	Requin blanc (S)
Flétan du Groenland (S)	Lycode de Vahl (S)	Requin du Groenland (S)
Fondule barré (L et S)	Maquereau blanc (S)	Saida (S)
Fouille-roche zébré (S)	Mené de lac (L)	Saumon atlantique (S)
Gaspereau (S)	Méné émeraude (L)	Sébaste orangé (S)
Goberge (S)	Méné à nageoires rouges (L)	Sébaste Atlantique (S)
Grand brochet (L et S)	Merluche blanche (S)	Sigouine (S)
Grand corégone (L et S)	Merluche à longues nageoires (S)	Sichée arctique (S)
Grande lamproie marine (S)	Meunier rouge (L et S)	Stromatée à fossettes (S)
Grenadier du Grand Banc (S)	Meunier noir (L et S)	Touladi (L)
Grosse poule de mer (S)	Mollasse Atlantique (S)	Tricorne arctique (S)
Hameçon neigeux (S)		Truite arc-en-ciel (S)
		Ulvaire deux-lignes (S)
(L) : lac Saint-Jean		
(S) : rivière Saguenay		

Tableau III : inventaire des ressources ichtyologiques du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay.
(Argus 1992; Desrosiers 1995; Drainville 1968; Drainville et Brassard 1961; Hamel et Lesage 1977; Mousseau et Armellin 1995; SIFA 1996; Talbot et Lapointe 1978)

<u>Canards Plongeurs</u>	*Harle huppé	Canard huppé
Arlequin plongeur	Harelde kakawi	Canard siffleur d'Amérique
*Bec-scie à poitrine rousse	Macreuse à ailes blanches	*Canard souchet
*Bec-scie commun	Macreuse à bec jaune	*Canard branchu
*Bec-scie couronné	Macreuse à front blanc	*Canard colvert
*Garrot commun	Macreuse noire	*Sarcelle à ailes bleues
Canard kakawi	Macreuse brune	*Sarcelle à ailes vertes
Canard roux	Morillon à collier	Sarcelle canelle
Eider à duvet	Morillon à tête rouge	*Sarcelle d'hiver
Fuligule à dos blanc	*Petit fuligule	
*Fuligule à tête rouge	Petit garrot	<u>Oies</u>
*Fuligule à collier	Petit morillon	Bernache cravant
Fuligule milouian		*Bernache du Canada
Garrot de Barrow	<u>Canards barboteurs</u>	Oie des neiges
*Garrot à œil d'or	*Canard malard	Oie rieuse
Grand morillon	*Canard noir	
*Grand harle	*Canard pilet	<u>Cygne</u>
*Harle couronné	*Canard chipeau	Cygne siffleur
*Espèce nicheuse		

Tableau IV : inventaire de la sauvagine du lac Saint-Jean (Desrosiers 1995 Savard et Cormier 1995)

<u>avec valeur économique</u>	Castor	Belette pygmée
Loup	Ours noir	Coyote
Renard roux	Lièvre	Cougar
Renard arctique	Loutre	Cerf de Virginie
Martre	Rat musqué	<u>sans valeur économique</u>
Pékan	Porc-épic	Musaraigne (6 espèces)
Vison	Marmotte	Taupe
Carcajou	Écureuil roux	Chauve-souris (5 espèces)
Lynx	Tamia	Rat, Souris et Campagnol (7 espèces)
Caribou	Grand polatouche	Souris-sauteuse (2 espèces)
Orignal	Hermine	Mouffette rayée

Tableau V: inventaire des principaux mammifères du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Cameron et Orkin 1949; Guitard et Laliberté 1985)

Identification	Particularités	Données historiques
Le Caribou	De nombreux témoignages ethnohistoriques mentionnent la présence de ce grand cervidé un peu partout au lac Saint-Jean. Les quelques assemblages fauniques recueillis tant au lac Saint-Jean qu'au Saguenay témoignent tous de l'exploitation par les Premières Nations de la paléohistoire de cette espèce pratiquement disparue des forêts régionales depuis lors. Le cheptel le mieux documenté est certes celui de la réserve faunique des Laurentides qui, au début du XX ^e siècle, comptait pas moins 10 000 têtes. Ce dernier serait totalement disparu au profit de l'original entre 1920 et 1930. Dans le secteur des rivières Péribonka et Shipshaw, le caribou se fait plus présent à mesure qu'on remonte vers le nord. Sa densité demeure cependant nettement plus réduite qu'elle ne l'a déjà été.	Sur le site archéologique DcEp-3, situé en bordure sud du Saguenay à quelques kilomètres en aval de La Baie, l'assemblage ostéologique est largement dominé par le caribou. Le caribou est également présent dans tous les assemblages de la rivière Sainte-Marguerite (versant nord du Saguenay à 25 km en amont de Tadoussac). Les seuls autres sites à avoir fait l'objet d'analyses des vestiges osseux se trouvent à Chicoutimi, à Péribonka et sur le bord du lac Ouiatchouan. À Chicoutimi (site DcEs-1), l'assemblage osseux relatif à la fouille du site du poste de traite comprend de façon marginale du caribou. En termes de fragments osseux, l'original a cependant livré deux fois plus de vestiges que le caribou, alors que le cerf de Virginie fait une présence timide sur le site (Chapdelaine 1984). Parmi les dizaines de milliers de fragments osseux découverts sur le site du poste de traite de Métabetchouan (DcEx-1), un nombre réduit a été identifié comme provenant de caribous (Ostéothèque 2002). Plus près du secteur à l'étude, les ossements fraîchement analysés des sites DjEt-1, 4 et 7 ont livré quelques traces de la présence du caribou le long de la rivière Péribonka au cours de la paléohistoire.
L'Original	L'intégralité de la flore arbustive qu'on trouve le long du bassin hydrographique de la Péribonka s'inscrit au menu de la diète hivernale de l'original. Au printemps, quand ces ressources sont épuisées, il se nourrit de l'écorce de certains arbres. Pendant l'été, au moment où il se délecte de plantes aquatiques, les forêts du nord du Saguenay, avec leur multitude de lacs, constituent des endroits de prédilection. Les mares d'eau stagnante sont des endroits recherchés par ce cervidé, qui y trouve des minéraux et des sels dont il a besoin.	Lors de la période historique, différentes mentions semblent laisser croire que les Premières Nations, qu'elles soient Malécites, Abénaquis, Mistassins ou Montagnais, préféraient l'original au caribou (Dumais 1979). À la fin du XVII ^e siècle, au moment où toute une série d'événements s'enchaînent et contribuent à accélérer l'exploitation du bassin hydrographique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la surchasse de l'original, puis du castor, mènera à une grande rareté de ces animaux dans les territoires habituellement fréquentés par les Premières Nations.
L'Ours noir	Quoique l'essentiel de sa subsistance se compose de petits fruits plutôt que d'autres animaux, y compris l'homme, cet animal suscite depuis longtemps chez les humains une admiration à laquelle la crainte n'est pas totalement étrangère. Objet de rites depuis des temps immémoriaux, il est de loin l'animal qui a le plus retenu l'attention de ceux qui se sont intéressés aux relations qu'entretenaient l'Indien nomade avec le bétail. « Il était le sujet d'un rituel spectaculaire et il était un animal aussi bon à manger que bon à penser. Mais s'il avait une place différente de celles de l'original et du castor dans l'univers de l'Indien, il serait difficile de montrer qu'il était beaucoup plus important. » (Clermont 1980 : 94)	Les Premières Nations admiraient le chasseur qui réussissait à tuer un ours, tout en ayant un respect indéniable pour l'animal. Dans leur panthéon, les légendes mettant au rang d'acteur principal ce mammifère sont légions, ce qui laisse présumer de l'importance et du respect que suscitait l'animal. Historiquement, parce qu'il constitue une proie somme toute facile, l'ours a été régulièrement chassé. Ainsi, il emprunte presque toujours les mêmes sentiers pour sillonner son territoire, les chasseurs n'ont alors qu'à y déposer leurs pièges. Est-ce parce que ses os jouissaient d'un traitement particulier, qu'il était peu chassé, ou encore que les experts en ostéologie sont incapables d'identifier adéquatement ces restes? Il n'en demeure pas moins qu'aucun des sites du Saguenay et du Lac-Saint-Jean dont les vestiges osseux ont été analysés n'a révélé la présence de l'animal, ce qui en fait un animal dont la valeur est plus symbolique qu'économique.

Tableau VI: inventaire des principales espèces de la faune terrestre du bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003)

Identification	Particularités	Données historiques
Lièvre	Il habite les forêts de conifères, mixtes ou de feuillus. Cette espèce à haut taux de reproduction ne sélectionne pas son territoire en fonction des espèces arbustives, mais plutôt selon la structure de la forêt. Il recherche les sous-bois chargés qui favorisent le camouflage en hiver. Les sous-bois de jeunes pousses de conifères offrent une meilleure chance de survie contre les prédateurs que les endroits dégagés. L'été, son territoire s'étend à des endroits plus dégagés, offrant quantité de jeunes pousses de feuillus. Son territoire idéal serait donc une forêt d'âge variable, avec de denses taillis de conifères, entrecoupée de clairières de feuillus.	Au même titre que la perdrix, il constitue une nourriture d'appoint sur laquelle le chasseur amérindien pouvait compter au cours des périodes difficiles. Dans les témoignages paléohistoriques, sa présence est souvent mentionnée et il semble que ce soit les femmes et les enfants qui aient été responsables de sa capture. Parce qu'il est généralement maigre, une famille ne pouvait compter uniquement sur cet animal pour sa subsistance. Pour remplir des besoins quotidiens en nourriture, il aurait fallu à un chasseur adulte une dizaine d'animaux. Au-delà de la nourriture, l'animal était utile à bien des points de vue. Sa fourrure, très soyeuse, était recherchée pour fabriquer des vêtements de corps pour adulte et jeunes enfants. Pendant l'hiver, l'intérieur de son estomac pouvait être consommé afin d'y trouver certaines vitamines difficiles à acquérir autrement.
Le Castor	D'une longueur habituellement supérieure à 70 cm, son poids peut atteindre 35 kg. Il n'est pas rare qu'on observe des colonies de 20 à 30 individus à l'intérieur d'une aire limitée (Clermont 1980). Selon Innis, au moment du contact, la population globale de castors aurait été de plus de 10 millions d'individus. On le trouvait partout au sud de la ligne des arbres. L'alimentation du castor varie au fil des saisons. En automne, il fait ses provisions pour survivre pendant l'hiver. Il récoltera alors une grande quantité de branchages, d'écorces, de racines de plantes aquatiques. En hiver, il se nourrit de ces réserves, ou encore de racines de nénuphars et de quenouilles qu'il trouve sous la glace. Au printemps, il sort de l'eau pour aller manger les jeunes pousses sur les rivages du cours d'eau où se trouve l'habitation. L'été, il préfère les plantes aquatiques, les feuilles, les graminées, les petits fruits, etc.	De tous les mammifères du nord-est de l'Amérique du Nord, et ce malgré sa petite taille, c'est sur le castor que reposait le commerce de la fourrure, donc de l'économie de traite. En dépit de la surexploitation dont il a fait l'objet (plus de vingt millions de peaux entre le début et la fin du XVII ^e siècle), il est encore très présent de nos jours. La traite des fourrures a évidemment eu un effet non négligeable sur l'espèce. Tout comme pour l'orignal, la rareté de l'animal à partir du troisième quart du XVII ^e siècle a pu forcer les Premières Nations à l'exploiter dans des lieux auparavant peu visités. Entre le caribou et l'orignal, c'est du castor que dépendait la survie d'une famille durant les froids mois d'hiver (Clermont 1974). Sur les sites DjEt-1 et 4, sur le cours moyen de la Péribonka, à proximité de la limite nord du secteur à l'étude, le castor constituait la principale source de subsistance et ce, avant même que ne débute la traite des fourrures (Ostéothèque 2005, 2005a). Au-delà de sa fourrure, c'est sa viande qui motivait alors son exploitation.
Loup	Avec l'ours, le loup demeure le seul prédateur du caribou et de l'orignal. Il ajoute à son menu les renards, lièvres, castors, marmottes, oiseaux, œufs, insectes et fruits. Aujourd'hui rare, de nombreuses mentions soulignent sa présence un peu partout dans le secteur à l'étude. Sa densité s'accorderait avec celle du caribou dont il constituait, jusqu'au XIX ^e siècle, le principal prédateur. De nos jours, il doit partager le terrain avec le coyote dont le territoire ne cesse de croître.	Considéré par les Premières Nations comme un symbole de puissance et d'intelligence, il aurait joué un rôle important dans leur vie spirituelle (Lemieux 1996). Pour les Innus, le loup est considéré comme le chasseur de caribou par excellence. À titre de chasseur, il est également apparu comme une figure métonymique pour exprimer une relation similaire entre eux et l'animal (Clément 1988). L'absence d'ossements de loups dans les assemblages ostéologiques des sites mentionnés précédemment tend à démontrer que les deux espèces se fréquentaient rarement ou encore que sa viande n'était pas appréciée.

Tableau VII: inventaire des principales espèces de la faune terrestre du bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003)

Sous-bassin hydrographique	Superficie (km ²)	Nb de sites	Nb de sites fouillés	Nb d'objets (1)	Chronologie (périodes) (2)	Types de vestige (3)	Matpm dominante (4)	Codes Borden
Riv. Saguenay	s.o.	9	5	<100 (7) <1000 (2)	hist (8) préi (1) aut (1)	lit (1) éco (4) his (8) str (7)	qzt (1)	DaEk-27, 34, 36 et 37; DaEl-a; DbEl-5, DbEm-a; DbEn-5, DcEo-1
Riv. Ste-Marguerite	~ 3 246	13	6	<100 (1) <1000 (5) <10M (3) <100M (1) >100M (3)	hist (7) syl (3) arcs (4) arcm (2) préi (2) aut (1)	lit (11) pot (3) éco (9) his (8) str (10)	sch (5) ch (4) qz (2)	DbEl-1 à 4, 9 à 11; DbEm-3
Riv. Petit-Saguenay	~ 816	6	0	<100 (6)	hist (1) arcs (2) préi (3)	lit (5) éco (1) his (1) str (1)	qte (3) plu (2)	DaEm-1; DbEm-1 et 2; DbEl-6 à 8
Riv. Saint-Jean	~ 756	6	0	<100 (5) <1000 (1)	hist (1) préi (4) aut (2)	lit (4) éco (2) his (3) str (1)	qte (3) ch (1)	DbEn-1 à 6
Riv. Éternité	~ 190	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	nil
Riv. à la Croix	~ 122	13	8	<100 (5) <1000 (2) <10M (2) <100M (4)	hist (6) syl (5) arcs (3) préi (4) aut (1)	lit (12) pot (3) éco (11) his (7) str (11)	qte (3) ch (3) qz (2) cal (3) plu (1)	DcEp-1 à 6; DcEp-a et DbEp-1
Riv. Ha! Ha!	~ 609	1	0	<100 (1)	hist (1)	hist (1)	s.o.	DbEq-1
Riv. à Mars	~ 660	1	1	<1000 (1)	hist (1)	hist (1)	s.o.	DbEr-1
Riv. Valin	~ 756	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	nil
<i>Sous-région Bas-Saguenay TOTAL</i>	~ 7 155	49	20	<100 (25) <1000 (11) <10M (5) <100M (5) >100M (3)	hist (25) syl (8) arcs (9) arcm (2) préi (14) aut (5)	lit (33) pot (6) éco (27) his (29) str (30)	qte (10) ch (8) qz (4) sch (5) cal (3) plu (3)	
Riv. du Moulin	~ 373	1	0	<100 (1)	préi (1)	lit (1)	qte (1)	DbEs-3
Riv. Chicoutimi	~ 125	9	2	<100 (5) <1000 (2) <100M (2)	hist (5) syl (2) arcs (2) préi (3)	lit (5) pot (2) éco (2) his (5) str (4)	qte (3) cal (1)	DbEs-1 et 2; DbEt-1 et 2; DcEs-1 à 4; DcEv-9
Riv. Cyriac	~ 443	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	nil
Riv. Pikauba	~ 3 497	2	0	<100 (1) <1000 (1)	hist (1) aut (1)	his (1) str (1)	s.o.	DaEu-1; DbEu-1
Riv. aux Écorces		2	0	<100 (2)	préi (2)	lit (2)	qte (2)	ClEw-1 et 2
Riv. Shipshaw	~ 2 274	3	0	<100 (1) <1000 (1) <10M (1)	hist (2) syl (1) arcs (1) arcm (1) ?? préi (2) aut (1)	lit (3) pot (1) éco (2) his (2) str (2)	qte (1) ch (1) qz (1)	DgEs-1; DfEs-1; DdEt-1
<i>Sous-région Haut-Saguenay TOTAL</i>	~ 6 712	17	2	<100 (10) <1000 (4) <10M (1) <100M (2)	hist (8) syl (3) arcs (3) arcm (1) ?? préi (8) aut (2)	lit (11) pot (3) éco (4) his (8) str (7)	qte (7) ch (1) qz (1) cal (1)	

1) nb de sites par tranche de : <100, <1000, <10 000 (10M), <100 000 (100M) et > 100 000 (100M)
2) histré (historique récent, 1950 à 1647 A.D.), prot (protohistorique 1646-1534 A.D., syl (450 à 3000 A.A.), arcs (Archaïque supérieur 3000 à 6000 A.A.), arcm (Archaïque moyen pré 6000 A.A.), préi (préhistorique indéterminé), aut (indéterminé ou récent). Parce qu'un site peut contenir plus d'une composante, le total peut être supérieur au nombre de sites.
3) nb de sites selon type d'objet : lit (lithique), pot (poterie amérindienne), éco (écofact), his (vestiges historiques), str (structure).
4) qte (quartzite), qz (quartz), ch (chert), cal (calcédoine), plu (plutonique), sch (schiste), aut (autre)

Tableau VIII : principales caractéristiques des sites archéologiques des sous-régions du Bas et du Haut-Saguenay.

Sous-bassin hydrographique	Superficie (km ²)	Nb de sites	Nb de sites fouillés	Nb d'objets (1)	Chronologie (périodes) (2)	Types de vestige (3)	Matpm dominante (4)	Codes Borden
Grande et Petite Décharge	s.o.	31	0	<100 (24) <1000 (6) <10M (1)	hist (12) syl (2) arc (24) préi (7)	lit (30) pot (1) éco (3) his (12) str (3)	qte (27) qz (2) ch (1) aut (1)	DdEw-1 à 29; DdEx-1 et 2
Riv. Belle-Rivière	~ 503	40	3	<100 (19) <1000 (17) <10M (3) <100M (1)	hist (27) syl (12) arc (6) préi (24)	lit (38) pot (12) éco (20) his (28) str (5)	qte (16) cal (11) qz (8) ch (3) aut (2)	DcEv-1 à 10; DcEw-1 à 21; DbEw-1 à 11
Riv. Couchepaganiche	~ 100	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	nil
Riv. Métabetchouane	~ 2326	35	2	<100 (23) <1000 (9) <10M (2) <100M (1)	hist (26) syl (8) arc (4) préi (24)	lit (33) pot (6) éco (17) his (25) str (4)	qte (24) cal (8) ch (1)	DcEx-1 à 9; DaEx-1 à 8; DbEx-1 à 3; ClFa-3 à 16; ClFb-1
Riv. Ouiatchouan	~ 956	76	2	<100 (58) <1000 (15) <10M (3)	hist (27) syl (8) arc (8) préi (61)	lit (76) pot (5) éco (15) his (26) str (16)	qte (35) qz (15) cal (18) ch (2) plu (2) aut (4)	DaFb-1 à 15; DaFd-1; DbFb-1 à 42; DcFa-1 à 14; DcFb-1; DdFb-11, 13 et 14
Riv. Ouiatchouaniche	~ 352	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	nil
Riv. aux Iroquois	~ 208	11	1	<100 (5) <1000 (4) <10M (1) <100M (1)	hist (4) syl (3) arc (1) préi (9)	lit (11) pot (3) éco (5) his (5) str (1)	qte (7) cal (4)	DdFb-1 à 4, 6 à 10, 12 et 16
Riv. à l'Ours	~ 200	2	0	<100 (1) <1000 (1)	hist (1) syl (1) préi (1)	lit (2) pot (1) éco (2) his (1) str (2)	qte (2)	DdFc-2 et 5
Riv. Ashuapmushuan	~ 15 750	87	4	<100 (64) <1000 (18) <10M (3) <100M (2)	hist (25) syl (12) arc (3) préi (69) aut (3)	lit (83) pot (12) éco (31) his (30) str (25)	qte (74) qz (4) cal (2) ch (2) plu (1) aut (4)	DdFb-5; DdFc-1, 3 et 4; DeFc-2 à 5; DeFd-1 à 9; DeFf-1; DffE-1; Dffg-3; Dffh-1; DgFg-1 à 3; DgFi-1 et 2; DgFj-1 à 4; DgFk-1 à 4; DhFj-1 à 3 et 7; DhFk-1 à 12; DhFm-1 à 12; DiFi-1 à 4; DiFl-1; DiFm-1 à 22
Riv. Ticouapé	~ 666	7	2	<100 (3) <1000 (3) <10M (1)	hist (5) syl (4) arc (2) préi (2)	lit (7) pot (4) éco (3) his (5) str (3)	qte (6) aut (1)	DdFb-17; DeFc-1, 6 à 9; DfFd-1
Riv. Mistassini	~ 22 000	13	2	<100 (11) <1000 (2)	hist (4) syl (2) arc (1) préi (8) aut (1)	lit (11) pot (1) éco (4) his (4) str (6)	qte (10) plu (1) aut (2)	DeFb-1; DffB-1 à 4b; EdEw-1 à 8
Riv. Péribonka	~ 27 000	60	11	<100 (43) <1000 (9) <10M (5) <100M (3)	hist (29) syl (8) arc (1) préi (44) aut (4)	lit (47) pot (8) éco (19) his (34) str (28)	qte (40) qz (1) cal (2) plu (1) aut (3)	DeEv-1; DeEx-1 à 5; DeFa-1 à 12; DfEu-1 à 10; DjEt-1 à 8; DiEo-1; DiEp-1 à 18; EdEu-1; EeEt-1; EeEu-1; EgEv-1; EgEw-1 à 5; EhEw-1 à 3
TOTAL	~70 061	362	27	<100 (251) <1000 (84) <10M (19) <100M (8)	hist (160) syl (60) arc (50) préi (249) aut (8)	lit (338) pot (53) éco (119) his (170) str (90)	qte (241) cal (45) qz (30) ch (9) plu (5) aut (17)	

(1) nb de sites par tranche de : <100, <1000, <10 000 (10M), <100 000 (100M) et > 100 000 (100M)
(2) histré (historique récent, 1950 à 1647 A.D.), prot (protohistorique 1646-1534 A.D., syl (450 à 3000 A.A.), arcs (Archaïque supérieur 3000 à 6000 A.A.), arcM (Archaïque moyen pré 6000 A.A.), préi (préhistorique indéterminé), aut (indéterminé ou récent). Parce qu'un site peut contenir plus d'une composante, le total peut être supérieur au nombre de sites.
(3) nb de sites selon type d'objet : lit (lithique), pot (poterie amérindienne), éco (écofact), his (vestiges historiques), str (structure).
(4) qte (quartzite), qz (quartz), ch (chert), cal (calcédoine), plu (plutonique), aut (autre)

Tableau IX : principales caractéristiques des sites archéologiques des sous-régions du lac Saint-Jean

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DaEk- 34	22 C/04	fouilles	44	-	-	X	X	X	surf./strat.	50 à 350
DaEk-36	22 C/04	fouilles	723	-	-	X	X	X	surf./strat.	50 à 350
DaEk-37	22 C/04	fouilles	216	-	-	X	X	X	surf./strat.	50 à 350
DbEm-a	22 D/08	fouilles	23	-	-	X	X	X	surf./strat	50 à 350

Tableau X : sites des « grottes » du Saguenay (Brassard 1961 : 54)

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DbEl-1	22 C/05	sondages	1230	ch-qzt	X	X	X	X	surf./strat.	0 à 350; 350 à 1000
DbEl-2	22 C/04	sondages	230	-	-	X	-	X	surf./strat.	0 à 150
DbEl-3	22 C/04	sondages	383	-	-	X	-	X	surf./strat.	0 à 150
DbEl-4a	22 C/04	fouille	452 933	sch-qz	-	-	X	X	stratigr.	3000 à 6000
DbEl-4b	22 C/04	fouille	1839	sch-ch	-	-	X	-	stratigr.	3000 à 6000
DbEl-9a	22 C/04	fouille	20574	ch-qzt	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 1000 à 2400; 2400 à 3000
DbEl-9b	22 C/04	fouille	105 017	qz-ch	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DbEl-10a	22 C/04	fouille	7138	qz-ch	-	X	X	-	stratigr.	0 à 50; 6000 à 8000
DbEl-10b	22 C/04	fouille	656 970	sch-qz	-	-	X	X	stratigr.	3000 à 6000
DbEl-10c	22 C/04	sondages	113	sch-qz	-	-	-	-	stratigr.	6000 à 8000
DbEl-11	22 C/05	sondages	5	ch-qzt	-	-	-	-	stratigr.	0 à 350; 350 à 6000
DbEm-3a	22 D/08	sondages	174	sch-qz	-	X	X	X	stratigr.	0 à 150; 3000 à 6000
DbEm-3b	22 D/08	sondages	163	ch	-	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 6000

Tableau XI : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Sainte-Marguerite.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DcEp-1	22 D/07	sondages	116	qz-ch	-	X	X	-	stratigr.	0 à 50; 3000 à 6000
DcEp-2	22 D/07	fouille	66 689	plu-qz	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DcEp-2b	22 D/07	sondages	16	cal-qz	-	X	-	X	stratigr.	350 à 3000
DcEp-3	22 D/07	fouille	42 094	cal-plu	-	X	X	X	stratigr.	150 à 350; 350 à 1000
DcEp-4	22 D/07	fouille	5282	ch-qu	-	X	X	X	stratigr.	0 à 50; 3000 à 6000
DcEp-4b	22 D/07	fouille	25	qzt-qu	-	-	X	X	surf./strat.	3000 à 6000 ??
DcEp-5a	22 D/07	fouille	18 997	ch-qz	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DcEp-5b	22 D/07	fouille	12 164	qzt-ch	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 2400 à 3000
DcEp-5c	22 D/07	fouille	470	ch-qzt	-	-	X	X	stratigr.	350 à 6000
DcEp-5d	22 D/07	fouille	6879	cal-qzt	-	X	X	X	Stratigr.	0 à 350; 350 à 6000
DcEp-6	22 D/07	sondages	28	qzt-qz	-	-	X	X	stratigr.	350 à 6000
DbEp-1	22 D/07	sondages	76	qz-ch	-	-	X	X	stratigr.	350 à 6000
DcEp-a	22 D/07	sondages	44	-	-	X	-	-	surf./strat.	0 à 150

Tableau XII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière à la Croix.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DbEs-1	22 D/06	insp. vis.	ind.	X	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbEs-2	22 D/06	sondages	ind.	-	-	X	-	X	surf./stra	0 à 150
DbEt-1	22 D/06	insp. vis.	4	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 150; 350 à 6000
DbEt-2	22 D/06	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DcEs-1	22 D/06	fouilles	~70 459	calc	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 3000 à 6000
DcEs-2*	22 D/06	fouilles	ind.*	nil	X	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DcEs-3	22 D/06	sondages	240	nil	-	X	-	X	surf./stra.	0 à 150
DcEs-4	22 D/06	collecte	1	nil	X	-	-	-	aquatique	350 à 1000
DcEv-9	22 D/05	insp. vis.	118	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000

* L'assemblage du site DcEs-2 a été amalgamé par le MCCQ à celui du site DcEs-1.

Tableau XIII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Chicoutimi.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DcEv-1	22 D/5	insp. vis.	663	qzt-ca	4	X	X	-	surface	0 à 350; 1000 à 3000
DcEv-2	22 D/5	insp. vis.	494	qzt-ca	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEv-3	22 D/5	insp. vis.	559	qzt-ch	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEv-4	22 D/5	insp. vis.	241	qzt-ca	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEv-5	22 D/5	insp. vis.	33	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEv-6	22 D/5	insp. vis.	51	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DcEv-7	22 D/5	insp. vis.	258	qzt-ca	2	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 2400; 3000 à 6000 ??
DcEv-8	22 D/5	insp. vis.	442	ca-qu	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEv-10	22 D/5	insp. vis.	498	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000 ??
DcEw-1	22 D/5	insp. vis.	11	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEw-2	22 D/5	insp. vis.	7	ca-qzt	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DcEw-3	22 D/5	insp. vis.	744	qzt	86	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DcEw-4	22 D/5	insp. vis.	178	ca-qzt	-	X	X	-	surf./strat.	0 à 350; 350 à 6000
DcEw-5	22 D/5	insp. vis.	741	ca-qzt	17	X	X	-	surface	0 à 350; 1000 à 2400; 2400 à 3000
DcEw-6	22 D/5	sondages	210	qz-ch	-	X	-	-	surface	0 à 350; 2400 à 3000
DcEw-7	22 D/5	insp. vis.	551	ca-qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEw-8	22 D/5	insp. vis.	54	ca-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEw-9	22 D/5	insp. vis.	14	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DcEw-10	22 D/5	insp. vis.	513	qzt-ca	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DcEw-11	22 D/5	insp. vis.	1163	qzt-ca	25	X	X	X	surface	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 3000 à 6000
DcEw-12	22 D/5	insp. vis.	611	ca-qzt	1	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 2400; 3000 à 6000 ??
DcEw-13	22 D/5	insp. vis.	8	ch-qzt	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DcEw-14	22 D/5	fouilles	11 309	ca-qzt	16	X	X	X	surf./strat.	0 à 350; 350 à 1000
DcEw-15	22 D/5	fouilles	1586	qzt-ca	200	X	X	X	surface	0 à 350; 350 à 1000; 3000 à 6000 ??
DcEw-16	22 D/5	insp. vis.	3254	X	67	X	X	X	surface	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DcEw-17	22 D/5	fouilles	416	X	1	X	X	X	surface	150 à 250; 350 à 1000
DcEw-18	22 D/5	insp. vis.	1	-	-	X	-	-	surface	Indéterminé
DcEw-20	22 D/5	sondages	131	nil	-	X	-	-	surface	0 à 350
DcEw-21	22 D/5	insp. vis.	105	ch-qzt	102	-	-	-	surface	1000 à 2400; 3000 à 6000 ??
DbEw-1	22 D/5	insp. vis.	44	qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEw-2	22 D/5	insp. vis.	12	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbEw-3	22 D/4	insp. vis.	8	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEw-4	22 D/4	insp. vis.	17	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbEw-5	22 D/4	insp. vis.	17	qz	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DbEw-6	22 D/4	insp. vis.	2	ch-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbEw-7	22 D/4	insp. vis.	37	ca-qzt	2	-	X	-	surface	350 à 1000
DbEw-8	22 D/4	insp. vis.	29	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbEw-9	22 D/5	insp. vis.	7	qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEw-10	22 D/5	insp. vis.	83	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEw-11	22 D/5	insp. vis.	3	qzt/qz/ch	-	-	-	-	surface	350 à 6000

Tableau XIV : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Belle-Rivière.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DdEw-1	22 D/12	insp. vis.	100	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DdEw-2	22 D/12	insp. vis.	13	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-3	22 D/12	insp. vis.	23	ch-qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 2400 à 3000; 3000 à 6000
DdEw-4	22 D/12	insp. vis.	26	qzt-qz	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-5	22 D/12	insp. vis.	149	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-6	22 D/12	insp. vis.	12	qzt-plu	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-7	22 D/12	insp. vis.	15	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-8	22 D/12	insp. vis.	216	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-9	22 D/12	sondages	20	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-10	22 D/12	insp. vis.	131	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-11	22 D/12	insp. vis.	410	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-12	22 D/12	insp. vis.	~7726	qzt-cal	66	X	X	X	surface	0 à 350; 1000 à 2400; 2400 à 3000; 3000 à 6000
DdEw-13	22 D/12	insp. vis.	22	qz-plu	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-14	22 D/12	insp. vis.	27	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-15	22 D/12	insp. vis.	10	qzt-plu	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-16	22 D/12	insp. vis.	13	qzt-div	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-17	22 D/12	insp. vis.	31	qzt-div	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-18	22 D/12	insp. vis.	137	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DdEw-19	22 D/12	insp. vis.	12	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-20	22 D/12	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-21	22 D/12	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-22	22 D/12	sondages	3	qzt-ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DdEw-23	22 D/12	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DdEw-24	22 D/12	sondages	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DdEw-25	22 D/12	sondages	2	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-26	22 D/12	insp. vis.	1	-	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-27	22 D/12	insp. vis.	3	qzt-ch	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DdEw-28	22 D/12	sondages	56	qz-qzt	-	-	-	-	stratigr.	3000 à 6000
DdEw-29	22 D/12	sondages	9	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DdEx-1	22 D/12	sondages	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DdEx-2	22 D/12	sondages	13	qzt-div	-	-	X	-	surf./str.	350 à 6000

Tableau XV : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la Grande et de la Petite Décharge du lac Saint-Jean.

Code Borden	Feuillet 1 :50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DcEx-1	22 D/05	fouille	~70 000	ca-qzt	X	X	X	X	surf./strat.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 3000 à 6000 ??
DcEx-2	22 D/05	sondages	701	ca-qzt	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 1000
DcEx-3	22 D/05	sondages	843	ca-qzt	-	X	X	-	stratigr.	100 à 350; 350 à 6000
DcEx-4	22 D/05	insp. vis.	191	ca-qzt	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 3000; 3000 à 6000
DcEx-5	22 D/05	sondages	~4270	qzt-qz	-	X	X	X	surf./strat.	50 à 250; 350 à 6000
DcEx-6	22 D/05	sondages	86	-	-	X	-	-	stratigr.	50 à 150
DcEx-7	22 D/05	sondages	1	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DcEx-8	22 D/05	sondages	3	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 250
DcEx-9	22 D/05	fouille	7369	ca-qzt	48	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000
DaEx-1	22 D/04	insp. vis.	25	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-2	22 D/04	insp. vis.	5	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-3	22 D/04	insp. vis.	16	ca	-	-	X	-	surface	350 à 1000
DaEx-4	22 D/04	insp. vis.	228	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-5	22 D/04	insp. vis.	24	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 1000
DaEx-6	22 D/04	insp. vis.	20	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-7	22 D/04	insp. vis.	15	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-8	22 D/04	insp. vis.	61	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEx-1	22 D/04	insp. vis.	41	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DbEx-2	22 D/04	insp. vis.	83	qzt-ca	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DbEx-3	22 D/04	insp. vis.	297	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-3	31 P/16	insp. vis.	128	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-4	31 P/16	insp. vis.	12	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-5	31 P/16	insp. vis.	17	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-6	31 P/16	insp. vis.	150	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-7	31 P/16	insp. vis.	45	qzt	-	-	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-8	31 P/16	insp. vis.	83	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-9	31 P/16	insp. vis.	51	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-10	31 P/16	insp. vis.	24	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-11	31 P/16	insp. vis.	51	qzt-ca	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-12	31 P/16	insp. vis.	159	qzt-qz	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-13	31 P/16	insp. vis.	88	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-14	31 P/16	insp. vis.	320	ch-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 2400 à 3000
ClFa-15	31 P/16	insp. vis.	17	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-16	31 P/16	insp. vis.	29	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFb-01	31 P/16	insp. vis.	8	cal	qz	-	-	-	surface	350 à 6000

Tableau XVI : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie				État vertical	Chronologie (A.A.)	
				lithique	cer.	hist.	oss.str.			
DaFb-1	32 A/01	insp. vis.	32	qz-qzt	-	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DaFb-2	32 A/01	insp. vis.	35	qzt	-	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DaFb-3	32 A/01	insp. vis.	2	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DaFb-4	32 A/01	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-5	32 A/01	insp. vis.	28	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-6	32 A/01	insp. vis.	35	ca	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DaFb-7	32 A/01	insp. vis.	1	plu	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-8	32 A/01	insp. vis.	58	ca-qzt	-	-	-	X	surface	350 à 6000
DaFb-9	32 A/01	insp. vis.	6	qzt	-	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DaFb-10	32 A/01	insp. vis.	8	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-11	32 A/01	insp. vis.	7	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-12	32 A/01	insp. vis.	2	ca	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-13	32 A/01	insp. vis.	7	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-14	32 A/01	insp. vis.	21	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFb-15	32 A/01	insp. vis.	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DaFd-1	32 A/01	insp. vis.	28	qz-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-1	32 A/01	insp. vis.	662	qz-qzt	1	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 1000; 3000 à 6000
DbFb-2	32 A/01	insp. vis.	4	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-3	32 A/01	insp. vis.	4	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-4	32 A/01	insp. vis.	47	ch	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DbFb-5	32 A/01	insp. vis.	2	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-6	32 A/01	insp. vis.	82	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-7	32 A/01	insp. vis.	13	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-8	32 A/01	insp. vis.	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-9	32 A/01	insp. vis.	39	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-10	32 A/01	insp. vis.	24	qzt	-	-	-	-	surface	3000 à 6000
DbFb-11	32 A/01	insp. vis.	52	qz	1	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 1000; 3000 à 6000
DbFb-12	32 A/01	insp. vis.	303	qzt	-	X	-	X	surface	50 à 350; 3000 à 6000
DbFb-13	32 A/01	insp. vis.	238	qzt-ca	-	-	-	X	surface	3000 à 6000
DbFb-14	32 A/01	insp. vis.	169	qzt-qz	6	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 1000; 3000 à 6000
DbFb-15	32 A/01	insp. vis.	90	qzt-qz	-	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-16	32 A/01	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-17	32 A/01	insp. vis.	138	qzt	-	-	X	X	surface	350 à 6000
DbFb-18	32 A/01	insp. vis.	27	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-19	32 A/01	insp. vis.	5	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-20	32 A/01	insp. vis.	33	ca-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-21	32 A/01	insp. vis.	8	ca-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-22	32 A/01	insp. vis.	975	qzt-ca	-	X	X	X	surface	50 à 350; 3000 à 6000
DbFb-23	32 A/01	insp. vis.	207	qzt	-	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-24	32 A/01	insp. vis.	46	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-25	32 A/01	insp. vis.	171	ca-qz	8	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 1000
DbFb-26	32 A/01	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-27	32 A/01	insp. vis.	7	ca-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-28	32 A/01	insp. vis.	376	qz-qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-29	32 A/08	insp. vis.	38	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-30	32 A/08	insp. vis.	2	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-31	32 A/08	insp. vis.	6	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-32	32 A/08	insp. vis.	30	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-33	32 A/08	insp. vis.	68	ch-qz	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-34	32 A/01	insp. vis.	58	qz-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-35	32 A/01	insp. vis.	50	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-36	32 A/01	insp. vis.	4	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-37	32 A/01	insp. vis.	35	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-38	32 A/01	insp. vis.	8	ca-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-39	32 A/01	insp. vis.	9	qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DbFb-40	32 A/08	sondages	711	qzt-ch	-	-	X	X	stratigr.	350 à 3000
DbFb-41	32 A/08	sondages	85	sch-ca	-	X	X	-	surf/strat	50 à 350; 350 à 6000
DbFb-42	32 A/08	sondages	23	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DcFa-1	32 A/08	insp. vis.	6	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DcFa-2	32 A/08	sondages	666	ca-qzt	-	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DcFa-3	32 A/08	sondages	1514	ca-qzt	-	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 3000
DcFa-4	32 A/08	insp. vis.	19	ca-qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DcFa-5	32 A/08	fouille	~6000	ca-qzt	86	X	X	X	surf/strat	50 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 3000 à 6000 ??
DcFa-6	32 A/08	sondages	3	qzt-ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DcFa-7	32 A/08	sondages	1	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DcFa-8	32 A/08	sondages	1	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000

Tableau XVII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ouïatchouan.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie				État vertical	Chronologie (A.A.)	
				lithique	cér.	hist.	oss.str.			
DcFa-9	§2 A/08	sondages	60	ca-qzt	-	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DcFa-10	§2 A/08	sondages	14	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DcFa-11	§2 A/08	sondages	196	qzt-ca	-	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DcFa-12	§2 A/08	sondages	102	ca-qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 1000
DcFa-13	§2 A/08	sondages	198	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 2400
DcFa-14	§2 A/08	fouille	Ind.	-	-	-	-	-	surf/stra	50 à 100
DcFb-1	§2 A/08	ramassage	2	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DdFb-11	§2 A/09	sondages	10	ca-qzt	-	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DdFb-13	§2 A/09	sondages	248	ca	-	-	X	-	surf/strat	350 à 1000
DdFb-14	§2 A/09	sondages	78	ch	-	-	-	X	surf/strat	3000 à 6000 ??

Tableau XVIII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ouiatchouan (suite).

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (en A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DdFb-17	32 A/09	fouille	350	qzt-ca	20	X	X	X	surf/strat	150 à 350; 350 à 1000
DeFc-1	32 A/09	sondages	386	qzt-ch	X	X	X	-	surface	50 à 350; 1000 à 2400; 2400 à 3000; 3000 à 6000
DeFc-6	32 A/09	sondages	37	qzt-ca	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFc-7	32 A/09	sondages	100	qzt-qz	2	X	-	X	surface	50 à 350; 1000 à 2400
DeFc-8	32 A/09	sondages	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFc-9	32 A/09	fouille	3663	qzt-qz	72	X	X	X	surf/strat	50 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 2400-3000
DfFd-1	32 A/15	insp. vis	4	argil.	-	-	-	-	surface	3000 à 6000

Tableau XIX : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ticouapé.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DdFb-5	32 A/9	sondages	1	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DdFc-1	32 A/9	insp. vis.	31	ca	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DdFc-3	32 A/9	sondages	104	-	-	X	X	-	stratigr.	50 à 150
DdFc-4	32 A/9	récupér.	1	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DeFc-2	32 A/9	insp. vis	34	qzt-ch	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFc-3	32 A/9	insp. vis	7	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DeFc-4	32 A/9	sondages	21	qzt	-	-	X	-	stratigr.	350 à 6000
DeFc-5	32 A/9	sondages	26	-	-	X	-	-	stratigr.	50 à 150
DeFd-1	32 A/15	sondages	193	ch-qzt	-	-	-	-	surf/strat	2400 à 3000; 3000 à 6000
DeFd-2	32 A/15	insp. vis.	1	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFd-3	32 A/15	insp. vis.	2	ch	-	X	-	X	surface	0 à 350; 350 à 6000
DeFd-4	32 A/15	insp. vis.	23	qzt-ch	-	-	-	X	surface	350 à 6000
DeFd-5	32 A/10	sondages	26	qzt	-	-	X	X	stratigr.	350 à 6000
DeFd-6	32 A/10	sondages	99	qzt	-	-	X	-	stratigr.	350 à 6000
DeFd-7	32 A/10	sondages	51	qzt-ca	-	-	X	-	surf/strat	350 à 6000
DeFd-8	32 A/15	sondages	1308	qzt	-	X	-	X	surface	0 à 350; 350 à 6000
DeFd-9	32 A/15	sondages	42	qzt	-	-	X	X	stratigr.	350 à 6000
DeFf-1	32 A/15	sondages	31	qzt-ca	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DfFe-1	32 A/15	insp. vis.	15	qz-qzt	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DfFg-3	32 A/14	sondages	193	qzt-ch	-	-	X	-	surf/strat	350 à 6000
DfFh-1	32 A/14	insp. vis	6	qzt-qz	-	X	-	-	surface	350 à 6000
DgFg-1	32 H/3	sondages	25	qzt	-	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 6000
DgFg-2	32 H/3	sondages	1	qzt	-	-	-	-	indét.	350 à 6000
DgFg-3	32 H/3	sondages	412	qzt-ch	-	X	X	-	stratigr.	0 à 350; 350 à 6000
DgFi-1	32 H/3	sondages	28	qzt	25	-	-	-	surface	350 à 1000
DgFi-2	32 H/3	sondages	8	qzt	-	X	-	X	surface	0 à 350
DgFj-1	32 H/4	insp. vis	ind.	qzt	-	-	-	X	surface	350 à 6000
DgFj-2	32 H/4	sondages	35	qzt-qz	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DgFj-3	32 H/4	sondages	25	qzt	-	-	X	-	surf/strat	350 à 6000
DgFj-4	32 H/4	sondages	350	qzt	-	X	X	-	surf/strat	0 à 350; 350 à 6000
DgFk-1	32 H/4	sondages	43	qzt	-	X	-	-	surf/strat	150 à 250; 350 à 6000
DgFk-2	32 H/4	sondages	42	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DgFk-3	32 H/4	sondages	11	ca-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DgFk-4	32 H/4	sondages	11	qzt	-	-	-	-	surf/strat	350 à 6000
DhFj-1	32 H/4	sondages	2	qzt	-	-	-	X	surface	350 à 6000
DhFj-2	32 H/5	sondages	4	qzt	-	-	-	X	surface	350 à 6000
DhFj-3	32 H/5	sondages	24	qzt-ch	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFj-7	32 H/4	sondages	in situ	-	-	X	X	-	surface	0 à 350
DhFk-1	32 H/4	fouille	10 895	-	-	X	X	X	surf/strat	0 à 350
DhFk-2	32 H/4	insp. vis.	7	qzt	1	-	-	-	surface	350 à 3000
DhFk-4	32 H/5	sondages	16	qzt	-	X	-	X	surface	350 à 6000
DhFk-6	32 H/4	fouille	4273	qzt	-	X	X	X	surf/strat	0 à 350; 350 à 6000
DhFk-7	32 H/4	fouille	24163	qzt-qz	223	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400
DhFk-8	32 H/4	sondages	481	qzt	-	X	X	X	surf/strat	150 à 250; 350 à 6000
DhFk-9	32 H/4	sondages	68	qzt-ch	38	-	X	X	surf/strat	350 à 1000; 3000 à 6000 ??
DhFk-10	32 H/4	sondages	972	qzt	-	X	X	-	surf/strat	0 à 50; 350 à 6000
DhFk-11	32 H/4	sondages	7	qzt-ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DhFk-12	32 H/4	insp. vis.	27	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-1	32 G/8	insp. vis.	22	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-2	32 G/8	insp. vis.	19	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 150; 350 à 6000
DhFm-3	32 G/8	insp. vis.	29	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-4	32 G/8	insp. vis.	28	qzt	21	-	-	-	surface	350 à 3000
DhFm-5	32 G/8	insp. vis.	10	qz-qzt	-	X	-	X	surf/strat	0 à 50; 350 à 6000
DhFm-6	32 G/8	insp. vis.	61	qzt	10	X	-	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000
DhFm-7	32 G/1	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-8	32 G/1	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-9	32 G/1	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-10	32 G/1	sondages	82	qz-qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DhFm-11	32 G/1	sondages	493	qz	5	X	-	-	surf/strat	1000 à 2400
DhFm-12	32 G/1	sondages	835	qzt	-	-	-	-	surf/strat	350 à 6000
DiFi-1	32 H/6	sondages	263	qzt	-	-	X	X	surf/strat	350 à 6000
DiFi-2	32 H/6	sondages	684	qzt	-	-	X	X	surf/strat	0 à 350; 350 à 6000
DiFi-3	32 H/6	sondages	168	qzt	-	-	-	-	surf/strat	350 à 6000
DiFi-4	32 H/6	sondages	691	qzt	-	-	X	X	stratigr.	350 à 6000

Tableau XX : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan.

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DiFl-1	32 H/5	insp. vis.	2	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-1	32 G/8	sondages	1072	qzt	1	X	X	X	surf/strat	0 à 350; 350 à 1000
DiFm-2	32 G/8	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-3	32 G/8	insp. vis.	12	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-4	32 G/8	insp. vis.	1	pluton	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-5	32 G/8	sondages	362	qzt	252	-	X	-	surface	350 à 1000
DiFm-6	32 G/8	insp. vis.	4	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-7	32 G/8	sondages	18	qzt	2	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 1000
DiFm-8	32 G/8	sondages	794	qzt	56	X	X	-	surf/strat	50 à 350; 350 à 1000
DiFm-9	32 G/8	sondages	723	qzt	5	X	X	X	surf/strat	0 à 350; 350 à 1000
DiFm-10	32 G/8	sondages	315	qzt	-	X	X	X	surf/strat	0 à 350; 350 à 6000
DiFm-11	32 G/8	insp. vis.	8	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-12	32 G/8	insp. vis.	20	qzt-qz	-	X	X	X	stratigr.	0 à 50; 350 à 6000
DiFm-13	32 G/8	insp. vis.	16	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-14	32 G/8	insp. vis.	15	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-15	32 G/8	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-16	32 G/8	insp. vis.	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-17	32 G/8	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-18	32 G/8	insp. vis.	47	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DiFm-19	32 G/8	sondages	106	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-20	32 G/8	insp. vis.	23	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DiFm-21	32 G/8	insp. vis.	17	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DiFm-22	32 G/8	insp. vis.	8	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000

Tableau XXI: sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan (suite).

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DeEv-1	22 D/13	insp. vis.	14	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeEx-1	22 D/12	sondages	15	qzt	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DeEx-2	22 D/12	sondages	818	qzt-ca	23	X	X	X	surf./strat.	50 à 350; 450 à 1000
DeEx-3	22 D/12	sondages	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeEx-4	22 D/12	sondages	1	-	-	X	-	-	surface	350 à 6000
DeEx-5	22 D/12	sondages	169	qzt	1	X	X	X	surface	50-350; 350-3000
DeFa-1	32 A/09	insp. vis.	9	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFa-2	32 A/09	insp. vis.	2	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-3	32 A/09	insp. vis.	3	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-4	32 A/16	sondages	36	-	-	X	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-5	32 A/16	sondages	3	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFa-6	32 A/09	insp. vis.	80	qzt-ca	4	-	X	X	surface	1000 à 3000
DeFa-7	32 A/09	insp. vis.	1041	qzt-ca	2	-	X	X	surface	1000 à 3000
DeFa-8	32 A/09	sondages	9	-	-	X	-	X	surf./strat.	50 à 150
DeFa-9	32 A/09	insp. vis.	10	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DeFa-10	32 A/09	insp. vis.	6	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-11	32 A/09	insp. vis.	1876	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DeFa-12	32 A/09	insp. vis.	108	qzt	-	X	X	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DfEu-1	22 D/14	insp. vis.	5	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-2	22 D/14	insp. vis.	198	qzt-ch	33	X	X	-	surface	350 à 6000
DfEu-3	22 D/14	insp. vis.	189	qzt	70	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 2400
DfEu-4	22 D/14	insp. vis.	69	qzt	-	X	-	-	surface	50 à 350; 350 à 6000
DfEu-5	22 D/14	insp. vis.	25	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-6	22 D/14	insp. vis.	1	plu	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-7	22 D/14	insp. vis.	5	qzt-ryo	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-8	22 D/14	insp. vis.	4	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-9	22 D/14	insp. vis.	2	qzt-cal	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DfEu-10	22 D/14	insp. vis.	4	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
DjEt-1	22 E/11	fouille	15131	ca-qzt	2409	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 1000 à 2400; 3000 à 6000
DjEt-2	22 E/11	fouille	30122	qzt-ch	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
DjEt-5	22 E/11	sondages	40	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350
DjEt-7	22 E/11	fouille	8032	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 150
DjEt-8	22 E/11	sondages	4	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIEo-1	22 E/16	fouille	1150	qzt	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
DIEp-1	22 E/15	sondages	3	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIEp-2	22 E/15	fouille	2	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIEp-3	22 E/15	fouille	231	qzt	-	-	-	X	stratigr.	350 à 6000
DIEp-4	22 E/15	fouille	6995	qzt	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
DIEp-7	22 E/15	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	50 à 350
DIEp-8	22 E/15	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	50 à 350
DIEp-11	22 E/15	fouille	148	-	-	X	X	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
DIEp-12	22 E/15	sondages	472	qzt	-	X	X	X	surface	0 à 50; 350 à 6000
DIEp-14	22 E/15	insp. vis.	3	qzt	-	-	X	-	surf./strat.	50 à 350; 350 à 6000
DIEp-16	22 E/15	fouille	13	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DIEp-17	22 E/15	fouille	9	-	-	X	-	-	stratigr.	50 à 350
DIEp-18	22 E/15	fouille	25743	qzt-ram	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
EdEu-1	22 L/11	insp. vis.	1	-	-	X	-	-	surface	50 à 350
EeEt-1	22 L/11	sondages	16	qzt-qz	-	X	-	X	surface	50 à 350; 350 à 6000
EeEt-2a	22 L/11	sondages	38	qzt-qz	-	X	-	X	surf./strat.	50 à 350; 350 à 6000
EeEt-2b	22 L/11	sondages	45	qz-qzt	-	-	-	-	surf./strat.	350 à 6000
EeEt-3a	22 L/11	sondages	19	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
EeEt-3b	22 L/11	sondages	22	qzt-qz	6	-	-	X	surf./strat.	350 à 6000
EeEu-1	22 L/11	sondages	2	qzt	-	X	-	X	surface	0 à 50; 350 à 6000
EgEv-1	22 M/04	sondages	42	qzt	-	X	X	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
EgEw-1	22 M/04	sondages	150	qzt	-	X	-	X	stratigr.	50 à 350; 350 à 6000
EgEw-4	22 M/04	sondages	14	-	-	X	-	X	stratigr.	50 à 350
EgEw-5	22 M/04	sondages	in situ	-	-	X	-	X	stratigr.	50 à 150
EhEw-1	22 M/04	sondages	2	qzt	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
EhEw-2	22 M/04	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	0 à 50
EhEw-3	22 M/04	sondages	in situ	-	-	X	-	X	surface	50 à 350

Tableau XXII : sites archéologiques associés au bassin hydrographique de la rivière Péribonka.

TABLEAU A: résultats généraux

Types	Grotte 1	Grotte II	Grotte III	Grotte IV	Totaux
Ossements humains	3	191	5		199
Objets industrialisés	27	169	63	17	276
Osse. de mammifères	2	35	20	2	59
Ossements d'oiseaux		39	28		67
Ossements de poissons		6			6
Coquilles de mollusques		30		1	31
Ossements divers	12	253	100	2	367
TOTAUX:	44	723	216	22	1,005

TABLEAU B: objets industrialisés

Types	Grotte 1	Grotte II	Grotte III	Grotte IV	Totaux
Ecorces de bouleau	4	3	4	16	27
Lattes de bois	23	4	16		43
Ornements, parures		157	37	1	195
Alènes (en os)		4	2		6
Clous, morceaux de fer			4		4
Tube de cuivre		1			1
TOTAUX:	27	169	63	17	276

Tableau XXIII : ventilation des vestiges découverts sur les sites des « grottes » du Saguenay. (Brassard 1961 : 54)

	Superficie fouillée (m ²)	Lithique débitage	Lithique outil	Poterie	Écofact	Contact	Autres	Total
1997	0,25	3	-	-	609	-	-	612
1998	4,75	124	1	-	13 563	162	398	14 248
1999	2,0	21	8	5368	9078	88	-	14 563
2000	3,0	60	4	528	1006	8	-	1606
2001	4,0	23	1	-	255	114	2	395
2002	7,25	69	2	3634	6959	5	3	10 672
Total	21,25	300	16	9530	31 470	377	403	42 096

Tableau XXIV: site DcEp-3, sous-bassin de la rivière à la Croix, ventilation des vestiges archéologiques. Années 1997 à 2002 (Langevin, Girard, Dionne et Rioux 2003)

Périodes	Chicoutimi DcEs-1	Métabetchouan DcEx-1	Ashuapmushuan DhFk-7	Total
Période 1 (1590 à 1610-1615)	15	1	0	16
Période 2 (1600 à 1625-1630)	293	33	72	398
Période 3 (1625 à 1650-1675)	19	6	47	73
Période 4 (1650 à 1700-1725)	148	113	30	291
Période 5 (1700 à 1800)	6	3	41	50
Sans assignation	5	2	0	7
Total	486	156	190	834

Tableau XXV : répartition typochronologique des perles de verres provenant de différents sites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Moreau 1994)

	Superficie fouillée (m ²)	Lithique débitage	Lithique outil	Poterie	Écofact	Historique	Autres	Total
2000	2,5	450	24	45	2947	13	1	3480
2001	9,5	5734	163	812	37 679	259	10	44 657
2002	6,0	5814	123	418	6219	67	10	12 651
2003	14,0	11 407	297	2105	30 074	336	10	44 229
Total	32,0	23 405	607	3380	76 919	675	31	105 017

Tableau XXVI : site DbEl-9, station B. Ventilation des vestiges découverts. Années 2000 à 2003
(Langevin, Girard, LeBlanc, Mattson et Skeene-Parent 2005)

	Superficie fouillée (m ²)	Lithique débitage	Lithique outil	Poterie	Écofact	Contact	Autres	Total
1999	5,25	3472	43	-	617	-	-	4132
2000	3	5007	60	2	143	-	3	5215
2001	9,0	8326	98	27	-	2	15	8468
2007	9,0	3515	56	-	126	3	2	3702
Total	26,25	20 320	257	29	886	5	20	21 517

Tableau XVII : site DbEl-9, station A. Ventilation du matériel découvert. Années 1999 à 2007
(Langevin et Lavoie-Painchaud 2007)

Années	Superficie Fouillée (m ²)	Lithique débitage	Lithique outil	Poterie	Écofact	Contact	Autres	Historique	Total
1996	6,5	127	10	0	91	4	1	626	859
1997	23,5	6517	178	259	2429	36	25	1408	10852
1998	19,5	3242	126	215	11454	13	1	100	15151
1999	21	4364	173	653	13501	5	1	451	19148
2000	18	3290	121	83	4298	1	86	8	7887
2001	22	1371	62	37	1931	2	16	62	3481
2002	19,5	254	29	59	1445	8	8	64	1867
2003	14	1758	30	10	617	51	48	119	2633
2004	17	92	33	24	933	6	3	208	1299
2005	6	25	10	0	10	2	0	25	72
2006	6	61	12	0	34	0	0	4	111
2007	3	50	6	0	182	0	0	10	248
2008	6	188	13	0	263	4	0	2	470
2009	4	147	1	0	77	0	0	0	225
2010	4	137	9	0	1284	0	1	5	1436
2011	4	20	3	0	31	0	0	20	74
2012	4	32	12	430	224	0	0	174	872
2013	2	21	2	1	4	0	0	12	39
Total	200	21696	830	1771	38808	132	190	3298	66698

Tableau XVIII: site DcEp-2, sous-bassin de la rivière à la Croix, ventilation des vestiges archéologiques. Années 1996 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014)

Aménagement	Mètre	Quadrants	Charbon	Os	Rubéfiatio n	Pierre	Aménagement	Mètre	Quadrants	Charbon	Os	Rubéfiatio n	Pierre	Poterie	Éclats chauffés	Bois	
Aire de combustion 1997 et 1998	N98W100 1997	Tous quadrants	X	X	X	X	Aire de combustion 1999	N99W104	Nord Sud-est	X	-	-	-	X	X	-	
	N97W100 1997	Nord-est Nord-ouest	X	X	X	X		N98W104	Nord	X	-	-	-	X	-	-	
	N98W101 1997 et 1998	Tous quadrants	X	X	X	X		Aire de combustion 1999	N103W90 1999	Tous quadrants	X	X	-	X	-	-	-
	N99W101 1997 et 1998	Sud-est Sud-ouest	X	X	X	X			N103W89 1999	Nord-est	X	X	-	-	-	-	-
Aire de combustion 1997	N97W97a	Sud-est Nord-ouest	X	X	X	X	Aire de combustion + Aire d'habitation 1999 + 2000 + 2013	N103W88 1999	Ouest	X	X	-	X	-	-	-	
	N98W97	Nord-ouest Sud-ouest	X	X	X	X		N104W88 à N104W85 2000	Plupart quadrants	X	X	X	X	-	X	-	
	N99W98	Sud-est Sud-ouest Nord-est	X	X	X	X		N103W87 à N103W83 2000	Plupart quadrants	X	X	X	X	-	X	-	
	N98W98	Nord-est	X	X	-	-		N101W84 et N102W84	Tous quadrants	X	-	-	X	-	-	-	
Aire de combustion (incertaine) 1997	N99W97b	Sud-est	X	X	X	X	Aire de combustion 1999	N101W100	Tous quadrants Sud-ouest	X	X	-	X	-	-	-	
	N99W97c	Nord-est	X	-	-	-		N102W92	Nord-est Nord-ouest	X	X	X	X	-	-	-	
Aire de combustion (incertaine) 1997	N99W99	Nord-est Nord-ouest	X	X	-	-	Aire de combustion 2001	N97W87	Sud	X	X	-	-	-	-	-	
Aire de combustion (incertaine) 1997	N104W92 N104W93	Nord-ouest Nord-est	négatif négatif					N98W87	Tous quadrants	X	X	-	-	-	-	-	
Trace de poteau 1998	N103W94 N104W94 N104W94 N103W91	Nord-ouest Sud-ouest Nord-est Nord-ouest	négatif 2 négatifs négatif négatif négatif				N98W88	Tous quadrants	X	X	-	-	-	-	-		
Traces de poteau 1999	N103W92 N104W92 N103W93	Tous quadrants Tous quadrants Tous quadrants	X X X	X X X	X X X	X	Aire de combustion 2001	N100W87	Nord	X	X	-	-	-	-	X	
	N103W91 1999	Ouest	X	X	-	X		N101W87 N98W88	Tous quadrants	X	X	-	-	-	-	X	
	N103W92 1998	Tous quadrants	X	X	X	X	Aire de combustion 2002	N97W89	Nord-est	-	X	-	X	-	-	-	
Aires de combustion 1998, 1999 et 2010	N103W93 1998	Nord	X	X	X	X		N98W89	Sud-est	X	X	-	X	-	-	-	
	N104W92 1998	Sud	X	X	X	X		N98W90	Tous quadrants	X	X	-	X	-	-	X	
	N104W93 1999	Tous quadrants	X	X	-	X		N97W90	Tous quadrants	-	X	-	-	-	-	-	
	N104W94 1999	Tous quadrants	X	X	-	X	Trace de poteau 2002	N98W89	Nord-ouest	négatif							
N105W94 1999	Sud	X	X	-	X	Trace de poteau 2002		N98W90	Nord-ouest	négatif							
N104W95 2010	Est	X	X	-	X		Aire de combustion 2003	N99W91	Est	X	X	-	X	X	X	-	
N105W95 2010	Est	X	X	-	X	N99W90		Ouest	X	X	-	X	X	-	-		
Structure pierres 2008	N102W91	Nord-ouest	-	-	-	X	Aire de combustion 2005	N99W91	Tous quadrants	-	-	-	X	-	-	-	
	N101W84	Nord-est et Sud-est	X	-	-	X		Aire de combustion 2013	N101W84	Nord-est et Sud-est	X	-	-	X	-	-	-

Tableau XXIX : site DcEp-2, traces d'établissements, années 1997 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014)

	2002	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	Total
Superficie fouillée (m²)	3,5	10,5	7,75	4,0	6,0	17	13	19,5	12	93,25
Lithique débitage	43	512	1261	1160	5080	1013	1526	1252	372	12219
Outil	2	18	32	11	35	48	34	59	15	254
Poterie	0	57	29	0	0	27	104	0	38	255
Écofact	37	77	1652	58	120	870	81	86	52	3034
Contact/Historique	0	2	0	0	0	1	0	0	0	3
Autres (échantillon, etc)	0	1	5	0	0	12	5	12	1	33
Total	82	667	2979	1229	5235	1971	1750	1409	478	15 800

Tableau XXX: site DcEp-5, station A, ventilation des vestiges archéologiques, années 2002 à 2013
(Gadbois et Langevin 2014)

Type d'aménagement	Mètre	Quadrants	Indices
Aire de combustion 2002, 2006 Secteur A	Sondage #3 N100W100	Nil	Pierres chauffées Os cuits
Aire de combustion 2002, 2006, 2009 Secteur A	Sondage #2 (N50W50),	Nil	Os cuits Éclats chauffés
Aire de combustion 2006, 2007, 2008 Secteur B	N105W98, N105W97 N106W98, N106W97	Nil	Os cuits Éclats chauffés Charbons
Ancrage de poteau	N50W48	Nord-est, Nord-ouest	Structure de pierres
Ancrage de poteau	N51W52	Nord-est, Sud-est	Structure de pierres
Ancrage de poteau	N49W51	Nord-est, Nord-ouest	Structure de pierres
Tache d'ocre rouge 2010	N47W48 N47W49	Sud-ouest Sud-est	Présence d'ocre rouge
Aire de combustion 2012	N108W96	Sud-est, nord-est	Charbon, ocre et os cuits
Aire de combustion 1 2013	N40W46 N41W46 N42W46	Nord-est, Nord-ouest Tous quadrants Sud-est, Sud-ouest	Charbon, ocre et os cuits
Aire de combustion 2 2013	N42W45 N43W45	Nord-est, Nord-ouest Sud-est	Charbon

Tableau XXXI: site DcEp-5, station A, traces d'établissement, 2002 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014)

	2002	2003	2005	2006	2007	2011	2013	Total
Superficie fouillée (m²)	1	16,25	7,75	10	10	13	10	68
Lithique débitage	84	1865	1462	1143	848	1249	633	7284
Outil	1	18	7	38	8	17	20	109
Écofacts	59	4269	0	0	0	15	0	4343
Poterie	0	16	0	5	0	1	0	22
Historique	2	223	1	2	0	3	6	237
Total	146	6391	1470	1188	856	1285	659	11995

Tableau XXXII: site DcEp-5, station B, ventilation des vestiges archéologiques, années 2002 à 2013
(Gadbois et Langevin 2014)

Type d'aménagement	Mètre	Quadrants	Indices
Aire N300W300 Aire de combustion 2002	Sondage #4	Nil	Os cuits
Aire N300W300 Aire de combustion/habitation 2003	N299-30 W299-301	Tous quadrants	Os cuits Pierres chauffées Sol rubéfié Vestiges brûlés
Aire N100W100 Aire de combustion 2007-2013	N101W104 N101W105	Nord-ouest Sud-ouest	Sol rubéfié Pierres chauffées
Aire N100W100 Pavage de graviers (Aire de combustion?) 2013	N102W104 N102W105 N103W104 N103W105	Tous Nord-ouest Nord-est, Sud-ouest, Sud-est Tous	Pierres Pierres chauffées

Tableau XXXIII: site DcEp-5, station B, traces d'établissement, 2002 à 2013 (Gadbois et Langevin 2014)

	Superficie fouillée (m ²)	Lithique débitage	Lithique outil	Poterie	Écofact	Historique	Autres	Total
1969 à 1972	~ 780	4 066	380	1 684	4 608	2 221	72	13 031
1982	~ 34	-	-	-		1300	-	
2004	~ 203	283	17	-	20 709	23 999	50	45 058
2013	~ 50	-	-	-	977	5 685	-	6 662
Total	~ 1 071	4 349	397	1684	~ 26 294	~ 33 205	~ 122	~ 66 051

Tableau XXXIV: sites DcEs-1 et 2, sous-bassin de la rivière Chicoutimi, ventilation des vestiges archéologiques. Années 1969 à 2013¹

¹ Pour 1969 et 1972, le total demeure très approximatif étant donné qu'aucun inventaire global des vestiges mis au jour n'a été effectué et ce malgré la publication des ouvrages synthèses. Par ailleurs, selon les catalogues de la période 1969-1972, il semblerait que certains vestiges (ossements, vitre, débris métalliques, etc.) ont été pesés plutôt que dénombrés. Dans le cas de l'intervention de 1982, il n'existe aucun catalogue spécifique.

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6	Secteur 7	Secteur 8	Secteur 9	Indéterminé	Total
Lithique débitage	132	0	114	57	24	1	2	8	0	162	500
Outil	17	1	30	3	9	2	3	9	4	24	102
Poterie	1	0	5	1	4	0	3	0	0	0	14
Écofact	584	0	171	158	88	0	2	0	0	3	1006
Historique	15	0	1	1	3	0	1	0	0	2	23
Total	749	1	321	220	128	3	11	17	4	191	1645

Tableau XXXV : site DgEs-1, ventilation des vestiges archéologiques (Langevin, Lavoie-Painchaud et LeBlanc 2008)

	DcEw-3	DcEw-11	DcEw-14	DcEw-15	DcEw-16	DcEw-17	DcEw-21	Total
Lithique débitage	486	156	10137	424	357	33		11593
Outil	105	194	268	78	12	3	3	663
Poterie		26	16	173	67	0	102	384
Écofact	5	920	931	863	2932	0		5651
Historique	8	18	27	27	11	11		102
Autres			1	0	-	-		1
	604	1314	11380	1565	3379	47	105	18394

Tableau XXXVI : Ventilation des vestiges archéologiques sur les sites à céramique de la rivière Belle-Rivière.

	DcEw-3		DcEw-11		DcEw-14		DcEw-15		DcEw-16		DcEw-17		DcEw-21		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Calcédoine	188	31,8	108	30,9	10078	96,9	180	35,9	87	23,6	15	41,7	0	0,0	10656	86,9
Quartzite	293	49,6	178	50,9	180	1,7	239	47,6	200	54,2	9	25,0	1	33,3	1100	9,0
Quartz	49	8,3	17	4,9	12	0,1	21	4,2	53	14,4	10	27,8	0	0,0	162	1,3
Cherts	39	6,6	24	6,9	9	0,1	25	5,0	11	3,0	2	5,6	0	0,0	110	0,9
Autres	22	3,7	23	6,6	126	1,2	37	7,4	18	4,9	0	0,0	2	66,7	228	1,9
Total	591	100	350	100	10405	100	502	100	369	100	36	100	3	100	12256	100

Tableau XXXVII : ventilation par matières premières des sites à céramique de la rivière Belle-Rivière.

	DcEx-1	DcEx-2	DcEx-9	Total
Lithique débitage	7 844	627	2 174	9 165
Outil/Étape	471	73	23	346
Poterie	> 736	1	48	785
Écofact	65 827	-	5 032	71 865
Historique	> 15 057	-	91	15 152
Autres	209	-	1	186
Total	> 90 144	701	7 369	96 493

Tableau XXXVIII : ventilation des vestiges archéologiques pour sites à céramique de l'embouchure de la rivière Métabetchouane.

	1960s	1988	1989	1990	1992	2010	Total
Lithique débitage	4	-	416	1993	924	4	3 341
Outil/Étape	8	115	88	216	89	1	517
Écofacts	-	-	1	1109	25	0	1 135
Poterie	-	-	21	56	9	0	86
Historique	-	-	-	4	6	2	12
Autres	-	-	-	5	-	-	5
Total	12	115	526	3 383	1 053	7	5 096

Tableau XXXIX : site DcFa-5, ventilation des vestiges recueillis, années 1960 à 2010.

		1985	1987	1990	1994	Total
Superficie fouillée (m²)		4,75	7,64	51	22	85,39
Lithique	débitage/débris	407	2681	5447	5019	13 554
	outil	14	26	205	346	591
	total	421	2707	5652	5365	14 145
	quartzite	198	2259	3266	1872	7595
	quartz	202	300	1699	2423	4624
	calcédoine	4	8	41	64	117
	chert	10	32	141	908	1091
	autres	7	108	505	98	718
	Total	421	2707	5652	5365	14 145
Poterie	bord	-	2	105	7	114
	corps	-	5	26	76	107
	autres	1	1	-	-	2
	Total	1	8	131	83	223
Ossements		281	2866	4459	498	8104
Historique	rassade	1	16	191	524	732
	cuivre	-	1	22	12	35
	autres	2	55	741	126	924
	Total	3	72	954	662	1691
Grand total		706	5653	11 196	6608	24 163

Tableau XL: ventilation des vestiges archéologiques provenant du site DhFk-7.

	DiFm-1	DiFm-5	DiFm-7	DiFm-8	DiFm-9	DhFm-4	DhFm-6	DhFm-11	Total
Lithique débitage	761	82	7	653	544	7	17	484	2555
Outil/Étape	56	27	6	72	101	-	-	4	266
Poterie	1	252	2	56	5	21	10	5	352
Écofact	118	1	-	6	63	-	-	-	188
Historique	135	-	3	8	10	-	34	-	190
Autres	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Total	1072	362	18	794	723	28	61	493	3552

Tableau XLI : ventilation des assemblages des sites à céramiques en périphérie du lac Nicabau.

Rivière	Site	Portion du cours	# de tessons	# de vase/ pipe
Péribonka	DeEx-2	Inférieur	23	1
Péribonka	DfEu-2	Moyen	Ind.	1
Péribonka	EeEt-3	Supérieur	6	1
Mistassini	DfFb-1	Inférieur	Ind.	1
Ticouapé	DeFc-9	Inférieur	Ind.	1
Ticouapé	DdFb-17	Inférieur	20	1
Petite rivière à l'Ours	DdFc-2	Inférieur	Ind.	1
Aux Iroquois	DdFb-3	Inférieur	75	2 (une pipe)
Aux Iroquois	DdFb-4	Inférieur	4	1
Aux Iroquois	DdFb-8	Inférieur	1	1 (game disk)
Métabetchouane	CfFa-12	Supérieur	1	1 (pipe)
Ouiatchouan	DbFb-1	Supérieur	1	1
Ouiatchouan	DbFb-11	Supérieur	1	1
Ouiatchouan	DbFb-14	Supérieur	6	1
Ouiatchouan	DbFb-25	Supérieur	8	1

Tableau XLII : autres gisements où de la céramique du Sylvicole supérieur a été recueillie.

Aire	A	B	C nord	C sud	D	E	F	G	DjEt-1*
Sup. fouillée m²	~22,75	~12,00	~37,00	~38,00	~25,00	~95,25	-	22,00	~302,00***
Débitage	312	1	6125	338	74	740	1	192	7783
Outil	7	1	25	21	10	33	-	4	101
Poterie	-	-	-	-/	41	2368	-	-	2409
Écofact	136	-	2	4743	20	61	-	11	4973
Historique	-	-	2	3	2	627	-	-	634
Autres			1	-				5	6
Total	455	2	6155	5105	147	3829	1	212	15906

* Le total correspond à l'ensemble de la surface ouverte sur DjEt-1 et non pas seulement aux aires de fouille.

*** Ce total demeure approximatif : le nombre exact de sondages effectués lors de l'intervention de 2001 n'ayant pas été indiqué dans le rapport d'activités de l'année.

Tableau XLIII : DjEt-1, distribution des vestiges provenant des différentes aires de fouilles de 2001, 2004 et 2007.

Rivière	Site	Turkey Tail	Adéna	Meadowood	Total
<i>Hautes terres</i>					
Métabetchouane (lac Métabetchouane)	ClFa-6		1		1
Métabetchouane (lac Métabetchouane)	ClFa-14			3	3
Métabetchouan (cours moyen)	DaEx-5			1	1
Ouiatchouan (Lac des Commissaires)	DbFb-1			1	1
Ouiatchouan (Lac des Commissaires)	DbFb-10			1	1
Ouiatchouan (Lac des Commissaires)	DbFb-14		1		1
Ouiatchouan (Lac des Commissaires)	DbFb-37	1			1
<i>Basses terres</i>					
Métabetchouane (embouchure)	DcEx-2			1	1
Métabetchouane (embouchure)	DcEx-3			1	1
Métabetchouane (embouchure)	DcEx-4	1			1

Tableau XLIV : autres gisements où des pointes du Sylvicole inférieur ont été recueillies.

		Cherts	Quartzites	Quartz	Calcédoine	Plutonique	Autres	Total
DcEp-2	Nb.	3210	1352	5925	650	10814	577	22528
	%	14	6	26	3	48	3	100
	Gr.	1949	363	4852	296	95232	2999	105691
	%	2	> 0,5	5	> 0,5	90	3	100
DcEp-5A	Nb.	6386	2860	721	23	762	1728	12480
	%	51	23	6	> 0,5	6	14	100
	Gr.	1640	669	604	8	43368	4058	50347
	%	3	1	1	> 0,5	86	8	100
DcEp-5B	Nb.	925	5187	398	27	114	742	7393
	%	13	70	5	> 0,5	2	10	100
	Gr.	571	509	184	7	7479	2352	11102
	%	5	5	2	> 0,5	67	21	100
DbEI-9A	Nb.	10040	8770	712	604	94	354	20574
	%	49	43	3	3	> 0,5	2	100
	Gr.	1768	1374	934	182	13881	1015	19154
	%	9	7	5	1	72	5	100
DbEI-9B	Nb.	6967	4885	8993	719	2111	338	24013
	%	29	20	37	3	8	1	100
	Gr.	3448	869	4692	193	27184	1086	37472
	%	9	2	13	1	73	3	100
DcEs-1	Nb.	673	619	507	2006	110	503	4418
	%	15	14	11	45	2	11	100
	Gr.	1365	990	1722	2259	9945	1193	17474
	%	8	6	10	13	57	7	100
TOTAL	Nb.	28201	23673	17256	4029	14005	4242	91406
	%	31	26	19	4	15	4	100
	Gr.	10741	4774	12988	2945	111379	12703	155530
	%	7	3	8	2	72	8	100

Tableau XLV : sites du Bas-Saguenay, quantité et masse volumétrique des matières premières lithiques, tous vestiges lithiques considérés.

		Cherts	Quartzites	Quartz	Calcédoine	Plutonique	Autres	Total
DcEp-2	Nb.	3033	1284	5783	616	10469	512	21697
	%	14	6	27	3	48	2	100
	Gr.	754	205	1618	222	17718	1106	21623
	%	3	1	7	1	82	6	100
DcEp-5A	Nb.	6331	2828	710	22	632	1696	12219
	%	52	23	6	< 0,5	5	14	100
	Gr.	1361	315	161	6	1172	1092	4107
	%	33	8	4	< 0,5	29	27	100
DcEp-5B	Nb.	912	5174	393	26	59	721	7285
	%	13	71	5	< 0,5	< 1	10	100
	Gr.	403	439	126	5	312	1713	2998
	%	13	15	4	< 0,5	10	57	100
DbEl-9A	Nb.	9973	8692	678	585	50	343	20321
	%	49	43	3	3	< 0,5	2	100
	Gr.	1367	1096	286	122	129	111	3111
	%	44	35	9	4	4	4	100
DbEl-9B	Nb.	6825	4802	8861	692	1934	292	23406
	%	29	21	38	3	8	1	100
	Gr.	2090	542	2950	132	2482	169	8365
	%	25	6	35	2	30	2	100
DcEs-1	Nb.	570	530	450	1815	85	440	3890
	%	15	14	12	47	2	11	100
	Gr.	927	370	1169	1789	3383	616	8254
	%	11	4	14	22	41	7	100
TOTAL	Nb.	27644	23310	16875	3756	13229	4004	88818
	%	31	26	19	4	15	5	100
	Gr.	6902	2967	6310	2276	25196	4807	48458
	%	14	6	13	5	52	10	100

Tableau XLVI : sites du Bas-Saguenay, quantité et masse volumétrique des matières premières lithiques, objets façonnés exclus.

	Ste- Marguerite DbEl-9b*	Anse à la Croix DcEp-2*	Chicoutimi DcEs-1	Desbiens DcEx-1*	Desbiens DcEx-9*	Lac Ouiatchouane DbFb-40	Péribonka DjEt-1*	Péribonka DjEt-4*
Poisson	118	3	4	232	-	-	-	2
Oiseau	845	2	99	229	-	-	2	3
Castor	1116	121	542	1028	76	15	166	2631
Porc-Épic	42	6	3	1	3	-	67	16
Rongeur autre	27	13	82	38	5	-	74	195
Mustélidé	11	-	4	16	-	1	-	26
Ursidé	23	-	3	1	-	-	-	7
Cervidé	14	9	123	10	12	-	13	1
Mammifère marin	328	-	290	-	-	-	-	-
Mammifère autre	12155	19	860	5898	436	-	229	30
Autre	-	4	5	71	2	-	-	-
Indéterminé	1677	24778	2585	1747	4483	537	4382	25783
Total	16360	24955	4607	9271	5017	553	4933	28794

(DbEl-9b : fouille de 2000 et 2001 ; DcEp-2 : fouilles de 1997 et 1998 ; DcEs-1 : fouilles de 1969 à 1972, couche indienne ; DcEx-1 : fouilles de 2000 et 2001, ossements considérés comme préhistoriques ; DcEx-9 : fouille de 2001 ; DjEt-1 : fouille de 2004 ; DjEt-4 : fouille de 2004)

Tableau XLVII : ventilation des assemblages osseux sur certains sites du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

	Chicoutimi* DcEs-1				Anse à la Croix DcEp-2				Sainte-Marguerite DbEI-9b				Riv. Métabetchouane DcEx-1			
	Nb	Lo	La	É	Nb	Lo	La	É	Nb	Lo	La	É	Nb	Lo	La	É
Chert, jaspe	11	38,68	22,91	5,05	5	32,90	19,27	4,24	5	27,43	13,13	3,68	1	-	-	-
Quartzite	6	36,30	19,42	4,83	-	-	-	-	6	34,62	19,76	7,03	1	57,68	27,90	8,00
Quartz	4	36,57	21,48	6,95	3	37,16	16,58	2,99	-	-	-	-	1	-	-	-
Calcédoine	2	41,8	16,9	4,45	1	26	15,25	5,5	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	23	37,84	21,07	5,27	10	35,70	18,93	4,67	11	32,22	17,55	5,35	3	57,68	27,90	8,00

* Les données proviennent de Chapdelaine 1984, p. 45. Les nombres ne correspondent pas à la totalité des pièces complètes, mais aux mesures qui ont pu être prises.

Tableau XLVIII : dimensions moyennes des pointes complètes sur quatre lieux à composantes sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

	Chicoutimi DcEs-1		Anse à la Croix DcEp-2 et 5A		Ste-Marguerite DbEl-9b		Riv. Métabetchouane et Riv. Ashuapmushuan DcEx-1 DhFk-7				TOTAL
Chert, jaspe	10	34%	31	51%	23	47%	1	20%	2	12%	67
Quartzite	13	45%	16	26%	21	43%	2	40%	13	76%	65
Quartz	4	14%	8	13%	2	4%	1	20%	-	0%	15
Calcédoine	2	7%	1	2%	1	2%	1	20%	1	6%	6
Autres	-	0%	5	8%	2	4%	-	0%	1	6%	8
TOTAL	29		61		49		5		17		161

Tableau XLIX : ventilation par matière première des pointes de jet sur quatre lieux à composantes sylvoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

	Chicoutimi DcEs-1		Anse à la Croix DcEp-2 et 5A		Sainte-Marguerite DbEl-9a et 9b		Riv. Métabetchouane et Riv. Ashuapmushuan DcEx-1 DhFk-7			
Chert, jaspe	37	33%	70	54%	28	32%	10	32%	7	14%
Quartzite blanc	29	26%	20	16%	24	28%	4	13%	35	69%
Quartz	7	6%	13	10%	7	8%	3	10%	5	10%
Calcédoine	34	30%	9	7%	12	14%	14	45%	1	2%
Autres	5	4%	17	13%	16	18%	-	0%	3	6%
TOTAL	112		129		87		31		51	

Tableau L : ventilation par matière première des grattoirs des principaux gisements à composantes sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

	Chicoutimi DcEs-1*				Anse à la Croix DcEp-2				Sainte-Marguerite DbEl-9a et 9b				Riv. Métabetchouane DcEx-1			
	Nb	Lo	La	É	Nb	Lo	La	É	Nb	Lo	La	É	Nb	Lo	La	É
Chert, jaspe	54	24,63	21,40	5,76	31	18,15	19,56	4,27	9	22,41	22,76	7,22	2	15,96	16,36	4,90
Quartzite blanc	40	23,09	23,64	6,67	9	23,23	17,97	4,43	6	22,23	19,61	5,88	9	31,26	30,22	6,50
Quartz	8	15,53	19,95	6,97	6	15,08	15,19	2,69	1	28,13	17,12	5,65	1	34,99	33,40	5,25
Calcédoine	44	19,32	19,64	5,87	7	16,84	15,72	2,62	4	21,58	17,50	6,73	2	18,03	24,85	7,57
TOTAL	-	-	-	-	62	19,38	19,12	3,85	21	23,37	21,37	6,76	14	27,45	27,70	6,34

* Les données proviennent de Chapdelaine 1984, p. 45. Les nombres ne correspondent pas à la totalité des pièces complètes, mais aux mesures qui ont pu être prises.

Tableau LI : dimensions moyennes des grattoirs complets sur quatre lieux à composante(s) sylvicoles du bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

Annexe 3 : Planches

Liste des planches

Planche 1 : tessons décorés d'empreintes à la cordelette, d'empreintes quadrangulaires et de ponctuations	662
Planche 2 : tessons décorés à la cordelette.....	663
Planche 3 : tessons décorés par des empreintes dentelées quadrangulaires.....	664
Planche 4: sites des Grottes du Saguenay, parures en os ou sur dents accompagnant les défunts.....	665
Planche 5: sites des Grottes du Saguenay, parures sur coquillage accompagnant les défunts.....	666
Planche 6: vestiges métalliques retrouvés sur DaEk-37 et DaEk-36.....	667
Planche 7 : quelques vestiges historiques de la station B du site DbEl-9.....	668
Planche 8: DcEp-3, vestiges historiques.....	669
Planche 9: DcEp-3, boulettes d'argile.....	670
Planche 10 : DcEp-3, quelques éléments de l'industrie ostéodentique.....	671
Planche 11 : site DcEp-5, station B, vestiges de l'histoire ancienne.....	672
Planche 12 : DhFk-7, céramique huronne de la fin de la préhistoire.....	673
Planche 13 : Grottes du Saguenay, feuilletts d'écorce troués.....	674
Planche 14 : Site Mandeville (CaFg-1). Iroquoiens du Saint-Laurent, XVI ^e siècle.....	675
Planche 15 : perles en os de sites des grottes du Saguenay.....	676
Planche 16 : DbEl-9, station B, quelques pointes de jet.....	677
Planche 17 : DbEl-9, station B, quelques grattoirs.....	678
Planche 18 : DbEl-9, station B, objets de mouture.....	679
Planche 19 : DbEl-9, station B, tesson de bord crestellé datant d'environ 350 à 550 A.A.....	680
Planche 20 : DbEl-9, station B, tesson de bord crestellé datant d'environ 350 à 550 A.A.....	681
Planche 21: DbEl-9, station B, tessons de bord datant d'environ 600 à 1000 A.A.....	682
Planche 22 : DbEl-9, station B, tesson datant selon Tremblay de 550 à 850 A.A.....	683
Planche 23 : DbEl-9, station B, tesson de bord avec possible influence owascoïde datant d'entre 900 et 1200 A.A.....	684
Planche 24 : DbEl-9, station B, tesson de bord datant d'entre 1300 et 1600 A.A.....	685
Planche 25 : DbEl-9, station B, tesson de bord datant d'environ 1300 à 1600 A.A.....	686
Planche 26 : DbEl-9, station B, tessons de bord datant d'environ 1500 à 2400 A.A.....	687
Planche 27 : DbEl-9, station B, tessons de bord datant d'environ 1500 à 2400 A.A.....	688
Planche 28 : DbEl-9, station B, tesson datant d'environ 1500 à 2400 A.A.....	689
Planche 29 : site DbEl-9, station A, quelques objets lithiques représentant l'assemblage.....	690
Planche 30 : site DbEl-9, station A, autres objets lithiques représentant l'assemblage..	691
Planche 31 : site DcEp-2, quelques grattoirs.....	692
Planche 32 : site DcEp-2, quelques objets façonnés en amphibolite.....	693
Planche 33 : site DcEp-2, quelques pointes.....	694
Planche 34 : site DcEp-2, tesson de céramique du Sylvicole supérieur ancien avec ponctuations externes, 1000 à 1200 A.A.....	695
Planche 35 : site DcEp-2, tessons de céramique attribués à la période 1000 à 1500 A.A.....	696

Planche 36 : site DcEp-2, possibles rebuts de pâte.....	697
Planche 37 : site DcEp-5, station A, pointes de jet.....	698
Planche 38: site DcEp-5, station A, grattoirs.....	699
Planche 39 : station A, site DcEp-5. Équivalent de vase attribué au Sylvicole supérieur médian.....	700
Planche 40 : station A, site DcEp-5. Équivalent de vase décoré à la cordelette et présentant un décor avec profondes scarifications dur la paroi interne attribué au Sylvicole moyen tardif.....	701
Planche 41 : station A, site DcEp-5. Équivalents de vase attribués au Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole moyen ancien.....	702
Planche 42: site DcEp-5, station B, pointes de jet.....	703
Planche 43: site DcEp-5, station B, meule dormante avec support et meule à main.....	704
Planche 44: site DcEp-5, station B, meule dormante avec support et meule à main reconstitués.....	705
Planche 45 : DcEs-4, vase de la fin de l'Iroquoisie laurentienne.....	706
Planche 46 : DgEs-1, quelques objets de la période 1000 à 3000 A.A.....	707
Planche 47 : DgEs-1, vase céramique de l'Iroquoisie laurentienne du segment chronologique 400 à 1000 A.A.....	708
Planche 48 : sites DcEw-15, tessons de céramique amérindienne du Sylvicole supérieur.....	709
Planche 49 : site DcEw-14, tesson de la fin du Sylvicole supérieur.....	710
Planche 50 : site DcEx-1, tessons de bord du Sylvicole supérieur.....	711
Planche 51 : site DcEx-1, autres tessons de style huron du Sylvicole supérieur.....	712
Planche 52 : site DcEx-1, différents tessons du Sylvicole supérieur.....	713
Planche 53 : site DcEx-1, pointes de jet.....	714
Planche 54 : site DcEx-1, outils en os.....	715
Planche 55 : site DcEx-1, outils en os (suite)......	716
Planche 56 : galets de calcédoine grise-bleutée provenant de la source de l'île aux Coulevres.....	717
Planche 57 : site DcFa-5, céramique du Sylvicole supérieur.....	718
Planche 58 : site DhFk-7, pointes de jet.....	719
Planche 59 : sites du cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan, tessons du Sylvicole supérieur.....	720
Planche 60 : sites de la plage Robertson, tessons du Sylvicole supérieur.....	721
Planche 61 : sites de la plage Robertson, quelques pointes de jet.....	722
Planche 62 : sites de la plage Robertson, outils divers.....	723
Planche 63 : DdEw-12, quelques pointes de jet associés au Sylvicole moyen.....	724
Planche 64 : site DdEw-12, tessons de céramique du segment 1000 à 2400 A.A.....	725
Planche 65: sites DeFc-9 et DeFc-1, fragment de vase attribué au Sylvicole moyen tardif.....	726
Planche 66: sites DeFc-9 et DeFc-1, fragment de vase attribué à la fin du Sylvicole moyen ancien.....	727
Planche 67: exemples de pièces en calcédoine brune et noire.....	728
Planche 68 : sites DeFc-9 et DeFc-1, pointes de jet.....	729
Planche 69 : sites DeFc-9 et DeFc-1, grattoirs.....	730

Planche 70: site DfEu-3, fragment de vase attribué au sous-segment chronologique 1500 à 2400 A.A.	731
Planche 71 : sites DfEu-3, objets façonnés en quartzite de Ramah.	732
Planche 72: site DfEu-2, fragments de vase attribués au Sylvicole moyen tardif A.A. et au Sylvicole supérieur.....	733
Planche 73 : DjEt-1, tessons de céramique amérindienne	734
Planche 74 : site DjEt-1, objets façonnés.....	735
Planche 75 : sites DcEw-11 et DcEw-16, tessons de céramique du Sylvicole moyen. ..	736
Planche 76 : site DcEw-11, tesson de céramique amérindienne du Sylvicole moyen ancien.	737
Planche 77 : site DcFa-5, céramique du Sylvicole moyen.....	738
Planche 78 : site DcEw-5, pointes de jet.....	739
Planche 79 : site DcFa-5, vase céramique du Sylvicole moyen	740
Planche 80 : quelques pointes de jet typiques de la période 2400 à 3000 A.A. Secteur de la Petite et de la Grande Décharge.....	741
Planche 81 : quelques pointes de jet de type Meadowood.....	742
Planche 82 : site DcEw-6, quelques lames bifaciales.....	743
Planche 83 : site DcEw-6, quelques lames bifaciales.....	744
Planche 84 : sites DcEv, objets vraisemblablement associés au Sylvicole inférieur.....	745
Planche 85 : sites DeFc-1 et 9, objets façonnés vraisemblablement associés au Sylvicole inférieur.....	746
Planche 86 : sites DeFc-1 et 9, possibles objets associés au Sylvicole inférieur.....	747
Planche 87 : site DaEx-a, gorgerin.....	748
Planche 88 : station D, site DcEp-5, meule dormante et pilon.....	749
Planche 89 : station C, site DcEp-5, meule à ocre.....	750
Planche 90 : site DcFa-5, quelques pointes de jet.....	751
Planche 91 : grottes du Saguenay, fragment d'écorce avec babiche.....	752



Planche 1 : tessons décorés d'empreintes à la cordelette, d'empreintes quadrangulaires et de ponctuations (Sénécal 2008)

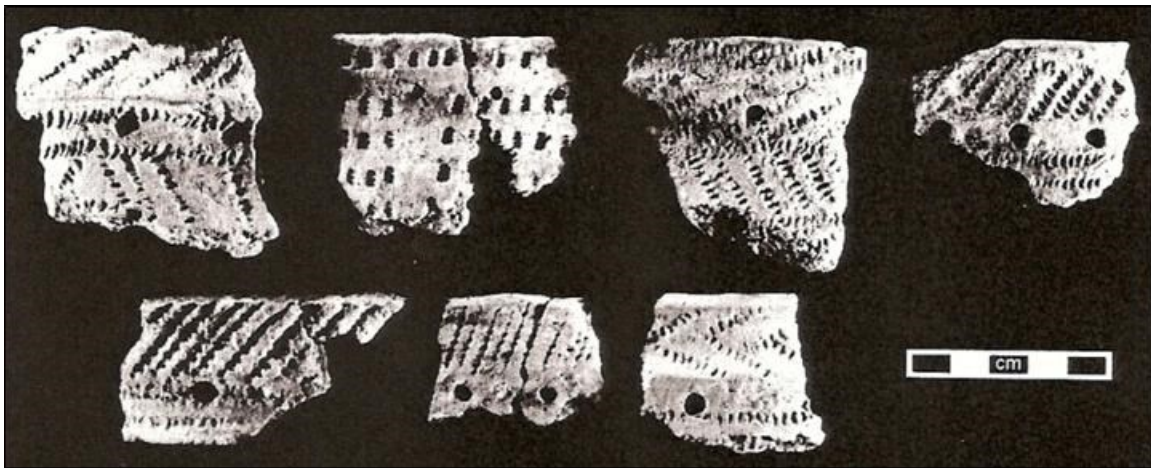


Planche 2 : tessons décorés à la cordelette (Gates Saint-Pierre 2006)

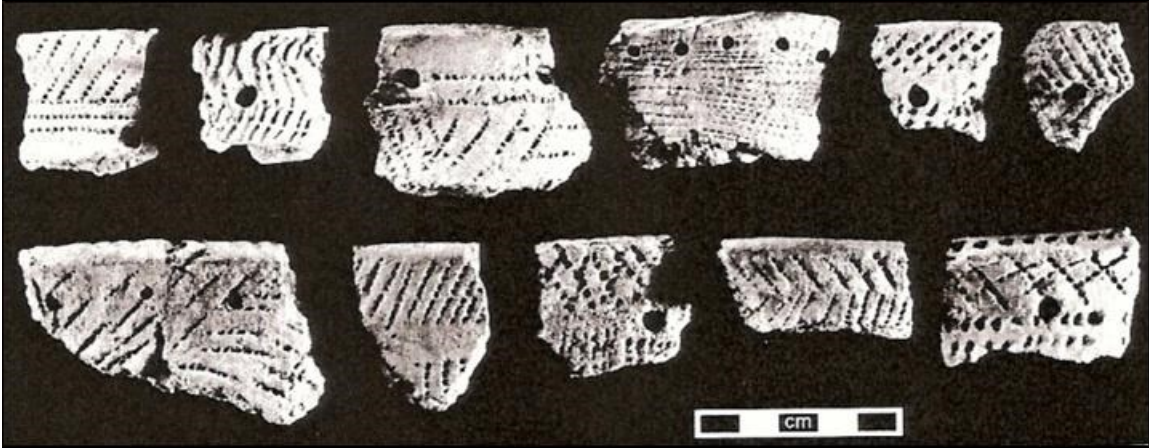


Planche 3 : tessons décorés par des empreintes dentelées quadrangulaires (Gates Saint-Pierre 2006)



Planche 4: sites des Grottes du Saguenay, parures en os ou sur dents accompagnant les défunts
(Brassard 1961, Archives de la Société historique du Saguenay)



Planche 5: sites des Grottes du Saguenay, parures sur coquillage accompagnant les défunts (Brassard 1961, Archives de la Société historique du Saguenay)



Planche 6: vestiges métalliques retrouvés sur DaEk-37 (#1 à #4) et DaEk-36 (#5) (Brassard 1961)



Planche 7 : quelques vestiges historiques de la station B du site DbEl-9. (Tremblay, Langevin et Côté 2005)



Planche 8: DcEp-3, vestiges historiques.



Planche 9: DcEp-3, boulettes d'argile.



Planche 10 : DcEp-3, quelques éléments de l'industrie ostéodentique.



Planche 11 : site DcEp-5, station B, vestiges de l'histoire ancienne.



Planche 12 : DhFk-7, céramique huronne de la fin de la préhistoire.



Planche 13 : grottes du Saguenay, feuillets d'écorce troués.



Planche 14 : site Mandeville (CaFg-1). Iroquoiens du Saint-Laurent, XVI^e siècle (Langevin, Tremblay et Gates 2007)

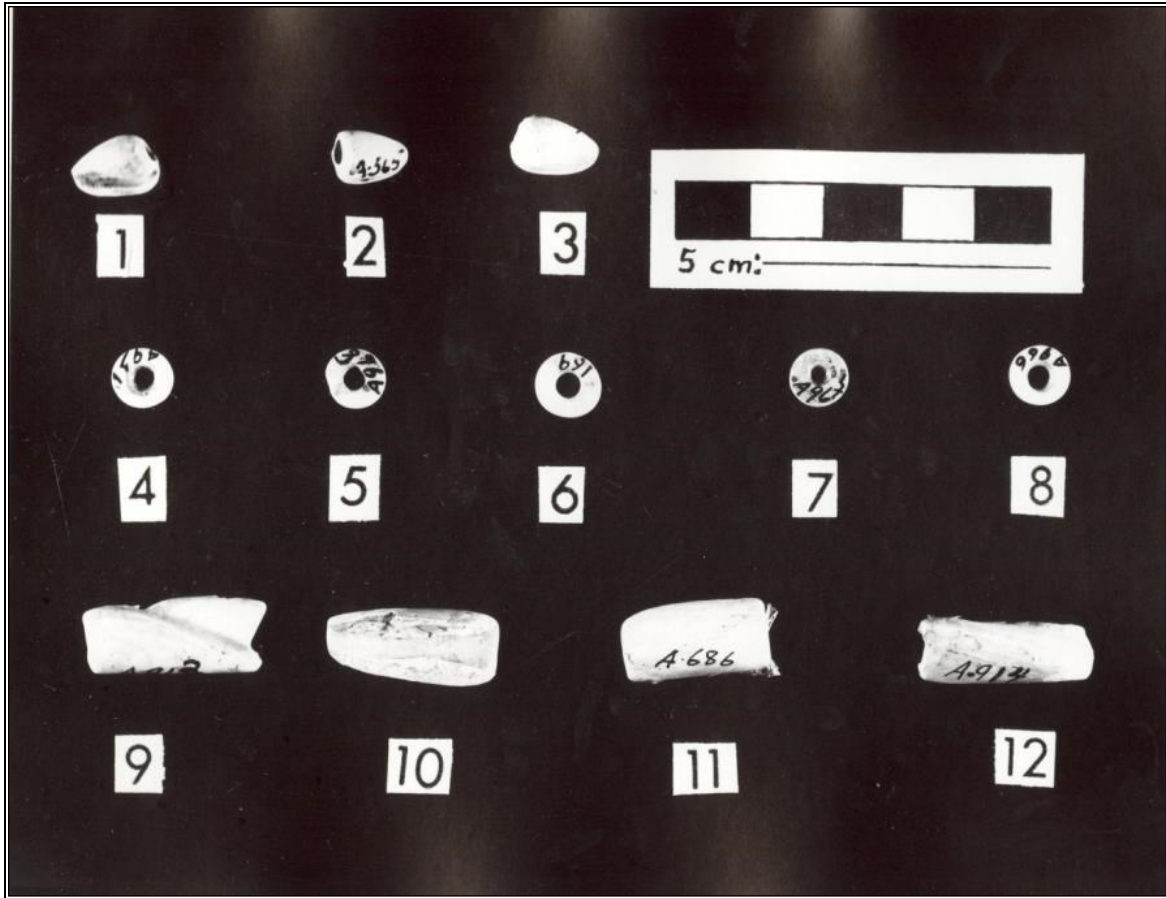


Planche 15 : perles en os de sites des grottes du Saguenay (Brassard 1961, Archives de la Société Historique du Saguenay)



Planche 16 : DbEl-9, station B, quelques pointes de jet (Tremblay, Langevin et Côté 2005)



Planche 17 : DbEl-9, station B, quelques grattoirs.



Planche 18 : DbEl-9, station B, objets de mouture.



Planche 19 : DbE1-9, station B, tesson de bord crestellé datant d'environ 350 à 550 A.A. (Tremblay, Langevin et Côté 2005)



Planche 20 : DbEl-9, station B, tesson de bord crestellé datant d'environ 350 à 550 A.A.



Planche 21: DbE1-9, station B, tessons de bord datant d'environ 600 à 1000 A.A.



Planche 22 : DbEl-9, station B, tesson datant selon Tremblay de 550 à 850 A.A. (Tremblay, Langevin et Côté 2005)¹

¹ Selon Chapdelaine (2014 : communication personnelle), ce bord très idiosyncratique pourrait dater d'avant 850 AA, peut-être même entre 600 et 800 ans de notre ère. Toujours selon lui, ce vase ne semble pas appartenir au Sylvicole supérieur malgré la crestellation et l'ajout d'un colombin pour marquer la crestellation. Il y aurait des vases crestellés au Sylvicole moyen ancien et la technique décorative qu'il soupçonne pour ce vase serait l'effet repoussé, ce qui est caractéristique du Sylvicole moyen. Notons tout de même qu'au contraire de Tremblay qui a eu ce vase entre ses mains, Chapdelaine a dû se contenter d'une photo.



Planche 23 : DbEl-9, station B, tesson de bord avec possible influence owascoïde datant d'entre 900 et 1200 A.A. (Tremblay, Langevin et Côté 2005)



Planche 24 : DbEl-9, station B, tesson de bord datant d'entre 1300 et 1600 A.A.



Planche 25 : DbEl-9, station B, tesson de bord datant d'environ 1300 à 1600 A.A.



Planche 26 : DbEl-9, station B, tessons de bord datant d'environ 1500 à 2400 A.A.



03.131

Planche 27 : DbEl-9, station B, tessons de bord datant d'environ 1500 à 2400 A.A.



Planche 28 : DbEl-9, station B, tesson datant d'environ 1500 à 2400 A.A. (Tremblay, Langevin et Côté 2005)



Planche 29 : site DbEl-9, station A, quelques objets lithiques représentant l'assemblage.



Planche 30 : site DbEl-9, station A, autres objets lithiques représentant l'assemblage.



Planche 31 : site DcEp-2, quelques grattoirs.



Planche 32 : site DcEp-2, quelques objets façonnés en amphibolite.



Planche 33 : site DcEp-2, quelques pointes.



Planche 34 : site DcEp-2, tesson de céramique du Sylvicole supérieur ancien avec ponctuations externes, 1000 à 1200 A.A. (Gallo 2013)

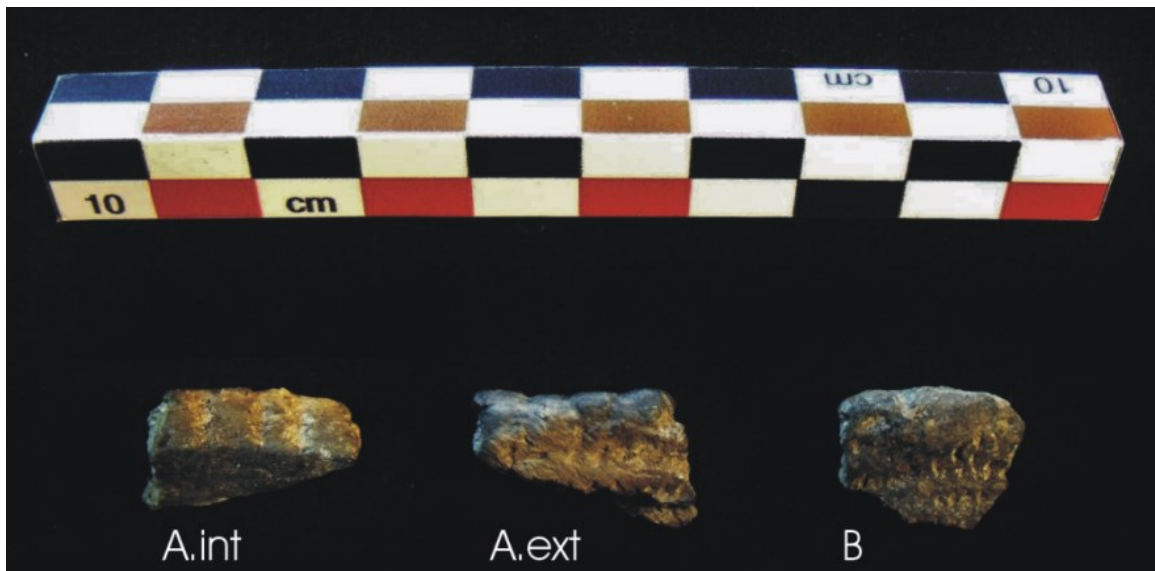


Planche 35 : site DcEp-2, tessons de céramique attribués à la période 1000 à 1500 A.A. (Gallo 2013)

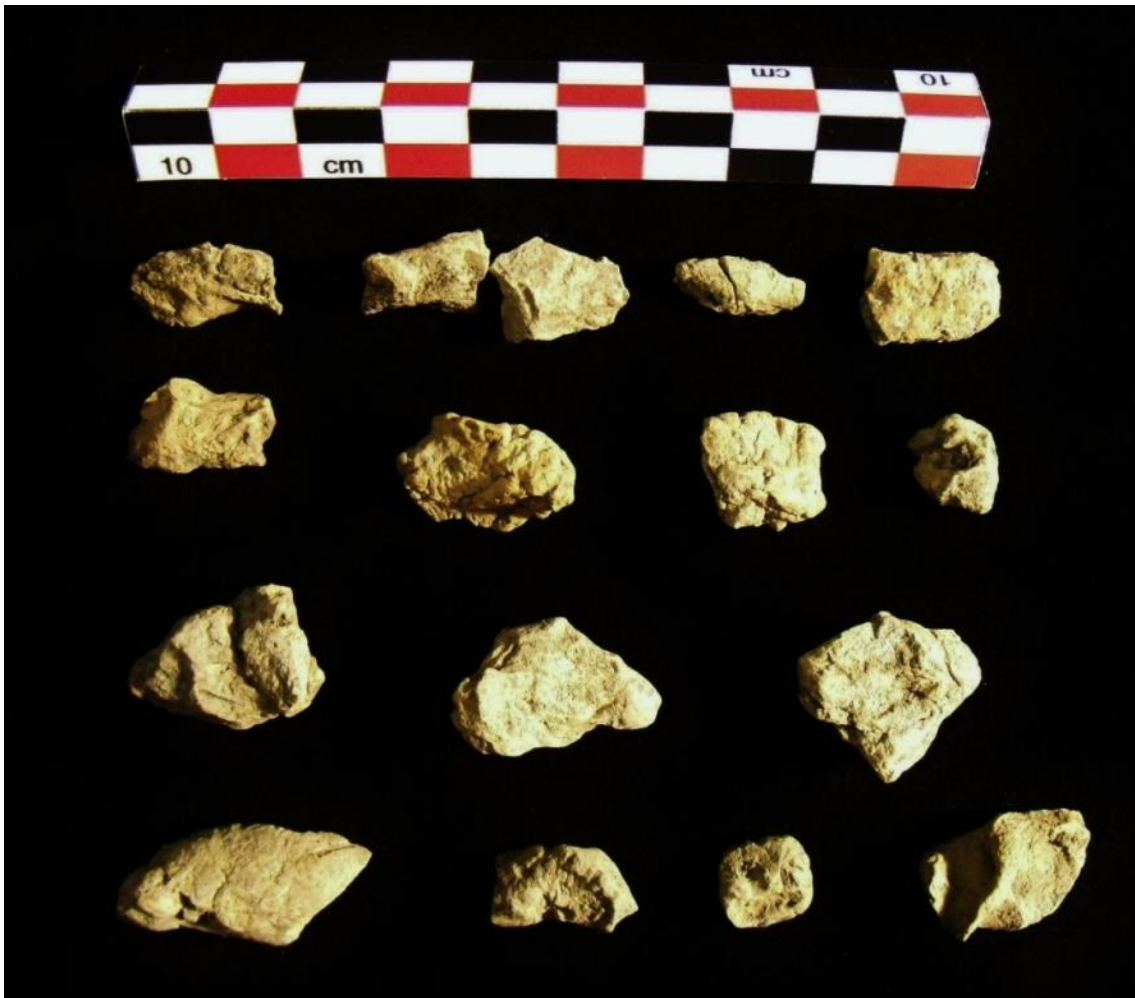


Planche 36 : site DcEp-2, possibles rebuts de pâte (Gallo 2013)

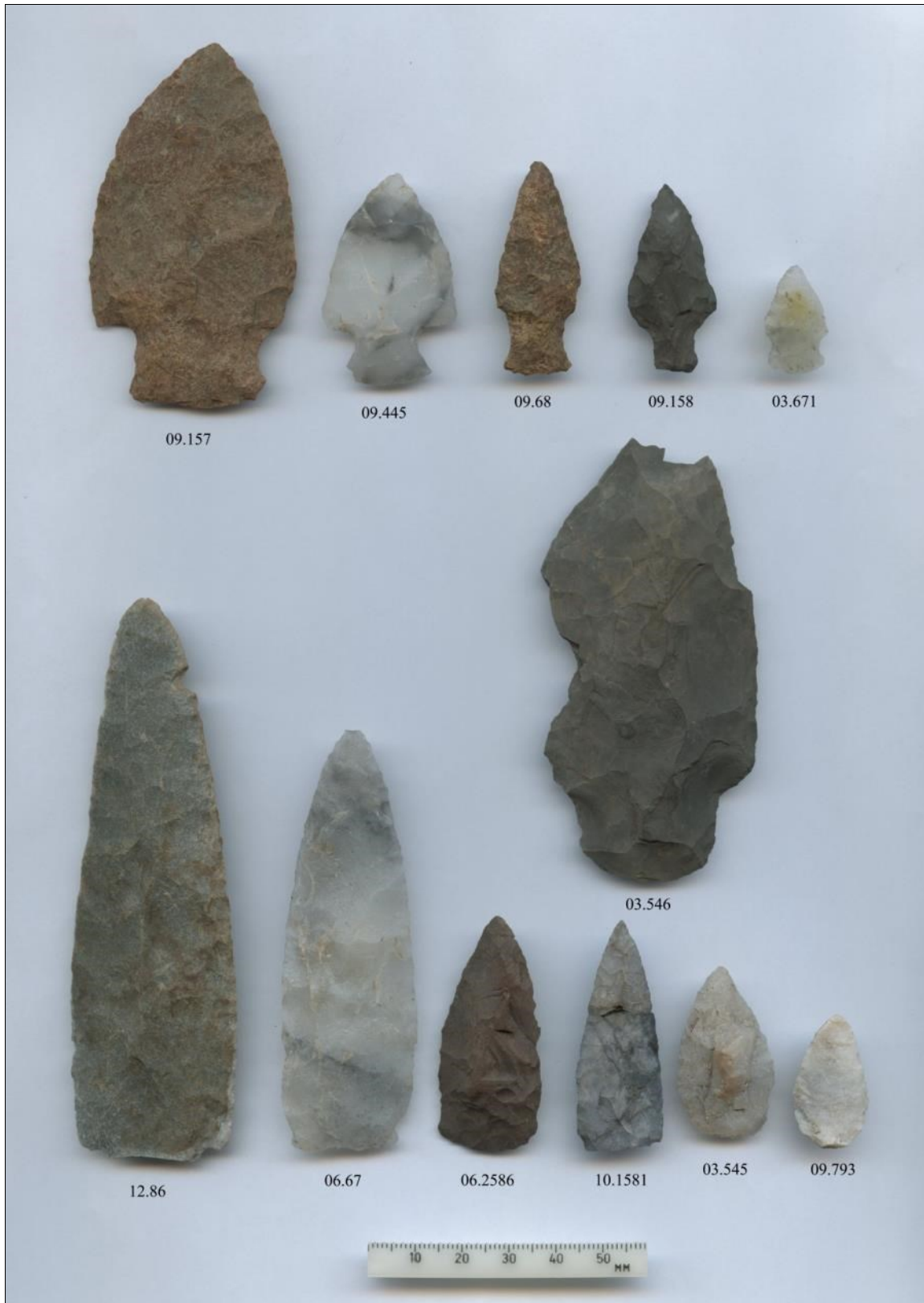


Planche 37 : site DcEp-5, station A, pointes de jet.



Planche 38: site DcEp-5, station A, grattoirs.

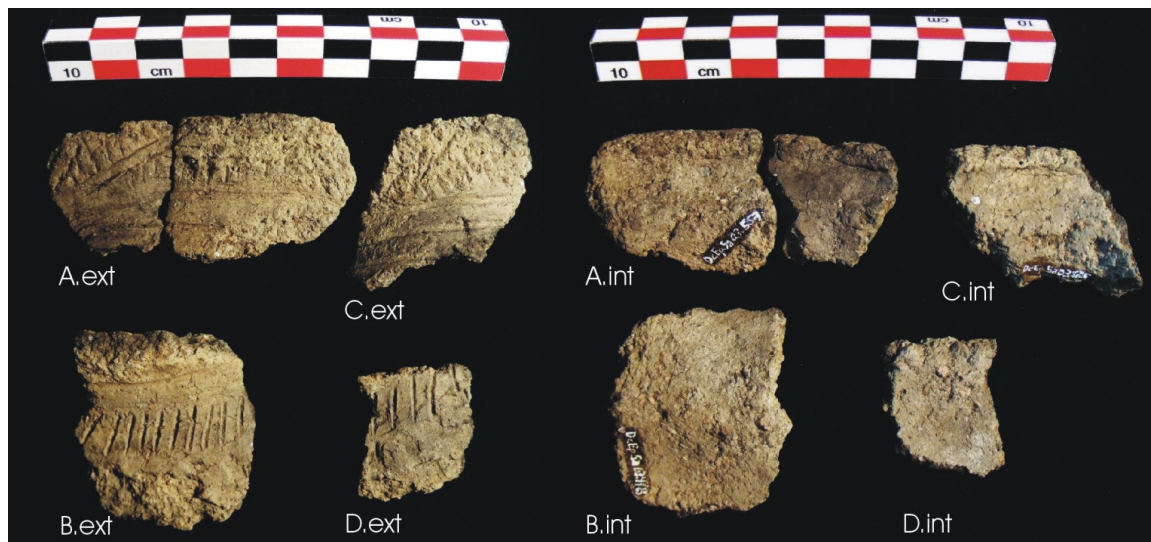


Planche 39 : station A, site DcEp-5. Équivalent de vase attribué au Sylvicole supérieur médian (Gallo 2013)

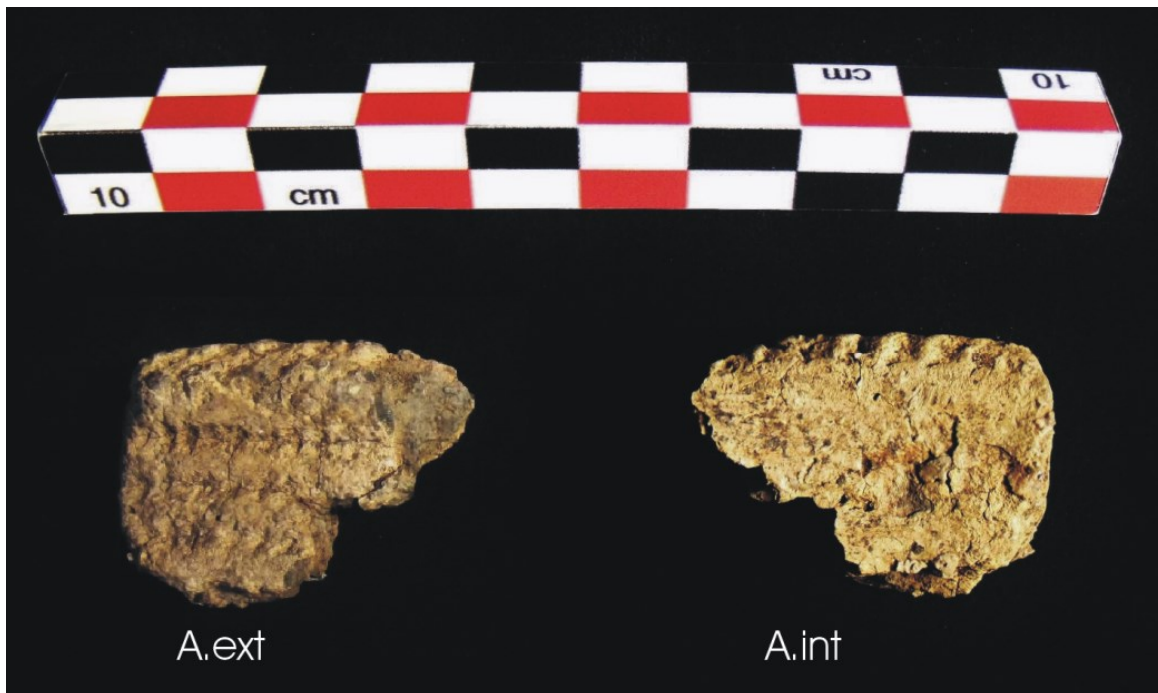


Planche 40 : station A, site DcEp-5. Équivalent de vase décoré à la cordelette et présentant un décor avec profondes scarifications sur la paroi interne attribué au Sylvicole moyen tardif (Gallo 2013)

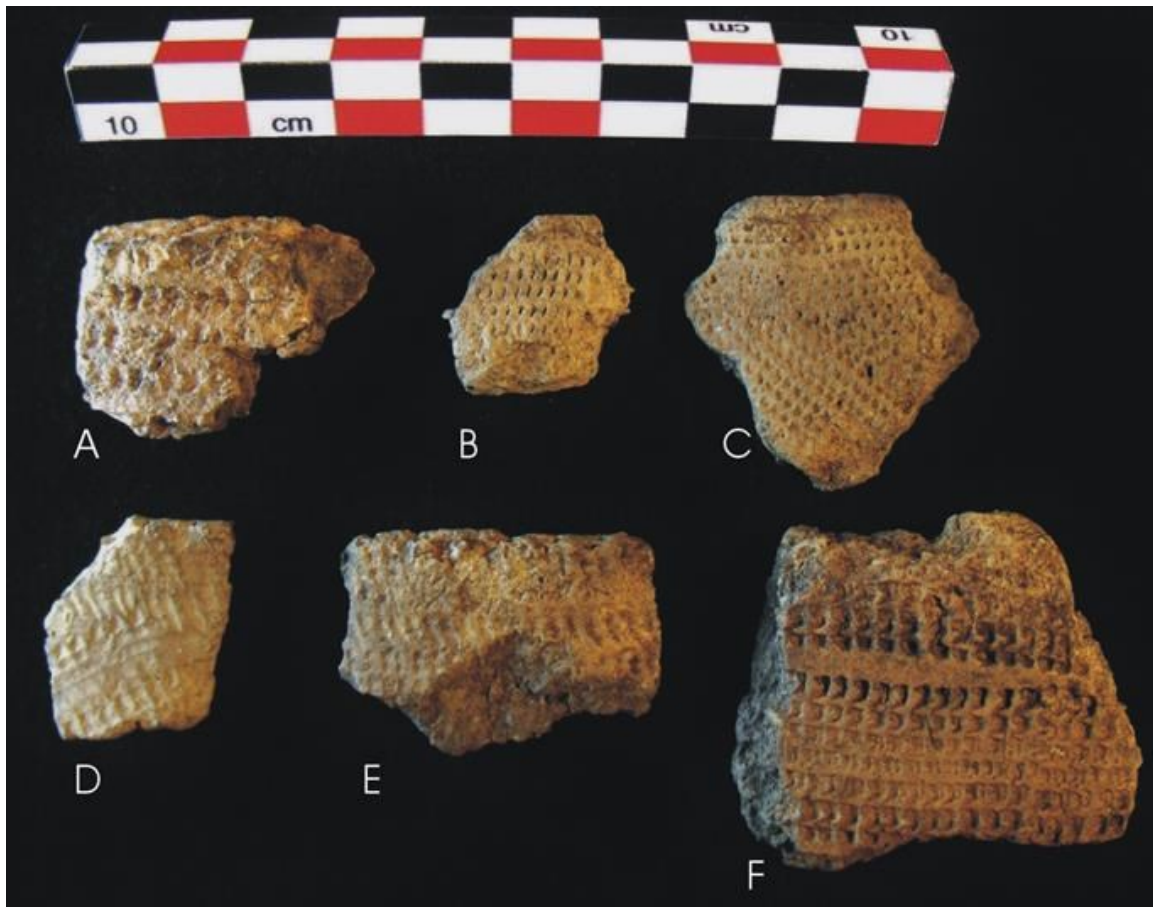


Planche 41 : station A, site DcEp-5. Équivalents de vase attribués au Sylvicole moyen tardif (A et B) et au Sylvicole moyen ancien (C, D, E et F) (Gallo 2013)

3



Planche 42: site DcEp-5, station B, pointes de jet.



Planche 43: site DcEp-5, station B, meule dormante avec support et meule à main.



Planche 44: site DcEp-5, station B, meule dormante avec support et meule à main (objet reconstitué).



Planche 45 : DcEs-4, vase de la fin de l'Iroquoisie laurentienne.



Planche 46 : DgEs-1, quelques objets de la période 1000 à 3000 A.A.



Poterie
tesson de bord
07.20

Planche 47 : DgEs-1, vase céramique de l'Iroquoisie laurentienne du segment chronologique 400 à 1000 A.A.

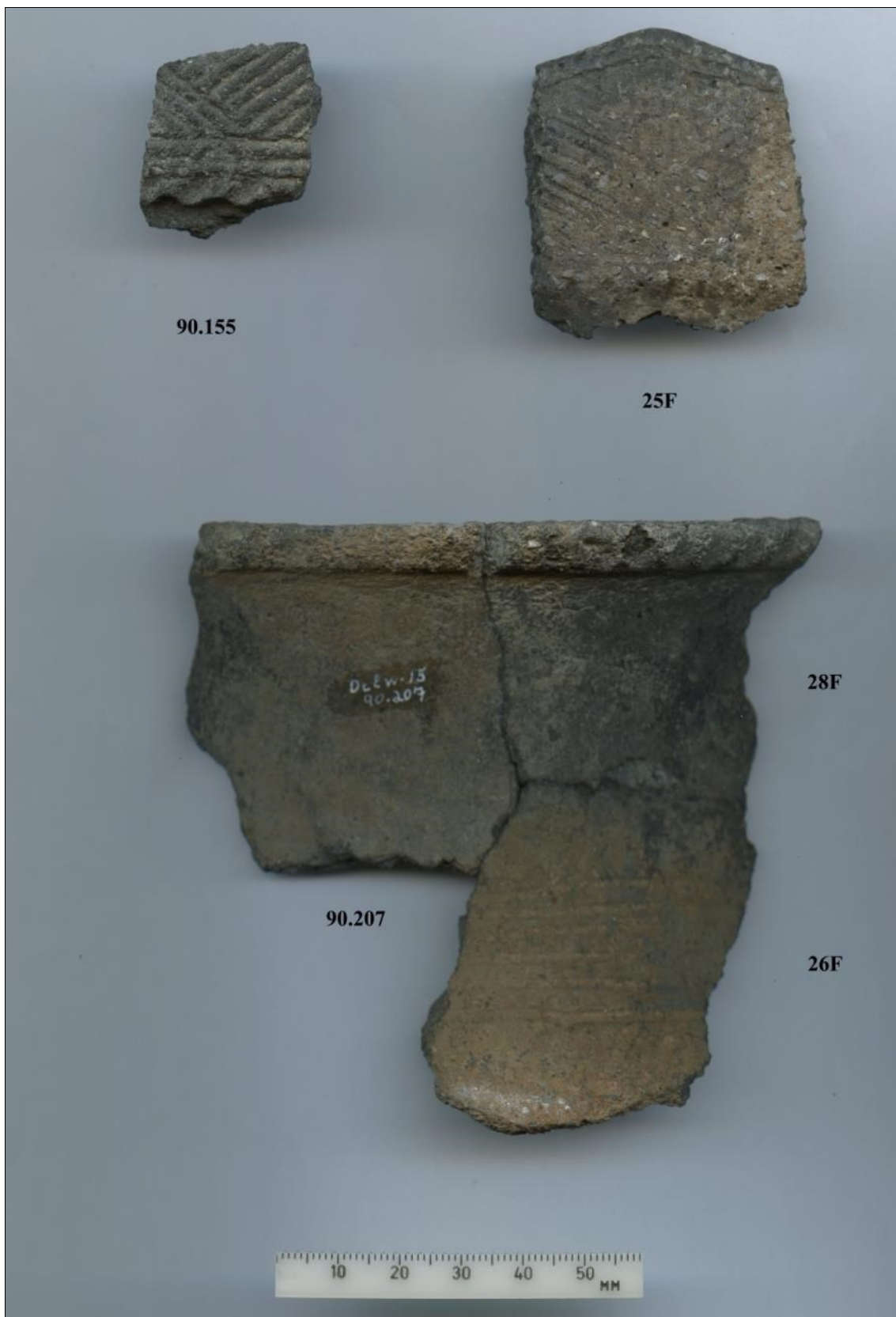


Planche 48 : sites DcEw-15, tessons de céramique amérindienne du Sylvicole supérieur.



Planche 49 : site DcEw-14, tesson de la fin du Sylvicole supérieur.



Planche 50 : site DcEx-1, tessons de bord du Sylvicole supérieur (Tremblay et Langevin 2004)



Planche 51 : site DcEx-1, autres tessons de style huron du Sylvicole supérieur.



Planche 52 : site DcEx-1, différents tessons du Sylvicole supérieur.

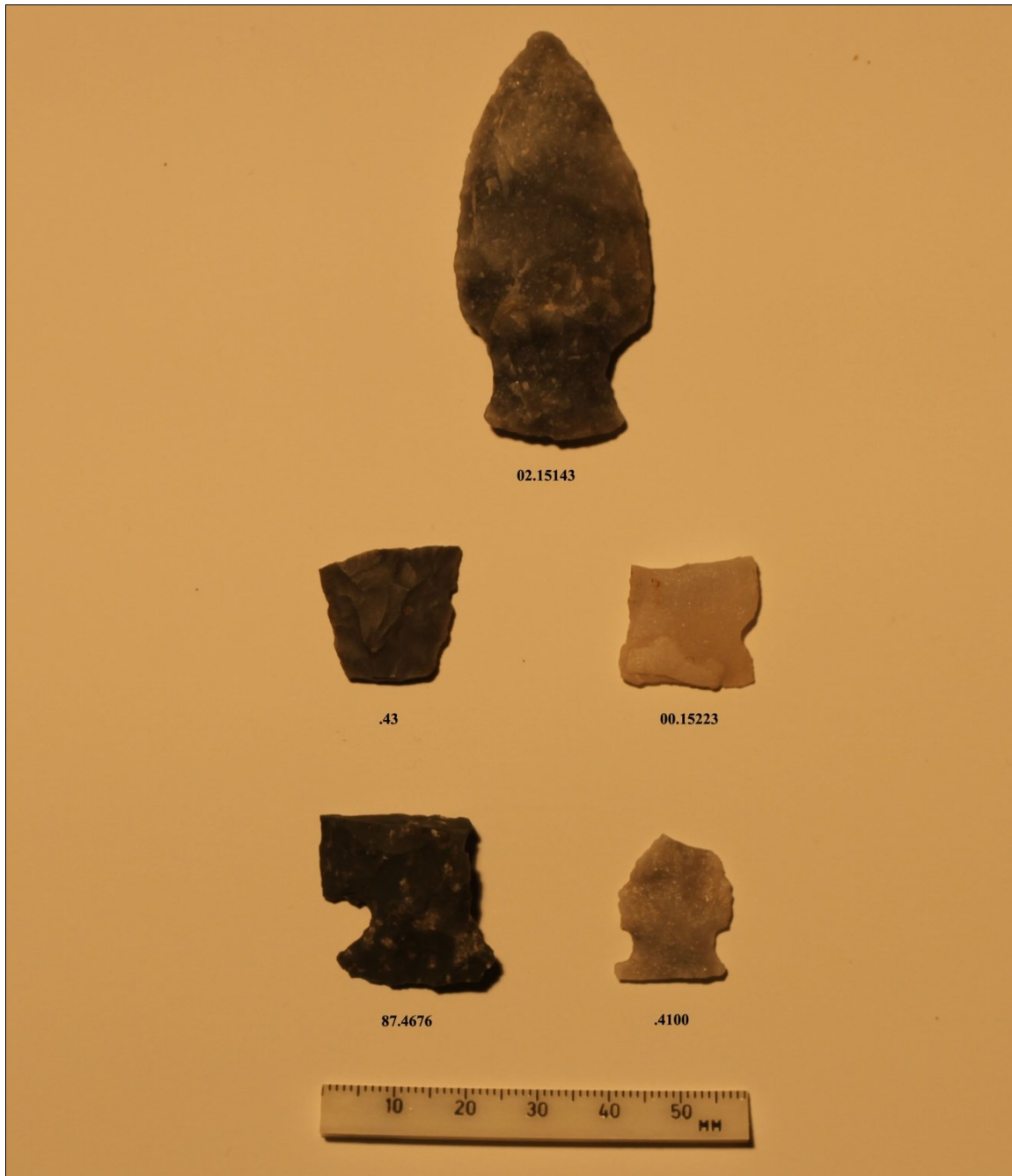


Planche 53 : site DcEx-1, pointes de jet.



Planche 54 : site DcEx-1, outils en os.



Planche 55 : site DcEx-1, outils en os (suite).



Planche 56 : galets de calcédoine grise-bleutée provenant de la source de l'île aux Couleuvres.



Planche 57 : site DcFa-5, céramique du Sylvicole supérieur.

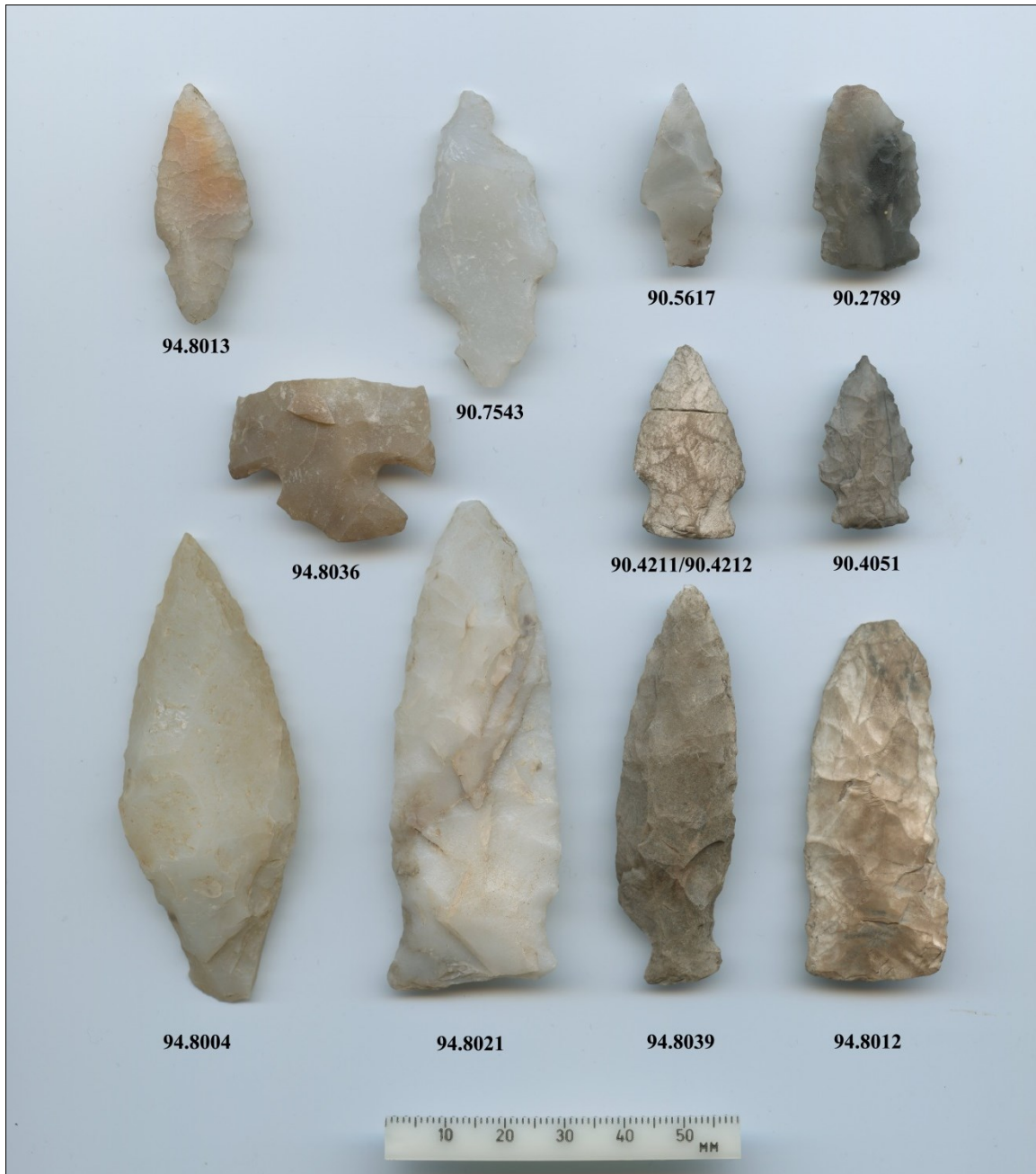


Planche 58 : site DhFk-7, pointes de jet.



Planche 59 : sites du cours supérieur de la rivière Ashuapmushuan, tessons du Sylvicole supérieur.



Planche 60 : sites de la plage Robertson, tessons du Sylvicole supérieur.



Planche 61 : sites de la plage Robertson, quelques pointes de jet.



Planche 62 : sites de la plage Robertson, outils divers.



Planche 63 : DdEw-12, quelques pointes de jet associés au Sylvicole moyen (Moreau 1990)



Planche 64 : site DdEw-12, tessons de céramique du segment 1000 à 2400 A.A.



Planche 65: sites DeFc-9 et DeFc-1, fragment de vase attribué au Sylvicole moyen tardif.



Planche 66: sites DeFc-9 et DeFc-1, fragment de vase attribué à la fin du Sylvicole moyen ancien.



Planche 67: exemples de pièces en calcédoine brune et noire.

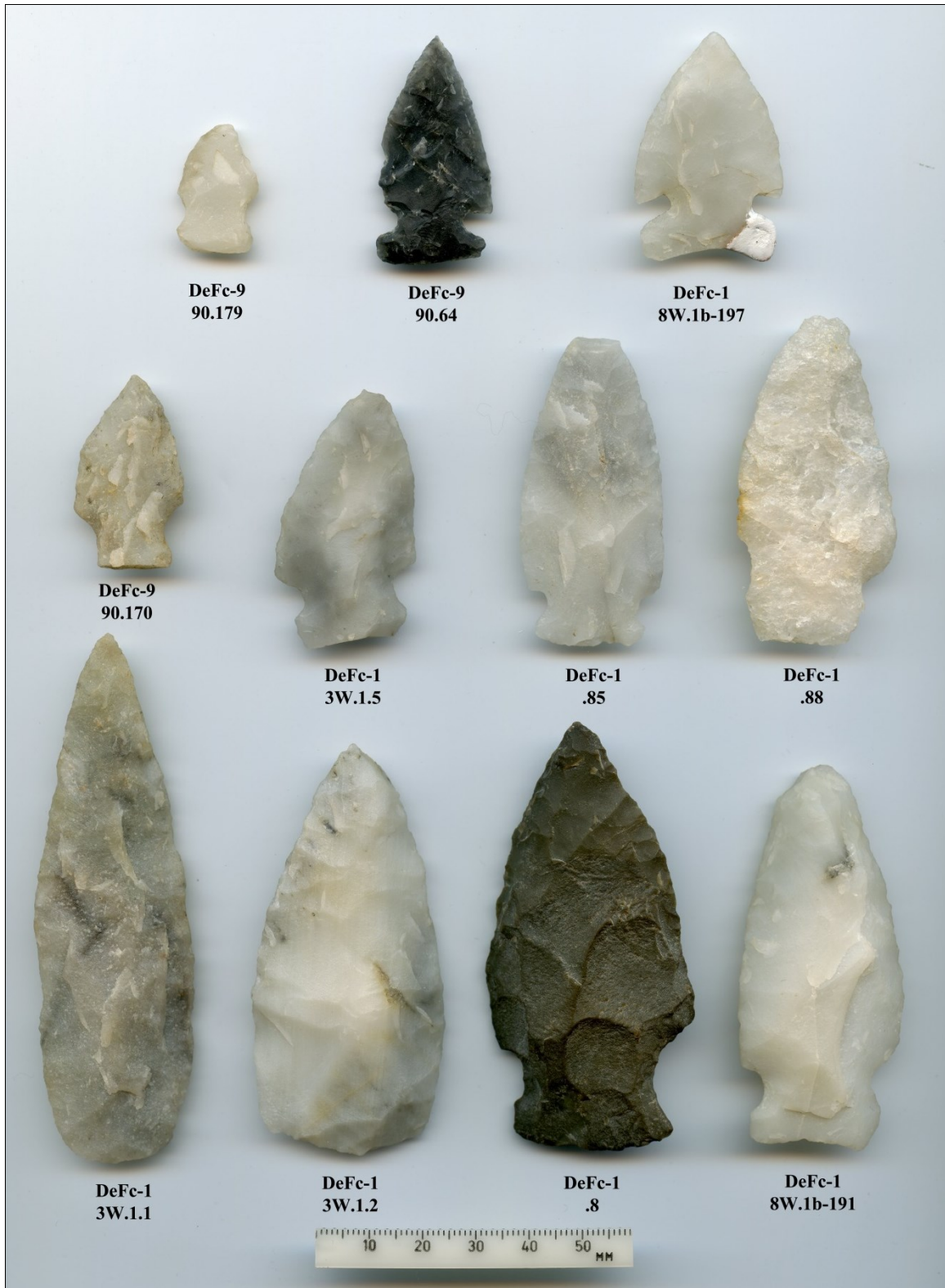


Planche 68 : sites DeFc-9 et DeFc-1, pointes de jet.



Planche 69 : sites DeFc-9 et DeFc-1, grattoirs.



Planche 70: site DfEu-3, fragment de vase attribué au sous-segment chronologique 1500 à 2400 A.A.



Planche 71 : sites DfEu-3, objets façonnés en quartzite de Ramah.



Planche 72: site DfEu-2, fragments de vase attribués au Sylvicole moyen tardif A.A. (93.163) et au Sylvicole supérieur (93.247, 93.14 et 2005).

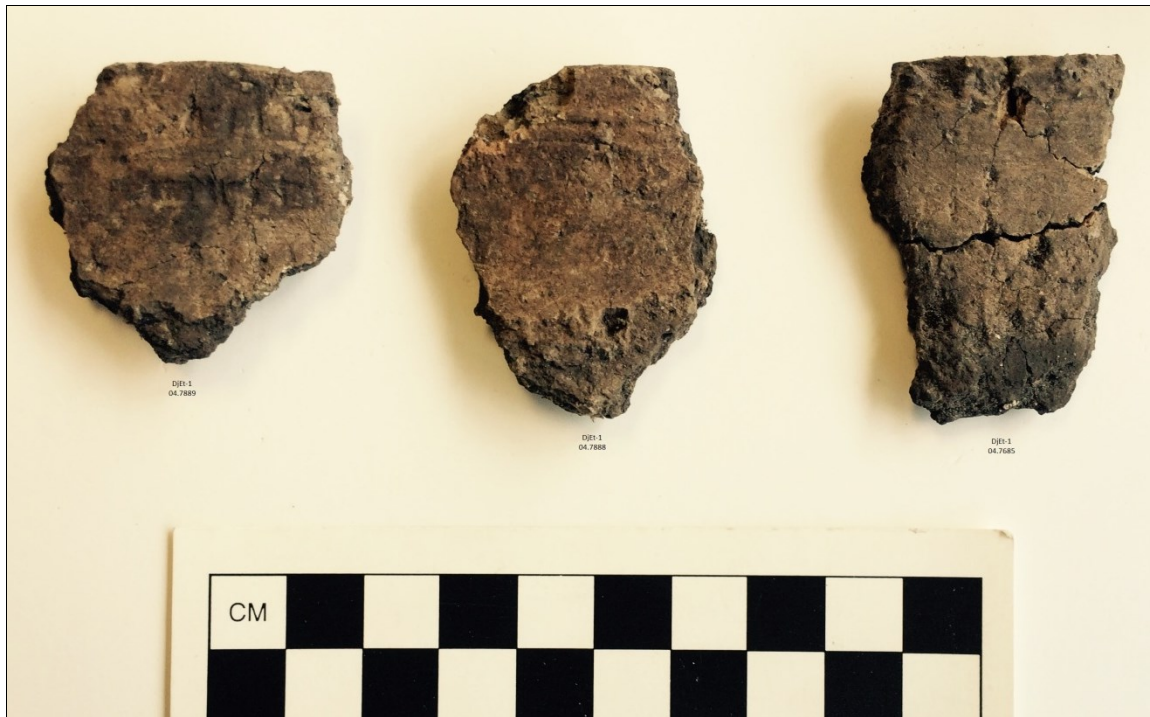


Planche 73 : DjEt-1, tessons de céramique amérindienne (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005)



Planche 74 : site DjEt-1, objets façonnés.



Planche 75 : sites DcEw-11 et DcEw-16, tessons de céramique du Sylvicole moyen.



Planche 76 : site DcEw-11, tesson de céramique amérindienne du Sylvicole moyen ancien (1500-2000 A.A.)



Planche 77 : site DcFa-5, céramique du Sylvicole moyen.



Planche 78 : site DcEw-5, pointes de jet.



Planche 79 : site DcFa-5, vase céramique du Sylvicole moyen (circa 1470 A.A.).



Planche 80 : quelques pointes de jet typiques de la période 2400 à 3000 A.A. Secteur de la Petite et de la Grande Décharge.



Planche 81 : quelques pointes de jet de type Meadowood.



Planche 82 : site DcEw-6, quelques lames bifaciales.



Planche 83 : site DcEw-6, quelques lames bifaciales.



Planche 84 : sites DcEv, objets vraisemblablement associés au Sylvicole inférieur.



Planche 85 : sites DeFc-1 et 9, objets façonnés vraisemblablement associés au Sylvicole inférieur.



Planche 86 : sites DeFc-1 et 9, possibles objets associés au Sylvicole inférieur.



Planche 87 : site DaEx-a, gorgerin.



Planche 88 : station D, site DcEp-5, meule dormante et pilon.

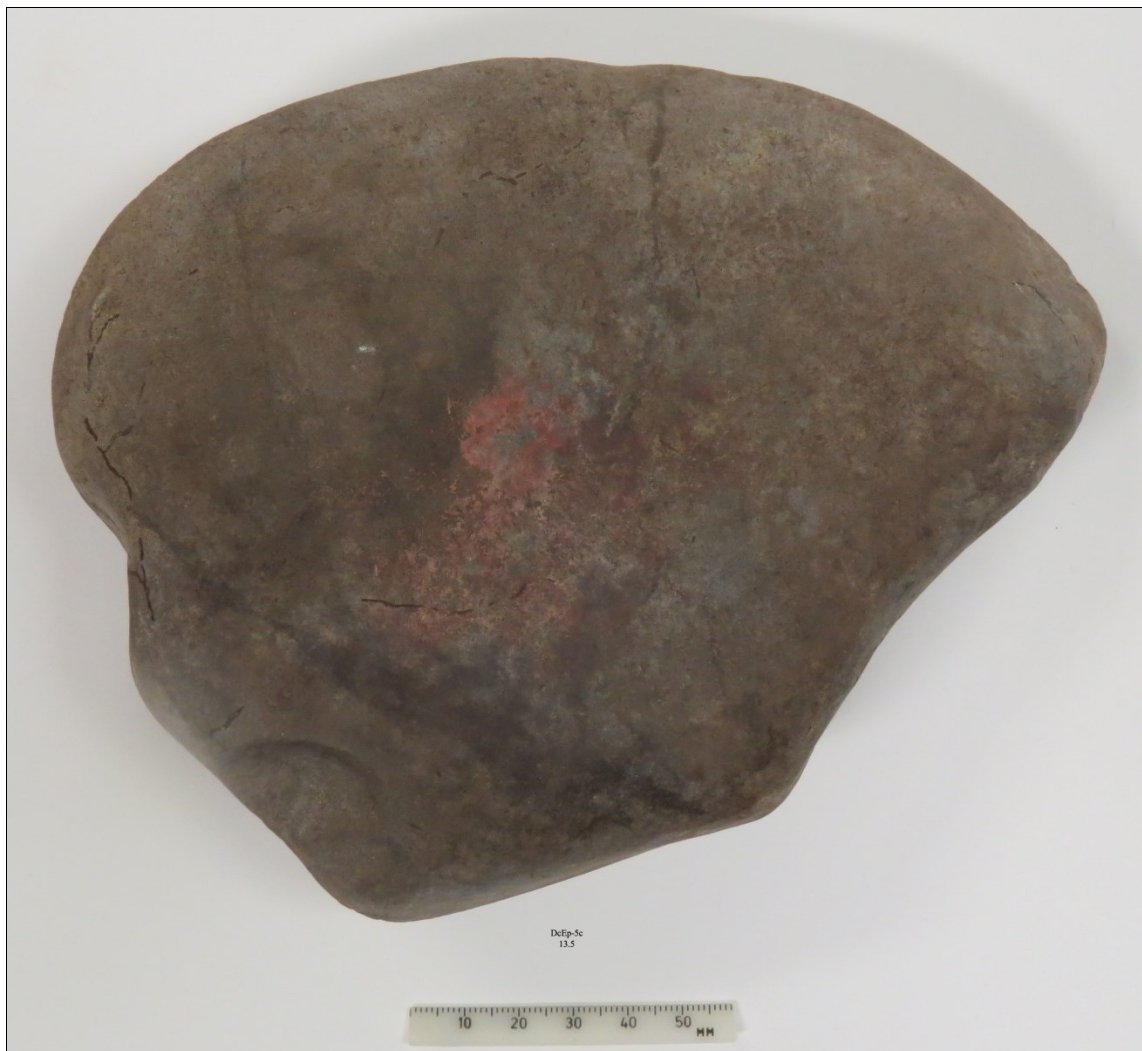


Planche 89 : station C, site DcEp-5, meule à ocre.



Planche 90 : site DcFa-5, quelques pointes de jet.



Planche 91 : grottes du Saguenay, fragment d'écorce avec babiche.